



HAL
open science

Penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels

Valérie Larroche

► **To cite this version:**

Valérie Larroche. Penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels. Sciences de l'Homme et Société. Université Lyon 2 Lumière, 2024. tel-04510474

HAL Id: tel-04510474

<https://hal.science/tel-04510474v1>

Submitted on 18 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



Université Lumière Lyon 2

Dossier pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches
Sciences de l'Information et de la Communication

Penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels

Sous la direction de Marie Després-Lonnet, Professeure à l'Université Lumière Lyon 2

Valérie Larroche

Jury :

Jean-Luc BOUILLON, Professeur des universités, Université Rennes 2

Stéphane CHAUDIRON, Professeur des universités, Université Lille 3

Marie DESPRÉS-LONNET, Professeure des universités, Université Lyon 2

Susan KOVACS, Professeure des universités, Enssib

Valérie LEPINE, Professeure des universités, Université Paul Valéry Montpellier 3

Adrian STAIL, Professeur des universités, Université Lyon 3

Soutenu le 12 février 2024

Introduction du dossier : penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels

Ce dossier retrace mon cheminement dans la perception d'un projet de conception logicielle au cours de mon expérience scientifique. J'ai démarré ma thèse en participant à la conception d'un système d'indexation automatique. Je n'avais alors qu'une vue limitée liée à mon intervention très précise sur l'algorithme. C'est par les enseignements dans un département d'information communication d'IUT que la notion de projet a pris une dimension plus collective et collaborative. L'analyse de l'existant, m'a permis notamment d'élargir ma vision de l'application d'indexation automatique aux acteurs impliqués lors de son usage, que ce soit les usagers opérationnels, ceux qui travaillent dans le back office de l'application ou aux usagers bénéficiaires qui profitent du service. Par cette prise de conscience, j'ai pu transformer la vision d'une future application, limitée à un algorithme en un objet de recherche que j'ai choisi de désigner par dispositif info-communicationnel¹.

La publication d'une synthèse documentaire sur le concept dispositif (Larroche, 2018)² associée au travail original présenté ici m'ont permis de me positionner sur un sens bien précis du dispositif que je définis ainsi : le dispositif est composé d'une imbrication de scènes d'activités, comportant chacune leur propre cadre d'action, leurs propres activités et leurs propres acteurs³. Ce que je désigne par cadre d'action est analogue au monde de Howard Becker (1988)⁴. En effet, sa notion renvoie à des actions et des interactions coordonnées qui produisent un ensemble de normes et de conventions. « *Au-delà des éléments tangibles (acteurs, lieux, objets), à chaque monde de l'art correspond un ensemble d'activités (de production, de diffusion et de médiation, de réception), de représentations, de manières de faire et de penser que l'on peut décrire et observer, dont on peut montrer la stabilité et les logiques de variabilité* » (Girel)⁵. Son monde est caractérisé par des chaînes de coopération que nous avons choisies d'observer à partir de scènes d'activités. Le lien qui unit l'ensemble des scènes est l'action collective, les activités réalisées dans chaque scène participant à cette action distribuée.

Dans une scène d'activités, le cadre d'action, représenté par des documents, des outils, des discours, des normes, présents sur la scène participent à la représentation de l'action collective et influencent la représentation des acteurs qui y travaillent. Ces derniers adaptent ce cadre à leurs activités, participant à la transformation dudit cadre d'action.

Une vision dispositive implique donc une vision évolutive dans le temps, la prise en compte d'acteurs en activités qui agissent pour participer à une action collective tout en se construisant en tant que sujet⁶. L'activité de travail correspond à ce que les individus font pour parvenir à

¹ Le chapitre 1 de l'autobiographie intellectuelle approfondit cette notion.

² Valérie Larroche, *Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Des concepts pour penser la société du XXI^e siècle 3 (Londres : ISTE éditions, 2018).

³ C'est dans le document original que je reviens sur les notions d'activités, de scènes et d'action collective distribuée (Voir la partie 1).

⁴ Howard S. Becker, *Les mondes de l'art*. Paris, Flammarion, 1988, éd. orig. 1982 sous le titre *Art Worlds*, Champs - Champs arts (Paris : Flammarion, 2010).

⁵ Silvia Girel, « Mondes de l'art », in *Le lexique socius*, consulté le 17 septembre 2023, <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/44-horizon-d-attente>.

⁶ Voir la partie 1 du document original pour des développements complémentaires.

un résultat, « à tout ce qu'ils engagent pour agir en vue d'une fin visant la réalisation d'un objectif assigné : des compétences, des connaissances, des savoir-faire, des expériences, des réseaux de relations, des croyances, des mythes, etc. » (De Terssac, 2016, p. 190)¹.

Pour ce dossier d'HDR, j'associe au dispositif le qualificatif info-communicationnel car je me suis intéressée à des environnements de conception qui envisagent entre autres la conception de moteur de recherche où les préoccupations articulent la mise à disposition de données ou d'informations pour qu'un usager puisse les intégrer à ses propres activités rédactionnelles².

Le document original développe cette vision du dispositif pour l'appliquer à l'analyse de l'action collective dans les organisations par la conception d'une méthode d'accompagnement à l'analyse d'un chercheur. Le repérage de citations illustratives de relations d'alliance, de relations de résistance, de jeux de pouvoir, la mise en avant de la coréférence dans le discours des énonciateurs facilitent la confrontation des représentations des acteurs de l'action collective distribuée. La méthode pourra déboucher sur la conception d'un moteur de recherche spécialisé dans l'extraction de citations en lien avec l'analyse de l'action collective. Sa conception implique une contribution interdisciplinaire, où des ingénieurs et des chercheurs spécialisés en humanités numériques, en communication organisationnelle, en sciences de l'information et en informatique pourront collaborer pour réaliser une interface adaptée aux besoins des chercheurs envisageant des analyses d'action collective sous une approche dispositive.

Enfin le dernier chapitre de l'autobiographie retrace la conduite et la collaboration au sein d'un projet épistémologique où la représentation de la discipline SIC à l'aide de concepts repères facilite la compréhension du paysage des SIC à partir de plusieurs entrées. Ce travail a pour le moment une dimension éditoriale qui pourra évoluer vers une éditorialisation pensée comme dispositif info-communicationnel.

Le fil directeur des documents composant ce dossier est résumé par le titre choisi : penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels.

¹ Gilbert de Terssac, « L'activité dans le travail : un point de vue sociologique », in *L'activité en théories : regards croisés sur le travail* (Toulouse : Octarès éditions, 2016), 187-222.

² Des exemples sont développés dans l'autobiographie intellectuelle.

Sommaire du dossier, penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels

VOLUME N° 1 : AUTOBIOGRAPHIE INTELLECTUELLE

VOLUME N° 2 : *CURRICULUM VITÆ & LISTE DE PUBLICATIONS*

VOLUME N° 3 : *APPROCHE DISPOSITIVE DE L'ACTION COLLECTIVE
DANS LES ORGANISATIONS*



Université Lumière Lyon 2

Dossier pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches
Sciences de l'Information et de la Communication

Penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels

Autobiographie intellectuelle
Volume n°1

Valérie Larroche

Sous la direction de Marie Després-Lonnet, Professeure à l'Université Lumière Lyon 2

Jury :

Jean-Luc BOUILLON, Professeur des universités, Université Rennes 2

Stéphane CHAUDIRON, Professeur des universités, Université Lille 3

Marie DESPRÉS-LONNET, Professeure des universités, Université Lyon 2

Susan KOVACS, Professeure des universités, Enssib

Valérie LEPINE, Professeure des universités, Université Paul Valéry Montpellier 3

Adrian STAIL, Professeur des universités, Université Lyon

Année universitaire 2023-2024

Chers lecteurs,

C'est lorsque j'ai compris à qui je m'adressais dans ce document que j'ai pu démarrer ma rédaction. Je vais préciser ici les représentations sûrement fausses que je me suis faite de mes lecteurs pendant ces quelques mois de solitude tout en remerciant ceux sans qui je n'aurais pas pu me lancer dans une telle aventure.

Bien entendu, ce document s'adresse tout d'abord à ma garante, Marie Després-Lonnet et aux professeurs, membres de mon jury. Cette autobiographie intellectuelle respecte de ce fait la forme attendue par ce genre académique détaillant mes filiations scientifiques, et m'aidant à préciser par la narration mon identité de chercheuse en SIC. Elle s'adresse aussi aux chercheurs intéressés par les dispositifs, les projets pédagogiques collaboratifs, l'intelligence collective, la recherche documentaire, la reconnaissance et l'épistémologie des SIC. Le sommaire vous permettra de ne lire que la partie liée à vos centres d'intérêt.

Je remercie chaleureusement Marie, Stéphane Chaudiron, Valérie Lepine, Adrian Staii, Jean-Luc Bouillon et Susan Kovacs et vous signifie ma profonde reconnaissance pour le temps que vous allez consacrer à me lire et celui que vous prendrez pour venir à ma soutenance. J'en profite pour remercier ceux avec qui j'ai partagé ou partage encore des projets qui m'ont fait avancer scientifiquement : Jean-Paul Metzger, Isabelle Vidalenc, Olivier Dupont, Martine Vila, Jacqueline Deschamps, Alexandre Coutant, Hélène Jacquenet, Valérie Lépine, Marie-France Peyrelong, Jean-Claude Domenget, Marie Cambone, Valentyna Dymytrova, Françoise Paquienseguy, Pascal Robert, Agnieszka Tona, Isabelle Hare, Geoffroy Gawin et Christelle Di Pietro.

Je remercie les étudiants que j'ai rencontrés au cours de ma carrière qui par leurs intérêts et leurs questions m'ont permis de progresser. J'ai une pensée particulière pour ceux qui ont suivi mon cours intitulé « Sociologie et communication des organisations et des TICS » à l'Enssib et qui ont contribué à l'avancée des réflexions présentées dans ces documents.

Je remercie aussi mes collègues de l'Enssib qui ont accepté avec bienveillance mes refus de collaboration ces derniers mois et m'ont encouragé à poursuivre ce travail d'habilitation ; Florence Kolb pour avoir partagé avec moi la défense de l'option documentation d'entreprise à l'IUT lorsque nous y étions ; les professionnels qui ont contribué aux formations et à l'insertion des jeunes étudiants et les collègues des services administratifs, sans qui les enseignants chercheurs crouleraient encore plus sous la charge.

Ce document s'adresse aussi à ma famille et à mes amis. Pendant la conception de cette biographie qui a duré plusieurs mois, j'ai relu et discuté le contenu des mémoires avec deux de mes sœurs en reconversion professionnelle, l'une, Laetitia, passant de l'ergothérapie à un poste dans les ressources humaines dans une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de dispositifs médicaux destinés à la chirurgie dentaire, la deuxième, Marie-Armelle, passant d'un poste de chargée de projet actions pédagogiques à un poste de conseiller principal d'éducation dans un collège. Nos discussions ont nourri certaines parties de ce document. Je l'ai écrit en pensant qu'il pourrait être lu par des non spécialistes des SIC plutôt curieux de comprendre le cheminement professionnel de leur fille, de leur nièce, de leur sœur, de leur mère, de leur belle-mère, de leur tante, de leur grand-mère ou de leur amie. C'est vous qui pourrez me dire si c'est le cas. Je vous remercie pour votre présence, votre compréhension vis à vis de mes absences, vos marques de réconfort et d'encouragement. Je remercie tout particulièrement Patrick mon mari, pour les pauses bienvenues qu'il a su organiser pendant mes séances de travail, nos discussions et son soutien moral, ma fille Laura notamment pour la réalisation graphique de la chronologie de ma carrière et mon fils Antoine pour son aide précieuse pour le modèle de conception que je propose dans le document original.

Enfin je citerai mes deux premières lectrices, supportrices et amies. Jacqueline Bérard, mon amie-collègue depuis 2005, date à laquelle elle a été recrutée à l'IUT Lyon 3 pour enseigner la veille. Nous avons rencontré ensemble des professionnels du référencement et de la veille dès 2007 pour créer une licence professionnelle en communication digitale et nous l'avons codirigée de 2009 à 2018. Nous avons écrit plusieurs articles liés au recrutement et à l'insertion professionnelle pour légitimer notre rôle de responsables de diplôme. Elle a attendu patiemment mes premiers écrits pour cette HDR et elle fut essentielle dans les moments de doute m'encourageant discrètement, sans jamais me presser. Je la remercie pour tout ce qu'elle m'a apporté, pour l'expérience partagée lors de nos années communes à l'IUT et pour son soutien infaillible.

Ma deuxième lectrice est Marie-France Peyrelong, enseignante-chercheuse en SIC aujourd'hui à la retraite, avec laquelle j'ai partagé plusieurs projets de recherche, l'un portant sur la reconnaissance (2007-2015), l'autre sur les données ouvertes dans les collectivités territoriales (2014-2018). Nous avons coédité plusieurs ouvrages et articles. Nous nous sommes connues lors de la fusion du laboratoire de recherche Ersicom avec les autres laboratoires Lyonnais donnant naissance au laboratoire Elico en 2007. Je la remercie pour ses lectures, questions, encouragements et nos années de collaboration qui ont participé grandement à mon épanouissement en recherche. Je la remercie aussi pour sa bienveillance, sa bonne humeur et son sens de l'hospitalité permettant d'associer au travail des moments conviviaux teintés d'amitié.

Jacqueline et Marie-France ont de fait, comme Marie, occupé mes pensées lors des derniers mois d'écriture. J'avais en tête leurs encouragements, leurs attentes patientes de la suite de mes travaux.

Enfin les derniers mois d'écriture ont été motivés par la présence de mon petit-fils Valentin, très doué pour me distraire lors des pauses nécessaires cet été et par la perspective de la naissance prochaine d'un autre petit garçon en janvier prochain, date limite que je me suis fixée pour terminer mon HDR afin de profiter de ses premiers mois.

Vous l'aurez compris, ce document est rédigé à la première personne pour respecter le genre autobiographique, bien qu'il soit finalement le fruit de travaux collectifs et de discussions stimulantes.

Merci à tous ceux que je n'ai pas cités qui ont contribué à l'ambiance studieuse et bienveillante, nécessaire pour que je produise un tel travail.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Table des matières du volume 1

INTRODUCTION.....	7
--------------------------	----------

CHAPITRE 1 : DES PROJETS DE CONCEPTION EN RECHERCHE D'INFORMATION, GESTION DE CONTENUS ET BIBLIOTHEQUE

1. DES ETUDES MARQUEES PAR L'INFORMATIQUE, LA LINGUISTIQUE ET L'INDEXATION AUTOMATIQUE

1.1. UN ATTRAIT POUR LA LINGUISTIQUE APPLIQUEE	11
1.2. UN DEA EN TRAITEMENT AUTOMATISE DU LANGAGE OUVERT SUR L'EPISTEMOLOGIE DES SIC ET L'INDEXATION AUTOMATIQUE	13
1.3. UNE THESE ESSENTIELLEMENT LINGUISTIQUE EN INDEXATION AUTOMATIQUE M'OUVRANT LES PORTES DE L'ENSEIGNEMENT EN DOCUMENTATION	16

2. DEPASSER L'APPROCHE TECHNOCENTREE DANS LES PROJETS DE CONCEPTION

2.1. DE L'INDEXATION A LA RECHERCHE D'INFORMATION PAR LES MOTEURS DE RECHERCHE	18
2.2. LE MOTEUR DE RECHERCHE : D'UN DISPOSITIF D'INFORMATION SECONDAIRE A L'EDITORIALISATION DE CONTENUS PRIMAIRES	22
2.3. DIMENSION INFO-COMMUNICATIONNELLE DU PROJET.....	25

3. LA PRISE EN COMPTE DES USAGERS DANS LES PROJETS DE CONCEPTION

3.1. L'ANALYSE DES USAGES POTENTIELS DANS LE PROJET ANR	28
3.2. L'USAGER POTENTIEL DANS LA PHASE D'AVANT-PROJET	31
3.3. L'ANALYSE DES TRACES NAVIGATIONNELLES	33

CHAPITRE 2 : CONTRIBUTIONS INFO-COMMUNICATIONNELLES A LA MEDIATION

1. DES ECHANGES COLLABORATIFS ET DES OBJETS INTERMEDIAIRES POUR SUSCITER L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

1.1. UNE MAQUETTE ET UN CLIMAT PROPICE A L'INTELLIGENCE COLLECTIVE	38
1.2. LE TRAVAIL DE MEDIATION AU CENTRE DE L'INTELLIGENCE COLLECTIVE : LES ENSEIGNEMENTS DU PROJET OSC	44
1.3. LE ROLE MEDiateUR DU COMMUNITY MANAGER DANS UNE COMMUNAUTE NUMERIQUE	44

2. PLATEFORMES D'INTERMEDIATION, UN TIERS DE CONFIANCE ?.....

2.1. LA PLATEFORME OPEN DATA COMME DISPOSITIF D'INTERMEDIATION ET DE MISE A DISPOSITION DES DONNEES ..	
2.2. LES PLATEFORMES D'INTERMEDIATION ET LA MARQUE EMPLOYEUR, DES MEDiateURS DU SAVOIR DANS LE RECRUTEMENT.....	50
2.3. DES DISPOSITIFS DE JUGEMENT IMPLIQUANT UN TRAVAIL REPUTATIONNEL	52

3. QUELS TIERS MEDIATEURS POUR LA PROFESSIONNALISATION DES ETUDIANTS EN INSERTION ?

3.1. RECONNAISSANCE DE SOI COMME PROFESSIONNEL POUR UN ETUDIANT EN INSERTION : L'APPORT D'UN DIPLOME PROFESSIONNALISANT	55
3.2. LE DIPLOME COMME TIERS DE CONFIANCE ENTRE LES EMPLOYEURS ET LES FUTURS DIPLOMES	58
3.3. L'IDENTITE NUMERIQUE PROFESSIONNELLE DE L'ETUDIANT EN INSERTION, UN INCONTOURNABLE POUR LA PROFESSIONNALISATION DANS LE SECTEUR DE LA COMMUNICATION DIGITALE	60

CHAPITRE 3 : LA DISCIPLINE SIC ABORDEE PAR UN TRAVAIL PEDAGOGIQUE ET EDITORIAL

1. LES ETAPES D'UN TRAVAIL PEDAGOGIQUE ET EDITORIAL

1.1. PRESENTER LA DISCIPLINE SIC A L'AIDE DE CONCEPTS A DES ETUDIANTS DE DUT	65
1.2. LES CONCEPTS DONNANT LIEU A DES OUVRAGES PUBLIES	67
1.3. L'ANIMATION D'UNE EQUIPE INTEGRANT DE NOUVEAUX AUTEURS POUR LES PROCHAINS OUVRAGES.....	69

2. UNE APPROCHE CONCEPTUELLE DES SIC

2.1. LE CHOIX D'UNE APPROCHE CONCEPTUELLE	72
2.2. UN JEU DE CONCEPTS GENERIQUES POUR DESSINER UN PARADIGME INFO-COMMUNICATIONNEL	73
2.3. UNE REPRESENTATION DES SCIENCES DE L'INFORMATION COMMUNICATION PAR UN JEU DE DOUZE CONCEPTS	75

3. RETOUR REFLEXIF ET CRITIQUE DU FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

3.1. DES RELATIONS AFFINITAIRES AU SEIN DE L'EQUIPE PROPICES A LA MAÏEUTIQUE.....	81
3.2. UN PROJET EDITORIAL COMMUNICABLE	84
3.3. DES RELATIONS COOPERATIVES POUR UNE PLUS GRANDE VISIBILITE INSTITUTIONNELLE	86

CONCLUSION

LES POINTS ESSENTIELS DE MON AUTOBIOGRAPHIE	89
LE DOCUMENT ORIGINAL ILLUSTRATIF DE MA POSTURE DISPOSITIVE ASSUMEE	90
L'ABOUTISSEMENT DES REFLEXIONS THEORIQUES PAR DES PROJETS DE CONCEPTION D'INTERFACE.....	91
L'ENCADREMENT DE DOCTORANT COMME MOTIVATION POUR CETTE HDR.....	92

BIBLIOGRAPHIE	95
----------------------------	-----------

ANNEXES

ANNEXE N° 1 : LES OUVRAGES PUBLIES DE LA SERIE DES CONCEPTS POUR PENSER LA SOCIETE DU XXIE SIECLE

MEDIATION	111
POUVOIR.....	112
DISPOSITIF.....	114
DISCOURS.....	115

Introduction

Après une période de doute quant à mes capacités à rédiger une autobiographie intellectuelle, j'ai, petit à petit, pris conscience de la nécessité de cette écriture pour réinterpréter mon expérience professionnelle et m'assurer à mes yeux et aux yeux des autres d'une certaine légitimité scientifique.

J'ai expérimenté par mes responsabilités de tutorat d'étudiants en validation des acquis de l'expérience (VAE), les bienfaits d'un travail de rédaction et de réflexion pour que les étudiants apparaissent à leurs propres yeux sous une nouvelle identité. J'y ai trouvé un parallèle avec cette biographie intellectuelle qui engage une forme d'introspection, de justification et d'évaluation.

De même, mes pratiques managériales relevant souvent du tâtonnement et du bon sens lors de l'animation, de la gestion et de la conception d'un diplôme ont donné lieu à un article réflexif sur ma posture de manager (Larroche, 2014)¹ ébauchant une partie de mon identité personnelle managériale à partir du récit personnel des événements tels que je les avais vécus. Rappelons que pour Paul Ricoeur « *Le soi de la connaissance de soi n'est pas le moi égoïste et narcissique, il est le fruit d'une vie examinée, selon le mot de Socrate dans l'Apologie. Or une vie examinée est, pour une large part, une vie épurée, clarifiée, par les effets cathartiques des récits tant historiques que fictifs, véhiculés par notre culture* » (Ricoeur, 1985, p. 442-443)².

En dehors de cette réflexion managériale démarrée en 2014, j'ai interprété longtemps mon parcours de chercheuse comme une succession de ruptures et d'éparpillements, peu propice à la cohérence en dehors d'une recherche constante d'un lien entre mes activités de recherche, celles d'enseignement et mes responsabilités pédagogiques. Un changement de posture s'est amorcé lorsque j'ai rejoint l'équipe de l'ANR OpenSensingCity (Paquienséguy et al., 2017)³ dont le sujet se rapprochait du contexte de ma thèse (Larroche, 1994)⁴. En effet la participation à ce projet de recherche d'information m'a permis de mesurer l'écart entre ma posture de doctorante uniquement préoccupée d'aspect algorithmique et linguistique et celle adoptée lors du projet ANR Opensensingcity⁵. À vrai dire, être du côté des usagers tout en côtoyant ceux qui s'occupaient de la partie programme m'a permis de mesurer la difficulté d'associer le cadre de fonctionnement et le cadre d'usage (Flichy, 2008)⁶ dans un environnement de conception. Cette expérience m'a aussi permis d'évaluer ce qui m'avait manqué au moment de ma thèse et du chemin parcouru, plus de vingt ans séparant les deux expériences. Ce sera l'objet de mon premier chapitre auquel j'ajouterai des considérations sur l'apprentissage par l'expérience et des considérations managériales. En effet, mon parcours permet de retracer des marques d'intérêt pour la pédagogie expérientielle, l'intelligence collective et le management de groupe dès mon recrutement à l'IUT Lyon 3 en 1996.

¹ Valérie Larroche, « Innovation organisationnelle dans la phase amont d'un projet de diplôme universitaire professionnel dans le secteur de la communication digitale », *Revue Communication & professionnalisation*, n° 2 (19 décembre 2014): 53-74, <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi2.333>.

² Paul Ricoeur, *Temps et récit. Tome 3, Le temps raconté* -, Points Essais (Paris : Seuil, 1985).

³ Françoise Paquienséguy et al., « Open data et smart cities : quels chantiers pour les SIC ? », *Les cahiers de la SFSIC*, n° 14 (2017), <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=301>.

⁴ Valérie Larroche, *Traitement linguistique des anaphores possessives en indexation automatique : le cas des déterminants possessifs en français*, Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 2, 1994. <https://hal.science/tel-03545181>.

⁵ Nous présenterons cet ANR dans la suite de ce document. Voir aussi : <https://anr.fr/Projet-ANR-14-CE24-0029>

⁶ Patrice Flichy, « Technique, usage et représentations », *Reseaux* n° 148-149, n° 2 (27 août 2008) : 147-74.

Cette manière d'introduire mon premier chapitre illustre une première réinterprétation de mon passé, participant à la construction de mon identité narrative (Ricoeur, 1985¹, Ricoeur, 1990²).

Avec cette expression, Paul Ricoeur se demande comment un individu vivant de multiples actions avec diverses identités peut concilier l'idée d'une identité durable, utile pour imputer des actions à un individu ou pour pouvoir promettre. Pour concilier, l'identité idem, une substance immuable et l'identité ipsé, relative au vécu d'un sujet, Paul Ricoeur (*Ibid.*) relève l'existence d'une identité narrative, construite par un récit de soi. Par le discours, le soi auteur reconstruit le passé à partir d'événements qu'il juge significatifs. Pour Paul Ricoeur, c'est en se racontant qu'il est possible de donner une consistance à son identité, l'identité narrative pouvant évoluer au cours des récits de soi construits tout au long de notre existence. De ce fait, la mise « en intrigue » (Ricoeur, 1985) de ce document assure une cohérence à ma narration, les événements étant réinterprétés pour me construire une identité narrative transmissible. Je ne vais donc pas seulement dérouler des séquences chronologiques, mais reconstruire mon passé en fonction de mon ambition professorale. Ce parcours traversé de ruptures, de discontinuités est raconté de façon à faire coexister des réalités temporelles apparemment dissociées me permettant de me forger une identité narrative de scientifique et donc de justifier le maintien de mon identité idem malgré une identité personnelle dynamique et multi face (ipsé).

Le soi révélé par le récit met en forme les faits en sélectionnant les événements qu'il veut raconter en choisissant un début et une fin. La valeur productrice du récit vient de sa capacité à re-présenter l'action en la transformant par une mise en ordre, en sens et en intrigue pour la soumettre au jugement personnel et social (Gilormini, 2009)³. L'identité est donc une construction qui prend du temps, qui puise dans la mémoire et qui nécessite une mise en forme par le récit.

J'ai choisi deux autres événements signifiants ancrés dans ma mémoire pour les deux autres chapitres. J'ai construit mon deuxième chapitre à partir de la réussite inattendue d'un diplôme conçu par une intelligence collective et d'un événement douloureux lié à la suppression d'un groupe de recherche qui s'était constitué lors de la fusion de plusieurs laboratoires lyonnais pour créer Elico, équipe de recherche lyonnaise en sciences de l'information communication⁴. Ce groupe avait choisi le sujet de la reconnaissance pour travailler collectivement. En associant ces deux événements, je reconstruis mon passé en l'axant sur la professionnalisation, la reconnaissance et la légitimité professionnelle. La décision de suppression de l'axe provenait d'un manque de publications scientifiques des membres du groupe et la réussite du diplôme d'un contexte institutionnel et professionnel favorable à la création des licences professionnelles. Ces événements m'ont rassurée quant à mes capacités de gestion d'un diplôme tout en mettant en péril ma légitimité de chercheur. Ces réussites et ces échecs croisent les dimensions politique, organisationnelle et individuelle que les luttes pour la reconnaissance d'Axel Honneth (2002)⁵ me permettent d'investir pour mieux comprendre les ressorts qui construisent mon identité d'enseignante chercheuse.

Le chapitre 3 est lié à mon étonnement face à la durabilité d'un projet de présentation des Sciences de l'Information communication (SIC) sous forme d'un paysage conceptuel qui a

¹ Ricoeur, *Temps et récit. Tome 3, Le temps raconté*.

² Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990 (Paris : Seuil, 1990).

³ Patrick Gilormini, « L'identité narrative du manager socialement responsable : Les apports de la sociologie d'Anthony Giddens », *Revue de l'organisation responsable* 4, n° 1 (2009) : 31-42.

⁴ <https://elico-recherche.msh-lse.fr/>

⁵ Axel Honneth, *La lutte pour la reconnaissance* (Paris : Cerf, 2002).

démarré en 1999 et perdure encore. Face aux pressions de participation à des projets de recherche financés et à la course aux publications, un tel projet semblait irréalisable. Ce chapitre est l'occasion de justifier l'approche théorique choisie et de réfléchir aux ressorts managériaux pour maintenir des relations durables, trois des fondateurs du groupe étant toujours présents aujourd'hui. Cette dimension managériale est une dimension importante du métier de chercheur aujourd'hui car les recherches collectives sont plébiscitées¹. Enfin ce travail contribue à pérenniser la légitimité des SIC en participant notamment à la meilleure manière de présenter cette discipline à des nouveaux étudiants. Cette vision des SIC sous forme conceptuelle a donné lieu à des enseignements en IUT permettant de tester et d'adapter nos visions.

Devenir chercheur nécessite d'intérioriser un système de valeurs et de croyances, et de se conformer à un ensemble de normes de comportement liées à la communauté à laquelle on souhaite appartenir. L'injonction à la publication n'était pas aussi prégnante qu'aujourd'hui au début de ma carrière. Ma prise de poste en 1997 dans un IUT nouvellement créé, m'a demandé un investissement pédagogique peu compatible avec une charge de travail importante en recherche. Jusqu'en 2002, seul le projet conceptuel a occupé mon temps de recherche qui est resté invisible aux yeux de la communauté SIC jusqu'à la publication des premiers ouvrages en 2018. La rédaction du dossier pour l'obtention d'un congé recherche en 2017 et ma mutation à l'Enssib en 2018 ont largement contribué à mon changement de posture et à un rééquilibrage de mes fonctions d'enseignante chercheuse, redonnant à la recherche une place importante.

Ces trois chapitres vont me permettre d'illustrer le processus à la fois social, culturel et psychologique qui d'une part m'a permis d'hybrider mes activités pédagogiques et scientifiques et d'autre part m'a fait passer du statut de doctorante, à celui de maîtresse de conférences confirmée apte à envisager une progression vers l'encadrement de doctorant. Pour me sentir compétente à cette place d'enseignante chercheuse, j'ai à la fois dû travailler sur moi et bénéficier d'un environnement favorable à mon apprentissage et à mon épanouissement. J'ai développé une attitude, non conscientisée avant cette écriture, de *slow science* celle qui prône « une conception de la recherche et des relations entre chercheurs centrée sur la convivialité, l'intelligibilité, l'échange et la volonté de bien faire son travail » (Noûs, 2020)². J'ajoute que mon expérience pédagogique illustre aussi une posture de sollicitude teintée d'exigence professionnelle auprès de mes étudiants de la licence professionnelle en communication digitale (2009-2018) et ceux du Diplôme Universitaire Technologique (DUT)³ du département information communication de l'IUT Lyon 3 (1997-2018), attitude que j'ai conservée avec les étudiants du master 2 mention Sciences de l'Information et des Bibliothèques de l'Enssib (en poste depuis 2018).

¹ Voir par exemple l'ouvrage suivant qui répertorie les publications collectives des laboratoires français en SIC : Conférence Permanente des Directrices de laboratoires en Sciences de l'Information et de la Communication (CPDirSIC), *Dynamiques des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication*, consulté le 20 juillet 2023 », disponible sur : <https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01885229/file/dynamiques-recherches-en-information-communication-190627.pdf>

² Camille Noûs, « Slow Science – la désexcellence », *Genèses* 119, n° 2 (2020): 199-208, <https://doi.org/10.3917/gen.119.0199>.

³ Le diplôme de l'IUT s'appelait encore ainsi en 2018 avant la création des bachelors technologiques.

Chapitre 1 : des projets de conception en recherche d'information, gestion de contenus et bibliothèque

Dans ce chapitre, je retrace mes activités liées à des projets de conception où ma place a évolué au cours du temps. D'une posture purement algorithmique (partie 1), j'ai intégré des équipes projet en tant que participante soucieuse de collaboration et d'implication collective, certains projets étant menés par des étudiants en apprentissage tout en mesurant le rôle médiateur des interfaces (partie 2). L'utilisateur étant l'un des bénéficiaires de la médiation, ses attentes, ses activités, ses habitudes sont à prendre en considération lors de la conception de projet. Mes activités liées à l'utilisateur sont présentées en partie 3. Dans ce chapitre, c'est la notion de projet de conception de portail d'information qui constitue l'objet principal de mes investigations. Les différents points de vue que je développe au fil des parties me permettent de considérer le portail en un dispositif info-communicationnel, composé d'une imbrication de scènes d'activités, avec chacune leur propre cadre d'action, leurs propres activités et leurs propres acteurs. La partie 1 décrit des activités algorithmiques liées aux activités d'un programmeur¹, la deuxième porte sur des activités managériales et analytiques liées à la fonction de chef de projet et la dernière envisage les activités des usagers bénéficiaires du portail.

1. Des études marquées par l'informatique, la linguistique et l'indexation automatique

1.1. Un attrait pour la linguistique appliquée

J'ai longtemps hésité pour savoir par quoi j'allais démarrer pour introduire ma carrière de chercheuse. Finalement j'ai opté pour la mention des textes d'Émile Benveniste (1976²; 1980³) dont la lecture m'avait été demandée par un enseignant linguiste en première année de Deug⁴ Lettre Art Expression communication à Paris 3. Je le cite car cet ouvrage m'a accompagnée lors de mes enseignements en linguistique à l'IUT Lyon 3 avec l'étude du texte sur la communication animale et le langage humain (1976, p. 56-62) et la distinction langue parole. Cet auteur m'inspire encore puisque la notion d'énonciation est centrale dans le document original que je présente pour cette habilitation. En intégrant la licence d'informatique linguistique à Paris 7 en 1988, une formation adossée au Département de recherches linguistiques (DRL) dirigé par Antoine Culioli, j'ai pu approfondir cette notion d'énonciation (Bronckart, 2019)⁵.

Même si je me suis éloignée pendant un temps de cette vision discursive de la linguistique, je la mentionne car je vais y revenir lors de mon recrutement à l'IUT en 1997 lorsque je vais investir un cours de sémiologie linguistique. J'y reviens aussi dans le document original que j'ai rédigé pour cette Habilitation.

Lors de ma formation en licence et maîtrise, j'ai aussi bénéficié de l'apport d'autres chercheurs de renom du laboratoire DRM qui développaient d'autres cadres théoriques plus

¹ Le programmeur informatique est un traducteur qui jongle avec les différents langages informatiques pour répondre aux besoins des concepteurs. J'assimile ici le travail linguistique au travail du programmeur pour simplifier ma démonstration. Dans les faits le travail linguistique est une étape imbriquée au travail de programmation.

² Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale, Tome 1*, Tel (Paris : Gallimard, 1976).

³ Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale, tome 2*, Tel (Paris : Gallimard, 1980).

⁴ Le deug désignait dans les années 80-90 la licence 1 et 2.

⁵ Jean-Paul Bronckart, « Antoine Culioli : pour une linguistique du langage », in *Théorie du langage, nouvelle édition critique* (Bruxelles: Mardaga, 2019), 209-29.

proches du traitement automatique des langues, domaine que je vais finalement embrasser pour ma thèse. J'ai suivi notamment les enseignements de Maurice Gross¹, directeur du Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique (LADL), au moment où il développait des grammaires locales constituées d'automates finis et des dictionnaires morphosyntaxiques, permettant l'analyse automatique de textes (1988)². Jean-Claude Milner m'a initiée quant à lui à la grammaire générative de Noam Chomsky (1971)³ qui définit la grammaire d'une langue naturelle par une fonction générative dotée de propriétés récursives⁴. Toutes les phrases bien formées dans une langue peuvent être engendrées à partir des règles de la grammaire qui représentent la partie de la langue intériorisée par un humain, ce qui constitue son savoir implicite sur la langue. La performance relève pour Chomsky d'une partie non modélisable et comporte la part interprétative. Il considère les grammaires « *comme des mécanismes ou des machines qui appliquent des opérations à des symboles de manière mécanique, indépendamment de leur signification, et qui engendrent à partir de règles en nombre fini les phrases du langage en question* » (Blitman, 2020)⁵.

Si j'ai expérimenté l'algorithmie avec des réalisations liées à un accompagnement à l'écriture en concevant un correcteur orthographique qui traitait le pluriel des noms composés, j'ai depuis le DEA⁶, intégré des projets d'extraction et d'indexation automatique. Les moteurs de recherche fonctionnent sur ce principe de documentarisation des textes : « *Documentariser, c'est ni plus ni moins traiter un document comme le font, ou le faisaient, traditionnellement les professionnels de la documentation (bibliothécaires, archivistes, documentalistes) : le cataloguer⁷, l'indexer⁸, le résumer, le découper, éventuellement le renforcer, etc.* » (Salaün, 2007, par. 8)⁹. Cette opération permet un meilleur accès au contenu de la ressource et une meilleure mise en contexte.

Les moteurs de recherche possèdent un niveau de traitement linguistique si le système ne reconnaît pas seulement des chaînes de caractères mais est en mesure d'apporter par exemple des corrections sur le texte ou de constituer des index de lemmes¹⁰.

¹ Pour situer les auteurs, je cite une référence publiée au moment où j'ai suivi les enseignements.

² Maurice Gross, « La construction de dictionnaires électroniques du français. Traitement des langues naturelles », *Annales Des Télécommunications*, n° 44, (1988) : 5-36.

³ Noam Chomsky, *Aspects de la théorie syntaxique* (Paris : Seuil, 1971).

⁴ La récursivité désigne la propriété d'une règle de pouvoir se réappliquer indéfiniment à son propre résultat.

⁵ Delphine Blitman, « Présentation générale de la théorie de Chomsky », in *Le langage est-il inné ? : Une approche philosophique de la théorie de Chomsky sur le langage*, Sciences : concepts et problèmes (Besançon: Presses universitaires de Franche-Comté, 2020), 29-59, <https://doi.org/10.4000/books.pufc.14143>.

⁶ Nom donné en 1989 à l'actuel master 2.

⁷ Le catalogage consiste essentiellement à créer des notices normalisées des documents qui permettront l'échange et la mutualisation des références créées. Cette tâche consiste à entrer dans des champs normalisés les valeurs se rapportant au document considéré.

⁸ L'indexation est un terme employé en documentation pour désigner l'opération qui consiste à décrire le contenu d'un document à l'aide de mots-clés (avec l'aide ou non d'un langage documentaire) en vue d'en faciliter le repérage et la consultation.

⁹ Jean-Michel Salaün, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information », *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 30 (1 octobre 2007): 13-23, <https://doi.org/10.4000/edc.428>.

¹⁰ Ce sont des termes qui regroupent sous la forme infinitive, toutes les formes conjuguées d'un verbe, sous la forme singulier toutes les formes (féminin, pluriel) d'un adjectif, sous la forme non élidée les formes élidées (celles qui s'écrivent avec des apostrophes) d'un pronom. Par exemple, toutes les formes conjuguées du verbe *pleurer* seront associés au lemme *pleurer*. D'autres systèmes rassemblent ensemble les mots de la même racine. Par exemple *raser*, *rasoir*, *rasage* seront sous la même racine *raser*. Ces systèmes diminuent ainsi significativement la taille de l'index sur lequel portera la recherche.

Le découpage d'un texte en unités est la première étape pour envisager une application en traitement automatique des langues. Peut y être ajoutée une analyse syntaxique où chaque mot est associé à une catégorie morphologique du type, nom, pronom, verbe etc., en plus du système de lemmatisation.

En venant à Lyon pour mon DEA j'arrivais donc avec ce bagage linguistique auquel je peux ajouter une dimension algorithmique¹ et une initiation à la programmation.

Mon stage de fin de maîtrise² m'avait aussi ouvert le champ de la pédagogie avec la rédaction d'un mode d'emploi pour un logiciel pédagogique pour l'apprentissage de l'anglais sous Quark X-Press³, un logiciel de mise en page disponible sur le marché depuis 1987. Le stage se déroulait à l'Association pour la Recherche Développement de l'Enseignement Multimédia et Interactif (ARDEMI)⁴ de la région Rhône-Alpes.

1.2. Un DEA en traitement automatisé du langage ouvert sur l'épistémologie des SIC et l'indexation automatique

Arrivée en DEA dans l'option traitement automatisé du langage, j'ai découvert le champ des sciences de l'information et plus particulièrement celui de la recherche d'information par l'intermédiaire de l'indexation automatique.

La plupart de mes enseignements avaient lieu à l'École Nationale Supérieure de Bibliothécaires (ENSB)⁵. Richard Bouché⁶, Sylvie Lainé, Pierre Dupont, Jean-Paul Metzger⁷ m'ont formée à la programmation en Prolog, aux bases de données et m'ont intégrée au projet d'indexation automatique de l'équipe Sydo. De son côté Michel Leguern m'a permis de parfaire ma connaissance du syntagme nominal et a complété ma culture linguistique tout comme Norbert Dupont.

Je vais approfondir le projet de l'équipe Sydo⁸ car mon mémoire de DEA et ma thèse s'intégraient à ce contexte bien spécifique de la recherche d'information.

¹ Julie Sorba, « Marcel Cori, Le traitement automatique des langues en question. Des machines qui comprennent le français ? », *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 66 (31 octobre 2022), <https://doi.org/10.4000/lidil.11395>.

² En 1988, le grade de maîtrise équivaut aujourd'hui au master 1.

³ <https://www.quark.com/fr/products/quarkxpress>

⁴ L'objectif d'ARDEMI était entre autres de réaliser et de produire des outils, des produits et des ressources multimédia pour la formation et l'éducation et de développer l'usage des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation (TICE).

⁵ Je suis arrivée à l'ENSB lors de sa mutation d'une école d'application professionnelle à un établissement à dimension professionnelle et universitaire devenu officiellement en 1992 l'école nationale des sciences de l'information et des bibliothèques, son nom actuel.

⁶ En 1990, un laboratoire nommé Centre d'Études et de Recherches en Sciences de l'Information (CERSI) est créé à l'ENSB. Composée d'une douzaine de chercheurs, l'équipe se fixe trois axes de recherche : la socio économie des services d'information, le traitement automatique du document et les interfaces intelligentes, et l'histoire et la mise en valeur du patrimoine graphique. L'axe traitement automatique du document et interfaces intelligentes sera dirigé par Richard Bouché. Il était en cours d'élaboration lors de mon année de DEA.

⁷ Jean-Paul Metzger, *Syntagmes nominaux et information textuelle: reconnaissance automatique et représentation*. Thèse d'État, Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, 1988.

⁸ Le groupe SYDO réunissait à l'époque des chercheurs du laboratoire d'informatique documentaire de Lyon 1, le centre de recherche en linguistique et sémiologie de Lyon 2, le centre d'étude et de recherche en science de l'information de l'Enssib et l'équipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication des organisations de Lyon 3.

L'équipe Sydo a conçu un système d'indexation automatique¹ permettant des recherches dans du texte intégral. Dans les années 80, alors que n'existaient pas encore les moteurs de recherche, ce projet pouvait paraître novateur. Il supposait un repérage automatique des candidats descripteurs dans un texte, c'est à dire ceux en capacité d'être utilisés dans les requêtes d'interrogation. Cette approche classique de l'indexation désignée sous l'expression *Information Retrieval* (Kolmayer 1995, p 27-33)², était le modèle dominant dans des années 70 lorsque se développaient les systèmes d'interrogation informatisés. Il adopte « *un modèle de la recherche documentaire fondé sur la technique de l'appariement entre les mots d'une requête et les mots issus de l'analyse du document* » (Amar, 2000, p. 27)³. Certains auteurs ont montré les limites de ce type de recherche d'information (Staii, 2002⁴; Staii, 2003⁵; Chaudiron 2004⁶; Lallich-Boidin, 1013⁷) préférant la notion d'accès (Ihadjadene, Chaudiron, 2008⁸; Simmonot, 2012⁹) et la prise en compte des activités de présentation des résultats. Aujourd'hui, les algorithmes des moteurs de recherche comportent une dimension statistique non négligeable, notamment pour la présentation des résultats aux utilisateurs¹⁰ qui n'était pas intégrée aux recherches de l'équipe Sydo, cette dernière étant centrée sur le travail d'indexation. La conception des index par les moteurs¹¹ peut s'assimiler au travail proposé par le groupe puisque le système cherchait dans le texte les candidats descripteurs sur lesquels porteraient ensuite les requêtes d'interrogation. Les index étaient plus réduits dans le cas du projet. L'équipe Sydo-Lyon travaillait plus particulièrement sur un système d'indexation automatique, basé sur un traitement purement linguistique.

¹ L'indexation automatique est « l'opération qui consiste à faire reconnaître par l'ordinateur des termes figurant dans le titre, le résumé, le texte complet (s'il est enregistré avec la notice documentaire) et parfois même l'indexation humaine, et à employer ces termes, soit tels quels soit après conversion en d'autres termes équivalents ou conceptuellement voisins, pour en faire des critères incorporés dans le fichier de recherche et utilisables pour retrouver le document »

Georges Van Slype, *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*, Paris : Les Editions d'organisation, 1987, pp.168-169.

² Elisabeth Kolmayer, « A. Les utilisateurs et l'OPAC », in *Offrir aux publics un catalogue en ligne*, éd. par Éliane Bernhart, La Boîte à outils (Villeurbanne : Presses de l'enssib, 1995), 15-27, <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.14163>.

³ Muriel Amar, *Les Fondements théoriques de l'indexation : une approche linguistique* (Paris : ADBS, 2000).

⁴ Adrian Staii, « Quelques remarques à propos des systèmes de recherche d'information et de traitement des connaissances », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2002, n° 1 (2002): 75-86, <https://doi.org/10.3917/enic.002.0075>.

⁵ Adrian Staii, *Architecture d'un système à base de connaissances pour la recherche d'information et d'indexation automatique des textes*. Thèse de doctorat, Grenoble, Université Stendhal, 2003.

⁶ Stéphane Chaudiron et Madjid Ihadjadene, « Évaluer les systèmes de recherche d'information. Nouveaux modèles de l'utilisateur », *Hermès, La Revue* 39, n° 2 (2004): 170-78, <https://doi.org/10.4267/2042/9479>.

⁷ Geneviève Boidin-Lallich, « Évolution des traitements informatiques et linguistiques pour la recherche d'information. Retour critique sur la place des techniques et des technologies en SIC » (Hermès-Lavoisier, 2013), 71-82, <https://hal.science/hal-00937259>.

⁸ Madjij Ihadjadene et Stéphane Chaudiron, « L'étude des dispositifs d'accès à l'information électronique : approches croisées », in *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information* (Paris, France: Hermès science publ. : Lavoisier, 2008), 183-207.

⁹ Brigitte Simmonot, *L'accès à l'information en ligne: moteurs, dispositifs et médiations* (Cachan: Hermès science publications-Lavoisier, 2012).

¹⁰ Même si l'équipe Sydo ne s'intéressait pas à la partie concernant l'interface d'interrogation, d'autres chercheurs s'y intéressaient déjà (voir notamment Pomian, 1990).

Joanna Pomian, *Statistiques et connaissances de structure. Application à la reformulation des requêtes documentaires*. Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 6, 1990.

¹¹ En plus du module d'indexation automatisée des données, un moteur de recherche comporte deux autres modules : un module de collecte automatique des données (robot collecteur) et un module de gestion des requêtes et de présentation des résultats, ce dernier module étant l'interface visible par un demandeur d'informations.

Il était donc constitué d'un analyseur morphosyntaxique permettant d'extraire les syntagmes nominaux des textes à indexer¹ et de les réécrire pour qu'ils se transforment en descripteur. Les bases théoriques de la méthode du groupe Sydo² se situent dans le courant générativiste Chomskien, même si l'objectif n'est pas de générer des phrases mais de considérer certains termes du texte comme descripteurs. La modélisation du système envisageait l'extraction syntaxique de syntagmes nominaux dans des phrases d'articles de presse essentiellement. Une fois ces syntagmes extraits, il fallait distinguer les syntagmes nominaux qui pouvaient être des candidats mots-clés pour les utiliser dans des requêtes d'interrogation. La grammaire transformationnelle permettait l'extraction et la réécriture (Berrendonner, 1983³ ; Metzger, 1988⁴).

Il y a deux types de règles dans ce type de grammaire : des règles syntagmatiques (appelés également règles de réécriture) et des règles transformationnelles. Par exemple : une règle de réécriture du syntagme nominal SN est : $SN = \text{det} * N$ pour un syntagme nominal comme *le chat*, *le* étant un déterminant (det) et *chat* un nom commun N. Il faut imaginer un nombre de règles important puisqu'un syntagme nominal peut aussi être constitué d'un nom propre, d'une expression comportant un nom avec un adjectif, etc.

Dans le contexte Sydo, l'indexation automatique utilise les mots du texte, en retranchant de cette liste les termes grammaticaux sans poids sémantique. A ce traitement rudimentaire s'ajoute un dictionnaire des mots et un module flexionnel. Ce module permet de ne stocker dans le dictionnaire qu'une forme verbale (par exemple l'infinitif), et qu'une forme nominale (par exemple la forme au singulier). Cette méthode s'appelle la lemmatisation. Elle se définit comme l'opération qui consiste à ramener les formes fléchies rencontrées dans un texte ou dans une requête à la forme canonique correspondante.

Le DEA m'a donc initiée à la conception d'un élément d'une future application de recherche d'information, application qui n'a jamais vu le jour. Je n'ai donc pas bénéficié d'une expérience de conception d'un projet informatique mais d'une exploration linguistique fine d'un algorithme, ayant poursuivi ma thèse avec Michel Leguern, plus axé sur des questions linguistiques comme moi d'ailleurs à l'époque.

¹ Le système imaginé est modélisé dans la thèse d'État de Jean-Paul Metzger (1988).

² Le groupe de recherche SYDO (Systèmes Documentaires), à son origine rassemblait des chercheurs des universités de Lyon, Grenoble (France) et Fribourg (Suisse). Au départ, les membres de ce groupe animé par les professeurs Alain Berrendonner, Richard Bouché, Michel Le Guern et Jacques Rouault se sont réunis très régulièrement entre 1979 et 1986 en coordonnant des travaux de recherches sur l'analyse documentaire orientées vers l'analyse linguistique automatique du français. Leurs travaux de recherche sont un édifice théorique pour la conception des systèmes d'indexation documentaires. Au moment de ma thèse, il n'y avait plus de réunion collective. Mes échanges se déroulaient avec les uns et les autres séparément. A cette époque, je n'avais pas conscience de cette distance et de l'essoufflement du projet. Seule l'équipe du Cersi a poursuivi le projet en l'appliquant à la langue arabe. En 2019, les projets sont plus en lien avec le laboratoire « Interactions, Corpus, Apprentissages et Représentations » (ICAR) et porté notamment par Mohamed Hassoun et Joseph Dichy. Voir par exemple la thèse de Mansour Alkahtani (2019) sous la direction de Mohamed Hassoun.

Mansour Alkahtani, *Une représentation sémantico-syntaxique des adjectifs prédicatifs en arabe et en français et leur traduction*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon2, 2019.

³ Alain Berrendonner, *Cours critique de grammaire générative* (Presses Universitaires de Lyon - Editions Universitaires de Fribourg, 1983).

⁴ Metzger, « Syntagmes nominaux et information textuelle ».

Le DEA comportait en plus d'un mémoire et de cours optionnels (programmation en Prolog¹, base de données) un tronc commun centré sur l'épistémologie des Sciences de l'information et de la communication.

Ce DEA était en cohabilitation avec les universités Lyon 2, Lyon 1, Lyon 3, Grenoble et l'ENSB. J'ai donc pu suivre avec intérêt les enseignements de Daniel Bounoux (1989)², de Bernard Miège (1989)³ et de Bernard Lamizet (1989)⁴ qui m'ont donné le goût de l'épistémologie tout en me donnant le vertige face à la diversité des champs couverts par cette discipline que je découvrais. Toutefois si ces enseignements n'ont pas alimenté directement mes années de thèse, ils m'ont été d'un grand secours pour assurer les cours d'épistémologie à l'IUT au département information communication⁵.

1.3. Une thèse essentiellement linguistique en indexation automatique m'ouvrant les portes de l'enseignement en documentation

Revenons au sujet de ma thèse (1994)⁶ qui est, comme je l'ai déjà dit très technique, puisqu'elle touche à la conception d'une partie de l'algorithme de l'équipe Sydo, à savoir celle qui construit des descripteurs à partir de syntagme nominal anaphorique. « *Il y a relation d'anaphore entre deux unités A et B quand l'interprétation de B dépend cruciallement de l'existence de A au point que l'on peut dire que l'unité B n'est interprétable que dans la mesure où elle reprend entièrement ou partiellement A* » (Milner, 1982, p. 18)⁷. L'intérêt de cette question dans un contexte d'indexation automatique vient du fait que les objets ou personnes cités plusieurs fois dans le texte sont candidats au statut de descripteurs. Il faut donc pouvoir retrouver l'antécédent de l'anaphore pour savoir à quel objet (ou personne) elle se réfère.

Je me suis intéressée aux syntagmes intégrant des déterminants possessifs anaphoriques en français (*son, sa, ses, leur, leurs*) dans le but d'obtenir un traitement automatique de ces déterminants possessifs pour redonner à ce syntagme son antécédent.

Par exemple : **Paul** se promène. **Son** chien est attaché. Son chien -> Le chien de Paul. De manière plus générale, le syntagme possessif se réécrit : Detposs N -> Le N de SNant

Paul est l'antécédent du déterminant possessif. La forme qui peut prendre le statut de descripteur est celle réécrite sous la forme : le chien de Paul. Les syntagmes avec un déterminant possessif comportent une forme vide qui ne prend sens qu'à l'aide d'une forme antérieure située dans le texte.

¹ Prolog signifie PROgrammation en LOGique. C'est un langage dit déclaratif, en ce sens qu'on ne décrit pas comme dans les langages traditionnels (dits procéduraux) une méthode (ou algorithme) de résolution, mais que l'on déclare les propriétés du problème, le système se chargeant lui-même d'appliquer une méthode de résolution. Laurent Audibert, Chapitre 3, Programmation logique : Prolog, 2007, Consulté le 15 septembre 2023, disponible sur : <https://laurent-audibert.developpez.com/Cours-Logique/?page=programmation-logique-prolog#:~:text=prolog%20signifie%20PROgrammation%20en%20LOGique,diff%C3%A9rentes%20propri%C3%A9t%C3%A9s%20d'un%20syst%C3%A8me.>

² Daniel Bounoux, *Vices et vertus des cercles : l'autoréférence en poésie et pragmatique* (Paris : La Découverte, 1989).

³ Bernard Miège, *La Société Conquise Par La Communication. Vol. 1. Logiques Sociales* (Grenoble : PUG, 1989).

⁴ Bernard Lamizet, « Une nouvelle communication : l'écran entre le texte et l'image », *Quaderni* 8, n° 1 (1989): 67-75, <https://doi.org/10.3406/quad.1989.2110>.

⁵ Cette dimension du DEA est le point de départ de mon investissement dans le travail conceptuel présenté dans le chapitre 3. Je le mentionne ici car c'est le seul espace où je parle de mes études.

⁶ Larroche, *Traitement linguistique des anaphores possessives en indexation automatique*.

⁷ Jean-claude Milner, *Ordres et raisons de langue* (Paris : Seuil, 1982).

Dans l'exemple et l'analyseur Sydo, seuls les déterminants possessifs traités sont uniquement des anaphores coréférentielles car le possessif et son antécédent se réfèrent au même objet.

De même, pour qu'un SN soit substitué par un SN possessif, il faut que ce SN soit de la forme le N1 de SN2 La matraque de Paul-> sa matraque.

Mon travail a consisté à trouver des régularités dans la manière d'utiliser les déterminants possessifs anaphoriques. En d'autres termes, j'ai cherché à trouver des constantes dans le rapport entre le possessif et l'antécédent. Pour ce faire, j'avais à ma disposition un corpus de texte de presse (les dépêches du 16 février 1988 et des articles du Monde du même jour) et non pas des textes fabriqués à partir d'une hypothèse de recherche.

Il est à noter, que le système proposé ne comportait pas d'outils permettant de tester les règles établies. En revanche, les chercheurs ont auparavant retenu un corpus d'articles de presse (ceux cités ci-dessus) qui permettait de tester les règles sur des cas produits par des locuteurs et dans un contexte particulier. En linguistique, les exemples sont souvent construits par le chercheur, mais cette équipe avait édicté comme règle de travailler sur des corpus de texte produits dans un contexte particulier.

Cette thèse m'a permis de déterminer que l'antécédent d'un possessif est souvent le sujet de la phrase précédente, même si les exceptions sont nombreuses¹. J'ai d'ailleurs étudié les cas qui ne fonctionnaient pas et je me suis rendu compte de la complexité du fonctionnement des anaphores (Perdicoyanni, 2009)² même si j'ai omis dans mes travaux l'aspect psychologique de la recherche d'information (Gardelle, 2019³).

Le système imaginé par Sydo n'a jamais été implémenté. Je n'ai donc pas pu intégrer mon algorithme au système Sydo, ni testé mes résultats auprès de futurs usagers. Je suis restée au stade de la conception.

Cette première expérience s'est poursuivie par des enseignements en recherche d'information, en indexation et en informatique documentaire lors de mes premières années d'IUT, ce qui m'a permis de mieux comprendre le contexte dans lequel s'intégrait le travail que j'avais réalisé. J'ai d'ailleurs aujourd'hui ajouté à ma culture numérique des éléments sur le fonctionnement des moteurs de recherche (Cardon, 2013⁴; Simmonot et al., 2009)⁵, les algorithmes (Cardon, 2015)⁶ et la recherche d'informations (Paganelli 2012⁷; Boubée, Tricot, 2017⁸).

¹ « L'indexation automatique est pertinente à 60% contre 95% pour l'indexation humaine » (Mabrouka El Hachani, « Indexation automatique, note de synthèse sous la direction de Mohamed Hassoun » (Enssib, 1997), p. 12, disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1643-l-indexation-automatique.pdf>.

J'ai atteint un pourcentage similaire avec mes règles.

² Hélène Perdicoyanni-Paléologou, « Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française », *Revue québécoise de linguistique* 29, n° 2 (9 décembre 2009): 55-77, <https://doi.org/10.7202/039441ar>.

³ Laure Gardelle, Caroline Rossi, et Laurence Vincent-Durroux, « La gestion de l'anaphore en discours : complexités et enjeux », *Cahiers de praxématique*, n° 72 (20 juin 2019), <https://journals.openedition.org/praxematique/5368>.

⁴ Dominique Cardon, « Dans l'esprit du PageRank: Une enquête sur l'algorithme de Google », *Réseaux* 177, n° 1 (2013): 63, <https://doi.org/10.3917/res.177.0063>.

⁵ Brigitte Simmonot, Gabriel Gallezot, et Cory Doctorow, *L'entonnoir: Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication* (Caen: C & F Éditions, 2009).

⁶ Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes ? Nos vies à l'heure du big data* (Paris : Seuil, 2015).

⁷ Céline Paganelli, *Une approche info-communicationnelle des activités informationnelles en contexte de travail : Acteurs, pratiques et logiques sociales*. Mémoire d'habilitation, Grenoble, Université de Grenoble, 2012. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00776667>.

⁸ Nicole Boubée et André Tricot, *Qu'est-ce que rechercher de l'information ?* (Presses de l'enssib, 2017).

Enfin l'anaphore est en lien avec la coréférence (Schneedecker, 2019)¹, notion que je viens de réinterroger pour décrire les dénominations des membres des collectifs de travail.

Ma difficulté pour comprendre la discipline SIC au début de ma carrière est due à mon entrée tardive dans cette discipline. Même si j'ai été formée en SIC lors de mon DEA, avoir choisi un directeur de thèse en linguistique n'a pas facilité ma compréhension et mon intégration dans la discipline² même si j'avais intégré l'équipe Ersico, équipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication, dirigée par Jean-Paul Metzger lors de ma thèse³. Cette difficulté explique en partie mon intérêt pour le projet éditorial présenté dans le chapitre 3.

D'ailleurs, je conserve encore aujourd'hui un intérêt pour la conception et plus particulièrement pour les projets de conception, ce que nous allons voir dans le paragraphe suivant.

2. Dépasser l'approche technocentrée dans les projets de conception

2.1. De l'indexation à la recherche d'information par les moteurs de recherche

J'ai approfondi pendant ma thèse un aspect de l'indexation, laissant sous-entendre que le mot-clé extrait du texte recouvre le mot-clé qui représente la question de l'utilisateur. Ce recouvrement n'est possible que si l'on considère l'indexation comme la recherche d'un monde commun entre les auteurs des textes et celui qui recherche de l'information.

L'indexation participe à la mise en document d'un texte qui consiste à extraire le texte d'une situation d'énonciation initiale où un auteur s'adresse à ses lecteurs pour le réintroduire dans un autre espace d'interprétation où l'énonciateur indexeur appose des mots-clés représentatifs du contenu de document au regard d'une collection documentaire (Amar, 2000)⁴.

J'ai expérimenté cette indexation manuelle en participant à un premier projet collectif qui consistait à proposer une méthode de conception de produits hypermédias (Dupont, Vidalenc, 1998)⁵ dans laquelle se posait la question du repérage de ces produits. J'ai comparé les métadonnées descriptives de cd-roms de banques de données culturelles tout en proposant d'ajouter de nouvelles métadonnées de description de contenu. J'ai notamment proposé une rubrique *parcours de lecture* pour spécifier les modes de navigation possibles, information inexistante sur les notices consultées en 1997 (Larroche, Vidalenc, 1999)⁶. J'avais consulté essentiellement des cd-roms pédagogiques et informationnels entre autres :

¹ Catherine Schneedecker, « De l'intérêt de la notion de chaîne de référence par rapport à celles d'anaphore et de coréférence », *Les cahiers de praxématique*, n°72, (20 juin 2019), <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02317889>.

² J'ai été qualifiée en linguistique en 1995 et j'ai obtenu la qualification en 71^{ème} section l'année suivante.

³ A cette époque, il n'y avait pas d'école doctorale.

⁴ Amar, *Les Fondements théoriques de l'indexation : une approche linguistique*.

⁵ Ce projet démarré en 1996 concevait un prototype de produit encyclopédique multimédia où les auteurs géographiquement éloignés pouvaient alimenter l'encyclopédie et où l'utilisateur-rechercheur pouvait naviguer et interagir de manière fluide avec l'interface.

Olivier Dupont et Isabelle Vidalenc, « Knowledge transfer in the field of telematics, in a didactic communicational context realized with hypermedia support », in *Structures and relations in Knowledge Organization* (Würzburg: Ergon-Verlag, 1998), 319-27.

⁶ Valérie Larroche et Isabelle Vidalenc, « Structuration de documents hypermédias et indexation », in *L'indexation à l'ère d'Internet, Actes du congrès ISKO France, Lyon, 21-22 octobre 1999* (Villeurbanne : Enssib, 2001), 57-64.

- *Versailles : complot à la cour du roi*¹ (Latrive, Peyret, 1996)² qui comportait d’abord un parcours ludique et était classé dans la catégorie des jeux
- et *Opération Teddy Bear*³ (Beaudry, 2019)⁴ qui mettait en avant une scénographie sous forme de bande dessinée.

Ces deux objets posaient des questions de classement car leur contenu hybride les plaçait dans un genre à la fois historique et ludique tout en étant pédagogique. Ce premier projet m’a ouvert aux environnements multimédia et aux systèmes d’information en ligne portant sur des produits. Avant cette expérience, j’avais surtout utilisé les catalogues de bibliothèque.

Revenons à l’indexation automatique étudiée du point de vue du groupe Sydo, projet dans lequel s’intégrait mon travail de thèse. L’indexation correspond dans ce cadre à un principe d’extraction de terme différent d’une indexation humaine où l’indexeur sélectionne des termes qui synthétisent le contenu d’un texte. Pour Muriel Amar, l’indexation envisagée dans le projet Sydo comporte un intérêt pour l’appariement. Le système ne se contente pas de relever les syntagmes nominaux, il rapproche ceux qui réfèrent au même objet, notamment avec les systèmes de coréférence mis en avant par notre analyse des déterminants possessifs et la lemmatisation. Il prend en compte des objets du discours pour concevoir une liste de candidats mots-clés qui tient notamment compte de la fréquence d’un mot dans le texte.

Par ce travail, les mots-clés ont un statut de donnée formelle. En effet, ils s’intègrent à un traitement algorithmique où la donnée est dotée d’une certaine autonomie. Le principe d’appariement avec le mot-clé d’un usager transforme le statut de la donnée en une donnée culturelle intelligible. Si l’usager est resté une notion théorique pendant ma thèse, il est devenu beaucoup plus concret quand j’ai été confrontée aux interfaces d’interrogation et à l’enseignement du fonctionnement des moteurs de recherche auprès des étudiants de première année d’IUT. Si aujourd’hui les interfaces de recherche d’informations font partie des outils communs d’un internaute, elles étaient émergentes au début des années 90 : AltaVista, le premier moteur de recherche capable d’indexer des pages web fut mis en ligne en 1995.

Ces interfaces ont modifié mon regard sur le principe d’appariement, la donnée formelle devenant aussi une donnée culturelle, intelligible et intégrée au monde cognitif de l’usager. En effet l’interface demande à l’usager de traduire son besoin en mots-clés pour que le système puisse comparer ses mots-clés à l’index des mots-clés conçu par l’indexation automatique (dans le système Sydo) effectuée sur les documents. « *Si on se déplace vers la logique de l’usager, une connaissance minimale du traitement de l’information devrait faciliter la recherche d’informations. C’est le travail de médiation qui vient atténuer la rigueur d’une normalisation et rendre perméable la frontière entre le concepteur du produit d’information et son récepteur, et ce, dans le but d’une meilleure communication* » (Liquète et al., 2010)⁵. Des activités

¹Sébastien Siraudeau, *Versailles 1685 : Complot à la cour du Roi Soleil*, Cryo Interactive, Canal + MultiMedia, 1996.

²Florent Latrive et Emmanuelle Peyret, « Versailles story. « Versailles, complot à la cour du Roi-Soleil » projette le joueur en 1685, dans un château en images de synthèse, à la précision historique étonnante. Un CD-Rom d’un genre nouveau, entre culturel et ludique, fruit de la mise en commun d’univers éloignés l’un de l’autre: le musée et le jeu vidéo. », *Libération*, 25 octobre 1996, sect. Economie, https://www.liberation.fr/ecrans/1996/10/25/versailles-story-versailles-complot-a-la-cour-du-roi-soleil-projette-le-joueur-en-1685-dans-un-chate_183919/.

³Edouard Lussan, *Opération Teddy Bear*, Index+/Flammarion, 1996.

⁴Julien Baudry, « Édouard Lussan. Opération Teddy Bear : L’ère de la bande dessinée interactive », in *Cases-pixels : Une histoire de la BD numérique en France*, Iconotextes (Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2019), 284-86, <https://doi.org/10.4000/books.pufr.15765>.

⁵Vincent Liquète, Isabelle Fabre, et Cécile Gardiès, « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? », *Les Enjeux de l’information et de la communication*, n° 2 (2010) : 43-57, <https://doi.org/10.3917/enic.hs02.0300>.

d'accompagnement des publics, qu'elles soient les fruits de professionnels ou de dispositifs numériques de médiation participent à la recherche d'informations. Je reviendrai sur la notion de médiation dans le chapitre 2.

Les enseignements que j'ai donnés au début de ma carrière en 1997¹ permettaient aux étudiants de comprendre les logiques d'indexation et de conception des requêtes booléennes. Les modules d'interrogation, notamment ceux des bases de données spécialisées, étant bien moins ergonomiques et performants que ceux d'aujourd'hui. Ils demandaient une expertise que les étudiants formés dans les Diplômes Universitaires de Technologie (DUT) en documentation possédaient à la sortie de leur formation. Ils acquéraient aussi un savoir-faire pour accompagner un usager à la traduction de sa question en requête adaptée au contenu de la banque interrogée. J'ai donc découvert les principes de la littératie par le biais des interfaces d'interrogation qu'elles soient liées à des catalogues de bibliothèques en ligne (souvent présentés sous la forme de l'acronyme OPAC pour *Online Public Access Catalog* en anglais) (Kolmayer, 1995)² ou à d'autres banques de données professionnelles.

J'ai donc élargi mon intérêt initial pour la description des contenus à la complexité de l'activité de recherche d'informations (Paganelli, 1997³ ; Chaudiron, Ihadjadene, 2004⁴) tant du point de vue des concepteurs que de l'utilisateur (Chaudiron, 2004)⁵, que celui-ci soit un internaute grand public ou un professionnel d'un secteur spécialisé.

J'ai aussi réintégré l'apprentissage des principes de la recherche d'information à l'e-réputation, notamment dans un contexte de recrutement (Larroche, 2010⁶, 2014⁷). Les moteurs de recherche, les plateformes d'avis, les réseaux sociaux véhiculent l'e-réputation des entreprises, des marques, des produits ou des particuliers. Elle se définit comme l'image véhiculée à la fois par celui qui construit son identité numérique et par ceux qui écrivent des commentaires, qui échangent ou qui transfèrent des discours sur le web. Le diagnostic d'e-réputation se construit par des recherches sur le web et par une veille régulière. En effet, les recruteurs traquent les profils des candidats par l'intermédiaire des médias sociaux professionnels (LinkedIn notamment) et des cvthèques. Ces bases de données sont dotées de moteurs de recherche performants tout en permettant d'échanger avec les candidats. J'y reviendrai dans le chapitre suivant.

S'ajoute à la difficulté de concilier l'indexation du texte à l'indexation de la question⁸, une réflexion sur le mode de présentation de la réponse et l'ordre de visualisation des réponses.

¹ Voir dans mon CV la partie liste des enseignements, notamment ceux de la rubrique Gestion professionnelle de l'information et ceux de la rubrique recherche d'informations et veille.

² Elisabeth Kolmayer, « A. Les utilisateurs et l'OPAC », in *Offrir aux publics un catalogue en ligne*, éd. par Éliane Bernhart, La Boîte à outils (Villeurbanne : Presses de l'enssib, 1995) 15-27, <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.14163>.

³ Céline Paganelli, *La recherche d'information dans des bases de documents techniques en texte intégral : étude de l'activité des utilisateurs*. Thèse de doctorat, Grenoble, Université Stendhal, 1997.

⁴ Chaudiron et Ihadjadene, « Évaluer les systèmes de recherche d'information ».

⁵ Stéphane Chaudiron, « La place de l'utilisateur dans l'évaluation des systèmes de traitement de l'information », in *L'évaluation des systèmes de traitement de l'information* (Hermès, 2004), 287-310, <https://hal.science/hal-02568779>.

⁶ Valérie Larroche, « L'incidence des réseaux sociaux sur la stratégie de visibilité numérique des recruteurs et des candidats en communication », in *17ème congrès de la SFSIC* (Dijon, 2010), 114-22, <https://hal.science/hal-00610036>.

⁷ Valérie Larroche, « Les médiateurs de confiance comme gage de crédibilité des candidats : Le cas des réseaux sociaux professionnels numériques », in *Regards croisés sur un phénomène émergent : L'e-reputation*, par Christophe Alcantara (Paris : Gualino Editions, 2014), 145-56.

⁸ L'interface de recherche fait partie des Interface Homme Machine (IHM ou en Anglais HMI Human Machine Interface) qui permet aux humains d'interagir avec les machines.

Les moteurs de recherche permettent à un internaute de trouver à tout moment l'information dont il a besoin. Ils s'appuient sur des bases de données pour fonctionner (Flichy, Parasie, 2013)¹. A la suite de l'analyse et du traitement de la requête, un module de présentation des résultats permet de visualiser une liste de références classées en fonction d'un algorithme de pertinence.

Le groupe Google possède parmi ses services un moteur de recherche populaire qui met à disposition des informations secondaires puisqu'il signale dans ses pages de résultat des références de pages web. En fonction d'une requête saisie par l'internaute, l'algorithme sélectionne dans un index les références qui répondent à celle-ci. Les résultats sont présentés selon des critères de pertinence déterminés par ce même algorithme. Le *page rank*² est un des critères de pertinence qui comporte une dimension statistique pour classer les résultats. Il s'inspire aussi de la sociométrie « *qui va réunir psychologie et mathématique des graphes autour des propriétés de la forme réseau* (Cardon, 2013, p. 67)³. Le *page rank* ne permet pas de sélectionner les références les plus citées mais l'algorithme doit permettre « *de dégager parmi tous, ceux qui sont reconnus par les autres comme des experts pour que leur vote ait davantage de poids* » (*ibid.*, p. 74). On passe d'une logique de réputation à une logique de popularité. Les mesures de réputation sont aujourd'hui obtenues par des calculs algorithmiques produits par des plateformes d'avis, des sites de notation ou d'analyse des traces de navigation sur les médias sociaux.

Par ces éléments, j'attire l'attention sur le fait que le classement des résultats à partir d'une notion de pertinence demande de s'interroger sur les variables qui permettent de la calculer, la popularité n'étant pas toujours un critère pertinent quand on sort d'une logique commerciale.

Se pose alors la question pour celui qui interroge les moteurs de recherche⁴ de la pertinence des réponses vis-à-vis de son questionnement, et non pas vis-à-vis des critères de l'algorithme, question qui se pose avec acuité aujourd'hui avec le développement des nouveaux algorithmes conversationnels⁵ que certains moteurs comme Bing ont intégrés à leur interface de recherche.

Si les réponses apportées par un moteur de recherche demandaient déjà la vigilance de l'internaute quant à la validité et la fiabilité des discours, les réponses d'un agent conversationnel vont demander d'y ajouter une importante vigilance sur les collections qui constituent le corpus interrogé et un travail de questionnement pour obtenir une réponse adaptée.

Ces interrogations dépassent les préoccupations des concepteurs du moteur de recherche et élargissent le propos à l'activité cognitive de l'internaute et à la nécessité de médiateurs (Simmonot, 2012)⁶ pour s'interposer entre le moteur ou l'agent conversationnel et l'internaute, surtout dans le cas où les résultats sont intégrés à un processus d'appropriation des connaissances.

¹ Patrice Flichy et Sylvain Parasie, « Présentation », *Réseaux* n° 178-179, n° 2 (1 juillet 2013): 9-19, <https://doi.org/10.3917/res.178.0009>.

² Sergey Brin et Lawrence Page, étudiants à l'Université Stanford (États-Unis), ont utilisé l'information des liens entre les pages pour mesurer l'importance des sites, et être alors capable de classer correctement les résultats d'une recherche de mots-clés. Cet algorithme s'appelle le « PageRank ».

³ Dominique Cardon, « Dans l'esprit du PageRank », *Réseaux* n° 177, n° 1 (1 avril 2013): 63-95, <https://doi.org/10.3917/res.177.0063>.

⁴ Matteo Duò, « 22 moteurs de recherche alternatifs à utiliser en 2023 », 10 mai 2023, consulté le 17 septembre 2023, disponible sur : <https://kinsta.com/fr/blog/moteurs-recherche-alternatifs/#1-bing>

⁵ Je pense notamment à l'algorithme *Generative AI* qui génère de nouveaux contenus à partir de contenus existants.

⁶ Simmonot, *L'accès à l'information en ligne*.

Le point de vue sur le moteur s'étend à ceux d'autres acteurs pour prendre une approche dispositive, moins technocentrée.

2.2. Le moteur de recherche : d'un dispositif d'information secondaire à l'éditorialisation de contenus primaires

Le principe d'un moteur de recherche associé à la fourniture de texte intégral, ligne directrice de l'algorithme conçu par l'équipe Sydo, dépasse le rendu d'une liste de références pour donner accès directement au texte intégral. Même si lors de ma thèse, je suis restée concentrée sur l'algorithme, un cd-rom contenant les articles de l'année a été publié pour la première fois en 1993 (Pasquier, 1993)¹, me donnant enfin l'occasion de matérialiser un exemple d'interface d'interrogation susceptible d'être ajouté à l'analyseur Sydo. Ceci m'a permis de rendre plus tangible la notion de descripteur et de voir concrètement une présentation des résultats. Il est vrai qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui que je n'avais pas de représentation très claire de l'utilisateur, ni de son comportement vis à vis de l'interface au début de ma thèse.

Dès mon intégration à l'IUT au département information communication en 1997, j'ai conçu un programme d'enseignement pour saisir des requêtes complexes dans des bases de données ou dans les pages indexées par les moteurs de recherche. Leurs interfaces sont construites sur la base d'une simulation de dialogue entre l'utilisateur et le système informatique (Rouault, Manes gallo, 2003)². Les bases de données et les moteurs de recherche illustrent le dispositif info-communicationnel de Viviane Couzinet (2009)³ où l'interface est une médiation permettant à l'utilisateur de naviguer dans un espace d'information social tout en permettant à la machine d'interpréter les informations saisies par l'internaute sous forme de données.

La présentation des résultats d'une requête suppose un classement des réponses en fonction de critères définis par un algorithme de tri et par une éditorialisation des réponses. L'algorithme de tri de Google classe les résultats en fonction de la popularité d'une page définie entre autres par le Page Rank. Ce dernier calcule un score pour chaque page web en analysant la quantité et la qualité des liens qui y réfèrent (Brin, Page, 1998⁴; Cardon, 2013⁵), contraignant les producteurs de page à respecter les principes de SEO (Search Engine Optimization) pour être mieux positionnés dans les moteurs. Quant à l'éditorialisation des résultats, elle se définit comme « *la manière dont ces derniers sont sélectionnés, collectés et mis en page pour leur présentation. Sur le Web, l'éditorialisation suppose la composition de pages réunissant un ensemble de (fragments de) textes, voire d'images fixes ou animées, et de liens menant à d'autres contenus* » (Simonnot, 2016)⁶. La présentation des résultats par les moteurs Web est régie par une certaine standardisation où se succèdent des liens accompagnés de courts descriptifs, ordonnés selon des critères inscrits dans les algorithmes. A cette liste de liens externes, s'ajoute aujourd'hui dans le moteur Google une réponse sous forme de fiche

¹ M. H. du Pasquier, « Le monde sur CD-Rom », 1 janvier 1993, <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-05-0100-009>

² Jacques Rouault et Maria Caterina Manes Gallo, *Intelligence Linguistique : Le couple sémantique - pragmatique et le calcul du sens des énoncés élémentaires* (Paris : Hermès science, 2003).

³ Viviane Couzinet, *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires*, Systèmes d'information et organisations documentaires (Lavoisier-Hermès-sciences, 2009).

⁴ Emmanuel Brin et Lawrence Edward Page, « The Anatomy of a Large-Scale Hypertextual Web Search Engine », *Computer Networks and ISDN Systems*, n° 30 (1998): 107-17.

⁵ Cardon, « Dans l'esprit du PageRank », 2013.

⁶ Brigitte Simonnot, « Place des moteurs de recherche dans l'éditorialisation du Web », *Communication & langages* 188, n° 2 (2016): 45-59, <https://doi.org/10.3917/comla.188.0045>.

d'information élaborée par le moteur grâce au Knowledge graph¹. Lorsque des entités personnes, lieux, entreprises ou objets appartiennent au Knowledge Graph, Google génère une réponse sous forme de fiche générée automatiquement à partir des contenus disponibles en ligne.

Aujourd'hui Bing ChatGPT est une application IA accessible depuis le moteur Bing de Microsoft qui fournit automatiquement du texte rédigé suscitant de fortes controverses dans l'espace public (Baudoin, Velkovska, 2023)². Le travail invisibilisé d'annotation ou d'anonymisation des textes soumis à l'algorithme (Girard-Chanudet, 2023)³ rejoint des éléments de ma thèse liés à l'indexation et au document original joint à cette autobiographie.

A ces trois fonctionnalités qui caractérisent un moteur, création d'index, interface d'interrogation, présentation des résultats, l'assimilant à un outil d'accès à l'information, s'ajoutent des fonctions médiatiques (Simmonot, 2012)⁴ et éditoriales. L'audience des moteurs est mesurée et le moteur se transforme en dispositif d'information primaire en produisant des contenus sur son site. Certains de ces contenus sont produits par des algorithmes, notamment l'openGraph pour Google, et ChatGPT Open Ai pour Bing, d'autres sont écrits par des rédacteurs web de Google, si je reste sur cet exemple. Les informations concernant les autres services de Google sont rédigées par des rédacteurs web et accessibles dans la rubrique à propos⁵.

A une éditorialisation automatique où des textes extraits d'autres textes sont enrôlés pour produire une nouvelle publication, ce que Salaün désigne par le terme de redocumentarisation (Salaün, 2007)⁶, une éditorialisation que je qualifie de rédaction web engage des rédacteurs humains à l'écriture d'articles. Cette forme rédactionnelle s'hybride au moteur de recherche dans certains portails lui donnant une forme de dispositif info-communicationnel primaire (Couzinet, 2009). Le terme de portail est une bonne métaphore pour décrire ces portes d'entrée vers la recherche d'informations, l'accès à des produits et à des services associés à des vidéos, des livres, des documents patrimoniaux numérisés, des ventes aux enchères par exemple. La redocumentarisation implique un travail de contextualisation nécessaire lorsque des extraits de discours circulent dans l'espace numérique (Larroche, 2017)⁷.

Les portails sont finalement des médias par la visibilité qu'ils procurent aux références, par les contenus originaux qu'ils proposent sur le site et par les autres services auxquels ils donnent accès. La messagerie électronique, une météo personnalisée, des outils de calcul et de simulation de la consommation énergétique sont des exemples de services que l'on peut trouver sur un portail de contenus généralistes. Ce sont des médias qui possèdent une fonction de signalement des contenus produits par d'autres tout en intégrant des pages de contenus produites par le media lui-même. Google, par exemple, est un média désigné sous le terme d'infomédiaire, qui extrait et classe, à l'aide d'un algorithme, « *des contenus d'actualité particulièrement nombreux et dispersés afin de proposer aux internautes une information à la*

¹ OpneGraph repose sur des technologies du web sémantique, ce qui permet d'intégrer certains objets à des graphes sémantiques.

² Valérie Beaudouin et Julia Velkovska, « Enquêter sur l'«éthique de l'IA» », *Réseaux* 240, n° 4 (2023): 9-27, <https://doi.org/10.3917/res.240.0009>.

³ Camille Girard-Chanudet, « “Mais l'algo, là, il va mimer nos erreurs !”. Contraintes et effets de l'annotation des données d'entraînement d'une IA », *Réseaux* 240, n° 4 (2023): 111-44, <https://doi.org/10.3917/res.240.0111>.

⁴ Simmonot, *L'accès à l'information en ligne*.

⁵ Voir <https://about.google/>

⁶ Salaün, « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information ».

⁷ Valérie Larroche, « Les portails de données ouvertes dans les smarcities : des médiations sous forme de document ? », in *Le document ? Actes du 20^e Colloque international sur le Document Numérique (CiDE.20)*, éd. Par M. Hassoun et al. (Europia Productions, 2017), 161-73, <https://hal.science/hal-01612989>.

fois exhaustive et personnalisable » (Rebillard, Smyrnaio, 2010, p. 165)¹ tout en y associant du contenu rédigé reproduit ou original.

La description d'un contenu numérique relève finalement de l'éditorialisation définie non pas comme « *la manière dont nous produisons des connaissances en utilisant des outils numériques [mais comme] la manière dont nous produisons des connaissances à l'âge du numérique ou, mieux, dans une société numérique* », et plus précisément, comme « *l'ensemble des dynamiques qui produisent et structurent l'espace numérique* » (Vitali-Rosati, 2016)². Les contenus sont alors un assemblage de contenus produits par des algorithmes, des contenus inédits et des contenus rédigés par d'autres et reproduits. Les sites institutionnels, auxquels je me suis intéressée allient aussi des contenus modulaires, créatifs, algorithmiques et reproduits. Cette forme hybride est aussi liée au développement des logiciels de gestion de contenus qui facilitent la production de tels contenus. L'énonciation éditoriale (Souchier, 1996³ ; Jeanneret, Souchier, 2005⁴ ; Siguier, 2021⁵) est un objet d'analyse intéressant pour connaître l'origine des contenus et leur écriture (Souchier et al., 2019)⁶.

Le portail est donc un agencement techno-sémiotique conçu par des énonciateurs multiples. Je me suis intéressée à la manière dont l'éditorialisation valorise des contenus culturels, patrimoniaux et scientifiques et aux savoirs et savoir-faire qu'ils nécessitent (Larroche, Schöpfel, 2020⁷ ; Larroche, Fauchié, 2021)⁸.

Une analyse sémiotique et matérielle développe le point de vue des concepteurs et de leur commanditaire. Le concept d'éditorialisation caractérise donc l'articulation de la production de contenus, les dimensions techniques et communicationnelles. S'y ajoute la dynamique des échanges contemporains en sciences humaines. L'éditorialisation apparaît comme un ensemble d'actions collectives et individuelles qui a lieu dans un environnement numérique en ligne et qui structure une façon de comprendre, d'organiser et d'interpréter le monde. La volonté de comprendre l'appropriation des formes documentaires selon les cadres sociaux qui leur donnent sens (Maury, Kovacs, 2014)⁹ implique de prendre en compte le point de vue de l'utilisateur. Dans ce contexte, les dispositifs info-communicationnels répondent à un besoin d'information. Le dispositif, par un processus interactif entre un système informatisé - composé principalement

¹ Franck Rebillard et Nikos Smyrnaio, « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne. Les cas de google, wikio et paperblog », *Réseaux* 160-161, n° 2-3 (2010) : 163-94, <https://doi.org/10.3917/res.160.0163>.

² Marcello Vitali Rosati, « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? », *Sens Public*, (2016), <http://www.sens-public.org/article1184.html>.

³ Emmanuël Souchier, « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique », *Communication & Langages* 107, n° 1 (1996) : 105-19, <https://doi.org/10.3406/colan.1996.2662>.

⁴ Yves Jeanneret et Emmanuël Souchier, « L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran », *Communication & Langages* 145, n° 1 (2005) : 3-15, <https://doi.org/10.3406/colan.2005.3351>.

⁵ Marine Siguier, « Énonciation éditoriale », *Publicationnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, (blog), 2021, <https://publicationnaire.huma-num.fr/notice/enonciation-editoriale/>.

⁶ Emmanuël Souchier et al., *Le numérique comme écriture: théories et méthodes d'analyse*, Codex (Malakoff : Armand Colin, 2019).

⁷ Valérie Larroche et Joachim Schöpfel, « L'éditorialisation des savoirs et l'Open Access au cœur de l'expertise. À l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) », *I2D - Information, données & documents* 2, n° 2 (2020) : 20-27.

⁸ Valérie Larroche et Antoine Fauchié, « Quel régime de conception pour les communs éditoriaux ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 23 (1 septembre 2021), <https://doi.org/10.4000/rfsic.11994>.

⁹ Yolande Maury et Susan Kovacs, « Étudier la part de l'humain dans les savoirs : les Sciences de l'information et de la communication au défi de l'anthropologie des savoirs », *Études de communication*, n° 42 (1 juin 2014) : 15-28, <https://doi.org/10.4000/edc.5655>.

d'une interface¹ et d'une base de données - et un utilisateur, renvoie des informations pertinentes contenues dans la base. En SIC, les chercheurs ont notamment modélisé le processus d'une recherche et défini des modèles de comportement informationnel (Chaudiron, Ihadjadene, 2010)². Le portail est conçu pour prendre en charge la médiation avec un internaute et il ne peut être analysé de manière pertinente par un chercheur qu'en situation d'usage (Després-Lonnet, 2014, p. 11)³. C'est ce que je développerai dans la partie 3.

2.3. Dimension info-communicationnelle du projet

L'analyse sémiotique que je viens de présenter a souvent été motivée par des analyses de l'existant, intégrant cette préoccupation à une logique projet. Ce fut le cas lorsque nous avons envisagé la conception d'un portail communautaire (Larroche, Lux, 2007)⁴ et que nous avons proposé une analyse des usages lors du projet de conception d'un portail de mise à disposition de données ouvertes⁵ (Paquienseguy, Dymytrova, 2017⁶ ; Larroche, 2017⁷).

Même si cette notion de projet était présente lors de ma thèse, le terme ne recouvrait que la partie conception et le collectif associé était de l'ordre de l'imaginaire pour moi. L'équipe du projet était représentée à mes yeux par la thèse de Jean-Paul Metzger et par des chercheurs de l'équipe Sydo que je rencontrais individuellement. Le premier représentant était mon directeur de thèse, Michel Le Guern, les autres des enseignants chercheurs dont j'avais suivi les enseignements en DEA, Richard Bouché et Jean-Paul Metzger avec qui je discutais souvent puisqu'il m'avait acceptée dans son laboratoire de recherche Ersico. J'avais rencontré Alain Berrendonner à Fribourg et je côtoyais quelques anciens doctorants, dont Isabelle Vidalenc (1989)⁸ et Marcelo de Brito (1991)⁹, dont les thèses se basaient aussi sur le système développé par l'équipe Sydo. J'avais l'impression d'être la seule à regretter l'absence de prototype, les autres semblaient s'en accommoder. Avec le recul, l'équipe avait dû avoir une vie avant mon arrivée, mais elle n'existait plus vraiment lors de ma thèse. Aucune réunion ne me permettait de matérialiser cette équipe, sa seule existence provenait de son nom, l'équipe Sydo. Mon directeur, linguiste, semblait apprécier les thèses appliquées à des corpus d'articles de presse, et nos réunions dans son salon ne m'ont pas permis de matérialiser le groupe¹⁰. Sans être capable de le formuler sous cette forme à l'époque de ma thèse, j'aurais aimé pouvoir tester un outil en

¹ L'interface utilisateur, c'est ce qui fait le lien entre l'humain et la machine. C'est « le produit fini » présenté à l'internaute qui lui permet de naviguer aisément sur un site web, une base de données, et autres produits numériques. Elle coordonne les interactions homme-machine et fait partie du design industriel.

² Stéphane Chaudiron et Madjid Ihadjadene, « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles », *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 35 (1 décembre 2010) : 13-30.

³ Marie Després-Lonnet, *Temps et lieux de la documentation : transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet*. Mémoire d'habilitation, Lille, Université de Lille, 2014. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01094789>.

⁴ Valérie Larroche et Isabelle Lux, « Un portail communautaire : sa construction collective dans un environnement pédagogique » (XIII^e Colloque National de la Recherche des IUT, CNRIUT, Thionville Yutz, 2007), <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02864998>.

⁵ Ce projet est détaillé en paragraphe 3 de ce chapitre.

⁶ Françoise Paquienseguy et Valentyna Dymytrova, « Livrable 1.2 Analyse de portails métropolitains de données ouvertes à l'échelle internationale », Rapport de recherche. EA 4147 Elico, janvier 2017), <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01449348>.

⁷ Larroche, « Les portails de données ouvertes dans les smarcities ».

⁸ Isabelle Vidalenc-Sabourin, *Traitement automatique des anaphores en français : étude linguistique préalable*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 2, 1989.

⁹ Marcilio de Brito, *Réalisation d'un analyseur morpho-syntaxique pour la reconnaissance du syntagme nominal : utilisation des grammaires affixes*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 1, 1991.

¹⁰ J'avais demandé à Jean-Paul Metzger de m'accepter dans son équipe Ersico pour rencontrer d'autres chercheurs et d'autres doctorants, mais je ne travaillais sur aucun projet avec eux.

situation (Ganascia, 2006)¹, voire le faire fonctionner avec des usagers, ce que j'ai pu réaliser vingt ans plus tard dans le projet ANR OpenSensingCity (Larroche, Dymytrava, 2018)².

Le projet a pris un autre sens quand je suis arrivée à l'IUT, les étudiants devant travailler en groupe pour répondre à la demande d'un commanditaire. Les projets consistaient notamment en la réalisation d'événements (remise des diplômes, événement organisé pour une récolte de fonds à l'Unicef), en l'alimentation de bases de données, en la réorganisation d'un petit centre, tâches qu'ils réalisaient pendant deux ans à raison d'une demi-journée par semaine au sein d'une organisation associative ou publique. Au bout de deux ans, le projet donnait lieu à une réalisation concrète et le groupe constitué de quatre-cinq étudiants apprenait à vivre et à travailler collectivement, un des buts pédagogiques recherchés par cette activité.

C'est quelques années plus tard lorsque j'ai envisagé une étude de cas imaginée avec plusieurs enseignants que j'ai expérimenté les études de faisabilité et pris la mesure de la dimension stratégique des projets, préalable indispensable à la réalisation d'une action ou d'un prototype. Envisager de concevoir un portail de démocratie participative (Larroche, Lux, 2007)³ a demandé la participation des étudiants à une phase d'avant-projet (Gautier, Lenfle, 2004)⁴. Le projet a alors pris une signification temporelle et est devenu plus tangible même si les livrables ne donnaient pas lieu à un prototype mais à des rapports écrits et des communications orales (Piponnier, 2021)⁵. De son côté la notion d'équipe a elle aussi été plus réelle du fait de la collaboration, d'un partage des tâches et de décisions collégiales.

Cette vision stratégique du projet se poursuit encore aujourd'hui puisque je suis responsable de l'unité d'enseignement *gérer un projet* pour les bibliothécaires en formation à l'Enssib⁶. Un projet se matérialise par des livrables discursifs utiles à la prise de décision du comité de pilotage constitué par le commanditaire. Cette posture est utile à des futurs cadres. Le projet se concrétise par des études de faisabilité où l'analyse du contexte et l'étude de l'existant sont incontournables. Ces études relèvent parfois d'analyse sémiotique (Pignier, 2009)⁷ lorsqu'il s'agit de modifier un site web et de proposer le cahier des charges de sa conception ou de sa rééditorialisation ou d'envisager la conception d'un prototype (Paquienseguy, Dymytrava, 2017)⁸.

L'autre élément important pour incarner le projet est la présence d'un chef de projet. Lors de ma première expérience lors de ma thèse, je suis bien incapable d'associer une personne incarnant le projet. Pour moi c'est la thèse de Jean-Paul Metzger qui m'a permis d'envisager la mienne dans un cadre collectif que j'ai assumé sans conviction. L'un des membres du jury,

¹ Jean-Gabriel Ganascia, Line Garnero, et Marie-Claude Gaudel, « Plan d'ensemble », in *Communication et connaissance : Supports et médiations à l'âge de l'information*, Sciences et Techniques de l'Ingénieur (Paris : CNRS Éditions, 2006), 9-22, <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.30633>.

² Valérie Larroche et Valentyna Dymytrava, « L'apport des SIC aux projets Open Data : pour une meilleure prise en compte des réutilisateurs dans la conception des outils de traitement des data », *Communication & Organisation*, Pratiques de la communication et Big Data -, Communication&Organisation, n° 54 (décembre 2018): 69-80, <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.6818>.

³ Larroche et Lux, « Un portail communautaire ».

⁴ Frédéric Gautier et Sylvain Lenfle, « Chapitre 1 L'avant-projet : définitions et enjeux », in *Faire de la recherche en management de projet* (Paris : Vuibert, 2004), http://www.sylvainlenfle.fr/images/Publications/Gautier_Lenfle_avant_projet_2004.pdf.

⁵ Anne Piponnier, *Politiques et pratiques du projet - Une approche communicationnelle* (Paris : L'Harmattan, 2021).

⁶ Voir dans le CV, le tableau récapitulatif des projets que j'ai encadrés.

⁷ Nicole Pignier, « Sémiotique du webdesign : quand la pratique appelle une sémiotique ouverte », *Communication & langages* 159, n° 1 (2009): 91-110, <https://doi.org/10.3917/com1a.159.0091>.

⁸ Paquienseguy et Dymytrava, « Livrable 1.2 Analyse de portails métropolitains de données ouvertes à l'échelle internationale ».

Michel Charolles, linguiste, a indiqué, lors de ma soutenance, la chance que j'avais eue de pouvoir faire de la linguistique dans un vrai projet, illusion que j'ai réussie à construire rhétoriquement par la construction d'un ethos collectif (Errecart, 2019)¹ sans l'expérimenter.

Je pense avec le recul que le manque d'incarnation humaine a participé à mon désarroi. Un être convaincant qui crée du lien entre les personnes donne une matérialité au projet, ce qui manquait cruellement au projet Sydo lors de ma thèse.

Aujourd'hui, je me rends compte qu'un chef de projet avec une équipe joue ce rôle essentiel dans les projets. Il rend l'idée plus tangible, la transforme, lui donne une consistance matérielle en faisant évoluer sa représentation par des livrables, des actions et une diffusion d'informations régulières auprès des parties prenantes.

La dimension info-communicationnelle (Piponnier, 2020)² est donc indispensable car un projet ne devient une réalité incontournable qu'à partir du moment où une personne entraîne le collectif à s'y investir et à travailler à sa concrétisation : informer, produire et faire circuler de l'information, échanger pour éviter l'incompréhension et partager une culture commune par le partage de valeurs, d'instruments, d'un langage commun sont des activités info-communicationnelles nécessaires à la transformation d'une idée en une réalité (Boutinet, 2012)³.

Le chef de projet est donc un représentant du projet, un animateur, un coordinateur et un expert du suivi technique, de la gestion des problèmes du quotidien, de la répartition du budget, des délais à respecter et des ressources humaines à allouer tout en étant responsable de l'état d'avancement d'un projet (Larroche, 2015, p. 140)⁴. Il vient avec des méthodes et des outils⁵. Il correspond bien à la définition que donnent Elise Maas et Jean-Luc Bouillon du collaborateur qu'ils définissent comme « *celui qui est inscrit dans une logique de collaboration, c'est-à-dire qui s'investit en priorité dans la satisfaction des intérêts et la réussite des objectifs du collectif auquel il appartient et qui sont supposés parfaitement cohérents avec ses buts et enjeux personnels* » (2009)⁶. De plus, le chef de projet n'a pas de lien hiérarchique avec les membres de son équipe. Il réunit des professionnels dotés d'expertises différentes et négocie souvent avec les différentes hiérarchies le temps passé par chacun sur le projet qu'il pilote pour une durée déterminée. De ce fait le chef de projet dispose d'une autorité hiérarchique limitée sur l'équipe projet et joue de son autorité de leader.

Le projet prend alors une consistance humaine où le chef de projet joue, tout à la fois, un rôle de médiateur, de créateur de lien, d'accompagnement, de régulation, de négociation et de

¹ Je développe cette idée d'ethos collectif dans le document original (chapitre 5, paragraphe 1.3).

Amaia Errecart, « De la sociabilité associative : formes et enjeux de la construction d'un ethos collectif », *Mots. Les langages du politique* 121, n° 3 (7 novembre 2019): 89-105.

² Piponnier, *Politiques et pratiques du projet - Une approche communicationnelle*.

³ Jean-Pierre Boutinet, *Anthropologie du projet* (PUF, 2012), <https://doi.org/10.3917/puf.bouti.2012.01>.

⁴ Valérie Larroche, « Community management et métiers émergents du numérique »:, *Revue Communication & professionnalisation*, no 3 (2015): 126-55, <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi3.493>.

⁵ Selon Yves Sotiaux, consultant en management d'équipe et en conduite de projet, Le chef de projet utilise des outils comme la note de cadrage pour définir le périmètre du projet, le planning pour organiser les tâches du projet, le budget pour maîtriser les coûts, l'analyse de risques pour se protéger des aléas qu'il aura détectés, le reporting pour faire le point de l'état d'avancement du projet, le bilan du projet pour progresser sur ses prochains projets. Yves Sotiaux, Le chef de projet : un expert, un manager et un leader, GERESO blog, le 4 juillet 2018 consulté le 27 septembre 2023, disponible sur : <https://www.gereso.com/actualites/2018/07/04/le-chef-de-projet-un-expert-un-manager-et-un-leader/>

⁶ Jean-Luc Bouillon et Elise Maas, « Figures de l'individu au travail, figures du « collaborateur ». Stratégies face aux rationalisations organisationnelles et communicationnelles », *Communication et organisation*, n° 36 (1 décembre 2009): 56-68, <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.912>.

maintien d'une paix sociale tout en participant à la construction du sens. Il transforme la narration du projet en des actions réparties entre différents membres du collectif (Vitalis, Guéna, 2017)¹ et fait en sorte que le projet comporte quelques réalités communes aux différents contributeurs.²

3. La prise en compte des usagers dans les projets de conception

3.1. L'analyse des usages potentiels dans le Projet ANR

Le projet ANR OpenSensingCity (N° 14-CE24-002)³ m'a permis de changer de posture vis à vis d'un projet de conception. Si je participais au cadre de fonctionnement (Flichy, 2008)⁴ dans le projet Sydo, j'ai participé au cadre d'usage⁵ du projet OpenSensingCity, m'impliquant dans une vision centrée sur l'utilisateur, ses difficultés, ses besoins et ses attentes. L'objectif final des chercheurs Elico que j'avais rejoints était de proposer des scénarios d'usage à des fins de réutilisation des données ouvertes. L'objectif du projet ANR OpenSensingCity (ensuite abrégé en projet OSC) était de simplifier les réutilisations des données ouvertes hétérogènes (provenant de plusieurs sources, n'ayant pas nécessairement les mêmes formats) dans le secteur des mobilités, ces dernières représentant un enjeu important des smart cities. Le projet consistait à concevoir un moteur de recherche sous forme de prototype permettant d'interroger des jeux de données et de les traduire dans un format ouvert, compatible avec le web sémantique. Comme je l'ai laissé entendre avec le projet Sydo, un moteur de recherche comporte une partie algorithmique avec une indexation des contenus et une interface d'interrogation. Le projet OSC est un moteur spécialisé pour les jeux de données ouverts, destinés à des réutilisateurs professionnels alors que le projet Sydo portait sur du texte intégral pour des lecteurs du *Monde* par exemple.

Antidot est une société productrice de produits et services de logiciels spécialisés dans la recherche et l'accès à l'information⁶. Ses ingénieurs membres de l'équipe ont conçu un outil, *OSC Search Box*, basé sur leur technologie AFS (*Antidot Finder Suite*) et sur leurs connaissances des clients de moteurs de recherche. Leurs technologies sont utilisées dans le cadre de ce projet pour permettre à des réutilisateurs d'interroger un catalogue de métadonnées de jeux de données urbaines. Leurs outils sont couplés à un générateur de données au format JsonLD, *Sparql Generate*⁷ conçu par des chercheurs informaticiens du laboratoire Hubert

¹ Louis Vitalis et François Guéna, « Narrer pour concevoir, concevoir pour narrer — enjeux épistémologiques croisés », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 10 (1 janvier 2017), <https://doi.org/10.4000/rfsic.2603>.

² Le document original propose d'accompagner le travail de collecte d'informations et de faciliter la compréhension d'une action collective (pourquoi pas d'un projet) en confrontant la représentation des différentes personnes en contact avec le projet, soit de manière active, soit de manière discursive. L'analyse devrait permettre de distinguer les significations partagées des autres.

³ <https://anr.fr/Project-ANR-14-CE24-0029>

⁴ Flichy, « Technique, usage et représentations ».

⁵ Patrice Flichy distingue un « cadre de fonctionnement », qui renvoie aux fonctionnalités de l'objet et à l'usage technique et un « cadre d'usage », qui se réfère à l'usage social.

⁶ Basé à Lyon et à Lambesc (Provence) avec une filiale commerciale à Boston (USA), Antidot conçoit depuis 1999 des technologies innovantes de search et d'enrichissement de l'information pour aider les entreprises à exploiter au mieux leurs contenus textuels. Antidot édite une plateforme logicielle de Content Delivery Platform (CDP) fondée sur 20 ans de recherche avancée dans le search sémantique et l'enrichissement de contenu. Son produit phare, Fluid Topics, démultiplie la valeur de la documentation technique en délivrant de l'information produit dynamique sous une forme personnalisée et contextualisée. <https://www.antidot.net/fr/>

⁷ Basé sur le web sémantique, l'outil Sparql generate de l'EMSE est un langage de requête et de transformation des jeux de données au format JSON-LD (JavaScript Object Notation for Linked Data).

Curien de l'École des Mines Saint-Etienne (EMSE dans la suite)¹. Cet outil peut aussi s'intégrer à d'autres algorithmes que celui d'un moteur de recherche et être mis à disposition sous forme d'API. L'outil *OSC Search* permet ainsi aux réutilisateurs de rechercher un jeu de données, de le lire dans son format originel et d'écrire un équivalent en RDF avec *Sparql Generate* intégrable dans un programme du réutilisateur. SPARQL-Generate (Lefrançois, Zimmermann, Bakerally, 2017a²; 2017b³) sert non seulement à convertir des données de multiples sources en données homogènes, mais également à enrichir sémantiquement des données par des ontologies (Bakerally, Zimmermann, Boissier, 2018)⁴. Ce projet dépasse ainsi la recherche d'informations puisque la plateforme OSC permet de fournir des jeux de données directement intégrables aux programmes d'application des développeurs. C'est pourquoi, je préfère désigner la plateforme *OSC search* par le vocable "boîte à outils".

Pour compléter la présentation de l'équipe et du contenu de la boîte à outils, des membres de la société HIKOB (spécialiste des capteurs intelligents)⁵ fournissent des données en temps réel. L'idée de ces ingénieurs associés aux chercheurs informaticiens est de proposer un autre outil intégré à la plateforme OSC qui facilite la récupération des données de capteurs en temps réel et permet d'intégrer le résultat de certains calculs au format Json LD.

Le projet présupposait donc que les données ouvertes reposent sur des standards ouverts, ainsi que sur les bonnes pratiques des données ouvertes liées (*Linked Open Data*). Pour les chercheurs du laboratoire Hubert Curien dont l'expertise est centrée sur le Web sémantique, il s'agissait de concevoir et d'expérimenter des outils relevant de cette approche, en prenant en compte les besoins des réutilisateurs professionnels et des fournisseurs de données (Dymytra et al., 2020)⁶.

Une première série d'entretiens avec différents acteurs en lien avec des portails de données ouvertes proposés par des métropoles comme Lyon, Rennes et Montpellier a été réalisée entre novembre 2015 et juin 2016⁷. Des producteurs de données (délégataires de services publics notamment), des gestionnaires de projets d'ouverture des données (responsable des projets open

¹<https://www.emse.fr/~zimmermann/>, <https://www.mines-stetienne.fr/recherche/centres-et-departements/institut-henri-fayol/>

² Maxime Lefrançois, Antoine Zimmermann, et Noorani Bakerally, « Génération de RDF à partir de sources de données aux formats hétérogènes », in *Actes de la 17ème conférence Extraction et Gestion des Connaissances (EGC'17)* (Grenoble, France, 2017), <http://www.maxime-lefrancois.info/docs/LefrancoisZimmermannBakerally-EGC2017-Generation.pdf>.

³ Maxime Lefrançois, Antoine Zimmermann, et Noorani Bakerally, « Génération de RDF à partir de sources de données aux formats hétérogènes », in *EGC 2017*, vol. RNTI-E-33 (Grenoble, France, 2017), pp.93-104, <https://hal-emse.ccsd.cnrs.fr/emse-01491561>.

⁴ Noorani Bakerally, Antoine Zimmermann, et Olivier Boissier, « LDP-DL: A Language to Define the Design of Linked Data Platforms », in *European Semantic Web Conference ESWC 2018: The Semantic Web*, éd. par Gangemi A. et al, vol. 10843, European Semantic Web Conference ESWC 2018: The Semantic Web (Heraklion, Greece: Springer, Cham, 2018), 33-49, https://doi.org/10.1007/978-3-319-93417-4_3.

⁵ HIKOB, spécialiste des systèmes d'acquisition de données terrain, a cédé en août 2018 son activité capteurs au suédois TagMaster, leader européen de la fabrication de produits RFID et de capteurs de trafic avancés pour la ville intelligente (<https://fr.tagmaster.com/>).

⁶ Valentyna Dymytra et al., *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles, Ère numérique - Lab. ELICO* (France : Editions des archives contemporaines, 2020), <https://www.archivescontemporaines.com/collections/43>.

⁷ Une autre enquête menée de janvier à juin 2017 (les résultats ont été analysés entre la première et la deuxième expérimentation) a permis d'interroger 26 réutilisateurs de données ouvertes qui sont développeurs, data scientists, data analystes ou data journalistes à l'échelle nationale (Dymytra, et al., 2018).

Valentyna Dymytra, Valérie Larroche, et Françoise Paquienséguy, « Cadres d'usage des données par des développeurs, des data scientists et des data journalistes Livrable n°3 », Rapport de recherche. EA 4147 Elico, janvier 2018), <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01730820>.

data dans une ville par exemple), des coordinateurs de projets intégrant des données ouvertes, des développeurs d'application et des analystes ont ainsi été interrogés. Les entretiens, vingt-deux au total, avaient pour objectif de comprendre les relations des interviewés avec la plateforme *data.grandlyon.com*, les jeux de données qu'ils utilisaient ou qu'ils produisaient avec un focus sur les données concernant la mobilité. Ils permettaient aussi de connaître leurs attentes, leurs difficultés et le type d'applications conçues à partir de données ouvertes qu'elles soient statiques ou dynamiques (Paquienséguy et al., 2016)¹. Une autre enquête menée de janvier à juin 2017 a permis d'interroger vingt-six réutilisateurs de données ouvertes qui sont développeurs, data scientists, data analystes ou data journalistes à l'échelle nationale (Dymytrava, Larroche, Paquienséguy, 2018)². Ces entretiens ont permis de mieux appréhender les attentes des futurs réutilisateurs de la plateforme OSC. Dans les entretiens, nous avons cherché à identifier les thématiques des données qui les intéressent, la provenance et les formats de ces données, les technologies utilisées, la chaîne de traitement de données, les besoins et les attentes de ces publics en matière de mise à disposition des données. Cela nous a permis de définir les modalités de la réutilisation de l'open data dans différents secteurs et son intégration dans les pratiques professionnelles de ce type de réutilisateurs (Larroche, Peyrelong, 2020)³.

Ces réutilisateurs sont les bénéficiaires de la boîte à outils conçue par l'équipe. La première expérimentation menée sous forme d'hackathon⁴, suivi d'entretiens a montré les limites d'usage de la boîte à outils. En effet, les réutilisateurs ont montré une certaine curiosité pour la syntaxe Json LD et le format RDF, utilisés par les chercheurs informaticiens et les ingénieurs de l'équipe OSC sans les intégrer toutefois dans leur travail, lors de l'expérimentation, car Json-LD n'était pas compatible avec les outils qu'ils utilisaient. Au cours de ce hackathon, nous avons constaté que le langage de programmation R qu'utilisaient les datascientist pour la manipulation, l'analyse et la visualisation des données d'une part et pour l'application graphique qu'ils avaient à produire d'autre part n'est pas compatible avec Json-LD. Les données ouvertes, lors de l'expérimentation n'ont pas posé de problème aux data-scientists et aux développeurs alors même que ces données doivent être mises à jour et accessibles ce que ne garantit pas l'ensemble des portails proposés. Ces deux limites ont montré l'inadéquation de la plateforme aux usages des data scientist. Même si les développeurs ont joué le jeu de l'expérimentation en utilisant le format Json-LD et la plateforme des chercheurs informaticiens du projet OSC, ils utilisent dans la réalité peu de données pour leurs applications. Le recours aux données des portails, quand elles sont faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables, est suffisant et leurs usages ne nécessitent pas une plateforme unique. Enfin, le temps d'apprentissage du web sémantique est trop important par rapport à son utilité. Quant aux data journalistes, derniers réutilisateurs envisagés, la rédaction de leurs articles demande également peu de données.

¹ Françoise Paquienséguy et al., « Synthèse des résultats de l'enquête auprès de ré-utilisateurs de données ouvertes », Rapport de recherche. EA 4147 Elico janvier 2016, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01432124>.

² Dymytrava, Larroche, et Paquienséguy, « Cadres d'usage des données par des développeurs, des data scientists et des data journalistes Livrable n°3 ».

³ Valérie Larroche et Marie-France Peyrelong, « Introduction », in *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles*, Ère numérique - Lab. ELICO (éditions des archives contemporaines, 2020), 1-6.

⁴ Les participants à cet hackathon avaient pour consigne de concevoir un calculateur d'itinéraire à partir de quatre types de données (météo, disponibilités des parkings, pollution, disponibilités des vélos) provenant des portails Open Data de cinq métropoles françaises : Paris, Lyon, Strasbourg, Nantes et Rennes et disponibles au format RDF.

3.2. L'utilisateur potentiel dans la phase d'avant-projet

Le projet OSC nous a permis d'étudier d'une part le cadre de fonctionnement de Patrice Flichy qui comporte les fonctionnalités et les scripts d'utilisation envisagés par les concepteurs et d'autre part des scénarios d'usages. Le cadre d'usage expose les comportements des utilisateurs et la valeur d'usage n'est accessible qu'à partir d'un outil mis en exploitation. En effet, « *Les usages ne peuvent pas être pensés indépendamment des interactions entre des individus, socialement et cognitivement situés, et des dispositifs qui sont organisés dans le cadre d'un contrat de communication qui, tel un contrat de lecture, fixe une série de règles a priori indiquant les possibles et les impossibles. En ce sens, les usages sont envisagés comme l'expression d'un processus constitué d'interactions complexes mettant en relation un individu et un dispositif qui peut être, ou non, un artefact technique. Une caractéristique de la dimension d'usage est donc sa (relative) stabilité, à la fois diachronique et synchronique* » (Chaudiron, Ihadjadene, 2010)¹.

Ce n'est pas uniquement l'imaginaire des concepteurs qui représente l'usage mais l'observation des activités sociales qui intègrent l'outil. En effet le cadre d'usage « *décrit le type d'activités sociales proposées par la technique, qui la positionne dans l'éventail des pratiques sociales, des routines de la vie quotidienne, et précise les publics envisagés, les lieux et les situations où cette technique peut se déployer* » (Flichy, 2008)².

En réalité, dans ce projet, nous avons cherché à connaître les usages potentiels des réutilisateurs professionnels, ces analyses n'ont pas modifié la conception de la boîte à outils ni les technologies du web sémantique choisies en amont du projet. Les analyses ont surtout servi à faire prendre conscience aux chercheurs informaticiens du besoin de solides formations pour un usage de leur plateforme par des réutilisateurs professionnels, temps que les potentiels réutilisateurs sont réticents à consacrer. Même si cet outil pourrait leur être utile, l'investissement de départ est trop important par rapport au gain obtenu. Cette analyse d'usage a donc permis de conclure à l'impossibilité de transformer ce projet de recherche en une innovation exploitable commercialement. Si certaines sociétés comme celles d'Hikob, la société de capteurs intégrée au projet, sont construites à partir d'un projet de recherche dont les résultats sont la base d'une exploitation commerciale, notre analyse d'usage n'a pas détecté de réutilisateurs permettant un tel développement.

Je me demande si l'intégration des analyses d'usages élaborées par les chercheurs en SIC dans une phase d'avant-projet n'aurait pas été plus utiles. Une conception plus collaborative de la phase d'avant-projet aurait permis des discussions préalables au choix des technologies plus adaptées aux activités des futurs usagers. Les méthodes de conception utilisant la méthode design thinking (Vial, 2015)³ expérimentée en cours avec les étudiants du master Publication numérique⁴ ont montré qu'un travail de conception conjoint entre usagers, concepteurs,

¹ Chaudiron et Ihadjadene, « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles ».

² Flichy, « Technique, usage et représentations ».

³ Stéphane Vial, « Le projet en design et sa méthode », *Que sais-je?*, 5 février 2015, 80-106.

⁴ Le projet de réédition numérique du Master PUN de l'ouvrage papier *Tours et détours en bibliothèque*, carnet de voyage (Kaplan et al., 2012), commandité par le service des Presses de l'Enssib a été mené en respectant une méthodologie inspirée des designers où les dimensions de faisabilité technique, de soutenabilité économique et d'expérience utilisateur sont menées simultanément. Dans l'ouvrage papier *Tours et détours en bibliothèque, carnet de voyage*, chaque auteur avait comme contrainte d'écriture d'évoquer dans sa fiction une bibliothèque universitaire ou municipale située en France. Les étudiants ont choisi de considérer chaque chapitre de l'ouvrage comme un livre numérique permettant une publication numérique sérialisée. Cette nouvelle forme permet d'envisager une diffusion indépendante des chapitres même si l'ensemble de l'ouvrage est visualisable sur une carte. La proposition des étudiants dépassaient la simple mise à disposition numérique de la version papier disponible sur Open Edition, <https://books.openedition.org/pressesenssib/1844>. Ce projet étant mené dans la cadre

designers et financeurs est plus à même de produire une application compatible avec les attentes des cibles visées. Ces méthodes, certes plus adaptées à la prise en compte des usagers sont utilisées dans des collectifs où les jeux de pouvoir et d'enrôlement limitent l'idéal de collaboration qu'elles véhiculent.

Pour ce projet la phase d'avant-projet a été conçue de manière coopérative pour répondre aux exigences de l'ANR où chaque partie prenante du projet fournit des éléments discursifs et chiffrés pour convaincre l'ANR du bon usage potentiel puis effectif du budget.

L'ANR est en effet une agence de financement qui cherche avant tout à distribuer des financements selon ses critères de sélection et à vérifier en cours de projet le bon usage du budget alloué. Cela entraîne une anticipation de la part des porteurs de projet, la réponse à l'appel à projets contenant la promesse des activités, leur distribution et leur budgétisation. Le projet est constitué d'un nombre important de discours, permettant de convaincre et de valoriser des idées (avant la mise en œuvre) et des actions (en cours de projet). « *Chaque projet produit, enregistre et diffuse les traces matérielles du contrat : texte de l'Appel A Projets, lettre d'intention, déclaration de candidature, résumé du projet et abstract en anglais, voire en plusieurs langues, organigramme fonctionnel du projet, rétro calendrier, résultats escomptés, bilans comptables, mention des organismes et fonds de soutien* » (Piponnier, 2021, p. 73)¹. Le cadre contraint imposé par l'ANR au collectif qui répond à un appel à projets, induit donc des relations coopératives où les tâches sont affectées à des fonctions selon une logique d'attribution en fonction des compétences particulières de chacun (Piquet, 2009)². Ces tâches sont attribuées à des acteurs agissant de façon autonome. La responsabilité de chaque partie prenante est limitée à la garantie de la réalisation des actions qui lui incombent. C'est la concaténation progressive et coordonnée du fruit de l'action de chacun des partenaires qui permet d'atteindre l'objectif commun.

Dans le projet OSC, le cadre de fonctionnement a été privilégié, l'usage étant envisagé uniquement dans le but de procéder à des adaptations - sans remettre en question les technologies choisies. Le travail sur les pratiques des usagers potentiels a permis aux chercheurs informaticiens de se confronter véritablement aux usagers potentiels et de prendre conscience de la nécessité de formations en web sémantique comme préalable à l'usage de leur boîte à outils.

Nous avons vu avec le projet Sydo qu'un projet de conception peut rester à l'état d'un programme sans prise en compte des usagers potentiels. Le projet OSC a eu le mérite d'explicitier le cadre de fonctionnement, de proposer des applications tests et d'envisager des expérimentations, ce qui nous a permis d'obtenir quelques conclusions argumentées.

Ma contribution à ce projet m'a aussi permis de comprendre l'importance du cadre de fonctionnement et d'entrevoir une posture médiatrice de certains chercheurs en SIC aptes à comprendre à la fois le cadre de fonctionnement et les usagers potentiels. Je reviendrai sur ce point dans le chapitre suivant.

d'un enseignement de la méthode Design thinking, n'a pas été transformé en une production accessible, les étudiants ayant juste le temps de réaliser la maquette de leur projet.

Leslie Kaplan, Jane Sautière, Henri Raczymow et al., *Tours et détours en bibliothèque, carnet de voyage*, (Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2012).

¹ Piponnier A., *Politiques et pratiques du projet - Une approche communicationnelle*.

² Alexandre Piquet, « Guide pratique du travail collaboratif : Théories, méthodes et outils au service de la collaboration Document destiné au « Groupe Communication » du réseau Isolement Social » (Ville de Brest, 2009).

Enfin, l'usage potentiel d'une innovation est difficile à appréhender car le projet de par sa nature n'envisage que l'étape de conception alors que l'usage est finalement la dernière étape du cycle de vie d'une innovation¹.

3.3. L'analyse des traces navigationnelles

Le deuxième projet où nous avons analysé des usages concerne le Centre de Ressources Documentaires Numériques (CRDN) de l'IUT Lyon 3 qui est à la fois un projet d'établissement et un projet de recherche. L'IUT a déménagé en juillet 2014 dans des nouveaux locaux. Avant cette date, il était sur le campus de la Manufacture des Tabacs et bénéficiait des ressources de la bibliothèque universitaire située sur le même campus. Dans le nouveau bâtiment, un centre de documentation de 70 mètres carrés pour 900 étudiants avait été prévu. En 2013, j'ai participé aux réflexions pour trouver une solution au manque de place et à l'éloignement des sources de documentation de la bibliothèque de la Manufacture des Tabacs où se situaient les ressources pour les étudiants d'IUT et de licence. Nous avons choisi de créer un espace entièrement numérique et un documentaliste a été recruté. Les enseignants ont été impactés dans leurs pratiques documentaires (Chaudiron, Ihadjadène, 2010)², les étudiants sortant du lycée, devaient déjà modifier leurs pratiques documentaires avant ce changement car l'usage de la BU et de sa bibliothèque numérique est différent du CDI. Des formations proposées par la BU et par l'IUT étaient déjà en place pour modifier leurs pratiques.

La notion de dispositif institutionnel d'apprentissage nous permet de considérer notre objet de recherche comme un espace d'activités collectives distribuées entre des actants humains et non humains en interaction (Larroche, 2018)³. On y trouve en plus des ressources documentaires, des étudiants possédant des pratiques diverses et des enseignants de toutes les spécialités proposées à l'IUT ayant eux aussi des pratiques informationnelles diverses. Cet espace est aussi traversé par des discours institutionnels incitant à l'usage du numérique, matérialisés par certains enseignements, notamment ceux portant sur la méthodologie de recherche d'informations.

Dans ce contexte, nous avons choisi d'analyser les pratiques documentaires pour envisager ensuite des adaptations du dispositif. Les pratiques informationnelles se définissent comme « *la manière dont un ensemble de sources formelles ou non, d'outils, de compétences cognitives sont effectivement mobilisés, par un individu ou un groupe d'individus, dans les différentes situations de production, de recherche, d'organisation, de traitement, d'usage, de partage et de communication de l'information* » (Chaudiron & Ihadjadene, 2010, p. 14)⁴.

Ces pratiques ont été analysées en 2017 à partir d'entretiens qualitatifs menés auprès des enseignants, de questionnaires administrés aux étudiants⁵, d'analyse de documents de communication et d'extraction de logs de navigation. Pour analyser le dispositif d'apprentissage nous l'avons limité à « l'environnement institutionnel d'apprentissage »

¹ Le cycle de vie d'une innovation comprend sa conception, son développement, son intégration sociale et son usage.

² Chaudiron et Ihadjadene, « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles ».

³ Larroche, *Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*.

⁴ Chaudiron et Ihadjadene, « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles ».

⁵ Des entretiens et des questionnaires avaient déjà été réalisés en 2014 sans possibilité d'y adjoindre une analyse des logs de navigation du fait d'un problème d'anonymisation des traces navigationnelles. Le Règlement Général sur la Protection des Données, abrégé en RGPD n'existait pas encore quand nous avons démarré le projet en 2014, mais les questions de protection des données étaient néanmoins prégnantes.

(Peraya & Bonfils, 2014, p. 5)¹, constitué du centre de ressources, d'un accès à la bibliothèque numérique de Lyon 3, d'un Intranet, d'enseignements liés à l'amélioration de la culture informationnelle des étudiants, essentiellement en présentiel et de documents informationnels et pédagogiques concernant la culture informationnelle et numérique.

L'analyse des traces numériques, qu'elles soient documentaires ou comportementales (Merzeau, 2009)² apporte un complément intéressant aux enquêtes et aux entretiens qualitatifs car elle permet d'accéder à des données effectives sur les usages. Je vais dans la suite discuter principalement de l'analyse des logs de navigation de la bibliothèque numérique de Lyon 3 pour souligner la nécessaire coopération des informaticiens pour conserver l'anonymat des étudiants et des enseignants, principal écueil à l'intégration des logs lors de notre première étude.

En 2017, le Règlement Général sur la Protection des Données, abrégé en RGPD³, était publié et l'université Lyon 3 participait au consortium ESUP portail pour le développement du portail AGIMUS-NG. Il s'agit d'une plateforme qui permet d'archiver les fichiers de traces (logs applicatif) liées à la navigation sur les logiciels de l'université (Bibliothèque numérique, Moodle, entre autres). Ce portail permet aussi de croiser ces traces à des données du système d'information d'un établissement (annuaire LDAP, base de données, ...). C'est ainsi qu'il est possible de produire des indicateurs statistiques d'usage des services numériques. Pour ce faire, la plateforme récupère des logs, les enrichit avec des informations du Système d'information de l'université, les stocke dans un entrepôt et permet de créer des tableaux de bord visuels à l'aide du logiciel Kibana⁴.

Dans notre cas, nous souhaitons uniquement recueillir les logs de navigation de certaines banques de données documentaires accessibles par le système d'information de la BU pour les étudiants et les enseignants de l'IUT.

Le logiciel AGIMUS-NG nous a permis une telle visualisation après de nombreux échanges avec l'équipe informatique qui gérait l'extraction des données. Le statut d'administrateur de ce logiciel est réservé aux personnes habilitées à manipuler des données sensibles. Un des intérêts d'AGIMUS-NG est de mettre à disposition des chercheurs et des décideurs, « exploitants de l'information » (Denis & Goëta, 2013)⁵ des données anonymisées, permettant de respecter le RGPD. Seul l'administrateur qui procède à l'anonymisation peut avoir accès aux données complètes. Ce projet a donc demandé une collaboration étroite avec les membres du service informatique puisque ce sont eux qui ont fait fonctionner le logiciel pour nous mettre à disposition les données relatives aux étudiants de l'IUT (Le logiciel comprenant l'annuaire de

¹ Daniel Peraya et Philippe Bonfils, « Détournements d'usages et nouvelles pratiques numériques : l'expérience des étudiants d'Ingémédia à l'Université de Toulon », *Revue des sciences et techniques de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation*, n° 21 (2014), <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:46581>.

² Louise Merzeau, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Hermès*, n° 53 (2009): 23-29.

³ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) disponible sur : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>.

⁴ Kibana est l'interface d'ElasticSearch qui traduit les Logs stockés en visuels compréhensibles par l'homme Voir <https://www.elastic.co/fr/kibana>

⁵ Jérôme Denis et Samuel Goëta, « La fabrique des données brutes. Le travail en coulisses de l'open data », 2013, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00990771/document>.

tous les membres de l'université) et aux ressources numériques sur lesquels portaient nos recherches (Khezami, Larroche, 2019)¹.

AGIMUS-NG est constitué de 3 couches logicielles. La première couche, par le biais du logiciel logstash² traite les journaux de traces des différentes bases et applications utilisées par l'université (dans notre cas, elles sont représentées par la bibliothèque numérique de Lyon 3). La deuxième couche, par le biais du logiciel Elasticsearch³ représente le stockage de ces traces, leur indexation et leur interrogation, le résultat étant visualisable dans le logiciel Kibana seul logiciel qui nous était accessible. C'est dans cette deuxième couche que les requêtes croisent les données de traces et les données du système d'information de Lyon 3. Pour des raisons de confidentialité, ce sont les informaticiens qui ont interrogé le portail pour nous permettre de ne visualiser que les logs de navigation des étudiants et enseignants de Lyon 3 des banques de données de la BU Lyon 3.

C'est donc uniquement la partie graphe avec filtre qui est manipulable par les chercheurs en SIC. Avant de pouvoir apposer des filtres spécifiques, nous avons dû comprendre le fonctionnement du tableau de bord de Kibana et prendre en main l'index EZParse. Cet index comprend l'ensemble des champs disponibles pour affiner les graphes et les filtrer pour répondre à nos recherches. Cet index comporte une quarantaine d'entrées qui sont en réalité les filtres. Par exemple l'entrée ou le filtre *department* permet de réduire les logs récupérés par l'UFR ou service d'appartenance de la personne. Le filtre *platform* permet quant à lui de sélectionner uniquement les logs de navigation qui concernent une ou plusieurs plateforme(s) documentaire(s) consultée(s). C'est en combinant plusieurs filtres que l'on peut traduire nos questions de recherche en requêtes compréhensibles par Kibana.

Dans l'article publié en 2019 (Khezami, Larroche, 2019) nous avons cherché à répondre notamment à la question suivante : quelles évolutions de consultation de la bibliothèque numérique Lyon 3 entre décembre 2017 et mai 2018 pour les premières et deuxièmes années des options Information numérique des organisations et communication dans les organisations ? Cette question suppose une connaissance préalable de l'organisation de l'IUT.

Une des limites du projet AGIMUS-NG est de ne récupérer que des informations tracées suivant une logique d'authentification, nous ne pouvions pas visualiser, par exemple, l'activité de nos étudiants sur les portails Sudoc et Persée accessibles sans authentification.

Cette expérimentation nous a aussi d'abord montré que les analyses d'usages supposent des coopérations avec les informaticiens de l'Université et de la bibliothèque universitaire. Elle nous a aussi convaincus de la nécessité d'intégrer l'analyse des traces navigationnelles à la triangulation. En effet, il est impératif de croiser les données de navigation à d'autres informations (emploi du temps, contenu des enseignements, etc.) afin d'interpréter les graphes. Par exemple certains pics observés sur le graphe comptabilisant les connexions aux banques de données de la bibliothèque numérique, provenaient d'un TD demandant expressément aux étudiants de naviguer dans les banques de données mises à disposition par la bibliothèque numérique de Lyon3. Elle suppose aussi de croiser les résultats avec des entretiens qualitatifs avec les étudiants et les enseignants, voire à soumettre nos hypothèses d'interprétations aux intéressés.

¹ Safa Khezami et Valérie Larroche, « Le traitement des données navigationnelles dans un contexte d'analyse de pratiques informationnelles » (Colloque Éducation 4.1 ! Distances, médiations des savoirs et des formations, Poitiers, 2019), <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02148082>.

² [Logstash : collecte, transformation et analyse de logs | Elastic](#)

³ <https://www.elastic.co/fr/products/elasticsearch>

Pour ce projet d'amélioration des formations et des modes d'accès à la bibliothèque numérique, il était possible de s'appuyer sur des logs de navigation existants. Cette méthode est pertinente lorsqu'il existe déjà des usages et donc que l'outil est déjà en développement et accessible aux usagers. Lors d'un projet de conception, ce n'est pas toujours possible.

Chapitre 2 : contributions info-communicationnelles à la médiation

J'ai justifié dans le chapitre 1 l'usage de l'expression dispositif info-communicationnel par l'analyse du point de vue d'un programmeur, d'un chef de projet et d'un usager dans un projet de conception d'un portail. J'ai amorcé l'analyse de portails existants pour comparer des dispositifs existants, étape incontournable de certaines méthodes de gestion de projets. J'ai introduit l'idée de médiation avec l'interface d'un portail que je vais approfondir dans ce chapitre, car elle est au centre des dispositifs info-communicationnels et va constituer le fil directeur de ce deuxième chapitre.

C'est parce que l'interface assure un rôle d'intermédiaire entre un algorithme envisagé par des programmeurs et un besoin d'usager que j'ai employé le terme de médiation dans le premier chapitre. Plus largement la médiation « *a pour objectif de créer une expérience originale basée sur le déplacement des regards, des prises de position dans un double jeu interactif allant de l'individu au collectif* » (Rouzé, 2010)¹. C'est ce point de vue que j'adopte dans la première partie en l'appliquant à des environnements d'intelligence collective. Le déplacement des regards s'effectue par la présence d'un tiers humain qui anime et crée la rencontre entre les médiés. Les relations entre le médiateur et les médiés peuvent être en présence *Hic et nunc*, médiatisées ou désynchronisées. Le médiateur est alors un animateur qui fluidifie les relations, favorise la rencontre, gère les relations conflictuelles et favorise la collaboration. L'expertise du médiateur relève de compétences verbales, comportementales mais aussi de sa capacité à utiliser des objets intermédiaires favorisant les consensus, la collaboration, l'intercompréhension et l'action collective. L'intelligence collective est à la fois entendue comme collaboration pour une action collective mais aussi comme connaissance construite collectivement.

La partie 2 discute une autre forme de médiation, celle liée aux plateformes de services. Elles prennent en charge les relations entre les médiés tout en mettant en place des mécanismes pour être reconnu comme tiers de confiance. Les portails Open data et les portails de recrutement illustrent ce rôle médiateur investi par les plateformes. Cette partie montre aussi qu'un outil observé comme dispositif lui redonne une épaisseur organisationnelle. Je sous-entends ici qu'un regard dispositif implique une imbrication de dispositifs, certains ayant une posture médiatrice pour assurer l'articulation avec d'autres. Ce sont les dispositifs qui assurent l'imbrication que je désigne par dispositif d'intermédiation.

Comme le tiers apparaît essentiel à la médiation, je m'interroge dans la dernière partie sur les tiers à investir lorsque l'on s'intéresse à la professionnalisation des étudiants dans un diplôme de communication digitale. Cette réflexion prolonge l'expérience de conception du diplôme puisqu'ici le diplôme n'est plus seulement un dossier à défendre auprès des instances universitaires et ministérielles mais un espace où vivent des enseignants, des professionnels et des étudiants, destinés à s'insérer dans le secteur de la communication digitale.

Dans cette partie, le dispositif info-communicationnel possède toujours différents points de vue mais s'ajoute une épaisseur temporelle qui le fait aussi évoluer, passant d'un projet de conception à une réalisation impliquée dans des activités ou des projets de vie.

¹ Vincent Rouzé, « Médiation/s : un avatar du régime de la communication ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2010, n° 2 (2010) : 71-87.

1. Des échanges collaboratifs et des objets intermédiaires pour susciter l'intelligence collective

1.1. Une maquette et un climat propice à l'intelligence collective

En 2007, les universités françaises sont dans un mouvement d'autonomisation¹ et poursuivent la mise en place de dispositifs de formation qui permettent une cartographie européenne² de diplômes autour des grades de Licence (bac+3), de Master (bac+5) et de Doctorat (bac+8). Ce qui posait le problème des Diplômes Universitaires Technologiques (DUT), diplôme de niveau bac +2. La licence professionnelle a donc été créée notamment pour permettre aux Instituts Universitaires Technologiques (IUT) d'offrir, à leur tour, un grade de licence³.

Le point essentiel relevé dans l'arrêté de 1999⁴, relatif aux créations de licence professionnelle, qui a motivé mon investissement dans la création d'un collectif composé de professionnels et d'universitaires est le suivant : ce diplôme procède « *des principes de la formation professionnelle intégrée associant étroitement établissement de formation et milieu professionnel pour la conception de la formation, sa réalisation et l'aide à l'insertion* »⁵. L'autre élément de motivation pour la création d'une licence professionnelle dans le secteur de la communication digitale était l'absence de licence professionnelle dans ce domaine en 2006⁶.

Ce qui a fait le succès de cette licence est le réseau hybride constitué dès la phase d'avant-projet avec des enseignants chercheurs et des professionnels du secteur de la communication digitale et du marketing. L'implication durable de plusieurs acteurs a permis de bénéficier de professionnels engagés dans la conception du diplôme, dans le recrutement des étudiants, dans les enseignements, dans le recrutement d'alternants et dans les révisions de maquette lors des comités de pilotage de son ouverture à son intégration dans la troisième année de bachelor en 2023. Cette réussite provient d'une véritable co-conception du diplôme et d'une relation de confiance mutuelle instaurée avec des professionnels du secteur du digital dotés d'un solide réseau. J'étais à l'initiative de la conception du diplôme avec Jacqueline Bérard alors vacataire à l'IUT et consultante en veille. Nous avions dans l'idée que le référencement et la veille pouvaient être des contenus pertinents pour proposer une licence professionnelle à des étudiants titulaires d'un diplôme en gestion de l'information. J'avais des responsabilités auprès de ces étudiants et je voyais bien leur désintérêt pour la documentation et leur regard tourné vers la communication. Je souhaitais leur offrir un nouvel horizon mettant en avant leurs compétences documentaires et redorer le regard porté sur la gestion de l'information. Parmi les trois professionnels très investis, deux avaient des sociétés et ne trouvaient pas dans ce marché émergent de formation adaptée pour recruter des profils dotés des compétences qui les

¹ Rappelons que la loi LRU (loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 adoptée sous le gouvernement de François Fillon, relative aux libertés et responsabilités des universités) est parue le 10 août 2007 au Journal Officiel. Elle consultable à cette adresse : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000824315&categorie>

² La déclaration conjointe des ministres européens de l'éducation du 19 juin 1999 (processus de Bologne) engage les pays européens à construire un espace européen de l'enseignement supérieur avant 2010.

³ Les bachelor technologiques ont remplacé les diplômes universitaires technologiques depuis la parution du Bulletin officiel spécial n°4 du 26 mai 2022, présentant les Programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » et l'abrogation de l'arrêté du 3 août 2005 modifié relatif au diplôme universitaire de technologie dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

⁴ La création des licences professionnelles est détaillée dans un arrêté datant du 17 novembre 1999. Texte consultable sur : <http://www.education.gouv.fr/bo/1999/44/sup.htm>

⁵ <http://www.education.gouv.fr/bo/1999/44/sup.htm>

⁶ Il existait la licence professionnelle en communication électronique depuis 2001, mais elle n'était pas positionnée sur le référencement et la veille.

intéressaient¹. Ma proposition de création conjointe d'un diplôme tombait donc au bon moment et a contribué à leur engagement (Larroche, 2014)². Le mode de recrutement des membres de l'équipe par la cooptation³ a participé à la création du réseau et aux relations de confiance instaurées au sein de l'équipe. Ce principe repose sur des recommandations qui engagent la réputation du coopteur. Si le lien entre le coopté et le coopteur est fort, le coopté aura le sentiment de devoir être à la hauteur de la recommandation ; « *Plus le lien social est fort entre les deux agents et plus le coopté tiendra compte des conséquences de son comportement sur la réputation de son coopteur* » (Ferrary, 2010, p. 183)⁴.

Enfin, la maquette a servi d'objet frontière (Vinck, Trompette, 2010)⁵ doté d'une flexibilité interprétative et a facilité l'intercompréhension et le partage d'information entre les différents acteurs lui donnant un rôle de traducteur. C'était aussi un objet médiateur dans le sens où ce document faisait le lien entre tous les membres du collectif car les réunions se tenaient le plus souvent en présence d'un professionnel, de Jacqueline et de moi-même. Rares ont été les réunions avec l'ensemble des professionnels. La maquette pédagogique servait à la fois de présentation du projet et de compte-rendu de la discussion puisque la maquette se transformait en fonction des suggestions des uns et des autres. Malgré la rareté des réunions avec l'ensemble des professionnels en présence, le diplôme est le fruit d'une véritable intelligence collective au sens où elle est capable de dépasser, en les intégrant, les intelligences individuelles et les savoirs spécialisés (Gréselle-Zaïbet, 2007)⁶.

A l'inverse du projet ANR OSC où les parties prenantes ont défini avant le démarrage du projet les objectifs du projet, la répartition des tâches et les livrables, nous sommes allées voir les professionnels avec une idée vague du contenu de diplôme dans leur secteur pour construire ensemble le dossier d'habilitation. J'ai adopté une stratégie orientale en réunissant les conditions favorables à l'intelligence collective en me laissant porter par la propension. J'ai mis en œuvre la devise de François Jullien : « *Au lieu d'imposer son plan au monde, s'appuyer sur le potentiel de la situation* » (Jullien, 1996, p. 28)⁷. Le stratège est alors dans un mode de leadership fondé sur une relation de service aux collaborateurs et « *suscite une synergie « magique », quand le leader sait mettre de côté son ego et a la volonté de construire des relations*

¹ Aujourd'hui les écoles privées ont largement investi le secteur, mais en 2009, date de l'ouverture de la licence, il n'y en avait pas encore sur la place lyonnaise.

² Larroche, « Innovation organisationnelle dans la phase amont d'un projet de diplôme universitaire professionnel dans le secteur de la communication digitale ».

³ Le principe de cooptation, est un système de relations basées sur des recommandations qui supposent de la part du coopteur une compréhension fine des attentes du demandeur en matière de compétences et de savoir-être. Il sélectionne dans son réseau des personnes qu'il connaît personnellement, qu'il estime et qu'il considère en adéquation avec les attentes.

⁴ En fait pour Granovetter plus le coopté, nouveau salarié est performant dans le secteur et plus cela rejaille sur la réputation du coopteur. « *Inversement, une personne cooptée qui se révèle être peu performante, voire malhonnête, nuit à la réputation et au statut de son coopteur. Le coopté est également conscient de ces mécanismes sociaux et sa décision de quitter une entreprise tient compte de la nuisance qu'il peut occasionner à son coopteur* (Marsden et Gorman, 2001) » (Ferrary, 2010, p. 183).

Peter V. Marsden et Elizabeth H. Gorman, « Social Networks, Job Changes, and Recruitment », in *Sourcebook of Labor Markets: Evolving Structure and Processes*, Berg I. et Kalleberg A. Éditeurs, Plenum Publishers (2001) : 467-502.

Mark Granovetter., « The strength of weak ties », *The American Journal of Sociology*, 78 (1973) : 1360-1380.

Michel Ferrary, « Dynamique des réseaux sociaux et stratégies d'encastrement social ». *Revue d'économie industrielle* 129-130 (2010) : 171-202.

⁵ Pascale Trompette et Dominique Vinck, « Retour sur la notion d'objet-frontière (2) », *Revue d'anthropologie des connaissances* 41, n° 1 (1 juillet 2010) : 11-15.

⁶ Olfa Gréselle-Zaïbet, « Vers l'intelligence collective des équipes de travail : une étude de cas », *Management & Avenir* 14, n° 4 (2007): 41-59, <https://doi.org/10.3917/mav.014.0041>.

⁷ François Jullien, *Traité de l'efficacité* (Paris : Grasset, 1996).

de confiance avec tous » (Belet, 2013, p 21)¹. C'est ce type de management dont j'ai fait l'expérience. Ce n'est que rétrospectivement que j'ai été en mesure de caractériser mon mode de management, basé sur le service, la transparence de l'information, la bienveillance, la recherche du consensus créatif, l'attachement au maintien d'un climat de confiance par une véritable collaboration.

A cette posture managériale s'est ajouté un rôle de porte-parole pour transmettre les attendus des instances universitaires. En effet, l'habilitation d'un diplôme est obtenue après validation de différentes instances locales (conseil de l'IUT, conseil d'administration de l'université et conseil de la vie universitaire de Lyon 3) et nationale (notamment le département des habilitations et accréditations de la Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle²). Les professionnels étant étrangers au monde universitaire, la prise en compte des attendus universitaires m'incombait.

Ce diplôme a donc bénéficié, dès sa création d'une légitimité professionnelle assurant une employabilité aux diplômés. De par sa conception il établit les conditions de la rencontre entre professionnels et étudiants tout en assurant une continuité au statut d'étudiant.

C'est bien la maquette assortie d'un contexte favorable, de l'investissement des professionnels, d'échanges réguliers et d'un management adapté qui a créé les conditions de réussite de ce diplôme.

1.2. Le travail de médiation au centre de l'intelligence collective : les enseignements du projet OSC

J'ai montré dans le projet de conception du diplôme la dimension collaborative qui me semble essentielle au développement d'une véritable intelligence collective. Pour Pierre Lévy, l'intelligence collective est « *une intelligence partout distribuée, sans cesse valorisée, coordonnée en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences* » (Levy, 1997)³. La connaissance et l'intelligence sont conjointement mobilisées pour avancer vers un but commun, nécessitant des ajustements permanents et de fréquents échanges.

Dans ce document, je souhaite différencier la collaboration et la coopération, même si ces deux termes ne sont pas systématiquement distingués par les auteurs. La popularité de la collaboration est liée entre autres, à l'arrivée des technologies numériques et tout particulièrement celles qui réorganisent le travail et favorisent le décroisement. Les caractéristiques que j'attribue aux relations collaboratives comportent des similitudes avec la vision de la coopération de Norbert Alter (2010)⁴ : une dimension de relations d'égal à égal (sans lien hiérarchique de commandement) qui fonctionne sans véritable organisation préalable, où les accords s'obtiennent par consensus après des négociations et où l'échange est

¹ Daniel Belet, « Un paradigme innovant et puissant pour remédier à la crise du management : le "servant leadership" », *Innovations*, n° 40 (2013) : 11-31.

² En 2008, date à laquelle j'ai soumis ce dossier d'habilitation, les demandes de création de formations étaient instruites par la DGESIP (Direction Générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle). L'habilitation était prononcée suite au dialogue avec l'établissement, à l'avis d'opportunité de la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP) conformément aux dispositions de la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie (cf. art. 22), et à l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

³ Pierre Levy, *L'intelligence collective, pour une anthropologie du cyberspace*, Essais 27 (Paris : La Découverte/Poche, 1997).

⁴ Norbert Alter, *Donner et prendre : La coopération en entreprise* (Paris : La Découverte/Poche, 2010).

essentiellement basé sur le don-contre don (Mauss, 2007)¹, l'entraide et le partage des ressources (matérielles et intellectuelles).

Dans cette caractérisation des relations collaboratives, je souligne l'apport de chaque intervenant qui contribue par son savoir, ses idées s'inspirant des apports réalisés précédemment par les autres. Le groupe s'auto-organise. Les interactions sont fréquentes permettant l'apprentissage mutuel au sein du groupe où le sentiment d'appartenance est perceptible. Jean Heutte (2011)² caractérise le travail collaboratif par une responsabilité globale et collective du groupe. La collaboration est alors indissociable des interactions professionnelles et sociales situées qui fondent l'existence des activités collectives, même si la nature et l'intensité des interactions en présence peuvent être très variables (Gardère et al., 2019)³.

Si le projet ANR, que j'ai précédemment présenté, est essentiellement le fait de relations coopératives, il convient aussi de noter qu'il comporte des phases d'intelligence collective, notamment lors de la première expérimentation au Tubà où la collaboration a supplanté la coopération. Je partage la vision d'Evelyne Broudoux pour qui « *collaborer suppose une responsabilité accrue dans la gestion et l'accomplissement des tâches. Alors que la coopération est conditionnée par une hiérarchie dans les activités et la non remise en cause des objectifs communs, l'activité de collaboration suppose la possibilité de discuter des règles. Evidemment, des phases collaboratives peuvent se retrouver dans un projet coopératif et des phases coopératives peuvent se retrouver dans des phases collaboratives. Ces deux activités ne s'excluent pas l'une l'autre* » (Broudoux, 2014)⁴.

J'ai mis en avant dans la partie précédente concernant le projet OSC, les relations coopératives, construites sur des relations contractuelles, le projet OCS démarrant par la construction d'une fiction partagée, qui se transforme en actions à mener indépendamment ou avec l'ensemble de l'équipe.

C'est à partir des réunions et de la première expérimentation menée en commun que la collaboration interdisciplinaire s'est matérialisée. Antoine Zimmerman, chercheur en informatique à l'Institut Fayol était le chef de projet de cette équipe interdisciplinaire. Il était l'interlocuteur privilégié de l'ANR, organisait les réunions bimensuelles entre tous les partenaires qui se déroulaient sur les différents sites des partenaires. Il a pris l'habitude d'indiquer son ordre du jour dans un document partagé, ce document servant de compte-rendu de réunion et intégrant les notes de chacun, un des moments d'intelligence collective qui pouvaient parfois se limiter à des comptes-rendus oraux des avancées des différents partenaires. Malgré son souhait de proposer des notes partagées, c'est souvent lui qui rédigeait, les autres membres de l'équipe apportant des rectifications quand c'était nécessaire. Il avait un rôle de coordinateur et considérait les réunions comme un temps de travail partagé rendu convivial par un repas et des pauses café. Les relations entre les quatre entités se sont détendues au fur et à mesure du temps, mais elles sont restées essentiellement coopératives, la collaboration restant

¹ Marcel Mauss, *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, Quadrige Grands Textes (Paris : PUF, 2007).

http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthro/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf.

² « Coopératif ? Collaboratif ? : ambiguïté des modalités d'apprentissages collectifs (Heutte, 2011) - Bloc notes de Jean Heutte : sérendipité, phronésis et ataraxie sont les trois mamelles qui nourrissent l'Épicurien de la connaissance ;-) », consulté le 1 avril 2022, <http://jean.heutte.free.fr/spip.php?article194>.

³ Elizabeth Gardère, Jean-Luc Bouillon, et Catherine Loneux, « Le « collaboratif » dans les organisations : une question de communication », *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, n° 55 (1 juin 2019) : 9-22.

⁴ Evelyne Broudoux, « Participer, coopérer et collaborer en milieu scientifique... », *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 9 (1 janvier 2014) : 178.

souvent cantonnée entre les membres d'un même laboratoire de recherche¹. Cet état de fait s'explique par la difficulté pour chacun de comprendre le travail réalisé par les autres.

La présentation d'une communication commune au salon des interconnectés en 2016² en présence d'Antoine Zimmermann et de trois chercheuses en SIC, le partage d'un stand dans un salon adossé à la 27^e édition de la *Web conference* en 2018, l'édition d'un poster présentant les résultats du projet, l'écriture commune d'un article (Larroche et al., 2018)³ et les expérimentations ont suscité des embryons de collaboration. Ces actions partagées ont ponctuellement créé des relations collaboratives qui n'ont pas donné lieu à une recombinaison organisationnelle au cours du temps du collectif ANR OSC. Le chef de projet pensait que le travail en équipe interdisciplinaire allait de soi et il n'a pas modifié sa posture pendant la durée du projet. Il est resté avant tout un chercheur en informatique spécialisé dans le web sémantique et n'a pas cherché à améliorer les relations entre les différentes entités pour créer un projet interdisciplinaire au sens où l'entendaient certaines des chercheuses en SIC, le projet OSC étant pour elles « *une organisation hybride (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001)⁴ au sens où il articule des mondes sociaux hétérogènes et plusieurs logiques, à la fois organisationnelles (publiques et privées), institutionnelles (scientifiques, industrielles et métropolitaines) et disciplinaires (l'informatique, les Sciences de l'Information et de la Communication (SIC))* » (Larroche, Dymytra, 2018)⁵. Ces dernières ont cherché à mieux comprendre ce que faisaient les chercheurs informaticiens⁶, elles ont cherché à instaurer une dynamique collaborative, propice à l'intelligence collective lors de la première expérimentation sans réussir à la faire perdurer. La représentation de l'interdisciplinarité pour la majorité du collectif ANR OSC et du chef de projet s'accommodait d'une représentation coopérative compatible avec un simple rôle de coordinateur dévolu au chef de projet. La présence des chercheuses en SIC accréditait la dimension interdisciplinaire du projet et cela suffisait aux autres membres de l'équipe.

Ce projet met en avant la nature paradoxale des relations, intégrant tout à la fois des relations coopératives et collaboratives, soit autant d'éléments qui participent à l'hybridité des organisations (Del Fa et al., 2018)⁷.

¹ Dans le projet, les membres de l'équipe de chercheurs informaticiens étaient souvent quatre, cinq présents aux réunions. Il en était de même pour l'équipe SIC. Les sociétés Hikob et Antidot ne mettaient à disposition qu'une seule personne. Dans la société Antidot, la personne mise sur le projet a changé en cours de projet car elle a changé de société.

² Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Philippe Beaune, *Ouverture des données métropolitaines : quels projets, quels enjeux ?* Le forum des interconnectés, 13^e édition, 13 décembre 2016, consulté le 8 octobre 2022, disponible sur

<https://www.slideshare.net/lpimard/ouverture-des-donnees-metropolitaines-quels-projets-quels-enjeux>

³ Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, et Philippe Beaune, « L'ouverture des données publiques : un bien commun en devenir ? », *Tic&société*, n° Vol. 12, N° 1 (mai 2018): 255-81, <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.2466>.

⁴ Michel Callon, Pierre Lascoumes, et Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique* (Paris : Seuil, 2001).

⁵ Valérie Larroche et Valentyna Dymytra, « Les dynamiques d'hybridité au sein d'un projet multipartenaire », *Recherches en Communication*, n° 47 (2018): 45-70.

⁶ Des entretiens compréhensifs individuels ont été menés par Valentyna Dymytra et moi-même avec les informaticiens et les intégrateurs de l'infrastructure OSC (10 au total, répartis en deux vagues, en avril 2017 et en mars 2018). Le guide d'entretien comprenait les thématiques suivantes : conditions d'utilisation du web sémantique et fonctionnalités de la plateforme OSC. Par ailleurs, nous avons mené un entretien de groupe focalisé avec huit membres du projet lors d'une réunion plénière ANR, le 16 novembre 2017 où nous avons suscité une discussion sur le rôle de chacun dans le projet, puis discuter la notion de projet collaboratif multipartenaire

⁷ Sophie Del Fa, François Lambotte, et Consuelo Vásquez, « Entre Marché, État et Société Civile : Exploration de La Nature Hybride et Des Phénomènes d'hybridation Des Organisations », *Recherches en Communication* 47 (28 novembre 2018): 1-3, <https://doi.org/10.14428/rec.v47i47.45503>.

C'est lors de la première expérimentation que j'ai perçu la nécessité de la présence d'un médiateur capable de dialoguer avec les chercheurs informaticiens et les chercheuses en SIC¹ et favorisant l'intelligence collective. L'hypothèse principale de la journée consistait à vérifier si l'usage d'un modèle commun de présentation de données ouvertes (RDF) et la possibilité d'un unique point d'accès aux données faciliteraient l'exploitation des données ouvertes analogues issues de différents territoires.

Si j'insiste plus particulièrement sur cette première expérimentation, c'est qu'elle illustre pour moi ce qu'est un travail véritablement collaboratif autour de la boîte à outils. Une collaboration autant favorisée par l'effort commun de compréhension de Valentyna Dymytra, de Marie-France Peyrelong et de moi-même que par la conduite de négociations réussies pour faire comprendre la nécessité d'observations *in situ*, incompatible avec un rôle d'assistant pédagogique.

La préparation de l'expérimentation a fait l'objet de plusieurs réunions d'équipe et de conférences téléphoniques entre chercheurs informaticiens et chercheuses en SIC provoquées par Valentyna Dymytra et moi-même pour définir conjointement les cibles, les étapes de l'expérimentation, les rôles dévolus à chacun et les résultats attendus. Le protocole de l'expérimentation a été formalisé sous forme d'un document partagé avec l'ensemble de l'équipe, le document circulant et pouvant être modifié en fonction des échanges. La conception de ce document préparatoire à l'événement comporte des opérations de « traduction » (Akrich *et al.*, 2006)², lors desquelles l'identité des acteurs, les potentielles interactions et les objectifs ont été négociés et délimités. L'explication des rôles lors de l'événement par exemple a pris du temps car les chercheurs informaticiens ne comprenaient pas l'importance du travail sur les usages lors de l'expérimentation. Ils pensaient que nous pourrions apporter de l'aide aux usagers présents. Des objets intermédiaires ont contribué à matérialiser la journée : les différentes versions de la description des scénarios proposés aux participants, du programme des expérimentations, du diaporama présentant le projet ont permis de construire une vision partagée et ont permis une rédaction conjointe. La participation d'un animateur du Tubà, à la construction de l'événement et au choix des participants, a contribué à la réussite de l'événement grâce à son expérience des hackathons.

L'expérimentation dénommée « OpenSensingCity Challenge » a eu lieu le 17 mars 2017, dans un living lab de la Métropole de Lyon (Tubà). Il a été proposé aux participants d'exploiter des données mises à disposition dans un modèle unique (RDF) et de créer à partir de ces données une application, une visualisation ou tout produit qui favoriserait l'aide au stationnement en milieu urbain. Les développeurs, data scientists, data ingénieurs et data analystes réunis ont travaillé avec des jeux de données au format JSON-LD générées par SPARQ Generate³.

Cette journée a permis une réelle confrontation entre les usagers potentiels, les chercheurs informaticiens et les chercheuses en SIC. Le fait d'investir ensemble le terrain et d'y travailler conjointement en découvrant les manières de faire de chacun a contribué à l'émergence d'une intelligence collective collaborative qui n'a hélas pas été maintenue lors de la deuxième

¹ Il n'y avait que des femmes pour représenter les SIC dans ce projet.

² Madeleine Akrich, Michel Callon, et Bruno Latour, *Sociologie de la traduction: textes fondateurs* (Paris : Mines Paris, les Presses, 2006).

³ L'équipe de l'EMSE a mis à disposition des participants les données ouvertes transformées dans un modèle commun (RDF) et le format JSON-LD (JSON for Linking Data) avec l'outil SPARQL-Generate qu'ils ont développé. L'outil lui-même n'a pas fait l'objet de test, seules les requêtes de transformation étaient disponibles à partir de la page dédiée à l'expérimentation. Il s'agissait de quatre types de données différentes (météo, disponibilités des parkings, pollution, disponibilités des vélos) issues des portails des données ouvertes de cinq métropoles françaises : Paris, Lyon, Strasbourg, Nantes et Rennes.

expérimentation. Mon hypothèse de cet échec relatif de la collaboration lors de la deuxième expérimentation provient de la non présence d'un facilitateur et d'une lassitude des chercheuses en SIC, conscientes suite à leurs analyses d'usage, de la non adéquation de la boîte à outils aux attentes des réutilisateurs et à leur désinvestissement dans l'organisation de l'événement, dévolue dans le contrat au chef de projet. De plus, les négociations portant sur la constitution du panel lors de cette deuxième expérimentation¹ n'ont pas abouti à un compromis acceptable pour les chercheuses en SIC limitant leur rôle à celui attendu contractuellement, la posture relationnelle coopérative, étant moins implicante. Les documents préparatoires du premier atelier ont illustré la présence d'objets facilitants alors que le deuxième événement a plutôt mis en avant les résistances. Même si ces objets ont plus « *vocation à contribuer à concrétiser les actions du projet qu'à produire des formes d'accord ou de compatibilité entre des interprétations disponibles dans l'équipe* » (Duchesne, 2016)², leur usage et les discussions qu'ils suscitent peuvent rendre visibles des incompréhensions et des divergences. Ce fut le cas pour la deuxième expérimentation du projet OSC

De cette expérience, j'en ai conclu que les chercheurs en SIC aptes à comprendre le cadre de fonctionnement tout en travaillant les usages déployaient des pratiques de médiation et pouvaient revendiquer ces compétences lorsqu'ils comprenaient les technologies déployées dans le projet. Pour ce projet, les chercheuses en SIC n'avaient pas de véritables compétences en web sémantique, ce que j'ai souvent trouvé limitant pour bien comprendre le travail des informaticiens.

En conclusion, il apparaît que les projets interdisciplinaires devraient se doter d'un chef de projet au profil de véritable médiateur capable de dialoguer avec chacun des acteurs, d'organiser des événements conjoints et de maintenir un climat propice aux échanges interdisciplinaires. En s'entretenant avec les différents membres de l'équipe, nous avons créé un espace commun de compréhension (Larroche et Dymytrava, 2018)³, utiles pour susciter l'intelligence collective, qui était finalement peu attendu dans ce projet ANR. Il est aussi utile que le chef de projet soit en capacité de discerner les configurations groupales qui attendent de la collaboration ou de la coopération pour ne pas dépenser de l'énergie inutile dans le cas d'un espace coopératif. Finalement, si Antoine Zimmermann a eu une posture parfaitement adaptée au travail coopératif privilégié dans ce projet, il n'en demeure pas moins vrai que l'absence de médiation fut un vrai frein, notamment lors de la deuxième expérimentation.

1.3. Le rôle médiateur du community manager dans une communauté numérique

Pour conclure cette vision info-communicationnelle de l'intelligence collective, je développe dans ce dernier paragraphe, les échanges médiatisés animés par un community manager, certains étant même organisés pour alimenter des bases de connaissance. Le savoir

¹ La deuxième expérimentation « Atelier développeur OpenSensingCity » a eu lieu le 13 décembre 2017 à La Coop Infolab à Grenoble. Cette fois, après avoir effectué une série de tâches avec des outils développés (SPARQL-Generate et *OSC Search Box*) par les chercheurs et industriels informaticiens, les participants devaient suggérer de nouvelles fonctionnalités afin d'améliorer une application fournie indiquant la disponibilité des stationnements les plus proches (Dymytrava, 2018).

Valentyna Dymytrava et al., « Synthèse des résultats des expérimentations des outils OSC au Tubà et à la Péniche Livrable n°4 », Rapport de recherche. EA 4147 Elico, juin 2018.

² Sophie Duchesne et Mathieu Brugidou, « Bequali, une archive en question. Retour sur une expérience de création de banque d'enquêtes qualitatives », *Revue d'anthropologie des connaissances* 10, 4, n° 4 (2016) : 531-56, <https://doi.org/10.3917/rac.033.0531>.

³ Larroche et Dymytrava, « Les dynamiques d'hybridité au sein d'un projet multipartenaire ».

est alors élaboré par l'intelligence collective et par une organisation raisonnée des contenus archivés, le community manager animant les échanges médiatisés et garantissant une organisation optimale de la base de connaissance. J'ai surtout mentionné dans les paragraphes précédents l'existence des échanges en face à face alors que les échanges sont aujourd'hui médiatisés par un téléphone, une messagerie, un chat, un media social, etc.

Avant de développer l'exemple d'une base de connaissance conçue par l'archivage de contenus échangés dans une communauté clients, je souhaite revenir sur la manière dont j'ai fait émerger cet intérêt pour le community management, sur les compétences de ce professionnel et sur son rôle médiateur.

Si la conception du diplôme, citée dans le paragraphe 3.1 du chapitre 3 ne m'a pas demandé de compétences particulières en marketing digital, les évaluations du diplôme par l'HCERES comportaient une rubrique où le responsable devait mentionner la liste de ses publications scientifiques en lien avec le diplôme. Il me semblait nécessaire de produire quelques publications dans le secteur pour répondre à ce critère et pour m'assurer une certaine crédibilité auprès des étudiants.

J'ai donc choisi d'investir le métier de community manager alors émergent lorsque le diplôme a été ouvert en 2009.

Avant la création de ce diplôme, j'avais déjà initié une étude de cas autour de la création d'un portail collaboratif sur la démocratie participative avec les étudiants (Larroche, 2007)¹ qui m'avait orientée vers une réflexion autour de la notion de communauté. J'avais noté les caractéristiques suivantes pour les communautés primitives : l'appartenance au même territoire², la pérennité de la communauté, l'importance de la mémoire collective, le partage d'une même culture et de la même langue, un fort sentiment d'appartenance et une forte sociabilité (Larroche, 2007)³. J'avais alors trouvé des différences significatives avec les communautés numériques. En termes de sociabilité tout d'abord, où celle-ci est imposée quand l'individu s'intègre à la communauté de son territoire pour se construire. Dans l'espace numérique, la sociabilité est plus diffuse car les liens se construisent en fonction des centres d'intérêts et des valeurs des individus, modifiant la manière de concevoir l'identité du moi. Les individus peuvent aujourd'hui appartenir à plusieurs communautés numériques où il est facile d'entrer et de sortir, les dotant ainsi d'un « portefeuille de sociabilité » (Castells, 2002, p. 162)⁴. Pour Manuel Castells, « *le nouveau mode de sociabilité dans nos sociétés, c'est l'individualisme en réseau* » (*Ibid.*) où l'individu structure ces liens sociaux, certains liens étant utilitaires, d'autres d'ordre essentiellement émotionnels voire passionnels. C'est l'individu qui est au centre de ses relations sociales et qui sélectionne les réseaux auxquels ils souhaitent participer, même si certains sont contraints par le travail ou par l'entourage, d'autres par leur popularité. Ces communautés numériques sont en réalité souvent des réseaux sociaux traversés par des liens forts et faibles où les échanges sont médiatisés et animés par un animateur de communauté. Les liens faibles apportent des informations, contribuent aux activités professionnelles, aux loisirs, à la communication, à l'engagement civique, à l'agréable, tandis que les liens forts créent des relations proximales qui engagent l'individu sujet.

¹ Larroche et Lux, « Un portail communautaire ».

² Cette notion de territoire est à l'origine de l'appel à contribution d'un numéro de la revue de recherche de l'Enssib *Balisages* (Larroche, Gawin, Brandl, 2021).

Valérie Larroche, Geoffroy Gawin, et Emmanuel Brandl, « Introduction », *Balisages. La revue de recherche de l'Enssib*, n° 3 (19 novembre 2021), <https://doi.org/10.35562/balisages.690>.

³ Larroche, « Le projet de portail communautaire : Matérialité d'une utopie ? »

⁴ Manuel Castells, *La galaxie internet* (Paris : Fayard, 2002).

Certains réseaux en ligne peuvent engendrer de véritables communautés, communauté entendue au sens de liens entre personnes qui apportent de la convivialité, de l'aide, de l'information, un sentiment d'appartenance, et participe à l'identité sociale. Dans ce cas, la communauté numérique crée sa propre gouvernance comme dans un commun¹. Dans d'autres cas, les administrateurs de la plateforme peuvent faire la promotion d'une communauté qu'ils administrent et qu'ils animent dans le but d'obtenir plus de trafic sur leur site, la communauté pouvant alors regrouper des consommateurs à séduire et à fidéliser.

Dans ce contexte, l'animateur de communauté est une figure centrale des communautés numériques qui est dans une posture de médiation, à la fois représentant du propriétaire de la plateforme et animateur de la communauté. Le community manager « *se voit confier un rôle d'interface devenant "porte-parole" à la fois de l'organisation et de "sa" communauté, et surtout "créateur de lien" entre les deux* » (Jammet, 2015, p.76)². Il suscite, « *à travers une interface interactive et conversationnelle, une attitude de « sympathie agissante*³ » (Ibid.) des internautes à l'égard de l'organisation incarnée.

Le community manager peut être contraint par des visions marketing lorsqu'il est le représentant d'un annonceur, réduisant le dialogue et la gestion des relations à la recherche d'une visibilité médiatique (Heinich, 2012)⁴ servant les stratégies d'influence. Il définit certes la cohérence du contenu éditorial, fiabilise les informations et participe aux échanges tout en étant contraint par des critères liés principalement à la viralité du message. Il peut aussi animer une communauté d'ambassadeurs incitant les membres à produire librement du contenu valorisant pour l'organisation qui l'emploie tout en modérant les conversations. Il possède donc des compétences rédactionnelles, communicationnelles et d'animation. Enfin il surveille ce qui se dit sur les réseaux pour engager les conversations sur les sujets d'intérêt du moment (Larroche, 2015)⁵.

Cette volonté de visibilité des médias sociaux gérés par les services marketing n'est pas la stratégie de toutes les organisations, ni de tous les services, certains préférant investir dans une relation plus durable. Dans ce contexte, la médiation n'est plus seulement envisagée dans un but promotionnel mais peut aussi relever d'une médiation construisant des relations de proximité ou de la médiation des savoirs.

¹ La notion de communauté au sens originel et de son gouvernement est aussi à l'origine de mon intérêt pour les communs (Larroche et al. 2018 ; Larroche, Peyrelong, 2020 ; Larroche, Fauchier, 2021).

Larroche, Peyrelong, et Beaune, « L'ouverture des données publiques ».

Valérie Larroche et Marie-France Peyrelong, « L'open data dans une dynamique de commun ? », in *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles*, Ère numérique - Lab. ELICO (Paris : Editions des archives contemporaines, 2020), 87-121.

Valérie Larroche et Antoine Fauchié, « Quel régime de conception pour les communs éditoriaux ? », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 23 (1 septembre 2021), <https://doi.org/10.4000/rfsic.11994>

² Thomas Jammet, « Au service du client, au nom de la communauté. Une approche ethnographique de l'animation de communautés de marque en ligne », *Réseaux* 190-191, n° 2-3 (2015) : 73-98, <https://doi.org/10.3917/res.190.0073>.

³ Je précise que la notion de « sympathie agissante », forgée par Lucien Matrat et Alec Carin (1951) et prolongée par Thierry Viale (1997), vise à distinguer le travail de relations publiques (RP) de celui de la publicité commerciale, en insistant sur la dimension humaine et relationnelle, en un mot « sociale », de la communication d'entreprise.

Lucien Matrat et Alex Carin. *Les Public-Relations moteur de productivité*, (Paris : Elzevir, 195).

Thierry VIALE. *La communication d'entreprise* (Paris : L'Harmattan, 1997).

⁴ Nathalie Heinich, *De la visibilité : excellence et singularité en régime médiatique*, Bibliothèque des sciences humaines (Paris : Gallimard, 2012).

⁵ Larroche, « Community management et métiers émergents du numérique ».

C'est le cas du service ressources humaines, sur lequel je reviendrai, qui peut construire une relation de proximité dès la phase de recrutement. C'est aussi le cas de certains services clients dont celui de SFR qui anime une communauté clients. C'est lors du suivi d'une alternante en 2016 au sein de SFR-Numericable que j'ai pu observer le travail d'un community manager au sein d'un service après-vente qui animait des médias sociaux mais aussi une communauté de clients (Larroche, Ramiaraso, 2017)¹. Le service clients SFR possède encore aujourd'hui un espace assistance où ce sont des employés de SFR qui répondent aux problèmes des clients par différents canaux et un espace communauté où les clients peuvent échanger sous l'œil du community manager qui anime et organise la mémoire des échanges (Voir figure n°1). La plateforme mise à disposition pour les échanges entre clients est aussi un espace collaboratif où le contenu des échanges alimente une base de connaissance.

Ce forum se présente comme une plateforme d'entraide destinée et réservée aux membres qui ont signé la charte. Les community managers sont des employés de SFR, modérateurs du forum. Ils sont les garants d'échanges courtois, ils vérifient que les publications sont dans la bonne rubrique. Ces vérifications sont effectuées a posteriori. Ils incitent aussi les membres à remercier et à approuver les réponses qu'ils jugent pertinentes. Ils apportent rarement des réponses directes, laissant les utilisateurs s'entraider. Néanmoins, ils contribuent à l'organisation de l'espace, au respect de la charte et au maintien de la motivation des plus assidus par des récompenses (promotions, invitation à des avant-premières).

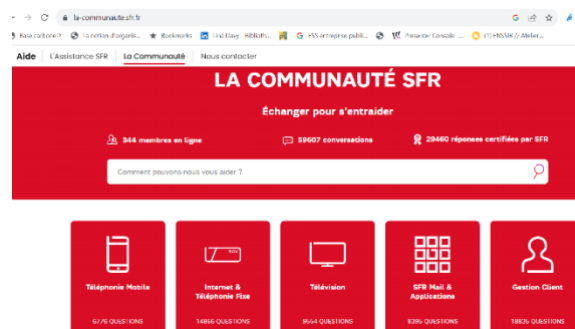


Figure n° 1 : Capture d'écran de la page d'accueil de la communauté clients SFR²

Comparons cette base de connaissance au système collaboratif d'Olivier Galibert, fondé sur des valeurs de coopération « *instituant le partage d'information, la reconnaissance des pairs, et l'activité discursive comme source principale de connaissance* » (Galibert, 2013)³. A la dimension relationnelle du community manager, s'ajoute alors un rôle de médiateur du savoir. En effet cet espace communautaire relève des Services et Applications Communautaires sur Internet (SACI), caractérisés par l'interaction et le partage en ligne. Il est aussi le support d'activités discursives collaboratives, coopératives et participatives permettant l'échange, la

¹ Valérie Larroche et Coralie Ramiaraso, « Ambassadeurs clients dans le secteur des télécoms : Quelles contributions pour l'e-réputation d'un annonceur ? », in *E-reputation et influenceurs, de nouveaux enjeux pour les organisations*, éd. par F. Charest, A. Lavigne, et C. Moumouni (Editions du Québec, 2017), 196-210, <https://hal.science/hal-01432376>.

² La communauté SFR, Echanger pour s'entraider, disponible sur <https://la-communaute.sfr.fr/> Consulté le 31 août 2023.

³ Olivier Galibert, « Vers une instrumentalisation généralisée du lien communautaire en ligne : la montée en puissance du community management », in *Acteurs de la communication des entreprises et organisations, pratiques et perspectives* (Grenoble : PUG, 2014), 117-36.

circulation et la diffusion de savoirs (Galibert, 2021)¹. L'espace communauté SFR se présente comme un espace de communication dans lequel les savoirs « sont en cours de création collective, disponibles et mobilisables » (Galibert, 2014)². En animant une communauté tout en construisant une base de connaissance, le community manager hybride les modalités de fabrication et de circulation des connaissances mis en avant par Dominique Foray (2009)³.

Aux compétences rédactionnelles et relationnelles du community manager s'ajoutent des compétences informationnelles d'organisation, de vérification de la pertinence et de validation de l'information, lui donnant un statut de médiateur du savoir.

La vision du community manager comme médiateur du savoir s'illustre ici par la communauté clients de SFR. L'organisation en posture d'agent institutionnel, d'acteur-citoyen (responsabilité sociale de l'entreprise) ou de responsable d'une communauté de salariés qui privilégie la « communication de proximité, nécessaire à la confiance et à la reconnaissance mutuelle » (De la Broise, Morillon, 2014, p. 170)⁴ est aussi propice au développement d'un community management du savoir.

2. Plateformes d'intermédiation, un tiers de confiance ?

2.1. La plateforme Open data comme dispositif d'intermédiation et de mise à disposition des données

Au lieu de me concentrer sur la présence active d'un médiateur au sein d'un dispositif, je considère ce dernier comme un point de vue porté sur des objets pour leur redonner une épaisseur sociotechnique invisibilisée notamment par des habitudes d'usage. Dans le dispositif interagissent des actants humains, des actants non humains matérialisés sous la forme d'objets techniques facilitant les opérations et des documents (Larroche, 2018)⁵.

Dans ce contexte, considérer un outil comme un dispositif c'est le doter d'une épaisseur où l'on ne limite pas son appréhension à un contexte d'usage mais où l'on peut aussi prendre en compte ce qui permet notamment sa mise à disposition. Le distributeur de billets de banque par exemple est un simple outil pour les usagers qui ne perçoivent pas l'ensemble des dispositifs mis en place pour rendre ce service. En cas d'anomalies du distributeur ou de perte du mot de passe, l'utilisateur se mettra en contact avec la banque, modifiant ainsi sa perception du distributeur comme simple machine délivrant des billets. Le distributeur est alors intégré à d'autres contextes d'activités impliquant le banquier, puis le réparateur. Le distributeur sera appréhendé comme dispositif dès lors que l'utilisateur interagira avec différents humains possédant des rôles différents et demandant à ce même usager de se déplacer virtuellement ou physiquement au sein de ce dispositif. Le fait de s'intéresser aux techniques et aux humains présents dans ces dispositifs permet de « *redonner aux dispositifs techniques leur épaisseur, ce qui en fait des médiateurs et non plus de simples instruments* » (Akrich, 1993, p. 90)⁶.

¹ Olivier Galibert, « Le Community Management au service de la médiation des savoirs. Une instrumentalisation de l'intelligence collective », *Les Cahiers du numérique* 17, n° 1-2 (2021): 23-43, <https://doi.org/10.3166/LCN.2021.004>.

² Galibert, « Vers une instrumentalisation généralisée du lien communautaire en ligne : la montée en puissance du community management ».

³ Dominique Foray, *L'économie de la connaissance*, Repères (Paris : La Découverte, 2018).

⁴ Patrice de La Broise et Laurent Morillon, « Chapitre 8. Des pratiques aux formations professionnelles, les liaisons dangereuses du marketing et de la communication ? », in *Acteurs de la communication des entreprises et organisations*, Communication médias, société (Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2014), 165-79.

⁵ Larroche, *Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*.

⁶ Madeleine Akrich, « Technique et médiation ». *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, n° 60 (1993) : 87-98.

Avec une telle posture, les dispositifs sont variés et s’imbriquent les uns avec les autres, une activité pouvant impliquer des humains et différents outils. Ma posture dispositifive comporte aussi une vision des chaînes coopératives mises en avant par Howard Becker dans le monde de l’art (2010)¹.

En considérant les objets en tant que dispositifs, je me suis intéressée aux plateformes de données ouvertes, notamment à *transport.data.gouv.fr* (Larroche, Peyrelong, 2020)². La plateforme se présente comme une interface pour les réutilisateurs, leur donnant accès à des données mises en forme pour être comprises, voire réutilisées par des développeurs et des citoyens. Les producteurs de données ont une vision de la plateforme à partir de leurs activités de dépôt des données. La plateforme organise le dépôt et l’accès aux données, s’interposant entre producteurs et réutilisateurs professionnels. Les interfaces des bases de données sont des modes de médiatisation de l’information et de la communication permettant « *des mises en relation dans un environnement construit au travers d’une forme*³ » (Gardiès, 2012, p. 117)⁴. L’interface est aussi une médiation permettant à l’usager de naviguer dans un espace d’information sociale tout en permettant à la machine d’interpréter les informations saisies par l’internaute sous forme de données.

Une plateforme de mise à disposition des Open data assure finalement une triple médiation (Larroche, Vila, 2016)⁵ la première informatique, lorsqu’il s’agit du traitement des données des producteurs pour les intégrer au catalogue de la plateforme, une dimension informatico-communicationnelle relative à la transformation des données par des datajournalistes, des développeurs d’application ou des datascientists et enfin une médiation pédagogique-communicationnelle lorsqu’il s’agit de faire comprendre l’intérêt des données pour des citoyens férus d’informatique ou des citoyens cherchant à s’appropriier les données. Ces trois types de médiation regroupent d’autres acteurs. Certaines organisations comme Dataactivist⁶ se positionnent comme médiateurs en facilitant la compréhension des données et de l’écosystème et assurant des fonctions de traduction et d’enrôlement (Larroche, 2013)⁷.

J’ai aussi mis en avant le statut de médiateur des réutilisateurs professionnels de données. En effet un calculateur d’itinéraires par exemple est une application qui se situe entre des

¹ Becker, *Les mondes de l’art* (Paris : Flammarion, 1988).

² Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, « L’open data dans une dynamique de commun ? » In *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles*, 87-121. Ère numérique - Lab. ELICO. Paris : Editions des archives contemporaines, 2020.

³ La forme est définie comme « *une figure extérieure donnée à une chose, sa configuration. La forme exprime donc l’idée de la relation existant entre un contenu, le signifié et un contenant le signifiant, en lui conférant son organisation et son unité* » (Blanquet, 1997, p. 28).

Marie-France Blanquet. *Science de l’information et philosophie : une communauté d’interrogations* (Paris : adbs éd., 1997).

⁴ Cécile Gardiès, *Dispositifs info-communicationnels de médiation des savoirs : cadre d’analyse pour l’information-documentation*. Mémoire d’HDR, Toulouse, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2012. fftel-01725359f

⁵ Valérie Larroche, Martine Vila-Raimondi, « Producteurs, usages des données : des relations de médiation ? » In *Open data : Accès, territoires, citoyenneté : des problématiques info-communicationnelles*, 89-99. Paris : Editions des archives contemporaines, 2016.

⁶ Dataactivist est une société coopérative et participative qui se donne pour mission d’ouvrir les données et de les rendre utiles et utilisées.

Nous positionnant à toutes les étapes du travail d’ouverture et de réutilisation des données, Dataactivist travaille tant avec les producteurs de données qu’avec les réutilisateurs.

<https://dataactivist.coop/fr/>

⁷ Valérie Larroche, « L’influence de la marque employeur sur l’e-réputation : l’exemple de trois banques présentes sur le marché français ». In *Usages et pratiques des médias sociaux : enjeux professionnels et organisationnels de la e-réputation* (Laval, Québec, Canada : Presses universitaires du Québec (PUQ), 2013).

producteurs de données et des usagers, le travail des producteurs étant invisibilisé. Quant aux data journalistes, ils construisent des visualisations des Open data facilitant la compréhension des citoyens.

Je peux ajouter que les plateformes Open data diminuent les possibilités d'interaction entre concepteurs et usagers puisqu'elles servent d'interface de médiation. Au lieu de favoriser les échanges entre les parties prenantes, elles favorisent l'autonomie du bénéficiaire du service et assurent la médiation par des fonctionnalités. En effet la plateforme est en lien avec les producteurs et avec les usagers, mais c'est par l'outil mis en place que les usagers sont directement mis en relation avec les données produites par les producteurs. La plateforme rend service à l'ensemble des acteurs tout en invisibilisant le travail de chacun aux yeux des autres. Analyser la plateforme sous forme dispositive, c'est lui donner une représentation dynamique et une meilleure connaissance des activités des uns et des autres, modifiant ainsi les représentations de chacun.

Je considère les plateformes Open data comme des dispositifs d'intermédiation. Plus généralement, la notion d'intermédiation permet de circonscrire les objets de nos investigations à ceux qui se situent dans des chaînes de médiation. Dans ce paragraphe, nous considérons une plateforme Open data comme un intermédiaire entre les producteurs de données et l'utilisateur citoyen. Elle se situe aussi dans une chaîne de médiation, la posture du réutilisateur de données étant une autre posture médiatrice. Le lien entre le producteur et le citoyen final imbrique deux objets médiateurs, la plateforme et l'application numérique, des passeurs pouvant aussi s'ajouter à ces médiations dans la production et la circulation de connaissances.

Dans le projet ANR OSC auquel j'ai participé, nous avons considéré les plateformes comme des acteurs pivots en les observant d'un point de vue dispositif. Nous avons alors interrogé leur relation avec les professionnels, les réutilisateurs et les citoyens pour comprendre comment avaient émergé les représentations des différentes entités au sein de l'interface (Paquenseguy et al., 2016¹ ; Dymytrava, Larroche, 2018² ; Larroche, Peyrelong, 2020³).

Nous avons aussi constaté par nos analyses que ces plateformes mettent à disposition des données dans le but de se conformer à la loi du 7 octobre 2016 pour une république numérique, pour promouvoir l'ouverture des données et pour développer la réutilisation. Parmi ces plateformes, certaines sont gérées par une collectivité et ne présentent que les données de cette collectivité (Rennes Métropole, par exemple)⁴ tandis que d'autres agrègent les données de plusieurs collectivités, voire aussi des délégataires de services publics. C'est le cas de data.gouv.fr et de la plateforme OpenSensingCity.

2.2. Les plateformes d'intermédiation et la marque employeur, des médiateurs du savoir dans le recrutement

J'ai aussi analysé des plateformes d'intermédiation dans un contexte de recrutement en m'intéressant à la marque employeur.

¹ Paquenseguy et al., « Synthèse des résultats de l'enquête auprès de ré-utilisateurs de données ouvertes ».

² Valérie Larroche et Valentyna Dymytrava, « L'apport des SIC aux projets Open Data : pour une meilleure prise en compte des réutilisateurs dans la conception des outils de traitement des data », *Communication & Organisation*, Pratiques de la communication et Big Data -, Communication&Organisation, n° 54 (décembre 2018) : 69-80, <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.6818>.

³ Dymytrava et al., *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles*.

⁴ <https://data.rennesmetropole.fr/pages/home/>

Certaines organisations cherchent à établir une relation avec leurs futurs employés et leurs collaborateurs en créant une mise en scène d'employeurs modèles. La marque employeur traduit la stratégie communicationnelle de l'organisation vis à vis de ses employés et futurs employés. Elle donne un sens et une représentation de son rôle d'employeur à l'aide de signes visuels et discursifs.

Le développement d'une marque employeur répond à deux fonctions : attirer de nouveaux talents et fédérer le personnel en place. Le site institutionnel, notamment le site carrières permet aux salariés potentiels de percevoir l'ambiance de la société et de vérifier s'il sera en mesure d'adhérer à la culture d'entreprise. La marque a aussi pour ambition de développer le sentiment d'appartenance et d'offrir une employabilité durable, l'organisation étant soucieuse de donner une vision évolutive de l'insertion d'un salarié potentiel dans son entreprise ou de permettre à leurs employés de rester employables en dehors de leur société par le biais de formations.

En dehors des candidats, la marque sert aussi à influencer les individus travaillant au sein de l'entreprise, à fédérer les collaborateurs et à obtenir l'implication et la motivation des salariés. Elle cherche donc à valoriser le rôle d'employeur d'une société en distinguant : l'employeur potentiel pour un public externe de candidats (avec notamment le champ de la communication de recrutement) ; et l'employeur actuel pour son public de collaborateurs. L'influence est alors portée en premier lieu par la communication interne, mais aussi indirectement par celle par liée à la responsabilité sociale des entreprises.

La marque employeur se trouve donc à la croisée du marketing, de la communication et des ressources humaines. Elle est située au point de convergence de plusieurs identités, celle souhaitée par le management, celle vécue par les collaborateurs et celle perçue par les collaborateurs potentiels et les publics externes. Elle peut s'adresser en fin de compte au salarié quelle que soit sa place et de son recrutement à son départ. Elle peut traiter de la candidature, du recrutement, de l'intégration du nouveau salarié, de la gestion de carrière comme du départ d'un salarié. Certains employeurs cherchent à établir une relation durable avec les candidats tout en préservant leur employabilité par des formations pour qu'ils restent opérationnels dans la société mais aussi réemployables ailleurs.

Leur stratégie communicationnelle comporte aussi un volet conversationnel. Ils investissent les médias sociaux, participent à des événements pour rencontrer les futurs candidats et susciter l'interaction.

Les organisations peuvent gérer en autonomie leur marque employeur et les services liés, mais elles peuvent aussi déléguer certaines tâches à des prestataires ou à des plateformes d'intermédiation. Je considère les plateformes de recrutement, les sites d'offres d'emplois, les réseaux sociaux comme LinkedIn comme autant de plateformes d'intermédiation car elles s'interposent entre l'employeur et les candidats, De plus, dans le cas des médias sociaux, elles facilitent la rencontre entre les deux, semblant ainsi favoriser les interactions directes.

En réalité, l'architexte de l'interface mise à disposition pour engager la relation entre un candidat et un employeur subit quelques contraintes imposées par l'algorithme de la plateforme. Pour Stéphane Grumbach, l'intermédiation est une opération de traitement d'information, notamment parce que « *C'est l'information dont dispose l'opérateur d'intermédiation qui lui permet d'identifier les correspondances possibles entre recruteurs et candidats* » (2015).

Les cabinets de recrutement font aussi l'interface entre candidats et employeurs en cherchant à satisfaire au mieux leurs clients recruteurs en trouvant les clés de la meilleure adéquation possible entre les compétences d'un candidat, les missions à accomplir, les capacités relationnelles à intégrer une équipe et à appréhender la culture de l'entreprise. Quant aux candidats, ils cherchent à être repérés en présentant un profil cohérent.

Comme tout autre milieu aujourd'hui, le secteur du recrutement est tributaire des moteurs de recherche, système d'intermédiation qui met en relation des personnes avec des connaissances, facilitant la recherche d'informations des candidats et celles des recruteurs. Ces moteurs sont disponibles dans différentes applications, qui peuvent être internes à une société de recrutement ou publiques comme peuvent l'être les sites d'offres d'emploi, les médias sociaux professionnels ou des moteurs généralistes comme Google.

La multiplication de ces intermédiaires, auxquels on peut attribuer un rôle d'opérateur de connaissances explique aussi le développement de la marque employeur et des stratégies communicationnelles déployées par les employeurs pour être eux aussi visibles sur les canaux numériques et dans les résultats des moteurs.

La systématisation des recherches d'éléments identitaires à partir des moteurs de recherche généralistes ou sociaux, par les recruteurs, incitent aussi les candidats à se construire une identité numérique publique cohérente avec ce qu'ils souhaitent montrer d'eux à des recruteurs développant des stratégies de visibilité et d'invisibilité (Larroche, Bérard, 2013 ; Larroche, Bérard, 2014¹ ; Larroche, 2015).

En fin de compte, dans le domaine du recrutement, les connaissances se trouvent réparties entre plusieurs acteurs de l'intermédiation, qu'ils soient des organismes du type cabinets de recrutement, qu'ils soient nativement numériques comme les plateformes d'offres d'emploi du type Yupeek², une plateforme de recherche d'emploi, spécialisée pour les candidats en insertion ou de plateforme plus généralistes comme Indeed³. S'ajoutent les médias sociaux⁴ avec des fonctionnalités possibles de discussion, de rédaction de contenus, de partage, de réseautage, de messagerie et de collaboration ainsi que les moteurs de recherche. La multiplicité des acteurs de l'intermédiation qui dessinent le paysage du recrutement et de l'employabilité impose de la part des employeurs et des candidats un travail identitaire, de visibilité et de surveillance pour fournir des données tant aux algorithmes qu'aux experts humains du recrutement.

2.3. Des dispositifs de jugement impliquant un travail réputationnel

En travaillant dans l'environnement complexe du recrutement, un domaine dans lequel j'ai interrogé des professionnels du recrutement et des candidats tout en analysant des portails de recrutement, j'ai signalé l'existence d'opérateurs de connaissances auxquelles je vais associer des opérateurs de confiance et de crédibilité.

En effet, le marché du recrutement relève de l'économie des singularités (Karpik, 2007)⁵, où l'appréciation des qualités d'un service ou d'une personne délivrant ou offrant un service relève principalement d'une opinion émise après une expérience vécue, difficile à envisager dans une phase de choix. Pour lever les incertitudes, le modèle de Lucien Karpik intègre des dispositifs de jugement qui produisent des recommandations, des conseils, des avis etc., Ces intermédiaires garantissent la crédibilité des opinions. Le dispositif de jugement qu'il développe est un moyen pour aider le demandeur à choisir parmi une diversité d'offres ou de personnes. Ces dispositifs de jugement sont conçus par des acteurs divers : producteurs, vendeurs, professionnels du marché, mass media, pouvoirs publics. Leurs avis ont une certaine légitimité et aident le

¹ Valérie Larroche et Jacqueline Bérard, « Stratégies identitaires professionnelles à l'université : les premiers pas vers l'employabilité numérique », in *Identité numérique. Enseignement, préservation et protection* (Hermès publications, 2014), p 215 à 238, <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00808715>.

² <https://my.yupeek.com/>

³ <https://fr.indeed.com/>

⁴ Voir le panorama des médias sociaux de Fred Cavazza : <https://i0.wp.com/fredcavazza.net/wp-content/uploads/2022/06/Social-Media-Landscape-2022.jpeg?ssl=1>

⁵ Lucien Karpik, *L'économie des singularités*, Bibliothèque Sciences Humaine (Paris : Gallimard, 2007).

demandeur à choisir un service quand il n'est pas expert du domaine ou lui propose des outils d'aide à la décision. Les labels, les appellations d'origine contrôlées, les certifications sont des exemples de dispositifs de jugement qui, par l'intervention d'une autorité de contrôle garantissent publiquement la qualité des produits singuliers. Les critiques, les guides, proposant des évaluations sont une autre catégorie de dispositif de jugement étudié par Lucien Karpik. Les dispositifs des singularités sont un exemple d'application de la définition de Michel Foucault prolongée par celle de Michel Callon et Bruno Latour. Ils participent à la chaîne de traduction (Akrich et al., 2006)¹ permettant à des non-initiés de comprendre et d'être aidés pour choisir le service le plus approprié à leurs besoins. Le dispositif selon Lucien Karpik se définit comme « *le bric à brac de textes, de contrats, de signes, d'objets, de personnes ainsi que leurs rassemblements partiels et variés sous la forme de configurations symbolico-matérielles qui interviennent pour assurer le fonctionnement du marché des singularités* » (Karpik, 2007, p. 68). Cette définition insiste sur le caractère discursif des productions qui accompagnent la prise de décision des acteurs tout en participant à leur réputation.

Les plateformes de recrutement auxquelles j'ai déjà fait allusion sont des dispositifs d'intermédiation lorsqu'elles sont extérieures aux organisations qui recrutent. Elles produisent des savoirs crédibles par leur expertise, par la qualité perçue du service et par les opinions qui circulent à leur sujet. Elles jouent alors un rôle de tiers de confiance. Elles peuvent, en plus de répertorier des offres d'emploi, proposer des informations sur le bien-être en entreprise à l'aide de baromètres ou répertorier des avis².

Lorsqu'un site carrières est intégré à l'organisation, son lien avec la communication de la société est trop fort pour lui donner un statut de tiers. La confiance est instaurée par d'autres modalités comme le recours aux ambassadeurs. Pour obtenir l'attention des candidats et renforcer sa crédibilité, Numéricable, en 2016 cherchait à produire des messages authentiques en faisant appel à des ambassadeurs, qui pouvaient être des salariés jeunes diplômés (Larroche, Ramiarasoa, 2017)³, facilitant l'identification et la prise de contact. Cette notion de fiabilité dans les échanges était aussi de mise chez SFR dans sa communauté clients⁴ où l'identité calculée (Georges, 2010)⁵ modifie encore aujourd'hui la dénomination des membres, indiquée sous leur pseudo, passant de visiteur à contributeur en herbe, loisir, confirmé, aguerri, master, champion ou contributeur élite selon le nombre de réponses rédigées pour répondre à la question d'un membre. Les réponses peuvent être elles aussi certifiées par les community managers de SFR ou être approuvées par le client qui a posé la question⁶, aidant ainsi l'internaute à évaluer la fiabilité de ce qu'il lit.

Je me suis aussi demandé si les réseaux sociaux professionnels du type *LinkedIn* pouvaient jouer le rôle de tiers de confiance. Ces réseaux facilitent les connexions intelligentes entre candidats et recruteurs (Larroche, 2014)⁷. Par les entretiens que j'ai menés, j'ai constaté que

¹ Akrich, Callon, et Latour, *Sociologie de la traduction*.

² Glasdoor est par exemple un site d'intermédiation qui propose aux candidats des offres d'emploi et des avis sur les entreprises. Elle propose aux employeurs des prestations pour leur marque employeur <https://www.glassdoor.fr/Avis/index.htm>

³ Larroche et Ramiarasoa, « Ambassadeurs clients dans le secteur des télécoms ».

⁴ Il s'agit de la communauté que j'ai présentée en paragraphe 1.3. de ce chapitre.

⁵ Fanny Georges, « Approche statistique de trois composantes de l'identité numérique dans Facebook », in *Web social : mutation de la communication*, éd. par Florence Millerand, Serge Proulx, et Julien Rueff (Québec : Presses de l'Université du Québec, 2010), 187-203.

⁶ Ces indications sont à retrouver dans la charte de la communauté disponible sur : <https://la-communaute.sfr.fr/t5/custom/page/page-id/charte> (consulté le 12 septembre 2023).

⁷ Larroche, « Les médiateurs de confiance comme gage de crédibilité des candidats : Le cas des réseaux sociaux professionnels numériques ».

ces derniers recherchent des éléments relevant de l'identité professionnelle (Dubar, 2000)¹ et des éléments de crédibilité dans les profils consultés. C'est en fait essentiellement la mobilisation des liens du réseau, permis à la fois par les algorithmes de la plateforme et l'investissement des deux protagonistes dans la constitution de leur réseau qui apportent au recruteur des aides au jugement. Le déclaratif ne peut pas être à lui seul source de confiance. Les preuves de vérité sont assurées par des éléments tangibles, entre autres des réalisations concrètes ou des échanges entre experts. Les véritables délégués de confiance ne sont pas ces réseaux qui facilitent les connexions mais plutôt les consultants en recrutement innovant ou les plateformes de cooptation qui apportent une évaluation complémentaire à l'usage expert des réseaux sociaux professionnels. Le réseau social peut être utilisé par les recruteurs comme une simple banque de profils, assimilé aux listes de contacts utiles à la prospection commerciale, le recruteur cherchant ailleurs les marques de crédibilité. LinkedIn facilite les mises en relation. Ce n'est pas un tiers de confiance au sens où c'est le profil qui porte des signes de crédibilité s'effectuant essentiellement par des recommandations écrites et des compétences validées par des membres du réseau, tous les profils ne possédant pas ces informations.

Cet environnement complexe nécessite une stratégie de présence de la part des candidats et des employeurs pour apparaître sur les canaux numériques adaptés à leurs besoins. Ils doivent aussi surveiller leur e-réputation, leur identité numérique, étant tributaires des contenus écrits par d'autres. Ce marché est lui aussi bien développé. Certaines sociétés comme Youseemii (Larroche, 2013)², propose des outils de comparaison visuelle de la présence numérique de professionnels³, permettant aux employeurs de se positionner par rapport aux autres. L'e-réputation dépasse le cadre de la marque employeur pour recouvrir l'ensemble des informations et avis portés sur l'entreprise.

Les dispositifs d'intermédiation complexifient le paysage du recrutement tout en accompagnant l'employeur et le candidat. C'est le cas du dispositif diplôme qui mise sur le double enrôlement de certains employeurs comme enseignants par leur participation au diplôme et comme communicants lors de la diffusion de l'existence du diplôme et de sa pertinence dans leur communauté professionnelle.

Quant aux portails Open data, ces dispositifs d'intermédiation apparaissent comme des fournisseurs de données, ces dernières étant déposées par chaque producteur. Les données de *data.gouv.fr* comportent un indicateur de qualité apposé par les acteurs du portail, le curseur étant plus ou moins coloré selon la saisie des données suivantes : Description des données renseignées, Mise à jour respectée des fichiers documentés, Licence, Formats de fichiers standards, Couverture temporelle renseignée, Couverture spatiale renseignée. Il convient de noter que ces critères d'évaluation de la qualité ne sont pas présents sur tous les portails open data mais que, précisément, intégrés à *data.gouv.fr*, ils donnent à cette plateforme le statut de tiers de confiance.

Les données et l'information sont mises à disposition dans les plateformes de recrutement et dans les portails open data pour rendre service et permettre d'exploiter des données. Les dispositifs d'intermédiation jouent un rôle indéniable imposant un travail identitaire et réputationnel pour assurer une crédibilité aux données ou informations déposées.

¹ Claude Dubar, *La socialisation construction des identités sociales et professionnelles* (Paris : A. Colin, 2000).

² Valérie Larroche, « L'influence de la marque employeur sur l'e-réputation : l'exemple de trois banques présentes sur le marché français », in *Usages et pratiques des médias sociaux : enjeux professionnels et organisationnels de la e-réputation* (Usages et pratiques des médias sociaux : enjeux professionnels et organisationnels de la e-réputation, Université Laval, Québec, Canada: Presses universitaires du Québec (PUQ), 2013).

³ Cet outil gratuit n'est plus disponible aujourd'hui.

3. Quels tiers médiateurs pour la professionnalisation des étudiants en insertion ?

3.1. Reconnaissance de soi comme professionnel pour un étudiant en insertion : l'apport d'un diplôme professionnalisant

Le diplôme professionnalisant participe à la médiation des savoirs¹ en transformant des connaissances et des expériences détenues par les étudiants en des ressources exploitables et mobilisables lors de leurs échanges avec des employeurs potentiels et lors de leurs activités professionnelles, leur permettant de recevoir l'estime d'un employeur potentiel. Même si les études de cas les mettent en situation, elles restent dans le cadre de l'enseignement où l'évaluation est instaurée par le cadre pédagogique et souvent réalisée à plusieurs. Lors de la recherche d'emploi, ce n'est pas l'estime des enseignants qui assure aux étudiants une confiance en eux mais celle qu'ils ont reçue par des employeurs lors de leur expérience passée ou lors de leurs relations interpersonnelles avec des professionnels. Cette précision explique la nécessité de constituer une équipe pédagogique intégrant des professionnels.

Alain Caillé (2007, p. 9)² et d'autres (Axel Honneth (2002)³ ; Paul Ricoeur (2005)⁴ ...) distinguent trois sphères où opère la reconnaissance : la sphère de la coopération sociale, la sphère publique du droit et du politique et enfin la sphère de la socialité primaire. A chacune de ces sphères correspond une modalité différente ; la relation d'estime fait référence à la sphère de la coopération sociale, le respect à la sphère du droit et enfin la confiance en soi aux relations intersubjectives. Au sein d'une organisation, je considère qu'un supérieur qui établit des relations interpersonnelles avec ses employés et qui leur délègue des tâches sans les contrôler leur accorde sa confiance et leur distribue des signes de reconnaissance subjectifs.

A l'inverse des relations plus affectives (comme l'amour et l'amitié), une relation d'estime ne suppose pas de reconnaître autrui dans sa totalité. Un individu estime la qualité d'expert, d'ami, de responsable, de pair *etc.* d'un autre à partir de ses actions. La reconnaissance est alors distribuée (Sparti, 2016)⁵ et implique une distinction analytique entre reconnaissance d'identification et reconnaissance d'estime. Je partage le point de vue de Davide Sparti pour qui la non identification correspond au fait de ne pas comprendre à qui nous avons affaire alors que la non reconnaissance de l'estime correspond plutôt au fait « *d'ignorer ou de désapprouver, de mépriser ou d'éluder ; bref, le fait de ne pas accorder de considération sociale* » (Ibid.).

¹ Je partage ici le sens du savoir donné par Yolande Maury et Susan Kovacs pour qui « le savoir peut être différencié de la connaissance (*knowledge*), comprise comme tout ce que les individus emploient pour interpréter et pour agir sur le monde (« *what people employ to interpret and act on the world* »), ce qui inclut les sentiments, les attitudes, les informations, les savoir-faire incorporés, aussi bien que les taxonomies ou les concepts (Barth, 1995). Quand le savoir est du côté de l'action (*act of knowing*), la connaissance (*knowledge*) représente les moyens dont dispose un individu, matériaux mobilisables pour la réflexion et prémisses pour l'action (« *materials for reflection and premises for action* ») » (Maury, Kovacs, 2014).

Fredrik Barth, « An anthropology of knowledge », *Current Anthropology*, 43, no 1 (2002): 1-11

² Alain Caillé, *Anthropologie du don: le tiers paradigme* (Paris, France: la Découverte, 2007).

³ Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*.

⁴ Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance: trois études* ([Paris]: Gallimard, 2005).

⁵ Davide Sparti, « La reconnaissance distribuée. Estime, respect et autres biens d'identité », *Terrains/Théories*, n° 4 (25 juillet 2016), <https://journals.openedition.org/teth/664>.

L'identification passe par des procédés de visibilité, compétences acquises au cours de la formation en marketing digital que l'étudiant doit s'appliquer à lui-même (Ertzscheid, 2009 ; Larroche, Bérard, 2014)¹.

Davide Sparti ajoute à ce premier registre d'évaluation différentielle liée à l'estime celui du respect qui revêt une dimension égalitaire décrite par le langage du droit, alors que celui de l'estime relève de l'échange et des actions.

En effet la définition d'estime suppose l'existence d'un référentiel de valeurs pour définir le degré de reconnaissance. Pour Axel Honneth, « *l'idée culturelle qu'une société se fait d'elle-même fournit les critères sur lesquels se fonde l'estime sociale des personnes, dont les capacités et les prestations sont jugées intersubjectivement en fonction de leur aptitude à concrétiser des valeurs culturellement définies par la société* » (2002, p. 149). Cette remarque met l'accent sur le jugement de soi et des autres à partir de valeurs collectives.

Dans une équipe pédagogique, c'est sur l'estime de soi et des autres accordée au sein d'une sphère professionnelle que l'on peut agir puisqu'elle dépend, entre autres de l'évaluation des compétences, voire des habiletés. En effet, lorsque l'on se trouve dans un domaine émergent comme celui de la communication digitale en 2009, les représentations des métiers ne sont pas stabilisées. Le jugement se base alors sur des habiletés relationnelles (Larroche, Piment, 2014) associées à une diversité de dénominations de métier (Larroche, 2015)² signes de l'émergence de nouvelles compétences relationnelles, prenant notamment la forme d'une professionnalisation du soi, indispensable à tout professionnel de la communication numérique aujourd'hui.

Alain Caillé ajoute que « *chacun recherche l'estime qu'il juge mériter au prorata de sa contribution productive et de son efficacité dans l'organisation* » (2007, p. 9). Il y a une idée de juste rétribution et de contribution escomptée qui ajoute la prise en compte des attendus de celui qui les reçoit. On peut citer à titre d'exemple l'employé qui reconnaît à son supérieur son autorité et le supérieur qui reconnaît la qualité du travail de son employé. Il peut y avoir une réciprocité dans la relation d'estime, mais celle-ci n'est pas nécessairement de même nature. A l'inverse, un enseignant lors d'une étude de cas peut estimer le travail d'un étudiant. Si celui-ci attend l'estime d'un professionnel et non celle d'un enseignant, cette reconnaissance ne lui apportera rien, l'estime n'ayant une valeur que si le récepteur d'une marque de reconnaissance reconnaît une autorité à celui qui l'en gratifie. La valeur de la reconnaissance dépend de la valeur accordée à celui qui la donne par celui qui la reçoit. Etre reconnu compétent n'a de valeur que si l'étudiant reconnaît à l'autre une légitimité pour évaluer cette compétence. C'est la reconnaissance par autrui qui conditionne le sentiment subjectif de légitimité entendu au sens de « *l'assurance que l'individu peut avoir en lui-même du fait de ses propres contributions* » (Guéguen, 2014) au regard des signes qu'il reçoit des personnes qu'il estime. La reconnaissance est alors mutuelle.

Je considère que la légitimité accordée au diplôme obtenu par un étudiant participe à sa crédibilité auprès des employeurs. D'où la nécessité pour l'équipe pédagogique de travailler sa légitimité professionnelle auprès des étudiants en insertion et des employeurs, seul gage de réussite de cette posture médiatrice³ entre les deux milieux. La légitimité au sens juridique est une forme de jugement qui suppose la référence à des conventions, des lois, voire des normes. Dans le monde professionnel, les référentiels des métiers sont un repère pour décider de la

¹ Larroche et Bérard, « Stratégies identitaires professionnelles à l'université ».

² Axel Honneth, *La réification, petit essai de théorie critique*, NRF Essais (Paris : Gallimard, 2007).

³ Cette médiation participe notamment au processus de traduction des compétences, des savoirs et des savoir-faire des étudiants pour rencontrer les attendus des recruteurs.

légitimité d'une formation par exemple à répondre aux compétences attendues pour un métier. Le programme national des parcours en information communication¹ définit le contenu des programmes et sert de document de référence pour évaluer les départements d'IUT qui dispensent des parcours de formation dans ce domaine, leur assurant une reconnaissance par les institutions universitaires. Cette reconnaissance est nécessaire pour que le diplôme soit validé par les instances universitaires, mais il doit aussi obtenir la reconnaissance des professionnels du secteur pour assurer notamment l'employabilité des étudiants.

Le diplôme en alternance est à la charnière de deux mondes, celui des formations universitaires et celui du monde professionnel visé par le diplôme.

Je le considère comme un dispositif bienveillant (Belin, 1999)² où l'environnement aménagé facilite l'accès au monde professionnel de la communication digitale dans un climat de confiance et d'illusion sécuritaire³. Les actions d'accompagnement, les rencontres professionnelles, l'implication de professionnels dans la formation participent à la transition des étudiants en professionnels. Les formations en alternance participent tout d'abord à la rencontre entre le monde de la formation et le monde professionnel. Elles participent aussi à la construction du sens des activités en les resituant dans un contexte plus large que la situation vécue par l'étudiant dans son entreprise. En effet les situations vécues peuvent être convoquées dans des études de cas, réinterprétées par la rédaction de rapports de stage, de livrables projet ou dans des analyses de situation proposées en TD. Les intervenants (enseignants, consultants vacataires) sont des médiateurs en ce sens qu'ils assument un rôle de facilitateur, de passeur entre l'apprenant et le savoir à construire (Larroche, Bérard, 2014) à partir de l'expérience des étudiants et des connaissances théoriques. S'ajoute à ce travail interprétatif, la participation à la construction identitaire du sujet qui se forme et au processus d'autonomisation (Renier, 2022).

C'est à ces conditions qu'une formation en alternance peut gagner la légitimité auprès des étudiants et des professionnels. Jouer le jeu de la rencontre entre professionnels, universitaires et étudiants dès le recrutement des étudiants en formation s'est avéré un gage de réussite, les entretiens permettant à la fois de constituer la promotion et pour certains employeurs de trouver des jeunes à embaucher. De plus, se présenter en binôme universitaire, professionnel face aux étudiants crée des interactions fructueuses.

¹ Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Annexe 16 Licence professionnelle – communication « Bachelor universitaire de technologie » Information-communication Parcours Communication des organisations Parcours Information numérique dans les organisations Parcours Journalisme Parcours Métiers du livre et du patrimoine Parcours Publicité Programme national, 2021, consulté le 21 juillet 2023, disponible sur : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr> – BUT Information-Communication

² Emmanuel Belin, « De la bienveillance dispositive. (Extrait de sa thèse de sociologie, choisi et présenté par Philippe Charlier et Hugues Peeters) », *Hermès, La Revue* 25, n° 3 (1999): 243-59, <https://doi.org/10.4267/2042/14992>.

³ Cette illusion sécuritaire implique l'existence d'espace potentiel, terme défini par le psychanalyste Donald Winnicott pour qui la mère « suffisamment bonne » maintient autour du nourrisson un espace d'illusion bienveillante pour lui permettre d'affronter le réel dans des conditions moins rudes. Donald Woods Winnicott, *Jeu et réalité, l'espace potentiel* (Paris : Gallimard, 1971).

3.2. Le diplôme comme tiers de confiance entre les employeurs et les futurs diplômés

La professionnalisation (Lépine, 2016¹ ; 2018²) dans les formations recouvre une préoccupation liée à l'employabilité. En tant que responsable d'un diplôme en communication digitale en alternance, je me suis demandé comment accompagner des étudiants dans leur insertion professionnelle, celle-ci comportant des savoirs et des savoir-faire professionnels à acquérir, une construction identitaire de soi compatible avec les attendus des experts du secteur et une valorisation de soi adaptée aux pratiques des recruteurs. Un diplôme universitaire professionnalisant met en avant la spécificité des qualifications et des compétences techniques et professionnelles acquises tout au long de la formation et contribue ainsi à la construction des identités professionnelles liées à la communication digitale dans notre cas. En plus de ces expertises professionnelles, un diplôme en alternance participe à la professionnalité du futur diplômé, notamment par l'implication de certains enseignants dans le projet professionnel de l'étudiant, son suivi lors de son alternance et de ses stages. Travaillant dans un IUT, les stages, les projets tutorés, les projets personnels personnalisés les poursuites d'études à l'étranger par le biais du Diplôme d'Université d'Etudes Technologiques Internationales (DUETI)³ réalisés par les étudiants dès la première année participent de leur professionnalité⁴, moyen de mieux armer les étudiants au moment de la recherche d'un premier emploi, mais également pour leur future vie professionnelle. Les dispositifs d'accompagnement à la professionnalité des étudiants visent à les « doter de compétences connexes, transversales, à même de les aider à s'insérer plus efficacement sur le marché du travail » (Gayraud, Simon-Zarca, Soldano, 2011)⁵ et à comprendre les spécificités du marché du travail en lien avec leur formation (la communication digitale dans notre cas). Les formations professionnalisantes accompagnent la construction d'une « professionnalité émergente » dans une visée de reconnaissance professionnelle instituée (Graber et Zuercher, 2022)⁶. Se superposent alors aux considérations liées à la connaissance de soi et à ses aspirations professionnelles une connaissance des pratiques professionnelles pour, dans l'idéal, faire correspondre ses aspirations au milieu professionnel visé et s'assurer une employabilité. Si la professionnalité met l'accent sur le travail du soi professionnel d'un individu, l'employabilité insiste sur l'adéquation des compétences d'un candidat aux attendus d'un recruteur. En cas de transition professionnelle ou de rupture de contrat, les compétences d'employabilité sont mobilisées, nécessitant idéalement de maintenir et de faire évoluer ses compétences d'employabilité tout le long de son parcours professionnel, développant des capacités individuelles d'adaptation aux évolutions professionnelles et organisationnelles. L'éducation et la formation tout au long de la vie considèrent la

¹ Valérie Lépine, « Penser la professionnalisation comme une mise en mouvement : les communicateurs », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 9 (1 septembre 2016), <https://doi.org/10.4000/rfsic.2266>.

² Valérie Lépine, *Communications organisationnelles et managériales : dynamiques de professionnalisation et enjeux de normalisation, valuation, évaluation*. Mémoire d'HDR, Grenoble, Université Grenoble - Alpes, 2018. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02053658>.

³ Le DUETI est un diplôme de niveau Bac + 3 délivré par un IUT qui a établi des partenariats avec des écoles ou des universités étrangères pour permettre à des étudiants d'effectuer une troisième année à l'étranger.

⁴ Les emplois en cours d'études, les jobs étudiants, la participation à des dispositifs de préparation à la vie professionnelle ou encore l'engagement associatif participent aussi à la professionnalité acquise en dehors des dispositifs universitaires.

⁵ Laure Gayraud, Georgie Simon-Zarca, et Catherine Soldano, « Université : les défis de la professionnalisation », *NEF*, n° 46 (27 mai 2011) : 1.

⁶ Myriam Graber et Gislène Zuercher, « Portfolio d'apprentissage, soutien au processus de construction de la professionnalisation d'étudiantes en soins infirmiers », *Le sujet dans la cité Actuels* 13, n° 1 (2022) : 33-43, <https://doi.org/10.3917/lsdlc.013.0033>.

professionalité et l'employabilité comme des compétences durables qui doivent être compatibles avec les identités du soi visibles sur les canaux numériques publics.

« Là où la professionnalisation met en avant la spécificité des qualifications, de compétences techniques et professionnelles et d'une expertise reconnue, l'employabilité insiste sur le développement de méta-compétences (connaissance de soi, pragmatisme et adaptabilité) nécessaires pour s'adapter aux changements professionnels à venir. [...] Professionnaliser contribue ainsi à la construction des identités professionnelles et des collectifs de métier. L'objectif d'employabilité est lui davantage tourné vers le développement, tout aussi important mais plus instrumental, de capacités individuelles d'adaptation aux évolutions professionnelles et organisationnelles » (Béduwé et al., 2021)¹.

Employabilité et professionnalité permettent de penser le parcours professionnel de manière dynamique, compatible avec une épaisseur temporelle, tant chronologique qu'identitaire. La multiplicité des identités nécessite des stratégies de visibilité et d'invisibilité pour permettre de se présenter lors d'une phase de transition professionnelle tel qu'attendu par les acteurs du milieu projeté tout en présentant son parcours de manière cohérente.

Dans ce contexte, quelles stratégies de visibilité et d'invisibilité un jeune communicant tenu de s'exposer sur les médias sociaux pour son poste actuel doit-il mettre en place pour maintenir sa professionnalité et son employabilité durable ? Cette question m'est venue lorsque j'ai interviewé de jeunes ambassadeurs d'une entreprise (Larroche, 2013)². Ils s'affichaient sur des médias comme ambassadeurs de l'entreprise pour laquelle ils travaillaient, posture en contradiction avec une aspiration à changer de poste. C'est par une stratégie de visibilité publique qu'ils s'en sortaient. Leur rôle d'ambassadeur étant public, ils usaient de pseudo pour rendre plus difficile la correspondance de leur page LinkedIn et de leur rôle d'ambassadeurs. A l'inverse, ils évitaient d'indiquer leur recherche de poste sur LinkedIn pour ne pas s'attirer les foudres de leur employeur.

L'exposition de soi est incontournable pour les métiers de la communication digitale, car elle fait partie des compétences attendues par les recruteurs pour cette profession hybridant leur préoccupation de professionnalisation et d'employabilité. Une erreur de visibilité de soi publique peut desservir un candidat car une erreur dans sa visibilité peut s'interpréter pour le futur employeur comme une incapacité à gérer la réputation d'un annonceur. Les recruteurs s'intéressent certes à ce que dit un candidat mais peuvent aussi évaluer ce qu'ils voient du candidat en action. Par exemple un échange sur un media social sur lequel il peut aussi être inscrit (comme LinkedIn par exemple) peut lui donner des éléments pour qualifier son expertise. L'identité agissante (Georges, 2009)³ fait aussi partie des stratégies de visibilité comme l'identité calculée (*Ibid.*)⁴.

¹ Sandrine Croity-Belz et Catherine Soldano Catherine Béduwé, « Professionnalisation et employabilité : deux logiques pour penser l'insertion professionnelle des étudiant.e.s », Billet, *Mondes Sociaux* (blog), 15 février 2021, <https://sms.hypotheses.org/26490>.

² Valérie Larroche, « Quelle visibilité professionnelle pour un salarié ambassadeur 2.0 auprès des recruteurs potentiels ? », *Communication et organisation*, n° 44 (1 décembre 2013): 53-64, <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4309>.

³ Fanny Georges, « Représentation de soi et identité numérique : Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 », *Réseaux* 154, n° 2 (2009): 165, <https://doi.org/10.3917/res.154.0165>.

⁴ « L'« identité déclarative » se compose de données saisies par l'utilisateur (exemple : nom, date de naissance, photographie). L'« identité agissante » se constitue du relevé explicite des activités de l'utilisateur par le Système (exemple : « x et y sont maintenant amis ») ; l'« identité calculée » se manifeste par des variables quantifiées produites d'un calcul du Système (exemple : nombre d'amis, nombre de groupes) » (George, 2009).
Georges. »

Pour conclure, je partage l'avis de Fabien Granjon et de Julie Denouël pour qui « *la production de facettes de soi variées et des écosystèmes susceptibles d'en assurer la reconnaissance [qui] est un travail des plus conséquents demandant du temps et un fort investissement* » (Granjon, Denouël, 2010, p. 28)¹. Une stratégie d'exposition identitaire et d'e-reputation est donc incontournable dans le secteur de la communication digitale servant à la fois des logiques de professionnalisation et des logiques d'employabilité durable. Les formations professionnalisantes comportent une triple préoccupation : *projective*, tournée sur l'insertion professionnelle et le parcours professionnel, *réflexive*, visant à mettre en cohérence les identités fragmentées des étudiants et *professionnelle* pour leur faire acquérir les compétences attendues.

3.3. L'identité numérique professionnelle de l'étudiant en insertion, un incontournable pour la professionnalisation dans le secteur de la communication digitale

Un des éléments qui me paraît fort important pour un étudiant en insertion dans le secteur de la communication digitale relève de l'identité numérique. Elle est une condition nécessaire mais non suffisante pour devenir un professionnel reconnu dans le secteur de la communication digitale. En effet, le travail sur soi montre des compétences transposables pour travailler l'identité numérique d'une organisation, et donc celle de l'employeur. En même temps, l'identité d'un étudiant en insertion participe à la construction du soi l'aidant à construire son projet professionnel, son employabilité et à mieux se connaître.

Mon intérêt pour l'identité numérique provient certes de mon implication dans une licence professionnelle liée à ce secteur mais aussi de mon intérêt pour la reconnaissance. Pour comprendre le contexte dans lequel je me trouvais lorsque j'ai choisi de travailler sur l'identité numérique des étudiants, je vais replacer mes activités menées entre 2007 et 2011 où la reconnaissance croisait mes préoccupations de professionnalisation des étudiants.

Depuis ma thèse, j'appartenais au laboratoire de recherche Ersicom de l'université Lyon 3 qui a fusionné en 2007 avec d'autres laboratoires lyonnais, dont Médias et Identités, pour se réunir sous le nom d'Elico, Équipe de recherche de Lyon en Sciences de l'Information et de la Communication. Aujourd'hui c'est une unité de recherche qui rassemble des enseignant·es-chercheur·es principalement réparti·es dans 6 établissements d'enseignement supérieur du site Lyon–St-Étienne : Université Claude-Bernard-Lyon 1, Université Lumière-Lyon 2, Université Jean-Moulin-Lyon 3, Sciences Po Lyon, Enssib et Université Jean-Monnet-Saint-Étienne. Lorsque les laboratoires ont fusionné, j'ai choisi d'être rattachée à l'axe communication des organisations. J'avais participé à un colloque sur la vengeance (Larroche, 2005)² et j'avais travaillé sur la manière dont les salariés se comportent face à des actions ou des décisions violentes susceptibles d'enclencher des sentiments de vengeance.

Les membres de l'équipe de l'axe communication des organisations qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble ont opté pour un terrain commun, celui de la reconnaissance, que j'avais proposé suite aux conclusions auxquelles j'avais abouti après l'analyse des entretiens sur la vengeance.

¹ Fabien Granjon et Julie Denouël, « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux », *Sociologie* 1, n° 1 (2010): 25, <https://doi.org/10.3917/socio.001.0025>.

² Valérie Larroche, « La vengeance dans les organisations », in *XXVIe Colloque international d'Albi Langages et signification*, éd. par CALS, vol. N°26 (Albi, France, 2005), 315-22, <https://hal.science/hal-00610042>.

En effet, pour la communication du colloque sur la vengeance, j'avais interrogé des cadres d'entreprise ayant passé plus de quinze ans dans la même entreprise. Ils étaient restés dans l'organisation bien qu'ayant vécu un acte décrit par eux-mêmes comme violent qui a suscité de leur part un sentiment de vengeance (refus catégorique de promotion de la part d'un chef sans raison valable, médisance publique, refus de prime). Je me suis demandé comment la vengeance dans les organisations pouvait rester à un stade acceptable malgré la violence de certaines décisions ou de certaines paroles. Les interviewés ont parlé des mesquineries qui sont des dysfonctionnements sans grande conséquence pour l'organisation et qui procurent à celui qui les commet une satisfaction venant soulager son sentiment de vengeance, d'autres ont souffert au point de passer par une dépression. A ma grande surprise plusieurs d'entre eux m'ont parlé de la reconnaissance comme moyen de sortir de l'engrenage de la vengeance. Ils ont quitté le service dans lequel se trouvait la personne les ayant faits souffrir et se sont tournés au sein de l'entreprise dans un autre service où il pouvait s'investir dans un projet pour y ressentir de la reconnaissance. L'un d'entre eux a pris par exemple des responsabilités dans un syndicat où ses responsabilités lui ont procuré un fort sentiment de reconnaissance, belle revanche après des moments douloureux. Ces entretiens m'ont permis d'intégrer la reconnaissance comme possibilité de sortie de l'engrenage de situations violentes, me donnant ainsi l'envie de poursuivre mes travaux dans cette direction. Les entretiens ont aussi souligné l'importance des phases de transition. Quand deux ans plus tard, après avoir rejoint l'axe communication et organisation d'Elico, nous cherchions un thème commun, j'ai proposé celui de reconnaissance qui a suscité l'enthousiasme de l'équipe. Lors de la publication de l'ouvrage (Domenget et al., 2015)¹ qui concluait le travail de cette équipe dissoute du fait de la disparition de l'axe (due à une évaluation désastreuse du laboratoire Elico), l'épaisseur temporelle a été proposée comme quatrième entrée à la lutte pour la reconnaissance. A l'amour, au droit et à la solidarité (Merzeau, 2015)² identifiée par Axel Honneth (2002)³, la notion d'épaisseur temporelle permet à la fois de concevoir le présent comme un dialogue permanent entre le « champ d'expériences » (passé) et « l'horizon d'attente » (avenir) définis par Koselleck (1990)⁴ tout en prenant en compte les identités multiples d'un individu ou d'un collectif. À l'identité situative d'Harmut Rosa (2010)⁵ dépendante des situations de communication et activée notamment sur les médias sociaux numériques comme LinkedIn, j'oppose une nécessaire reconnaissance identitaire de soi (Larroche, 2015)⁶ pour accompagner les transitions professionnelles, notamment l'insertion professionnelle d'un jeune futur jeune diplômé.

Cet intérêt pour l'identité situative et l'identité pour soi, provient à la fois de ma communication sur la vengeance, où les situations à l'origine de ce sentiment agissent négativement sur l'estime de soi et la confiance en soi et mon engagement dans la préparation d'un diplôme en alternance en communication digitale, me confrontant à l'identité situative et communicationnelle. L'accompagnement des étudiants dans leur insertion professionnelle m'a incitée à approfondir des questions d'identité professionnelle, de transition et d'e-reputation,

¹ Jean-Claude Domenget, Valérie Larroche et Marie-France Peyrelong, *Reconnaissance et temporalités, une approche communicationnelle* (Paris : L'Harmattan, 2015).

² Louise Merzeau, « Préface », in *Reconnaissance et temporalités, une approche info-communicationnelle* (Paris : L'Harmattan, 2015).

³ Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*.

⁴ Reinhart Koselleck, *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*, Trad. de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, Recherches d'histoire et de sciences sociales (Paris : Editions de l'École des Hautes Etudes en Sciences, 1990).

⁵ Hartmut Rosa, *Accélération : une critique sociale du temps* (Paris : La Découverte, 2010).

⁶ Valérie Larroche, « La reconnaissance de l'épaisseur temporelle du soi professionnel dans les réseaux socionumériques professionnels », in *Reconnaissance et temporalités, une approche info-communicationnelle* (L'Harmattan, 2015), 219-38, <https://hal.science/hal-01184080>.

domaines mêlant des questions de reconnaissance, de numérique, de temporalité et de recherche d'informations (Larroche, 2010¹ ; Larroche, Bérard, 2014²).

J'y ai découvert la nécessité de distinguer l'identité professionnelle pour soi (Dubar, 2000)³ de l'identité pour autrui. La première correspond à celle exprimée par l'individu pour décrire ce qu'il est lorsqu'il est en action ou lorsqu'il relate son expérience. C'est celle que j'avais touchée du doigt lors de mes entretiens sur la vengeance. Quant à l'identité assignée (*Ibid.*), c'est celle qui est attribuée par les autres, par un groupe social ou par l'institution et qui va jouer un rôle dans l'identité communiquée. L'identité professionnelle assignée est représentée dans le travail prescrit, notamment dans le discours des responsables de ressources humaines qui peut circuler par l'intermédiaire de documents. Des éléments de l'identité professionnelle assignée transparaissent aussi dans les référentiels métiers et dans les offres d'emploi.

L'identification des métiers révèle une dynamique sociale qui croise un désir de réalisation de soi par le travail⁴ et la construction d'un lien social coopératif (Osty, 2003)⁵ permettant la construction d'une identité professionnelle. Le rôle inscrit la fonction dans un environnement situé qui participe à l'identité professionnelle pour soi tandis que la fonction relève de l'identité assignée, une forme identitaire⁶ objectivée et partagée. « *S'opposent ainsi 2 conceptions de l'identité, l'une objective et réifiée qui fait appel à des catégories standards et l'autre subjective, appelée "personnelle" qui utilise d'autres mots, fait appel à des expériences et nécessite un travail sur soi qui permet de produire un récit* » (Flichy, 2017, p. 78-79)⁷.

Cette distinction est éclairante lors des phases de transition professionnelle ou lors du passage de statut d'étudiant à celui de professionnel, l'identité pour soi devant s'adapter aux attentes de l'identité professionnelle du secteur visé. La formation a un rôle à jouer pour soutenir cette transition identitaire, j'y reviendrai dans le paragraphe suivant.

La dynamique identitaire professionnelle est mouvante puisqu'elle dépend à la fois de l'évolution de l'individu, des actions qu'il effectue et des activités professionnelles dans lesquelles ils se projettent.

Je rejoins le point de vue de Claude Dubar (2000)⁸ pour qui l'action engage des relations qui ont un rôle dans la construction et l'évolution de l'identité des individus alimentant un registre de « l'être ». L'identité se traduit alors par une représentation du Soi au travail (avec majuscule). Ce Soi caractérise à la fois la stabilité et la malléabilité de l'identité qui participe au moi agissant et perceptible lors des interactions au travail. Plus généralement, l'individu en interaction

¹ Larroche, « L'incidence des réseaux sociaux sur la stratégie de visibilité numérique des recruteurs et des candidats en communication ».

² Valérie Larroche et Jacqueline Bérard, « Recrutement 2.0 : Quand l'e-Relation change la donne », in *La communication numérique demain : Quels impacts sur la stratégie, le management et les ressources humaines ?* éd. par Management & Avenir, Management&Prospective (EMS/MPE, 2014), 164-86, <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00738777>.

³ Claude Dubar, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, 3e éd. revue, U sociologie (Paris : Armand Colin, 2000).

⁴ Les individus qui ont réussi à transformer leur sentiment de vengeance en reconnaissance ont choisi d'investir un espace où il pouvait se réaliser en quittant un espace de souffrance peu propice à la confiance en soi et à l'estime de soi.

⁵ Florence Osty, *Le désir de métier : engagement, identité et reconnaissance au travail* (Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003).

⁶ L'identification d'une identité peut s'effectuer par une définition officielle attribuées par autrui, et les identifications "subjectives" revendiquées par soi et soumises à la reconnaissance d'autrui (Dubar, 2000, p. 11), ce que Claude Dubar désigne par l'expression formes identitaires.

⁷ Patrice Flichy, *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique* (Paris : Seuil, 2017).

⁸ Claude Dubar, *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*.

présente une image de lui-même adaptée au contexte. Il montre aux autres une certaine facette de son moi¹. L'individu construit son image de soi d'une part par l'expérience qu'il fait de lui-même au contact des autres et d'autre part par sa capacité à faire de lui-même un objet de connaissance. Les rôles qu'il s'assigne ou qui lui sont assignés modèlent son moi, ses expériences participent à son évolution. Le Soi au travail correspond quant à lui, à l'individualité et à une vision objective de ce qu'un individu est dans le contexte du travail. Un individu glisse du moi au soi par le dialogue, l'introspection et une meilleure connaissance de lui-même et des normes sociales. Je partage aussi le point de vue de George Herbert Mead pour qui la connaissance de Soi se développe lors des interactions sociales, des expériences et des actions menées avec autrui. Le Soi au travail qui m'intéresse est donc constitué de différentes représentations qualifiées d'identitaires situées dans le passé, dans le futur et aussi dans l'ici et le maintenant ; ce sont des représentations du soi actuel et du soi possible.

Le Soi, traduction du *self* de George Herbert Mead (Mead, 2006)² évolue aussi à travers la prise en compte des attentes et du comportement des autres. Le soi et le moi comportent en plus de considérations introspectives, une dimension psychosociologique d'autrui.

Je distingue deux formes de représentations de l'individu par lui-même : les représentations que les individus produisent sur eux-mêmes intérieurement à partir de leurs propres activités pour former leur moi et les images que des individus proposent d'eux-mêmes dans des actes de communication avec autrui. Ce sont plutôt les images identitaires professionnelles qui se construisent et qui circulent sur LinkedIn que j'ai étudiées (Larroche, 2015)³ où se mêlent des déclarations identitaires de l'individu par lui-même mais aussi des identités agissantes et calculées (Georges, 2009)⁴. En effet, l'identité professionnelle numérique est caractérisée par des déclarations et des actions réalisées par l'auteur d'une page de profil qui se présente sur sa page ou agit au sein du média⁵. Ce média est considéré comme un genre institué (Maingueneau, 2013, p. 77)⁶ et un architexte (Bonaccorsi, 2013, p. 132)⁷ qui impose au membre énonciateur des contraintes d'écriture de soi et lui demande de s'intégrer dans une scénographie numérique (Maingueneau, 2013, p. 80) où la mise en scène de soi est normée : une page LinkedIn, c'est toujours une description rapide d'une personne qui se nomme le plus souvent avec son vrai nom, une liste de compétences, son expérience déclinée sous forme chronologique, ses études, ses centres d'intérêts, les membres de son réseau (qu'elle a acceptés ou auxquels elle a demandé une invitation).

Pour produire une page dans le secteur de la communication digitale, l'individu doit être en mesure d'énoncer ses compétences et ses expériences pour les lister dans sa page de profil. La compétence est ici entendue dans le sens d'un énoncé résumant les connaissances et savoir-

¹ Le moi est ce qui permet à un individu de dire *je*, d'exister en tant que sujet.

² George Herbert Mead, *L'esprit, le soi et la société*, Trad. Daniel Cefaï et Louis Quéré (Paris : PUF, 2006).

³ Larroche, « La reconnaissance de l'épaisseur temporelle du soi professionnel dans les réseaux sociaux numériques professionnels ».

⁴ Georges, « Représentation de soi et identité numérique ».

⁵ Je partage la vision d'Alexandre Coutant et de Thomas Stenger qui déclarent que « *Le profil est une narration par laquelle on présente sa face et dont le vocabulaire et la syntaxe sont constitués par les activités en ligne. Cette construction commence dès l'inscription au moment où l'individu remplit les quelques renseignements qui apparaîtront dans la partie « infos ». Elle ne fait ensuite que se développer à chaque nouvelle action de l'individu qui vient allonger le fil d'actualité (mini-feed)* » (Coutant, Stenger 2010, p. 47).

Alexandre Coutant et Thomas Stenger, « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux sociaux numériques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1 (2010): 45-64.

⁶ Dominique Maingueneau, « Genres de discours et web : existe-t-il des genres web ? », in *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, éd. par Christine Barats (Paris : Armand Colin, 2013), 74-97.

⁷ Julia Bonaccorsi, « Approches sémiologiques du web », in *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, éd. par Christine Barats (Paris : Armand Colin, 2013), 125-46.

faire que le membre s'attribue et qu'il énonce dans un vocabulaire adapté au secteur professionnel dans lequel il s'intègre.

A cette identité communicationnelle, s'ajoute une identité algorithmique car ce media comporte un moteur de recherche interne et rend visible les profils sur des moteurs externes comme Google. A l'introspection décrite ci-dessous se substitue une logique de référencement, « un « SEO¹ de soi » qui remplace les expériences par des critères de pertinence » (Merzeau, 2013, p. 45)². On perd la logique identitaire pour intégrer une logique de référencement et de positionnement dans la liste de résultats. Certaines actions effectuées dans un media social relèvent donc de considérations de l'ordre de la visibilité médiatique où le sujet est « *isolé de son contexte originel et projeté dans un autre contexte doté de sa logique et de ses règles spécifiques* » (Heinich, 2012, p. 24)³. C'est pourquoi aujourd'hui, l'identité numérique (Ertzscheid, 2013)⁴ comporte des éléments identitaires associés à des éléments de visibilité et de réputation.

L'identité numérique est un exemple illustratif de l'investissement demandé à un étudiant pour se professionnaliser. La professionnalisation mêle des considérations identitaires à l'acquisition de compétences professionnelles. C'est pourquoi toutes les activités proposées par des tiers accompagnant pour travailler le projet professionnel des étudiants (Larroche, Bérard, 2014)⁵ sont indispensables pour accompagner la transition du monde étudiant au monde professionnel.

Plus généralement, le tiers médiateur est utile dans toute phase de transition professionnelle. Les changements dans les organisations nécessitent aussi des tiers accompagnants, des formations et des espaces de discussion notamment.

J'ai choisi d'analyser le diplôme professionnalisant comme un dispositif info-communicationnel médiateur articulant le monde de l'étudiant au secteur professionnel de la communication. Puis j'ai élargi mon intérêt pour les portails d'information à des espaces d'appropriation de connaissances situés à l'articulation de deux mondes.

¹ SEO : Search Engine Optimization.

² Louise Merzeau, « Traces numériques et recrutement : du symptôme au cheminement », in *Traces numériques, de la production à l'interprétation*, par Béatrice Galinon-Méléneq et Sami Zlitni (Paris : CNRS éditions, 2013), 35-53.

³ Heinich, *De la visibilité*.

⁴ Olivier Ertzscheid, *Qu'est-ce que l'identité numérique ? : Enjeux, outils, méthodologies, Qu'est-ce que l'identité numérique ? : Enjeux, outils, méthodologies*, Encyclopédie numérique (Marseille : OpenEdition Press, 2013). <https://doi.org/10.4000/books.oep.332>.

⁵ Larroche et Bérard, « Stratégies identitaires professionnelles à l'université ».

Chapitre 3 : la discipline SIC abordée par un travail pédagogique et éditorial

Des projets de conception dans le chapitre 1, j'ai entrepris de m'intéresser plus spécifiquement au projet d'intermédiation d'un point de vue conception mais aussi d'usage dans le chapitre 2. J'ai notamment caractérisé un diplôme professionnel comme dispositif info-communicationnel d'intermédiation où les activités techniques et les interactions sont centrales. Ce dernier chapitre retrace un travail de longue haleine portant sur la représentation d'un paysage des SIC envisagée par des dispositifs info-communicationnels évolutifs et imbriqués comportant des dimensions conceptuelles, pédagogiques, éditoriales et managériales. La première partie précise les grandes étapes de ce travail démarré dans les années 2000 et expose l'évolution de l'équipe composée initialement de quatre chercheurs. La deuxième partie présente plus en détail l'ambition conceptuelle et pédagogique du projet. La dernière partie revient sur la médiation et l'intelligence collective impliquant la fonction d'animateur médiateur pour assurer l'évolution de l'équipe et le maintien de relations durables, ce rôle étant assuré par plusieurs membres de l'équipe.

1. Les étapes d'un travail pédagogique et éditorial

1.1. Présenter la discipline Sic à l'aide de concepts à des étudiants de DUT

Même si le travail éditorial et disciplinaire que je vais présenter ici m'a demandé un investissement tout au long de ma carrière, j'ai choisi de le placer en dernier chapitre car l'aventure n'est pas terminée. Elle a véritablement démarré quatre ans après avoir pris la responsabilité du cours d'épistémologie des SIC en première année d'IUT pour les options gestion de l'information et communication des entreprises. Dans ce cours inscrit au programme national des DUT d'information communication, l'épistémologie s'envisageait comme une discussion critique des fondements, des méthodes, des objets et des finalités des SIC.

Au début de ma carrière d'enseignante, ma vision des SIC s'inspirait à la fois de celles de Jean-Paul Metzger et de Daniel Bounoux. Le premier caractérise les sciences de l'information comme celles qui s'intéressent à l'élaboration sociale et au partage du savoir qui se réalise dans des contextes sociaux ou culturels différents. Il regroupe un certain nombre de contextes dans un premier pôle qui serait celui « des objets porteurs de savoir », un deuxième qui serait celui « des pratiques humaines et sociales » et enfin le troisième serait celui « de la formalisation et du calcul » (Metzger, 2002 : 21)¹. Daniel Bounoux, quant à lui, proposait de cartographier les SIC autour « du primat de la relation, du sujet de l'énonciation, de la question technique pour réconcilier trois cultures : la littéraire, la scientifico-technique et la culture de masses » (Bounoux, 1993, p. 17)² cité par (Ollivier, 2001)³.

Mon travail de thèse m'a permis de comprendre certains aspects liés à l'information documentation. Le cours d'épistémologie, qui m'a été confié dès mon premier poste, étant destiné aussi aux étudiants se destinant à des carrières en communication, voire de journalisme, je ne pouvais pas donc pas me cantonner à l'aspect documentaire. C'est ainsi que j'ai toujours

¹ Le contexte scientifique de l'information-documentation : les Sciences de l'Information et de la Communication Cécile Gardiès, disponible sur :

<http://sites.ensfea.fr/cdi/wp-content/uploads/sites/3/2014/07/Les-SIC-et-linformation-documentation.pdf>

² Daniel Bounoux, *Sciences de l'information et de la communication*, Textes essentiels (Paris : Larousse, 1993).

³ Bruno Ollivier, « Enjeux de l'interdiscipline », *L'Année sociologique* Vol.51, n° 2 (2001): 337-54, <https://doi.org/10.3917/anso.012.0337>.

cherché à satisfaire ces différents publics sans trouver beaucoup de ressources pour me permettre de satisfaire les trois publics en même temps. Les ouvrages de Daniel Bounoux m'ont été d'un grand secours pour la dimension communication et médias, même s'ils ne me permettaient pas d'articuler facilement l'aspect documentaire.

J'avais fait part de mes difficultés à certains collègues, notamment à Martine Vila, à l'époque professeur associé à l'IUT, professionnelle expérimentée en communication et doctorante de Jean-Paul Metzger (Vila-Raimondi, 2002)¹. A ces premières discussions ont été associés Jean-Paul Metzger, directeur du laboratoire Ersico et professeur en SIC à Lyon 3 et Olivier Dupont, maître de conférence du département information communication, recruté un an après moi, détenteur d'un doctorat en économie de la production², arrivé en SIC après une première expérience d'enseignant en gestion dans un département juridique et responsable de l'enseignement de l'épistémologie des SIC en deuxième année³.

C'est en avril 1999, qu'a eu lieu la première réunion en présence d'Olivier Dupont, de Jean-Paul Metzger et de moi-même marquant pour moi le point de départ d'un long chemin qui perdure encore aujourd'hui. Cette réunion avait pour premier objectif de transformer l'enseignement d'épistémologie des SIC à l'IUT pour satisfaire l'ensemble des publics de première et deuxième année à l'IUT d'un département d'information communication. En effet nous avons fait le choix de réunir les étudiants de l'option communication et de documentation d'entreprise pour cet enseignement.

Cette première réunion a permis de mettre en relief les approches théoriques mobilisées dans cette science, à partir d'un point de vue délibérément conceptuel. Ce choix nous semblait pertinent pour compléter les différents travaux épistémologiques déjà réalisés par d'autres chercheurs. Étonnamment, les concepts que nous avons choisis pour délimiter le paysage des SIC ont été énoncés dès cette première réunion et nous n'avons jamais remis en question le bien fondé de notre liste. De même, nous avons choisi assez simplement de travailler sur des concepts, orientation que n'avaient pas encore retenue de chercheurs en SIC quand nous avons démarré⁴. Même si l'idée d'ouvrage émergeait déjà à cette époque, nous nous sommes tout d'abord attelés à construire un enseignement cohérent sur les différents semestres jalonnant les deux années d'IUT. L'enseignement permettait de présenter onze concepts choisis pour représenter le paysage des SIC : croyance, écriture, échange, dispositif au premier semestre de la première année, médiation, mémoire et transmission public-privé, représentation au second semestre. La deuxième année permettait d'introduire trois autres concepts, à savoir discours, savoir et pouvoir. Les synthèses portant sur les concepts étaient complétées par l'analyse d'extraits de textes d'auteurs reconnus en SIC. Cette manière de concevoir les TD était inspirée

¹ Martine Vila-Raimondi, *La presse professionnelle et son territoire : une étude de l'offre éditoriale et de l'espace d'échange dans le secteur textile en France*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 3, 2002.

² Thèse soutenue en 1985 et portant sur l'informatisation du système éducatif.

³ Ses deux premières publications en SIC datent de 1997, 1998. La Deuxième a été co-écrite avec Gérald Lachaud, doctorant de Jean-Paul Metzger.

Olivier Dupont, « Le Puzzle, Les Briques et le Guide - Ou comment concepts et métaphores parlent dans l'interdiscours d'une communauté », *Recherches en communication*, n° 8 (1997): 179-209.

Gérald Lachaud et Olivier Dupont, « L'acteur, le groupe et l'institution. Dynamique individuelle et collective de l'urgence », *Sciences de la société*, n° 44 (mai 1998) : 43-62.

Gérald Lachaud, *Faire et dire l'information pratique : la production et l'appropriation routière*. Thèse de doctorat Lyon, Université Lyon 3, 1997.

⁴ C'était vrai en 2002. En 2011, Cécile Gardiès a publié un ouvrage sur les concepts en sciences de l'information (Gardiès, 2011).

Cécile Gardiès, éd., *Approche de l'information-documentation, concepts fondateurs* (Toulouse : Cépaduès éd., 2011).

par l'ouvrage de Daniel Bougnoux concernant les textes essentiels en SIC¹ que j'avais découvert en DEA et bien utilisé pendant mes premières années d'enseignement. Le corpus des textes pour les TD était choisi par celui qui assurait le cours. Il bénéficiait de la validation des autres membres du groupe s'il le souhaitait.

Au second semestre de la deuxième année, les étudiants avaient à formuler une problématique à l'aide des concepts vus au cours des deux années. L'enseignant présentait aux étudiants trois objets de recherche au choix et leur demandait de formuler une problématique avec des hypothèses à l'aide des concepts étudiés au cours des deux années. Pour chacun des objets, il leur fallait trouver des textes en lien avec l'objet et des textes en lien avec le concept choisi. Cela les obligeait à revoir les corpus de textes distribués à chaque séance de TD et les cours. Par exemple un des objets qui leur a été proposé portait sur l'interprétation des œuvres d'art. Une problématique possible : Les effets des médiations sur l'interprétation des œuvres. Les textes de Michèle Gellereau² et de Jean Davallon³ lus et commentés en TD dans la séance sur médiation étaient réutilisables. Le texte *le public activé par les œuvres* d'Esquenazzi (2009, p. 9-20)⁴ était une lecture fortement conseillée.

Le programme des deux années avait été construit de manière cohérente pour donner aux étudiants les moyens de réfléchir et de comprendre en deuxième année l'intérêt d'avoir des éléments théoriques associés à tous ces concepts et d'avoir lu tous ces textes.

C'est à la rentrée en septembre 2000 (4^{ème} promotion du département d'information communication de l'IUT Lyon 3) que nous avons mis en place le réaménagement du cours d'épistémologie, basé sur notre philosophie conceptuelle pour les premières années. Cet enseignement perdure encore aujourd'hui dans le département information communication du bachelor de l'IUT Lyon 3, les trois fondateurs étant à la retraite ou ayant changé d'établissement⁵. Cet enseignement a été adapté de 2004 à 2007 pour le master sciences de l'information et des bibliothèques spécialité gestion et traitement de l'information spécialisées à l'Enssib, le responsable de cet enseignement étant alors Jean-Paul Metzger⁶.

Les premières réunions bimestrielles ont été consacrées les premières années à la conception de plans de cours. Petit à petit les réunions ont porté sur les plans des ouvrages concernant les différents concepts. Une réunion était alors consacrée à un (ou deux) concept(s).

1.2. Les concepts donnant lieu à des ouvrages publiés

A ces enseignements que je partageais avec les quatre membres de l'équipe au démarrage, nous poursuivions nos réunions bimestrielles pour discuter des plans des futurs ouvrages, en restant pendant plusieurs années sur des discussions passionnantes portant sur l'ensemble des concepts, forgeant pour ma part une culture SIC que je n'avais pas au démarrage. L'arrivée de Jacqueline Deschamps dans l'équipe en 2004 après la soutenance de sa thèse (Deschamps, 2004)⁷ a apporté une nouvelle dynamique, chacun ayant choisi à cette période un concept pour lequel il devait être responsable d'un chapitre : Pouvoir pour Olivier Dupont, Discours pour

¹ Bougnoux, *Sciences de l'information et de la communication*.

² Michèle Gellereau, *Pratiques culturelles et médiation*, Sciences de l'information et de la communication, objets, savoirs, discipline (Grenoble : PUG, 1999) : 27-32.

³ Jean Davallon, *Le musée entre exposition et patrimoine* (Paris : L'Harmattan, 1999) : 241-244.

⁴ Jean-Pierre Esquenazi, *Sociologie des publics* (Paris : La Découverte, 2009).

⁵ L'une des futures autrices intervient dans l'enseignement d'épistémologie des SIC aujourd'hui.

⁶ Cet enseignement s'est arrêté sous cette forme lorsque Jean-Paul Metzger n'en a plus été responsable.

⁷ Jacqueline Deschamps, *Science de l'information-documentation : une discipline et son enseignement*, Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 3, 2004.

Jean-Paul Metzger, Echange pour Martine Vila, Dispositif pour Valérie Larroche et Médiation pour Jacqueline Deschamps.

La volonté des auteurs était de constituer des chapitres indépendants tout en créant des liens avec les autres concepts, le but étant de construire par des relations entre concepts le paysage des SIC. Cette volonté de tisser des liens entre concepts explique en partie d'une part le temps long de maturation des ouvrages et d'autre part le départ de l'un des membres de l'équipe.

Pendant une dizaine d'année, les réunions sont restées très concentrées sur les contenus avec quelques considérations éditoriales très à la marge. Le nombre de pages, par exemple fluctuait selon les avancées des uns et des autres.

C'est en 2016 à partir du moment où nous avons pris contact avec des éditeurs que les réunions ont pris une nouvelle tournure et où la rédaction est devenue un sujet essentiel. Après avoir essuyé des refus ou des non réponses de plusieurs éditeurs, nous avons obtenu l'accord d'Iste éditions. Le fait de pouvoir construire une série a permis d'envisager un ouvrage par concept et de responsabiliser chacun sur chaque ouvrage. La mise à disposition de consignes pour la mise en page a facilité la mise en forme des textes.

Deux ans plus tard, les trois premiers ouvrages de la série, des concepts pour penser la société du XXIème siècle autant à destination d'étudiants avancés que de chercheurs de la spécialité ont été publiés, le quatrième un an plus tard. Ces ouvrages portent sur les concepts de pouvoir (Dupont, 2018)¹, de discours (Metzger, 2019)², de médiation (Deschamps, 2018)³ et de dispositif (Larroche, 2018)⁴, chacun d'eux étant écrit par un des membres de l'équipe⁵.

Le choix des quatre premiers concepts publiés sous forme d'ouvrage⁶, parmi les onze répertoriés au départ, est marqué par la contingence. Ayant écarté à la manière de Foucault (méthodologie retenue pour *l'archéologie du savoir*)⁷ toute hiérarchisation ou classification préalable entre les concepts (considérés bien davantage comme un ensemble réticulaire), c'est l'organisation pédagogique de l'enseignement initial avec un souci de progression sur deux ans et de répartition entre les enseignants qui a influé sur le choix.

Néanmoins, je peux souligner un relatif équilibre dans le choix de l'équipe.

Ainsi, on trouve deux concepts ayant une épaisseur historique forte - le pouvoir et le discours -, et deux autres - la médiation et le dispositif - ayant plutôt émergé dans la période contemporaine et très présent en SIC.

Les deux premiers offrent une mise en perspective historique des productions de la discipline en particulier avec la philosophie grecque à laquelle ils sont fortement reliés (la rhétorique, les sophistes, la démocratie ...)

Les deux autres ont vraiment émergé dans la période contemporaine et traversent l'ensemble des disciplines les plus actuelles (à l'échelle des disciplines) : les sciences politiques, la sociologie, les sciences de l'éducation, les sciences du langage ...

¹ Olivier Dupont, *Le pouvoir, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Des concepts pour penser la société du XXIe siècle 2 (Londres : ISTE éditions, 2018).

² Jean-Paul Metzger, *Le discours, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Des concepts pour penser la société du XXIe siècle 4 (Londres : ISTE éditions, 2019).

³ Jacqueline Deschamps, *La médiation, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*, Des concepts pour penser la société du XXIe siècle 1 (Londres : ISTE éditions, 2018).

⁴ Larroche, *Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*.

⁵ Vous trouverez en annexe 1 les résumés des 4 ouvrages.

⁶ Voir l'annexe n°1 pour une présentation par l'auteur du concept.

⁷ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*, Bibliothèque des sciences humaines (Paris : Gallimard, 1969).

Ce sont des flux longs qui gouvernent les réagencements théoriques des premiers ; le développement des Etats et des formes politiques et sociales pour le pouvoir, l'histoire des modes d'utilisation, d'inscription et de diffusion des récits et des paroles pour le discours.

Ce sont des évolutions plus récentes, néanmoins inscrites dans les sociétés qui inspirent l'émergence et le développement des seconds.

La médiation est consubstantielle aux conflits et désaccords qui acceptent de ne pas trouver une solution immédiate dans la violence ou qui renoncent à cette violence ; elle semble étroitement liée à des phénomènes pragmatiques comme la négociation.

Le dispositif est sans doute inhérent au développement des structures et des organisations sociales, développement caractéristique du 20^{ème} siècle.

Les deux doivent aussi beaucoup à l'explosion technologique.

Ces quatre concepts sont en phase avec ce qu'est la discipline information et communication. En effet, cette discipline puise dans la discipline des sciences humaines « mère » qu'est la philosophie et en accepte volontiers les héritages conceptuels et s'appuie également sur les avancées théoriques élaborées par ses sœurs aînées comme la sociologie, l'économie ou la psychologie. C'est aussi une discipline qui dialogue fortement avec les disciplines plus récentes comme l'informatique, la gestion ou les sciences cognitives. Mais c'est également une discipline qui est profondément en phase avec les questions et les transformations essentielles de son époque et concourt au développement des concepts récemment émergés comme le dispositif ou la médiation.

Le choix de la structure des ouvrages de cette série reflète ces filiations. Chaque ouvrage de la série possède une structure commune : une première partie intitulée *Fondements épistémologiques* permet aux auteurs de synthétiser et de confronter les théories qui, au fil du temps, ont élaboré puis revisité le concept. La deuxième partie présente des problématiques contemporaines en SIC qui intègrent le concept pour définir l'objet de recherche ou l'analyser.

Ces ouvrages qui ne traitent pour le moment que quatre des douze concepts envisagés dessinent une partie des SIC par des liens ostensibles qui apparaissent entre les concepts par la forme même de l'ouvrage et dans des paragraphes qui s'intitulent « Le dispositif dans la médiation », « La légitimité du pouvoir par les dispositifs représentatifs », ou « Pouvoir discursif : mots, langues, contrôles et arguments ». De même la discipline SIC privilégiant l'être humain, appréhendé à la fois dans son intersubjectivité et dans ses interactions avec des *alter-ego* et des systèmes, ces interactions étant coordonnées ou médiées illustrent aussi les liens entre les concepts. Le pouvoir relationnel, les dispositifs de médiation ou l'interaction verbale sont des questions fondamentales qui sont évoquées et créent des liens entre les ouvrages.

Les ouvrages cherchent aussi à s'affranchir des acceptions restrictives que les notions de pouvoir, de discours, de médiation et de dispositif peuvent prendre dans l'espace public ou professionnel, voire dans d'autres champs disciplinaires pour leur donner une épaisseur conceptuelle.

1.3. L'animation d'une équipe intégrant de nouveaux auteurs pour les prochains ouvrages

La troisième période que je repère dans ce travail est l'intégration de nouveaux chercheurs dans l'équipe et le départ de Jacqueline Deschamps qui souhaitait pouvoir profiter pleinement de sa retraite.

La ligne éditoriale, étant bien établie, les trois chercheurs restant dans l'équipe n'étaient pas en capacité de rédiger les huit concepts restants. Il a été décidé de proposer à de nouveaux

chercheurs d'intégrer l'équipe. Nous avons proposé à des chercheurs qui connaissaient l'exigence de notre série, capables d'assumer un véritable travail collectif, seul gage d'une cohérence entre les concepts tout en assurant la responsabilité d'un concept.

En effet, les ouvrages déjà publiés matérialisent le projet et donnent une ligne éditoriale claire pour les futures publications. Ces objets éditoriaux et les relations entre les membres fondateurs, la culture collaborative sont ainsi le cadre d'action du dispositif info-communicationnel où les auteurs pressentis, les membres fondateurs, les ouvrages, les concepts, forment un espace propice à l'intelligence collective et aux activités d'écriture, d'échange et d'intercompréhension.

Depuis la sortie de ces quatre ouvrages, trois des auteurs continuent de travailler sur le concept de croyance. Les personnes ayant rejoint l'équipe sont les suivantes :

Geoffroy Gawin, maître de conférences à l'Enssib depuis 2019 a rejoint le groupe dès sa nomination. Il est l'auteur pressenti pour le concept Mémoire et transmission.

Valérie Lépine, actuellement professeure des universités à l'Université de Montpellier a toujours eu un intérêt pour notre projet. Elle a rejoint officiellement le groupe en 2019 pour travailler sur le concept Echange.

Valentyna Dymytra, Maîtresse de conférences à l'IUT Lyon 3 depuis 2020, là où ont démarré les cours d'épistémologie des SIC basés sur les concepts nous a rejoint dès cette date pour se consacrer au concept public-privé.

Susan Kovacs, professeur des universités à l'Enssib depuis 2021 a accepté de travailler sur le concept Savoir.

Il a été proposé à Mihaela Dramba, actuellement maîtresse de conférences à l'université catholique de l'ouest de travailler un concept qui n'était pas dans la liste d'origine. Il s'agit du concept d'esthétique. Nous verrons en partie 3 la difficulté d'intégrer un nouveau concept alors que les nôtres ne sont pas encore tous étudiés. En effet, il reste encore à trouver des auteurs pour les concepts d'écriture et de représentation.

La gageure est de parvenir à motiver l'ensemble des auteurs malgré un contexte où l'injonction à publier des articles laisse peu de place à la rédaction d'un ouvrage de synthèse.

Un séminaire intitulé comme la série, des concepts pour penser la société du XXIème siècle permet l'alternance de séances publiques¹ organisées par l'auteur pressenti pour écrire l'ouvrage portant sur le concept étudié et des séances internes où les membres de l'équipe en charge d'un concept présentent leurs avancées suivies de discussions bienveillantes et professionnelles avec les autres futurs auteurs.

La première séance publique intégrée au séminaire Elico a eu lieu en décembre 2020 pour présenter les premiers ouvrages publiés à savoir médiation, pouvoir, discours et dispositif. Le 30 avril 2021 a eu lieu la première séance du séminaire des concepts pour penser la société du XXIe siècle intitulée *Regard sur la mémoire et la transmission* avec comme invités Valérie Haas² et Jacques Walter³. La séance a été animée par Geoffroy Gawin qui a aussi animé celle

¹ La liste des séances de séminaire et leur enregistrement sont disponibles sur : <https://www.enssib.fr/seminaire-concepts-pour-penser-societe-XXIe-siecle>

² Valérie Haas, professeur en psychologie sociale à l'Université de Lyon 2 a intitulé sa communication : « Penser les processus d'oubli collectifs et de réinterprétation du passé »

³ Jacques Walter, professeur en sciences de l'information et de la communication à l'Université de Lorraine a proposé une communication intitulée : « Des témoins à la médiation mémorielle : quels concepts pour quels programmes de recherche ? »

en présence de François Dosse, historien et épistémologue, spécialisé en histoire intellectuelle, auteur de biographies sur Ricœur et de Certeau en 2023. Le 1^e octobre 2021, Jérôme Blanc, professeur de sciences économiques à Sciences Po Lyon et Philippe Chaniel, professeur en sociologie, à l'Université de Caen sont venus participer à la séance intitulée Échange, réciprocité, don. La séance a été animée par Valérie Lépine. Le 3 décembre c'est au tour de Valentyna Dymytrava d'animer la séance intitulée *Privé/Public à l'ère numérique* avec comme invitée Isabelle Berrebi-Hoffmann, directrice de recherche au CNRS au sein du Lise (Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Économique). Pour la séance du 21 octobre 2022, organisée par moi-même, j'ai invité Romy Sauvayre, sociologue des sciences et des croyances et Frédéric Lambert, professeur émérite en sciences de l'information communication pour une séance sur la diffusion des croyances. Pour attirer plus de monde, j'ai demandé depuis septembre 2022 au laboratoire Elico, dont je suis membre ainsi qu'un certain nombre d'auteurs pressentis, la co-habilitation de ce séminaire, ce qui permet son intégration dans l'agenda du laboratoire et dans le programme du séminaire. Depuis 2023, nous invitons un intervenant extérieur lors de nos séances internes. Alexandre Coutant, professeur au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a été notre premier invité. Il a présenté Michel de Certeau en croisant la lecture de son œuvre aux concepts étudiés dans notre groupe.

Les invités sont des chercheurs en SIC mais aussi en sociologie pour le moment car la première partie de l'ouvrage intègre le point de vue des autres disciplines, la deuxième présentant le point de vue des SIC.

Ces séances internes et externes animent et font connaître notre travail. Pour les séances prochaines, ce seront les auteurs eux-mêmes qui présenteront publiquement leurs avancées. La rédaction de l'ouvrage original sur les artisans du changement me conforte dans la nécessité de donner une consistance d'équipe à notre groupe, ce qui passe notamment par des contacts réguliers, une écoute, des échanges conversationnels, des aides à la bibliographie et de la convivialité.

Le travail sur l'ouvrage croyance, prévu en coécriture entre les trois membres fondateurs restants du groupe participe à la transmission informelle des valeurs culturelles et organisationnelles du groupe. Cette transmission demande aussi de la part des anciens membres une adaptation du fait notamment de la faible disponibilité des nouveaux membres du groupe, due à leurs autres charges scientifique, pédagogique et administrative.

Dans la liste de concepts que nous avons envisagée sur un tableau blanc en 2002, quatre ont donné lieu à des publications, cinq sont en cours de maturation et deux, représentation et écriture, attendent encore de trouver leur auteur.

Ce projet m'occupera encore quelques années, sachant que j'aimerais y ajouter aussi des ressources pédagogiques d'aide à la compréhension et à la conception de cours théoriques en SIC : Concevoir des visualisations de références bibliographiques, proposer des textes à étudier pour approfondir les concepts, proposer des devoirs faits par des étudiants, des interviews, voire des cours à distance. Ce projet est plus lointain que la publication des ouvrages.

Des éléments en termes de communication ont été effectués pour le séminaire. Un site pédagogique pourrait compléter les ouvrages et aider les auteurs qui sont aussi des enseignants de cours d'épistémologie des SIC pour certains ou d'enseignement en initiation à la recherche.

2. Une approche conceptuelle des SIC

2.1. Le choix d'une approche conceptuelle

Pour caractériser davantage le point de vue adopté dans ce projet, je précise qu'il est celui d'une équipe de chercheurs en SIC préoccupés à la fois par une dimension didactique et une dimension épistémologique. La posture de l'équipe est de considérer les SIC comme d'une part, une discipline universitaire contribuant à la transmission aux générations futures de la culture informationnelle et communicationnelle, et d'autre part, une discipline de recherche « *en mouvement et constamment en cours de (ré)élaboration entre chercheurs* » (Reuter, 2014)¹.

C'est donc l'examen d'une série de concepts largement utilisés par la communauté qui est au cœur de notre réflexion épistémique en ayant aussi le souci de la rendre accessible aux étudiants de la discipline.

C'est délibérément que nous² avons choisi l'approche conceptuelle³ en écartant notamment une approche diachronique forcément un peu juxtaposée des objets d'études et des cadres théoriques qui leur sont liés. Il nous paraît essentiel de faire la distinction entre objet d'étude et concept car les objets d'études tournent autour de pratiques, de phénomènes, de productions humaines et sociales alors que les concepts se combinent, s'approfondissent et se réutilisent pour comprendre ces différents objets. Un champ scientifique peut donc être étudié à partir des concepts que la discipline reconnaît comme fondamentaux. En son temps, Émile Durkheim (1901)⁴ revendiquait le besoin de forger un système de concepts pour construire la sociologie scientifique. Les concepts sont des instruments utiles à l'élaboration de théories ou de modèles et sont un moyen de donner un panorama scientifique de la discipline.

Notre but est d'élaborer un message cohérent et fondé sans tomber dans la réduction avec une perspective d'enseignement. Nous souhaitons faire une tentative de synthèse et non une juxtaposition de théories partielles. Ceci explique la nature conceptuelle du projet. Les SIC ont besoin de concepts fondamentaux qui ne soient pas seulement contingents à une étude donnée. Pour autant, l'approche historique n'est pas négligée et est prise en compte dans le traitement de chacun des concepts.

Selon le Larousse⁵, un concept est une idée générale et abstraite que se fait l'esprit humain d'un objet de pensée concret ou abstrait et qui lui permet d'en organiser les connaissances. C'est une représentation partagée qui dans notre cas a une visée scientifique.

Dans *Les Règles de la méthode sociologique*, Durkheim emploie le terme concept dans une opposition entre concepts vulgaires et concepts savants, les concepts savants étant des instruments scientifiques⁶.

Pour André Comte-Sponville⁷, la notion ne se comprend qu'en contexte alors que le concept a une certaine autonomie. Certes, il se comprend dans un contexte théorique, mais peut s'en détacher en faisant alors preuve d'une forme d'autosuffisance.

¹ Yves Reuter, « Didactiques et disciplines : une relation structurelle », *Éducation et didactique* 8, n° 8-1 (30 juillet 2014) : 56, <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.1877>.

² Je réutilise la première personne du pluriel dans cette partie car cette vision conceptuelle est le fait de l'équipe.

³ En annexe n°1, nous avons mis un texte qui retrace une partie du travail épistémologique fait par d'autres auteurs depuis la constitution de la discipline SIC.

⁴ Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 14ème éd. (Paris : PUF, 2013).

⁵ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/concept/17875>

⁶ Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*.

⁷ André Comte-Sponville, *Dictionnaire philosophique*, Quadrige (Paris : PUF, 2013).

On considère que la notion est ordinairement plus vague ou plus vaste, le concept plus précis ou plus strict. La notion est déjà donnée ; le concept lui, est produit. La notion est le résultat d'une certaine expérience ou d'une certaine éducation (la *prolipsis* des Grecs) ; le concept, d'un certain travail. Toute notion est commune (elle n'appartient qu'à la langue ou à l'humanité) ; tout concept est singulier (il n'a de sens qu'à l'intérieur d'une certaine théorie). Une notion est un fait ; un concept, une œuvre. On parlera par exemple de la notion de justice ; et du concept de justice chez Platon. De la notion de force et du concept de force dans la mécanique classique. Ainsi le concept, qu'il soit scientifique ou philosophique, est une idée abstraite, définie et construite avec précision : c'est le résultat d'une pratique et l'élément d'une théorie. Un concept est le résultat d'un travail de pensée ; la notion serait plutôt sa condition. Un concept est une œuvre avant d'être un outil. La notion serait plutôt un matériau ou un point de départ. Un concept relève d'une science ou d'une philosophie particulière ; une notion, de la pensée commune.

Selon Gilles Deleuze et Félix Guattari, chaque concept renvoie à d'autres concepts que ce soit dans son histoire, dans son devenir (tel concept aura une importance plus ou moins grande dans la constitution de tel autre) ou dans ses connexions présentes avec des concepts du même groupe, avec lesquels il entretient des relations de voisinage ou de débordement (Deleuze, Guattari, 1991, p. 21-37)¹.

Il y a certes différents niveaux où l'on peut prendre le mot concept. La dénomination de faits, d'évènements, est déjà une vision conceptuelle qui définit des termes, lesquels correspondent aux typifications dont parlent Peter Berger et Thomas Luckmann (2018)². Mais, au-delà de nommer, on peut expliquer, comprendre, abstraire ... C'est à ce niveau, qu'il convient de saisir les concepts abordés dans notre projet.

2.2. Un jeu de concepts génériques pour dessiner un paradigme info-communicationnel

Les concepts étudiés ne sont pas indépendants les uns des autres. Ils sont inter-reliés et constituent une représentation conceptuelle des SIC. Je me permets d'employer la notion de paradigme info-communicationnel pour désigner notre approche même si je suis bien consciente que cette représentation n'est pas encore partagée par une large communauté. Rappelons qu'un paradigme est une conception théorique dominante ayant cours à une certaine époque dans une communauté scientifique donnée, qui fonde les types d'explication envisageables, et les types de faits à découvrir dans une science donnée (CNRTL, 2012)³. Notre objectif est de proposer une représentation de la discipline assez générique pour couvrir le champ des SIC de la 71^{ème} section et travailler pour qu'elle devienne une représentation qui facilite l'entrée dans la discipline pour des néophytes. L'objectif principal est de faciliter ainsi la représentation du paysage de la discipline pour des apprentis chercheurs et de faciliter les discussions entre des spécialistes des médias, des organisations, de la communication et de l'information. Notre objectif rejoint celui décrit par Luc van Campenhout, Raymond Quivy et Jacques Marquet : « *Les paradigmes (comme le fonctionnalisme, l'interactionnisme ou la sociologie de l'action) proposent un ensemble de concepts généraux et d'hypothèses générales qui sont censés pouvoir être utilisés avec fruit pour l'étude de tout phénomène social quel qu'il*

¹ Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Critique (Paris : les Éditions de Minuit, 1991).

² Peter Berger et Thomas Luckmann, *La Construction sociale de la réalité*, Individu et société (Armand Colin, 2018).

³ CNRTL, « Paradigme : Définition de paradigme », 2012, <https://www.cnrtl.fr/definition/paradigme>.

soit » (Campenhoudt et al., 2011)¹. Dans notre cas, ce sont les phénomènes info-communicationnels qui nous préoccupent essentiellement.

Notre ambition est de proposer un jeu de concepts représentatif des sciences de l'information communication dépassant les clivages information communication et représentant les champs de la 71^{ème} section du CNU. Des chercheurs en SIC ont déjà travaillé sur des concepts (Mustafa El Hadi, 2018²; Ibekwe-Sanjuan, Durampart, 2018³) en les limitant à l'épistémologie des Sciences de l'information et de la documentation, discipline reconnue dans d'autres pays. Les SIC dialoguent aussi avec les études de médias, la sémiotique et les études culturelles qui sont des disciplines à part entière dans d'autres pays. « *La recherche en Sic s'est particulièrement attachée à développer certains concepts essentiels comme le document et la documentation, le dispositif médiatique, la situation de communication, le discours et l'écriture, la médiation, l'espace public, l'interaction, l'industrialisation de la culture et de la communication, la réception et l'usage des publics, la trivialité. Les SIC ont pour particularité d'envisager le processus communicationnel dans sa globalité sans dissocier sa base technique et économique, sa dimension de langage et de lien, son caractère de processus social. À ce titre, elle entretient des relations interdisciplinaires importantes, par exemple avec les disciplines esthétiques et littéraires, l'histoire, la socio-anthropologie, les sciences du langage, l'informatique* » (Jeanneret)⁴.

Pour participer à l'épistémologie des SIC⁵, nous proposons un système d'investigation basé sur douze concepts. Les concepts de *discours*, d'*écriture* et de *médiation* cités dans la liste d'Yves Jeanneret font partie de notre liste. Nous avons préféré le concept d'*échange* à celui d'*interaction*, *public-privé* à celui d'*espace public* car *interaction* et *espace public* balisent le champ de la communication. Ceux que nous avons choisis sont plus génériques et moins liés à un champ particulier des SIC. Les autres concepts listés par Yves Jeanneret n'ont pas été retenus car ils sont trop marqués par l'un des champs des SIC. Le *document* est notamment un concept qui délimite le champ des sciences de l'information et des bibliothèques (Gardiès, 2011)⁶. Cécile Gardiès y ajoute le dispositif info-communicationnel quand Yves Jeanneret propose le dispositif médiatique. Nous avons retenu dans notre propre liste le concept dispositif sans qualificatif pour élargir son usage à des objets non médiatiques et non informationnels. Notons, enfin, aussi que les termes information, communication ou documentation ne désignent pas, à nos yeux, des concepts mais plutôt des champs d'investigation et de recherche.

Nous pensons que la prolifération de petits concepts éphémères est une impasse (Dumez, 2011)⁷ pour construire une représentation partagée de la discipline SIC. La formation de concepts génériques abstraits permet de légitimer scientifiquement la discipline SIC déjà dotée d'une reconnaissance institutionnelle par son inscription au CNU, permettant le recrutement d'enseignants chercheurs dans cette section.

Notre système de concepts est aussi une manière d'explicitier l'interdisciplinarité des SIC. Il s'agit, en quelque sorte, du fondement théorique de notre vision de l'interdisciplinarité et nous

¹ Luc van Campenhoudt, Raymond Quivy, et Jacques Marquet, *Manuel de recherche en sciences sociales* (Paris : Dunod, 2011), 90-91.

² Widad Mustafa El Hadi (dir.), *Fondements épistémologiques et théoriques de la science de l'information-documentation* (Londres : Istes éditions, 2018).

³ Fidelia Ibekwe-Sanjuan et Michel Durampart, « Introduction », *Les Cahiers du numérique* Vol. 14, n° 2 (18 mai 2018): 11-30.

⁴ Yves Jeanneret, Editions non Standard, « Qu'est ce que les SIC? », Site d'éditeur, *Éditions Non Standard* (blog), consulté le 29 juin 2020, <https://editions-non-standard.com/collection-sic/why>.

⁵ Voir l'annexe n°2 pour situer ce travail par rapport aux travaux antérieurs concernant l'épistémologie des SIC.

⁶ Gardiès, *Approche de l'information-documentation, concepts fondateurs*.

⁷ Hervé Dumez, « Qu'est-ce qu'un concept? », *Le Libellio d'AEGIS* 7, n° 1, Printemps-Supplément (2011): 67-79.

faisons nôtres les propos de Patrick Charaudeau : « *Ce qui importe pour juger de l'interdisciplinarité est de voir dans quelle mesure un concept né et développé dans une discipline est réutilisé et redéfini ailleurs, dans quelle mesure sont empruntés des outils d'analyse ou dans quelle mesure une discipline a recours à une autre pour interpréter ses résultats, avec effet de retour. Mais ces jeux d'emprunts, d'intégration et d'interdiscursivité doivent être menés en annonçant ce qui est emprunté, intégré ou utilisé, et comment on redéfinit les notions empruntées dans le cadre de sa propre discipline* » (Charaudeau, 2010)¹.

Cela est sans doute aussi apparenté avec ce qu'Isabelle Stengers (1987)² appelle « concept nomade » c'est-à-dire, un concept qui, appartenant à une discipline est emprunté par une autre. Par exemple le concept de force est un concept de la physique mais on l'utilise aussi en sociologie lorsque l'on dit que tel champ social est traversé par différentes forces. Néanmoins, à force de nomadiser, tout au moins dans le champ des sciences humaines, certains concepts semblent transcender les territoires disciplinaires et on ne peut que confronter leurs utilisations faites dans différentes disciplines dont en premier lieu celle qui nous intéresse, sans vouloir à tout prix déterminer une éventuelle paternité.

Les SIC vivent grandement par les concepts qu'elles adoptent ou « importent ». Notre but n'est pas de créer de nouveaux concepts mais bien d'étudier les acceptions propres aux SIC, avec lesquelles les concepts choisis sont mobilisés.

En définitive, l'intérêt de notre projet me semble être de ne pas se laisser circonscrire par d'hypothétiques frontières disciplinaires, d'ailleurs bien difficiles à établir, mais, avant tout, d'étudier un jeu de concepts fondamental dans la compréhension des sciences de l'information et de la communication.

2.3. Une représentation des sciences de l'information communication par un jeu de douze concepts

Il s'agit maintenant de présenter ces concepts qui, ensemble, peuvent former une base conceptuelle pour les sciences de l'information et de la communication. Il ne s'est nullement agi d'élaborer une théorie pour une jeune discipline en quête d'un cadre de pensée cohérent et unificateur lui permettant de se développer et de s'affirmer parmi les autres disciplines des sciences humaines et sociales (SHS) ; mais bien de chercher un jeu de concepts suffisamment large pour couvrir le champ épistémologique des sciences de l'information et de la communication, et de lui permettre ainsi d'obtenir un surcroît de reconnaissance de la part des autres disciplines. Aucune méthodologie particulière n'a été mise en œuvre pour sélectionner ces concepts. Nous avons procédé par tâtonnement en confrontant nos expériences et nos points de vue d'enseignants-chercheurs en SIC et en les soumettant à certains de nos collègues. Néanmoins trois critères ont guidé nos choix : un critère de stabilité, un critère de généralité et un critère de séparation. Nos concepts devaient être suffisamment installés au sein des SHS pour qu'ils soient pérennes et ne soient pas trop rapidement obsolètes (sauf rupture paradigmatique). Ils devaient aussi être suffisamment généraux, et fondamentaux, pour que tous les secteurs des SIC puissent s'y référer. Ils devaient, enfin, être suffisamment séparés, tout en étant articulés les uns aux autres, pour que le champ couvert par l'un n'empiète pas trop sur celui de tel ou tel autre.

¹ Patrick Charaudeau, « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales », *Questions de communication*, n° 17 (30 juin 2010) : 195-222, <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.385>.

² Isabelle Stengers, éd., *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*, Science ouverte (Paris : Seuil, 1987).

Voici les intitulés des douze concepts que nous avons retenus et qui ont résisté à l'examen critique : « croyance », « savoir », « pouvoir », « échange », « médiation », « mémoire et transmission », « dispositif », « discours », « public-privé », « représentation », « écriture » et « esthétique ». Même si ces concepts peuvent entretenir des relations, plus ou moins étroites, chacun d'eux est suffisamment autonome pour pouvoir être abordé, considéré, examiné isolément et traité dans toute son extension sans un trop grand recours à un ou plusieurs des autres. Aucun ordre, aucune hiérarchie, aucune relation de précedence ou de succession ne régit *a priori* cet ensemble de concepts. Par ailleurs, aucun de ces concepts n'est propre aux SIC. Ils sont tous, à des degrés divers et avec des acceptions plus ou moins larges, abordés, sollicités, définis, exploités, traités par des disciplines voisines comme la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, l'économie, le droit, la linguistique, la psychologie, etc. avec une mention spéciale pour la philosophie, qui surplombe les autres. Après tout, c'est peut-être cette sélection de concepts qui est propre aux SIC et qui contribue à les distinguer. Examinons succinctement chacun de ces concepts.

Les termes de conviction, foi, science tout comme ceux d'idéologie, mythologie ou de religion relèvent, à nos yeux, du concept « *croyance* », cette certitude sans preuve comme disait le philosophe Alain.

De la croyance au « *savoir* », il n'y a qu'un pas que nous ne franchirons pas. Le savoir est le produit de l'expérience, de l'observation et de la démonstration. Tout savoir est considéré comme sûr et immuable même s'il peut être remis en cause par une nouvelle découverte.

Sa conquête, sa détention, ses moyens, son exercice sont les principaux caractères du « *pouvoir* ». Qu'il soit de nature politique, économique, militaire, etc. ou individuel, le pouvoir est cette faculté humaine et sociale, ou cette possibilité, à faire ou faire faire ; il est souvent soumis à un rapport de forces.

Le concept « *d'échange* » recouvre aussi bien les échanges marchands de biens et de services, leurs lieux (marché, ...), leurs moyens (le troc, la monnaie, ...), leurs cadres (juridiques, conventionnels, ...), leurs contextes, que les échanges non marchands (échange de promesses, échanges de prisonniers, dons et contre-dons ...).

La « *médiation* » est une pratique qui met en scène deux parties, de natures parfois bien différentes, et un « tiers » qui aide les deux parties à trouver un accord. Le lien entre celles-ci peut être conflictuel ou non, et le pouvoir du tiers ne dépend que de l'autorité qu'elles lui reconnaissent.

Même si tous nos concepts disposent d'une forte dimension temporelle, le concept « *mémoire et transmission* » place le thème du temps au centre de sa définition. La mémoire, telle que la conçoit Saint-Augustin, a été abondamment traitée tout au long du Moyen-Âge et de l'époque moderne avant d'être réévaluée par Halbwachs, qui en fait un objet essentiellement social, et Ricoeur, qui la situe entre l'individuel et le collectif. Quant à la transmission, qui englobe la tradition, elle est très proche de la discipline historique dont l'objet est l'écriture présente du passé.

Qu'il soit de nature technique, symbolique, juridique ou politique, le « *dispositif* », cher à Foucault, est un agencement hétérogène d'éléments discursifs, matériels, normatifs qui concourent à la poursuite d'un objectif stratégique. Selon Foucault un dispositif s'inscrit dans une relation de pouvoir, comporte du dit et du non-dit, construit et met en place un savoir.

C'est avec le « *discours* » qu'intervient la langue et la production langagière. Même si la langue tient une place centrale dans la production et la réception de discours, d'autres formes sensibles, comme l'image et le son, sont souvent considérées comme des supports discursifs.

Comme les autres concepts, le discours n'est pas propre aux SIC, il y occupe néanmoins une place particulière car « l'analyse du discours » constitue le cœur des travaux de nombreux chercheurs en SIC.

Le couple antagonique « *public-privé* » représente une opposition conceptuelle très importante en SHS. Il opère une séparation plus ou moins nette entre « l'espace public » et « l'espace privé », la « vie publique » et la « vie privée », la « propriété publique » et la « propriété privée », etc. De nombreux analystes de la communication publique et de la production médiatique actuelle constatent, voire déplorent, un affaiblissement de cette séparation.

Représentation théâtrale, représentation diplomatique, représentation politique, représentation sociale ou collective, mais aussi signe, image, récit, etc. ont tous en commun de rendre présent un « objet » inaccessible, concret ou abstrait, construit ou reconstruit. En philosophie, la « *représentation* » constitue un élément central de la théorie de la connaissance.

Au-delà du dieu Theuth, évoqué dans « Phèdre » de Platon, qui inventa une nouvelle science, « *l'écriture* » (*grammata*) présentée comme un remède pour soulager le savoir et la mémoire, est un puissant outil de la pensée. Sans traces écrites de ce qui a été pensé, il serait bien difficile à la pensée de progresser. Tout serait à chaque fois à recommencer. La pensée avance par accumulation, assimilation et dépassement des pensées antérieures.

Enfin le dernier concept-repère que nous avons ajouté récemment est celui d'esthétique, pour prendre en compte des considérations liées au design, aux ambiances, à la beauté et au goût pris au sens d'instrument de discernement esthétique.

Certains concepts qui, pourtant, sont exploités par de nombreux travaux en SIC n'ont pas été retenus. Citons quelques-uns d'entre eux qui, aux yeux de certains, auraient pu faire partie de cette liste. Pourquoi des concepts tels que « *inconscient* », au cœur de la psychanalyse, « *signe* », concept central de la sémiologie, « *sujet* », essentiel en psychologie et en philosophie, « *pratique* », « *usage* » et « *acteur* », très importants en sociologie, « *langue* », central en linguistique, « *norme* » (ou « *règle* »), fondamental en droit ou sociologie, « *valeur* », développé en sciences économiques, « *gouvernance* » et « *stratégie* », mobilisés en sciences de gestion et en sciences politiques, « *imaginaire* » et « *figure* », proposés par les recherches littéraires, etc. ne font-ils pas partie de notre jeu de concepts ? Quels *a priori* nous ont autorisés à les écarter ? La réponse n'est pas immédiate. Certains nous sont apparus trop dépendants d'un corpus disciplinaire, pas assez transversaux, comme « *inconscient* », « *signe* » ou « *gouvernance* » ; d'autres contestés, voire récusés, ou peu mobilisés par de nombreux chercheurs en SIC, comme « *sujet* », « *valeur* » ou « *figure* »¹. Nous verrons que certains d'entre eux participent à la définition du concept générique que nous avons choisi. C'est par exemple le cas d'interaction qui est un ingrédient indispensable à la définition d'échange. Gouvernance, stratégie et figure seront aussi sollicités pour caractériser le dispositif.

Les propos sur l'approche conceptuelle sont ceux que nous avons partagés au sein de l'équipe au moment de la recherche d'éditeurs lors de la publication des quatre premiers ouvrages. Aujourd'hui, je propose de désigner ces concepts par l'expression concept repère pour souligner le choix de douze concepts pour naviguer dans un réseau conceptuel que nous représentons sous forme cartographique (voir figure n°2).

¹ Ces termes n'ont pas été retenus pour former notre jeu de douze concepts. Néanmoins, ils peuvent être discutés pour développer un concept. C'est le cas par exemple des notions d'usage et de norme qui sont mobilisées pour caractériser le dispositif.



Figure n°2 : La discipline SIC représentée par des concepts repères

La représentation graphique de la figure n°2¹ met en avant douze concepts parmi beaucoup d'autres représentés par des points bleus, ces concepts non nommés dans la représentation de la figure n°2 sont intégrés dans les ouvrages ou travaillés par d'autres chercheurs en SIC. Ainsi par exemple le concept repère *dispositif* comporte les concepts d'*interaction*, d'*usage*, d'*activité*, d'*objet technique*, l'*interaction* étant aussi un concept central du concept repère *échange*. L'*interaction* est donc un concept qui établit un premier lien entre ces deux concepts repères, notre représentation ayant l'ambition de créer des articulations entre les différents concepts.

Cette représentation a l'avantage de posséder douze entrées, nombre permettant de multiples entrées tout en permettant une appréhension tangible du territoire disciplinaire des SIC, représenté par l'agencement des connexions (Carmes, 2014)². Un étudiant qui souhaite se familiariser avec la discipline SIC peut choisir de démarrer son apprentissage à partir d'un concept repère qui va lui ouvrir des liens avec d'autres concepts traités dans un autre ouvrage et ainsi le faire circuler d'un concept repère vers un autre. En démarrant avec le concept repère *dispositif*, celui dont je suis l'autrice, un étudiant pourra être amené à lire aussi des chapitres liés aux concepts repères *pouvoir*, *discours*, *mémoire et transmission* et *savoir* si les dispositifs qui l'intéressent sont liés à l'apprentissage de l'histoire.

Notre représentation graphique est aussi un moyen finalement d'entrer dans les SIC par une porte et de circuler entre les concepts repères. Le moteur de recherche KartOO, fermé depuis 2010 avait la particularité de fournir une représentation cartographique des résultats d'une recherche pour illustrer les liens entre les résultats de la recherche et permettait une vision spatialement représentée de ce qu'on cherche, via des graphes sémantiques (Voir figure n°3).

¹ Je remercie Frédéric Deroche pour la réalisation de ce graphique.

² Maryse Carmes, « Territorialisations socionumériques et sémio-politiques organisationnelles », in *Les débats du numérique*, éd. par Jean-Max Noyer, Territoires numériques (Paris : Presses des Mines, 2014), 99-135.

Les graphes sémantiques, tout comme pour notre représentation à l'aide de concepts repères, n'étaient pas visibles sur la carte des résultats, mais ils apparaissaient lorsque le curseur de la souris s'approchait d'un des résultats affichés. Ce mode de présentation favorisait une recherche plus créative. Notre proposition se rapproche de ce moteur, puisqu'elle ne propose pas seulement des résultats, mais une recherche sur ce principe. Ce projet d'interface n'est pas encore d'actualité, l'avancée des ouvrages étant pour le moment la priorité.

C'est une manière de mieux visualiser le territoire conceptuel des SIC en naviguant grâce aux concepts repères. Je me suis déjà intéressée à l'idée de territoire numérique en coordonnant un numéro de la revue *Balisages* sur ce sujet (Larroche et al., 2021)¹ et aux schémas graphiques comme moyen d'analyse des savoirs collectifs (Larroche, 2004)². J'avais imaginé en 2004, la conception d'une schémathèque pour représenter les savoirs dans une organisation. Même si je n'ai pas poursuivi cette idée, j'ai conservé un attrait pour la représentation graphique synthétique appliquée à la recherche d'information. La notion de territoire associée à une représentation graphique est à approfondir pour envisager de naviguer dans les concepts développés dans les ouvrages. Cela suppose de travailler les contenus des ouvrages pour envisager de les associer à des concepts interreliés, travail à réaliser une fois que d'autres ouvrages auront été publiés. Finalement cette recherche rejoint mon intérêt pour les moteurs de recherche. Le qualificatif de « portes d'entrée » du web (Gomez-Mejia et al., 2016)³ a été utilisé pour qualifier les moteurs comme Google, Bing et les autres, fonction certes réaliste mais problématique du fait de la dimension commerciale de ces moteurs. J'ai l'intention de réfléchir dans l'avenir à une éditorialisation des SIC par la construction d'un outil de recherche basé sur des ouvrages conceptuels de synthèse.

¹ Valérie Larroche, Geoffroy Gawin, et Emmanuel Brandl, « Penser les données par le territoire : introduction au dossier », *Balisages. La revue de recherche de l'Enssib*, n° 3 (19 novembre 2021), <https://doi.org/10.35562/balisages.690>.

² Valérie Larroche, « Méthode d'analyse des savoirs collectifs au moyen de schémas graphiques », in *Médiation et représentation des savoirs* (Paris : L'Harmattan, 2004), 223-38, hal-03576737.

³ Gustavo Gomez-Mejia, Jérémie Nicey, et Shabnam Vaezi, « Questionner les pouvoirs éditoriaux de Google », *Communication & langages* 188, n° 2 (2016) : 23-43, <https://doi.org/10.3917/comla.188.0023>.

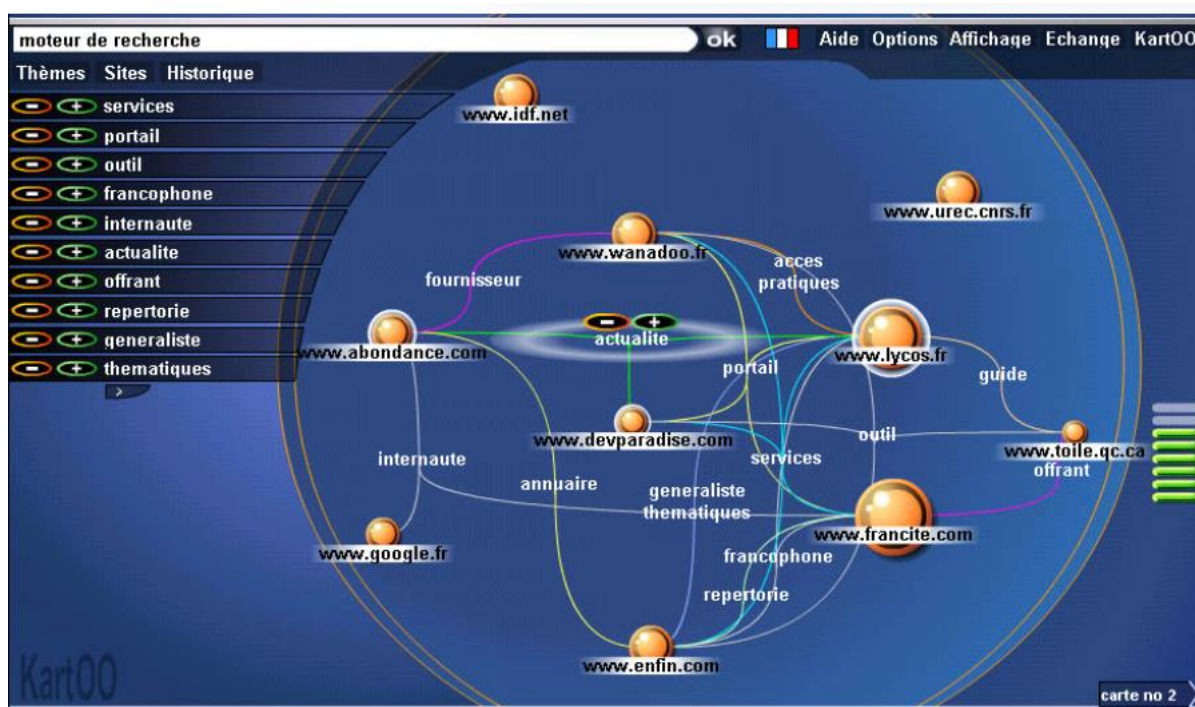


Figure n°3: Capture extraite du site abondance disponible sur <https://www.abondance.com/20100125-10216-kartoo-cest-fini.html>, consulté le 23 septembre 2023

Ce travail de réflexion est essentiel pour approfondir la dimension pédagogique de ce travail. Dès l'origine, ce travail comportait un questionnement pédagogique. Comment amener des étudiants en histoire, en littérature, en sociologie, ceux qui sont recrutés dans les masters de l'Enssib à la diversité de la discipline SIC, sans la réduire aux sciences de l'information et bibliothèque (SIB) ? Comment intégrer cette vision de la discipline par douze concepts repères à des enseignement d'initiation à la recherche ? Même si je pense qu'une vision plus surplombante des SIC est souhaitable, je ne souhaite pas desservir les étudiants lors de l'évaluation de leur mémoire, ni discréditer l'étude d'autres concepts par d'autres chercheurs de la discipline.

Ce travail relationnel est un travail à approfondir car pour le moment la recension de l'ouvrage sur le dispositif (Perret, 2019)¹ montre une compréhension de la logique indépendante des ouvrages mais pas leur logique relationnelle.

Cette réflexion est aussi due à plusieurs demandes de publication d'autres ouvrages sur d'autres concepts transversaux aux nôtres (comme celui de temporalité) ou plus circonscrit comme celui d'usage. Ces concepts importants en SIC sont intégrés dans nos réflexions, mais n'ont pas le statut de concept repère. Lorsque nous aurons publié une dizaine d'ouvrages, nous pourrions réfléchir à une ligne éditoriale pour des concepts qui ne font pas partie des concepts repères et qui ne sont pas traités dans les ouvrages des concepts repères. Quant à ajouter des concepts repères, les prochains devront établir des liens avec ceux qui sont déjà présents, leur nombre étant limité pour rester dans une représentation-navigation permettant de dessiner les contours de la discipline SIC.

¹ Arthur Perret, « Pour un réinvestissement critique du concept de dispositif », arthurperret.fr, 13 août 2019, <https://www.arthurperret.fr/articles/2019-08-13-reinvestissement-critique-concept-dispositif.html>.

3. Retour réflexif et critique du fonctionnement de l'équipe

J'ai décrit le contenu pédagogique et scientifique du travail du collectif. Il me semble nécessaire de revenir sur des aspects organisationnels de l'équipe car faire perdurer un collectif plus de vingt-cinq ans tout en maintenant les objectifs initiaux comporte nécessairement un travail organisationnel. Ce paragraphe prolonge les développements du chapitre 2 où il est question d'un animateur-médiateur¹.

Le délai d'une quinzaine d'années entre les deux premières étapes s'explique entre autres, par la longue réflexion que nous avons dû conduire en matière de didactique et de vulgarisation. Une seconde raison de cette durée de gestation inhabituelle, même pour un travail ayant une dimension encyclopédique, réside dans le mode de coopération et la méthodologie adoptés par les auteurs. Ce projet collectif s'est articulé sur des journées de travail bimensuelles où les productions des uns et des autres ont été coordonnées et passées au crible de la critique collective. Ce long cheminement qui donne lieu aujourd'hui à l'animation d'une équipe dont le but est de poursuivre l'écriture des ouvrages de la série des concepts pour penser la société du XXI^e siècle auxquels s'ajoutent des réflexions sur la manière d'enseigner les SIC. Réussir à conserver l'esprit d'un groupe de quatre personnes au cours de trente années tout en développant et en adaptant l'esprit du groupe aux nouveaux membres demande, selon moi un travail de management qui est resté jusqu'ici impensé. Cette partie lui donne une forme de visibilité. Si le chapitre 1 traite du management dans les logiques projet, ce paragraphe situe le questionnement dans un environnement où les relations sont durables.

3.1. Des relations affinitaires au sein de l'équipe propices à la maïeutique

Le projet éditorial et pédagogique² auquel je³ participe depuis 2001 et qui perdure sous une nouvelle forme depuis la publication des quatre premiers ouvrages illustre des relations durables collaboratives où la coopération au sens de relation contractuelle est quasiment absente, les relations étant principalement basées sur les affinités et le désir de préserver un espace réflexif basé sur la maïeutique. Trois des quatre membres fondateurs de ce collectif sont encore actifs. Au départ, le lien entre trois des membres provenait de leur appartenance à l'IUT Lyon 3. De plus, trois individus avaient un lien particulier avec Jean-Paul Metzger, professeur en sciences de l'information communication à l'université Lyon3 et directeur du laboratoire Ersico⁴ : Martine était une de ses doctorantes (Vila, 2002)⁵, Olivier avait bénéficié de son aide pour intégrer le laboratoire Ersico et la discipline SIC et la thèse de Valérie (Larroche, 1994)⁶ avait un lien avec sa thèse d'État (Metzger, 1988)⁷.

¹ Voir paragraphe 1.2 du chapitre 2.

² Par commodité, nous employons le terme de projet qui ne reflète pas véritablement le travail mené dans ce groupe de 2001 à 2016.

³ Si les membres originaires du collectif autour des ouvrages partagent une bonne partie de la vision pédagogique et scientifique du travail, J'assume seule les propos de cette partie. C'est une des raisons pour lesquelles je me permets de repasser au *je* dans cette partie.

⁴ Olivier, Martine et Valérie appartenaient au laboratoire Ersico (devenu Ersicom en 2004 puis Elico en 2007). Jean-Paul Metzger, avait participé avec Isabelle Vidalenc à la création du département information communication de l'IUT, ce qui expliquait son intérêt pour ce département d'IUT.

⁵ Vila-Raimondi, *La presse professionnelle et son territoire : une étude de l'offre éditoriale et de l'espace d'échange dans le secteur textile en France*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 3, 2002.

⁶ Valérie Larroche, *Traitement automatique des anaphores possessives en indexation automatique : la cas des déterminants possessifs en français*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 2, 1994.

⁷ Metzger, *Syntagmes nominaux et information textuelle*.

Valérie, Olivier et Martine étaient liés par des relations pédagogiques et amicales construites au département information communication de l'IUT ouvert en 1996, Martine ayant été recrutée la même année comme maîtresse de conférence associée, Valérie l'année suivante et Olivier en 1998. Les profils très différents des trois et leur volonté de coordination pédagogique les incitaient à se réunir souvent de manière formelle et informelle. La collaboration était déjà leur manière de travailler avant d'entamer le projet éditorial et pédagogique qui est ici au centre de notre analyse. L'expérience pédagogique d'Olivier lui assurait au démarrage un certain ascendant sur Martine et Valérie, qui aura des conséquences dans un conflit ultérieur. Martine ayant obtenu sa thèse et ayant été recrutée en 2003 comme maîtresse de conférence à la faculté des lettres de Lyon 3, s'est éloignée physiquement du groupe et des désaccords sur le mode de fonctionnement du groupe sont apparus.

Ces éléments sont importants à signaler pour comprendre l'origine des relations entre ces quatre personnes et constater qu'ils avaient déjà construit des relations affinitaires (D'hont, 2020)¹ et collaboratives avant leur première réunion sur le sujet de la refonte des enseignements en épistémologie des SIC à l'IUT en 2001. Un attachement affectif et personnel liait les trois individus de l'IUT, teintant leur relation de travail de confiance, de bienveillance et d'engagement, leur relation faisant coexister une dimension affective personnelle et une relation professionnelle. Ils se reconnaissaient mutuellement des qualités personnelles et se rencontraient souvent, deux éléments indispensables pour développer un travail réellement collaboratif. Même si les relations avec Jean-Paul Metzger étaient au départ surtout basées sur du respect du fait de son statut et de son éloignement – il était affecté à la faculté des lettres, puis à l'Enssib – son engagement et la fréquence bi semestrielle des réunions ont modifié cette distance relationnelle au cours du temps. La première rencontre entre Jean-Paul, Olivier et Valérie eut lieu en mars 2001 et permit de déterminer la liste des concepts dessinant le paysage des SIC.

Les deux premières années qui ont suivi furent consacrées à la reconfiguration complète de l'enseignement de l'épistémologie au département information communication de l'IUT Lyon3, les réunions favorisant l'articulation entre les différents intervenants tout en travaillant déjà des plans, préalables à la future production éditoriale, qui n'a pas eu de consistance claire avant 2016. Nous verrons pourquoi ultérieurement. Les onze concepts² ont donné lieu à une première répartition entre les membres de l'équipe qui permettaient de répartir les concepts pour les enseignements : Martine et Valérie se chargeaient de la première année Olivier et Jean-Paul de la deuxième : Martine a investi les enseignements portant sur les concepts de Croyance, d'Echange, de Public-privé et de Médiation, Valérie ceux d'écriture, de Dispositif, de Mémoire et transmission et de Représentation. Quant à Olivier et Jean-Paul, ils se sont chargés des cours concernant les concepts de Pouvoir, de Savoir et de Discours.

Une fois les enseignements délivrés pendant deux ans, les réunions se sont poursuivies sur la même fréquence (des réunions bi semestrielles) avec comme objectif d'avancer sur les différents concepts pour construire une représentation de la discipline SIC diffusable à la communauté. Le seul ordre du jour de chaque réunion portait sur le concept étudié pendant la séance, le travail se déroulant essentiellement en séance, chacun n'ayant pas nécessairement beaucoup de temps pour travailler entre chaque séance. Le principe de la maïeutique³ (Platon,

¹ Laura D'hont, « L'influence ambivalente des relations affinitaires sur le bien-être au travail : le cas des cadres », *Revue de gestion des ressources humaines* 116, no 2 (2020) : 25-43, <https://doi.org/10.3917/grhu.116.0025>.

² Le chapitre 2 de la biographie intellectuelle décrit plus précisément les concepts. Ici, je me focalise sur les relations établies entre les membres de l'équipe pour illustrer les notions décrites dans cette première partie.

³ Pour Socrate, c'est dans l'interaction et dans le bon questionnement que la connaissance se déploie. La maïeutique selon Socrate est l'art du questionnement qui rend savant celui qui se croit ignorant. « *Mon art de maïeutique a les*

IV^e siècle av. J.-C)¹ a été adopté dès le début. Petit à petit, des rôles se sont dessinés : Valérie avait une posture de questionnement et d'organisatrice des débats tandis que Jean-Paul et Olivier échangeaient mettant au jour leur connaissance et affinant leur raisonnement. Leur culture leur permettait de s'appuyer sur de nombreux auteurs. Valérie prenait conscience de son manque de connaissance et de l'importance des questionnements qu'elle suscitait et apprenait aux contacts des autres tandis que Martine illustrait souvent les propos de cas concrets et posait elle aussi des questions. Chacun prenait des notes. La posture maïeutique adoptée par le groupe illustre une expérience notable d'intelligence collective où chacun avait fini par trouver une place adaptée à sa personnalité et à son cheminement.

L'arrivée de Jacqueline dans l'équipe, qui a soutenu sa thèse en 2004 (Deschamps, 2004)² encadrée par Jean-Paul, a fait évoluer le fonctionnement de l'équipe. Nous avons décidé de travailler de manière plus approfondie sur un concept³ (et non plus sur les onze) et instaurer des présentations des avancées par chacun lors des réunions. Jacqueline, travaillant à la Haute Ecole de Genève, n'avait pas d'autres relations avec nous en dehors des réunions bi semestrielles. Par sa personnalité et son engagement, Jacqueline n'a pas eu de mal à s'intégrer à cette équipe et a contribué au rééquilibrage des relations qui avaient tendance parfois à dériver sur des relations interpersonnelles et des sujets personnels.

Même si une règle éditoriale préalable avait été fixée à l'oral à une quarantaine de pages par concept, associée à l'ambition de rédiger un ouvrage à plusieurs mains avec la responsabilité d'un chapitre par membre de l'équipe, la contrainte de nombre de pages du chapitre évoluait selon l'avancée de ceux qui rédigeaient. Ce leadership tacite, ajouté à la lente avancée du projet éditorial (rappelons que l'idée des ouvrages a été mentionnée en 2001 pour voir le jour en 2018), décourageait la bonne volonté de certains. Ajoutons à ces tensions, des relations affinitaires qui engageaient parfois des discussions plus intimes, qui ont fini par dérapier détériorant le climat du groupe, et entraînant le départ de Martine en 2008. Des tensions se faisaient déjà sentir avant le dérapage, liées notamment à l'angoisse de la page blanche et à la difficulté de transformer un espace de réflexion basée sur des discussions en un projet éditorial impliquant un travail de rédaction plus solitaire.

Il n'est pas anodin de relever que l'algarade avec Martine s'est manifestée lors de l'absence de Jacqueline, la dernière arrivée qui maintenait par sa présence des distances relationnelles plus adaptées à un contexte de travail. Cet écart verbal a pu avoir lieu car lors des réunions, nous passions très facilement d'un registre professionnel à un registre plus familial. Cette confusion créait des malentendus relatifs aux normes sociales et culturelles du groupe. Comme le constate Edmond Marc et Picard, le contexte latent du conflit est important à prendre en compte car il ne constitue pas un simple décor qui permet de situer une scène ; « *il comporte en lui-même des enjeux, des normes et des règles interactionnelles, des codes de communication qui structurent profondément la relation* » (Marc, Picard, 2015)⁴.

mêmes attributions générales que celui des sages-femmes. La différence est qu'il délivre les hommes et non les femmes et que c'est les âmes qu'il surveille en leur travail d'enfantement, non point les corps » (Socrate dans le Théétète).

¹ Platon, *Théétète*, ed. John Burnet, 1903, corrigée avec majuscules, IV^e siècle av. J.-C., <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/theetete.fr.htm>.

² Deschamps, « Science de l'information-documentation ».

³ Jacqueline a choisi le concept Médiation, Jean-Paul celui de discours, Martine celui d'échange, Olivier celui de pouvoir et Valérie celui de dispositif.

⁴ Edmond Marc et Dominique Picard, « Conflit et relation », *Gestalt* 46, n° 1 (2015): 129-42, <https://doi.org/10.3917/gest.046.0129>.

Parmi la typologie des relations de conflits que proposent ces deux auteurs (*Ibid.*) celle liant Martine et son interlocuteur relève d'un conflit relationnel qui a abouti à une rupture du fait d'une confusion des genres relationnels. Pour ma part, cet événement a créé chez moi un repositionnement des relations sur le professionnel, mettant la priorité sur le travail. Si la présence de Martine me permettait de louvoyer entre des relations amicales et des considérations professionnelles, une fois le départ de Martine acté et accepté, j'ai réussi à établir une distance proximale plus adaptée à un contexte de travail. Cette expression de Didier Paquelin exprime la double distance instaurée dans une relation « *qui serait tout à la fois celle qui relie et celle qui est nécessaire à la distanciation des acteurs pour effectuer un processus réflexif* » (Paquelin, 2011)¹. Même si Didier Paquelin emploie cette expression dans un contexte de formation, elle s'applique bien au travail que j'ai effectué pour réussir à maintenir ma participation à l'intelligence collective utile au groupe, qui suppose de nécessaires relations affectives tout en maintenant une distance respectueuse. Lise Demailly distingue des activités relationnelles implicantes, comme celles exercées par les psychologues par exemple, des activités relationnelles transactionnelles où la relation est plus distanciée comme dans le cas d'un serveur ou d'une documentaliste (Demailly, 2008)². J'ai cherché à maintenir une relation implicante tout en gardant à l'esprit la priorité du travail rédactionnel. Cette crise m'a permis de développer une vigilance quant à la qualité de la relation. Dans le contexte de cette équipe, s'intéresser à la composante relationnelle, c'est s'intéresser à autrui, par le biais de la relation de face à face (*Ibid.*, p. 19) où les sujets agissants dans la relation sont dotés d'un corps et d'un psychisme qui suppose un équilibre à trouver entre implication relationnelle et transactionnelle, cet équilibre étant dépendant des deux protagonistes de la relation. Une connaissance et une compréhension de l'autre est indispensable pour assurer une distance professionnelle propice au travail, acceptable et vivable pour les deux.

Après cet événement vécu de manière diversement traumatique - selon nos engagements respectifs - le groupe a continué à fonctionner sur des règles implicantes, tout en s'orientant plus vers des préoccupations scientifiques tout en maintenant des valeurs de partage, de travail, d'intelligence, de reconnaissance et de convivialité.

3.2. Un projet éditorial communicable

Jusqu'en 2016 où le projet éditorial a été plus tangible, l'entraide entre chacun des membres du groupe de travail était perceptible mais l'efficacité permettant d'économiser l'énergie et les forces de chacun ne faisait pas l'objet de discussion. La confiance est le véritable ciment des relations établies dans ce collectif et le moteur de l'intelligence collective déployée au cours des années.

L'injonction de publication liée aux évaluations des chercheurs et des équipes de recherche associée à l'expérience éditoriale de certains membres du groupe accumulée au cours du temps ont fait évoluer lentement le projet. La parution des actes du colloque partage des savoirs

¹ Didier Paquelin. « La distance : question de proximités », *Distances et savoirs, Où va la distance ?* n° 9, Vol. 4 (2011) : 565-589. DOI : 10.3166/ds.9.565-590.

² Lise Demailly, *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*, Sociologie (Villeneuve d'Ascq : PU du Septentrion, 2008).

(Metzger, 2004¹ Metzger, Ersicom 2004², Mayeur, 2016³), la création de la revue suisse en sciences de l'information, la revue RESSI (Deschamps, 2005)⁴ par Jacqueline, la publication d'une synthèse de sa thèse sous forme d'ouvrage (Deschamps, 2010)⁵ et la parution d'un ouvrage sur la reconnaissance (Domenget, 2015)⁶ avec d'autres chercheurs non impliqués dans le projet d'épistémologie des SIC ont contribué à l'acculturation du groupe en matière éditoriale et a fini par porter ses fruits.

Jacqueline a joué un rôle non négligeable pour nous entraîner vers la publication de par son expérience et de son désir de profiter pleinement de sa retraite (elle l'avait prise en 2008)⁷.

C'est seulement à partir de 2016 que les quatre membres du groupe se sont mis à rédiger conjointement un texte pour présenter l'ouvrage sous forme de synopsis⁸ et l'ont envoyé aux Éditions de La Découverte et aux Éditions Non Standard, matérialisant ainsi leur persévérance et leur motivation pour transformer leurs discussions et leur plaisir d'échanger en une publication communicable. Ils ont ainsi fait évoluer le travail d'équipe vers plus de production tangible. En effet depuis 2001, la seule matérialité du projet résidait dans les enseignements toujours en vigueur aujourd'hui, mais le contenu éditorial ne possédait pas de consistance communicationnelle en dehors d'échanges interpersonnels avec des collègues. Nous pouvons dire qu'avant les productions rédactionnelles communicables à l'extérieur du groupe, le projet n'avait pas d'existence réelle en dehors de l'équipe et ne respectait pas les principes méthodologiques d'une gestion de projet.

Parallèlement à ces envois et l'attente de réponse, l'équipe s'est tournée vers l'éditeur Iste éditions qui fournissait d'une part la possibilité de créer une série et d'autre part un cadre éditorial facilitant la cohérence dans la mise en forme graphique des textes⁹. C'est en découvrant Iste éditions que Valérie a proposé aux autres membres du groupe de transformer l'ouvrage constitué des quatre chapitres en quatre ouvrages autonomes, laissant une liberté plus grande aux auteurs et facilitant la poursuite du projet par le recrutement de nouveaux auteurs pour les concepts restants. Cette proposition a été acceptée par le groupe sans difficulté, Olivier trouvant de son côté le nom de la série : des concepts pour penser la société du XXI^e siècle. Valérie et Olivier sont devenus les coordinateurs de la série. Jacqueline et Jean-Paul étant à la retraite ont jugé qu'il fallait donner cette fonction aux membres en poste pour qu'ils puissent le valoriser dans leur dossier. C'est à partir de ce moment-là que s'est véritablement enclenché le

¹ Jean-Paul Metzger, *Médiation et représentation des savoirs, actes du colloque partage des savoirs, recherche en sciences de l'information communication, Université Jean-Moulin Lyon 3, 28 février-1er mars 2003* (Paris, Budapest, Torino: L'Harmattan, 2004).

² Jean-Paul Metzger et équipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication des organisations et sur les médias (Ersicom), *Le partage des savoirs, logique, contraintes et crise, Recherches en sciences de l'information et de la communication ACtes du colloque Université Jean-Moulin Lyon 3, 28 février-1er mars 2003*, Communication et civilisations (Paris, Budapest, Torino: L'Harmattan, 2004).

³ Ingrid Mayeur, « Metzger, Jean-Paul (éd.). 2004. Médiation et représentation des savoirs. Paris : L'Harmattan. », Billet, *Dériv@tions* (blog), 14 décembre 2016 consulté le 16 octobre 2022, <https://driv.hypotheses.org/191>.

⁴ Jacqueline Deschamps, éd., « Pourquoi une revue suisse de science de l'information ? », RESSI : revue Electronique Suisse de Science de l'information [en ligne]. Janvier 2005, no 1 (consulté le 22 octobre 2022), disponible sur : <http://www.ressi.ch/num01>.

⁵ Jacqueline Deschamps, *Science de l'information ; de la discipline à l'enseignement* (Paris : Editions des archives Contemporaines , 2010).

⁶ Jean-Claude Domenget, Valérie Larroche, et Marie-France Peyrelong, *Reconnaissance et temporalités - Une approche info-communicationnelle* (Paris : L'Harmattan, 2015).

⁷ Jean-Paul Metzger est à la retraite depuis 2009. Il participe encore à la rédaction du prochain ouvrage sur croyance.

⁸ L'annexe n° 2 est un extrait d'un des synopsis.

⁹ Sur la page suivante : <https://www.istegroup.com/fr/auteurs/> se trouve les consignes aux auteurs dans lequel un modèle de document est téléchargeable et utilisable pour mettre en page le texte au format Iste.

travail d'écriture, chaque auteur travaillant sur son ouvrage tout en bénéficiant des encouragements et des relectures des autres. Jacqueline fut la première à publier.

Ce projet de longue haleine a vu son fonctionnement se modifier lorsque les quatre ouvrages ont été publiés et qu'ils restaient encore neuf concepts à travailler. En effet comme trois des auteurs sont à la retraite, l'équipe se devait d'être étoffée pour espérer aboutir à la représentation de la discipline par des concepts, le paysage des SIC ne pouvant se dessiner qu'avec la confrontation et la parution de l'ensemble des volumes de la série, chacun représentant un des concepts envisagés en 2001. Lorsque j'ai quitté l'IUT pour rejoindre l'Enssib, j'ai pris naturellement en charge l'animation et l'organisation des réunions, charge que j'avais tacitement depuis le début.

Une question s'est alors posée. Comment conserver un fonctionnement basé sur l'intelligence collective tout en intégrant de nouveaux auteurs, partageant nos manières de travailler et notre conception de la discipline ? Si l'on regarde bien, toutes les personnes ont été recrutées par cooptation. C'est un membre de l'équipe, en l'occurrence Jean-Paul Metzger qui a proposé d'intégrer Jacqueline Deschamps au groupe, lui parlant du projet et de la culture participative qui y est associé. Il avait travaillé avec elle et avait perçu ses capacités à s'intégrer au fonctionnement de ce groupe de réflexion et à travailler de manière collaborative sur les concepts. Les membres recrutés depuis 2018 ont été recrutés de la même manière, par Valérie et Olivier refusant dans le même temps des personnes intéressées qui voulaient imposer leur propre concept. Même si nous ne sommes pas fermés à l'idée d'ajouter des concepts, l'équipe souhaite d'abord produire les ouvrages concernant la liste de concepts. L'avantage premier de ce type de recrutement provient d'une adaptation culturelle aux modes de travail évitant des conflits liés à ce sujet et des relations positives et proximales sont déjà à l'œuvre entre le coopté et le coopteur. Ce dernier a aussi déjà perçu le potentiel intellectuel du coopté et sa capacité à collaborer dans la bienveillance et le respect. Le clonage qui pourrait être un des inconvénients est évité par la diversité des profils intégrés du fait de la diversité des concepts à traiter. Le choix du concept de notre liste est laissé au coopté, ce choix diminuant au fur et à mesure des membres intégrant l'équipe¹ et la diminution des concepts encore non attribués. Les futurs auteurs sont des enseignants chercheurs recrutés en SIC, possédant une expérience variable de la discipline et une expérience de l'enseignement de l'épistémologie des SIC acquise à l'IUT Lyon 3 pour certains et ailleurs pour d'autres.

3.3. Des relations coopératives pour une plus grande visibilité institutionnelle

L'évolution de l'équipe impose aussi de mieux communiquer sur le projet à l'extérieur du groupe pour permettre aux nouveaux membres de valoriser leur travail dans les évaluations, aspect totalement délaissé par les quatre membres fondateurs de l'équipe. En effet, avant l'envoi des synopsis en 2016, les ouvrages n'avaient d'existence que dans les discours des membres de l'équipe lors des réunions internes et lors de leurs échanges avec des étudiants et des enseignants d'épistémologie des SIC. L'équipe a développé un ethos presque confidentiel, construit sur son vécu, sans stratégie communicationnelle. Le *nous* est facile à employer par les membres du groupe et tous reconnaissent le caractère collaboratif du projet. Si l'usage du *nous* pour désigner le collectif au début d'une ANR est souvent artificiel et se réduit à des relations

¹ Auj. Ils restent deux concepts en attente d'un auteur, soit représentation et écriture.

contractuelles imaginées¹, le *nous* dans ce collectif avait une vraie signification, due aux interactions régulières et au vécu de moments partagés.

Pour les individus extérieurs au collectif et notamment pour les collègues et professionnels qui les côtoyaient pendant toute la phase de gestation, leurs réunions s'assimilaient pour eux à un espace de réflexion régulier et confidentiel entre collègues-amis. Les intéressés ne cherchaient ni à modifier leur image, ni à communiquer plus largement sur leur travail.

Rétrospectivement, la désignation de projet en 2001 était valide pour la partie liée aux enseignements et erronée pour la partie "éditoriale", cette dernière partie étant finalement pendant longtemps un espace de réflexion stimulant les membres et construisant collectivement une représentation de la discipline SIC.

Si certains projets comme les ANR envisagent la communication publique en même temps que le dépôt du projet, ce ne fut absolument pas le cas de celui-ci.

Les choses ont changé lors de la publication, car des collègues extérieurs ont été sollicités pour des relectures et cela amorcé une transformation du travail maïeutique en un projet communicable.

Depuis 2018, les trois membres fondateurs continuent de penser collectivement le projet et de le vivre lors de moments de travail partagé et y associent les nouveaux auteurs. Aux interactions s'ajoutent maintenant des communications plus officielles avec des événements publics réguliers. En effet nous avons depuis 2021 lancé un séminaire éponyme à la série, conçu comme des séances d'inspiration auxquelles nous invitons des intervenants de diverses disciplines sélectionnées par l'animateur de la séance qui est l'un des auteurs des concepts². Cette stratégie communicationnelle ajoute à l'éthos vécu, un éthos collectif qui se « *dote d'une agentivité, celle qui consiste à poser son existence, à se définir et à se positionner dans la volonté d'un être-ensemble et d'un faire-ensemble* » (Amossy, Orkibi, 2021, p. 44)³. La présence de trois membres fondateurs a permis de conserver les valeurs fondatrices du collectif à savoir : l'intelligence collective, un regard bienveillant sur le travail accompli, la nécessité de partager des moments de convivialité. Avec le recul, je regrette de ne pas avoir eu l'idée d'inventer un nom comme celui de Camille Nous pour signifier la dimension collective des productions, cette information n'apparaissant que dans la préface de chaque volume de la série⁴.

¹ Cette remarque est valable pour les projets ANR où les partenaires n'ont pas encore partagé de vécu et ne se connaissent pas. L'avancée dans le projet impose des temps des réunions et des événements communs (colloque, participation à un salon par exemple) qui rendent plus consistants ce nous. Cette impression a été ressentie par les chercheurs en SIC lors de l'ANR Opensensingcity.

² Les sessions du séminaire sont disponibles sur : <https://www.enssib.fr/en/node/46252>

³ Ruth Amossy et Eithan Orkibi, *Ethos collectif et identité sociales* (Paris : Classiques Garnier, 2021).

⁴ Notons aussi l'existence de Roger T. Pédauque qui n'est pas une personne réelle mais un symbole. C'est le nom choisi par un réseau d'une centaine de scientifiques francophones travaillant dans les divers domaines d'expertise des sciences humaines et sociales ainsi que des sciences et techniques de l'information et de la communication. Réunis dans un collectif du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ces chercheurs et chercheuses ont choisi un pseudonyme collectif pour signer leur contribution et ainsi mieux montrer les mutations de l'autorialité. Ce nom symbolise leur expérience collective menée pendant trois ans, entre 2003 et 2006. Si Roger T. Pédauque est une initiative originale et symbolise une intelligence collective, celle-ci n'a pas perduré en dehors du projet RTP-doc. Jean-Michel Salaün, l'un des initiateurs, précise dans l'introduction d'une des publications du collectif que ce « *procédé a aussi ses limites. Tout d'abord, il est en contradiction avec l'évaluation institutionnelle de la science, basée sur les publications nominatives dans des revues reconnues et sur le comptage des citations et cocitations. Il est vraisemblable que, passé l'engouement de la nouveauté, cette marginalité a freiné, consciemment ou non, quelques ardeurs* » (Salaün, 2006).

De plus, la présence d'une centaine de personnes engage un fonctionnement coopératif, l'aspect collaboratif étant lié à l'atelier d'écriture collective.

Le collectif Camille Noûs a su signifier la dimension collective des articles publiés tout en respectant l'injonction de publication individuelle en y adjoignant le nom du responsable principal de l'article. Ils revendiquent ainsi politiquement leur posture. Nous verrons si les prochains ouvrages pourront s'associer à cette initiative, cette réflexion n'ayant pas encore été abordée en réunion d'équipe mais étant pour le moment une réflexion personnelle.

La dimension coopérative du projet s'est aussi amorcée avec l'influence des nouveaux auteurs pour inscrire publiquement ce travail du collectif dans le laboratoire Elico, ce qui a demandé aux anciens de formuler explicitement certaines de leurs exigences. Ce changement de posture en matière de coopération nécessite une prise en compte des contraintes liées notamment aux évaluations des chercheurs et à l'injonction de publication peu compatibles avec les habitudes des anciens du groupe. La pérennité du projet nécessite pourtant de prendre en compte ces considérations coopératives, les anciens du groupe n'étant pas immortels, tout en conservant l'identité originelle du projet basée sur l'intelligence collective, la croyance en l'homme capable (Ricoeur, 2005)¹ et un principe d'organisation capacitante².

L'intégration de nouveaux membres motivés surtout par la perspective de publication et le départ du groupe de Jacqueline ont encore modifié l'organisation du groupe. Des activités d'animation, de management et de transmission sont nécessaires aujourd'hui pour respecter à la fois les attentes des nouveaux membres tout en maintenant la culture du groupe originaire et le respect de la ligne éditoriale de la série des concepts pour penser la société du XXI^e siècle.

Ainsi de la participation d'une jeune maîtresse de conférence entourée de scientifiques plus chevronnés, je suis devenue la manager de l'équipe, celle qui recherche des fonds pour assurer l'animation, qui incite à la concertation pour la programmation annuelle des réunions, des séminaires internes et publics, les fondateurs étant depuis juillet 2023 tous partis à la retraite. Comme ils viennent toujours aux réunions plénières, je partage avec eux la transmission de l'esprit du groupe et de la ligne éditoriale.

Jean-Michel Salaün, « S'inspirer de Roger T. Pédaque », in *Le document à la lumière du numérique* (Caen: C & F Éditions, 2006), 17-23, <https://core.ac.uk/download/pdf/151542063.pdf>

¹ L'homme capable énonce : « Je crois que je peux ». L'expression désigne les capacités qu'un agent humain s'attribue. Elle met en avant ses capacités d'agir tout en ne niant pas sa fragilité et ses doutes.

Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance : trois études* (Paris : Gallimard, 2005)

² « *Le concept d'organisation capacitante (Coutarel & Petit, 2013 ; Falzon, 2013) : c'est l'ensemble des règles qui, visant à organiser le travail, la production l'établissement ou son environnement, permettent le développement des capacités des personnes. Ce type d'organisation possède trois critères liés à son fonctionnement : l'organisation offre la possibilité de modifier les règles qui la compose, elle met en place des dispositifs d'échange et de débat sur le travail réel et enfin, elle permet l'émergence d'un collectif de travail (Arnoud, 2013)* » (Bruère, 2013).

Fabien Coutarel, Johann Petit, « Prévention des TMS et développement du pouvoir d'agir », In *l'ergonomie constructive*, (Paris : PUF, 2013), 175-190.

Pierre Falzon, *Ergonomie constructive* (Paris : PUF, 2013).

Justine Arnoud, *Conception organisationnelle : pour des interventions capacitantes* (Thèse d'ergonomie, Paris, Conservatoire national des arts et métier, 2013).

Sébastien Bruère, « *Du travail d'organisation à l'organisation capacitante. Études de cas à partir de la participation des acteurs syndicaux à des projets lean* », *Activités*, 2016, <https://doi.org/10.4000/activites.2765>

Conclusion

Les points essentiels de mon autobiographie

- Mon expérience scientifique peut se résumer en quelques faits marquants et non moins signifiants de cet itinéraire poursuivi entre curiosité et probité intellectuelles :
- Une contribution à la science et donc aux SIC avec les 4 ouvrages déjà parus et ceux à paraître construisant des repères conceptuels dessinant et valorisant le territoire des SIC.
- La préservation d'une rigueur intellectuelle inscrite dans le temps long associée à la richesse et la rareté d'une réflexion collaborative et coopérative.
- Un investissement dans un diplôme ; de sa conception à sa réalisation et au suivi des étudiants pendant neuf ans assortis de réflexions concernant la professionnalisation.
- Un regard analytique sur les portails d'information.
- Une expérience pour la conduite d'entretiens qualitatifs (Mathey, 2005¹ ; Kaufmann, 1996²).
- La participation à un projet ANR pluridisciplinaire permettant un approfondissement de la notion d'usage et un positionnement différent dans un projet de conception.

Toutefois de cet éparpillement apparent, je peux tirer quelques lignes directrices :

- Un intérêt continu pour la notion de projet et sa relation avec l'action collective. Si le fil qui relie l'ensemble des trois chapitres est la notion de projet, celle-ci prend au fur et à mesure des années de l'épaisseur avec la prise en compte de plus en plus d'acteurs (concepteur, analyste, chef de projet, usagers) à laquelle s'ajoute une dimension info-communicationnelle. Ce projet possède une dimension discursive importante où se dessine les stratégies, les arguments, le prototype et ne dépasse pour le moment jamais le stade de l'expérimentation et du test. Le chef de projet joue un rôle indéniable : il fait exister une équipe, incarne le projet, coordonne les actions et possède des talents de médiateur, fonction indispensable dans les projets interdisciplinaires. Le projet ANR m'a notamment permis de revisiter mes anciennes postures, passant d'une vision purement conceptuelle à une appréciation plus pragmatique.
- Un intérêt pour le dispositif permettant d'articuler une posture conceptuelle et expérientielle. En effet le dispositif info-communicationnel me permet dans ce document de transformer des expériences vécues en récit d'expériences où je revisite mon vécu en le réinterprétant à l'aide de cette notion. La recherche action (Allard-Poesi et Perret, 2003³ ; Christen-Gueissaz et al., 2006⁴) est celle que je développe principalement à l'aide de recherche qualitative m'aidant à adopter une attitude autoréflexive.
- Une préoccupation quant à l'articulation entre le domaine des sciences de l'information et celles de la communication. J'ai travaillé dans un département d'information communication pendant vingt ans où la majorité des étudiants de

¹ Laurent Matthey, « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif », *Cybergeog: European Journal of Geography*, 31 mai 2005, <https://doi.org/10.4000/cybergeog.3426>.

² Jean-Claude Kaufmann, *L'entretien compréhensif* (Paris : Nathan, 1996).

³ Florence Allard-Poesi et Véronique Perret, « La Recherche-Action », in *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (Caen : EMS Editions, 2003), 85-132. <https://hal-upec-upem.archives-ouvertes.fr/hal-01490609>.

⁴ Eliane Christen-Gueissaz et al., *Recherche-action, Processus d'apprentissage et d'innovation sociale* (Paris : L'harmattan, 2006).

l'option documentation d'entreprise dont j'ai été souvent responsable rêvait de travailler en communication d'entreprise. C'est, à dire vrai, une des raisons qui m'ont motivée à travailler pour une licence en communication digitale, où les compétences de recherche d'information, de veille, de technique de rédaction web me semblaient prolonger les compétences acquises par des spécialistes d'information. Cette préoccupation traverse aussi le choix de nos concepts repères qui ont été sélectionnés pour leur intérêt pour les chercheurs en communication, en documentation ou en journalisme.

- Une réflexivité commune concernant le management d'équipe avec des positionnements divers (collaboratrice dans le projet dessinant le paysage des SIC, collaboratrice et coopératrice dans le projet ANR et manager à part entière pour la conception du diplôme). A cette réflexivité est associée la montée en puissance de mes capacités managériales à faire produire, à animer, à communiquer, à transmettre et de mes capacités de chef de projet avec l'organisation de séminaires.

Le document original illustratif de ma posture dispositive assumée

A l'issue de ce retour sur ma carrière, j'envisage des prolongements de plusieurs ordres qui me permettent de faire converger plusieurs de mes centres d'intérêts. Cette rétrospective montre tout d'abord mon fort attachement pour l'apprentissage par l'expérience autant pour ma propre évolution (voir la conception du diplôme) que pour celles des étudiants avec lesquels j'ai mené des projets et conçu des études de cas. J'ai analysé mes expériences par des récits construits souvent à partir d'entretiens qualitatifs, parfois rétrospectifs. Je souhaite prolonger ce travail par une contribution méthodologique, qui fait l'objet du document original joint à ce dossier. Je cherche à accompagner le chercheur dans le repérage systématique des éléments des discours qu'il a récoltés et qui sont nécessaires à la compréhension d'une action collective, qu'elle soit initiée par un projet ou ancrée dans les pratiques des services qui y participent.

Ce document complémentaire se présente comme un guide d'accompagnement à la conception d'un projet de recherche-action. Il croise plusieurs de mes préoccupations répertoriées dans cette rétrospective et fait converger des préoccupations organisationnelles et documentaires. Il décrit le cadre conceptuel et méthodologique dans lequel s'inscrit la conception d'un prototype d'aide à l'analyse des collectifs et de l'action collective. Ce projet réexploite tout d'abord ma posture de linguiste et de chercheuse en SIC en justifiant précisément la place des énonciateurs dans l'organisation, la manière d'appréhender leur vision de l'action collective et du collectif associé. Mon expérience passée en indexation, le repérage des anaphores pendant ma thèse et mon attrait pour les prototypes m'ont entraînée vers la production de discours (essentiellement sous forme d'entretiens), leur transformation en corpus et leur exploration par un moteur de recherche. Cette recherche-action revisite mon expertise en indexation en annotant les discours produits par des balises citationnelles et la construction de requêtes permettant le repérage de citation. Les citations qui m'intéressent comportent d'une part des marques relationnelles, organisationnelles, des signes désignant des personnes, des rôles, des fonctions, ces marques étant en lien avec la représentation du collectif. Les autres citations qui m'intéressent comportent des signes liés à l'activité des acteurs et à leur perception de l'action collective.

Répertoire des citations pour faciliter l'analyse compréhensive de l'action collective m'a obligée à envisager des données originales à indexer dans le but d'analyser l'action collective et le collectif associé du point de vue de différents acteurs. L'originalité de cette recherche-action provient essentiellement de l'adaptation de préoccupations organisationnelles au

fonctionnement d'un moteur de recherche apte à sélectionner des citations limitées à la requête du chercheur.

Dans cette recherche, le chercheur est un observateur, un intervieweur qui sait faire accoucher ses interviewés et les guider vers une réflexion liée aux relations dans un collectif et à l'action collective.

Je vais défendre dans l'avenir cette posture dispositifive où les scènes d'activités sont les observables à partir desquels j'étudie des discours. Cette posture est celle que je revendique clairement dans l'ouvrage original que je sou mets avec cette autobiographie. Dans cette dernière, cette posture m'a permis de revisiter la conception d'un diplôme en dispositif de médiation des savoirs, lui donnant une épaisseur et une implication différente selon les environnements observés. Cette approche dispositifive permet aussi de croiser des considérations stratégiques relevant d'un niveau macro à des considérations plus localisées relevant d'un niveau micro. Nous défendons une position méso. Julia Bonaccorsi résume la vision de la communication pour Yves Jeanneret « *comme un observable anthropologique en même temps que le lieu du politique* » (2015)¹. Cette expression résume bien notre approche dispositifive de l'action collective. Notre focale se décale de la communication à l'action collective tout en observant tout de même la communication au sein d'une scène d'activité.

L'aboutissement des réflexions théoriques par des projets de conception d'interface

Quant à la dimension projet de conception, elle traverse aussi mon document original même si la mise en place d'un projet viendra dans un second temps lors de la réalisation d'un prototype de moteur de recherche et d'indexation du corpus. Ce projet sera le fait d'une équipe pluridisciplinaire nécessitant un chercheur médiateur apte à comprendre l'ensemble des acteurs du projet. Ce moteur ne sera pas industriel comme Google (Gomez-Mejia et al. , 2016)². Il ne sera pas basé non plus sur des indexations sociales (Le Deuff, 2006)³. Il s'apparentera plutôt à la forme d'indexation professionnelle de fonds documentaires qui sont circonscrits. Néanmoins, l'indexation ne sera pas un catalogue de références bibliographiques mais plutôt un catalogue de citations pertinentes pour l'analyse de l'action collective extraites du corpus.

Quant au projet éditorial et pédagogique lié aux concepts repères en SIC, j'ai déjà mentionné une réflexion liée à sa représentation. Si pour le moment les réflexions sont d'ordre communicationnel pour faire connaître le projet, ma motivation pédagogique va m'engager dans la réflexion, voire la conception d'une interface permettant une exploration différente du contenu des ouvrages, les douze concepts repères permettant de représenter simplement le territoire des SIC pour ne pas se perdre dans le réseau conceptuel. Le logiciel Cosma développé par Arthur Perret⁴ pourrait être une piste à approfondir. En effet en partant du moteur de recherche, j'ai évolué vers un intérêt pour les portails d'information et pour la représentation des connaissances⁵. Un travail préalable pour prendre en compte les modes de narration et d'éditorialisation spécifiques au Web est nécessaire pour proposer un service web d'exploration de la discipline SIC adaptée aux étudiants et aux pratiques actuelles de recherche d'information ou de navigation. Avant de m'investir dans cette entreprise, je vais contribuer à la rédaction du

¹ Julia Bonaccorsi, « Compte rendu de Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir », *Communication & langages* 185, n° 3 (2015): 31-35, <https://doi.org/10.4074/S0336150015013034>.

² Gomez-Mejia, Nicey, et Vaezi, « Questionner les pouvoirs éditoriaux de Google ».

³ Olivier Le Deuff, « Folksonomies », *Text*, 1 janvier 2006, <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-04-0066-002>

⁴ <https://cosma.arthurperret.fr/>

⁵ J'ai d'ailleurs cette année un enseignement sur ce sujet.

concept repère croyance en rédigeant la partie concernant les relations entre sciences et croyance. Je vais poursuivre l'animation de l'équipe et l'encourager à rédiger leurs ouvrages. Un rythme de rencontres trimestrielles semble s'installer.

Enfin, il est à noter que mes centres d'intérêts sont bien résumés par l'acronyme COSSI (Communication, Organisation, Société du Savoir et Information), que j'emprunte à une revue scientifique internationale francophone interdisciplinaire en Sciences Sociales¹. Si pour le moment, la revue COSSI n'a pas développé de thématique en lien avec les moteurs de recherche spécialisés dans l'analyse organisationnelle, les mots-clés qui la définissent s'accordent pourtant avec mes préoccupations actuelles et futures.

L'encadrement de doctorant comme motivation pour cette HDR

Pour finir, je souhaite partager ma motivation première pour m'engager dans ce travail d'habilitation à diriger des recherches. Elle est liée à mon souhait de m'investir dans l'encadrement de doctorants et sur ma capacité, déjà éprouvée, à créer de fructueux échanges entre laboratoires de recherche publique et milieux socio-économiques.

Le document original dans lequel je développe une méthodologie de recherche, la rédaction d'une synthèse analytique sur le dispositif (Larroche, 2018), mes réflexions sur les prolongements du projet éditorial et mon expérience de conduite d'entretien illustrent mes capacités d'accompagnement.

Je souhaite m'investir plus particulièrement auprès de doctorants Cifre, car l'expérience de l'alternance², le projet de diplôme et le projet ANR m'ont introduite dans différents secteurs professionnels et milieux socio-économiques. Ainsi, les suivis d'alternants à l'Enssib m'ont permis de nouer des relations avec l'Ademe, le CEA, l'agence photographique de la Réunion des Musées Nationaux RMN), la BNF, le livrescolaire.fr, Digischool notamment. Le diplôme en communication digitale m'a permis d'établir de solides contacts avec des sociétés lyonnaises de référencement, de webmarketing et de communication digitale (CyberCité, Axess Adcom, Wam référencement) ou autres annonceurs. Enfin, le projet ANR m'a aussi permis de rencontrer des acteurs de la métropole de Lyon et du Tubà³.

Je tiens à préciser que le suivi de mémoire d'étudiants en master 2 à l'Enssib et ceux de la licence professionnelle⁴ m'ont aussi permis de mesurer le risque que l'étudiant se dirige vers un mémoire professionnel, attente souvent des tuteurs en entreprise. Le suivi d'un doctorant dans un environnement d'entreprise comporte le même risque qui peut se déjouer par des explications claires menées avec le tuteur entreprise et le doctorant. La méthode que j'expose dans le document original peut être transmise au tuteur pour qu'il se rende compte du travail de collecte et d'analyse que le doctorant va devoir effectuer. Sur ce point précis, j'ai eu une première expérience d'un co-encadrement de thèse avec Hélène Jacquenet (Piment, 2018)⁵, où nous avons construit une relation intellectuelle basée sur des discussions stimulantes. J'ai écrit

¹ <https://revue-cossi.numerev.com/edito>

² Voir dans le CV la liste des étudiants alternants que j'ai accompagnés ces dernières années.

³ Voir notamment dans le CV la liste des parrains de la licence professionnelle communication digitale.

⁴ La liste est disponible dans mon CV intégré dans le volume 2 de ce dossier d'habilitation.

⁵ Hélène Piment, *Analyse du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise : quelle communication, pour quel travail ?* Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 2, 2018, <https://www.theses.fr/2018LYSE2091>.

un article avec elle (Larroche, Piment, 2014)¹ et nous avons ensuite participé au même colloque où elle a proposé sa propre communication et ensuite son propre article (Piment, 2015²; Larroche, 2015)³. J'ai ainsi participé à son introduction douce dans l'activité de publication scientifique.

Cette expérience, restée invisible du fait de règles de co-encadrement mal définies au départ et plusieurs accompagnements d'étudiants en validation d'acquis de l'expérience⁴ m'ont convaincue de la nécessité de présenter cette habilitation afin de pouvoir encadrer d'autres doctorants, activité que j'aimerais ajouter, dans les années à venir, à celles déjà préexistantes.

Le chercheur SIC impliqué dans une analyse compréhensive guidée par la méthode que je propose dans le document original est un analyste, un observateur et un accoucheur. *La recherche participative appelle une complémentarité nécessaire des diverses formes* C'est cette multiplicité des postures qu'exprime Lise Renaud quand elle qualifie le chercheur d'une recherche-action de chercheur amphibien. Je partage la vision de Lise Renaud pour qui « *le chercheur, dans son for intérieur et dans sa philosophie, doit souscrire à des valeurs d'égalité, de liberté et de démocratie afin d'établir une relation égalitaire avec les participants. Il s'inscrit dans une perspective d'implication et d'émancipation des acteurs. de savoirs et une nécessité d'efforts de traduction des logiques inhérentes aux savoirs différenciés* » (2020)⁵.

Je souhaite y ajouter une dimension éthique où le comportement du chercheur vis à vis des interviewés, des membres de l'équipe et des membres de l'organisation est tel qu'il adopte une juste attitude et prend des décisions adaptées pour préserver le bien-être des autres. L'analyse compréhensive ne doit pas mettre en danger les personnes interrogées. J'ai toujours mis un point d'honneur à respecter cette éthique quels que soient les projets dans lesquels j'ai été engagée. Certaines situations m'ont fait comprendre que l'éthique que l'on suit n'est pas nécessairement celles suivies par les autres. Doit donc s'ajouter à celle-ci un discernement lié à l'éthique des collectifs pour ne pas mettre en danger des personnes du fait d'un comportement inadéquat de la part d'autres membres du collectif.

L'engagement éthique mentionné vis à vis des membres d'une équipe projet peut s'appliquer à la relation encadrant doctorant en y ajoutant une réciprocité entendue comme engagement authentique des deux membres de la relation même si chacun reconnaît le statut de référence de l'autre et sa spécificité. Ainsi l'encadrant possède une responsabilité vis à vis des doctorants et les accompagne dans leur appréhension du métier de chercheur tandis que le doctorant s'engage à respecter la charte du doctorant. Une juste distance est à trouver pour laisser le doctorant travailler tout en le soutenant lorsqu'il en ressent le besoin. L'instauration d'un climat propice au travail, une communication basée sur une estime mutuelle me semblent le gage d'une relation qui favorise l'épanouissement et le travail d'un doctorant.

Un espace de 30 ans sépare l'obtention de ma thèse et la rédaction de cette autobiographie. C'est grâce à ma mutation à l'Enssib que j'ai pu rééquilibrer mes charges et consacrer plus de temps à la recherche. Je suis arrivée à l'IUT un an après l'ouverture du département information

¹ Valérie Larroche et Hélène Piment, « De l'habileté dans les interactions numériques aux compétences professionnelles de l'animateur de communautés en ligne », 2014, 159-67, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01061530>.

² Hélène Piment, « Modèle communicationnel d'un réseau socionumérique d'entreprise », *Cahiers du Resipro*, n° No 3 (2015) : Le communicateur bousculé par le numérique. Quelles compétences à transmettre ? (2015) : 100-123, <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi3.473>.

³ Larroche, « Community management et métiers émergents du numérique ».

⁴ Voir la liste dans le CV présent dans le volume 2 de ce dossier.

⁵ Lise Renaud, « Modélisation du processus de la recherche participative », *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n° 30 (1 décembre 2020) : 89-104, <https://doi.org/10.4000/communiquer.7437>.

communication où tout était à faire. J'ai donc pris en charge beaucoup d'activités pédagogiques et administratives comme tous les enseignants nouvellement recrutés¹. L'ouverture de la licence professionnelle a été une charge supplémentaire, aucun enseignant-chercheur n'étant prêt à partager cette charge, chacun étant déjà doté de responsabilité. C'est donc ma mutation à l'Enssib qui m'a permis d'harmoniser plus également mon travail afin de consacrer un temps plus important à la recherche.

Enfin, je tiens à souligner que ma décision de passer cette habilitation, dix ans avant ma retraite, est certes motivée comme je l'ai dit par mon envie d'encadrer des doctorants et de légitimer le travail éditorial que nous menons dans le groupe mais aussi par la volonté d'investir des problématiques plus citoyennes. Le goût pour le travail collaboratif, pour les décisions collégiales m'ont attirée vers les communs, terrain que je n'ai pas investi dans des projets mais qui ont suscité des réflexions lors du projet ANR (Larroche Peyrelong, 2018² ; Larroche, Peyrelong, 2020³) et lors d'une réflexion sur les communs éditoriaux (Larroche, Fauchié, 2021)⁴. Comme les communs correspondent à une aspiration et à une vision du vivre ensemble, elle constitue une approche politique qui guidera mes prochains projets de recherche. Si j'ai côtoyé le monde du marketing digital avec la responsabilité d'une licence dans ce domaine pendant plusieurs années, ma mutation à l'Enssib m'a permis de m'investir dans des sujets plus proches des préoccupations du service public, de la culture et des communs.

Au terme de cet écrit, j'assume une posture compréhensive des expériences des personnes situées dans un contexte socio-historique et de chercheuse solidaire marquée par le souci d'autrui. Comme le dit l'anthropologue François Laplantine, il s'agit de « *faire advenir avec les autres ce qu'on ne pense pas, plutôt que de vérifier sur les autres ce qu'on pense* » (1995, p. 86)⁵.

¹ La liste de ces charges est détaillée dans mon CV joint à ce document.

² Larroche, Peyrelong, et Beaune, « L'ouverture des données publiques ».

³ Larroche et Peyrelong, « L'open data dans une dynamique de commun ? »

⁴ Larroche et Fauchié, « Quel régime de conception pour les communs éditoriaux ? »

⁵ François Laplantine, *L'anthropologie* (Paris : Payot, 1995).

Bibliographie

- Akrich Madeleine, Michel Callon et Bruno Latour. *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*. Édité par Centre de sociologie de l'innovation. Paris, France : Mines Paris, les Presses, 2006.
- . « Technique et médiation ». *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, n°60 (1993) : 87-98.
- Alkahtani, Mansour. *Une représentation sémantico-syntaxique des adjectifs prédicatifs en arabe et en français et leur traduction*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon2, 2019.
- Allard-Poesi Florence et Véronique Perret. « La Recherche-Action ». In *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*, 85-132. Caen : EMS Editions, 2003. <https://hal-upec-upem.archives-ouvertes.fr/hal-01490609>.
- Alter, Norbert. *Donner et prendre : La coopération en entreprise*. Paris : La Découverte/Poche, 2010.
- Amar, Muriel. *Les Fondements théoriques de l'indexation : une approche linguistique*. Paris : ADBS, 2000.
- Amossy Ruth et Eithan Orkibi. *Ethos collectif et identité sociales*. Paris : Classiques Garnier, 2021.
- Appel Violaine et Thomas Heller. « Dispositif et recherche en communication des organisations ». In *Les dispositifs d'information et de communication, concepts, usages et objets*, 39-57. Louvain La Neuve : De Boeck, 2010.
- Averbeck-Lietz Stefanie, Fabien Bonnet et Jacques Bonnet. « Le discours épistémologique des Sciences de l'information et de la communication. Une lecture des Sic depuis la Kommunikationswissenschaft allemande ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4 (15 janvier 2014). <https://doi.org/10.4000/rfsic.823>.
- Bakerally Noorani, Antoine Zimmermann et Olivier Boissier. « LDP-DL: A Language to Define the Design of Linked Data Platforms ». In *European Semantic Web Conference ESWC 2018 : The Semantic Web*, édité par Gangemi A. et al, Heraklion, Greece: Springer, Cham, 2018. https://doi.org/10.1007/978-3-319-93417-4_3.
- Baudry Julien. « Édouard Lussan. Opération Teddy Bear : L'ère de la bande dessinée interactive ». In *Cases-pixels : Une histoire de la BD numérique en France*, 284-86. Iconotextes. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2019. <https://doi.org/10.4000/books.pufr.15765>.
- Beaudouin Valérie et Julia Velkovska. « Enquêter sur l'«éthique de l'IA» ». *Réseaux* 240, n° 4 (2023) : 9-27. <https://doi.org/10.3917/res.240.0009>.
- Becker Howard S. *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion, 2010.
- Béduwé Catherine, Sandrine Croity-Belz et Catherine Soldano. « Professionnalisation et employabilité : deux logiques pour penser l'insertion professionnelle des étudiant.e.s ». Billet. *Mondes Sociaux* (blog), 15 février 2021. <https://sms.hypotheses.org/26490>.
- Belet Daniel. « Un paradigme innovant et puissant pour remédier à la crise du management : le “servant leadership” ». *Innovations*, n° 40 (2013) : 11-31.

- Belin Emmanuel. « De la bienveillance dispositive. (Extrait de sa thèse de sociologie, choisi et présenté par Philippe Charlier et Hugues Peeters) ». *Hermès, La Revue* 25, n° 3 (1999) : 243-59. <https://doi.org/10.4267/2042/14992>.
- Benveniste Émile. *Problèmes de linguistique générale, Tome 1*. Paris : Gallimard, 1976.
- . *Problèmes de linguistique générale, tome 2*. Paris : Gallimard, 1980.
- Berger Peter et Thomas Luckmann. *La Construction sociale de la réalité*. Individu et société. Paris : Armand Colin, 2018.
- Berrendonner Alain. *Cours critique de grammaire générative*. Lyon, Fribourg : Presses Universitaires de Lyon - Editions Universitaires de Fribourg, 1983.
- Blanquet Marie-France. *Science de l'information et philosophie : une communauté d'interrogations*, Paris : adbs éd., 1997.
- Blitman Delphine. « 1. Présentation générale de la théorie de Chomsky ». In *Le langage est-il inné ? : Une approche philosophique de la théorie de Chomsky sur le langage*, 29-59. Sciences : concepts et problèmes. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2020. <https://doi.org/10.4000/books.pufc.14143>.
- Boidin-Lallich Geneviève. « Évolution des traitements informatiques et linguistiques pour la recherche d'information. Retour critique sur la place des techniques et des technologies en SIC », 71-82. Paris : Hermès-Lavoisier, 2013. <https://hal.science/hal-00937259>.
- Bonaccorsi Julia. « Approches sémiologiques du web ». In *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, édité par Christine Barats, 125-46. Paris : Armand Colin, 2013.
- . « Compte rendu de Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir ». *Communication & langages* 185, n° 3 (2015) : 31-35. <https://doi.org/10.4074/S0336150015013034>.
- Boubée Nicole et André Tricot. *Qu'est-ce que rechercher de l'information ?* Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017.
- Bougnoux Daniel. *Introduction aux sciences de la communication*. Édition : 2^e édition. Paris : La Découverte, 2002.
- . *Sciences de l'information et de la communication*. Textes essentiels. Paris : Larousse, 1993.
- . *Vices et vertus des cercles : l'autoréférence en poétique et pragmatique*. Paris : La Découverte, 1989.
- Bouillon Jean-Luc et Elise Maas. « Figures de l'individu au travail, figures du « collaborateur ». Stratégies face aux rationalisations organisationnelles et communicationnelles ». *Communication et organisation*, n° 36 (1 décembre 2009) : 56-68. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.912>.
- Bourdeloie Hélène et David Douyère (dirs.). *Méthodes de recherche sur l'information et la communication. Regards croisés*. MediaCritic. Paris : Mare & Martin, 2014.
- Boure Robert. *Les origines des sciences de l'information et de la communication, Regards croisés*. Information - Communication. Lille : Presses Universitaires du Septentrion, 2002.
- Boutinet Jean-Pierre. *Anthropologie du projet*. Paris : PUF, 2012.

- Brin Emmanuel et Lawrence Edward Page. « The Anatomy of a Large-Scale Hypertextual Web Search Engine ». *Computer Networks and ISDN Systems*, n° 30 (1998) : 107-17.
- Brito Marcilio de. *Réalisation d'un analyseur morpho-syntaxique pour la reconnaissance du syntagme nominal : utilisation des grammaires affixes*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 1, 1991.
- Bronckart Jean-Paul. « Antoine Culioli : pour une linguistique du langage ». In *Théorie du langage, nouvelle édition critique*, 209-29. Bruxelles : Mardaga, 2019.
- Broudoux Evelyne. « Participer, coopérer et collaborer en milieu scientifique... » *Les Cahiers de la SFSIC*, n° 9 (1 janvier 2014) : 178.
- Caillé Alain. *Anthropologie du don : le tiers paradigme*. Paris : la Découverte, 2007.
- Callon Michel, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil, 2001.
- Campanha Luc van, Raymond Quivy et Jacques Marquet. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 2011.
- Cardon Dominique. *À quoi rêvent les algorithmes ? Nos vies à l'heure du big data*. Paris : Seuil, 2015.
- . « Dans l'esprit du PageRank : Une enquête sur l'algorithme de Google ». *Réseaux* 177, n° 1 (1 avril 2013) : 63-95. <https://doi.org/10.3917/res.177.0063>.
- Carmes Maryse. « Territorialisations socio-numériques et sémio-politiques organisationnelles ». In *Les débats du numérique*, édité par Jean-Max Noyer, 99-135. Territoires numériques. Paris : Presses des Mines, 2014.
- Castells Manuel. *La galaxie internet*. Paris : Fayard, 2002.
- Centre de recherche sur les médiations (CREM), Humanum. « Publictionnaire, dictionnaire encyclopédique et critique des publics ». Publictionnaire, 2023. <http://publictionnaire.huma-num.fr>.
- Charaudeau Patrick. « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales ». *Questions de communication*, n° 17 (30 juin 2010) : 195-222. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.385>.
- Chaudiron Stéphane. « La place de l'utilisateur dans l'évaluation des systèmes de traitement de l'information ». In *L'évaluation des systèmes de traitement de l'information*, 287-310. Hermès, 2004. <https://hal.science/hal-02568779>.
- Chaudiron Stéphane et Madjid Ihadjadene. « De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 35 (1 décembre 2010) : 13-30.
- . « Évaluer les systèmes de recherche d'information. Nouveaux modèles de l'utilisateur ». *Hermès, La Revue* 39, n° 2 (2004) : 170-78. <https://doi.org/10.4267/2042/9479>.
- Chomsky Noam. *Aspects de la théorie syntaxique*. Paris : Seuil, 1971.
- Christen-Gueissaz Eliane, Geneviève Corajoud, Michel Fontaine et Jean-Bernard Racine. *Recherche-action, Processus d'apprentissage et d'innovation sociale*. Paris : L'harmattan, 2006.
- Comte-Sponville André. *Dictionnaire philosophique*. Quadrige. Paris : PUF, 2013.

- Coutant Alexandre et Thomas Stenger. « Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques ». *Les Enjeux de l'information et de la communication* 1 (2010) : 45-64.
- Couzinet Viviane. *Dispositifs info-communicationnels : questions de médiations documentaires*. Systèmes d'information et organisations documentaires. Paris : Lavoisier-Hermès-sciences, 2009.
- Dacheux Éric. *Les sciences de l'information et de la communication*. Les Essentiels d'Hermès. Paris : CNRS éditions, 2009.
- Davallon Jean, *Le musée entre exposition et patrimoine* (Paris : L'Harmattan, 1999).
- Deleuze Gilles et Félix Guattari. *Qu'est-ce que la philosophie ?* Critique. Paris : les Éditions de Minuit, 1991.
- Del Fa Sophie, François Lambotte et Consuelo Vásquez. « Entre Marché, État et Société Civile : Exploration de La Nature Hybride et Des Phénomènes d'hybridation Des Organisations », *Recherches en Communication* 47 (28 novembre 2018) : 1-3, <https://doi.org/10.14428/rec.v47i47.45503>
- Demilly Lise. *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Sociologie. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2008.
- Denis Jérôme et Samuel Goëta. « La fabrique des données brutes. Le travail en coulisses de l'open data », 2013. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00990771/document>.
- Deschamps Jacqueline. *La médiation, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Des concepts pour penser la société du XXI^e siècle. Londres : ISTE éditions, 2018.
- , éd. « Pourquoi une revue suisse de science de l'information ? » *RESSI : revue Electronique Suisse de Science de l'information [en ligne]*. Janvier 2005, no 1 (consulté le 09.12.2008), s. d.
- . *Science de l'information-documentation : une discipline et son enseignement*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 3, 2004. <http://www.theses.fr/2004LYO33012>.
- Després-Lonnet Marie. *Temps et lieux de la documentation : transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet*. Mémoire d'HDR, Lille, Université de Lille, 2014. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01094789>.
- D'hont Laura. « L'influence ambivalente des relations affinitaires sur le bien-être au travail : le cas des cadres ». *Revue de gestion des ressources humaines* 116, n° 2 (2020) : 25-43. <https://doi.org/10.3917/grhu.116.0025>.
- Domenget Jean-Claude, Valérie Larroche et Marie-France Peyrelong. *Reconnaissance et temporalités - Une approche info-communicationnelle*, Jean-Claude Domenget - livre, ebook, epub. Paris : L'Harmattan, 2015.
- Dubar Claude. *La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles*, 3^e éd. revue. U sociologie. Paris : Armand Colin, 2000.
- Duchesne Sophie et Mathieu Brugidou. « Bequali, une archive en question. Retour sur une expérience de création de banque d'enquêtes qualitatives ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 10, 4, n° 4 (2016) : 531-56. <https://doi.org/10.3917/rac.033.0531>.

- Dumez Hervé. « Qu'est-ce qu'un concept ? » *Le Libellio d'AEGIS* 7, n° 1, Printemps-Supplément (2011): 67-79.
- Dupont Olivier. *Le pouvoir, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Des concepts pour penser la société du XXIe siècle. Londres : ISTE éditions, 2018.
- . « Le Puzzle, Les Briques et le Guide - Ou comment concepts et métaphores parlent dans l'interdiscours d'une communauté », *Recherches en communication*, n° 8 (1997) : 179-209.
- Dupont Olivier et Isabelle Vidalenc. « Knowledge transfer in the field of telematics, in a didactic communicational context realized with hypermedia support ». In *Structures and relations in Knowledge Organization*, 319-27. Würzburg : Ergon-Verlag, 1998.
- Durkheim Emile. *Les règles de la méthode sociologique*. 14ème éd, Quadrige. Paris : PUF, 2013.
- Dymytrova Valentyna, Isabelle Hare, Valérie Larroche, Françoise Paquienséguy et Marie-France Peyrelong. *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles*. Ère numérique - Lab. ELICO. France : Editions des archives contemporaines, 2020. <https://www.archivescontemporaines.com/collections/43>.
- Dymytrova Valentyna, Isabelle Hare, Marie-France Peyrelong, Valérie Larroche et Françoise Paquienséguy. « Synthèse des résultats des expérimentations des outils OSC au Tubà et à la Péniche Livrable n°4 ». Rapport de recherche. EA 4147 Elico, juin 2018. <https://doi.org/10.4074/S0336150011012087>.
- Dymytrova Valentyna, Valérie Larroche et Françoise Paquienséguy. « Cadres d'usage des données par des développeurs, des data scientists et des data journalistes Livrable n°3 ». Rapport de recherche. EA 4147 Elico, janvier 2018. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01730820>.
- Errecart Amaia. « De la sociabilité associative : formes et enjeux de la construction d'un ethos collectif ». *Mots. Les langages du politique* 121, n° 3 (7 novembre 2019) : 89-105.
- Ertzscheid Olivier. *Qu'est-ce que l'identité numérique ? : Enjeux, outils, méthodologies*. *Qu'est-ce que l'identité numérique ? : Enjeux, outils, méthodologies*. Encyclopédie numérique. Marseille : OpenEdition Press, 2013. <https://doi.org/10.4000/books.oep.332>.
- Esquenazi Jean-Pierre. *Sociologie des publics*. Paris : La Découverte, 2009.
- Fa Sophie Del, François Lambotte et Consuelo Vásquez. « Entre Marché, État et Société Civile : Exploration de La Nature Hybride et Des Phénomènes d'hybridation Des Organisations ». *Recherches En Communication* 47 (28 novembre 2018) : 1-3. <https://doi.org/10.14428/rec.v47i47.45503>.
- Ferrary Michel. « Dynamique des réseaux sociaux et stratégies d'encastrement social ». *Revue d'économie industrielle* 129-130 (2010) : 171-202.
- Flichy Patrice. *Les nouvelles frontières du travail à l'ère numérique*. Paris : Seuil, 2017.
- . « Technique, usage et représentations ». *Rezeaux* n° 148-149, n° 2 (27 août 2008) : 147-74.
- Flichy Patrice et Sylvain Parasie. « Présentation ». *Rezeaux* n° 178-179, n° 2 (1 juillet 2013) : 9-19. <https://doi.org/10.3917/res.178-179.0009>.

- Foray Dominique. *L'économie de la connaissance*. Repères. Paris : La Découverte, 2018.
- Foucault Michel. *L'archéologie du savoir*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris : Gallimard, 1969.
- Galibert Olivier. « Le Community Management au service de la médiation des savoirs. Une instrumentalisation de l'intelligence collective ». *Les Cahiers du numérique* 17, n° 1-2 (2021) : 23-43. <https://doi.org/10.3166/LCN.2021.004>.
- . « Vers une instrumentalisation généralisée du lien communautaire en ligne : la montée en puissance du community management ». In *Acteurs de la communication des entreprises et organisations, pratiques et perspectives*, 117-36. Grenoble : PUG, 2014.
- Ganascia Jean-Gabriel, Line Garnero et Marie-Claude Gaudel. « Plan d'ensemble ». In *Communication et connaissance : Supports et médiations à l'âge de l'information*, 9-22. Sciences et Techniques de l'Ingénieur. Paris : CNRS Éditions, 2006. <https://doi.org/10.4000/books.editions-cnrs.30633>.
- Gardelle Laure, Caroline Rossi et Laurence Vincent-Durroux. « La gestion de l'anaphore en discours : complexités et enjeux ». *Cahiers de praxématique*, n° 72 (20 juin 2019). <https://journals.openedition.org/praxematique/5368>.
- Gardère Elizabeth, Jean-Luc Bouillon et Catherine Loneux. « Le « collaboratif » dans les organisations : une question de communication ». *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, n° 55 (1 juin 2019) : 9-22.
- Gardiès Cécile, éd. *Approche de l'information-documentation, concepts fondateurs*. Toulouse : Cépaduès, 2011.
- . *Dispositifs info-communicationnels de médiation des savoirs : cadre d'analyse pour l'information-documentation*. Mémoire d'HDR, Toulouse, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2012. [fftel-01725359f](https://doi.org/10.17253/fftel-01725359f)
- Gautier Frédéric et Sylvain Lenfle. « Chapitre 1 L'avant-projet : définitions et enjeux ». In *Faire de la recherche en management de projet*. Paris : Vuibert, 2004. http://www.sylvainlenfle.fr/images/Publications/Gautier_Lenfle_avant_projet_2004.pdf.
- Gayraud Laure, Georgie Simon-Zarca et Catherine Soldano. « Université : les défis de la professionnalisation ». *NEF*, n° 46 (27 mai 2011) : 1.
- Gellereau Michèle. « Pratiques culturelles et médiation », In *Sciences de l'information et de la communication, objets, savoirs, discipline* (Grenoble : PUG, 1999) : 27-32.
- Georges Fanny. « Approche statistique de trois composantes de l'identité numérique dans Facebook ». In *Web social : mutation de la communication*, édité par Florence Millerand, Serge Proulx, et Julien Rueff, 187-203. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2010.
- . « Représentation de soi et identité numérique : Une approche sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0 ». *Réseaux* 154, n° 2 (2009) : 165. <https://doi.org/10.3917/res.154.0165>.
- Gilormini Patrick. « L'identité narrative du manager socialement responsable : Les apports de la sociologie d'Anthony Giddens ». *Revue de l'organisation responsable* 4, n° 1 (2009) : 31-42. <https://doi.org/10.3917/or.041.0031>.

- Girard-Chanudet Camille. « “Mais l’algo, là, il va mimer nos erreurs !”. Contraintes et effets de l’annotation des données d’entraînement d’une IA ». *Réseaux* 240, n° 4 (2023) : 111-44. <https://doi.org/10.3917/res.240.0111>.
- Girel Silvia. « Mondes de l’art ». In *Le lexique socius*. Consulté le 17 septembre 2023. <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/44-horizon-d-attente>.
- Gomez-Mejia Gustavo, Jérémie Nicey et Shabnam Vaezi. « Questionner les pouvoirs éditoriaux de Google ». *Communication & langages* 188, n° 2 (2016) : 23-43. <https://doi.org/10.3917/comla.188.0023>.
- Graber Myriam et Gislène Zuercher. « Portfolio d’apprentissage, soutien au processus de construction de la professionnalisation d’étudiantes en soins infirmiers ». *Le sujet dans la cité Actuels* 13, n° 1 (2022) : 33-43. <https://doi.org/10.3917/lsdlc.013.0033>.
- Granjon Fabien et Julie Denouël. « Exposition de soi et reconnaissance de singularités subjectives sur les sites de réseaux sociaux ». *Sociologie* 1, n° 1 (2010) : 25. <https://doi.org/10.3917/socio.001.0025>.
- Gréselle-Zaïbet Olfa. « Vers l’intelligence collective des équipes de travail : une étude de cas ». *Management & Avenir* 14, n° 4 (2007) : 41-59. <https://doi.org/10.3917/mav.014.0041>.
- Gross Maurice. « La construction de dictionnaires électroniques du français. Traitement des langues naturelles », *Annales Des Télécommunications* 46, n°1-2 (1989) : 4-19.
- Heinich Nathalie. *De la visibilité : excellence et singularité en régime médiatique*. Bibliothèque des sciences humaines. Paris : Gallimard, 2012.
- Honneth Axel. *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf, 2002.
- . *La réification, petit essai de théorie critique*. NRF Essais. Paris : Gallimard, 2007.
- Ibekwe-Sanjuan Fidelia et Michel Durampart. « Introduction ». *Les Cahiers du numérique* Vol. 14, n° 2 (18 mai 2018) : 11-30.
- Ihadjadene Madjij et Stéphane Chaudiron. « L’étude des dispositifs d’accès à l’information électronique : approches croisées ». In *Problématiques émergentes dans les sciences de l’information*, 183-207. Hermès. Paris : Lavoisier, 2008.
- Jammet Thomas. « Au service du client, au nom de la communauté. Une approche ethnographique de l’animation de communautés de marque en ligne ». *Réseaux* 190-191, n° 2-3 (2015) : 73-98. <https://doi.org/10.3917/res.190.0073>.
- Jeanneret Yves et Bruno Ollivier. « Introduction ». *Hermès, La Revue* n° 38, n° 1 (2004) : 13-18.
- Jeanneret Yves, et Emmanuël Souchier. « L’énonciation éditoriale dans les écrits d’écran ». *Communication & Langages* 145, n° 1 (2005) : 3-15. <https://doi.org/10.3406/colan.2005.3351>.
- Jullien François. *Traité de l’efficacité*. Paris : Grasset, 1996.
- Karpik Lucien. *L’économie des singularités*. Bibliothèque Sciences Humaine. Paris : Gallimard, 2007.
- Kaufmann Jean-Claude. *L’entretien compréhensif*. Paris : Nathan, 1996.
- Khezami Safa et Valérie Larroche. « Le traitement des données navigationnelles dans un contexte d’analyse de pratiques informationnelles ». Poitiers, 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02148082>.

- Kolmayer Elisabeth. « A. Les utilisateurs et l'OPAC ». In *Offrir aux publics un catalogue en ligne*, édité par Éliane Bernhart, 15-27. La Boîte à outils. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 1995. <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.14163>.
- Koselleck Reinhart. *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*. Trad, de L'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock. Recherches d'histoire et de sciences sociales. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences, 1990.
- La Broise Patrice de et Laurent Morillon. « Chapitre 8. Des pratiques aux formations professionnelles, les liaisons dangereuses du marketing et de la communication ? » In *Acteurs de la communication des entreprises et organisations*, 165-79. Communication médias, société. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2014.
- Lachaud Gérald et Olivier Dupont. « L'acteur, le groupe et l'institution. Dynamique individuelle et collective de l'urgence ». *Sciences de la société*, n° 44 (mai 1998): 43-62.
- Lamizet Bernard. « Une nouvelle communication : l'écran entre le texte et l'image ». *Quaderni* 8, n° 1 (1989): 67-75. <https://doi.org/10.3406/quad.1989.2110>.
- Laplantine François. *L'anthropologie*. Paris : Payot, 1995.
- Larroche Valérie. « Community management et métiers émergents du numérique ». *Revue Communication & professionnalisation*, n° 3 (2015) : 126-55. <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi3.493>.
- . « Innovation organisationnelle dans la phase amont d'un projet de diplôme universitaire professionnel dans le secteur de la communication digitale ». *Revue Communication & professionnalisation*, n° 2 (19 décembre 2014) : 53-74. <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi2.333>.
- . « La reconnaissance de l'épaisseur temporelle du soi professionnel dans les réseaux socionumériques professionnels ». In *Reconnaissance et temporalités, une approche info-communicationnelle*, 219-38. Paris : L'Harmattan, 2015.
- . « La vengeance dans les organisations ». In *XXVIe Colloque international d'Albi Langages et signification*, édité par CALS, n°26 : 315-22. Albi, France, 2005. <https://hal.science/hal-00610042>.
- . *Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication. Des concepts pour penser la société du XXIe siècle*. Londres : ISTE éditions, 2018.
- . « Le projet de portail communautaire : Matérialité d'une utopie ? » *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2007. <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/2007-meotic/Larroche/index.html>.
- . « Les médiateurs de confiance comme gage de crédibilité des candidats : Le cas des réseaux 145 sociaux professionnels numériques ». In *Regards croisés sur un phénomène émergent : L'e-reputation*, par Christophe Alcantara, 145-56. Paris : Gualino Editions, 2014.
- . « Les portails de données ouvertes dans les smarcities : des médiations sous forme de document ? » In *Le document ? Actes du 20è Colloque international sur le Document Numérique (CiDE.20)*, édité par M. Hassoun, K. Zreik, O. Larouk, et G. Besacier, 161-73. Paris : Europa Productions, 2017. <https://hal.science/hal-01612989>.
- . « L'incidence des réseaux sociaux sur la stratégie de visibilité numérique des recruteurs et des candidats en communication ». In *17ème congrès de la SFSIC*, 114-22. Dijon, 2010. <https://hal.science/hal-00610036>.

- . « L'influence de la marque employeur sur l'e-réputation : l'exemple de trois banques présentes sur le marché français ». In *Usages et pratiques des médias sociaux : enjeux professionnels et organisationnels de la e-réputation*, Laval, Québec, Canada : Presses universitaires du Québec (PUQ), 2013.
- . « Méthode d'analyse des savoirs collectifs au moyen de schémas graphiques ». In *Médiation et représentation des savoirs*, 223-38. Paris : L'Harmattan, 2004. hal-03576737.
- . « Quelle visibilité professionnelle pour un salarié ambassadeur 2.0 auprès des recruteurs potentiels ? » *Communication et organisation*, n° 44 (1 décembre 2013) : 53-64. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4309>.
- . *Traitement linguistique des anaphores possessives en indexation automatique : le cas des déterminants possessifs en français*. Thèse- de doctorat, Lyon, Université Lyon 2, 1994. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03545181>.
- Larroche Valérie et Jacqueline Bérard. « Recrutement 2.0 : Quand l'e-Relation change la donne ». In *La communication numérique demain : Quels impacts sur la stratégie, le management et les ressources humaines ?* 164-86. Paris : EMS/Management Prospective, 2014. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00738777>.
- . « Stratégies identitaires professionnelles à l'université : les premiers pas vers l'employabilité numérique ». In *Identité numérique. Enseignement, préservation et protection*, 215-238. Paris : Hermès publications, 2014. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00808715>.
- Larroche Valérie et Martine Vila-Raimondi, « Producteurs, usages des données : des relations de médiation ? » In *Open data : Accès, territoires, citoyenneté : des problématiques info-communicationnelles*, 89-99. Paris : Editions des archives contemporaines, 2016.
- Larroche Valérie, Jean-Claude Domenget et Marie-France Peyrelong. *Reconnaissance et temporalités, une approche communicationnelle*. Paris : L'Harmattan, 2015.
- Larroche Valérie et Valentyna Dymytra. « L'apport des SIC aux projets Open Data : pour une meilleure prise en compte des réutilisateurs dans la conception des outils de traitement des data ». *Communication & Organisation, Pratiques de la communication et Big Data -*, *Communication&Organisation*, n° 54 (décembre 2018) : 69-80. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.6818>.
- . « Les dynamiques d'hybridité au sein d'un projet multipartenaire ». *Recherches en Communication*, n° 47 (2018) : 45-70.
- Larroche Valérie et Antoine Fauchié. « Quel régime de conception pour les communs éditoriaux ? » *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 23 (1 septembre 2021). <https://doi.org/10.4000/rfsic.11994>.
- Larroche Valérie, Geoffroy Gawin, et Emmanuel Brandl. « ». *Balisages. La revue de recherche de l'Enssib*, n° 3 (Penser les données par le territoire : introduction au dossier 19 novembre 2021). <https://doi.org/10.35562/balisages.690>.
- Larroche Valérie et Isabelle Lux. « Un portail communautaire : sa construction collective dans un environnement pédagogique ». Thionville Yutz, 2007. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02864998>.

- Larroche Valérie et Marie-France Peyrelong. « Introduction ». In *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles*, 1-6. Ère numérique - Lab. ELICO. Paris : éditions des archives contemporaines, 2020.
- . « L'open data dans une dynamique de commun ? » In *Données urbaines et smart cities Entre représentations et pratiques professionnelles*, 87-121. Ère numérique - Lab. ELICO. Paris : Editions des archives contemporaines, 2020.
- Larroche Valérie, Marie-France Peyrelong, et Philippe Beaune. « L'ouverture des données publiques : un bien commun en devenir ? » *Tic&société*, Vol. 12, n° 1 (mai 2018) : 255-81. <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.2466>.
- Larroche Valérie et Hélène Piment. « De l'habileté dans les interactions numériques aux compétences professionnelles de l'animateur de communautés en ligne », 159-67, 2014. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01061530>.
- Larroche Valérie et Coralie Ramiaraso. « Ambassadeurs clients dans le secteur des télécoms : Quelles contributions pour l'e-réputation d'un annonceur ? » In *E-reputation et influenceurs, de nouveaux enjeux pour les organisations*, 196-210. Québec : Editions du Québec, 2017. <https://hal.science/hal-01432376>.
- Larroche Valérie et Joachim Schöpfel. « L'éditorialisation des savoirs et l'Open Access au cœur de l'expertise. À l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) ». *I2D - Information, données & documents* 2, n° 2 (2020) : 20-27. <https://doi.org/10.3917/i2d.202.0020>.
- Larroche Valérie et Isabelle Vidalenc. « Structuration de documents hypermédias et indexation ». In *L'indexation à l'ère d'Internet, Actes du congrès ISKO France, Lyon, 21-22 octobre 1999*, 57-64. Villeurbanne : Enssib, 2001. https://doc.iut2.upmf-grenoble.fr/modules/webportal/results.php?op=seealso&idbase=10&idclassement=9254&search_mode=sdp&fields=Auteur_collectif&value=ISKO%20France.
- Lefrançois Maxime, Antoine Zimmermann, et Noorani Bakerally. « Génération de RDF à partir de sources de données aux formats hétérogènes ». In *Actes de la 17ème conférence Extraction et Gestion des Connaissances (EGC'17)*. Grenoble, France, 2017. <http://www.maxime-lefrancois.info/docs/LefrancoisZimmermannBakerally-EGC2017-Generation.pdf>.
- . « Génération de RDF à partir de sources de données aux formats hétérogènes ». In *EGC 2017*, RNTI-E-33 : pp.93-104. Grenoble, France, 2017. <https://hal-emse.ccsd.cnrs.fr/emse-01491561>.
- Lépine Valérie. « Communications organisationnelles et managériales : dynamiques de professionnalisation et enjeux de normalisation, valuation, évaluation. » Habilitation à diriger des recherches, Université Grenoble - Alpes, 2018. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-02053658>.
- . « Penser la professionnalisation comme une mise en mouvement : les communicateurs ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 9 (1 septembre 2016). <https://doi.org/10.4000/rfsic.2266>.
- Levy Pierre. *L'intelligence collective, pour une anthropologie du cyberspace*. Essais 27. Paris : La Découverte/Poche, 1997.
- Liquète Vincent, Isabelle Fabre, et Cécile Gardiès. « Faut-il reconsidérer la médiation documentaire ? » *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 2 (2010) : 43-57. <https://doi.org/10.3917/enic.hs02.0300>.

- Maingueneau Dominique. « Genres de discours et web : existe-t-il des genres web ? » In *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, 74-97. Paris : Armand Colin, 2013.
- Marc Edmond, et Dominique Picard. « Conflit et relation ». *Gestalt* 46, n° 1 (2015) : 129-42. <https://doi.org/10.3917/gest.046.0129>.
- Mattelart Armand et Michèle Mattelart. *Histoire des théories de la communication*. Repères. Paris : La Découverte, 2011.
- Matthey Laurent. « Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif ». *Cybergeo : European Journal of Geography*, 31 mai 2005. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.3426>.
- Maury Yolande et Susan Kovacs. « Étudier la part de l'humain dans les savoirs : les Sciences de l'information et de la communication au défi de l'anthropologie des savoirs ». *Études de communication*, n° 42 (1 juin 2014) : 15-28. <https://doi.org/10.4000/edc.5655>.
- Mauss Marcel. *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Éd.orig. 1925. Quadrige Grands Textes. Paris : PUF, 2007. http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf.
- Mayeur Ingrid. « Metzger, Jean-Paul (éd.). 2004. Médiation et représentation des savoirs. Paris : L'Harmattan. » Billet. *Dériv@tions* (blog), 14 décembre 2016. <https://driv.hypotheses.org/191>.
- Mead George Herbert. *L'esprit, le soi et la société*. Trad. Daniel Cefaï et Louis Quéré. Paris : PUF, 2006.
- Merzeau Louise. « Du signe à la trace : l'information sur mesure ». *Hermès*, n° 53 (2009) : 23-29.
- . « Préface ». In *Reconnaissance et temporalités, une approche info-communicationnelle*. Paris : L'Harmattan, 2015.
- . « Traces numériques et recrutement : du symptôme au cheminement ». In *Traces numériques, de la production à l'interprétation*, par Béatrice Galinon-Méléneq et Sami Zlitni, 35-53. Paris : CNRS éditions, 2013.
- Metzger Jean-Paul. *Le discours, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Des concepts pour penser la société du XXIe siècle. Londres : ISTE éditions, 2019.
- . *Médiation et représentation des savoirs, actes du colloque partage des savoirs, recherche en sciences de l'information communication, Université Jean-Moulin Lyon 3, 28 février-1er mars 2003*. Paris, Budapest, Torino : L'Harmattan, 2004.
- . *Syntagmes nominaux et information textuelle : reconnaissance automatique et représentation*. Thèse d'État, Lyon, Université Claude Bernard Lyon1, 1988.
- Metzger Jean-Paul et équipe de recherche sur les systèmes d'information et de communication des organisations et sur les médias (Ersicom). *Le partage des savoirs, logique, contraintes et crise, Recherches en sciences de l'information et de la communication ACtes du colloque Université Jean-Moulin Lyon 3, 28 février-1er mars 2003*. Communication et civilisations. Paris, Budapest, Torino : L'Harmattan, 2004.

- Miège Bernard. *La Société Conquise Par La Communication. Vol. 1. Logiques Sociales*. Grenoble : PUG, 1989.
- Milner Jean-claude. *Ordres et raisons de langue*. Paris : Seuil, 1982.
- Morin Edgar. « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, n° 2 (juin 1994) : 21-31.
- Mustafa El Hadi Widad (dir.). *Fondements épistémologiques et théoriques de la science de l'information-documentation*. Londres : Istes éditions, 2018.
- Noûs Camille. « Slow Science – la désexcellence ». *Genèses* 119, n° 2 (2020) : 199-208. <https://doi.org/10.3917/gen.119.0199>.
- Olivesi Stéphane. *Questions de méthode : une critique de la connaissance pour les sciences de la communication*. Communication et civilisation. Paris : l'Harmattan, 2004.
- . *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2006.
- Ollivier Bruno. « Enjeux de l'interdiscipline ». *L'Année sociologique* Vol.51, n° 2 (2001) : 337-54. <https://doi.org/10.3917/anso.012.0337>.
- Osty Florence. *Le désir de métier : engagement, identité et reconnaissance au travail*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2003.
- Paganelli Céline. *La recherche d'information dans des bases de documents techniques en texte intégral : étude de l'activité des utilisateurs*. Thèse de doctorat, Grenoble, Université Stendhal, 1997. <https://www.theses.fr/1997GRE39019>.
- . « Une approche info-communicationnelle des activités informationnelles en contexte de travail : Acteurs, pratiques et logiques sociales ». Mémoire d'HDR, Grenoble, Université de Grenoble, 2012. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00776667>.
- Paquelin, Didier. « La distance : question de proximités », *Distances et savoirs, Où va la distance ?* n° 9, Vol. 4 (2011) : 565-589. DOI : 10.3166/ds.9.565-590.
- Paquienséguy Françoise et Valentyna Dymytrova. « Livrable 1.2 Analyse de portails métropolitains de données ouvertes à l'échelle internationale ». Rapport de re EA 4147 Elico, janvier 2017. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01449348>.
- Paquienséguy Françoise, Valentyna Dymytrova, Valérie Larroche et Marie-France Peyrelong. « Open data et smart cities : quels chantiers pour les SIC ? » *Les cahiers de la SFSIC*, n° 14 (2017). <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=301>.
- Paquienséguy Françoise, Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Martine Vila-Raimondi, et Valentyna Dymytrova. « Synthèse des résultats de l'enquête auprès de ré-utilisateurs de données ouvertes ». Rapport de recherche. EA 4147 Elico, janvier 2016. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01432124>.
- Paugam Serge. *Les 100 mots de la sociologie*. Que sais-je ? Paris : PUF, 2010.
- Peraya Daniel et Philippe Bonfils. « Détournements d'usages et nouvelles pratiques numériques : l'expérience des étudiants d'Ingémédia à l'Université de Toulon ». *Revue des sciences et techniques de l'information et de la communication pour l'éducation et la formation*, n° 21 (2014). <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:46581>.
- Perdicoyanni-Paléologou Hélène. « Le concept d'anaphore, de cataphore et de déixis en linguistique française ». *Revue québécoise de linguistique* 29, n° 2 (9 décembre 2009) : 55-77. <https://doi.org/10.7202/039441ar>.

- Perret Arthur. « Pour un réinvestissement critique du concept de dispositif ». arthurperret.fr, 13 août 2019. <https://www.arthurperret.fr/articles/2019-08-13-reinvestissement-critique-concept-dispositif.html>.
- Perriault Jacques. *Racines oubliées des sciences de la communication*. Les Essentiels d'Hermès. Paris : CNRS Éditions, 2010.
- Pignier Nicole. « Sémiotique du webdesign : quand la pratique appelle une sémiotique ouverte ». *Communication & langages* 159, n° 1 (2009) : 91-110. <https://doi.org/10.3917/comla.159.0091>.
- Piment Hélène. *Analyse du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise : quelle communication, pour quel travail ?* Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 2, 2018. <https://www.theses.fr/2018LYSE2091>.
- . « Modèle communicationnel d'un réseau socionumérique d'entreprise ». *Cahiers du Resiproc*, n° No 3 (2015) : Le communicateur bousculé par le numérique. Quelles compétences à transmettre ? (2015): 100-123. <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi3.473>.
- Piponnier Anne. *Politiques et pratiques du projet - Une approche communicationnelle*. Paris : L'Harmattan, 2021.
- Platon. *Théétète*. Ed. John Burnet, 1903, Corrigée avec majuscules., IV^e siècle av. J.-C. <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/platon/theetete.htm>.
- Pomian Joanna, *Statistiques et connaissances de structure. Application à la reformulation des requêtes documentaires*. Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 6, 1990.
- Rebillard Franck et Nikos Smyrniaos. « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne. Les cas de google, wikio et paperblog ». *Réseaux* 160-161, n° 2-3 (2010) : 163-94. <https://doi.org/10.3917/res.160.0163>.
- Renaud Lise. « Modélisation du processus de la recherche participative ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, n° 30 (1 décembre 2020): 89-104. <https://doi.org/10.4000/communiquer.7437>.
- Reuter Yves. « Didactiques et disciplines : une relation structurelle ». *Éducation et didactique* 8, n° 8-1 (30 juillet 2014) : 53-64. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.1877>.
- Ricoeur Paul. *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris : Gallimard, 2005.
- . *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil, 1990.
- . *Temps et récit. Tome 3, Le temps raconté* -. Points Essais. Paris : Seuil, 1985.
- Rieffel Remy et Jean-Baptiste Legavre. *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*. Que sais-je ? Paris : PUF, 2017.
- Rosa Hartmut. *Accélération : une critique sociale du temps*. Paris : La Découverte, 2010.
- Rouault Jacques et Maria Caterina Manes Gallo. *Intelligence Linguistique : Le couple sémantique - pragmatique et le calcul du sens des énoncés élémentaires*. Paris : Hermès science, 2003.
- Rouzé Vincent. « Médiation/s : un avatar du régime de la communication ? » *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2010, n° 2 (2010) : 71-87.

- Salaün Jean-Michel. « La redocumentarisation, un défi pour les sciences de l'information ». *Études de communication. langages, information, médiations*, n° 30 (1 octobre 2007) : 13-23. <https://doi.org/10.4000/edc.428>.
- Schnedecker Catherine. « De l'intérêt de la notion de chaîne de référence par rapport à celles d'anaphore et de coréférence ». *Les cahiers de praxématique*, 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02317889>.
- Siguiet Marine. « Énonciation éditoriale ». *Publictionnaire, Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, (blog), 2021. <https://publictionnaire.humanum.fr/notice/enonciation-editoriale/>.
- Silem Ahmed et Bernard Lamizet. *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la... - Librairie Eyrolles*. Paris : Ellipses, 1997.
- Simonnot Brigitte. *L'accès à l'information en ligne : moteurs, dispositifs et médiations*. Cachan : Hermès science publications-Lavoisier, 2012.
- . « Place des moteurs de recherche dans l'éditorialisation du Web ». *Communication & langages* 188, n° 2 (2016) : 45-59. <https://doi.org/10.3917/comla.188.0045>.
- Simonnot Brigitte, Gabriel Gallezot et Cory Doctorow. *L'entonnoir : Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication*. Caen : C & F Éditions, 2009.
- Sorba Julie. « Marcel Cori, Le traitement automatique des langues en question. Des machines qui comprennent le français ? ». *Lidil. Revue de linguistique et de didactique des langues*, n° 66 (31 octobre 2022). <https://doi.org/10.4000/lidil.11395>.
- Souchier Emmanuël. « L'écrit d'écran, pratiques d'écriture & informatique ». *Communication & Langages* 107, n° 1 (1996) : 105-19. <https://doi.org/10.3406/colan.1996.2662>.
- Souchier Emmanuël, Étienne Candel, Gustavo Gomez-Mejia et Valérie Jeanne-Perrier. *Le numérique comme écriture : théories et méthodes d'analyse*. Codex. Malakoff : Armand Colin, 2019.
- Souyri Catherine. *La « société de l'information » : glossaire critique*. Documentation française, 2005.
- Sparti Davide. « La reconnaissance distribuée. Estime, respect et autres biens d'identité ». *Terrains/Théories*, n° 4 (25 juillet 2016). <https://journals.openedition.org/teth/664>.
- Staii Adrian. *Architecture d'un système à base de connaissances pour la recherche d'information et d'indexation automatique des textes*. Thèse de doctorat, Grenoble, Université Stendhal Grenoble, 2003. <https://www.theses.fr/2003GRE39046>.
- . « Quelques remarques à propos des systèmes de recherche d'information et de traitement des connaissances ». *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2002, n° 1 (2002) : 75-86. <https://doi.org/10.3917/enic.002.0075>.
- Stengers Isabelle, éd. *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*. Science ouverte. Paris : Seuil, 1987.
- Terressac Gilbert de. « L'activité dans le travail : un point de vue sociologique ». In *L'activité en théories : regards croisés sur le travail*, 187-222. Toulouse : Octarès éditions, 2016.
- Trompette Pascale, et Dominique Vinck. « Retour sur la notion d'objet-frontière (2) ». *Revue d'anthropologie des connaissances* 41, n° 1 (1 juillet 2010) : 11-15.
- Van Slype Georges, *Les langages d'indexation : conception, construction et utilisation dans les systèmes documentaires*, Paris : Les Editions d'organisation, 1987.

- Vial Stéphane. « Le projet en design et sa méthode ». *Que sais-je?*, 5 février 2015, 80-106.
- Vidalenc-Sabourin Isabelle. *Traitement automatique des anaphores en français : étude linguistique préalable*. Thèse de doctorat, Lyon, Université Lyon 2, 1989. <https://www.theses.fr/1989LYO20001>.
- Vila-Raimondi Martine. « La presse professionnelle et son territoire : une étude de l'offre éditoriale et de l'espace d'échange dans le secteur textile en France, Thèse de doctorat. Université Lyon 3, 2002.
- Vitali Rosati, Marcello. « Qu'est-ce que l'éditorialisation ? » *Sens Public*, (2016). <https://doi.org/10.7202/1043383ar>
- Vitalis Louis et François Guéna. « Narrer pour concevoir, concevoir pour narrer — enjeux épistémologiques croisés ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 10 (1 janvier 2017). <https://doi.org/10.4000/rfsic.2603>.
- Winnicott Donald Woods. *Jeu et réalité, l'espace potentiel*. Paris : Gallimard, 1971.

Annexes

Annexe n° 1 : Les ouvrages publiés de la série des concepts pour penser la société du XXI^e siècle¹

Médiation

Jacqueline Deschamps, l'auteur de l'ouvrage, *la médiation, un concept en SIC* a été la première à rendre sa production à l'éditeur ².

Jacqueline Deschamps présente la médiation comme un concept bien que ce soit aussi une pratique très ancienne qui renaît aujourd'hui pour répondre aux besoins du monde moderne.

La « médiation » est une pratique qui met en scène deux parties, de natures parfois bien différentes, et un « tiers » qui aide les deux parties à trouver un accord. Le lien entre celles-ci peut être conflictuel ou non, et le pouvoir du tiers ne dépend que de l'autorité qu'elles lui reconnaissent.

La définition même de la médiation fait débat et varie selon les contextes d'application. Ce débat est animé par les courants d'influence qui, habituellement interviennent dans le champ des conflits et de la qualité de la vie interpersonnelle et sociale : religion, idéologie, droit, psychologie, philosophie. La médiation est liée à la culture de la paix et occupe une place prépondérante dans la gestion des conflits, les négociations de paix étant devenues complexes.

Dans la première partie de cet ouvrage, l'exposé des fondements épistémologiques de la médiation s'articule autour de trois paragraphes qui traitent respectivement des éléments constitutifs, de l'organisation et du temps des médiations.

Sont abordés les critères spécifiques qui donnent son unité à la médiation, indépendamment des secteurs dans lesquels elle va être mise en œuvre. Plusieurs éléments entrent en jeu dont un tiers engagé dans une relation médiatrice entre des sujets.

La notion de tiers est complexe car celui-ci peut prendre des formes diverses que ce soit une personne, un groupe ou une institution. La médiation peut agir à toutes les étapes du processus de la relation soit pour créer une communication efficace, soit pour restaurer ou retrouver une qualité de communication perdue. La médiation agit aussi pour éviter ou régler des conflits.

La question de la médiation revient avec insistance dans le débat contemporain probablement parce qu'elle exprime la nécessité dans laquelle nous sommes de traiter d'une manière nouvelle, aussi bien dans l'ordre de la vie psychique que dans celui de la culture, la question récurrente de l'origine, des limites, de l'immédiat, des transformations.

Les institutions sont des instruments de médiation. Dans un processus de médiation lorsque l'individu demande un arbitrage, il est souvent aux prises avec une institution et l'humain et l'institutionnel sont alors impliqués dans un dispositif commun.

Parmi les constantes de la médiation le temps joue un rôle non négligeable et suscite un cadre spatio-temporel car la médiation génère un avant et un après entre absence et présence et c'est dans cet espace-temps que s'inscrivent les enjeux des processus de transformation.

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur s'interroge sur la manière dont les chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication envisagent les différentes approches du

¹ Ces textes de présentation des concepts ont été écrits par l'auteur de l'ouvrage.

² Deschamps, *La médiation, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*.

concept. La médiation ne se réduit pas à la résolution de conflit mais se situe dans un processus de dépassement et de construction.

Cette partie est organisée en cinq thèmes : les médiations didactiques, informationnelles, culturelles, organisationnelles et sociétales.

Les médiations didactiques abordent les questions de l'accès aux savoirs que ce soit par la communication scientifique ou par les médiations numériques.

Au sein des médiations informationnelles, la médiation documentaire est largement convoquée par les chercheurs en SIC. La médiation va éclairer la discussion sur les deux champs qu'elle est censée mettre en relation, celui de l'information et celui du public. Elle désigne les actes qui rendent possible la rencontre du document préexistant avec le lecteur mais elle désigne aussi les adaptations réciproques de l'offre et de la demande.

Les médiations culturelles, marquées par l'attachement aux questions du rôle des publics et de la démocratisation culturelle, ont focalisé l'intérêt des chercheurs au cours des deux dernières décennies. Dans le domaine des arts, la médiation cherche à fidéliser les spectateurs, éduque et développe le désir et le plaisir ; elle accompagne ainsi la population dans la compréhension et le respect de la création.

Parmi les médiations organisationnelles et sociétales, les recherches sur la médiation politique sont très présentes au sein de la discipline. Plus récente, la médiation environnementale est une forme de médiation qui concerne la gestion, la mise en place d'actions ou la prévention de conflits dans le domaine de l'environnement. Les thèmes du développement durable et de l'environnement font l'objet de recherches depuis quelques années. Les travaux portent sur les organisations et les questions qu'elles se posent autour des enjeux environnementaux.

La médiation appartient à un champ de recherche qui se situe résolument au sein de la discipline tout en fédérant des chercheurs d'autres domaines.

La médiation ne se limite pas à une technique de gestion des conflits mais c'est aussi un autre mode de communication, un mode d'action des relations entre l'État et la société civile et à ce titre la médiation intervient pratiquement à tous les niveaux de la société.

Cet ouvrage, comme les autres, est une synthèse documentaire analytique du concept où le point de vue de l'auteur n'est pas essentiel. C'est d'ailleurs la raison du sujet de cette HDR ou nous allons pouvoir proposer notre point de vue sur le dispositif.

Pouvoir

Olivier Dupont est le deuxième auteur à avoir rendu son ouvrage à l'éditeur ¹. Le pouvoir est un terme qui a une portée conceptuelle depuis plus longtemps que la médiation.

Le concept de pouvoir prend ses racines chez les philosophes de l'Antiquité qui relient deux grandes questions : une question politique, où ils confrontent la tyrannie et la démocratie en se demandant comment un peuple, un groupe doit ou peut être gouverné, et une question rhétorique où ils regardent comment ce pouvoir s'exerce par la parole. Au-delà de la pluralité des théories qui sont évoquées, les qualités intrinsèques de ce concept sont son nomadisme et sa permanence dans l'histoire de la pensée et des sciences humaines. Cela explique les aspects diachroniques et les champs disciplinaires multiples qui traversent la première partie du chapitre traitant des fondements épistémologiques du concept. L'exposé des fondements

¹ Dupont, *Le pouvoir, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*.

épistémologiques du pouvoir s'articule en trois paragraphes qui traitent respectivement du pouvoir politique, du pouvoir intersubjectif et du pouvoir discursif.

Tout d'abord, ce sont les évolutions et les métamorphoses du pouvoir politique qui guident la réflexion. Après les chefs, les princes et les rois, les Etats, les entreprises multinationales et les médias émergent tour à tour en tant que structures intervenant dans l'exercice de ce pouvoir. Mais au XX^e siècle, la réflexion sur le pouvoir se dégage de l'organisation sociale pour s'intéresser aux relations et aux échanges entre sujets. Comme sa dénomination l'indique, le pouvoir intersubjectif considère un sujet qui est à la fois stratège et désirant, ce qui infléchit la relation à l'Autre dans laquelle il s'inscrit de manière continue. Enfin, la pensée contemporaine réactualise les réflexions sur l'exercice discursif du pouvoir que ce soit à travers les mots, les actes de langage, la rhétorique ou la compétence langagière.

La deuxième partie de l'ouvrage s'organise autour de trois interrogations¹ sur le pouvoir traitées par des chercheurs en sciences de l'information et de la communication.

La première, s'inscrit pleinement dans la continuité du développement sur le pouvoir discursif. Elle s'attache à identifier les problématiques spécifiques rencontrées en SIC interrogeant ce pouvoir. La mobilisation de figures d'autorité dans le discours, l'instrumentalisation des récits et des métaphores ou l'examen des champs les plus soumis aux stratégies d'influence communicationnelle comme par exemple le marketing, font en particulier l'objet de différentes recherches.

La seconde interrogation résulte du développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). En explorant les multiples facettes, Olivier Dupont interroge les reconfigurations possibles de l'exercice du pouvoir au sein de la société. De nombreux travaux discutent d'un point de vue macrosocial l'existence d'une société de l'information. D'autres débattent sur le renforcement des pouvoirs établis et du contrôle social, ou, a contrario, la relocalisation et le rééquilibrage des pouvoirs. Enfin, d'autres encore, traitent de la rationalisation de l'information et de la communication qui serait une expression contemporaine du pouvoir, autorisée par le développement des TIC.

Enfin, la troisième interrogation qu'Olivier Dupont a choisie, permet de regrouper les travaux qui, dans la discipline, abordent les médias en questionnant leur pouvoir. Cette réflexion est antérieure au développement des SIC et est encore très présente dans d'autres disciplines de sciences humaines comme les sciences politiques ou la sociologie. Cependant, des orientations propres aux SIC méritent d'être parcourues. La première dénote clairement une filiation avec les travaux de l'école de Francfort en liant le pouvoir des médias aux industries culturelles, examinant en particulier, les impacts de la concentration, dans l'analyse des productions médiatiques de contenus. Mais d'autres problématiques récurrentes sont identifiées, comme celles discutant le pouvoir des journalistes en tant que médiateurs et en tant que groupe social ou, celles envisageant le pouvoir lié à l'utilisation communicationnelle des images aussi bien dans leurs instrumentalisation sociales que dans leurs propriétés sémiotiques.

¹ Chaque auteur de la série doit proposer en deuxième partie des questions en SIC intégrant le concept. La question du pouvoir est importante en SIC. Olivier Dupont a choisi 3 problématiques importantes en SIC avec lesquelles il avait des accointances.

Dispositif

L'ouvrage sur dispositif ¹ est le volume 3 de la série et a été rédigé par moi-même en collaboration étroite avec les 3 autres auteurs.

Pour traiter le concept de dispositif et respecter la logique de la série, l'ouvrage *dispositif, un concept en SIC* s'articule autour de deux parties bien distinctes. La première traite des fondements épistémologiques du dispositif. Elle éclaire le concept de dispositif à l'aide d'auteurs de toutes disciplines qui apportent une définition ou des discussions portant sur l'une des dimensions, technique, organisationnelle ou culturelle propres à leur champ de recherche.

Dans cet ouvrage, nous considérons la technique comme un des éléments centraux du dispositif. Cette notion est à la fois une aptitude, un savoir-faire, un outil, une pratique qui induit une relation entre l'humain et les objets techniques. C'est le sujet du premier chapitre. La dimension organisationnelle introduit des rôles mandatés pour réaliser des activités répétitives collectives mais aussi des tâches réelles. Le dispositif est un cadre dans lequel des techniques, des humains sont disposés pour permettre de réaliser des activités répétitives et distribuées. La dimension collective impose des coordinations entre les acteurs humains et non humains. Des dispositifs de différentes natures peuvent se chevaucher car le résultat d'un dispositif peut être intégré à un autre. L'exemple d'un dispositif de publication de livres suppose l'existence d'un livre produit dans un autre dispositif. Cette dimension est approfondie dans le deuxième chapitre. Enfin le troisième chapitre étudie la place du discours dans le dispositif. Les documents qui circulent au sein du dispositif illustrent le fait que le discours est une composante du dispositif. Mais c'est aussi la finalité de certains dispositifs, de produire du discours. Les médias illustrent ce type de dispositif. Ce dernier permet aussi de dépasser l'aspect opérationnel des dispositifs pour discuter de leurs incidences sociales et identitaires.

Le dispositif est à la fois appréhendé dans cette première partie comme objet concret et comme objet scientifique, l'ingénierie et l'expertise relèvent du premier type, les interprétations culturelles et sociales des dispositifs intégrées à des contextes d'utilisation du deuxième. Le dispositif est discuté sous des angles scientifique, opérationnel et culturel.

Dans la deuxième partie, des mobilisations du dispositif comme concept ou comme objet d'étude sont abordées. Dans le domaine de l'information, de la communication et des médias, le terme de dispositif est couramment employé pour désigner l'ensemble des substrats matériels de la communication. « *On parle en ce sens de dispositif médiatique, de dispositif télévisuel, de dispositif éditorial : dans chacun des cas, c'est pour souligner que la communication suppose une organisation, repose sur des ressources matérielles, engage des savoir-faire techniques, définit des cadres pour l'intervention et l'expression* »².

Dans cette partie, les travaux des chercheurs en SIC portent sur des objets particuliers et utilisent le terme de dispositif. L'appareillage théorique, intégrant le dispositif permet de décrypter la complexité des phénomènes info-communicationnels. Pour Violaine Appel et Thomas Heller, qui ont travaillé le concept de dispositif en communication des organisations, « *le concept de dispositif implique au niveau de la pratique scientifique une posture à la fois*

¹ Larroche, *Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*.

² Catherine Souyri, *La « société de l'information »: glossaire critique* (Documentation française, 2005), 50.

analytique (description des technologies de pouvoir) et critique (notamment de dévoilement des enjeux de pouvoir) »¹.

Nous avons choisi d'approfondir trois thématiques actuelles en SIC à l'aide de dispositif, d'une part pour illustrer la portée heuristique des questionnements intégrant le concept de dispositif, et d'autre part pour démontrer l'aspect fédérateur de ce concept en SIC. En effet, des auteurs, s'intéressant au domaine des médias, à l'information ou à la communication des organisations se saisissent du concept.

La première problématique, traitée dans le chapitre 4 questionne la complexité des productions de contenus médiatiques à l'aide du concept de dispositif, que ce soit du point de vue des éditeurs, des journalistes mais aussi de ceux qui gèrent l'information produite dans des organisations ou des institutions. Le numérique ajoute de la complexité aux interactions et nécessite de prendre de la hauteur pour saisir la convergence des médias et la nécessaire adaptation des médias traditionnels.

Le chapitre 5 interroge le concept de dispositif d'information secondaire, déjà bien défini dans le contexte documentaire, pour évaluer sa portée heuristique face à l'objet *traces d'activités*. Ce chapitre permet de montrer deux visions bien différentes de ces dispositifs, l'une centrée sur les interfaces, l'autre sur une vision cybernétique.

Enfin, le dernier chapitre permet d'aborder la participation sous l'angle du dispositif et de croiser les regards de chercheurs en lien avec le discours des médias, la gestion de l'information, l'apprentissage ou la communication des organisations. Le web social a entraîné une collaboration des plateformes avec les usagers, que ce soit pour produire collectivement du discours ou pour agir et apprendre.

Cet ouvrage est un document de synthèse qui ne donne pas clairement la position de l'auteur sur le dispositif. Certains lecteurs l'ont déploré. La suite du présent document précise clairement la définition de l'auteur et son usage du dispositif pour produire des analyses critiques en SIC. Les citations en lien avec cet ouvrage apparaîtront en bleu dans la suite de ce document. Elles seront nombreuses car il est au fondement de notre réflexion. Nous verrons aussi que le travail effectué sur les concepts discours, pouvoir et médiation irriguent aussi nos propos et notre perception du dispositif.

Discours

Enfin, l'ouvrage de Jean-Paul Metzger² a été publié après celui sur dispositif.

Le terme de discours (du latin *discurrere*, « courir dans différentes directions ») n'est à l'origine pas directement lié au langage. Quand, dès la fin de la latinité, *discursus* prend le sens de discours, c'est d'abord comme chemin hasardeux de la conversation et de l'entretien, avant de renvoyer à toute mise en forme, parlée ou écrite de la pensée ; les rhétoriques grecques et latines du « logos » et de l'« oratio », deviennent rhétoriques du discours, de ses « parties » (verbes, attributs, etc.), de sa « disposition » (exorde, proposition, narration, etc.) et de ses « genres » (démonstratif, délibératif, judiciaire). L'histoire du terme et de ses emplois est parallèle à l'histoire de la pensée. Cependant, déjà avec la rhétorique, le discours n'est pas seulement un moyen d'expression de la pensée, mais d'abord une instance autonome, un « courant » d'un

¹ Violaine Appel et Thomas Heller, « Dispositif et recherche en communication des organisations », in *Les dispositifs d'information et de communication, concepts, usages et objets* (Louvain La Neuve: De Boeck, 2010), 45-46.

² Metzger, *Le discours*.

locuteur à un auditeur ou lecteur. La linguistique propose une définition élargie des discours, comme procès d'énonciation discrets et uniques, par lesquels le sujet parlant ou écrivant actualise la « langue » en « parole », et analyse les divers « actes » qu'accomplit un discours. La psychanalyse et la sociologie font aujourd'hui porter sur tout discours l'éclairage efficace de l'inconscient ou de l'idéologie. Le discours est ainsi devenu un objet d'analyse et de critique et le « champ du discours » devient le thème de nombreuses recherches actuelles.

C'est par la rhétorique et l'argumentation que Jean-Paul Metzger démarre l'exploration du concept de discours. La rhétorique est l'art de persuader par le discours. Elle consiste en une technique dont le but est de convaincre l'auditeur, aussi bien de ce qui est vrai que de ce qui est faux. Les moyens qu'elle se donne font appel à la raison ou touchent à l'affect. Persuader consiste à créer une sorte de climat affectif propre à entraîner l'adhésion. Un tel climat donne leur poids aux arguments en créant la réception psychique des auditeurs. La rhétorique est démiurgique dans le sens où elle est l'instrument de la construction du monde et du pouvoir sur ce monde. Elle détermine l'ensemble de notre civilisation occidentale du V^e siècle av. J.-C. à nos jours. Tout ce que les hommes entreprennent et réalisent en société est lié à la parole, à son pouvoir de persuasion qui a prise sur la croyance, l'ordre et l'obéissance. Dans un nécessaire renversement dialectique, la rhétorique devient l'art de comprendre et d'interpréter le discours de l'autre. La méthode herméneutique procède de la rhétorique. Elle interprète l'intention des textes et guide l'exégèse du discours religieux, économique ou politique. Apprendre à parler, c'est aussi apprendre à penser, parce que la rhétorique étaye le jugement et invente les solutions, parce qu'elle ouvre à une culture générale indispensable à notre vision du monde. Elle dispose les idées, structure la pensée et donne le modèle d'ordre. Apprendre à parler, c'est aussi apprendre à exister dans la société ou dans la vie tout court grâce au plaisir de bien dire et de se faire entendre.

Si la rhétorique représente une dimension importante d'une approche théorique du discours, c'est néanmoins par le biais des multiples variantes de l'analyse et de l'interprétation du discours que ce dernier accède à un objet scientifique à part entière. La constitution d'un champ de recherche autonome dont l'objet est le « discours » s'inscrit de façon générale dans le cadre de l'évolution des sciences du langage, et plus largement dans celui des sciences humaines et sociales, à partir des années 1960. L'analyse de discours entretient avec la linguistique des rapports complexes qui sont en situation de redéfinition constante, car il s'agit plus d'un mouvement scientifique qui se situe à la croisée des chemins qu'une discipline circonscrite comme un bloc homogène, ayant son objet, ses cadres méthodologiques et ses concepts. En dépit de la diversité des approches en analyse de discours, des théories et des notions qui y sont impliquées, toutes les voies convergent vers la définition unique de son objet donnée par Madeleine Grawitz qui soutient que toutes les recherches en ce domaine « (...) partent du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit » 1, p. 345) . Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours. Sans prétendre à l'exhaustivité, Jean-Paul Metzger passe ainsi en revue plusieurs grandes approches d'analyse et d'interprétation du discours issues des sciences du langage : l'approche énonciative, l'approche communicationnelle, l'approche conversationnelle, l'approche sociolinguistique, l'approche pragmatique et l'approche sémiotique. Chacune d'entre elles s'inscrit dans un cadre théorique spécifique et induit une conception particulière de l'objet « discours ».

¹ Madeleine Grawitz, *Méthodes des sciences sociales* (Paris : Dalloz, 1990).

Contrairement à ces approches, deux auteurs ne se sont intéressés au discours qu'indirectement bien qu'ils aient, chacun, apporté une contribution essentielle à la réflexion sur celui-ci et, par suite, à son analyse. Il s'agit des philosophes Mikhaïl Bakhtine et Michel Foucault, l'un russe, l'autre français. Tout en s'ignorant l'un l'autre, ils défendent tous les deux le point de vue selon lequel toute séquence verbale ou textuelle n'est qu'un fragment d'un ensemble plus vaste : le discours, que de nombreux auteurs appellent aujourd'hui l'interdiscours.

Puis, en s'inspirant des travaux du philosophe Paul Ricœur, Jean-Paul Metzger se demande comment le discours permet la communication intersubjective. Paul Ricœur note qu'une théorie du discours, à la différence de la théorie de la langue sans parleur, doit impliquer des facteurs qu'il faut bien appeler psychologiques : croyance, désir, engagement, etc., facteurs qui peuvent être introduits à partir des éléments non psychologiques du discours. En commençant par le noyau logique du discours, nous accédons directement au fondement de la communicabilité : ce qui est d'abord communiqué par un discours c'est son caractère logique, qui le met hors de lui-même et l'ouvre à un autre locuteur. La théorie logique des énoncés nous place en un point où un message est rendu communicable par le procès d'universalisation qu'il porte. La théorie logique n'est cependant pas le seul élément à prendre en compte pour analyser le caractère communicable du discours ; ce qui se communique dans un discours, ce n'est pas seulement son sens logique (ou propositionnel) mais aussi sa force, au sens d'Austin : un énoncé vaut comme assertion, ou comme ordre, ou comme promesse. L'envoi d'un message, c'est l'émission d'un discours avec sens et force. Enfin, en atteignant le dernier niveau, celui des intentions, la communicabilité s'étend au-delà du sens et de la force en y ajoutant ce que le locuteur communique de lui-même. Celui-ci transmet une intention de reconnaissance.

Dans la deuxième partie, Jean-Paul Metzger passe en revue des méthodes d'analyse textuelle, pratiquées par de nombreux chercheurs en sciences de l'information et de la communication. L'analyse de discours, l'analyse de contenu, l'analyse documentaire et la logométrie (ou l'analyse des données textuelles), qui se sont développées séparément, s'inscrivent dans des cadres théoriques différents, poursuivent des objectifs qui leur sont propres et qui, pourtant, ont en commun un même objet d'analyse (la matière discursive) et des problématiques semblables, dont celle, décisive, de la constitution du corpus textuel sur lequel elles s'exercent.

Comme nous l'avons déjà signalé, ces ouvrages présentent les différentes acceptions du concept traité et sont de ce fait un bon outil de repérage pour les apprentis chercheurs. La bibliographie de chacun des ouvrages permet de repérer les auteurs phares.

Annexe n°2 : Définir les SIC, une préoccupation ancienne des chercheurs de la communauté

Avec la place croissante prise par l'information et la communication tout au long du 20^{ème} siècle, journalistes, communicants, bibliothécaires, documentalistes sont devenus des métiers socialement reconnus. Ces métiers ont nécessité des formations spécialisées qui se sont multipliées dès l'après-guerre. Citons à titre d'exemple l'Institut français de presse (IFP) qui est apparu au sein de l'Institut d'études politiques de Paris en 1946 et l'Institut national des techniques documentaires (INTD) créé en 1950 au sein du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM). Citons aussi les IUT créés en 1966 et dont le premier département du secteur tertiaire consacré à l'apprentissage du journalisme et des carrières sociales a vu le jour à Bordeaux en 1967. D'ailleurs, dès l'année suivante, deux nouvelles options l'une en documentation, l'autre en communication d'entreprise, ont enrichi l'offre de formation, constituant ainsi un embryon du champ disciplinaire.

Si le moteur initial de l'émergence de la discipline, fût la reconnaissance des métiers, il fût rapidement relayé par la reconnaissance d'une spécialité et d'une recherche en SIC de la part des instances universitaires. En effet, dès 1968 apparurent dans les facultés, puis dans les universités des lettres et sciences humaines, les premières filières SIC (presse, cinéma et études audiovisuelles, relations publiques, documentation...) et en 1975 le ministère délégué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche créa quatre nouvelles sections¹ du Conseil National des Universités (CNU) parmi lesquelles les sciences de l'information et de la communication qui se virent ainsi légitimement instituées. De la même manière que les autres disciplines de cette vague, les SIC se sont donc vues doter dès leur origine des avantages et des inconvénients d'appartenir aux sciences interdisciplinaires pour pallier le cloisonnement des disciplines traditionnelles, comme le droit ou la philosophie. Robert Boure a largement éclairé ce processus de construction et d'institutionnalisation de la discipline par une analyse historique à laquelle on peut se reporter pour obtenir des précisions sur le déroulé de cette période (Boure, 2002)².

Néanmoins, au-delà de son existence institutionnelle, une discipline ne se voit légitimée que par sa production et son organisation scientifique. Il fallut attendre 1978 pour que soit reconnue l'existence d'équipes de recherche en SIC, constituées majoritairement de chercheurs recrutés dans la discipline. C'est aussi cette année là que se fût organisé le premier congrès de la SFSIC³ à Compiègne. Ce qui a rassemblé les chercheurs en SIC à cette époque, et même encore aujourd'hui, c'est le fait de partager un intérêt pour des objets *a priori*, communicationnels et informationnels : les médias, l'organisation, les rapports intersubjectifs dans le travail⁴, etc.

Rappelons qu'un objet d'étude est constitué par le regard porté sur un phénomène, une situation ou un processus à l'aide d'un questionnement ou d'une problématique qu'il convient de justifier avec des hypothèses en partie nouvelles et en partie déjà validées par d'autres chercheurs (Paugam, 2010)⁵. Autrement dit, un objet n'est pas donné mais il est construit par le chercheur. Cependant, si un ensemble d'objets d'études partagés esquisse une communauté, il

¹ Les SIC, la psychologie, les sciences de l'éducation, les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

² Robert Boure, Les origines des sciences de l'information et de la communication, Regards croisés, Information - Communication (Lille: Presses Universitaires du Septentrion, 2002).

³ SFSIC : Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication

⁴ On peut ajouter à cette liste des objets plus contemporains : les données numériques ; l'exposition muséale ; la presse gratuite ; les réseaux sociaux ; le design ...

⁵ Serge Paugam, *Les 100 mots de la sociologie*, Que sais-je ? (Paris : PUF, 2010).

ne suffit pas pour obtenir un sentiment fort d'appartenance si rien d'autre ne relie l'ensemble des chercheurs.

Quels ont donc été les événements qui ont concrétisé échanges, confrontations et partages, assoyant ainsi les fondations épistémiques de la discipline ?

Tout d'abord, le 7^{ème} Congrès de 1990 a marqué un tournant important pour l'évolution des SIC. En effet, Bernard Miège et Pierre Moeglin ont alors introduit un atelier « Épistémologies et théories » qui tout en reconnaissant la multi-appartenance disciplinaire des phénomènes sociaux, s'est attaché à développer d'une façon très rigoureuse l'identité théorique de la discipline, affirmant ainsi son désir d'autonomisation scientifique.

Dans un autre registre, des ouvrages de synthèse ont contribué à clarifier les bases théoriques de la discipline : certains en présentant les théories de la communication (Mattelard, 2011¹ ; Bougnoux, 2002² ; Olivesi, 2006³) d'autres en présentant les méthodes explorées en SIC (Olivesi, 2004⁴ ; Bourdeloie, Douyère, 2014⁵), des dictionnaires (Rieffel, Legrave, 2017)⁶, des encyclopédies (Silem, Lamizet, 1997⁷ ; CREM, 2023⁸), d'autres encore en republiant des textes jugés fondateurs (Dacheux, 2009⁹ ; Perriault, 2010¹⁰). Dans cette dernière catégorie, arrêtons-nous un instant sur l'ouvrage de Daniel Bougnoux (1993)¹¹ présent en bonne place dans chacune de nos bibliothèques. L'ouvrage réunit quatre vingt textes de Platon à Régis Debray jugés essentiels pour les SIC. Chaque texte est assorti d'un commentaire introductif de Bougnoux, lui permettant à la fois de justifier son choix par une mise en perspective de la discipline, et de le mobiliser dans une analyse personnelle, propre aux SIC. Ce faisant, il propose une sorte d'arbre généalogique, ressource bien utile à tout prétendant à l'entrée dans la communauté des chercheurs en SIC. Citons aussi le n° 38 de la revue *Hermès* paru en 2004 et dirigé par Yves Jeanneret et Bruno Ollivier (2004)¹². Ce numéro affiche clairement l'objectif de contribuer à l'entreprise disciplinaire en posant un regard trente ans après son lancement. C'est ainsi que l'on y retrouve tour à tour des questionnements relevant des dimensions organisationnelles de la discipline, d'autres, du champ scientifique et social qu'elle recouvre et enfin d'autres, des pratiques et des méthodes qu'elle utilise.

¹ Armand Mattelart et Michèle Mattelart, *Histoire des théories de la communication*, Repères (Paris : La Découverte, 2011)

² Daniel Bougnoux, *Introduction aux sciences de la communication*, Édition : 2e édition (Paris : La Découverte, 2002).

³ Stéphane Olivesi, *Sciences de l'information et de la communication: objets, savoirs, discipline* (Grenoble [France]: Presses universitaires de Grenoble, 2006).

⁴ Stéphane Olivesi, *Questions de méthode: une critique de la connaissance pour les sciences de la communication, Communication et civilisation* (Paris : l'Harmattan, 2004).

⁵ Hélène Bourdeloie et David Douyère (dirs.), *Méthodes de recherche sur l'information et la communication. Regards croisés*, MediaCritic (Paris : Mare & Martin, 2014).

⁶ Remy Rieffel et Jean-Baptiste Legavre, *Les 100 mots des sciences de l'information et de la communication*, Que sais-je ? (Paris : PUF, 2017),

⁷ Ahmed Silem et Bernard Lamizet, *Dictionnaire encyclopédique des sciences de l'information et de la... - Librairie Eyrolles* (Paris : Ellipses, 1997), <https://www.eyrolles.com/Sciences/Livre/dictionnaire-encyclopedique-des-sciences-de-l-information-et-de-la-communication-9782729847661/>.

⁸ centre de recherche sur les médiations (CREM), Humanum, « Publictionnaire, dictionnaire encyclopédique et critique des publics », Publictionnaire, 2023, <http://publictionnaire.huma-num.fr>.

⁹ Éric Dacheux, *Les sciences de l'information et de la communication, Les Essentiels d'Hermès* (Paris : CNRS éditions, 2009).

¹⁰ Jacques Perriault, *Racines oubliées des sciences de la communication, Les Essentiels d'Hermès* (Paris : CNRS Éditions, 2010).

¹¹ Bougnoux, *Sciences de l'information et de la communication*.

¹² Yves Jeanneret et Bruno Ollivier, « Introduction », *Hermès, La Revue* n° 38, n° 1 (2004): 13-18.

Plus récemment, Stefanie Averbek-Lietz et ses co-auteurs proposent une étude comparative et historique des SIC à l'échelle nationale et internationale pour questionner et mettre en réseau les épistémologies au-delà des traditions locales. Selon elle, « *le discours épistémologique des SIC s'est construit autour de trois questions centrales : celle de leur statut de jeune discipline comme « mono », « pluri », « inter » et/ou « transdiscipline », celle des tensions internes entre sciences de l'information et sciences de la communication et enfin celle de l'objet même des recherches menées, tant au sens concret qu'au plan théorique* » (Averbek-Lietz et al., 2004)¹.

L'ensemble des travaux cités participe à la représentation de l'étendue du champ couvert par les SIC, à la diversité des méthodes utilisées par les chercheurs et décrit les théories reconnues dans la discipline. De fait, émerge un langage conceptuel sans que pour autant, il ait été systématiquement exploré. C'est l'objet du projet épistémologique auquel je participe depuis les années 2000. A ce propos, rappelons la réflexion d'Edgar Morin expliquant qu'une discipline tend à l'autonomie aussi par « *le langage qu'elle se constitue* »².

¹ Stefanie Averbek-Lietz, Fabien Bonnet et Jacques Bonnet, « Le discours épistémologique des Sciences de l'information et de la communication. Une lecture des Sic depuis la Kommunikationswissenschaft allemande », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 4 (15 janvier 2014), <https://doi.org/10.4000/rfsic.823>.

² Edgar Morin, « Sur l'interdisciplinarité », *Bulletin Interactif du Centre International de Recherches et Études transdisciplinaires*, n° 2 (juin 1994) : 21-31.



Université Lumière Lyon 2

Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches

Sciences de l'Information et de la Communication

Penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels

Curriculum vitae

&

Liste de publications (Vol. 2)

Valérie Larroche

Jury :

Jean-Luc BOUILLON, Professeur des universités, Université Rennes 2

Stéphane CHAUDIRON, Professeur des universités, Université Lille 3

Marie DESPRÉS-LONNET, Professeure des universités, Université Lyon 2

Susan KOVACS, Professeure des universités, Enssib

Valérie LEPINE, Professeure des universités, Université Paul Valéry Montpellier 3

Adrian STAIL, Professeur des universités, Université Lyon 3

Année universitaire 2023-2024

Curriculum vitæ

Valérie LARROCHE

NUMEN : 10S9702358APG

Né(e) le 13/06/1966

Nationalité FRANCE

Corps : MCF (hors classe depuis 2016)

Date d'entrée dans le corps : 01/09/1997

Etablissement d'affectation depuis 2018 : Enssib
1997-2018 Université Lyon 3 (Jean Moulin), IUT
Département information communication

Poste : MCF/71



Unité de recherche : Elico, Equipe de recherche de Lyon
en Sciences de l'information et de la communication

Valerie.larroche@enssib.fr

2 avenue Joannès Masset, 69009 Lyon

Tel : 06 85 69 16 11



Diplômes

- Thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, Traitement linguistique des anaphores possessives en indexation automatique : le cas des déterminants possessifs en français, Université Lyon 2, Michel Le Guern (professeur de linguistique et sémiologie), 13 décembre 1994, Mention très honorable avec félicitations du jury.
- DEA en Sciences de l'Information et de la Communication, Universités Lyon 2, Lyon3, E.N.S.S.I.B., Grenoble 2, Grenoble 3, 1991, Mention très bien.
- Maîtrise en Linguistique Informatique, Paris 7, 1990.
- Licence en Linguistique Informatique, Paris 7, 1989.
- Deug Lettres Art Expression Communication (L.A.E.C.), Paris 3, 1988.
- Bac D 1984

Qualifiée par le Conseil National des Universités de la 71ème section en 1996.

Qualifiée par le Conseil National des Universités de la 7ème section en 1995.





1. Les enseignements

Des enseignements en IUT en première et deuxième année dans le département information communication de l'IUT Lyon 3, dans la licence professionnelles marketing et communication digitale et d'un master en sciences de l'information et des bibliothèques à l'Enssib, mention Information scientifique et technique, Publication numérique et Politique des bibliothèques et de la documentation.

Les activités d'enseignement sont classées sous forme thématique dans différents tableaux.

- Les premières thématiques relèvent de la gestion et de la recherche d'information.
- Une autre thématique regroupe l'ensemble des enseignements liés à l'introduction dans la discipline SIC et de la méthodologie mémoire.
- Enfin, une thématique « gestion de projet » suivi d'une liste des études de cas conçus au cours de la carrière illustre par la dimension professionnelle de certains enseignements associés à une pédagogie active.

Dans le tableau sont précisés pour chaque enseignement le diplôme dans lequel il était intégré et les dates où il a été dispensé.

Tableau des enseignements

Classement thématique	Intitulé de cours	Responsable de la matière	Niveau des étudiants	Année de dispense du cours	Nature des enseignements	type de formation
	Culture de l'information	oui	IUT option Information Numérique dans les organisations (INO) Semestre S1	2013-2018	12h Travaux Dirigés (TD)	Lyon 3 Formation Initiale (FI)
Spécialité	Management des systèmes d'informations	oui	IUT option Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations (GIDO) S3	2005-2013	30hTD	Lyon 3 FI
Gestion professionnelle		oui	IUT option documentation d'entreprise	2000-2005	50hTD	Lyon 3 FI
de l'information	Gestion des connaissances	oui	Licence professionnelle communication électronique Lyon2	2000-2004	21hTD	Lyon 2 FI
	Informatique documentaire	oui	IUT Option documentation d'entreprise	1997-2003	58hTD	Lyon 3 FI
		oui	Maitrise information communication	1998-2001	34hTD	Lyon 3 FI
	Produits et services	oui	IUT Option documentation d'entreprise	2000-2005	28hTD	Lyon 3 FI
	Milieu professionnel	oui	IUT Option Documentation d'entreprise	1997-2000	24 TD	Lyon 3 FI
	Gestion de l'information	oui	IUT département gestion administrative et commerciale (GACO), 1ère année	1995-1997	10H Cours Magistraux (CM), 40h TD	Lyon 3 Alternance
	Expression communication	non	IUT département GACO, 2 ^{ème} année	1995-1996	20hTD	Lyon 3 FI

Classement thématique	Intitulé de cours	Responsable de la matière	Niveau des étudiants	Année de dispense du cours	Nature des enseignements	type de formation
Spécialité	Etude, reformulation mots-clés & approche marché	oui	Licence pro marketing digital	2009-2012	16hTD	Lyon 3 Alternance
information numérique	Société numérique	oui	Licence pro marketing digital	2009-2018	16hCM	Lyon 3 Alternance
Recherche d'informations & veille	e-reputation	oui	IUT option INO S2	2013-2018	20hTD	Lyon 3 FI
	Veille image & e-reputation	oui	Licence pro marketing digital	2010-2018	16h TD	Lyon 3 Alternance
	Veille & intelligence économique	oui	L3 marchés émergents IUT	2008-2012	10hTD	Lyon 3 Alternance
	Recherche d'informations documentaires	oui	IUT 1ère année département information communication	1997-2005	10hCM, 18hTD	Lyon 3 FI
	Recherche base de données	non	Licence 3 université d'Avignon	2005	16hTD	Avignon FI
	Sources et recherche d'informations	oui	IUT Option communication S2	2005-2012	24hTD	Lyon 3 FI
Communication des organisations	Communication et sociologie des organisations et des TICS	oui	Master 2 mention Sciences de l'Information et des Bibliothèques (SIB) parcours Information Scientifique et Technique (IST)	2018-2023	27CM, 23TD	Esssib FI et alternance
	Communication et savoirs	oui	Master 2 mention SIB parcours IST	2023-	25CM, 25TD	Esssib FI et alternance
	Communication et éditorialisation	oui	Master 2 mention SIB parcours Politiques des Bibliothèques et de la Documentation (PBD)	2023-	14CM, 14TD	Esssib FI et alternance

Classement thématique	Intitulé de Cours	Responsable de la matière	Niveau des étudiants	Année	Nature des enseignements	type de formation
Théories des sciences de l'information et de la communication	Epistémologie et théorie des sciences de l'information-communication	oui	IUT S1	2005-2018	14hCM 12hTD	Lyon 3 FI
	Epistémologie et théorie des sciences de l'information-communication	oui	IUT S2	2005-2018	14hCM 10hTD	Lyon 3 FI
	Bases théoriques en information communication	oui	IUT 1ère année	2001-2005	16hCM 12hTD	Lyon 3 FI
	Bases théoriques en information communication	non	IUT 2ème année	2001-2004 puis 2007-2010	8hTD	Lyon 3 FI
	Soutien au cours d'épistémologie	oui	IUT S1	2013-2018	10hTD	Lyon 3 FI
	Epistémologie des SIC (resp. de la matière Jean-Paul Mezger)	non	enssib master Sib spécialité gestion et traitement de l'information spécialisées	2004-2007	4hCM	Lyon 3 FI
Méthodologie mémoire	Méthodologie mémoire dans le secteur du digital	oui	Licence pro marketing digital	2010-2018	24hTD	Lyon 3 Alternance
	Initiation recherche	non	Master 1 Panist Enssib	2018-	9h TD	Enssib FI
	Initiation recherche	oui	Master 2 Mention SIB Parcours PUN et parcours Sibist	2019-2021	12hTD, 12hCM	Enssib FI et alternance
Master Recherche	Encyclopédie et représentation des	non	Master 2 Université Lyon 3	2006	6hTD	Lyon3
	Analyse de stratégies web des entreprises	non	Master 2 option organisation et réseaux du DEA Information Communication de Lyon 2, Lyon 3 et l'ENS Lyon	2001-2005	12hTD	
	Une séance sur Représentation, organisation culture, l'autre sur : symbolisme, imaginaire et institution	non	Master 2 Lyon 2, Lyon 3, ENS Lyon, enssib	2007-2010	9h TD	

Classement thématique	Intitulé de Cours	Responsable de la matière	Niveau des étudiants	Année	Nature des enseignements	type de formation
Société numérique		oui	Licence pro marketing digital	2009-2018	16hCM	Lyon 3 Alternance
Sémiologie linguistique		oui	IUT 1ère année S2 à partir de 2005	1997-2018	6hCM, 10hTD	Lyon 3 FI
		oui	Master 2 marketing spécialité communication marketing Valence	2005-2006	6hTD	Valence FI
Approches des différents parcours		oui	M1 SIB Enssib	2018-2022	4hCM, 4hTD	FI
Enseignement : Gérer un projet	Méthodologie projet	oui	Formation bibliothécaires	2018-	10hTD	Enssib Formation continue
	Les scénarios et soutenance	oui	M1 Sciences de l'informatio	2019-	8hTD	Enssib FI
	Méthode de conception design thinking		M2 Mention SIB parcours publication numérique	2018-2023	12hTD	Enssib FI et alternance
Edition numérique	Edition numérique	oui	Master 2 Humanités numériques	2018-2023	5hCM 5hTD	FI
	Edition numérique	oui	Master 2 Humanités numériques	2023-	21 h	FI
	Stratégies et pratiques éditoriales professionnelles contemporaines	oui	M2 Mention SIB parcours publication numérique (PUN)	2018-2023	12hCM	Enssib FI et alternance

Classement thématique	Intitulé de Cours	Responsable de la matière	Niveau des étudiants	Année	Entreprise commanditaire	Sujet de l'étude de cas
Enseignements avec études de cas	Communication et sociologie des organisations et des TICS	oui	Mention SIB parcours IST	2022-2023	Ademe	Analyse organisationnelle de l'Ademe dans un contexte de déploiement de la gestion des connaissances
	Design éditorial : projet de conception	oui	Mention SIB parcours PUN	2022-2023	Enssib	Offre numérique de l'ouvrage papier de Malcolm Walsby
	Design éditorial : projet de conception	oui	Mention SIB parcours PUN	2021-2022	Association des archivistes français	Offre numérique de l'ouvrage papier Abrégé d'archivistique, 4e édition (refondue et augmentée)
	Design éditorial : projet de conception	oui	Mention SIB parcours PUN en collaboration avec l'École d'art et de design de Saint-Étienne et La Martinière Diderot	2021-2022	Ecole urbaine de Lyon et les éditions 205	Produire un projet éditorial pour la collection "À partir de l'Anthropocène" des Éditions deux-cent-cinq à partir de l'abécédaire de la ville du monde.fr
	Design éditorial : projet de conception	oui	Mention SIB parcours PUN	2020-2021	Presses de l'Enssib	Le projet consiste à proposer une solution originale au Centre Jacques Cartier pour publier en accès ouvert les Entretiens qui se déroulent chaque année.
	Design éditorial : projet de conception	oui	Mention SIB parcours PUN	2019-2020	Presses de l'Enssib	Proposer une version originale de l'ouvrage Tours et détours en bibliothèque : carnet de voyage, livre publié au format papier par les Presses de l'Enssib en 2012
	Management de l'information, étude de cas en collaboration avec les intervenantes du cours de GED (Gestion électronique de documents)	oui	IUT département information communication 2ème année Option Gestion de l'information dans les organisations	2010-2013	marque Actémia de la société Hydrachim[1] qui fabrique et distribue des produits d'hygiène pour les professionnels	Modéliser les cycles de vie de documents de l'entreprise (Plaquettes commerciales, Fiches de sécurité, fiches techniques, Incentive (document interne), Notes de frais, Flyer, en-tête de lettres, Powerpoint de formation, Fiches visite, Grille tarifaire, etc.) et leur circulation, avant leur intégration dans le logiciel Nuxeo

2. Relations avec le monde professionnel

L'investissement dans la gestion de projet

Tutrice de projets, liste des groupes projets menés par des étudiants

Formation	Organismes	Responsable de l'établissement et responsable de projet	Projet	Groupes d'élèves
Fibe 2023-2024	BU Montpellier (Aix-Marseille Université)	Johann BERTI, Tamara VEZIE, Responsable de la BU Montpellier Corinne MAUBERNARD, Responsable du département Sciences et Technologies	Amélioration des conditions d'accueil pour le bien-être étudiant	ANDRÉ Jeanne ANGELLOZ-NICOUD Damien COUSIN Alexandra POULET Caroline RICHARDOT Eléna
DCB 2023-2024	Bibliothèque de l'Insa	Claire Rigal, Guillemette Trognon, responsable des pôles services aux publics et sciences et culture (BMC)	au sein de la BU Montpellier (Aix-Marseille Université)	Axel BARENBOIM Alice JACQUELIN Thomas PIZARD Nina PRANAL Stéphane TONON Stéphanie VINCENT
Fibe 2022-2023	SCD de l'Université de Toulon	Nadia Comeau, Yannick Mosset, Responsable du pôle Documentation électronique & Appui à la recherche	Organiser un service d'appui à la recherche au sein du SCD de Toulon	CACHEUX Sabine Le BARBIER de BLIGNIÈRES Amance MARCHELLI Marine SIZARET Thomas
Panist 2021-2022	Auvergne Rhône-Alpes - Livre et lecture (Arali)	Laurent Bozon, Priscille Legros, chargée de mission numérique	Écologie dans le secteur du livre, analyse et diagnostic	FERREIRA DE ALMEIDA Salomé, GIBAUD Déborah, JUY Jonathan, ROSTAING
Panist 2020-2021	Association des Archives Français - AAF https://www.archivistes.org/	Céline Guyon, présidente de l'AAF Et Donimique Naud, responsable des éditions de l'AAF Anne CLERC - Déléguée Générale	Définir les opportunités pour l'AAF d'une offre numérique pour ses publications épuisées /ou à paraître Voir liste dans la fiche - plan d'action - étude de coûts - étude de faisabilité	CARPENTIER Tim CHERY Claire DUBOIS Louise VERTONGEN Marthe ZACCHARY Charlotte
Fibe 2021	Bibliothèque Maurice Agulhon Avignon Université Campus	Jacky Barbe, Thomas Pizard	Améliorer l'accueil physique et l'accès sur place aux ressources et services pour les publics en situation de handicap au sein de la BU Maurice Agulhon et de la BU Agroparc.	COSMANO Géraldine DEBAERE Sophie MOSSET Yannick SAUVAGE Johanna TOURNIEROUX Anne TELLIER Pierre-Félix
Fibe 2020	Ecole centrale de Lyon	Arnaud Dubos, Clarisse Marandin	Accueil et services du nouvel écosystème de l'École centrale de Lyon	Françoise COULON, Alexandra NOBILE, Iulia TOADER, Christel LE GRIFFON, Théo DEBOUCHAUD
DCB 2019-2020	Bibliothèque de l'Hotel de ville de Paris	Valérie Alonzo, Catherine Burtin, Responsable du service des monographies/ référente action culturelle	Vers la mise en place d'un prêt à domicile	Thomas CHAUVEAU, Cécile DENIER, Dienaba DIA, Chloé JEAN, Nolwenn PAMART
Fibe 2019	SCD de l'Université Jean Moulin Lyon 3 6 Cours Albert Thomas - B.P.	Marc MARTINEZ Directeur	Quels services documentaires pour la recherche d'emploi et la création d'entreprises ?	GOURHANT Anne JAMET Samuel LARGUÈCHE Aladin NGUYEN Amandine NOBLET Eddy RIOU-GENTY
Panist 2018-2019	VETAGRO SUP - Bibliothèque	Marie Viau	Refonte de la bibliothèque numérique de fonds ancien de VetAgro Sup	Rafael MARTINEZ Hélène MONNIER Eugénie MONTEZ Astrid ROSSIGNOL Erwan VMILLE
Panist 2018-2019	AMP Visual TV	Jonathan Blanc, chargé de production, accompagné d'Olivier Pontarlier, directeur de production.	améliorer la diffusion de l'information concernant les lieux de tournages.	Céline EPALLE, Jérémié LEONARD, Tatiana VAILLANT, Jessica PETERS, Lise COMBIER

D'autres projets ont été accompagnés pour le DUT information communication (environ deux par an depuis 1997)

Responsable de la gestion de projet des Bibliothécaires en formation depuis 2018

- Trouver les commanditaires
- Construire l'enseignement, l'accompagnement et le calendrier
- Recruter des intervenants
- Présenter l'unité d'enseignement et maintenir un espace Moodle
- Animer l'équipe des tuteurs Enssib
- Constituer les groupes projet
- Organiser des points de présentation des groupes
- Organiser le forum des projets avec la venue des commanditaires
- Organiser les jurys
- Organiser des points de présentation des groupes

Participation à des jurys de gestion de projet

Pour les masters 1 de la mention sciences de l'information et de la communication depuis 2018

L'investissement dans les partenariats avec les entreprises

Trouver un parrain chaque année pour la licence professionnelle Marketing et communication digitale

Son rôle :

- Assurer la conférence inaugurale, le premier jour de la rentrée
- Aider les étudiants à optimiser leur parcours
- Proposer un projet fédérateur et collectif pour la semaine « Start up Studies », comme, par exemple, une étude de cas réelle tirée des activités de l'entreprise.
- Participer à l'évaluation de l'étude.
- Proposer une visite de son entreprise ou d'une entreprise qu'il connaît,
- Participer à la commission de perfectionnement² du diplôme
- Aider à trouver des intervenants professionnels

Les parrains de 2009-2018 et le sujet de l'étude de cas :

- 2017-2018 : Parrain de la promotion 2017-2018 : Richard Tagliazucchi (Chef de projet IOT à l'auberge d'Enedis). Etude de cas : En tant que cabinet conseil spécialiste de l'innovation, vous répondez à une consultation émise par Foogle - concurrent français de Google - qui souhaite s'appuyer sur le levier de l'innovation en tant véritable accélérateur interne pour permettre de dépasser la concurrence
- 2016-2017 : Léthicia Rancurel, Directrice Tubà. Conférence inaugurale : Des big data aux services urbains de demain, comment se construit une Smartcity: l'exemple du TUBA à Lyon Hackathon : Stratégie digitale d'Urbee et de via terroir ; Etude de cas : En quoi la mobilité, la BIG DATA et les nouvelles technologies sont les enjeux du tourisme 2.0 ?

- 2015-2016 : Gautier Cassagnau, Président, co-fondateur, Géolid. Conférence inaugurale : l'économie collaborative Hackathon au sein de Géolid : Imaginer avec les salariés le RSE de Géolid, l'ubérisation de Geolid via le co-voiturage.
- 2014-2015 : Céline Colucci, Directrice, Les Interconnectés. Conférence inaugurale : le numérique dans les collectivités territoriales Etude de cas : Comment les interconnectés peuvent-ils assurer une communication digitale permanente ?
- 2013-2014 : Antoine Hebert, Directeur, Novius Labs. Conférence inaugurale : Social TV Etude de cas : Optimisation d'un réseau social d'entreprise existant
- 2012-2013 : Rodolphe Roux, Directeur Marketing Seb. Conférence inaugurale : L'avenir des Digital Natives Etude de cas : Stratégie de communication digitale en France pour un produit commercialisé uniquement aux USA
- 2011-2012 : Bertrand Guty, Directeur Associé, PLCom. Conférence inaugurale : Social media au cœur de l'entreprise Etude de cas : Stratégie marketing pour la création d'un réseau social spécialisé
- 2010-2011 : Nicolas Claraz, Président de Cybercité. Etude de cas : Les stratégies digitales dans le secteur automobile. Rédaction et publication d'un livre blanc
- 2009-2010 : Claude Senger, Gérant d'Adcom ?μ. Conférence inaugurale : Panorama introductif de l'e-marketing (à la rentrée 2010-11)

Les entreprises d'accueil des alternants en licence professionnelle à l'IUT Lyon 3

- Entreprises d'accueil (alternance) en 2016-2017

SCNF, croquetteland, ATMB, RYB, TREMCO ILLBRUCK, ORANGE, LA BANQUE POSTALE, HEMAPHORE, SEB, ARWEN, CODEUR, AUDIVOX, MOOBIFUN, LDLC

- Entreprises d'accueil (alternance) en 2015-2016

SARL Incomance, EFFET B, Cybercité, Digital Effervescence, Auxane Concept, Webmarketing Sas, La Tribu des Oiseaux sarl, TNT Express, GAREL SAS, SNCF, ADDEV, Blanchon SA, Audivox, Ubiquick, Crédit Agricole des, Savoie, Iziweb Crea SAS

- Entreprises d'accueil (alternance) en 2014-2015

Cybercité, Révaction production, Mayoparasol, Auxaneconcept, Deuzzi, numéricable, Institut de langue et de culture portugaise

- Entreprises d'accueil (alternance) en 2013-2014

Toray Films Europe, Antigone, Gemeka Films, Bpeek, Imagine développement, Auxane concept, Croquette Land, Better & Stronger, Blanchon, Cybercité, Crazyfête, Japello

- Entreprises d'accueil (alternance) en 2012-2013

AGENCE INTERACTIVE ; ASOLUTION ; BEE 4 ; BETTER AND STRONGER ; CYBERCITE ; LOCAL FR ; LONGRINE ; PL COM ; TOP 10 ST ; TORAY FILM ; A SOLUTION ; TOP 10 STRATEGIE ; CYBERCITE

- Entreprises d'accueil en 2011-2012

AUXANE CONCEPT ; BAYARD ; BETTER AND STRONGER ; CREDIT AGRICOLE CENTRE EST ; CYBERCITE ; HOTELISSIMA ; INFA ; INTERSTUDIO ; IZZIONE SERENITY PROJECT ; PL-COM ; PREMIERE POSITION ; SYNOLIA ; TECUMSEH EUROPE ; TNT EXPRESS ; TOP 10 STRATEGIE ; ZEPASS

- Entreprises d'accueil en 2010-2011

Abeo ; Acti ; Adcom ; Adonline ; Buzzea ; Cybercité ; esprit des sens ; Kivoij ; Première Position ; Qr.Com ; Solire ; Télémaque, Jardins d'Ulysse ; Top 10 Stratégie ; Wam référencement

- Entreprises d'accueil en 2009-2010

Adcom ; Cybercité ; Idep multimedia ; Kreacom ; Media Etudiants ; Netissime ; Visual-link ; Bike & see

L'investissement dans la responsabilité des stages et de l'alternance

Responsable de l'Unité d'enseignement stage 2009- 2018 IUT Lyon3 Licence professionnelle marketing et

Responsable de l'Unité d'enseignement stage 2018- IUT Enssib parcours publication numérique (Master PUN) et parcours information scientifique et technique (Master Sibist)

- Trouver un tuteur de la formation pour chaque stagiaire et chaque alternant
- Rédiger les consignes
- Organiser les jurys d'évaluation
- Organiser la coordination entre les tuteurs d'alternance ou de stage

Rôle de tuteur de stage ou d'alternance

- Réunion avec l'étudiant et son tuteur
- Echange mail et réunion avec l'étudiant
- Saisie des informations dans LeaFormasup, le livret numérique de l'alternant
- Accompagnement à la rédaction du rapport

Récapitulatif des suivis d'alternance et de stage depuis 2018 à l'Enssib

NOM	SUJET	Entreprise	Stage ou alternance	Année	Mention et parcours
Océane MARQUIS	Assistance à l'édition dont assistance à l'administration des chaînes YouTube (maillage, descriptions, sous-titres) et participation aux tournages vidéo	Digischool	Alternance 1 an	2022-2023	SIB parcours PUN
Hortense CHOSALLAND	Assistance à la production et à la commercialisation de livres numériques. Création et mise en ligne des titres.	Numilog	Stage 4-6 mois	2022-2023	SIB parcours PUN
Marine MOLLO	Classement, indexation et implémentation de la base de données du fonds des échantillons de produits abrasifs et archivage électronique	Saint Gobain expertise et service	Alternance 1 an	2022-2023	SIB parcours IST
Solen BORGEAIS	Animation du comité de rédaction avec la délégation de Bruxelles et la Direction des Relations Internationales, Rédaction de contenus et participation à la refonte du site internet	Région Rhône-Alpes	Stage 6 mois	2022-2023	SIB parcours PUN
Déborah Gibaud	Correction ortho-typographique / Suivi d'auteurs / Recherche iconographique / Relecture de manuscrits / Edition de contenus numériques	Lelivrescolaire.fr	Stage 4-6 mois	2022-2023	SIB parcours PUN
Caroline BLANC-FERACCI	Correction ortho-typographique / Suivi d'auteurs / Recherche iconographique / Relecture de manuscrits / Edition de contenus numériques	Lelivrescolaire.fr	Stage 4-6 mois	2021-2022	SIB parcours PUN
Aemil QUERRE	Le numérique, outil au service de l'accessibilité	Mobidys	Stage 4-6 mois	2021-2022	SIB parcours PUN
Imane EL WADY	Développement, promotion et formation sur les projets de Knowledge Management	Deloitte	Stage 6 mois	2021-2022	SIB parcours IST
Anaïs AUDABRAM	Documentalistes et chargée de communication digitale	Etablissement Public de la Réunion des Musees Nationaux et du Grand Palais des Champs Elysees	Alternance 1 an	2021-2022	SIB parcours IST
Stéphanie LOUISON	Appui à la gestion éditoriale pédagogique numérique	Hatier	Stage 4-6 mois	2020-2021	Master2 PUN

NOM	SUJET	Entreprise	Stage ou alternance	Année	Mention et parcours
Emma SOULIER	Appui à la gestion éditoriale numérique	Tallandier	Alternance 1 an	2020-2021	Master2 PUN
Myriam HAMLA	Recommandation pour la gestion numérique de la revue	Revue Santé publique	Stage 4 mois	2020-2021	Master2 PUN
Sandrine ChENEVEZ	Transition numérique de la revue Diversité, Intérêt de l'accès ouvert	Institut Français de l'Education (IFE)	Stage 6 mois	2020-2021	Master2 PUN
Julie SERRE	Gestion éditoriale des documents techniques	Thalès	Alternance 1 an	2019-2020	Master2 PUN
Maelle NICOUD	Appui à l'édition de contenus pédagogiques et éditoriaux	Digischool	Stage 6 mois	2019-2020	Master2 PUN
Marie CORLIN	Réflexion sur les services aux chercheurs à partir du d'un portail des sciences de l'Antiquité dans le cadre du collex Persée	Bibliothèque interuniversitaire Sorbonne	Stage 4 mois	2018-2019	DCB
Marion CHOVET	Piloter un audit des circuits, usages et outils de la communication interne et du travail partagé et proposer une stratégie d'évolution à court ou moyen terme	SCD – Université Paris Diderot (Paris 7)	Stage 4 mois	2018-2019	DCB
Audrey MOREL	Veille	CEA Marcoule	Alternance 1 an	2018-2019	SIB parcours IST
Mellie CHAPATTE	Gestion éditoriale et animation de communautés	Tea interactive	Alternance 1 an	2018-2019	Master2 PUN
Alix RONDEAU	Edition de manuels scolaires, numériques et papier en espagnol	Lelivrescolaire.fr	Stage 4 mois	2018-2019	Master2 PUN
Nishtha SHARMA	Publication d'articles universitaires, de captations vidéos de conférences avec le content management system PLONE	Ecole normale supérieure Développement des usages numériques pour l'enseignement et les savoirs	Stage 4 mois	2021-2022	SIB parcours PUN
4-5 suivis de stage par an de 1997 à 2018 dans le département information communication					

3. Responsabilités administratives et pédagogiques

Direction et animation de formations

Enssib (2018-2023)

Responsable du master Publication numérique

- Repérage et intégration d'événements au planning du master
- Animation de l'équipe enseignante
- Organisation des jurys de diplômes
- Organisation des jurys de recrutement des étudiants
- Participation aux portes ouvertes
- Réunion avec les étudiants : Réunion de rentrée, informations sur le déroulé du diplôme, rendez-vous individuels avec les étudiants

Responsable d'Unités d'Enseignement (UE)

- Recrutement des intervenants
- Coordination des intervenants de l'Unité d'Enseignement
- Organisation des évaluations
- Participation au jury d'évaluation

Responsable des UE suivantes dans le Master Publication numérique (PUN) : *Stage professionnel ou alternance, Mémoire, Stratégies et pratiques éditoriales contemporaines, Design éditorial*

Responsable de l'UE *Communication et sociologie des organisations et des TICS* dans le Master information scientifique et technique (SIBIST)

Responsable de l'UE *Gestion de projet* pour la Formation initiale des bibliothécaires d'État et de la Ville de Paris (FIBE)

- Recherche des commanditaires
- Organisation du forum des projets
- Organisation des jurys
- Recrutement et Management de l'équipe des tuteurs Enssib
- Constitution des groupes
- Suivi et coordination des intervenants

IUT Lyon 3 (1997-2018)

Responsable de la licence professionnelle *Marketing et communication digitale*

2009- 2018 : 15-20 étudiants par an (Alternance et Formation initiale)

- Présidente du jury d'obtention du diplôme
- Responsable de l'organisation du recrutement des intervenants (une quinzaine par an)
- Organisation des réunions pédagogiques et des réunions du comité de perfectionnement
- Supervision des actions de communication (site internet : licence-marketing-digital, journée des anciens du 6 décembre 2014)
- Rédaction d'un référentiel de formation
- Responsable des stages et des contrats de professionnalisation
- Rédaction du dossier d'évaluation (2010, 2014) pour l'AERES

Responsable du montage du dossier de création de la licence marketing digital et des dossiers d'évaluation (2007-2009 et 2015)

- Rédaction et envoi du dossier au ministère (septembre 2008)
- Création d'un réseau de professionnels pour obtention de stages et de contrats de professionnalisation
- Animation d'un comité de perfectionnement composé d'universitaires, de professionnels et d'anciens étudiants

Responsable de l'option *Gestion de l'information et de la documentation* (1997-2004), (2011-2013)

- Sélection et suivi des étudiants
- Recrutement des enseignants vacataires (en moyenne 20 par an)
- Coordination des enseignants : réunions de coordination, suivi
- Réalisation des tableaux de notes
- Conception d'un document récapitulatif des enseignements (objectifs et contenus) et du règlement des études
- Organisation de conférences, de visites
- Relation avec le service informatique, le centre de documentation de l'Université
- Mise à jour des enseignements, mise à jour des plans de cours, des annuaires des professionnels en documentation.
- Participation aux réunions des anciens étudiants
- Participation aux conseils pour le passage en 2^{ème} année et pour l'obtention du Diplôme Universitaire Technologique (DUT).
- Supervision des plannings
- Participation à la rédaction du plan quadriennal.
- Révision des maquettes pour intégration semestrialisation, intégration des ECTS (2005), option Gido
- Mise en place du nouveau Programme Pédagogique National pour l'option INO avec refonte des maquettes pédagogiques 1^{ère} année (2013), 2^{ème} année (2014)

Responsable des études (1997-2000 Promotion de 90 étudiants)

- Réalisation des plannings
- Organisation des réunions entre enseignants en communication et en documentation
- Recherche de synergie entre les 2 options
- Participation aux réunions des chefs de départements des IUT information communication

Autres responsabilités ou participations administratives Enssib et IUT

- Tuteurs pédagogiques VAE IUT (2003-2005), Enssib depuis 2018
 - Gautier Chomel pour le master publication numérique suivi de 2018 à 2020. VAE obtenue en 2020, <https://www.enssib.fr/interview-Gautier-Chomel>
 - Marie Hillerin pour le master Politiques des bibliothèques et de la documentation suivi de 2020 à 2022 VAE obtenue en décembre 2022
 - Elwira Stefaniwska, suivi en cours pour l'obtention du diplôme sciences de l'information et des bibliothèques parcours information scientifique et technique

- De 2009 à 2018, étude des dossiers VAE pour la licence marketing digital, étude des dossiers depuis 2018 pour le master 2 PUN
- Participation aux réunions sur la qualité à l'IUT pour obtention certification et aux audits (2014-2018)
- Membre élu de la commission de spécialistes de Lyon 3 (2005-2008), (2012-2017)
- Membre élu du conseil de la documentation de l'Université Lyon 3 (2000-2007), (2009-2015)
- Membre élu du conseil d'administration de l'Enssib (2018-2021)
- Membre élu du conseil scientifique de l'Enssib (depuis 2022)
- Membre élu du conseil d'administration de l'IUT Lyon 3 (2000-2004), (2008- 2018), du conseil d'administration de l'Enssib depuis 2018
- Membre de la commission de spécialiste mixte IUT information communication (2000-2008).
- Présidente de jury du baccalauréat technologique en 2003 à Bourg en Bresse, en 2013 à Vénissieux, en 2014 à Lyon
- Membre du conseil de direction de l'IUT jusqu'en 2018
- Membre de la commission de discipline pour Justine Wendelin en 2019
- Membre des commissions de recrutement pour des postes de MCF (depuis 2018)
 - Lille 2018 : Profil MCF Sic documentation
 - Lille 2018 : Profil MCF Sic documentation
 - Enssib 2018 : Profil Past : management
 - Enssib 2019 : Profil MCF Sic: données (construction, exploration, analyse), quelles que soient leurs dimensions (données publiques, personnelles, privées, ouvertes, fermées, massives, de recherche, liées, connectées, etc.)
 - IUT 2019 : Profil MCF Sic : communication et information dans les organisations
 - IUT 2020 : profil PRCE : documentation
 - IUT 2021 : Profil MCF Sic : communication et numérique

Responsabilités dans les projets et la vie collective de l'établissement

Evaluation de la mention SIB pour l'HCERES

- Participation aux réunions
- Contribution à la rédaction

Projet CRDN

- Participation au projet Centre de Ressources Documentaires Numériques (CRDN) de l'IUT Lyon 3
- Participation aux réunions avec la direction du SCD et de l'IUT pour la création de centre.
- Aide à la rédaction d'une fiche de poste pour un emploi au CRDN
- Collaboration avec l'Enssib, la direction du SCD Lyon 3, ELICO pour associer un projet de recherche à la création d'une interface d'accès aux documents numériques adaptée aux pratiques des étudiants et des enseignants de l'IUT.

Refonte du Programme Pédagogique National par le groupe de travail InfoNum portant sur les modules spécifiques de l'option INO

- Participation aux réunions internes au département (2009-2010)
- Participation aux réunions nationales et à la rédaction des objectifs et des contenus de certains enseignements (2010-2012)

Accréditation

- Participation au groupe thématique "Passerelles licences générales / licences professionnelles (2015)
- Participation à l'accréditation du master Sciences de l'information et des bibliothèques à l'Enssib

Synthèse chronologique des responsabilités administratives et pédagogiques

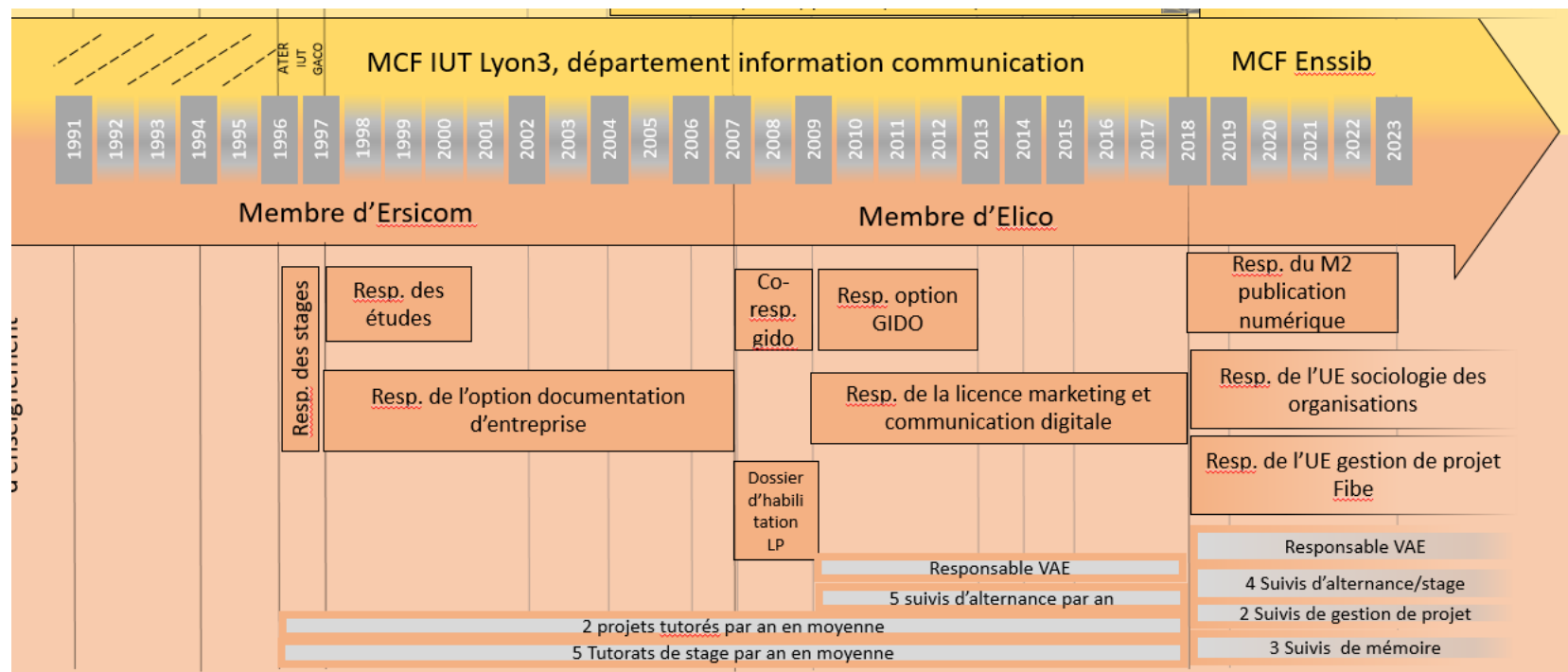


Figure 1 : Chronologie des responsabilités pédagogiques et administratives de Valérie Larroche

ACRONYMES

ATER : Attaché Temporaire de Recherche
 Fibe : Formation des bibliothécaires
 GACO : Gestion administrative et commerciale

GIDO Gestion de l'Information et du Document dans les Organisations
 Ensib : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

IUT : Institut Universitaire de Technologie
 MCF : Maître de conférences
 M2 : Master 2
 IUT : Institut Universitaire Technologique
 VAE : Validation des Acquis de l'Expérience

4. Recherche

Encadrement et animation recherche

S'ajoute à la dimension scientifique de la recherche, une dimension institutionnelle indispensable à son dynamisme. Cette partie liste les activités organisationnelles et institutionnelles de la recherche.

Organisation colloques, conférences, journées d'étude

- Membre du comité d'organisation partage des savoirs (2002)
- Membre du comité d'organisation des conférences mensuelles Modra, « Matinée de l'Open Data » labellisées par la région en 2013-2014. « L'OPEN DATA en matinée » est une série de 7 conférences-ateliers autour des enjeux et des stratégies de la diffusion des données publiques et d'une journée d'étude.
- Participation à l'organisation de journées d'études sur la reconnaissance à l'Enssib :
 - 24 Octobre 2008 : « la reconnaissance au travail ». Conférenciers invités : Florence Osty (LISE), Georges Trepo (PR HEC), Renaud Muller (MOSAIC), Jean-Claude Casalegno (ESC, Clermont-Ferrand). Journée co-organisée avec Marie-France Peyrelong et Valérie Lépine
 - 8 Juin 2013 : « reconnaissance au travail, le pouvoir des mots » Conférencière invitée : Josiane Boutet (Université Paris Diderot). Journée co-organisée avec Marie-France Peyrelong - 14 Décembre 2012 « Reconnaissance et temporalités ». Conférencier invité : Claude Dubar. Journée co-organisée avec Marie-France Peyrelong et Jean-Claude Domenget
 - -20 Juin 2014 : « Reconnaissance et temporalités » Conférenciers invités : Haud Guéguen (Dicen, Cnam), Thomas Heller (Geriico, Lille 3)
 - <https://elico-recherche.msh-lse.fr/manifestations/reconnaissance-temporalites>
 - 25 septembre 2015 : « Présentation de l'ouvrage reconnaissance et Temporalités » Séminaire Elico. Interventions de Louise Merzeau, de Jean-Claude Domenget, d'Isabelle Garcin-Marrou, de Martine Vila et de Valérie Croissant.
- Membre du comité d'organisation des journées d'étude dans le cadre de la 33e édition des Entretiens Jacques Cartier : Edition scientifique et Economie sociale et solidaire
 - webinaire du 4 novembre 2020 : <https://dlis.hypotheses.org/5455>
 - « Libre accès, économie sociale et solidaire, les nouveaux visages de l'édition savante », webinaire le 12 octobre 2021 : <https://dlis.hypotheses.org/5719>
- Organisation de la présentation des ouvrages parus chez Iste éditions <https://www.istegroup.com/fr/series/serie-des-concepts-pour-penser-la-societe-du-xxie-siecle/>
 - Présentation des ouvrages 13 décembre IUT décembre 2019
 - « Des concepts pour penser la société du XXI^e siècle : rencontre avec Jean-Paul Meztger, Olivier Dupont, Jacqueline Deschamps, Valérie Larroche Enssib 21 juin 2019 Enssib <https://www.enssib.fr/rencontre-des-concepts-pour-penser-la-societe-du-xxie-siecle>
- Organisation du séminaire des concepts pour penser la société du XXI^e siècle depuis 2020 :
 - **Séance 1 : 1^{er} juin 2021 | Regard sur la mémoire et la transmission.** Cette session est consacrée aux notions de mémoire et de transmission avec deux interventions de

professeurs d'université issus de disciplines différentes qui feront part des concepts qu'ils mobilisent dans leurs travaux pour traiter de ces questions.

- **Séance 2 : 1^{er} octobre 2021** | [Échange, réciprocité, don](#). La seconde session a pour objectif de faire dialoguer différentes approches disciplinaires autour du concept d'échange.
- **Séance 3 : 3 décembre 2021** | [Privé/Public à l'ère numérique](#). Cette troisième session, animée par Valentyna Dymytriva, a pour objectif de faire dialoguer différentes approches disciplinaires autour du clivage privé/public.
- **Séance 4 : 21 octobre 2022** | [Diffusion des croyances](#). Cette session animée par Valérie Larroche a pour objectif de faire dialoguer différentes approches disciplinaires autour de la diffusion des croyances.
- **Séance 5 : 28 avril 2023** / [Mémoire et transmission chez de Certeau et Ricœur](#). François Dosse, historien et épistémologue, spécialisé en histoire intellectuelle, auteur de biographies sur Ricœur et de Certeau, présente la façon dont les pensées des deux philosophes se sont rencontrées et comment elles abordent ces notions. *Séance animée par Geoffroy Gawin en présence d'Alexandre Coutant chercheur invité à l'Enssib en 2022- 2023*
- **Séance 6 : 12 mai 2023** | <https://www.enssib.fr/seminaire-concepts-pour-penser-societe-XXIe-siecle-session6>. Cette 6e session permet de discuter les apports des sciences de l'information et de la communication aux enjeux de la "privacy" sur les plateformes numériques et de renforcer la participation des chercheurs à l'éducation aux médias et à l'information. Séance animée par Valentyna Dymytriva

Certaines séances sont accessibles par : <https://www.enssib.fr/seminaire-concepts-pour-penser-societe-XXIe-siecle>

- [Rencontres nationales du livre numérique accessible 2022](#)
 - 21 janvier 2021 09h-12h à distance
 - 10 janvier 2022 à distanceDepuis 2017, BrailleNet, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture et l'Enssib s'associent autour d'un grand rendez-vous commun qui rassemble l'ensemble des professionnels du secteur du livre et de la lecture, des sciences de l'information, des bibliothèques et de l'accessibilité.
- Membre du comité d'organisation du colloque Resiproc
 - Edition 2021 (en ligne), 6 et 7 mai 2021, Colloque international Résiproc Acfas 2021, [« Professionnalisation de la communication : transmissions, transferts, transformations »](#)
 - Membre du comité scientifique des journées d'études Resiproc des 17 et 18 mai 2023 ["Les professionnel·le·s de la communication et de l'information face à l'écosystème de la donnée"](#)

Participation à des séminaires

- 16 avril 2007 : Compte-rendu de lecture de l'ouvrage de Ricoeur, Parcours de la reconnaissance
- Janvier 2010 : Séminaire Elico à Paris 13 : une communication en collaboration avec Marie-France Peyrelong : En quête de reconnaissance dans l'organisation

- 14 décembre 2012 : Lyon Conférence « Reconnaissance et temporalités » Intervention intitulée : Employabilité : Quelles formes de temporalités sont reconnues des recruteurs ?
- 7 mai 2013 : Université Laval, Québec, Canada. Usages et pratiques des médias sociaux : enjeux professionnels et organisationnels de la e-réputation (voir réf. 6)
- 18 mars 2014 : Lyon Usages des médias sociaux et pratiques professionnelles en relations publiques dans la gestion d'événements (animation)
- 4 mars 2019 : Bordeaux Reticulum — rencontres interdisciplinaires entre information, communication et design (1) Opérabilité du concept de dispositif organisé par deux doctorants Florian Harmand & Arthur Perret
Intervention intitulée : Le dispositif
- 7 avril 2022 : Lille Journée d'études ; Plateformes du patrimoine : vers l'ouverture des données. Programme disponible sur Geriico-Université Lille . Intervention intitulée : Analyse d'usages : quels apports dans un projet de conception où les technologies du web sémantique sont imposées ?

Réseaux de recherche

- Membre de la Sfsic depuis 2005
- Membre du Labex Intelligence des Mondes Urbains (IMU) depuis 2017
- Participation au réseau international Le RESeau International sur la Professionnalisation des Communicateurs (Resiproc), membre actif depuis 2021

Responsabilités éditoriales

- Membre du comité éditorial des actes du colloque Partage des savoirs (2004)
- Membre du comité éditorial de l'ouvrage reconnaissance et temporalités (2015)
- Membre du comité éditorial de *Balisages*¹ depuis septembre 2018
- Co-responsable de la [série des concepts pour penser la société du XXIème siècle](#) (depuis 2018)
- Coordination éditoriale et scientifique du [n° 3 de la revue Balisages](#)
- Coordination éditoriale et scientifique du numéro intitulé *Penser, former et pratiquer la donnée pour/par les professionnel-le-s de l'information et de la communication* de la revue Communication & Professionnalisation (Envoi de l'appel à articles, parution prévue en 2024) en collaboration avec Alexandre Coutant, professeur au département de communication sociale et publique à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Membres du comité scientifique de colloque (Evaluation de propositions)

- 7ème conférence Document numérique & Société, [Des données et des hommes : création, médiation, décision, narration](#) Les 28 et 29 septembre 2020 à l'Université de Lorraine, site de Nancy organisé par le Crem (Université de Lorraine) et Dicen-IdF (Cnam, Paris)
- Membre du comité scientifique du XXIIIème Congrès de la SFSIC consacré à [la numérisation des sociétés](#). Le colloque a eu lieu à Bordeaux au laboratoire MICA du 14 au 16 juin 2023

¹ <https://publications-prairial.fr/balisages/>

Fiche évaluation d'un contrat doctoral en Mai 2021 pour la fédération de recherche Agorantic

Sujet : Les sciences humaines et sociales face aux "data" Recompositions des pratiques de recherche en SHS entre ouverture et protection des données

Evaluation d'un projet pour l'obtention d'un financement par le LabEx Hastec en novembre 2021

Intitulé du projet : Les nouveaux paradigmes de l'archive. Poursuite du séminaire et publication d'un ouvrage de valorisation des séances projet porté par Claire Scopsi,

Participation à un Comité de Suivi Individuel des thèses Anthony Garrido en septembre 2023

Autres contributions et participations

- Membre suppléant de la commission de spécialistes 71^{ème} section (2001-2004),
- Membre du comité de sélection de Grenoble (2011-2014)
- Membre élu de la commission de spécialiste 71^{ème} section Lyon (2005-2008)
- Membre du comité de sélection de Lyon (2011-2015)
- Membre du comité de sélection de Lille (2018, poste de MCF)
- Membre du comité de sélection de Lyon 3 (2019, poste de MCF)
- Membre du comité de sélection de L'Enssib (2019, poste de MCF)
- Membre du comité de sélection de Lyon 3 (2020, poste de PRCE)
- Membre du comité de sélection de Lyon3 (2021, poste de MCF)
- Membre du conseil scientifique de l'Enssib (depuis 2022)

Projets de recherche

Reconnaissance et temporalités (2007-2015)

- Membre de l'axe Elico communication des organisations (2007-2011)
- Participation à la recherche de l'équipe sur la reconnaissance
- Participation à l'organisation de journées d'études et de séminaires (voir p. 19)
- Coordination d'un ouvrage avec Marie-France Peyrelong et Jean-Claude Domenget publié aux éditions l'Harmattan en 2015

CRDN (2014-2018)

Projet collectif en collaboration avec Benoit Epron (Elico), Delphine Merrien (EnssibLab), Florence Kolb (IUT), Lilian Belizy, documentaliste du CRDN (Centre de Ressource Documentaire Numérique) ouvert en 2015. (2014-2015)

Le projet de recherche-action porte sur l'évolution des pratiques documentaires des publics de l'IUT à partir des résultats

- d'enquêtes quantitatives portant sur les pratiques des étudiants de l'IUT,
- d'entretiens qualitatifs des pratiques documentaires des enseignants et des étudiants,
- des log des banques de données du service commun de documentation de Lyon 3 limités à la navigation des étudiants de l'IUT.

Les enquêtes ont été effectuées à cinq périodes différentes (juin 2014, octobre 2014, Mars 2015, octobre 2016, Mars 2017) et utilisent les relevés d'activités de septembre 2013 à juin 2014 puis de septembre 2014 à juin 2015 et de septembre 2016 à juin 2017.

Le projet concernant les logs de navigation a été approfondi en 2017 suite à l'embauche d'une attachée temporaire de recherche et de la mise à disposition du logiciel Agimus-NG.

Contributions :

- Entretiens enseignants, conception du questionnaire étudiants et administration
- Rédaction du projet de recherche pour la recherche de financement
- Participation aux réunions de recherche (tous les 2 mois)
- Rédaction des conventions de partenariat et de prestation.
- Réunions de concertation pour déterminer les missions d'un stagiaire en informatique pour analyser les logs de navigation.

Projet ANR OpenSensingCity (2014-2018)

Projet ANR mixte Sciences de l'information et de la communication / Informatique avec l'Iscoed de l'EMSE Sujet : Conception d'une boîte à outils numérique pour rendre facilement accessible à des informaticiens et des citoyens des données en temps réel de données urbaines

Contributions :

- Réalisation d'entretiens qualitatifs et de focus groupes pour déterminer la stratégie des acteurs, partie prenante d'un projet sur les données urbaines (sociétés fournissant les capteurs, les concepteurs de plateforme, les agences créant les applications, les usagers finaux).

- Participation à la conception d'une expérimentation au Tubà, tiers-lieu de données lyonnais pour déterminer, à partir de données ouvertes en temps réel, la disponibilité des places de parking dans la métropole lyonnaise (17 mars 2017)
- Participation avec une communication interdisciplinaire au salon des interconnectés en 2016¹
- Tenue d'un stand dans le salon adossé à la 27^e édition de la Web conférence en 2018, Participation à l'édition d'un poster présentant les résultats du projet

Projet éditorial et pédagogique : Des concepts pour penser la société du XXI^e siècle (2000_)

Contributions :

- Animation d'équipe
- Publication d'un ouvrage sur le concept dispositif chez Iste éditions en 2018
- Des enseignements liés aux concepts et à l'accompagnement à la rédaction d'un mémoire (depuis 2009)
- Organisation de séminaire public depuis 2019 (voir p. 19-20)

¹ Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Philippe Beaune, *Ouverture des données métropolitaines : quels projets, quels enjeux ?*, Le forum des interconnectés, 13^e édition, 13 décembre 2016, consulté le 8 octobre 2022, disponible sur <https://www.slideshare.net/lpimard/ouverture-des-donnes-mtropolitaines-quels-projets-quels-enjeux>

Synthèse des travaux de recherche collectif

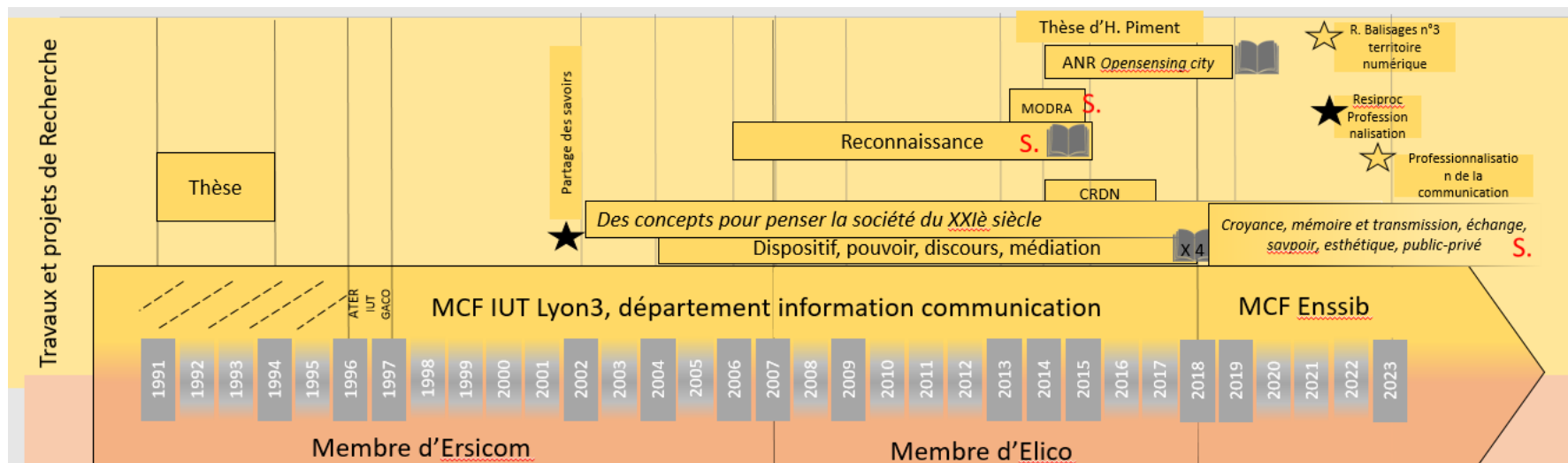


Figure 2 : Synthèse des travaux de recherche collectifs

ACRONYMES

ANR : Agence Nationale de la recherche

ATER : Attaché Temporaire de Recherche

CRDN Centre de Ressources Documentaires Numériques

GACO : Gestion administrative et commerciale

Enssib : Ecole Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

IUT : Institut Universitaire de Technologie

MCF : Maître de conférences

MODRA : Matinée de l'Open Data

Resiproc : Réseau international sur la professionnalisation de la communication

Légende

☆ colloque

★ article collectif

📖 livre collectif

S. = séminaire

Liste des mémoires dont j'ai été la directrice*

2022-2023			
FRITSCH	Alice	La publication en accès ouvert : un moteur ou un frein à la carrière des chercheurs ?	MentionSIB parcours PUN
BORGEAIS	Solenn	L'énonciation éditoriale des contenus féministes sur Instagram	MentionSIB parcours PUN
TOURNIER	Floriane	De la critique de l'omniprésence de la GED dans les démarches de KM dans les organisations	MentionSIB parcours IST
FENAU	Maxime	La médiation aux données ouvertes : les enjeux de la participation citoyenne	MentionSIB parcours IST
BARDECHE	Cécile	L'expression des émotions dans un établissement de recherche : implication du manager dans la transmission des normes émotionnelles	MentionSIB parcours IST
2021-2021			
ALZHOURI	Raghad	Le livre augmenté de littérature jeunesse en tant que support d'apprentissage : une opportunité ?	MentionSIB parcours PUN
SPRINGARD	Emma	La datavisualisation de données de la recherche dans une perspective de vulgarisation	MentionSIB parcours PUN
VERTONGEN	Marthe	La patrimonialisation des œuvres littéraires dans les éditions critiques numériques	MentionSIB parcours PUN
BAUMANN	Etienne	Analyse de l'égalité et du genre dans les discours communicationnels des organisations	MentionSIB parcours IST
DUBOIS	Louise	Capitalisation des connaissances scientifiques d'objets textuels et son rapport au procédé d'écriture – le cas des états de l'art	MentionSIB parcours IST
2020-2021			
VIAL-BONACCI	Marie	L'impact de la crise de la COVID-19 sur les pratiques et usages des prépublications des chercheurs en sciences du vivant et de la médecine : questionner leur légitimité.	MentionSIB parcours PUN
DELAUNAY	Lucie	Manuels et plateformes de vidéos numériques pédagogiques : écriture numérique à plusieurs voix	
CHENEVEZ	Sandrine	De l'intérêt du livre numérique dans le contexte de l'édition scientifique ?	MentionSIB parcours PUN
CZAYKA	Guillaume	Quelle place pour l'architecture de l'information et les méthodes agiles dans la conception et le déploiement d'un outil de gestion documentaire en entreprise ?	MentionSIB parcours IST
TARAGO	Antoine	Politiques de reconnaissance au travail en bibliothèque : pratiques, enjeux et préconisations	DCB

*SIB : Sciences de l'information et des Bibliothèques, IST : Information Scientifique et Technique, PUN : Publication Numérique, DCB : Diplôme de Conservateur des Bibliothèques

2019-2020			
SERRE	Julie	Optimisation des documents techniques numériques et des processus de rédaction technique : la prise en compte de l'expérience utilisateur chez Thalès	MentionSIB parcours PUN
SAVARD	Romane	L'éditorialisation des manuels scolaires en France : la complémentarité papier/numérique à l'exemple du livrescolaire.f	MentionSIB parcours PUN
CHAPATTE	Mellie	Bande dessinée numérique : entre France et Corée, le webtoon	MentionSIB parcours PUN
MOREL	Audrey	Apport de la bibliométrie dans le cadre de la recherche d'une stratégie de valorisation d'un brevet (recherche clients/ concurrents / collaborateurs) : étude de cas dans le domaine de l'énergie.	MentionSIB parcours IST
2018-2019			
SHARMA	Nishtha	Les revues numériques en Open Access et Queer Studies : la légitimité de la communauté queer	MentionSIB parcours PUN
RONDEAU DUQUE	Alix	La diversification des rôles de l'éditeur à l'ère du numérique : vers un changement de paradigme ?	MentionSIB parcours PUN
SPICHER	Elodie	En quoi l'autorité pour les moteurs de recherche et pour les internautes guide la refonte des blogs de CyberCité ?	Licence pro Marketing et communication digitale
HENRY	Emile	Les marques et le marketing d'influence	Licence pro Marketing et communication digitale
PIMENT	Helène	Analyse des interactions dans le dispositif formé par le réseau social d'entreprise : quelle communication, pour quel travail ? Co-encadrement de thèse depuis 2013 (Directeur de thèse Pascal Robert)	Thèse de doctorat Lyon2
2012			
DIOP	Marie Anta	Le recrutement à l'ère des réseaux sociaux	Master 2 recherche Lyon2
2008			
SABOT	Ludividne	Les organisations syndicales Co-direction: Marie-France Peyrelong	Master 2 recherche Lyon2
2009-2019			
5 suivis de mémoire en licence professionnelle marketing et communication digitale			

Liste des publications¹

Articles dans une revue (11)

Quel régime de conception pour les communs éditoriaux ?

Valérie Larroche, Antoine Fauchié,

Revue française des sciences de l'information et de la communication, 2021, 23.
{10.4000/rfsic.11994}

Introduction

Valérie Larroche, Geoffroy Gawin, Emmanuel Brandl,

Balisages, 2021, 3. {10.35562/balisages.690}

L'éditorialisation des savoirs et l'Open Access au cœur de l'expertise à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

Valérie Larroche,

I2D – Information, données & documents, 2020, Pratiques éditoriales dans les métiers et services de l'information-documentation, 2, pp.17-20.

{10.3917/i2d.202.0020}

L'ouverture des données publiques : un bien commun en devenir ?

Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Philippe Beaune,

Tic&société, 2018, Vol. 12, 1, pp.255-281. {10.4000/ticetsociete.2466}

Les dynamiques d'hybridité au sein d'un projet multipartenaire

Valérie Larroche, Valentyna Dymytra,

Recherches en communication, 2018, 47, pp.45-70.

{<https://doi.org/10.14428/rec.v47i47.45533>}

L'apport des SIC aux projets Open Data : pour une meilleure prise en compte des réutilisateurs dans la conception des outils de traitement des data,

Valérie Larroche, Valentyna Dymytra,

Communication & Organisation, 2018, 54, pp.69-80.

{10.4000/communicationorganisation.6818}

Open data et smart cities : Quels chantiers pour les SIC ?

Valentyna Dymytra, Valérie Larroche, Françoise Paquienséguy, Marie-France Peyrelong,

Les Cahiers de la SFSIC, 2017, n°14. URL : <http://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=301>.

Community management et métiers émergents du numérique : Une analyse des représentations par l'étude des référentiels du marketing et de la communication

Valérie Larroche,

Cahiers du Resiproc, 2015, n° 3, pp.126-154. {<https://doi.org/10.14428/rcompro.vi3.493>}

¹ La bibliographie est aussi disponible sur : <https://cv.hal.science/valerie-larroche> et sur <https://orcid.org/0000-0002-6099-0937>

Innovation organisationnelle dans la conception d'un diplôme universitaire professionnel dans le secteur de la communication digitale

Valérie Larroche,

Cahiers du Resiproc, 2014, 2, pp.53-74. (<https://doi.org/10.14428/rcompro.vi2.333>)

Quelle visibilité professionnelle pour un salarié 2.0. auprès des recruteurs potentiels ?

Valérie Larroche,

Communication & Organisation, 2013, Nouvelles formes de visibilité des individus en entreprise : technologie et temporalité (44), pp.53-64.

{10.4000/communicationorganisation.4309}

Le projet de portail communautaire : Matérialité d'une utopie ?

Valérie Larroche,

Les Enjeux de l'information et de la communication, 2007, 8, Colloque MEOTIC (Mode d'existence des objets techniques d'information et communication) Supplément 2007.

URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2007/supplement-a/14-le-projet-de-portail-communautaire-materialite-dune-utopie>

Chapitres d'ouvrages (12)

L'open data dans une dynamique de commun ?

Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong,

Données urbaines et smart cities. Entre représentations et pratiques professionnelles, Editions des archives contemporaines, pp.87-121, 2020, Ère numérique - Lab. Elico.

Introduction,

Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong,

Données urbaines et smart cities. Entre représentations et pratiques professionnelles, Editions des archives contemporaines, pp.2-6, 2020, Ère numérique - Lab. Elico.

Ambassadeurs clients dans le secteur des télécoms : Quelles contributions pour l'e-réputation d'un annonceur ?

Valérie Larroche, Coralie Ramiarasoa,

F. Charest, A Lavigne, C. Moumouni. E-reputation et influenceurs, de nouveaux enjeux pour les organisations, Editions du Québec, pp.196-210, 2017.

Les portails de données ouvertes dans les smarcities : des médiations sous forme de document ?

Valérie Larroche,

M. Hassoun, K. Zreik, O. Larouk, G. Besacier, Le document ? Actes du 20^e Colloque international sur le Document Numérique (CiDE.20), Europia Productions, pp.161-173, 2017.

Producteurs, usages des données : des relations de médiation ?

Valérie Larroche, Martine Vila-Raimondi,

Françoise Paquienseguy, Open data : Accès, territoires, citoyenneté : des problématiques info-communicationnelles, Editions des archives contemporaines, pp.89-99, 2016.

La reconnaissance de l'épaisseur temporelle du soi professionnel dans les réseaux
socio-numériques professionnels,
Valérie Larroche,
Jean-Claude Domenget, Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Reconnaissance et
temporalités, une approche info-communicationnelle, L'Harmattan, pp.219-238, 2015,
Communication et Civilisation.

L'influence de la marque employeur sur l'e-reputation : l'exemple de trois banques françaises
présentes sur le marché français,
Valérie Larroche,
Francine Charest, Alain Lavigne, Charles Moumouni. Médias sociaux et relations publiques,
Presse de l'Université du Québec, pp.65-82, 2015.

Introduction : Reconnaissance et temporalités, pour un ancrage en SIC,
Jean-Claude Domenget, Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong,
Jean-Claude Domenget, Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Reconnaissance et
temporalités, une approche info-communicationnelle, L'Harmattan, pp.15-33, 2015,
Communication et Civilisation.

Recrutement 2.0 : Quand l'e-Relation change la donne,
Valérie Larroche, Jacqueline Bérard,
Management & Avenir. La communication numérique demain : Quels impacts sur la
stratégie, le management et les ressources humaines ?, EMS/MPE, pp.164-186, 2014,
Management&Prospective.

Les médiateurs de confiance comme gage de crédibilité des candidats : Le cas des réseaux
sociaux professionnels numériques,
Valérie Larroche,
Christophe Alcantara, E-reputation : regards croisés sur une notion émergente, Gualino
Editions, pp.145-156, 2014.

Stratégies identitaires professionnelles à l'université : les premiers pas vers l'employabilité
numérique,
Valérie Larroche, Jacqueline Bérard,
Hermès science publications. Enseignement, préservation et diffusion des identités
numériques, Lavoisier, pp.215-241, 2014, Traité des sciences et techniques de l'information.

Méthode d'analyse des savoirs collectifs au moyen de schémas graphiques,
Valérie Larroche,
Jean-Paul Metzger. Médiation et représentation des savoirs, L'Harmattan, pp.223-238, 2004.

Communications dans un congrès (14)

Le traitement des données navigationnelles dans un contexte d'analyse de pratiques
informationnelles,
Safa Khezami, Valérie Larroche,
Colloque Éducation 4.1 ! Distances, médiations des savoirs et des formations, Jan 2019,
Poitiers, France.

Le web sémantique, un moyen de visibilité et d'exploitation des open data auprès des communautés de réutilisateurs professionnels ?
Valérie Larroche, Valentyna Dymytrova,
Big data et visibilité en ligne : un enjeu pluridisciplinaire de l'économie numérique, Nov 2017, Fort de France, Martinique.

Urban Data et stratégies dans le secteur des services : Le cas de la métropole lyonnaise
Valérie Larroche, Martine Vila-Raimondi,
Open data, Big data : quelles valeurs, quels enjeux ? 5^{ème} conférence Document numérique et société, Ahmed Bachr, Evelyne Broudoux, Ghislaine Chartron, ElHassan Lamallem, Mai 2015, École des sciences de l'Information de Rabat, France. pp.183-195.

Les médias sociaux comme vecteur de métiers émergents en information-communication ?
Valérie Larroche,
Les métiers de la communication traversés par le numérique, Alexandre Coutant, Jean-Claude Domenget, Oct 2014, Bruxelles, France.

De l'habileté dans les interactions numériques aux compétences professionnelles de l'animateur de communautés en ligne,
Valérie Larroche, Hélène Piment,
Travail et loisirs Comment le travail se transforme par et dans le divertissement et comment le divertissement se requalifie en travail ? Gripic, Celsa, Jun 2014, Paris, France. pp.159-167.

Les médiateurs de confiance comme gage de crédibilité des candidats,
Valérie Larroche,
E-réputation et traces numériques : dimensions instrumentales et enjeux de société, Mar 2013, Toulouse, France. pp.145-155.

Recrutement 2.0 : Quand l'e-relation change la donne,
Valérie Larroche, Bérard Jacqueline,
Prospective des métiers, la communication numérique demain ? Essec, Mai 2011, Paris, La défense, France.

L'incidence des réseaux sociaux sur la stratégie de visibilité numérique des recruteurs et des candidats en communication,
Valérie Larroche,
17^{ème} congrès de la SFSIC, Jun 2010, Dijon, France. pp.114-122.

Organisation, communication et peur de l'autre,
Valérie Larroche, Olivier Dupont,
Colloque international « la peur de l'autre », Université Paris Sorbonne Abou Dhabi, Mar 2009, Abou Dhabi, Émirats arabes unis.

Médiation et Reconnaissance,
Valérie Larroche,
Congrès SFSIC, Université de technologie de Compiègne, Jun 2008, Compiègne, France

Reconnaissance dans l'organisation : la représentation des bibliothécaires,
Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Valérie Lépine, Marie-Noëlle Laroux,
Les dispositifs de médiation organisationnelle, technologique et symbolique dans la
communication des organisations, Dec 2008, Nice, France.

Un portail communautaire : sa construction collective dans un environnement pédagogique,
Valérie Larroche, Isabelle Lux,
XIII^e Colloque National de la Recherche des IUT, CNRIUT, 2007, Thionville-Yutz, France.

La vengeance dans les organisations,
Valérie Larroche,
XXVI^e Colloque international d'Albi Langages et signification, Jul 2005, Albi, France.
pp.315-322.

Structuration de documents hypermédias et indexation,
Valérie Larroche, Isabelle Vidalenc,
L'indexation à l'ère d'Internet, Enssib, Université Lyon3, Oct 1999, Lyon, France.

Rapports ANR (3)

Cadres d'usage des données par des développeurs, des data scientists et des data journalistes,
Livrable n°3,
Valentyna Dymytrova, Valérie Larroche, Françoise Paquienséguy,
Rapport de recherche, EA 4147 Elico, 2018,
Rapport hal-01730820v1.

Synthèse des résultats des expérimentations des outils OSC au Tubà et à la Péniche Livrable
n°4,
Valentyna Dymytrova, Isabelle Hare, Marie-France Peyrelong, Valérie Larroche, Françoise
Paquienséguy,
Rapport de recherche, EA 4147 Elico, 2018,
Rapport hal-01823479v1.

Synthèse des résultats de l'enquête auprès de ré-utilisateurs de données ouvertes,
Françoise Paquienséguy, Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong, Martine Vila-Raimondi,
Valentyna Dymytrova,
Rapport de recherche, EA 4147 Elico, 2016,
Rapport hal-01432124v1.

Ouvrages

Données Urbaines et smart city,
Françoise Paquienséguy, Valentyna Dymytrova, Isabelle Hare, Valérie Larroche, Marie-
France Peyrelong,
Éditions des Archives contemporaines, 2020.

Le dispositif,
Valérie Larroche,
Iste, 3, 2018, Des concepts pour penser la société du XXIe siècle.

Reconnaissance et temporalités
Jean-Claude Domenget, Valérie Larroche, Marie-France Peyrelong,
L'Harmattan, 2015.

Thèse

Traitement linguistique des anaphores possessives en indexation automatique : le cas des
déterminants possessifs en français,
Valérie Larroche,
Sciences de l'information et de la communication. Université Lyon 2, 1994.



Université Lumière Lyon 2

Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à Diriger des Recherches

Sciences de l'Information et de la Communication

Mémoire original présenté dans le cadre de l'habilitation à diriger des recherches

Approche dispositif de l'action collective dans les organisations (vol. III)

Penser la conception et l'analyse de dispositifs info-communicationnels

Valérie Larroche

Sous la direction de Marie Després-Lonnet, Professeure à l'Université Lumière Lyon 2

Jury :

Jean-Luc BOUILLON, Professeur des universités, Université Rennes 2

Stéphane CHAUDIRON, Professeur des universités, Université Lille 3

Marie DESPRÉS-LONNET, Professeure des universités, Université Lyon 2

Susan KOVACS, Professeure des universités, Enssib

Valérie LÉPINE, Professeure des universités, Université Paul Valéry Montpellier 3

Adrian STAIL, Professeur des universités, Université Lyon 3

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	9
L'ACTION COLLECTIVE COMME FAIT INFO-COMMUNICATIONNEL	9
COOPERATION ET COLLABORATION DES COLLECTIFS DE TRAVAIL DANS DES ENVIRONNEMENTS VARIES	11
UNE SCENE D'ACTIVITES : UN LIEU DE MEDIATION POUR LE CHERCHEUR	12
PROPOSER UN MODELE ANALYTIQUE EN PRESERVANT L'OUVERTURE ET L'ACCESSIBILITE DU CORPUS	13
L'ANALYSE DE DISCOURS APPLIQUEE A DES DISCOURS MULTIAGENTS.....	15
TRANSFORMER LE MODELE ANALYTIQUE EN UN MODELE XML POUR PREPARER LA MISE EN VISIBILITE ET EN EXPLOITATION DES ETIQUETTES	16
UNE METHODE INFO-COMMUNICATIONNELLE	18
PARTIE 1: L'APPREHENSION DE L'ACTION DISTRIBUEE PAR LE COLLECTIF DE TRAVAIL.....	19
CHAPITRE 1 : L'ACTION COLLECTIVE DISTRIBUEE, UN COMPOSITE	
1. LE CHANGEMENT OBSERVE DES SCENES D'ACTIVITES DES MANAGERS ET DES COLLABORATEURS.	
1.1. LES PARTIES PRENANTES DU CHANGEMENT.....	21
1.2. L'ACTION DISTRIBUEE, UN PROCESSUS MANDATE REINTERPRETE	22
1.3. LE PROCESSUS : UNE REPRODUCTIBILITE ADAPTATIVE AUTOCENTREE	25
2. L'INDIVIDU DANS L'ACTIVITE	
2.1. L'ACTIVITE GESTUELLE ET COGNITIVE	26
2.2. ROLE ET CORPS-SOI EN ACTIVITE	27
2.3. UNE CONCEPTION RELATIONNELLE DU SOI.....	29
3. L'EQUIPEMENT DE L'ACTION DISTRIBUEE	
3.1. UNE NEUTRALITE APPARENTE DES INFRASTRUCTURES.....	30
3.2. L'AGENTIVITE DES TECHNOLOGIES INTELLECTUELLES ET OPERATIONNELLES.....	31
3.3. SUPPORTS INFO-COMMUNICATIONNELS ET PORTE-PAROLE DU MANDANT	33
CHAPITRE 2 : L'ACTION DISTRIBUEE ET LE COLLECTIF DE TRAVAIL	
1. L'INFLUENCE DU CADRE D'ACTION SUR L'ACTIVITE EFFECTIVE	
1.1. LE DISPOSITIF COMME ALTERNATIVE AU MODELE PRESCRIPTIF	37
1.2. UNE GRAMMAIRE RELATIONNELLE DES ACTEURS HUMAINS.....	38
1.3. APPROCHE TRANSACTIONNELLE DE L'ACTION	39

2. L'ACTION DISTRIBUEE OBSERVEE D'UNE SCENE D'ACTIVITES

2.1.	SYMBOLIQUE DU CADRE D'ACTION & SCENES D'ACTIVITES	41
2.2.	DE NECESSAIRES ACTIVITES COMMUNICATIONNELLES POUR CONSTRUIRE LE CADRE D'ACTION	42
2.3.	LE TIERS INTERPRETANT : UN REFERENT ADAPTATIF	44

3. LE COLLECTIF DE TRAVAIL OBSERVE D'UNE SCENE D'ACTIVITES

3.1.	RELATIONS PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS UN COLLECTIF	46
3.2.	UNE RELATION MEDIEE ET MEDIATISEE	47
3.3.	UN COLLECTIF IMAGINE.....	47

CHAPITRE 3 : LE TRAVAIL MANAGERIAL : DES RELATIONS TRANSVERSES DANS L'ACTION DISTRIBUEE

1. LE TRAVAIL D'ARTICULATION : DES COORDINATIONS EN SITUATION

1.1.	UNE NECESSAIRE COORDINATION DE L'ACTION DISTRIBUEE ASSOCIANT DES RELATIONS COOPERATIVES ET COLLABORATIVES	49
1.2.	RECONNAITRE L'EXISTENCE D'UN COLLECTIF TRANSVERSE	50
1.3.	LE MANAGEMENT, UNE ACTION DISTRIBUEE	52

2. UN ORDRE DYNAMIQUE NEGOCIE

2.1.	LA DUALITE DU STRUCTUREL POUR COMPRENDRE L'HYBRIDATION DES RELATIONS COOPERATIVES ET COLLABORATIVES	53
2.2.	LA REGULATION CONJOINTE	54
2.3.	LE COMPROMIS	56

3. DES TIERS SYMBOLIQUES MEDIATEURS

3.1.	MEDIATION SYMBOLIQUE ET OBJETS INTERMEDIAIRES DE NEGOCIATION	57
3.2.	OBJET FRONTIERE : UNE INGENIERIE SYMBOLIQUE, IMPREGNEE DE L'IDEOLOGIE MANAGERIALE.....	59
3.3.	LE TIERS HUMAIN COMME CONCILIATEUR.....	60

PARTIE 2 : LE COLLECTIF DE TRAVAIL APPREHENDÉ PAR DES RELATIONS SOCIO-DISCURSIVES..... 63

CHAPITRE 4 : JUSTIFICATION THÉORIQUE DU TERRAIN D'ANALYSE

1. POSITIONNEMENT D'UNE ANALYSE DISPOSITIVE D'UN COLLECTIF DE TRAVAIL PAR RAPPORT À L'APPROCHE SEMIOTIQUE DES TRANSACTIONS COOPÉRATIVES

1.1.	TRANSACTION COOPÉRATIVE ET COLLECTIF TRANSVERSE	65
1.2.	LES ARTEFACTS MÉDIATEURS ET LA COORDINATION.....	66
1.3.	LE DISPOSITIF INFO-COMMUNICATIONNEL ET LA SCÈNE D'ACTIVITÉS	68

2. THÉORIES COMMUNICATIONNELLES ET SUJET PARLANT

2.1.	SUJET PARLANT : IDENTITÉ ET DEGRÉ D'ENGAGEMENT	70
2.2.	LE SUJET PARLANT ET LES AUTRES.....	71
2.3.	L'ESPACE DE COMMUNICATION DE ROGER ODIN COMME POINT DE DÉPART POUR CONSTRUIRE L'ESPACE D'INVESTIGATION DU CHERCHEUR.....	72

3. LES GENRES DE DISCOURS CONSTITUTIF DU CORPUS

3.1.	TECHNO-GENRES DU DISCOURS	74
3.2.	DES DISCOURS SUSCITÉS PAR LE CHERCHEUR.....	75
3.3.	GENRES DE DISCOURS ATTESTÉS	77

CHAPITRE 5 : REPERES SOCIO-PRAXEMATIQUES DU COLLECTIF ET DE SES MEMBRES

1. LE COLLECTIF COMME OBJET DISCURSIF

1.1.	L'ENCODAGE DES DISCOURS COMME PRÉALABLE À L'ANALYSE.....	79
1.2.	PRAXÈME NOMINAL HUMAIN ET NOMINATION.....	80
1.3.	LE COLLECTIF APPREHENDÉ PAR L'IDENTITÉ DISCURSIVE ET NARRATIVE DE SES ACTEURS.....	82

2. LES DIVERS STATUTS DES MEMBRES DU COLLECTIF DANS UNE SCÈNE D'ACTIVITÉS

2.1.	DES MODALITÉS RELATIONNELLES DISCURSIVES DE DIFFÉRENTES NATURES DANS UNE SCÈNE D'ACTIVITÉS.....	84
2.2.	LES MEMBRES D'UN COLLECTIF COMME ACTANT OU FIGURANT D'UNE SCÈNE.....	85
2.3.	AGENTIVITÉ DISCURSIVE ET VENTRILOQUE	86

3. DES NOTIONS PRAXEMATIQUES POUR ANALYSER LE COLLECTIF

3.1.	CORÉFÉRENCE DES FIGURES VENTRILOQUES ET PREMIÈRES VALEURS	88
3.2.	FOCUS SUR DES DÉNOMINATIONS LEXICALES ET GRAMMATICALES DU COLLECTIF.....	89
3.3.	UN NOM D'ÉTIQUETTE [TYPE NOUS].....	91

CHAPITRE 6 : LES LIGNES DE TRAVERSE DU DISPOSITIF DE GILLES DELEUZE AU CENTRE DES ANALYSES RELATIONNELLES

1. LES LIGNES DE TRAVERSE DE GILLES DELEUZE

- 1.1. LA POSTURE DE SUJET OU DE NON SUJET APPREHENDÉE PAR LA SUBJECTIVATION 93
- 1.2. DES HYPOTHESES POUR RENDRE VISIBLES LES LIGNES DE FORCE MANAGERIALES ET INFLUENCER LES SUJETS 96
- 1.3. CAPABILITES ET LIGNES DE FAILLE 98

2. TRAVAIL PREALABLE AU REPERAGE DES LIGNES DE TRAVERSE

- 2.1. LA REUNION COMME SCENE D'ACTIVITES CENTRALE POUR LA CONSTITUTION DU CORPUS 100
- 2.2. LA REUNION COMME ESPACE POUR CHOISIR LES ESPACES D'ACTIVITE A INVESTIR 102
- 2.3. LE TRAVAIL PREALABLE D'ANALYSE DES ARCHITEXTES 103

3. DES ETIQUETTES THEMATIQUES POUR FACILITER LE REPERAGE DES LIGNES DE TRAVERSE

- 3.1. UN ELEMENT CITATION INTEGRANT LES ETIQUETTES LINGUISTIQUES DES PRAXEMES NOMINAUX 106
- 3.2. LES ETIQUETTES POUR ANNOTER LES RELATIONS ET LA RECONNAISSANCE 107
- 3.3. LES ETIQUETTES [JUSTIFICATION], [ROLE] ET [MODALITES DE L'ACCORD] ET [MODALITES DU DESACCORD] INSPIREES DES CITES DE LA JUSTIFICATION 111

PARTIE 3 : LES PREMISSES D'UN GUIDE DE COMPREHENSION D'UN COLLECTIF DANS UN ENVIRONNEMENT DE SCIENCES OUVERTES

CHAPITRE 7: LE MODELE DE DONNEES, PREALABLE A UN USAGE ALGORITHMIQUE DES ARTEFACTS SEMIOTIQUES

1. ANALYSER L'ACTION DISTRIBUEE

- 1.1. LES VALEURS *ACTCOLL*, *ACTIND*, *NOUTIL*, *NINSTRUMENT* AJOUTEES AUX ETIQUETTES [TYPE DE PRAXEMES] .. 117
- 1.2. LES METADONNEES DESCRIPTIVES DU CORPUS, DE LA SCENE D'ACTIVITES ET DES DISCOURS 123
- 1.3. QUALIFIER LE TRAVAIL DE COORDINATION ET LES RELATIONS 125

2. LA CONCEPTION D'UN DISPOSITIF D'INDEXATION

- 2.1. LE DESIGN DE L'INFORMATION..... 129
- 2.2. ANALEC ET LA TEI COMME SOURCE D'INSPIRATION POUR LA CONCEPTION DE L'OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT A L'INDEXATION..... 131
- 2.3. LES ETIQUETTES TRADUITES EN UN MODELE DE DONNEES XML PREALABLE A L'EXPLORATION DU CORPUS..... 134

3. LES DISCOURS APPREHENDES COMME JEUX DE DONNEES A PARTAGER

- 3.1. PUBLIER UN DATA PAPER EN UTILISANT LES PRINCIPES DE MISE A DISPOSITION DES DONNEES DE LA RECHERCHE DE BEQUALI OU DE L'INFRASTRUCTURE IR*HUMA-NUM..... 139
- 3.2. LE PROCESSUS DE PUBLICATION DES DONNEES DANS UN FORMAT OUVERT, QUELLES CONTRAINTES?..... 144
- 3.3. FICHE D'IDENTITE D'UN DISCOURS PREPARATOIRE A UNE TRADUCTION EN XML SCHEMA 148

CHAPITRE 8 : QUELLES REQUETES ET QUELLES HYPOTHESES POUR FACILITER LES ANALYSES DU CHERCHEUR ?

1. L'INTEGRATION DES ETIQUETTES DANS LE SYSTEME DE RECHERCHE D'INFORMATIONS

- 1.1. CONSTRUIRE UN SYSTEME DE RECHERCHE D'INFORMATIONS A PARTIR DES ETIQUETTES..... 153
- 1.2. QUELLE INTERFACE POUR FACILITER L'EXPLORATION DU CORPUS ET PRESENTER LES RESULTATS DES REQUETES ?
- 1.3. DES DONNEES ET DES VALEURS A FIXER POUR INDEXER LES COREFERENCES ET LA QUESTION DU CHERCHEUR.. 157

2. LE COLLECTIF APPREHENDED PAR LES DISTANCES RELATIONNELLES ENTRE SES MEMBRES

- 2.1. LE COLLECTIF, GROUPE, EQUIPE OU COMMUNAUTE 159
- 2.2. DESIGNATION ET NOMINATION UNE DISTINCTION LINGUISTIQUE OPERATOIRE 161
- 2.3. LA CONFRONTATION DE VALEURS D'ETIQUETTES [MODALITE DU DIRE], [MODALITE DE L'ACCORD] [JUSTIFICATION] ET [LIGNE DE TRAVERSE] POUR ARGUMENTER LA CHAINE D'APPARTENANCE D'YP 162

3. DES REQUETES POUR ACCOMPAGNER LES ANALYSES DU COLLECTIF ET DE L'ACTION DISTRIBUEE

- 3.1. LES REQUETES POUR CONFRONTER LES REPRESENTATIONS DU COLLECTIF ET DE L'ACTION DISTRIBUEE..... 166
- 3.2. LES DISTINCTIONS COOPERATION-COLLABORATION TRADUITE EN REQUETES..... 168
- 3.3. LES REQUETE POUR REPERER LES JEUX D'INFLUENCE ET MESURER LA DISTANCE RELATIONNELLE..... 170

CONCLUSION.....175

BIBLIOGRAPHIE	181
LISTE DES FIGURES CREEES PAR L'AUTEUR.....	201
ANNEXES	
ANNEXE N° 1 : REPERAGE DES ENONCIATEURS SUR UNE PAGE D'ACCUEIL.....	203
ANNEXE N° 2 : LES MATERIAUX DU CAS AE PRIS COMME EXEMPLE.....	205
ANNEXE N° 3 : LA FORMALISATION D'UNE GRAMMAIRE DES RELATIONS HUMAINES SOUS FORME D'UNE BOUSSOLE	220
ANNEXE N° 5 : REPERAGE DES ETIQUETTES, PREALABLES A L'ANALYSE DE L'ACTION DISTRIBUEE ET DES COLLECTIFS DE TRAVAIL, DANS LE DOCUMENT	221
ANNEXE N° 4 : SYNTHESE DES CITES DE LUC BOLTANSKI ET LAURENT THEVENOT (1991)	225
ANNEXE N° 6 : LA LISTE DE NHCOLL POUR L'ENONCIATEUR YP DANS L'ENTRETIEN DU 15 FEVRIER 2023 DE L'AE	226
ANNEXE N° 7 : L'EXEMPLE D'UN GENOGRAMME	227

Introduction¹

L'action collective comme fait info-communicationnel

En nous intéressant à l'action distribuée et aux collectifs de travail dans les organisations, nous ne pensions pas au départ de cette recherche nous retrouver à l'intersection des sciences traitant des organisations et du travail d'une part et des humanités numériques. Nous pensions chercher une méthode pour mieux comprendre les relations d'influence qui se jouent dans les organisations et leur complexité liée notamment aux jeux de collaboration-coopération au sein des organisations.

Cette recherche a débuté avec la définition du terrain d'investigation. Déjà nos recherches antérieures sur le dispositif, notre intérêt pour la communication organisante nous orientaient vers la confrontation des points de vue des différents acteurs. Nous partageons ce faisant la vision de l'action collective d'Howard S. Becker (1988)² où celle-ci comporte une chaîne de coopération rendant visibles les acteurs qu'ils soient artistes mais aussi techniciens ou spectateurs, chacun appartenant à une communauté d'activités à la fois concurrentielles et coordonnées. Nous ajoutons une dimension collaborative soulignant ainsi la variation des distances entre les membres d'une action collective distribuée, certains se connaissant médiatiquement, d'autres personnellement. Nous partageons aussi sa vision du terrain même si nous cherchons à exposer une méthode d'analyse systématique et reproductible, nécessitant un travail sur un corpus discursif alors qu'Howard S. Becker optait pour une posture de socio-ethnologue.

Notre approche se situe aussi dans le prolongement des travaux du groupe de recherche Langage Organisation Gouvernance (LOG), créé en 2002 par Daniel Robichaud et Chantal Benoît-Barné du Département de communication de l'Université de Montréal pour qui la communication est constitutive des organisations (Soubiale, Cooren, 2020)³. Il est aussi inspiré par le groupe de recherche Langage et Travail (Borzeix, Fraenkel, 2001)⁴ qui considère que tout travail, de l'exécutant au cadre, relève d'un accomplissement pratique liant communication, connaissances et action. Dans ce contexte, l'action est considérée comme une activité collective, interindividuelle, partagée et distribuée, c'est ainsi que nous l'envisageons dans notre recherche.

Dès le départ de cette recherche, nous avons l'objectif de partager nos propositions méthodologiques. Les injonctions au partage des données dans le contexte de la science ouverte ont influencé notre regard tout comme les possibilités technologiques offertes par les humanités numériques, notamment les mises à disposition de numérisation d'édition manuscrite et leurs fonctionnalités d'exploration et de visualisation.

Parallèlement, notre expérience de terrain et d'analyse d'entretiens qualitatifs ne nous permettait pas de rendre visible les éléments permettant de construire nos interprétations, cette activité étant uniquement partageable avec les co-auteurs des articles ou des communications.

Nos méthodes d'analyse employées jusqu'ici relevaient souvent d'analyse rétrospective où seul le déclaratif après coup alimentait nos réflexions. Pour varier le type de matériau à analyser

¹ Nous remercions tout particulièrement Marie Després-Lonnet et Marie-France Peyrelong pour leurs questions et leurs commentaires qui ont grandement contribué à clarifier les réflexions présentées dans ce document.

² Becker H.S., Les mondes de l'art. [nota : les références bibliographiques complètes sont situées dans la partie Bibliographie de ce document]

³ Soubiale, N. et F. Cooren, Le groupe de recherche sur le langage, l'organisation et la gouvernance (LOG) de l'université de Montréal.

⁴ Borzeix A. et B. Fraenkel, Langage et Travail - Communication, cognition, action.

et partager notre méthode, nous envisageons le terrain en amont ainsi que la question de recherche liée ici à l'action collective dans les organisations.

Nous avons donc dès l'origine pour but de proposer une analyse de l'action collective tout en étant préoccupée par la mise en partage de la méthode employée pour parvenir à l'éditorialisation des résultats.

En nous inspirant de Paul Ricoeur et de sa notion de fait historique, nous proposons de désigner l'éditorialisation des résultats par l'expression fait info-communicationnel pour y associer les spécificités de la méthode dispositif. Pour Paul Ricoeur, « *le fait n'est pas l'événement, lui-même rendu à la conscience témoin mais le contenu d'un énoncé visant à la représenter* » (Ricoeur, 2000, p. 227)¹. Ce que nous apprécions dans sa notion de fait historique est sa construction méthodique, le point de départ étant une question qui l'est aussi pour nous et pour toute recherche scientifique. Le deuxième élément important pour Paul Ricoeur est l'articulation d'une phase documentaire avec une phase explicative et compréhensive incontournable pour passer à la phase littéraire de la représentation (*Ibid.* p. 225). A la phase documentaire de Paul Ricoeur, nous proposons la constitution d'un corpus de discours, sur lequel nous allons proposer une phase explicative construite à l'aide d'annotations qui faciliteront la rédaction du fait info-communicationnel par le chercheur. L'expression fait info-communicationnel recouvre donc à la fois l'éditorialisation du résultat que nous envisageons sous forme d'articles, d'ouvrages ou de communication, et la mise en évidence d'un fait respectant les principes d'une méthode dispositif que nous développons dans cette recherche.

Nous nous éloignons néanmoins de Paul Ricoeur car le fait historique implique la production d'une vérité historique alors que nous cherchons à comprendre et à restituer les représentations de l'action collective par les membres du collectif qui y participent. Nous désignons le résultat de notre recherche respectant notre méthode de *fait info-communicationnel* pour montrer notre proximité avec Paul Ricoeur et notre distance avec la discipline historique. Ce fait est un discours construit par le chercheur à partir d'un corpus qu'il a initialement élaboré et sur lequel les signes porteurs de significations liées à l'action collective et à ses composants sont mis en avant. Nous proposons donc un corpus équipé où sont mis en relief des éléments liés à l'action collective. Nous revendiquons donc des corpus « subjectivés » pour construire le fait info-communicationnel alors que l'historien construit le fait historique à partir d'archives.

Notre recherche a pour objectif d'accompagner un chercheur dans la mise en évidence d'un fait info-communicationnel et l'accompagner dans la phase de construction de son objet de recherche au sens de Jean Davallon.

« *On pourrait éclairer la différence entre objet de recherche et objet scientifique en disant que l'objet de recherche est "problématisé" (on connaît son cadre théorique d'analyse, la méthode et le terrain), sans pour autant être "connu", puisque le chercheur ne dispose pas encore d'une connaissance (une représentation explicative plus ou moins conceptualisée) qui à la fois réponde à cette problématique et ait été confrontée à des formes d'expérience (analyse de données, d'observations, etc.). L'objet de recherche se trouve ainsi à mi-chemin entre d'un côté les objets concrets qui appartiennent au champ d'observation et, de l'autre côté, les représentations explicatives du réel déjà existantes ou visées (qui relèvent, quant à elles, de l'objet scientifique)* » (Davallon, 2004, p. 32-33)².

¹ Ricoeur P., La mémoire, l'histoire, l'oubli.

² Davallon J., Objet concret, objet scientifique, objet de recherche.

L'objet scientifique désigne le résultat du travail des chercheurs que nous avons identifié dans ce document par l'expression fait info-communicationnel et notre méthode dispositif accompagne la phase de conception de l'objet de recherche.

La suite de cette introduction présente des choix de définition et développe certains points méthodologiques. Les fondements de cette recherche, à la fois communicationnels, organisationnels et linguistiques tout en étant intégrés à un contexte de sciences ouvertes, imposent quelques éclairages préliminaires.

Coopération et collaboration des collectifs de travail dans des environnements variés

Comme nous l'avons laissé sous-entendre dès la première phrase de notre introduction, les modalités de réalisation collective du travail sont traversées par des injonctions coopératives et collaboratives, les premières relevant de relations contractuelles et autonomes, les deuxièmes de relations plus communautaires. La notion de collectif de travail est plus communément employée pour décrire des groupes de travail partageant des valeurs métiers communes ainsi que la réussite d'un travail réalisé ensemble (Caroly, Clot, 2004)¹.

Comme dans le travail coopératif plusieurs groupes de travail se partagent des tâches bien définies dont ils sont responsables, l'ensemble des groupes est toutefois moins souvent reconnu comme un collectif de travail.

Nous choisissons dans cette recherche de désigner, malgré tout, les participants à une action distribuée comme collectif de travail en intégrant l'ensemble des membres, que leurs relations relèvent de relations coopératives ou collaboratives.

En effet nous allons nous intéresser à l'action distribuée, plus couramment en lien avec le travail coopératif en considérant l'ensemble des membres du collectif de travail comme des contributeurs. Plusieurs parties prenantes de l'action collective seront étudiées dans leur contexte d'activités et nous confronterons leur vision de l'action distribuée. Nous associerons notamment dans le même collectif les managers et les collaborateurs² d'une action distribuée.

S'intéresser à la partie concrète du travail collectif nécessite de partir des activités des contributeurs, des significations qu'ils accordent à leurs activités et à celles des autres, et à leurs représentations des autres contributeurs de l'action collective.

La perception du travail d'un manager par un collaborateur nous intéresse tout autant que la perception du travail d'un collaborateur par un manager. Nous considérons que le manager comme le collaborateur participe à l'action distribuée et mène des activités, leur permettant d'acquérir une identité par leur expertise, de vivre dans un espace de vie différent et d'avoir une représentation spécifique du collectif constitué de l'ensemble des contributeurs. Tout acteur est en position de collaboration et d'activités. Ce sont les documents communicationnels et le discours des autres qui ne connaissent pas les véritables activités de certains membres qui les transforment en coopérants.

¹ Caroly S. et Y. Clot, Du travail collectif au collectif de travail : développer des stratégies d'expérience.

² L'ensemble des contributeurs peuvent être désignés comme collaborateurs. Nous avons toutefois choisi de désigner ainsi ceux qui n'ont pas d'activités managériales pour éviter d'employer des formes trop marquées par une vision archaïque de l'organisation comme le terme d'exécutant par exemple. Nous emploierons le terme de contributeurs pour les managers lorsqu'ils effectuent des activités opérationnelles. De même nous emploierons ce terme pour désigner les collaborateurs en position d'activités managériales, non inscrites dans leurs fiches de poste. Nous choisissons d'employer prioritairement le vocabulaire collaboratif même si l'action distribuée qui va nous occuper comporte des relations coopératives.

Même si le dirigeant placé au sommet de l'organisation et à l'interface de l'environnement, occupe une position privilégiée dans les réseaux de communication officiels (Giroux, 1993)¹, d'autres artisans de l'action distribuée participent à son effectuation, que ce soit ceux qui font partie de la chaîne de management ou les collaborateurs. L'action distribuée et les changements inévitables qui interviennent au cours du temps ne sont alors plus seulement compris comme une conversation modifiant le texte organisationnel institutionnalisé (Giroux, 1993), mais c'est aussi un levier qui change les jeux relationnels entre les individus au travail. En effet, l'action distribuée se construit progressivement par des processus d'adaptations locales et d'appropriations individuelles et collectives (Soparnot, 2013)² où la communication est constitutive des organisations (Cooren, 2000)³. Nous souhaitons dans cette recherche associer le discours des collaborateurs et des managers de proximité à ceux des managers proches des dirigeants pour dépasser la seule prise en compte des communications officielles.

Nous proposons la conception d'une méthode de recherche qui prenne en compte les artisans de l'action distribuée considérant que les dirigeants, les managers intermédiaires, les managers de proximité, mais aussi les collaborateurs y participent. L'usage de la notion d'artisan n'est pas fortuit. Elle permet d'intégrer les activités et les relations effectives des collaborateurs tout autant que celles des managers et de considérer avec la même attention leurs interprétations et leurs perceptions des uns et des autres. Il nous semble que chacun des membres de ce collectif agit à sa mesure ou est impacté par des actions de coordination, son travail s'intégrant dans une action collective.

La politique organisationnelle fait aussi partie intégrante de nos analyses. Les politiques et les stratégies organisationnelles essentielles pour assurer une cohérence dans les actions se traduisent notamment par des documents de communication à destination des cibles. Il est utile d'observer dans le même temps ce qui se passe au sein de l'organisation en matière de signification de cette politique et de ses effets en termes d'activités surtout lorsque se décident des changements organisationnels.

« À la communication, se substitue ici l'interprétation tacite de signes dont la signification est partagée du fait de son inscription dans les règles devenues connaissances communes, dans des expériences passées partagées, de son inscription dans les matérialités jouant le rôle de tiers-organisant, déclenchant des comportements individuels dont l'agrégation produit un ordre perceptible à un macro-niveau » (Bouillon, Loneux, 2021, p. 35)⁴.

Une scène d'activités : un lieu de médiation pour le chercheur

Notre positionnement croise ainsi des éléments relevant du cadre d'action, des ajustements et des activités visibles, pour nous, dans une scène d'activités. Cette scène représente à la fois l'espace dans lequel nous pouvons observer des individus en activités et l'espace à partir duquel le chercheur construit son corpus. En effet, les observations des chercheurs transparaissent par des comptes rendus d'observation mais aussi par d'autres formes discursives suscitées par les activités observées et par la question initiale. Nous considérons le chercheur en position de médiation car il est à la fois un observateur des activités des acteurs de la scène qui se déroule sous ses yeux et c'est en même temps un acteur du fait de sa présence sur cette même scène. Il est alors un chercheur qui prend des notes, discute pour obtenir des ressources utiles pour

¹ Giroux N., Communication et changement dans les organisations.

² Soparnot R., Les effets des stratégies de changement organisationnel sur la résistance des individus.

³ Cooren F., The organizing property of communication.

⁴ Bouillon J. et C. Loneux, De la constitution communicationnelle des organisations à l'organisation du social : enjeux et perspectives pour les ACO et la CCO.

répondre ultérieurement à sa question initiale, son activité étant liée à son projet de recherche. Il est dans une position d'ethnographe et n'intervient pas délibérément comme acteur dans l'action collective qu'il observe.

Pour Marie Després-Lonnet, « *Étudier les liens entre médiation et lieux de médiation, c'est considérer les différents lieux au sein desquels sont mises en place des actions de médiation comme partie intégrante du dispositif ainsi constitué. Le lieu de médiation serait alors tout à la fois le cadre physique et social d'interprétation et une part du support symbolique sur lequel s'appuie la médiation et à travers lequel s'instaurent les relations entre les sujets sociaux* » (Després-Lonnet, 2012)¹.

Nous aurions pu désigner notre scène d'activités par l'expression lieu de médiation puisque le chercheur est en position de médiation et que nous prenons en compte un cadre d'action proche du « *cadre physique et social d'interprétation* » de Marie Després-Lonnet. Nous avons néanmoins préféré la notion de scène d'activités pour souligner d'une part, la posture du chercheur qui observe une scène sans intervenir et pour insister d'autre part, sur la prise en compte des discours et des représentations des acteurs en activités.

La scène d'activités nous permet aussi de désigner l'espace à partir duquel le chercheur construit une partie de son corpus en considérant les interviewés comme des sujets d'une des scènes d'activités qui composent l'action collective. C'est une précision essentielle qui donne au dispositif une vision à la fois de cadre et d'espace où se déroulent des activités et vivent des individus qui sont observés par un chercheur qui étudie la scène à l'aide de matériau discursif.

Proposer un modèle analytique en préservant l'ouverture et l'accessibilité du corpus

Même si les discussions méthodologiques participent au questionnement épistémologique et à la légitimité des SIC en tant que discipline, ce sont plutôt les réflexions autour des concepts, des théories, des objets de recherche et des formations qui justifient l'existence scientifique des SIC. Dans un contexte de sciences ouvertes et de mise à disposition des données de la recherche, des questions d'ordre méthodologique reviennent sur le devant de la scène. Le premier plan national pour la science ouverte publié en juillet 2018 soulignait l'importance de la publication ouverte avec l'obligation pour les chercheurs de déposer leur publication dans une archive ouverte lorsque le projet est financé par des fonds publics. Le deuxième plan² publié par le ministère de l'Enseignement Supérieur et la Recherche ajoute cette obligation pour les données issues de recherches financées sur projets. Le développement des Data Papers (Kembellec, Le Deuff, 2022)³ qui en découle entraîne un regain d'intérêt pour la méthodologie de collecte de donnée voire de traitement. Ce contexte a influencé ce travail ancré au départ sur la question de l'action collective et de sa compréhension par les participants.

Dans notre cas, sans rédiger de manière normée un Data Paper, nous proposons de dévoiler les modalités de construction de nos données de recherche constituées d'un corpus de discours et du modèle de données équipant les analyses.

¹ Després-Lonnet M., Médiations des lieux de médiations.

² Ministère de l'enseignement et de la recherche, Le Plan national pour la science ouverte 2021-2024 : vers une généralisation de la science ouverte en France disponible sur https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/content_migration/document/2e-plan-national-pour-la-science-ouverte-2021-2024-7794.pdf

³ Kembellec G. et O. Le Deuff, Poétique et ingénierie des Data Papers.

L'approche dispositive d'une action collective oriente l'observation sur l'activité des différents acteurs. Elle suppose d'observer à la fois ici et maintenant des situations, tout en ne perdant pas de vue la temporalité de l'action collective (Albero, 2019)¹. Cette première caractéristique justifie la nécessité de collecter des discours produits et interprétés au sein des scènes d'activités, là où les artisans travaillent. Nous séparons les scènes d'énonciation, des scènes de réception (Odin, 2011)² pour envisager les écarts d'interprétation de l'action collective pour les membres d'un collectif. A cela s'ajoute le fait d'avoir accès aux processus de construction de sens du sujet observé pour les mettre en relation avec l'activité des autres parties prenantes et de comprendre les coordinations entre les activités individuelles et collectives (*Ibid.*). Ces deuxième et troisième caractéristiques expliquent la nécessité des entretiens semi-dirigés dont le but est d'obtenir des éléments relationnels concernant les autres membres du collectif, la place de l'interviewé dans l'action collective et son appréhension de l'activité des autres. Enfin il s'agit d'articuler l'analyse des niveaux inférieurs de l'activité (micro) avec celle des niveaux supérieurs (mésos et macros) (*Ibid.*)³. Cette dernière caractéristique suppose, comme nous l'avons déjà suggéré de confronter les discours politiques, stratégiques à l'interprétation des artisans de l'action pour comprendre leur interprétation des niveaux macros à partir de leurs situations d'action.

Pour permettre l'analyse d'un collectif composé des artisans d'une action distribuée dans l'organisation, nous proposons de constituer un terrain à partir d'entretiens avec certains membres du collectif, de comptes rendus de réunion et d'observations participantes de ces mêmes réunions (Longhi, Sarfati, 2018⁴ ; Longhi, 2021⁵). Notre approche des artisans de l'action collective va comporter une confrontation des scènes d'activité dans lesquelles nous allons extraire et produire des discours pour évaluer le degré de consensus ou de malentendus traversant le collectif. Ces analyses proposeront notamment de confronter l'écart des représentations des uns et des autres.

Nous qualifions notre méthode de dispositive car cette notion renvoie « à un ensemble multi cervical peuplé de collaborateurs, d'agents (plus ou moins concurrentiels) habitant des espaces spécifiques et connexes qui ont intérêt à accorder leurs actions à des principes généraux, à aborder similairement des phénomènes ou à accomplir des tâches consistant essentiellement à inscrire des individus à l'intérieur de champs de visibilité et d'énonciation suivant une logique partagée » (Lafleur, 2015)⁶. Notre méthode envisage de comprendre où sont les consensus, les malentendus et les divergences d'interprétation des acteurs d'une action distribuée qui ont, comme le rappelle Sylvain Lafleur, la nécessité de s'accorder. Pour les observer, nous allons confronter les discours de différentes scènes d'activité coordonnées en proposant des annotations qui constitue notre modèle de données.

Qualifier notre analyse de dispositive suggère en plus de la dimension située, comportant un cadre d'action et des performances (Larroche, 2018)⁷, la présence d'une ingénierie analytique que nous souhaitons lier à la science ouverte. Cette dernière consiste à rendre « accessible

¹ Albero B., La théorie de l'enquête : relier les pôles épistémè et praxis de l'activité.

² Odin R. Les espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique.

³ Albero B., La théorie de l'enquête : relier les pôles épistémè et praxis de l'activité.

⁴ Longhi J. et G.E. Sarfati, Conception du Corpus et Méthodologie d'analyse : Pour Un Renouveau de l'analyse Des Discours Institutionnels et Politiques.

⁵ Longhi J., Du discours comme champ au corpus comme terrain - Contribution méthodologique à l'analyse sémantique du discours.

⁶ Lafleur S., Foucault, la communication et les dispositifs.

⁷ Larroche V., Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication

autant que possible et fermé autant que nécessaire » (Stérin, Noûs, 2019)¹ les résultats et les données de la recherche.

L'interprétation de l'action collective par différents membres qui y sont engagés - quelle que soit leur position dans l'organisation - est le résultat que nous cherchons à obtenir à partir d'un corpus de discours et d'analyses systématisées.

Louis Hébert emploie l'expression dispositif d'analyse, Il le définit comme une « *machine d'analyse déjà constituée, construite autour d'un réseau notionnel relativement simple mais permettant néanmoins une analyse rigoureuse et précise* » (Hébert, 2006, p. 7)². Nous lui empruntons son expression pour caractériser notre méthode car elle décrit parfaitement le travail que nous présentons dans ce document. Ainsi, nous livrons et exposons le matériau méthodologique de recherche et les pratiques analytiques tout en précisant les concepts et les théories sur lesquels se construit notre objet de recherche.

L'analyse de discours appliquée à des discours multiagents

Pour l'analyse du corpus, nous avons recours à l'analyse de discours. Nous reprenons la définition de Simone Bonnafous pour qui l'analyse du discours est « *une démarche fondée sur la linguistique, mais qui fait le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent dans leur dimension aussi bien individuelle que collective* » (Bonnafous, 2006, p. 223)³.

Nous empruntons à l'analyse de discours le regard porté sur les différences de dénomination et de désignation (*Ibid.*). Ces dernières signalent des différences d'attitude de la part des locuteurs que nous limitons à l'action collective et à l'appréhension des artisans de cette action collective.

Nous nous attacherons à observer les manifestations institutionnelles et idéologiques de la langue dans le discours notamment par un intérêt pour l'intercompréhension dans un collectif tout en nous intéressant aussi à la manière dont parlent X ou Y comme individualités.

Notre corpus sera constitué de discours d'ordre politique et institutionnel, de discours produits et collectés auprès d'individus participant à l'action collective étudiée. Notre méthodologie permet avant tout une meilleure compréhension de l'action collective à partir de la confrontation du discours de ses membres comme l'ont fait avant nous, Josiane Boutet, Anni Borzeix, Béatrice Fraenkel (Borzeix, Fraenkel, 2001)⁴ et Pierre Delcambre (2017)⁵ notamment.

Nous nous référons à la seconde génération de l'analyse de discours qui d'une part interroge « *les manifestations discursives des conflits de représentation* » (Bonnafous, 2006, p. 218) et s'intéresse d'autre part « *à la présence du sujet dans son énoncé, à ses manifestations (modalisations, repérages temporels et spatiaux), à ses stratégies argumentatives...* » (*Ibid.*).

La conception d'un corpus est nécessaire pour « *réaliser une analyse à l'aide de catégories issues de la linguistique et de l'analyse de discours pour répondre à des questionnements* » (*Ibid.*). Notre questionnement repose sur la recherche d'une meilleure compréhension du

¹ Stérin A.-L., et C. Noûs, Ouverture des données de la recherche : les mutations juridiques récentes.

² Hébert L., Le modèle actantiel.

³ Bonnafous S., L'analyse de discours.

⁴ Borzeix A. et B. Fraenkel, *Langage et Travail - Communication, cognition, action.*

⁵ Delcambre P., Textes et échanges dans une organisation : Prescrire comme travail d'organisation : le cas d'une administration d'État et de ses services (la Protection Judiciaire de la Jeunesse en France).

collectif de travail associé à une action collective à partir du point de vue d'un opérationnel en activité, que celui-ci soit en position managériale ou en position d'employé sous la responsabilité d'un manager. De ce fait, notre corpus repose sur des discours émis, interprétés, commentés, discutés ou visibles par un opérationnel présent dans une scène d'activité. Les discours sont à la fois des discours collectés, des discours suscités par le chercheur, des comptes rendus d'observation où sont notés les outils ou les instruments utilisés, pas nécessairement dit par les protagonistes, mais qui contribuent à l'articulation des actions.

Nous allons donc limiter nos analyses dans ce document aux dires de différents énonciateurs, en nous concentrant sur les différentes dénominations des relations, de l'action distribuée et des collectifs. Les discours des différents membres du collectif vont être annotés avec les mêmes étiquettes pour faciliter la comparaison des visions du collectif par différents artisans de l'action distribuée. Le chercheur participe aux annotations et à la définition des étiquettes, créant de nouveaux « observables » (Meunier, 2019)¹ qui servent ses interprétations.

C'est ce travail qui constitue l'apport essentiel de cette méthode, les étiquettes choisies reposant sur des justifications linguistiques et sociologiques. Nous envisageons certaines étiquettes comme un moyen de rassembler des éléments de coréférence qui donnent des indications sur la façon dont un énonciateur se représente autrui. Les lignes de force, de subjectivité, de résistance de Gilles Deleuze (1989)², la grammaire des relations sociales en clé de don de Philippe Chaniel (2008)³, la reconnaissance d'Axel Honneth (2002)⁴ justifient l'ajout d'étiquettes pour qualifier les relations.

Transformer le modèle analytique en un modèle XML pour préparer la mise en visibilité et en exploitation des étiquettes

La variété et le nombre d'étiquettes envisagées a fini par rendre le corpus intraitable manuellement par un chercheur. C'est ainsi que l'idée de concevoir une interface facilitant l'indexation et l'exploration du corpus a émergé. Nos étiquettes ont donc été aussi pensées comme des artefacts sémiotiques manipulables par des algorithmes.

Notre travail d'indexation est envisagé en amont de la conception d'un outil d'aide à l'indexation et à l'exploration du corpus. Des réflexions croisées sur le design de conception, sur le design pédagogique et sur celui lié au moteur de recherche sont nécessaires avant la réalisation d'une plateforme facilitant l'exploration des corpus. Sans aller jusqu'à la conception d'un outil qui suppose une équipe pluri-compétente, nous avons envisagé des outils intermédiaires aptes à faire dialoguer les concepteurs, les usagers potentiels - soit les chercheurs qui se questionnent sur l'action collective -, les producteurs de solutions : notamment des éditeurs de moteurs de recherche, des éditeurs d'interface comme Analec (Landragin, 2017)⁵ ou des acteurs de la Text Encoding Initiative, soit XML-Tei (Burnard, 2015)⁶, ce travail étant en soi un projet à part entière.

Le prototype devrait faciliter à la fois l'indexation du corpus et son exploration. Son algorithme utilise les étiquettes suggérées dans ce document. L'usage de l'outil permettrait à la

¹ Meunier J-G., Le paradoxe des humanités numériques.

² Deleuze G., Le dispositif.

³ Chaniel P., Générosité, réciprocité, pouvoir et violence. Esquisse d'une grammaire des relations humaines en clé de don.

⁴ Honneth A., La lutte pour la reconnaissance.

^{5 5} Landragin F., Analyse, visualisation et identification automatique des chaînes de coréférences : des questions interdépendantes ?

⁶ Burnard L., La TEI et le XML.

fois de faciliter, l'annotation du corpus, la rédaction du fait info-communicationnel à partir des visualisations fournies.

Enfin cette recherche contribue aux réflexions liées à la science ouverte et plus particulièrement aux données de la recherche en SIC comme l'ont fait avant nous les chercheurs qui ont produit l'archive ouverte @archives SIC (Gallezot et al., 2003)¹. Nous sommes dans une démarche exploratoire et associons au travail d'annotation, une réflexion sur les conditions de mise à disposition publique du modèle de données.

Selon l'OCDE (2007)², les données scientifiques (ou données de la recherche, *research data*) sont « *des enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons), qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique* »³.

Notre travail met en visibilité des traitements qui le plus souvent constituent les coulisses de la recherche. Mettre en partage notre modèle de données, c'est permettre la mise en débat de la méthode, du choix des étiquettes et pointer ainsi le travail chronophage associé à cette mise en partage. Il contribue aussi à questionner le sens des données de la recherche en SHS.

Le fait de traduire notre réflexion sur l'interprétation de l'action collective par ses participants sous forme de jeux de données scientifiques suppose de respecter quelques contraintes, notamment de format pour rendre nos matériaux et nos aides à l'analyse communicables et interprétables par d'autres chercheurs.

Nous indiquons ces éléments dès l'introduction car notre analyse des relations des artisans de l'action collective sera imprégnée par cette modélisation ultérieure. Les relations établies entre les artisans seront en partie 2 traduites dans un langage qui constituera un élément essentiel du modèle XML établi en partie 3.

Les illustrations de nos propositions d'annotation sont essentiellement liées à l'étude du cas de l'organisation AE, organisme agissant dans le secteur de l'environnement. Dans le cadre d'un cours sur la sociologie des organisations, nous avons notamment été en contact, de janvier à mars 2023, avec le service de gestion des connaissances de cette agence. Les objectifs de l'enseignement étaient de mieux comprendre la réalité de la gestion des connaissances dans une organisation et les difficultés de mise en place d'un projet de gestion transversale des connaissances. Le projet, au moment de notre étude, était en préparation du déploiement d'un logiciel de gestion électronique de documents pour rassembler et gérer l'ensemble des objets de connaissance qui sont produits dans l'organisation et qui y circulent. En parallèle, les processus de production, gestion, sauvegarde et mise à disposition des objets de connaissances étaient communiqués aux principaux intéressés. Le projet est en cours et est encore dans la phase d'enrôlement des parties prenantes.

¹ Gallezot G. et al. Conception d'une Archive ouverte en SIC : le sens de la technique.

² OECD, « Principles and Guidelines for Access to Research Data from Public Funding » (Organisation for Economic Co-operation and Development, 2007), <https://www.oecd.org/sti/inno/38500813.pdf>.

³ Nous citons cette définition car elle est encore beaucoup reprise sur les sites de sensibilisation aux données de la recherche. Voir par exemple les pages suivantes : <https://data.ird.fr/gerer/quelles-donnees/>, <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/quelles-donnees-de-recherche#:~:text=Les%20donn%C3%A9es%20de%20la%20recherche.valider%20des%20r%C3%A9sultats%20de%20recherche,> <https://scienceouverte.couperin.org/donnees-recherche-definitions/> consultées le 29 juin 2023.

Une méthode info-communicationnelle

Notre recherche est interdisciplinaire tout en étant ancrée en sciences de l'information communication. Les registres info-communicationnels, notamment l'interaction, la médiation et la narration (Bouillon, Loneux, 2021)¹ sont au centre de nos investigations. Nous défendons une approche constitutive des communications organisationnelles (Cooren, 2000)² au sens où l'organisation est saisie en contextes de travail et où les activités opérationnelles sont aussi info-communicationnelles.

Dans les développements qui suivent cette introduction, nous avons choisi de présenter en première partie l'articulation entre coordination et activité distribuée dans un environnement dynamique tout en montrant l'importance du tiers interprétant pour évaluer le sens de l'action collective pour chacun de ses artisans.

La deuxième partie présente la théorie communicationnelle de Roger Odin qui est centrale pour justifier notre confrontation de scène d'activités où l'on trouve au moins un des artisans de l'action présent sous forme physique, les autres pouvant être présents sous forme discursive. Notre collecte de données se construit sur des discours recueillis par le chercheur ou échangés dans des scènes d'activités. La partie 2 introduit aussi la notion de praxème nominal et envisage les premières annotations à intégrer dans les discours d'une part pour marquer la coréférence entre des formes linguistiques qui réfèrent aux artisans du collectif de travail et d'autre part pour repérer des signes qui justifient les jeux d'influence et de résistance entre membres du collectif. D'autres étiquettes sémantiques annotent certaines citations, celles qui vont aider le chercheur à illustrer la vision du collectif par un énonciateur, sa vision de l'activité et de l'action collective.

La dernière partie précise quant à elle les étiquettes liées à l'action collective, le modèle d'analyse et le plan de gestion de données qui permettront d'envisager des traitements informatiques, ces derniers facilitant un discours compréhensif de l'action collective.

L'originalité de ce travail tient ainsi au regard sémio-discursif que nous portons sur notre objet d'étude et à la variété des notions interdisciplinaires qui se combinent pour former une méthodologie dispositive susceptible de contribuer à la science ouverte et aux humanités numériques.

¹ Bouillon J.-L. et Loneux, C. De la constitution communicationnelle des organisations à l'organisation du social : enjeux et perspectives pour les ACO et la CCO.

² Cooren F. The organizing property of communication.

Partie 1 : l'appréhension de l'action distribuée par le collectif de travail

Nous posons dans ce document que les produits ou les services dans une organisation sont conçus et réalisés par une action distribuée. Cette dernière rassemble un ensemble d'individus qui travaillent chacun sur une portion de l'action que nous désignons par collectif de travail.

Ce collectif est appréhendé à partir des scènes d'activités où le point de vue de l'individu en activités est analysable. Nous supposons que les acteurs de l'action distribuée ont une appréhension des uns des autres à partir de leur focale, celle-ci étant dépendante de leur place au sein de l'action distribuée. Nous observons donc plus particulièrement l'activité d'un travailleur qui participe à la réalisation d'un exemplaire de produit, l'action distribuée étant un modèle d'activité dans un contexte situé. Cette posture nécessite de caractériser le modèle sous forme de processus tout en s'intéressant aux activités des individus et aux ressources qui leur sont disponibles pour effectuer leurs tâches. Le chapitre 1 introduit le cadre discursif de l'action distribuée tout en précisant la posture d'un acteur en activité et les équipements qui contribuent au bon déroulement de son activité. Ce premier chapitre aborde aussi les modalités de régularité, le modèle de l'action distribuée étant conçu pour reproduire plusieurs fois une action collective. Dans une approche pragmatique, ce modèle est une ressource adaptative où les habitudes sont tout de même observables.

Notre objet de recherche est l'action distribuée appréhendée dans cette partie par le collectif de travail constitué par tous ceux qui y contribuent d'une manière ou d'une autre ainsi que leur implication et leur interprétation. Nous considérons que ce collectif se rassemble autour d'une finalité liée à l'action distribuée, ce qui explique l'importance que nous accordons à cette action collective. Nous supposons qu'il n'a pas la même consistance pour tous les acteurs, chacun ayant une représentation mouvante et liée à sa position. L'aspect dynamique de l'action nous incite à parler dans ce premier chapitre de changement pour étudier le collectif de travail. Pour l'analyser, nous nous intéressons aux types d'interaction qui relient les membres du collectif, ces relations pouvant être des interactions en face à face, des relations médiées, médiatisées et distantes. Le chapitre 2 introduit l'approche dispositifivie qui permet de prendre en compte les relations entre actants humains présents sur la scène et absents de la scène et les relations entre actants humains et non humains. Notre positionnement socio-pragmatique nécessite la prise en compte du vécu des individus et leurs activités interprétatives tout en y associant des agencements de ressources.

Enfin le dernier chapitre de cette partie développe les activités de coordination, car ce sont dans ces relations que l'on trouve le plus de matière discursive pour analyser les relations entre les membres du collectif. Ces coordinations relèvent d'un travail d'articulation (Strauss, 1992)¹ où les relations sont à la fois discursives, équipées et actives. Elles relèvent de relations coopératives et collaboratives, distinction exposée dans les développements du chapitre. La notion de collectif transverse souligne l'importance des activités conjointes et des régulations et rend visible certaines activités invisibilisées par leurs incorporations dans des équipements techniques. Les activités info-communicationnelles sont essentielles pour le travail d'articulation. Elles participent aux activités de régulation, de négociation et de médiation au cœur des relations de travail.

Cette partie introduit l'approche dispositifivie des collectifs de travail en associant le potentiel du cadre d'action aux performances des acteurs. Ces derniers font aussi preuve d'investissement et d'intelligence. S'y ajoute l'importance des coordinations de l'action distribuée, cette activité

¹ Strauss A.L., La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme.

relationnelle étant celle où les relations du collectif de travail sont observables. Nous nous intéressons aux activités conjointes où « *des acteurs différents sont appelés à faire des choses différentes de manière coordonnée pour produire un résultat grâce à la complémentarité de leurs engagements* » (Lorino, Peyrolle, 2005, p. 224)¹. La coordination du point de vue des individus en activités relève de la régulation sociale, celle où contrainte et flexibilité forment un couple indissociable. Cette première partie explique l'environnement à partir duquel nous allons observer l'action distribuée collective et collecter la matière sémio-discursive.

¹ Lorino, P., et J.-C. Peyrolle, Démarche pragmatiste et mise en processus dans les situations de gestion.

Chapitre 1 : l'action collective distribuée, un composite

1. Le changement observé des scènes d'activités des managers et des collaborateurs

1.1. Les parties prenantes du changement

Ce travail propose une aide à l'interprétation des collectifs observés dans des contextes de changement, lors des phases d'acceptation et de mise en œuvre. Nous supposons à la suite de Philippe Bernoux que le changement se situe à l'interaction des contraintes et de l'acceptation des contraintes (Bernoux, 2004)¹, les managers travaillant à la mise en discours du changement acceptable, les collaborateurs les intégrant dans leurs pratiques tout en leur donnant du sens. Pour Philippe Bernoux, les changements n'ont pas lieu seulement sur décision des directions mais « *ils ne sont effectifs que lorsque, d'une manière ou d'une autre, ils sont appropriés par les individus et les groupes, que les modernisations techniques si elles sont douloureuses contiennent une part d'acceptation de leur nécessité par les travailleurs et que c'est cette acceptation qui constitue le changement* » (Ibid, p. 14). L'approche que nous proposons poursuit la ligne tracée par Philippe Bernoux où le changement est teinté de contraintes et de libertés où managers et collaborateurs sont parties prenantes. Il est intrinsèque aux organisations du fait que les actions qui s'y déroulent sont dynamiques et distribuées. Le collectif de travail auquel nous nous intéressons réunit managers et collaborateurs pour comprendre les activités et les significations de chacun des acteurs.

Nous allons prendre dans ce document une posture pragmatique. Pour le pragmatisme il n'y a pas de réalité transcendante coupée de l'expérience vécue des individus ; ainsi, ce que nous considérons comme des vérités sont en fait des « assertions garanties », c'est-à-dire ce sur quoi nous sommes d'accord à un moment donné, résultat de ce que John Dewey appelle l'enquête sociale (Dewey, 1916² ; Dewey, 2006³ ; Zask, 2015⁴). Pour associer cette posture située à des analyses langagières et sémiotiques, les discours étant à la base de nos propositions d'analyse, nous nous situons à la fois dans une perspective de communication organisante des organisations (CCO) où la communication est située et interactionnelle et dans une approche de la communication des organisations (ACO) qui vise à comprendre comment l'organisation structurée et rationalisée se traduit dans les interactions et émerge de ces dernières (Bouillon, Loneux, 2021)⁵. Pour croiser ces deux approches, nous allons nous situer à la fois dans les scènes d'activités des collaborateurs, mais aussi dans celles des managers et de la direction. Une telle approche en sciences de l'information et de la communication est plus distanciée qu'une approche déterministe car elle se base sur de multiples discours qui se situent résolument du côté des collectifs au travail.

Nous reprenons à Rosette Bonnet et à Jacques Bonnet leur caractérisation du manager. Pour eux, l'emploi du terme manager s'applique « *aux activités de tous ceux qui, dans les entreprises, les administrations, les collectivités territoriales et les associations, exercent des responsabilités d'orientation et de pilotage des activités. Il peut tout autant concerner un management de proximité au sein d'équipes, de services, de groupes, qu'un management plus*

¹ Bernoux P., Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations.

² Dewey J., Essays in experimental logic.

³ Dewey J., Logique : la théorie de l'enquête.

⁴ Zask J., L'enquête sociale.

⁵ Bouillon J.-L., Loneux, C. De la constitution communicationnelle des organisations à l'organisation du social.

stratégique engageant des prises de décisions de nature plus politique sur les métiers, le développement, l'image et la pérennité de l'organisation » (Bonnet, Bonnet, 2008)¹.

Les managers peuvent donc appartenir à un comité de direction ou être à la tête d'un service. Ils appartiennent tous à la chaîne managériale qui va de la direction au manager de proximité, les activités du management étant distribuées. Cette distribution, traditionnellement verticale, hiérarchise des catégories (*top manager, middle manager, first line manager*) tout au long d'une ligne qui distribue les pouvoirs et les responsabilités. Elle fait du manager de proximité un acteur-relais de la direction, chargé de transmettre ses directives, ses valeurs, et l'investissant d'une autorité, de faire travailler ses subordonnés et d'obtenir d'eux les résultats attendus (Dietrich, 2009)². Il échange aussi de manière interpersonnelle avec son équipe lui donnant une place charnière entre la chaîne de management et les membres de son équipe.

Quant à ceux que nous désignons sous le terme collaborateur, ils ont un rôle opérationnel dans les actions de production, les managers, de leur côté, agissant plus sur l'organisation et sur la dynamique des groupes. En dehors du travail informel effectué par les managers, leur production créée à partir du travail d'autrui est essentiellement symbolique. C'est un métier d'interface (*Ibid.*) et de traduction. La professionnalisation des managers se décline autour de nouveaux rapports au risque, au réel, au quotidien, à l'autorité, à la subjectivité et à l'évaluation (Hubault, 2013)³. Pour revenir à notre idée première, à savoir le changement, nous considérons que les managers ont des activités liées à la conduite de changement.

Cette dernière est une activité qui se concentre sur les collaborateurs concernés par des transformations dues notamment à des projets, de nouvelles directives ou de nouvelles législations à faire appliquer. Alors que la gestion de projet comporte des processus et des activités planifiées et documentées, les responsables chargés du changement, que l'on peut qualifier de manager, aident les collaborateurs à accepter et à effectuer des transitions en douceur. Ce sont des porte-paroles qui élaborent, diffusent et communiquent les raisons des changements aux employés et aux autres parties prenantes pour les aider à comprendre l'intérêt de ces changements, l'impact qu'ils pourront avoir sur leurs différents rôles. Leur mode de travail ne suit ni un processus formel, ni une chronologie comme dans les projets. La conduite de changement influence les collectifs et prend en compte la dimension humaine pour écouter, discuter et convaincre les salariés dans le but d'impulser de nouvelles dynamiques. Car même si l'expression conduite de changement suggère que le changement se manage, les principales cibles de ces discours, soit les collaborateurs, sont libres de l'interpréter, de l'accepter et d'agir en conséquence. Notre approche nous entraîne vers l'analyse d'un collectif comportant des managers mais aussi des collaborateurs, les deux travaillant et influençant le cours du changement. Nous désignons ce collectif par l'expression collectif des artisans du changement ou collectif de travail pour souligner la dimension opérationnelle du travail réalisé par les managers et par les collaborateurs. En effet dans cette étude le manager n'est pas seulement producteur de discours, il est aussi un individu agissant, doté d'une expertise, que l'on observe aussi en activité. Un élément important de notre méthode est d'analyser de la même manière les scènes d'activités managériales et celles des collaborateurs.

1.2. L'action distribuée, un processus mandaté réinterprété

Nous nous intéressons dans ce document aux actions collectives dans lesquelles s'observent des changements initiés par la direction. Nous considérons tout particulièrement celles qui

¹ Bonnet R. et J. Bonnet, Postures managériales et évolution des compétences d'encadrement et de direction.

² Dietrich A., Le manager intermédiaire ou la GRH mise en scène.

³ Hubault F., Le travail de management.

peuvent s'apparenter à un processus caractérisé par une combinaison coopérative d'activités élémentaires (Lorino, Tarondeau, 2015)¹ réunies pour répondre à une finalité : la production d'un produit en multiples exemplaires ou un service rendu à plusieurs personnes. Les opérations sont alors réparties dans le temps et entre des entités en relation, certaines d'entre elles étant réalisées par des humains outillés, d'autres par des machines. Adam Smith (1776)², dans son analyse de la division du travail dans une usine d'épingles définit l'opération comme la part formalisée et reproductible de l'activité. L'action distribuée peut dès lors être objectivée et séparée des sujets agissants (Lorino, 2013)³. A la division technique qui décompose l'action productrice en séquences simples et en tâches, s'ajoute une division sociale qui répartit les opérations en fonction de la spécialisation des individus par métier au sein de la société : Les opérations peuvent être mandatées par les stratèges ou des managers, contrôlées par des ingénieurs et ajustées au fur et à mesure du temps par les opérationnels, ces ajustements n'étant pas représentés dans le modèle prescriptif. Le processus comporte un point commun avec la coopération communautaire décrite par Stéphanie Dameron (2005)⁴ dans le sens où la répartition demande de reconnaître des fonctions qui recouvrent les activités, les tâches et les responsabilités, ces fonctions pouvant être présentées détachées du sujet agissant. En effet, la fonction peut être définie dans des référentiels métier lorsque des compétences peuvent y être associées.

Dans notre cas test, le service gestion des connaissances définit des processus de gestion des connaissances comme suit⁵ :

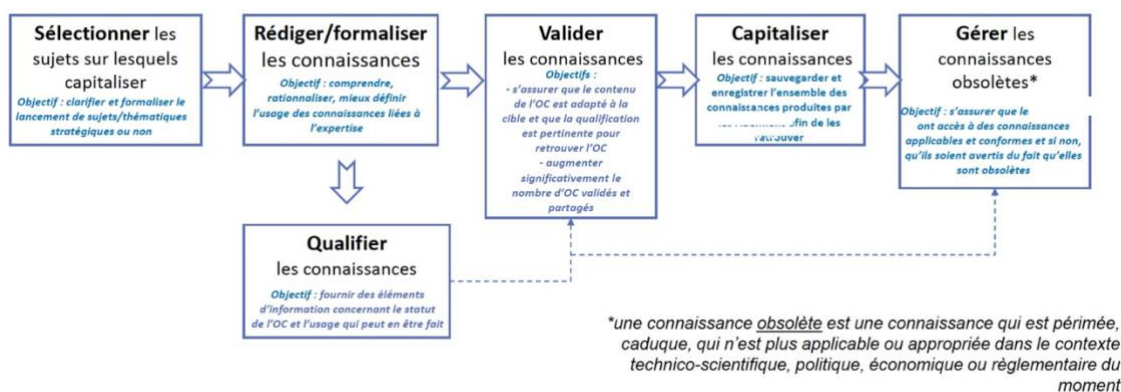


Figure n° 1 : Cartographie du processus gestion des connaissances à l'AE

Cette représentation est celle produite par le consultant du prestataire embauché par le responsable du service gestion des connaissances. Cette vision est incarnée par ce responsable qui va la faire circuler au sein du collectif des artisans du changement, sans assurance aucune qu'elle sera comprise et acceptée.

¹ Lorino P. et J.-C. Tarondeau, De la stratégie aux processus stratégiques.

² Smith A., Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Inquiry into the nature and causes of the Wealth of Nations.

³ Lorino P., L'activité collective, processus organisant : un processus discursif fondé sur le langage pragmatiste des habitudes.

⁴ La deuxième forme de coopération est décrite en sous-partie 1.2. du chapitre 2. Dameron S., Dual aspect of the co-operative work.

⁵ Schéma extrait d'un document interne de notre cas. Par souci de confidentialité, nous ne pourrions pas donner plus d'élément concernant la source. Le processus a évolué depuis la parution de celui-ci. Pour l'exemple il nous a semblé suffisant de donner le plus simple.

Certaines représentations du processus peuvent comporter des fonctions¹ ou indiquer des noms de personne ou des noms de responsable de service à qui sera confiée la réalisation d'une partie du processus.

Deux types de fonction se distinguent : celles liées à l'opérationnel et celles liées au pur fonctionnel. L'opérationnel regroupe l'ensemble des tâches liées directement à la fabrication, à l'expédition des biens produits par l'entreprise (production, vente, logistique, *etc.*). Le fonctionnel, quant à lui, regroupe les activités ayant des fonctions de support à la production, à l'activité principale de l'entreprise. On trouvera dans les services fonctionnels par exemple : la qualité, les ressources humaines, l'informatique, le contrôle de gestion, la comptabilité, le juridique, le pilotage de projets, le marketing, *etc.* Dans notre cas d'étude, le service gestion des connaissances relève du fonctionnel, ceux qui vont produire la connaissance relève de l'opérationnel.

Parmi les tâches dévolues aux ingénieurs pour la partie technique et aux ressources humaines pour la partie sociale, citons l'optimisation du processus : comme les opérations liées à une action distribuée sont reproduites plusieurs fois, des comparaisons en matière de productivité et de qualité sont possibles pour améliorer le processus. Dans ce cas, Stéphanie Dameron (*Ibid.*) parle de coopération complémentaire où la rationalité calculatoire est centrale. Celle-ci est le fait d'individu stratégique qui sont dans des relations donnant-donnant créant un climat opportuniste qui nécessite d'intégrer dans des contrats des mesures d'incitations, des sanctions et des procédures d'arbitrage en cas de conflits.

Les opérationnels et certaines fonctions support, notamment les ingénieurs et les gestionnaires font partie de notre collectif de travail tout comme les managers. Si les opérationnels conçoivent une partie d'un produit ou d'un service en tâches leur demandant d'effectuer des gestes adaptés à la situation, les fonctions support comportent une production discursive informative, voire stratégique². Nous précisons ces éléments pour bien faire comprendre que les activités gestionnaires sont différentes des activités des collaborateurs, donnant une appréhension différente du processus à ces différents acteurs. Ajoutons que les opérationnels sont informés du travail des fonctionnels par des documents qui circulent dans leurs environnements de travail ou lors d'échanges, notamment avec leur N+1. Les fonctionnels sont informés de leur côté du travail des opérationnels par d'autres documents produits par les N+1 ou lors d'autres échanges.

Cette remarque est importante pour la suite, car même lorsque nous nous intéresserons à une scène d'activités où des opérationnels agissent, les fonctionnels peuvent être présents par des documents qui circulent et qu'ils ont produits dans une autre scène d'activités.

Les échanges d'informations formelles ou informelles peuvent faire évoluer les manières de voir des opérationnels, des jeux d'influence étant certes à l'œuvre dans les conversations en face à face mais aussi par dans les plateformes d'échanges et dans le contenu des documents qui circule dans les scènes d'activités observées.

¹ En plus du rôle et de la fonction, le statut professionnel pose un cadre légal et normatif comprenant des droits et des obligations. Il détermine notamment les conditions de travail, l'environnement professionnel et la rémunération. Les notions de salarié, d'artisan, d'intermittent du spectacle, de bénévole, de pigiste, d'intérimaire, *etc.* font partie de la liste des statuts possibles. Ces notions abstraites sont des savoirs construits et partagés par une société et relèvent du politique. Elles circulent dans les discours oraux et écrits. Nous reviendrons sur le rôle dans la partie qui donne à la fonction une valeur identitaire.

² Les opérationnels peuvent aussi agir de manière stratégique. Leur activité est à la fois gestuelle et cognitive. Leur activité cognitive est intériorisée et pas nécessairement accessible aux autres. Nous y reviendrons dans la partie 3 du chapitre 1.

1.3. Le processus : une reproductibilité adaptative autocentrée

Cette représentation procédurale de l'action collective modélise essentiellement une vision coopérative des relations, chaque acteur sachant ce qu'il doit réaliser. Pour réaliser effectivement le processus, des personnes identifiées vont endosser un rôle lié à leur fonction ou à leur métier pour réaliser une partie du processus, certaines autres étapes du processus pouvant rester très abstraites.

Une représentation processuelle partagée est envisagée lorsque l'action collective est distribuée mais aussi lorsqu'elle comporte une forme de reproductibilité que nous jugeons là encore impropre.

La reproductibilité ignore les aléas et les ajustements nécessaires au cours de l'activité, l'action étant représentée comme si elle était immuable. Les défenseurs de la représentation processuelle affichent une forme temporelle linéaire et focalisée sur l'action collective qu'elle représente sous forme chronologique et objectivée. Du point de vue de ceux qui agissent au sein de ce processus, le temps de l'action signifiante prend en compte leur multiactivité et leur parcours de vie, donnant une vision de la temporalité de l'activité spécifique à chaque membre. Selon Claude Dubar, il s'agit d'un ordre temporel multiple dans lequel sont pris en compte l'ici et maintenant de l'espace-temps physique - ce qui se déroule sur la scène d'activités -, la créativité réflexive du temps vécu - la manière dont une personne interprète l'événement en fonction de son passé vécu et de son expérience -. Claude Dubar y ajoute la socialisation d'une temporalité partagée « grâce à la symbolisation inhérente à la communication » (Dubar, 2014)¹. Les activités de coordination illustrent ce travail d'équilibriste où un consensus minimal sur une vision temporelle est nécessaire à la réalisation de l'action collective tout en prenant en compte les autres activités et contraintes temporelles des collaborateurs, l'articulation des contraintes de l'organisation et des acteurs introduisant des ajustements continuels.

Certaines activités techniques comportent une forme de routine associée souvent à des outils ou des artefacts usuels intégrés aux schèmes d'action quand d'autres activités sont plus créatives et imposent des démarches d'enquête (Dewey, 2006² ; Thievenaz, 2019³). Les activités routinières invisibilisent les modalités de réalisation de l'action, les acteurs les réalisant machinalement, sans y penser. Lors de l'apparition d'un obstacle à la réalisation routinière, l'acteur fait preuve d'adaptabilité illustrant ainsi l'inadéquation d'associer le processus à une reproductibilité immuable.

La reproductibilité adaptative que nous revendiquons se rapproche de la notion d'itérabilité de Jacques Derrida (1990⁴ ; Delain, 2008⁵) qui comporte à la fois une marque immuable et une marque d'adaptabilité liée au contexte. Comme pour le théâtre où une pièce est interprétée plusieurs fois, chaque représentation comporte malgré tout une composante unique liée au public, à l'état des interprètes, au contexte de la salle, etc. La réalisation effective de l'interprétation de la pièce est unique, même si le texte et les acteurs sont les mêmes. Dans un autre domaine, l'exemple d'un processus d'inscription semble reproductible alors qu'une analyse fine de l'inscription de Paul et de Pierre montrerait des adaptabilités particulières liées

¹ Dubar C., Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire.

² Dewey J. Logique : la théorie de l'enquête.

³ Thievenaz J., La théorie de l'enquête de John Dewey : actualité en sciences de l'éducation et de la formation.

⁴ Derrida, J. Limited Inc.

⁵ Delain P., Derrida, itérabilité, marque, re-marque », Les mots de Jacques Derrida.

notamment au contexte, aux personnes qui réalisent les activités et à la personnalité des bénéficiaires.

La posture que nous envisageons prend en compte l'action collective vue comme un processus du point de vue de ceux qui en réalisent une partie. Les membres du collectif qui participent au processus n'étant pas situés sur les mêmes scènes ont une vision autocentrée du processus, une partie étant liée à leur activité et dotée à leurs yeux d'une reproductibilité adaptative, une autre partie restant au stade d'actions reproductibles. La dynamique de l'action collective introduit de perpétuelles adaptations. Nous souhaitons confronter par notre méthode les représentations des acteurs situés à différentes places.

2. L'individu dans l'activité

2.1. L'activité gestuelle et cognitive

Dans nos analyses, l'opérationnel est l'acteur au centre de la construction de notre terrain. Nous étudions l'action distribuée à travers le regard et l'activité gestuelle et cognitive d'un acteur. Nous nous situons dans une scène d'activités dans un lieu et un moment singulier ; Les acteurs, présents physiquement agissent sur la scène pour réaliser effectivement une des tâches de l'action distribuée, les autres tâches pouvant être représentées symboliquement soit par le biais de documents ou d'objets techniques. En effet, l'action distribuée sous son aspect contractuel relève de discours, l'action des autres est représentée sous cette forme dans la scène d'activités¹. Seule l'action de l'acteur présent physiquement relève de geste opérationnel. L'activité correspond pour Marie-Anne Dujarier « *au processus de fabrication d'une réponse contingente, par ceux qui sont tout à la fois des agents historiques, des individus assignés à des places institutionnelles et des acteurs sur une scène sociale* » (Dujarier, 2016, p. 109)². Elle correspond au travail effectif, réalisé par des êtres sensibles et vivants dotés d'une certaine expérience dans le rôle social qu'ils endossent. Autrement dit, l'activité est une aventure où s'entremêlent actions, émotions (positives et négatives) et significations, cadrées par des normes sociales. Les individus utilisent des outils pour réaliser leurs activités, leur dextérité dans leur maniement participant de leur expertise. Les outils sont de nature communicationnelle lorsqu'ils médiatisent les échanges entre individus (médiations sociales, mail, etc.), langagière lorsqu'ils les aident à formuler leurs pensées (exemple : les glossaires) ou opérationnelles lorsque les individus actionnent des machines et leur délèguent une partie des actions ou lorsqu'ils deviennent un « moi pratique adapté³ » (Chamois, 2022)⁴. Pour approfondir la notion d'activité, nous faisons appel à la première génération des travaux de l'école russo-finlandaise (Engeström, Sannino, 2021)⁵. Inspiré par Lev Vygotsky (1978)⁶, ces travaux modélisent l'activité d'un individu par un trio de relation entre un sujet, un médiateur et un objet pour signifier que toute activité humaine est médiée par des artefacts (Simon, 1997⁷; Forest,

¹ Nous reviendrons sur ce point dans le chapitre suivant.

² Dujarier M.-A., et al., L'activité en théories. Regards croisés sur le travail.

³ Cette expression est intéressante pour expliquer qu'un individu peut construire son moi à l'aide d'outils qu'il incorpore à son corps ou son esprit. L'expression a été employée pour illustrer le lien d'un individu à son fauteuil roulant lorsqu'il circule dans l'espace public (Winance, 2010).

Winance, M. Mobilités en fauteuil roulant : processus d'ajustement corporel et d'arrangements pratiques avec l'espace, physique et social.

⁴ Chamois C., Humains et non-humains : enjeux philosophiques d'une question anthropologique.

⁵ Engeström Y. et A. Sannino, Des actions de travail aux coalitions hétérogènes : quatre générations d'études théoriques de l'activité de travail

⁶ Vygotsky L., Mind in Society. The Development of Higher Psychological Processes

⁷ Simon H. A., The Sciences of the Artificial.

2007¹). Dans ce modèle, le sujet se réfère à l'individu ou au sous-groupe dont la position et le point de vue sont choisis comme perspective de l'analyse. L'objet fait référence au matériel ou à la problématique, vers laquelle l'activité est dirigée. Les outils matériels que l'on peut aussi désigner sous le terme d'artefact médiatisent l'activité. L'usage du verbe médiatiser indique qu'un outil apparemment concret requiert une activité de représentation. Lev Vygotsky soutient que les outils ainsi représentés dans l'esprit des utilisateurs, transforment leurs processus mentaux. Les outils symboliques et les outils matériels mettent en évidence l'importance théorique de l'outil dans la cognition. Ainsi les artefacts matériels comme une pelle, un stylo participent à l'activité opérationnelle mais aussi cognitive d'un sujet.

Nous retiendrons que l'activité d'un individu est sous-tendue par des artefacts médiateurs, pris à ce niveau dans le sens d'objet utilisé comme moyen d'action² et comme moyen de cognition. L'artefact par l'activité devient un instrument au sens de Pierre Rabardel : « *une entité mixte qui comprend d'une part l'artefact matériel ou symbolique et d'autre part, les schèmes d'utilisation³, les représentations qui font partie des compétences de l'utilisateur et sont nécessaires à l'utilisation de l'artefact* » (Rabardel 1995)⁴. Il ressort de cette théorie que le médiateur est un artefact qui devient un instrument par son usage dans l'activité humaine. A ce niveau, le sujet peut utiliser l'outil pour la première fois ou de façon routinière. Le premier cas lui demandant un effort cognitif et significatif plus important et plus visible que dans le deuxième cas. L'artefact est qualifié d'instrument médiateur car il est impliqué dans la tâche. Pour Lev Vygotsky (1978), l'action humaine est médiée par des artefacts porteurs d'une dimension historique et culturelle qui rattachent la pensée de l'individu à la société dans laquelle il vit. L'humain dans l'activité est à ce stade un opérationnel maniant des outils de manière intelligente, les activités modifiant ses schèmes mentaux.

2.2. Rôle et corps-soi en activité

Une autre dimension de l'individu en activité se résume par la citation suivante de Jean-Claude Passeron : « *c'est parce qu'un individu occupe un "statut social", assigné ou "acquis" (ascribed ou achieved), qu'il endosse un rôle qui lui impose des comportements "modèles" par les "attentes" (expectations) des autres acteurs sociaux à l'égard de tout individu qui occuperait ce même statut* » (Passeron, 2001)⁵.

L'expression rôle assigné traduit bien l'implication des normes culturelles et professionnelles et des prescriptions associées à l'activité d'un individu. A ce rôle assigné, est associé le maniement d'outils adaptés. Les managers par exemple endossent un rôle qui comporte des fonctions de cadrage et de contrôle de l'activité dépendante des services fonctionnels tandis que le technicien endosse un rôle dont les fonctions peuvent être liées à la maintenance des machines.

Nous empruntons à Yves Schwartz, fondateur de l'ergologie⁶, son concept de **corps-soi** pour souligner la prise en compte du corps de l'individu dans l'activité et distinguer « *l'usage de soi*

¹ Forest J., Artefact, les apports de l'approche simonienne.

² L'artefact sera élargi au cours du développement à la notion de produit de consommation (marchandise), de ressource stratégique, de support de pratiques de médiation et de médiatisation (média).

³ S'inspirant de Piaget (1926/2003), Pierre Rabardel décrit le schème comme une structure organisant l'expérience et se transformant sur la base d'adaptations successives aux nouvelles situations (Rabardel, 1995).

⁴ Rabardel P., Les hommes et les technologies ; approche cognitive des instruments contemporains

⁵ Passeron J.-C., Acteur, agent, actant: personnages en quête d'un scénario introuvable..

⁶ L'ergologie est une forme d'analyse pluridisciplinaire des situations de travail, où l'analyse part de l'activité pour mettre en perspective les écarts entre travail prescrit et travail réel.

par soi et l'usage de soi par les autres » (Schwartz, Durrive, 2003, p. 185)¹, le rôle défini par Jean-Claude Passeron insistant surtout sur l'usage de soi par les autres. L'usage de soi par soi ajoute l'usage que l'être en activité souhaite faire de lui-même lors de la réalisation d'une action effective.

Lors d'une activité un « *débat entre les normes inscrites dans l'histoire de chacun de nous et celles des autres, inscrites dans la normativité sociale* » (Schwartz, Echternacht, 2009)² se déroule au sein de l'intériorité d'un individu, ce débat n'étant pas toujours conscient et formulé.

La prise en compte de l'usage de soi par soi ajoute au rôle décrit par Jean-Claude Passeron un investissement du soi dans l'activité et correspond plus à la vision de Jacob L. Moreno (1934)³ qui ajoute aux conventions une dimension spontanée, créatrice et imprévisible.

De même qu'un rôle au théâtre ou au cinéma est écrit dans un scénario et laisse libre cours à l'interprétation d'un acteur, il en est de même sur la scène professionnelle où le scénario est écrit par la direction d'une entreprise et se traduit dans des documents, des discours et des agencements⁴. Les référentiels de compétences sont un exemple parmi d'autres de ces attentes et normes que l'acteur intériorise pour jouer son propre rôle (Goffman, 1973)⁵ ou sa propre partition si nous poursuivons l'analogie théâtrale par une analogie musicale.

Le rôle au sein d'une activité est alors une réinterprétation des fonctions et des métiers par un acteur ouvrant sur une dimension dynamique et subjective nous éloignant de la vision fonctionnelle de l'entreprise (Fayol, [1916], 2016)⁶. Il comporte une dimension spontanée et créatrice⁷ lorsqu'il est investi par un humain. Notre approche pragmatique du collectif de travail impose d'observer le rôle d'un opérationnel de ce point de vue. Nous verrons au cours de nos développements que certains énonciateurs font référence à des acteurs car ils les connaissent et ont partagé des expériences alors que d'autres font référence à des agents car ils en donnent une vision plus générique, non encore « habitée »⁸. Le rôle est alors endossé par un humain dans le premier cas et reste une vision fonctionnelle dans le deuxième. Le corps-soi est une expression que nous allons utiliser dans ce document lorsque nous ferons référence à un corps vivant, associé à un être psychique et historique. Le corps-soi représente l'individu en activité, celui qui est présent physiquement sur la scène d'activités et qui participe activement aux tâches. Nous pourrions ainsi distinguer clairement l'être en activité d'un individu présent sous une forme discursive qui fait aussi partie de la scène d'activités⁹.

¹ Schwartz Y. et L. Durrive, Travail et Ergologie.

² Schwartz Y. et E. Echternacht, Le corps-soi dans les milieux de travail : comment se spécifie sa compétence à vivre ?.

³ Moreno J. L., Who Shall Survive: A New Approach to the Problem of Human Interrelations.

⁴ Nous reviendrons sur le terme d'agencement dans la sous-partie suivante.

⁵ Goffman E., La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne.

⁶ Fayol H., Administration industrielle et générale.

⁷ Les nouveaux rôles peuvent se définir par l'observation des pratiques et des habiletés lorsque le vocabulaire n'est pas encore stabilisé. Il a été surtout utilisé dans des perspectives entrepreneuriales.

⁸ Dans le portail de la fonction publique (<https://www.fonction-publice.gouv.fr/etre-agent-public/mes-droits-et-obligations>), les salariés sont désignés par le terme d'agent public qui des droits et des obligations à respecter pour incarner les valeurs fondamentales du service public. Un agent public est dans notre vocabulaire un acteur lorsqu'il se trouve en action à un guichet par exemple. Il incarne alors les valeurs de la république en respectant les attendus inscrits dans le portail de la fonction publique.

⁹ Nous reviendrons sur ces distinctions dans le chapitre 2 sous-partie 2.

2.3. Une conception relationnelle du soi

Le soi est important à définir pour bien comprendre notre positionnement à la croisée du collectif et de l'individuel, point de vue partagé par les psycho-sociologues. Tout d'abord nous pouvons dire que se sentir soi c'est se reconnaître propriétaire d'un corps et auteur d'action (Jeannerod, 2010)¹ ce qui permet à un individu de dire *je*.

En s'intéressant au rôle professionnel investi par un corps-soi, nous considérons, comme George H. Mead (1934)² que le soi est composé à la fois d'une composante sociologique (le *moi*) qui serait une intériorisation des rôles sociaux et d'une composante plus personnelle (le *je*). Le *moi* est « *l'ensemble organisé des attitudes des autres qu'on assume soi-même. Les attitudes d'autrui constituent le moi organisé auquel on réagit comme je* » (1963, p. 149)³.

Le soi indiqué dans la citation possède une valeur introspective auquel s'ajoutent des activités opérationnelles quand nous utilisons l'expression *corps-soi*.

Nous dotons aussi le soi d'une valeur relationnelle car nous considérons que c'est au contact des autres que le soi peut évoluer. En effet, intégrer de nouveaux cercles sociaux induit l'apprentissage de nouvelles normes sociales que l'individu doit intégrer pour se socialiser dans ces nouveaux groupes. Lors d'une introspection, l'individu se regarde avec distance, se considérant comme un autre soi-même supposé évoluer au cours du temps par l'ipséité⁴ (Ricoeur, 1990)⁵. Le concept de soi, loin d'être statique, se développe avec les expériences de vie (Juskenaitė et al., 2016)⁶.

De plus, pour devenir soi dans un contexte d'activité professionnelle, l'individu évalue l'adéquation des normes sociales liées à une action collective à ses propres valeurs. On parle alors d'estime de soi. Plus un individu parvient à aligner les valeurs liées à ses actions à celles liées à sa personnalité, plus il développera une estime de lui-même. C'est aussi et surtout le regard des autres qui va générer de l'estime. En effet, nous considérons que le soi se construit dans le regard des autres et dans l'échange. L'individu cherche dans le regard de l'autre des signes de considération et des marques d'approbation, voire d'estime pour le conforter dans ces actions et lui donner une image positive de lui-même. Penser un soi se définit alors à partir d'une altérité, soit une relation entre soi et autrui.

L'objet de recherche que nous cherchons à constituer dans ce document construit un terrain à partir de la scène d'activités où se déroulent des activités effectives par des individus opérationnels en quête d'estime de soi. Cette posture implique l'analyse des relations entre soi et autrui qui sont traversées par des attentes de reconnaissance (Honneth, 2002)⁷ notamment la valeur de la contribution du soi accordée par autrui. Le collectif de travail que nous cherchons à analyser va s'étudier à partir d'une scène d'activités dans laquelle nous chercherons des éléments permettant l'analyse des relations des uns par les autres⁸.

¹ Jeannerod M., De l'image du corps à l'image de soi.

² Mead G. H., *Mind, Self & Society*.

³ G Mead G. H., L'esprit, le soi et la société George H. Mead, *L'esprit, le soi et la société*, éd. orig. 1934, Trad. Daniel Cefaï et Louis Quéré (Paris : PUF, 2006).

⁴ Paul Ricoeur désigne par la mêmété ce qui relève de la permanence du soi et considère que l'ipséité et la mêmété sont les deux faces de l'identité narrative de soi (Ricoeur, 1990). Pour lui, c'est par la narration que l'individu peut accéder au soi en se regardant comme un autre soi-même.

⁵ Ricoeur P., *Soi-même comme un autre*.

⁶ Juskenaitė A. et al., *L'identité : une représentation de soi qui accommode la réalité*.

⁷ Honneth, A. *La lutte pour la reconnaissance*.

⁸ Nous reviendrons sur la notion de relation et de lutte pour la reconnaissance quand nous chercherons à caractériser les relations dans un collectif (voir partie 2, chapitre 6).

3. L'équipement de l'action distribuée

3.1. Une neutralité apparente des infrastructures

Nous avons pour le moment discuté la notion d'action distribuée à partir du processus vu comme une ressource mise à disposition des acteurs dotés d'un corps-soi. Dans cette sous-partie, nous introduisons l'infrastructure comme élément naturel et impensé du paysage de l'organisation. Elles font partie de l'arrière-plan des activités de certains opérateurs et sont prêtes à l'emploi (Star, 2018)¹. Elle comprend des composants matériels, logiciels et réseau, un système d'exploitation ainsi qu'un système de stockage des données qui sont utilisés pour fournir des services et des solutions informatiques. La coordination des ressources, systèmes, plateformes, environnements et équipes informatiques est nécessaire et suppose l'usage de standard pour permettre leur interopérabilité. Elle façonne et est façonnée par les conventions d'une communauté de pratiques, les changements générant des négociations et des ajustements avec les autres systèmes impliqués. Pour les usagers, ceux que nous désignons comme usager-bénéficiaires par la suite, le fonctionnement est transparent sauf lorsqu'il y a problème ou panne. C'est par l'analyse d'infrastructure liée à la communauté des biologistes qui travaillait sur le nématode *Caenorhabditis elegans*², que Susan L. Star et Karen Ruhleder (1996³; 2010⁴) ont énoncé ces propriétés tout en soulignant qu'« *analytiquement, l'infrastructure n'apparaît que comme une propriété relationnelle, et non comme une chose séparée de l'usage* » (Star et Ruhleder, 1996, p. 113). En effet elle fonctionne grâce à des usagers-opérationnels qui la maintiennent et la font fonctionner - cadre de fonctionnement pour reprendre une terminologie de Patrice Flichy (2008)⁵ - et des usagers-bénéficiaires qui s'en servent en oubliant le réseau de professionnels qui la font fonctionner – le cadre d'usage pour Patrice Flichy (*Ibid.*) -. Dans l'action distribuée, certains opérationnels sont des usagers-bénéficiaires de certaines infrastructures⁶ (exemple : la consultation d'une base de données clients partagée par l'ensemble de service de l'organisation), et des usagers-opérationnels d'autres (exemple : l'action de maintenance effectuée sur une machine) qui traversent l'espace de travail. Les logiciels de bibliothèque peuvent aussi être considérés comme des infrastructures informationnelles pour celles et ceux qui les alimentent quotidiennement. Leur usage fait partie de l'expertise de la communauté professionnelle des spécialistes de l'information. La maîtrise de leur fonctionnement est une condition d'appartenance à une communauté professionnelle. « *Prendre des artefacts et des arrangements organisationnels comme allant de soi est une condition sine qua non pour faire partie d'une communauté de pratique (Lave et Wenger, 1991⁷ ; Bowker et Star, 1999⁸)* » (Star, 2018). Les experts d'une infrastructure intègrent dans leur routine certaines pratiques qu'ils ont intériorisées.

Selon leur point de vue et leur rôle dans l'infrastructure, l'acteur humain peut se contenter d'une vision outil (c'est le cas des acteurs-bénéficiaires) ou être impliqué dans le fonctionnement de l'infrastructure car agissant sur celui-ci.

Ces considérations sont importantes pour distinguer une relation utilitaire, celle de l'usager-bénéficiaire d'une relation instrumentale, celle de l'usager-opérationnel et permettent de mieux

¹ Star S. L., L'ethnographie des infrastructures.

² Le *Caenorhabditis elegans* est un petit ver d'un millimètre environ, transparent et non parasitaire.

³ Star S. L. et K. Ruhleder, Steps Toward an Ecology of Infrastructure: Design and Access for Large Information Spaces.

⁴ Star S. L. et K. Ruhleder, Une écologie de l'infrastructure : conception et accès aux grands espaces d'information.

⁵ Flichy, P., Technique, usage et représentations.

⁶ Nous considérons l'infrastructure en fonctionnement, pas lors de sa conception.

⁷ Lave J. et E. Wenger, Situated Learning. Legitimate Peripheral Participation.

⁸ Bowker G. et S. L. Star, Sorting Things out. Classification and its Consequences.

comprendre comment elles participent aux routines (Conein, 1998)¹ des acteurs. Les infrastructures contraignent l'activité des êtres humains et véhiculent des normes et des visions du monde de manière insidieuse, les rendant de ce fait inconscientes aux usagers. Elle façonne pourtant l'organisation, voire la société. Le regard techno-sémiotique porté par Hélène Piment dans sa thèse sur les réseaux sociaux d'entreprise (2018)² rend visible la présence de la direction et des concepteurs du logiciel dans l'architexte (Jeanneret, Souchier, 1999)³ de l'interface proposée aux employés⁴. Nous supposons que la standardisation et les classifications de toute sorte ont un impact sur l'écologie du travail.

En tant qu'objet technique, l'infrastructure est avant tout du ressort des ingénieurs lors de sa conception. Mais elle est aussi un objet politique, social, économique, ce que Stéphanie Leheis revendique dans le secteur du transport : « *Politique, parce qu'il est le fruit d'une décision publique, qui implique en premier lieu des élus, des experts, et de plus en plus des usagers et des riverains. Social, parce que l'infrastructure est aussi transformée, adaptée, imaginée, par ceux qui l'utilisent et la pratiquent. Économique aussi, parce que l'infrastructure est un support de l'activité économique* » (Leheis, 2012)⁵. Elle comporte dans sa conception les décisions de la direction qui de ce fait reflète une dimension représentative du monde par la direction. Le choix d'un formulaire donne à voir une représentation du genre entre féminin et masculin et cache la diversité des situations possibles revendiqués publiquement aujourd'hui par ceux qui se disent non genre⁶. Nous voyons par cet exemple que les normes peuvent dépasser le cadre de l'organisation. L'ensemble des normes permettant l'interopérabilité des systèmes dépassent elle aussi le cadre de l'organisation puisqu'elles peuvent être internationales.

Les infrastructures sont à prendre en compte dans l'action distribuée et font partie de l'espace de travail d'un individu en position d'utilisateur-bénéficiaire ou d'utilisateur-opérationnel. Elles participent à caractériser l'action collective distribuée comme composite.

3.2. L'agentivité des technologies intellectuelles et opérationnelles

L'infrastructure traverse des espaces de travail et fait partie de l'environnement stabilisé d'un agent tout comme d'autres objets et outils qu'il utilise régulièrement. Les tâches qui impliquent l'usage de certains outils participent certes à la réalisation opérationnelle mais agit aussi sur la cognition. Cette dernière met en jeu la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, l'intelligence, la résolution de problèmes, la prise de décision, la perception ou l'attention⁷, ces activités cognitives étant aujourd'hui facilitées par des plateformes numériques. Au sein des organisations, les forums de discussion, les systèmes de gestion électronique de documents, les logiciels de travail collaboratif par exemple permettent d'échanger des

¹ La notion de routine intègre l'idée que « *La cognition du travailleur en situation de travail est plus une cognition expérientielle qu'une cognition réfléchie* » (Conein, 1998).

Conein B., La notion de routine : problème de définition.

² Piment H., Analyse du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise : quelle communication, pour quel travail ?

³ Jeanneret Y. et E. Souchier, Pour une poétique de "l'écrit d'écran".

⁴ Nous y reviendrons dans la partie concernant le tiers interprétant au chapitre 2.

⁵ Leheis S., L'infrastructure comme objet technique territorialisé, une définition », échange d'expériences et partage de connaissances entre praticiens, chercheurs, élus, associations et citoyens.

⁶ « Pansexuel, non-binaire, gender fluid : ces jeunes qui brouillent les frontières du genre », *Le quotidien*, 13 février 2019, <https://lequotidien.lu/culture/pansexuel-non-binaire-gender-fluid-ces-jeunes-qui-brouillent-les-frontieres-du-genre/#:~:text=Se%20dit%20d'une%20personne%20qui%20ne%20s'identifie%20%C3%A0,femme%2C%20ni%20m%C3%A9lange%20des%20deux.>

⁷ Voir <https://fr.wikipedia.org/wiki/Cognition>

informations, de les mettre à disposition, de les stocker, de les classer et de gérer des documents numériques. Ils participent à la normalisation des pratiques en matière d'échange et de capitalisation des informations au sein d'une organisation et agissent sur les aptitudes intellectuelles des membres de cette organisation. Le numérique et les potentialités de traitement de l'information dont il est porteur spécifie des opérations cognitives différentes de celles offertes par l'écriture manuscrite par exemple. Ces technologies intellectuelles (Robert, 2000)¹ associent des habiletés techniques à des aptitudes intellectuelles (Goody, 1979)² qui influencent la manière dont les individus pensent et dont le savoir et la connaissance se partagent, se traitent et s'archivent, selon les époques et selon les domaines d'expertise. L'espace de travail est alors considéré comme « *une surface qui est à la fois une zone informationnelle d'indications et une zone de manipulation* » (Conein, 2004)³. Nous avons vu en sous-partie 1.2. de ce chapitre que les documents peuvent être porteurs de prescription qui influencent les modes de penser et d'agir. Nous y ajoutons les technologies intellectuelles (comme les logiciels qui participent à la circulation et au partage des informations utiles).

Dans ce document, nous choisissons d'aborder l'activité opérationnelle et cognitive à partir de l'acteur opérationnel. Cette posture se distingue des chercheurs de la cognition distribuée qui cherche à comprendre comment se répartit le travail de la cognition entre les artefacts et les humains. Dans notre cas, nous cherchons à intégrer l'agentivité des technologies, qu'elles soient intellectuelles ou opérationnelles à nos analyses de l'action collective, voire au collectif de travail. Le terme agentivité nous permet de souligner le caractère potentiel de ces outils qui deviennent véritablement opératoire lorsqu'un actant (humain ou machine automatisé) les met au service de l'un de ses programmes d'actions. En effet, « *Tout objet offre des opportunités pour l'action des sujets. Utiliser un tournevis ou une fourchette, faire fonctionner un lave-linge ou un ordinateur, c'est « faire faire » à cet objet ce à quoi il est destiné. De ce point de vue un objet matériel est un quasi-sujet. « Quasi » car, contrairement à une personne, il n'est doté ni d'intentions, ni de projets, il dispose d'un mode opératoire qui ne sera activé que lorsque l'utilisateur le mettra au service de l'un de ses programmes d'actions* » (Marion, 2017, p. 75)⁴. L'action distribuée à laquelle nous nous intéressons comporte des objets techniques qui participent à l'action, soit en équipant les humains, soit en étant actionné par un programme conçu par des humains et fonctionnant de manière automatique. Ces objets sont en quelque sorte passifs ; ils ne deviennent actifs que lorsqu'ils sont mobilisés par des humains lors de leurs activités.

Les technologies intellectuelles et opérationnelles s'ajoutent aux ressources disponibles pour réaliser une action collective. Elles sont mises à disposition et en attente de leur mise en fonctionnement lors d'une activité. Elles font partie de l'agencement du composite qui organise l'espace « *d'effectivité de comportements librement choisis mais en accord avec les finalités déterminées* » (Fusulier, Lannoy, 1999, p. 189)⁵. Bernard Fusulier et Pierre Lannoy définissent ainsi la notion de dispositif où l'agencement est central. Pour notre posture, nous y ajoutons l'analyse de l'effectivité des activités. Notre posture dispositif intègre un savant dosage entre libertés et contraintes, contraintes représentées par la finalité de l'action collective, par l'agencement et par les programmes d'action intégrés dans les objets techniques, la liberté étant essentiellement représentée par le comportement adopté par les acteurs lors des actions effectives où les contraintes sont adaptées et ajustées.

¹ Robert P., Qu'est-ce qu'une technologie intellectuelle ?

² Goody J., La Raison graphique, La domestication de la pensée sauvage.

³ Conein B., Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive.

⁴ Marion G., L'émergence de la valeur d'usage et l'« agentivité » des objets matériels.

⁵ Fusulier B. et P. Lannoy, Comment « aménager par le management ».

Si nous revenons à la cognition qui nous occupait au début de cette sous-partie, cette posture dispositrice souligne le fait que la cognition n'est pas uniquement liée à l'acteur individuel, mais qu'elle se forme par des interactions avec des objets techniques, qui la rend nécessairement distribuée¹. Pour souligner l'importance des objets techniques, Michel Callon et Bruno Latour les considèrent comme des agents, ou, selon leur propre expression, d'« actants non humains » (Callon, Latour, 2006)², expression que nous conserverons dans la suite de notre développement³. Dans les collectifs de travail que nous analyserons, les objets techniques auront leur place aux côtés des humains. Ce sont les relations entre les composants d'une action collective qui vont nous permettre d'analyser un collectif. Nous partageons le point de vue de Bruno Latour qui situe davantage la capacité d'agir du côté des collectifs qui rassemblent les actants humains et non humains reliés entre eux par un réseau d'interrelations spécifiques (Latour, 1997)⁴. Dans ce document, ce n'est pas l'objet technique ou la plateforme que l'on observe du point de vue du dispositif, mais les actions collectives qui intègrent l'usage des objets techniques et des plateformes numériques. Le point de départ de nos observations, étant un humain en activité en interaction avec son environnement, il nous faudra dans la suite distinguer la place des objets techniques, certains étant en interaction étroite avec un humain opérationnel et à ce titre acteur opérationnel. Nous verrons comment des distinctions vont aussi s'appliquer aux humains, certains étant des corps-soi présents sur la scène d'activités, d'autres étant présents dans des discours rapportés⁵.

3.3. Supports info-communicationnels et porte-parole du mandant

Dans une organisation, nous pouvons considérer le collectif d'une action distribuée comme mandataire d'une commande discursive énoncée par une direction sous forme de stratégie collective. Jacques Girin la considère comme une « fiction légale » (Girin, 2016, p. 205-206)⁶, soulignant la valeur potentielle et discursive de l'action envisagée par le mandant, le modèle de l'action distribuée soulignant une action répartie entre plusieurs opérationnels dotés d'expertise différente. Le décideur ou le stratège délègue au collectif de l'action distribuée alors en position de mandataire l'accomplissement d'une action collective, ce mandataire jouissant d'une certaine autonomie. En cas d'échange entre le collectif mandataire et le stratège, ce sont des représentants du collectif (chef de projet, manager d'un service par exemple) qui communiquent.

En se plaçant avant la réalisation d'une action distribuée, les stratèges et les chefs de projet envisagent les futures actions distribuées sous forme de récits où sont énoncées la répartition des fonctions et des tâches et où la temporalité du projet est précisée. Par la gouvernance, terme familier dans les projets se dessinent les rôles décisionnaires, gestionnaires et opérationnels qu'un chef de projet orchestre. Ainsi la dimension communicationnelle participe à la

¹ Nous ajouterons dans la chapitre 2 sous-partie 3 les influences d'autres humains dans la cognition et l'action distribuée. Nous verrons aussi en sous-partie 2 que la notion de transaction est préférable à celle d'interaction pour décrire les relations entre humains et entre humain et objet technique.

² Callon M., Sociologie de l'acteur réseau.

³ En effet ces objets comportent une affordance (Gibson, 1979) et influence le comportement des humains. L'affordance d'un objet invite à l'action. Le gendarme couché ou dos d'âne est exemplaire : Tout conducteur ralentit pour le passer sous peine de dégrader sa voiture.

Gibson J., *The Theory of Affordances, The Ecological Approach to Visual Perception*

⁴ Latour B., *Nous n'avons jamais été modernes.*

⁵ Cette distinction importante dans notre approche sera développée en sous-partie 3 du chapitre 2 pour ce qui concerne les humains et dans le chapitre 4 pour ce qui concerne les objets.

⁶ Girin J., *Les agencements organisationnels.* In *Langage, organisations, situations et agencements.*

structuration des pratiques, des formes et des représentations des projets. Les projets ANR¹ par exemple sont cadrés par des documents normés attendus au cours du projet à des moments précis pour justifier d'un financement et ensuite de son bon usage. « *Chaque projet produit, enregistre et diffuse les traces matérielles du contrat : texte de l'appel à projets, lettre d'intention, déclaration de candidature, résumé du projet et abstract en anglais, voire en plusieurs langues, organigramme fonctionnel du projet, rétro calendrier, résultats escomptés, bilans comptables, mention des organismes et fonds de soutien* » (Piponnier, 2021, p. 73)². Cette dimension injonctive est liée à des considérations de politique scientifique. En effet, les documents sont commandités par l'agence de financement qui en définit la scène d'énonciation (Maingueneau, 1996) et participe à la diffusion et à la matérialisation de la politique scientifique ministérielle³.

Nous considérons les documents de communication comme des formes discursives. Ceux liés au lancement d'un projet ou à l'annonce d'un changement sont réunis sous des genres de discours institués (Maingueneau, 1996)⁴ relevant du contrat. Nous faisons référence aux genres institués de mode (2) de Dominique Maingueneau, ceux « *pour lesquels les locuteurs produisent des textes individués, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel* ». Pour Dominique Maingueneau, les discours comportent des scènes d'énonciation à trois niveaux d'analyse : une scène englobante tout d'abord, qui assigne un statut pragmatique au type de discours. Dans le cas envisagé dans notre exemple, nous sommes dans un environnement de projet, celui-ci étant le rassemblement de forces vives réunies pour leurs compétences particulières, dans un cadre prédéfini et dans une unité de temps (Pesqueux, 2020, p. 5) pour une mission particulière. L'association francophone de management de projet ajoute qu'« *un projet est une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir (...); un projet est défini et mis en œuvre pour répondre au besoin d'un client (...) et implique un objectif et des besoins à entreprendre avec des ressources données* » (AFITEP, Dictionnaire de management de projet 1996).

S'ajoutent à cette scène englobante une scène générique et une scénographie. Les documents présentant des projets en attente d'acceptation comportent des éléments génériques permettant de préciser les rôles fonctionnels de l'équipe pluridisciplinaire qui va concevoir et réaliser le projet, le chef de projet étant celui qui va coordonner et faciliter les liens entre les membres. Ajoutons une instance de décision qui peut être un comité de pilotage. Le projet est aussi cadré par des phases (études préliminaires, conception, définition, construction, mise en route) et une

¹ L'Agence nationale de la Recherche (ANR) est un établissement public national à caractère administratif qui a pour mission de financer et de promouvoir le développement des recherches fondamentales, appliquées et finalisées, l'innovation, le transfert technologique et le partenariat entre le secteur public et le secteur privé. La mission qui lui est ainsi confiée en fait un acteur majeur dans le financement de la recherche publique et privée française. ANR, Politique en matière d'éthique et d'intégrité scientifique, 2014, consulté le 14 février 2022, disponible sur <https://anr.fr/fileadmin/documents/2014/Politique-ethique-integrite-scientifique-aout-2014.pdf>

²

³ Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I.) « conçoit, élabore et met en œuvre la politique nationale de recherche et d'innovation. Il définit les grandes orientations et répartit les ressources sur des objectifs généraux. Il met en œuvre, en relation avec les partenaires concernés, des procédures d'évaluation fiables, de nature à rendre compte des performances et de l'efficacité du dispositif national de recherche et d'innovation. Il assure la tutelle des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur ».

M.E.S.R.I. Qui oriente et définit la politique de recherche ?, 27 juillet 2018, consulté le 14 février 2022 disponible sur : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/qui-oriente-et-definit-la-politique-de-recherche-46108>

⁴ Citation extraite d'un texte issu d'une réécriture des pages 180-187 du livre *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004, disponible sur : <http://dominique.maingueneau.pagesperso-orange.fr/pdf/Typologie-des-genres-de-discours.pdf>

planification à moyen terme associée à un ordonnancement à court terme du projet (Pesqueux, 2020)¹. Comme pour le processus, les rôles fonctionnels font partie de la scène générique². A cette scène générique, Dominique Maingueneau y ajoute une scénographie où se déroulent les énonciations et qui précise l'identité des personnes qui vont endosser les rôles et les tâches qui vont s'insérer dans les phases du projet. Les noms des protagonistes relèvent notamment de ce niveau.

Les différents livrables respectent les modèles d'action promus par les commanditaires et les financeurs et concourent à leur légitimation dans les différentes sphères sociales (publiques, privées) et aux diverses échelles de l'action individuelle ou collective (Piponnier, 2021). Les scènes englobantes et génériques de Dominique Maingueneau relèvent d'une institutionnalisation politique et organisationnelle du projet qu'Anne Piponnier désigne par l'expression « *régime de vérité de l'action* » : Dans « *l'apparente diversité des prises de parole, se développe un discours susceptible d'élaborer un régime de vérité³ de l'action à venir dont le projet serait la figure éponyme* » (Ibid., p. 27)⁴.

Cette expression rend bien compte de notre orientation, à savoir celle d'une prise en compte d'une situation vécue, imprégnée de normes et de pouvoir. En effet, les régimes de vérité concernent certes « *les pratiques énonciatives, les configurations discursives particulières (supports, locuteurs, genres, etc.) dans lesquelles ils s'incarnent. Mais ils concernent aussi les contextes où ils se déploient. Autrement dit, ils requièrent de considérer la façon dont se combinent la production de vérité dans les discours et la réception et la circulation de celle-ci* » (Guerrier, 2020)⁵. Nous exposerons dans la suite notre préoccupation pour la réception, l'interprétation et l'influence des discours d'autorité au sein des scènes d'activité. Ces dernières sont des contextes situés où nous supposons que le vécu des individus et leur comportement sont influencés par des forces institutionnelles et organisationnelles.

Les documents de communication qui nous occupent dans cette sous-partie sont des documents de prescription qui traduisent les attentes des décideurs. Les discours qu'ils véhiculent se transforment en une action effective réalisée sur plusieurs scènes d'activités. Nous supposons que la réponse du mandataire (regroupé sous le collectif de travail) est une action distribuée située, vue comme un composite, où « *le faire faire ne se joue pas seulement entre des agents ou des acteurs, mais aussi avec des objets, des lieux, des textes, des procédures, des automatismes, etc.* » (Girin, 2016, p. 236)⁶. Jacques Girin considère que ce composite, pour agir et répondre ainsi au mandant, crée des combinaisons d'éléments hétérogènes qu'il désigne sous le terme d'agencement organisationnel. Pour Laurent Thévenot et Luc Boltanski⁷ (1991), les agencements sont des dispositifs qui véhiculent des idéaux influençant les pratiques. Par exemple, les modes d'emploi, les préambules, les instructions, etc. sont des documents qui orientent les pratiques au sein du dispositif. Ces documents font partie de l'agencement

¹ Pesqueux Y., Le modèle de l'organisation par projet.

² Si l'on suit le découpage proposé par Dominique Maingueneau, la scénographie est un des niveaux d'une scène d'énonciation.

³ « *Chaque société a son régime de vérité, sa « politique générale » de la vérité : c'est-à-dire les types de discours qu'elle accueille et fait fonctionner comme vrais ; les mécanismes et les instances qui permettent de distinguer les énoncés vrais ou faux, la manière dont on sanctionne les uns et les autres ; les techniques et les procédures qui sont valorisées pour l'obtention de la vérité ; le statut de ceux qui ont la charge de dire ce qui fonctionne comme vrai* » (Foucault, 2001, p. 112).

Foucault M., Dits et écrits II 1976-1988.

⁴ Piponnier A., Politiques et pratiques du projet - Une approche communicationnelle.

⁵ Guerrier O., Qu'est-ce qu'un « régime de vérité » ?.

⁶ Girin J., Les agencements organisationnels.

⁷ Luc Boltanski a initié avec Laurent Thévenot le courant pragmatique, appelé aussi « économie de la grandeur » ou « sociologie des régimes d'action » (Boltanski, Thévenot, 1991).

organisationnel qui balise les activités et traduisent les attentes du mandant. Pour Joëlle Le Marec, le composite circonscrit un espace dans lequel les individus en activités intériorisent le contenu des documents précités. Ils intériorisent aussi des manières de faire et des attitudes tout en les ajustant à la situation d'activités. « *Les composites caractérisent des situations au sein desquelles des individus mobilisent à la fois la signification d'objets matériels et des représentations, réalisent des actions, et mettent en œuvre des systèmes de normes ou des règles opératoires* » (Le Marec, 2003, p. 6)¹. Cet espace circonscrit est une construction du chercheur lui permettant une analyse originale de l'action collective qui tient compte de différentes composantes influençant l'action et répondant à la demande du mandant. Le collectif est alors appréhendé à partir d'acteurs opérationnels situés dans des scènes d'activités.

Le fait de désigner cet espace par le dispositif et de considérer le collectif comme mandataire impose de trouver des porte-paroles car « *le dispositif chez Foucault désigne à la fois le fait de disposer les éléments en vue d'une finalité mais également d'agencer les arguments de façon à les rendre intelligibles, dans le cadre d'une démarche rhétorique* » (Aggeri, 2017)².

La relation entre le mandant et le mandataire, se déroulant par échanges discursifs et le composite n'étant pas en mesure de converser, nous pouvons repérer des humains qui s'engagent personnellement pour le compte du composite. On pourrait dire que le gestionnaire d'un service de livraison par exemple est un porte-parole du composite puisqu'il contrôle et agit sur l'efficacité, les décideurs et les stratèges, étant en position de mandant puisqu'il fixe la finalité. D'autres porte-paroles peuvent apporter des arguments différents, les arguments étant influencés par la place assignée au sein de l'espace. Ainsi le collaborateur n'aura pas les mêmes arguments que le gestionnaire. Participant à l'activité opérationnelle, ses arguments seront liés à son expérience de terrain alors que celle du gestionnaire tiendra compte des traitements symboliques qu'il produit à partir de données récoltées.

Au sein d'une organisation, le dispositif est un agencement d'éléments hétérogènes - matériels, cognitifs et discursifs – qui visent à guider les conduites des individus en activités (Aggeri, 2017). Cet agencement comporte des éléments de prescription, mais aussi des éléments d'adaptation et d'ajustement pour permettre la satisfaction du mandant mais aussi celle des individus en activités. Franck Aggeri emploie l'expression *dispositif de management* pour désigner l'agencement d'éléments hétérogènes des managers visant à cadrer, orienter et guider les conduites des subordonnés vers des fins assignées (Aggeri, 2017), cet agencement demandant à être observé en action pour en observer l'effectivité. Les managers peuvent alors être considérés comme les porte-paroles des mandataires qui construisent un agencement mis à l'épreuve par les managés³. Leurs actions sont essentiellement discursives et communicationnelles. Une telle posture implique de considérer qu'il existe un lien intime entre communication et organisation et nous situe dans la droite ligne de la communication organisante⁴.

¹ Le Marec J. et I. Babou, De l'étude des usages à une théorie des composites : objets, relations et normes en bibliothèque.

² Aggeri F., Qu'est-ce que la performativité peut apporter aux recherches en management et sur les organisations. Mise en perspective théorique et cadre d'analyse.

³ Nous verrons dans la suite que nous attribuons aux managers de proximité une posture médiatrice puisqu'ils défendent aussi le point de vue des personnes sous leur responsabilité (voir chapitre 3, sous-partie3).

⁴ Nous verrons dans la partie 2 nos accointances avec la communication constituante, développée par l'Ecole de Montréal (Taylor et Van Every, 1999 ; Cooren, 2010).

Chapitre 2 : l'action distribuée et le collectif de travail

1. L'influence du cadre d'action sur l'activité effective

1.1. Le dispositif comme alternative au modèle prescriptif

Nous avons jusqu'ici représenté principalement le processus sous une forme statique et prescriptive et introduit les documents de cadrage des projets qui illustrent les composantes institutionnelles et organisationnelles. Même s'il transparait dans nos propos des nuances par l'usage notamment de l'expression régime de vérité, nous avons laissé sous-entendre l'existence de prescription mise à disposition des opérationnels ou tout du moins d'une influence certaine des stratégies et des managers.

Nous avons aussi laissé sous-entendre que l'action distribuée relève d'une division fonctionnelle des tâches et des rôles sans prendre en compte l'engagement des participants pour définir, maintenir ou renouveler les tâches ni les relations sociales que les tâches exigent. Pour accéder à ces aspects de l'action distribuée, nous choisissons de l'étudier du point de vue d'une personne identifiée en activité¹ tout en prenant en compte les entités qui matérialisent les politiques de l'action distribuée qu'elle soit liée à un projet ou à un processus. Nous serons amenée à faire varier les échelles d'observation entre micro, méso et macro (Strauss 1985)².

Nous nous intéressons tout particulièrement à l'individu opérationnel qui a certes des tâches prescrites à réaliser, mais qui est surtout impliqué dans une activité effective où l'on peut observer des ajustements. Nous partageons l'idée que « *la tâche n'est jamais « exécutée » : elle est toujours repensée, réorganisée, transformée en fonction à la fois des situations concrètes et de chaque sujet singulier* » (Lhuilier 2013)³.

Ce n'est pas uniquement la finalité des actions collectives qui nous occupe mais aussi « *le processus d'appropriation* » (Bernoux, 1981)⁴ du contexte et des règlements qui consiste à les utiliser et à les requalifier en situation, donc à passer d'une perspective normative à une perspective adaptative (Dujarier, 2016, p. 195)⁵.

Le processus et les documents de cadrage des parties précédentes ne sont plus des prescriptions mais des ressources mises à disposition de l'opérationnel lui laissant une part d'autonomie et d'improvisation en fonction des circonstances. L'action est située (Suchman, 1987⁶ ; Astier, 2003⁷) et le processus se définit alors comme un ensemble d'activités organisées en réseau, combinant et mettant en œuvre de multiples ressources, des capacités et des compétences, pour produire un résultat pour un client externe (Lorino, Tarondeau, 2015)⁸. Quant au projet, c'est à la fois une démarche, souple, pouvant s'adapter aux circonstances et « *un instrument d'ingénierie dont le monde de l'entreprise a forgé les codes et les pratiques certes pour décloisonner les activités, mais aussi pour en rationaliser l'organisation et en optimiser les résultats* » (Piponnier, 2021, p. 35). A l'autonomie des acteurs se superpose l'idée de contrainte plus ou moins souple et d'influence institutionnelle plus ou

¹ La notion d'activité sera développée dans la sous-partie suivante.

² Strauss A. L., Work and the Division of Labor.

³ Lhuilier D., Introduction à la psychosociologie du travail.

⁴ « *En bricolant leur machine pour en faciliter l'usage, ils donnent sens à leurs actions, construisent de la reconnaissance sociale de leur contribution et de leur identité au sein des collectivités. C'est ce que Philippe Bernoux (1981) appelle l'appropriation* » (Terressac in Dujarier 2016, p. 198).

⁵ Dujarier M.-A. et al., L'activité en théories. Regards croisés sur le travail.

⁶ Suchman L. A. , Plans and situated action.

⁷ Astier P. et al., Autour des mots, les approches situées de l'action : quelques outils.

⁸ Lorino P. et J.-C. Tarondeau, De la stratégie aux processus stratégiques.

moins autoritaire. Dans ce contexte, l'analyse de l'action située suppose celle de l'activité des acteurs, à laquelle s'ajoute celle de l'agentivité des outils¹ et des discours injonctifs qui véhiculent l'idéologie des décideurs et les managers.

L'action située se retrouve alors liée à la notion d'agencement pour souligner la disposition d'éléments hétérogènes (humains, outils, documents, discours) au sein de scènes d'activités. L'action distribuée prend alors le sens d'actions réparties entre des humains et des non humains pour répondre à une finalité. Cette vision s'inspire de la citation canonique de Michel Foucault² et de la théorie de l'acteur réseau (Callon, 2013)³.

Prendre une posture dispositive, c'est aussi considérer que les stratégies ne sont pas l'apanage des décideurs et des hauts managers, mais qu'elles sont aussi du ressort des opérationnels. Elle présuppose un écart « *entre les objectifs, qui règlent, prescrivent, décident ou programment les dispositifs, et leurs effets réels* » (Vouilloux, 2007, p. 158)⁴. La stratégie est considérée ici comme un travail au quotidien qui émerge de la rencontre entre un discours managérial, sa réception et sa mise en pratique par les agents organisationnels (Pesqueux, 2016)⁵.

1.2. Une grammaire relationnelle des acteurs humains

Nous n'avons pas encore abordé la dimension relationnelle et interactionnelle indispensable pourtant à l'appréhension de l'action collective. Pour rester dans une approche dispositive, le point de vue que nous allons adopter pour comprendre la relation intègre à la fois l'idée de normes partagées et d'expérience vécue. Nous partageons l'idée de grammaire relationnelle développée par Laurence Kaufmann et Isabelle Rivoal (2021)⁶ qui permet de combiner harmonieusement les deux niveaux que nous avons évoqués, à savoir un niveau lié aux normes et un autre lié à l'investissement subjectif dans la relation, nous situant ainsi à un niveau méso. Comme toute grammaire linguistique, les deux autrices distinguent des dimensions syntaxiques, sémantiques et pragmatiques :

« La "syntaxe" de la relation est le système de places, la structure actancielle qui la constitue – des places qui délimitent l'éventail d'actions et de paroles, mais aussi d'affects qui sont attendus de ses "occupants" » (Ibid.). Cette première dimension comporte des relations normées où les couples manager-managé, soignant-soigné recouvrent des représentations partagées en termes notamment de fonction, d'attitude et d'identité professionnelle.

La dimension sémantique souligne quant à elle, l'aspect intelligible de ces normes par les acteurs de la relation. En effet, les deux acteurs de la relation acceptent ou non d'ajuster leur comportement à la place et au rôle qui leur sont dévolus dans cette relation, démontrant une connaissance et une compréhension des attendus de la relation dans lequel ils sont engagés. Cela revient à mobiliser et à adapter leur soi professionnel et leur représentation d'autrui.

¹ L'agentivité des outils sera développée dans la sous-partie 3.2 de ce chapitre.

² Un dispositif c'est « *un ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref, du dit aussi bien que du non-dit* » (Foucault, 2001, p. 299).

Foucault M., Le jeu de Michel Foucault.

³ Callon, M. Sociologie de l'acteur réseau.

⁴ Vouilloux B., La critique des dispositifs.

⁵ Pesqueux Y., Théories des organisations : les nouveaux tournants.

⁶ Kaufmann L. et I. Rivoal, Relation : anthropologie, cerveau, communauté, individu, langage, reconnaissance, singes, société, symbole.

Enfin, la dimension pragmatique intègre la liberté des acteurs lors d'un moment vécu de la relation. « *La dynamique hic et nunc des relations donne lieu à des improvisations, des déplacements, des subversions et des appropriations qui ne sont pas seulement possibles, mais nécessaires* » (*Ibid.*). Ce niveau pragmatique prend en compte la singularité des subjectivités des acteurs en relation et donne à la relation sociale un statut de relation singulière située. Pour l'atteindre, il est nécessaire d'analyser des occurrences de relations en se plaçant là où se déroule une relation *hic et nunc*. Le moi du professionnel se manifestera en mobilisant et en activant les soi professionnels adaptés à la situation.

Comme nous nous intéressons à l'hybridation des normes associées au couple fonction/rôle mais aussi au couple « soi professionnel/ moi présent dans une relation » et aux individus vivant la relation dans un contexte de travail, c'est la relation au sens de transaction que nous allons analyser. Ce concept spécifie un type de relation où la complexité des situations est semi-aléatoire : les normes d'interaction sont produites progressivement par les acteurs eux-mêmes lors de la reproduction d'une action lorsqu'elle se stabilise. Les acteurs se créditent de confiance plutôt que de se considérer comme rivaux. La relation évolue en fonction des ajustements lors des interactions, ces ajustements comportant nécessairement un versant implicite.

Nous ajoutons à cette grammaire relationnelle l'approche ternaire envisagée par Brigitte Albero (2018)¹ caractérisée par l'idéal, le fonctionnel et le vécu. Le niveau fonctionnel rejoint la dimensions syntaxique et sémantique de Laurence Kaufmann et Isabelle Rivoal puisqu'il relève des normes et des ressources de référence. Brigitte Albero insiste que le fait que ces normes sont locales. Le vécu relève de la dimension pragmatique et souligne l'importance des ajustements interprétatifs et des décisions prises dans l'action. L'idéal, quant à lui, est une polarité non prise en compte dans le précédent modèle qui permet de tenir compte des représentations et des raisonnements que se construit au préalable l'individu en adéquation avec ses valeurs, son expérience et son passé. L'idéal peut expliquer notamment le degré d'engagement d'un individu face à une action.

Ces trois polarités définissent des espaces de sens, la valeur pour l'idéal, le calcul confrontant l'idéal et le fonctionnel et la signification se construisant au cours de l'activité, lorsque l'individu agit et vit ici et maintenant sur la scène d'activités². Ce modèle ternaire permet de rendre compte de multiples tensions et lieux de négociations que nécessite toute activité humaine finalisée (*Ibid.*) et permet de dépasser le cadre de la scène d'activités, le point de départ de nos investigations.

1.3. Approche transactionnelle de l'action

En adoptant une approche pragmatique de l'action distribuée, nous envisageons l'individu en capacité d'actualiser le cadre d'action. Il est aussi en capacité de se mettre à la place d'un autre pour construire une réalité momentanée de l'action des autres, l'action distribuée impliquant nécessairement les autres. Nous préférons la notion de transaction à celle d'interaction car par l'activité, l'individu ne se contente pas d'être en relation avec les autres et d'agir, il transforme son identité et son rapport aux autres. Le soi d'un individu se modifie dans l'action et dans l'interaction avec les autres. Jean-Marie Barbier définit la transaction comme « *condition d'émergence d'un mode d'interaction entre sujets caractérisé par des adresses*

¹ Albero, B. Entre prescription et appropriation.

² Nous reviendrons sur ces trois polarités en partie 2 pour caractériser le collectif.

récioproques d'activités donnant lieu à estimation de valeur ». (Barbier, 2022)¹. L'individu envisage une configuration de l'action distribuée et de sa propre action dans laquelle il se projette en fonction de ce qu'il considère comme valable éthiquement, techniquement et rationnellement. Il projette aussi une représentation momentanée des autres dans l'action. Tout en agissant, l'individu évalue la situation sur la base de ses projections. Son action est cadrée par ses projections mentales de soi et d'autrui qui s'adaptent à la situation d'activités et évolue au cours du temps et de son expérience. Les capacités d'anticipation se basent sur des projections qui sont réajustées en fonction de la situation, des aléas de l'action et des actions et réactions des autres acteurs de l'action distribuée. « *Développer la marge de manœuvre situationnelle, c'est développer les ressources de la situation et donc les possibilités pour les travailleurs concernés de répondre aux exigences du travail (y compris celles qu'ils se fixent eux-mêmes) dans des conditions (physiques, organisationnelles et sociales) qui favorisent la prise en compte des différentes modalités de leur mobilisation (subjective, cognitive, physiologique, biomécanique)* » (Coutarel et al., 2015)². La notion de transaction implique au minimum soi et autrui dans l'action. Cet autrui est donc identifié voire reconnu au cours de l'action. De plus, un autrui peut aussi influencer le soi dans sa manière d'agir. C'est notamment le cas d'un manager, qui de par sa position hiérarchique peut imposer des manières de faire par exemple³. L'influence d'un manager est à étudier pour rendre compte de la manière dont il parvient à faire accepter ses manières de faire, de ressentir et de penser. S'il réussit, elles feront norme et agiront sur les attitudes et les comportements d'autres individus (Beauvois, Mugny et Oberlé, 1995)⁴. Pour Manuel Zacklad (2005⁵; 2006⁶), les transactions sont communicationnelles, symboliques et coopératives. Elles participent à l'« *espace de co-construction du sens et des représentations où l'interlocuteur contribue par ses interprétations et contre-propositions à influencer en permanence les finalités du locuteur* » (Cordelier, 2016)⁷. Des jeux d'influence sont à l'œuvre dans l'action distribuée. Cette dernière se réalise dans un espace où se négocient des interprétations et des représentations concernant notamment l'action distribuée et les places de ceux qui y participent. Cette posture implique de considérer la communication comme constitutive de la réalité sociale et de l'organisation (Baillargeon, 2021⁸; Cooren, 2000⁹) et d'articuler les tensions entre « le local et le global », entre « le singulier et le collectif » (Bernard, 2006, p. 36-37)¹⁰.

Enfin, l'approche transactionnelle de l'action distribuée implique aussi des échanges communicationnels qui supposent une entente minimale pour référer à un monde commun. « *Compte tenu des perceptions et des référentiels différenciés des acteurs, l'un des enjeux de tout processus transactionnel est de parvenir à une définition commune de la situation, à créer*

¹ Barbier, J.-M. (2022). Engagement des interactions et concept de transaction. Blog. Innovation pédagogique (blog), 9 mai 2022. <https://www.innovation-pedagogique.fr/article12105.html>.

² Coutarel F. et al., Marge de manœuvre situationnelle et pouvoir d'agir : des concepts à l'intervention ergonomique .

³ Nous reviendrons sur la reconnaissance et sur l'influence dans la sous-partie suivante.

⁴ Beauvois J.L., G. Mugny et D. Oberlé, Relations humaines, groupes et influence sociale.

⁵ Zacklad M., Innovation et création de valeur dans les communautés d'action : les transactions communicationnelles symboliques.

⁶ Zacklad M., Une approche communicationnelle et documentaire des TIC dans la coordination et la régulation des flux transactionnels.

⁷ Cordelier B., Retour sur le concept de transaction.

⁸ Baillargeon D., N. Bencherki et G. Boivin, 20 ans des approches de la communication constitutive des organisations : émergence et innovations.

⁹ Cooren, F. *The organizing property of communication*.

¹⁰ Bernard F., Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales. Le paradigme de la communication engageante.

un « monde commun » sans lequel la compréhension mutuelle est impossible. Dans la mesure où il ne s'agit pas de converger vers une définition préexistante (qu'il s'agirait alors d'exhiber), un tel processus répond à une logique de « créativité située » (Joas, 1999)¹ » (Renault, 2007)². Dans ce contexte, la transaction est un processus de socialisation et d'apprentissage de l'ajustement à autrui (Foucart, 2013)³.

2. L'action distribuée observée d'une scène d'activités

2.1. Symbolique du cadre d'action & scènes d'activités

Nous avons employé plusieurs fois cette expression de scène d'activités, non pour insister sur la présence d'un public, mais pour bien positionner le regard du chercheur. Ce dernier observe une action distribuée en embrassant le point de vue d'un opérationnel en activité⁴. Ce point de vue est donc partial et tient compte du composite à disposition de l'opérateur et de sa manière d'interpréter l'action distribuée. Le point de vue des membres du collectif sera donc étudié en changeant de scène d'activités.

Cette expression est aussi choisie pour souligner la présence d'un environnement dont certains objets s'animent quand l'opérationnel est en activité. Ce terme permet d'imaginer une disposition de la scène d'action, un agencement prêt à s'activer. L'agentivité est au centre de cette posture organisante. Nous partageons la vision de Michel de Fornel pour qui le primat de l'agentivité renvoie au fait que « l'action pratique est à la fois indexicale et réflexive : indexicale parce que, comme les termes déictiques, le sens d'une action dépend de son contexte d'occurrence, tout en contribuant à le transformer ; réflexive parce que le contexte donne son sens à une action, mais inversement l'action contribue à élaborer le contexte » (Fornel, 2010, p. 2)⁵. L'agentivité est un potentiel dont la performance apparaît au moment d'un acte effectif qu'il soit discursif ou gestuel. Elle souligne le fait que les individus possèdent des capacités et des dispositions qu'ils actualisent lors du déroulement de l'action dans un contexte donné.

Les scènes d'activités, nous l'avons dit, sont un composite (Girin, 1995⁶, Le Marec, 2002⁷) où les agents humains ont des capacités augmentées par des ressources matérielles, cognitives et symboliques : des instruments, des modèles, des machines, des lieux, des ordinateurs, *etc.* qui font partie des scènes d'activités. Nous avons déjà fait mention des rôles préétablis qu'un acteur endosse pour jouer sa propre partition. Le rôle comporte des fonctions que l'acteur opérationnel va interpréter « corps et âme ». Nous assimilons cette scène d'activités à un dispositif⁸ qui « n'exige pas seulement un paraître, sous lequel on pourrait cacher un être différent qui serait « soi » mais il exige bien plutôt un être, c'est-à-dire une implication totale

¹ H Joas H., La créativité de l'agir.

² Renault M., Une approche transactionnelle de l'action et de l'échange : la nature d'une économie partenariale.

³ Foucart J., Pragmatisme et transaction. La perspective de John Dewey.

⁴ Le terme opérationnel a été employé jusqu'ici en le distinguant du terme fonctionnel. A partir de maintenant, un opérationnel est celui qui agit dans une scène d'activités. Ce qui implique qu'un manager dans une scène d'activités où il est présent physiquement est considéré comme opérationnel car il investit son rôle et agit. Par contre lorsqu'il est signataire d'un document présent sur une scène d'activités, il n'est pas considéré comme un opérationnel. C'est donc la présence physique d'un humain qui lui donne le statut d'opérationnel.

⁵ Fornel M. de, Indexicalité, dépendance contextuelle et situations.

⁶ Girin J., Les agencements organisationnels.

⁷ Le Marec J., Ce que le « terrain » fait aux concepts : Vers une théorie des composites.

⁸ En introduction, nous avons désigné le dispositif comme « un ensemble multicervical peuplé de collaborateurs, d'agents (plus ou moins concurrentiels) habitant des espaces spécifiques » (Lafleur, 2015) considérant l'ensemble des espaces d'activités comme un dispositif que nous pourrions qualifier ici de méta-dispositif pour réserver le dispositif aux espaces d'activités. Le méta-dispositif est celui d'un regard surplombant et critique qui embrasse plusieurs scènes d'activités.

(mais momentanée certes). Au moment où je suis ce que l'organisation me demande d'être (un poinçonneur concentré, un professeur pris dans son cours, un élève en examen), je ne puis être rien d'autre. [...] Le sujet n'est pas seulement porté par le dispositif, c'est-à-dire canalisé et accompagné, il est plus encore que cela dans l'obligation d'être, corps et âme, un être-type » (Lemoine, 2013, p. 150)¹. Si l'investissement de l'opérationnel est fort, son identité est transformée ou consolidée par ses actions, malgré les contraintes imposées par les traits associés au rôle. Là encore, nous voyons que le rôle dessine un potentiel actualisé lors du déroulement de l'activité.

Pour appréhender le contexte culturel et les éléments extérieurs qui agissent sur l'activité et son itérabilité, nous introduisons la notion de cadre d'action importante à nos yeux pour rendre visible les dimensions politiques et organisationnelles de l'action.

Nous désignons par l'expression cadre d'action ce qui fait référence à un programme, à un ensemble de mesures prises associées à des moyens de mise en œuvre. Ces discours informationnels font partie du cadre organisateur qui balise les activités. Un cadre d'action fixe aussi des objectifs et des lignes d'action à partir de stratégies établies lors de la concertation de plusieurs acteurs.

Pour Laurent Thévenot et Luc Boltanski (Boltanski, Thévenot, 1991)², les cadres véhiculent des idéaux qui influencent les pratiques. Ils orientent les pratiques au sein d'une scène d'activités, ils participent à véhiculer la conception de l'action distribuée du point de vue des concepteurs, des décideurs et des stratèges. Le cadre d'action se traduit notamment par des prescriptions, fruit du travail des décideurs, des comités d'experts, ceux que nous avons nommé dans le premier chapitre mandataire. Ils représentent leur choix politique et stratégique à un moment donné de l'histoire d'une organisation. « Pétri de compromis historiques, il est porteur de mémoire, d'expériences accumulées, que ces dernières soient abouties ou non » (Amigues, 209)³.

Sur la scène d'activités d'un opérationnel, nous acceptons en plus de l'existence d'un cadre, manifestation des activités des décideurs et cadres, une marge de manœuvre des opérationnels dans leurs actes de réception, qu'ils soient interprétatifs ou opérationnels. Les discours qui véhiculent le cadre d'action ou la voix de ceux qui définissent le cadre d'action ont un statut de déclarations d'intention, affichées publiquement avant le déroulement de l'action, ou d'assomptions d'intention, revendiquées publiquement après le déroulement de l'action (Céfaï, 2020)⁴. Les opérationnels en auront connaissance et seront influencés dans leur actions et leur décision par ce cadre. Nous verrons dans la suite l'importance des jeux d'influence pour analyser un collectif de travail⁵.

2.2. De nécessaires activités communicationnelles pour construire le cadre d'action

Le cadre d'action se diffuse par les discours des porte-paroles, ces discours pouvant être des paroles mais aussi des documents ou des messages. Leur conception relève de transactions communicationnelles qui transforment à la fois le discours mais aussi l'individu producteur, celui-ci pouvant être un communicant ou un gestionnaire par exemple. Ce cadre d'action n'est donc pas stable, ni artificiel mais est le fruit d'une conception humaine qui se déroule dans des scènes d'activités différentes de celles des collaborateurs. Même si dans les scènes d'activités

¹ Lemoine S., Le sujet dans les dispositifs de pouvoir.

² Boltanski L. et Thévenot L., De la justification : les économies de la grandeur.

³ Amigues R., Le travail enseignant : prescriptions et dimensions collectives de l'activité.

⁴ Céfaï D., Les cadres de l'action collective : Définitions et problèmes.

⁵ Ce sera l'objet de notre deuxième partie.

des collaborateurs, ces discours apparaissent dans le cadre d'actions, ils sont le fait d'un travail de conception dans les scènes d'activités de leurs auteurs.

Manuel Zacklad s'inspire du modèle actanciel d'Algirdas Julien Greimas (1986)¹ pour caractériser ces transactions communicationnelles (2013)². A partir du schéma narratif canonique d'Algirdas Greimas, il identifie quatre épisodes dans le programme transactionnel qui ne sont pas chronologiques. Le premier appelé virtualisation correspond à notre cadre d'action où le destinataire (le mandataire dans notre jargon) exprime la vision du projet qui sera réalisé par le sujet réalisateur (l'opérationnel dans notre cas). Le schéma narratif ne décrit pas toutes les actions d'une action collective distribuée, mais seulement celle réalisée par un des opérationnels. Nous considérons ici les diffuseurs du cadre d'actions comme des concepteurs ou des traducteurs des stratégies des décideurs. Chaque opérationnel d'une action collective possède son propre schéma narratif pour chaque action, un communicant n'ayant pas le même schème cognitif qu'un opérateur de maintenance, le communicant se focalisant que la création de matière symbolique. Le deuxième épisode correspond à l'acquisition de compétences que l'opérationnel mobilise lorsqu'il effectue une activité technique qui peut lui demander de manier des artefacts médiateurs qui lui servent d'instrument. Cet épisode suppose des apprentissages pour être en mesure de réaliser effectivement le programme correctement ou une expérience. Cette compétence suppose un savoir-faire acquis avant la réalisation de l'action. Un gestionnaire qui réalise des tableaux de bord sait au préalable utiliser des logiciels adéquats pour réaliser sa tâche. Le troisième épisode décrit la performance, le moment de l'activité effective, pas celle qui est programmée mais celle qui est effectivement réalisée avec des adaptations possibles. Cette performance peut impliquer des bénéficiaires. Dans l'exemple du communicant, il crée un discours adapté à des cibles. Enfin la dernière concerne l'évaluation de l'activité sous forme de gratification, de reconnaissance ou au contraire de sanction.

Ces documents conçus dans le cadre d'activités de conception circulent ensuite sur d'autres scènes d'activités où ils deviennent élément du cadre d'action. Manuel Zacklad (2013) distingue les artefacts en tant que finalité de l'activité, des artefacts capacitants, ceux qui vont participer à la réalisation d'une autre action en amplifiant les aptitudes de son concepteur. Dans notre cas, les documents n'amplifient pas les capacités des concepteurs mais légitiment leur action (Fraenkel, 2007)³ et cadrent l'exécution des opérationnels par des règles et des contraintes. Ils deviennent « *les constituants d'un contexte pour une communauté de pratique ou d'action* » (Zacklad, 2013), ce que nous traduisons dans notre vocabulaire par cadre d'actions.

Nous désignerons donc ces documents de communication comme des artefacts du cadre d'action lorsqu'ils sont dans la scène d'activités des collaborateurs. Ils seront désignés par l'expression artefact à finalité productive lorsqu'ils sont étudiés dans les scènes d'activités des communicants ou des gestionnaires. Un texte qui circule dans une organisation comporte donc différents statuts selon la personne à son contact. Plus largement, les artefacts intégrés à des scènes d'activités peuvent être capacitants, à finalité productive ou artefact du cadre d'action selon son usage dans la scène considérée. Le schéma actanciel de Greimas pourra nous aider à situer la place des artefacts dans l'activité.

¹ Greimas A. J., Sémantique structurale.

² Zacklad M., Le travail de management en tant qu'activité de cadrage et de recadrage du contexte des transactions coopératives.

³ Fraenkel B., Actes d'écriture : quand écrire c'est faire.

2.3. Le tiers interprétant : un référent adaptatif

Les actions que nous souhaitons analyser étant distribuées, elles établissent des relations entre les individus qui peuvent prendre la forme d'échanges discursifs où l'intelligibilité et la compréhension commune sont nécessaires. Brigitte Albero (2018)¹ partage ce point de vue tout en attirant notre attention sur les représentations véhiculées par le langage qui peuvent donner l'illusion d'une réalité homogène et stable et finissent par confondre réel et construits symboliques².

Pour éviter ces travers, notre approche des relations dans un collectif relève d'une approche praxéologique de la communication où le sens des structures sociales, des représentations, des routines n'est pas imposé mais internalisé sous forme de normes partagées servant de guide à l'action et évoluant au cours du temps et des activités. Le tiers interprétant de Louis Quéré (1982)³ recouvre cette idée d'hybridation entre normes et adaptation. C'est une position de référence pour les interlocuteurs qui agissent collectivement et qui font évoluer ensemble le tiers. C'est « *le pôle extérieur d'un neutre, qui, n'étant ni (pour) l'un, ni (pour) l'autre, [...] les conjoint dans leur différence. Le neutre qui fonde la communication n'est pas un donné mais un construit. Il procède d'une élaboration collective permanente (non imputable à des agents déterminés) des conditions de mise en forme du rapport social* » (Quéré, 1982, p. 33). Le tiers symbolisant est ce qui relève de la mise en sens et de la mise en mots dans un espace collectif donné. Il correspond par conséquent à la constitution du champ symbolique de la communication, qu'elle soit présente dans les documents qui circulent, dans les interactions ou dans les agencements spatiaux (De Fornel et al., 2001)⁴. L'action distribuée illustre ce tiers symbolisant qui est partagé par l'ensemble du collectif auquel nous allons nous intéresser. Ce tiers n'est pas homogène, les opérationnels n'en ayant pas la même vision que les décideurs par exemple. Néanmoins, il leur permet de réaliser leur activité.

Le tiers symbolisant est un construit et un processus d'objectivation qui permet la communication entre les sujets sociaux partageant le même contexte ou la même scène d'activités. Le contexte de signification est l'une des conditions de la communication qui permet aux participants de donner une signification partagée à un acte ou à un message et d'adopter une conduite appropriée. « *Parmi les contextes possibles, on peut citer : un contexte d'expérience technique permettant de considérer le bruit d'une machine comme anormal, suggérant un dysfonctionnement, et faisant que l'ouvrier arrête la machine pour appeler un ouvrier d'entretien ; un contexte de relations sociales qui permet de distinguer la plaisanterie de l'injure, de qualifier un comportement de poli ou d'impoli, de comprendre un conseil et d'y donner suite ; un contexte éthique, qui fait juger la valeur morale d'un comportement ; un contexte d'autorité, qui fait déceler un énoncé comme un ordre, ou un acte de défi. Les contextes, autrement dit sont des principes d'interprétation pour des événements, actes ou messages qui sans eux seraient ambigus ou dépourvus de sens. Ils concernent aussi bien l'ordre matériel des choses que l'ordre intersubjectif* » (Girin, 2016, p. 180)⁵. Jacques Girin nous rappelle ainsi l'importance du couple contenu - relation, de la métacommunication dans la

¹ Albero, B. Entre prescription et appropriation.

² Elle cite notamment le collègue, les réformes qui sont des termes imprécis car ils renvoient à des référents divers (lieux, objets, processus, intentions, systèmes d'interaction, etc.).

³ Quéré L, Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne.

⁴ Fornel M. de , A. Ogien et L.Quéré, L'ethnométhodologie.

⁵ Girin J. *Langage, organisations, situations et agencements*.

communication (Watzlawick, 2014)¹ et du cadre (Goffman, 1991)². Le tiers interprétant participe de notre logique adaptative et située pour analyser les significations véhiculées et produites dans les scènes d'activité.

Les réflexions sur le tiers interprétant nous amènent à nous interroger sur la dimension collective de la relation qui implique un processus de socialisation³. Un référent collectif, certes adaptatif se construit à partir de relation sociale qui « *permet aux individus de s'auto-constituer comme un agent collectif en référence à un tiers, que ce soit un projet, un objet, une tierce personne ou une norme, mais aussi de contraster potentiellement leurs expériences subjectives vis-à-vis de ce même référent* » (Kaufmann, 2016, p. 114)⁴. Dans notre cas, le référent sera le collectif qui participe à l'action distribuée. C'est d'ailleurs pour mieux comprendre la constitution de ce collectif et les relations qui s'y établissent que nous proposons notre méthode dispositive. Nous considérons que l'objet commun du collectif est l'action distribuée représentée par un tiers interprétant différent selon les scènes d'activité. Le tiers interprétant de l'action distribuée pour un manager en réunion avec la direction comportera une dimension stratégique alors que celle sur la scène d'un opérateur de maintenance face à sa machine sera plus technique et systémique. Lucile Coquelin (Coquelin et al., 2022)⁵ considère que des « *filtres interprétatifs* », soit des savoirs contextuels et culturels et des habitudes de pensée viennent entraver le sens commun du tiers interprétant. Les filtres interprétatifs « *amènent à percevoir, catégoriser et interpréter la réalité selon un certain angle. Si les savoirs contextuels et culturels renvoient le plus souvent à des références facilement verbalisables, les habitudes de pensée sont plus difficiles à identifier dans la mesure où elles ont pu être naturalisées sous l'effet de l'action des processus de socialisation primaire et secondaire* » (Julliard, Saemmer, 2022)⁶.

Dans l'action distribuée, il serait idéal que les tiers interprétants soient partagés par l'ensemble des individus qui y contribuent. Ce n'est pas si simple car les individus ont des identités professionnelles différentes et travaillent dans des scènes d'activités différentes. Les infrastructures qu'il partagent vont véhiculer des normes langagières qui ne vont pas nécessairement recouvrir les mêmes réalités pour chacun. Cet élément va nous obliger à étudier différentes scènes d'activités pour mieux saisir le sens des objets communs pour les différents membres du collectif⁷.

Cette constatation sur l'action distribuée est aussi valable pour le sens donné au collectif, les relations établies par un manager étant différentes de celles établies par un opérationnel de maintenance. Nous considérons que le tiers interprétant est variable selon la scène d'activités

¹ Rappelons que Paul Watzlawick, Toute communication présente deux aspects : le contenu et la relation, tels que le second englobe le premier. La relation est une métacommunication au sens où elle donne des éléments pour dire comment le contenu doit être interprété (blaque, ordre, information, etc.).
Watzlawick P., J. H. Beavin et D. Jackson, Une logique de la communication.

² Goffman E., Les Cadres de l'expérience.

³ La socialisation est la capacité à former des sociétés. En suivant la pensée de Georg Simmel, penser la socialisation implique de déterminer les *a priori* constitutifs qui permettent aux individus d'entrer en relation les uns avec les autres, de se socialiser au sens de savoir "qu'ils réalisent une unité sociale, d'une part, mais aussi de manière plus phénoménologique de repérer les catégories que Simmel nomme indifféremment affectives ou psychosociales, qui assurent la cohésion en deçà ou par-delà toute contrainte, règlement ou finalité utilitaire".

⁴ Kaufmann L., La « ligne brisée » : ontologie relationnelle, réalisme social et imagination morale.

⁵ Coquelin L., A. Saemmer, et N. Tréhondart, Sur quoi se fondent nos interprétations ? Introduction à la sémiotique sociale appliquée aux images d'actualité, séries télé et sites web de médias.

⁶ Julliard V. et A. Saemmer, Un regard situé pour étudier les communautés interprétatives et émotionnelles.

⁷ Nous allons notamment nous intéresser au sens et à la manière dont chacun désigne le collectif ou les autres membres du collectif.

considérée où des voix plurielles s'expriment pour nommer et reconstruire la réalité (Renault, 2007, p. 146)¹.

3. Le collectif de travail observé d'une scène d'activités

3.1. Relations primaires et secondaires dans un collectif

Un collectif est un ensemble d'individus assemblés par différents liens (affectifs et/ou organisationnels dans le cas du travail). Il est doté d'une capacité d'action. Il caractérise les multiples modes d'*assemblage* interindividuels qui permettent de croiser des configurations - désignées sous les vocables suivants : le social, le public, le commun - et des formes de regroupement (la communauté, la société, la nation, le voisinage, l'association) (Kaufmann, 2020)². Le collectif de travail articule des réflexions relevant de la communauté et de la société abordées par Ferdinand Tönnies (2010)³ où les liens communautaires comportent une proximité affective et corporelle alors que les relations en société se construisent et se maintiennent par le langage. C'est par ce dernier que les relations prennent forme et sens. Nous nous appuyons sur cette idée appliquée historiquement au collectif politique pour distinguer les relations vécues des relations contractuelles, la représentation des entités de la relation n'étant pas investie de la même manière. En effet, les relations vécues sont teintées de relations relevant de la socialité primaire alors que les relations contractuelles représentent les entités par des catégories du langage partagées dans les discours relevant de la socialité secondaire. Dans le deuxième cas, les entités de la relation et le collectif sont des « *sujets fictifs et nominaux* » pour reprendre l'expression de Laurence Kaufmann (2022)⁴ qu'elle emploie pour caractériser la société.

L'expression *collectif de travail* correspond alors à un regroupement de personnes qui réalisent une action collective irréalisable par un seul individu où s'articulent des relations relevant de la socialité primaire et secondaire. L'action collective est répartie en différentes tâches attribuées à des individus et coordonnée par un ou plusieurs individus. Elle peut se limiter à un discours programmatique, décrivant des activités potentielles et les entités de la relation sous forme catégorielle. L'activité est quant à elle en relation avec l'effectivité des actions du collectif, celle que l'on observe en cours d'action dans les scènes d'activités où les entités de la relation présentes en face à face peuvent expérimenter des relations affectives et corporelles. Nous supposons que les individus d'un collectif de travail ont des relations coopératives, collaboratives, voire hybrides selon la scène d'activités considérée.

Nous considérons qu'un collectif de travail est constitué de relations qui peuvent être représentées par des discours où ce sont surtout les fonctions des deux entités de la relation et leur appartenance à une catégorie d'agents qui est mis en avant. Le collectif est aussi constitué d'individus vivant une relation où les moments partagés sont réguliers et des liens forts ou faibles (Granovetter, 1973)⁵ relient les membres.

En d'autres termes, un collectif de travail réunit des individus reliés par des relations vécues et contractuelles selon les scènes d'activité. Dans notre approche, le collectif sera appréhendé à partir des ressources mises à disposition d'un individu présent physiquement sur une scène d'activités et les mentions qu'il en fait. Échange-t-il avec un individu présent physiquement sur la scène d'activités ? Qui mentionne-t-il dans son discours : des membres du collectif dotés d'un nom propre ? Le collectif ? Des catégories d'acteurs du collectif ?

¹ Renault M., Une approche transactionnelle de l'action et de l'échange.

² Kaufmann L. et D. Trom, Qu'est-ce qu'un collectif ? : Du commun à la politique.

³ Tönnies F., Communauté et société.

⁴ Kaufmann L., Communauté (1). Du concept au « *Peuple-Un* ».

⁵ Granovetter M., The strength of weak ties.

3.2. Une relation médiée et médiatisée

Dans un contexte d'activités, un individu pourra être en face d'un autre individu ou lui parler par l'intermédiaire d'un artefact tel qu'un téléphone ou une messagerie. Il pourra aussi discuter à partir d'une plateforme qui organise les relations au sein d'un réseau permettant des relations interindividuelles mais aussi publiques. Une relation publique peut aussi s'établir dans une salle de conférence où l'agencement et les moyens techniques permettent à l'individu de se faire entendre tout en mettant en scène le rôle qu'il endosse (par exemple celui de décideur).

Nous aurons donc un regard sur la médiatisation qui correspond à la scénarisation des énonciations organisées par le media qui impose ses règles et qui par l'interface, dans le cas de media numérique, organise les échanges et y participe en y ajoutant des indications provenant de l'algorithme. Ces plateformes produisent des technogenres (Paveau, 2013)¹ qui possèdent leurs spécificités.

« *Le cadre de contraintes propre au discours de médiatisation fournit aux deux partenaires de l'échange des instructions de comportements langagiers [quand] la situation de communication dira quels modes d'organisation du discours (descriptif, narratif, argumentatif), quelle composition textuelle ou paratextuelle, quelle sélection et organisation thématique mettre en discours* » (Charaudeau, 2015)². Dans le cas de la médiatisation, les individus peuvent être des professionnels de la communication très au fait des jeux qui se jouent dans l'échange en matière de persuasion et d'argumentation. On glissera alors vers une professionnalisation de l'échange, les communicants étant dotés d'une expertise qui dépasse les aptitudes individuelles de tout humain.

Sans aller jusqu'à l'expertise, tout énonciateur quel qu'il soit peut intégrer dans son discours des éléments expressifs, conatifs, phatiques, métalinguistiques, référentielles ou poétiques (Jakobson, 1981)³.

Nous aurons aussi un regard sur la médiation de la relation qui prend en compte le maintien du lien et assure une forme de présence des deux individus dans un même espace. La relation médiée fait appel à des artefacts tout en maintenant un lien indiciel ou iconique entre les deux énonciateurs. Le téléphone maintient par exemple le lien par la voix, la vidéo assure aux interlocuteurs une représentation iconique des espaces où ils se situent.

Enfin notons qu'une relation se construit dans la durée et comporte plusieurs interactions qui peuvent faire varier les modes d'échange. Les deux individus peuvent ainsi discuter au café en face à face par exemple et prolonger leur conversation sur WhatsApp.

3.3. Un collectif imaginé

Nous avons vu qu'une action distribuée est réalisée par un collectif de travail, celui-ci étant une réalité mouvante, voire imaginaire pour les personnes impliquées à divers degrés dans des activités opérationnelles et discursives. Le collectif de travail donne sens à l'action distribuée, même si la personne qui y participe n'a pas conscience d'en faire partie. Le sens et les relations dans ce collectif imaginé sont différents selon l'environnement considéré. En effet, les environnements qu'un individu côtoie et les rôles qui lui sont assignés lui donne accès à des

¹ Paveau M-A., Genre de discours et technologie discursive.

² Charaudeau P., Les instructions discursives du discours de médiatisation.

³ Jakobson R, Essais de linguistique générale « Linguistique et poétique.

ressources sémantiques et relationnelles spécifiques différentes d'une scène d'activités à l'autre. Cette dernière permet d'observer un membre du collectif en activité, que ce soit un manager, un opérationnel de maintenance, un gestionnaire, etc. Chacun d'eux travaillent au sein d'une scène d'activités particulière avec des outils spécifiques, des machines, des infrastructures d'échange de contenus info-communicationnelles, des documents et échangent avec des individus présents *hic et nunc* sur la scène. Il peut interagir corporellement avec les individus présents sur la scène et discursivement avec d'autres de manière plus distante. Pierre Livet et Bernard Conein (2020)¹ distinguent les interactions directes, celles permettant un échange en face à face des interactions indirectes hors de portée et mises hors de portée. « *Les interactions indirectes sont des interactions « en co-absence », médiatisées par la pensée ou l'imagination (des croyances, des attentes, des représentations, etc.). Les interactions hors de portée, ou de « longue portée », sont des chaînes d'interactions indirectes, sur lesquelles les personnes n'ont quasiment pas de contrôle* » (Quéré, 2021)². Dans notre contexte, ces distinctions sont intéressantes pour distinguer les interactions médiatisées où l'absent, présent sur une scène de manière discursive peut être présent dans une autre scène où les deux peuvent se retrouver en face à face ou être en contact lors d'une manifestation, l'un étant dans le public, l'autre étant sur la scène. Dans le cas des interactions hors de portée, la relation est uniquement médiatique et discursive. Dans ce cas, aucune scène d'activités ne permet des interactions directes entre les deux entités de la relation. C'est le cas par exemple d'un dirigeant d'un grand groupe dont le discours circule sur la scène d'activités d'un opérationnel qui ne l'a jamais rencontré.

Nous considérons néanmoins que le dirigeant et l'opérationnel font partie du collectif de travail, les relations pouvant être plus ou moins incarnées et personnifiées, d'autres étant purement médiatiques.

Les relations coopératives, que nous avons citées lorsque nous avons introduit la notion de processus, comportent des relations contractuelles qui peuvent décrire des interactions mises hors de portée. Les relations collaboratives relèvent, quant à elles, de relations directes et indirectes mais qui restent incarnées, car à un moment ou à un autre, les entités de la relation se sont rencontrées en face à face et se connaissent personnellement. Ces relations s'établissent entre des personnes, les relations mises hors de portée s'adressant plus à une classe d'humains.

L'intérêt pour les interactions mises hors de portée vient du fait qu'elles ont une influence sur les activités mentales, discursives et opérationnelles des individus en activité car elles sont dotées d'une certaine autorité et relèvent du cadre d'action.

Considérer les acteurs d'une action distribuée comme un collectif doté d'interaction directe, indirecte et hors de portée nous apportent des éléments pour comprendre les relations qui unissent les membres du collectif et les formes de reconnaissance qui s'y jouent. Les relations étudiées ne se limitent pas à celles vécues dans une scène d'activités mais intègrent les membres du collectif cités dans les documents et dans les échanges médiatisés même s'ils sont absents de la scène d'activités. Les entités d'une relation peuvent avoir une représentation et une reconnaissance de l'autre de nature différente : le gérant d'un grand groupe a une représentation imaginée de ces clients qui est plus incarnée pour les commerciaux.

¹ Livet P. et B. Conein, Processus sociaux et types d'interactions.

² Quéré L. Pierre Livet et Bernard Conein, Processus sociaux et types d'interactions.

Ce sont ces éléments que nous souhaitons analyser dans notre approche dispositive des relations de travail.

Nous développerons ces éléments dans la partie 2 car ils impliquent d'étudier plus précisément l'énonciation et les énoncés.

Chapitre 3 : le travail managérial : des relations transverses dans l'action distribuée

1. Le travail d'articulation : des coordinations en situation

1.1. Une nécessaire coordination de l'action distribuée associant des relations coopératives et collaboratives

Nous l'avons signalé dans les chapitres précédents, nous nous intéressons à l'action distribuée et au collectif qui réunit l'ensemble des contributeurs. Nous avons considéré jusqu'ici les scènes d'activités comme si elles étaient autonomes les unes vis à vis des autres alors qu'elles participent à une action commune. Une action distribuée comporte certes un travail d'identification et d'assignation des tâches qui implique nécessairement de la coordination pour donner du liant entre des actions interdépendantes. « *La division du travail impose, pour que l'activité puisse produire des résultats ou, en d'autres termes, être « performante », de conjindre dans un ensemble d'actes coordonnés, coopératifs et concertants, des contributions individuelles multiples, qui mobilisent une diversité souvent considérable de compétences, de métiers et de fonctions* » (Lorino, 2009)¹.

Nous avons passé sous silence cette dimension importante pour y consacrer cette dernière sous-partie du chapitre. La coordination peut s'effectuer en présentiel ce qui favorise la socialisation et permet de consolider la confiance et l'engagement mutuel. Elle peut aussi être équipée par des technologies qui facilitent le partage des connaissances et la mémoire organisationnelle, la communication et la coopération. La messagerie, les outils de partage de documents, les plateformes de conception de produits participent à la rationalisation de l'action distribuée.

Si nous nous situons dans la scène d'activités d'un des acteurs, le coordinateur y est présent soit discursivement, soit physiquement. Dans le premier cas, il établit une relation coopérative avec son interlocuteur, dans le second, il établit une relation de collaboration où les aléas (accidents, pannes, phénomènes météorologiques) sont pris en compte dans l'activité.

Pour illustrer une relation coopérative de coordination, citons Stéphanie Gentil (2012)² pour qui une planification bien construite dans un hôpital permet de structurer globalement le défilé des patients dans un service, qui n'est néanmoins pas à l'abri d'ajustements. Au sein de la clinique qu'elle a étudiée, le service d'ordonnancement permet d'optimiser le flux de patients, notamment ceux relevant de la chirurgie programmée (celle ne relevant pas des urgences). « *Disposant d'une vision globale, l'ordonnancement aura ainsi à charge de réserver un lit et une salle d'intervention pour chaque type de chirurgie programmé, tandis que le plateau technique devra y affecter les moyens nécessaires : affectation du personnel, et commande puis stérilisation du matériel. Le jour de l'intervention, le patient suivra théoriquement une*

¹ Lorino P., Concevoir l'activité collective conjointe : l'enquête dialogique.

² Gentil S., Industrialisation des soins et gestion de l'aléa : le « travail d'articulation » au bloc opératoire, déterminants et obstacles .

trajectoire bien définie : il sera préparé par les infirmières des services, puis descendu au bloc par un brancardier, pour l'heure à laquelle l'opération qu'il doit subir a été programmée. Il passera ensuite en salle de réveil, avant d'être remonté dans sa chambre » (Gentil, 2012). Bien évidemment, des réglages, des aménagements doivent permettre le bon déroulement des opérations pour chaque patient car la trajectoire n'est pas aussi stable que le laisse penser le processus décrit. Ces adaptations relèvent du travail d'articulation (Strauss, 1985¹ ; Strauss, 1992²) opérationnelle qui suppose de la négociation, des accords tacites entre les humains impliqués par l'action commune. Il repose sur la collaboration et l'ajustement des professionnels en situation afin de faire face au réel de l'activité (Clot, 1999)³. Cela suppose qu'il partage la même scène d'activités de coordination pour permettre l'ajustement mutuel (Mintzberg, 1982)⁴, le mode de coordination le plus représentatif⁵ dans les interactions en face à face. Il consiste, pour les différents acteurs en présence contribuant à une action commune, à intégrer leurs contributions par contact direct sans compter sur une supervision hiérarchique. L'interaction est centrale et l'ajustement se réalise au cours de l'action. La supervision directe relève aussi d'une relation de face à face mais correspond à l'intervention d'un responsable qui supervise un ensemble d'opérateurs, leur donne directement des instructions et contrôle les réalisations.

L'hybridation de relations coopératives et collaboratives pour envisager la coordination implique de la communication prise au sens de l'école de Montréal (Taylor et al. 1999⁶ ; Cooren, 2000⁷). En effet la communication participe à la constitution d'un monde commun et aux processus d'organisation. « *La communication ne traite pas de l'objectivité du monde et de la subjectivité des agents comme donnée ; elle les rapporte à une "activité organisante", médiatisée symboliquement, effectuée conjointement par les membres d'une communauté de langage et d'action dans le cadre de la coordination de leurs actions pratiques* » (Quéré, 1991, p. 75)⁸.

1.2. Reconnaître l'existence d'un collectif transverse

Pour analyser et évaluer le travail conjoint, nous présupposons l'existence d'un collectif transverse caractérisé par les actions et activités de coordination menées au sein de ce collectif, par l'usage d'instrument adéquat pour fluidifier les échanges d'information et la communication au sein du collectif permettant ainsi d'assurer une intelligibilité et une confiance mutuelle.

D'après Justine Arnoud et Pierre Falzon (2014)⁹, les membres d'un collectif transverse partagent les connaissances et les éléments suivants pour développer des activités conjointes :

¹ Strauss A.L., S. Fagerhaugh, B. Suczek et C. Wiener, Social organization of medical work. Social organization of medical work.

² Strauss A.L., La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme.

³ Clot, Y., La fonction psychologique du travail.

⁴ Mintzberg H., Structure et dynamique des organisations.

⁵ Henry Mintzberg distingue cinq autres modes de coordination dans les entreprises dont quatre d'entre eux relèvent de la coopération complémentaire vue dans le chapitre 2 en sous-partie 1.1 : la standardisation des normes, la standardisation des qualifications, la standardisation des procédés, la supervision directe (Mintzberg, 1982). Citons aussi la standardisation des résultats qui est un mode de coordination où comptent moins les instructions que le résultat final et qui peut relever de la coopération communautaire comme l'ajustement mutuel (voir chapitre 2 sous-partie 2.1).

⁶ Taylor J. R et E. J. Van Every, The Emergent Organization : Communication As Its Site and Surface..

⁷ Cooren F. The organizing property of communication.

⁸ Quéré L., D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique

⁹ Arnoud J. et P. Falzon, Favoriser l'émergence d'un collectif transverse par la coanalyse des pratiques.

- « une connaissance partagée du processus dans sa globalité et l'émergence de références communes,
- une connaissance du travail de l'autre et une culture collective au sens de la présence de tous dans l'activité de chacun,
- une confiance mutuelle dans les informations échangées et les actions effectuées,
- une reconnaissance des compétences de chacun et de leur nécessaire complémentarité,
- une volonté partagée et des possibilités effectives de faire mieux ensemble facilitant la conception d'une organisation collective du travail » (Arnoud, Falzon, 2014)¹

Ces connaissances et ces compétences partagées sont celles qui sont inscrites sur la fiche de poste des managers et des chefs de projet dont le rôle principal relève de la coordination.

Le collectif transverse n'est pas composé seulement des individus dont le rôle de coordinateur est reconnu. Il comporte aussi ceux où ce travail est invisibilisé (Imhoff, 2019)² car secondaire par rapport à leurs missions principales. Les activités d'organisation se greffent alors sur d'autres tâches, lui octroyant souvent un statut de tâche subalterne, non reconnue du fait d'une part importante de travail informel. L'*organizing*, soit l'action de s'organiser pour mener à bien son travail, est au centre de la multi-activité (Bidet et al., 2017)³ qui comprend entre autres des multi-sollicitations, des interactions à distance, dont certaines relèvent de la coordination.

Reconnaître l'existence d'un collectif transverse participe selon nous à la reconnaissance du travail d'organisation qui, lorsqu'il est morcelé, et en l'absence de moments de rencontre est difficile à appréhender dans sa globalité (Gentil, 2012)⁴. Le collectif transverse « *repose sur un travail d'articulation entre les acteurs et un ajustement incessant [... qui] implique une articulation entre métiers* » (Motté, 2012, p. 104)⁵.

La notion de collectif transverse participe au décloisonnement des activités et permet de souligner le travail indispensable d'articulation entre les acteurs. L'hypothèse de son existence induit l'existence d'actions conjointes dans laquelle l'action collective se traduit par un tiers interprétant partagé par les entités de la relation. C'est par le biais d'échange discursifs, certains discours circulant dans les documents et dans les interfaces des technologies numériques (Conein, 2004)⁶ que s'observe le tiers interprétant mais aussi les relations collaboratives et coopératives entre les membres, les influences et la reconnaissance⁷ qui se jouent dans le collectif transverse. Nous associons une bonne partie du travail conjoint à des activités info-communicationnelles où le débat et l'argumentation ont leur place. Nous y reviendrons quand nous aborderons les notions de négociation et de compromis.

¹ Arnoud J. et P. Falzon, Favoriser l'émergence d'un collectif transverse par la coanalyse des pratiques.

² Imhoff C., L'animation de communauté sur le réseau social d'entreprise : injonction à la collaboration et invisibilisation de la coordination.

³ Bidet A., C. Datchary et G. Gaglio, Quand travailler c'est s'organiser.

⁴ Gentil, S. Industrialisation des soins et gestion de l'aléa : le « travail d'articulation » au bloc opératoire, déterminants et obstacles.

⁵ Motté F., Le collectif transverse : un nouveau concept pour transformer l'activité.

⁶ Conein B., Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive

⁷ Les jeux d'influence et de reconnaissance seront approfondis en partie 2.

1.3. Le management, une action distribuée

Le management est une figure désincarnée car elle est le fruit d'un travail collectif relevant d'une chaîne d'acteurs, qui va du dirigeant au manager de proximité, d'autres acteurs pouvant s'immiscer entre ces deux extrêmes. Selon sa position dans la chaîne, le manager peut agir plus dans le domaine stratégique et politique, être dans une position d'encadrement au quotidien, d'administration, d'organisation ou de commandement. Aborder le management par le collectif de travail impose d'observer de plus près le travail réel effectué par les membres de cette chaîne.

Nous pouvons envisager la chaîne de management comme suit : le management stratégique est souvent composé d'une direction principale et de directions de service réunis dans des comités de direction. Les directions marketing, communication, commerciale, financière et ressources humaines participent et diffusent la stratégie dans les fonctions support de l'organisation. La direction intermédiaire va concrétiser, sur le terrain, les objectifs stratégiques en leur donnant du sens et en permettant aux équipes de se les approprier ou de s'y plier, nuances importantes montrant les jeux de pouvoir et d'autorité à l'œuvre. Elle est la voix du management stratégique auprès des managers de proximité. Ce management intermédiaire fait aussi remonter les informations terrain à la direction. Enfin les managers de proximité aussi appelés managers d'équipe ou managers opérationnels font en sorte que leurs équipes produisent ce pourquoi elles ont été missionnées tout en leur faisant accepter la vision stratégique de la direction.

Anne Dietrich (2009)¹ définit des figures de manager « *par la distance qu'elles ont avec la direction générale et les collaborateurs, distance révélatrice des moyens d'action qui sont les leurs, de leur pouvoir de décision et de leurs marges de manœuvre* ». Anne Dietrich décrit une première figure de manager qu'elle désigne par le terme d'intrapreneur car par sa connaissance du milieu local, son contact avec ses pairs d'autres organisations, il peut orienter les stratégies liées à son secteur d'activité. S'il est responsable d'un service commercial local, il connaît ses concurrents locaux et intervient dans le comité de direction lui donnant ainsi une posture de marginal sécant. « *Ni membre du top management, ni entrepreneur, le manager intermédiaire deviendrait un associé, se libérant d'une conception du management fondé sur l'allégeance au dirigeant et les jeux de pouvoir* » (*Ibid.*).

La deuxième figure évoquée par Anne Dietrich est celle du manager de proximité, dernier maillon de la chaîne qui est responsable de non managers, les acteurs de l'exécution des missions de l'organisation. Les managers de proximité réinterprètent et adaptent la définition des cadres d'action pour concilier la recherche de performance souhaitée par les stratèges et la réalisation du travail par les salariés. Ils ont donc un rôle de traducteur et de mise en sens des attentes de la direction et peuvent être des porte-paroles des salariés auprès de la direction. Certains managers peuvent se trouver dans une position paradoxale si les attentes de la direction ne tiennent pas compte des difficultés et revendications des salariés, la logique de régulation qui oriente le management d'équipe étant en contradiction avec la logique gestionnaire.

Enfin Anne Dietrich définit une figure de manager coach qui tient compte de l'employabilité de ses salariés, le but étant alors de permettre aux salariés de conserver une place sur le marché du travail. Le salarié est acteur de son développement et le manager agit sur son bien-être et sur son développement en plus d'assurer un climat social compatible avec le travail.

La posture des managers de proximité est légitimée par leur appartenance à la chaîne des managers et à leurs relations privilégiées avec d'autres managers plus proches de la direction. Ils établissent des relations interpersonnelles avec leur équipe, leur transmettent des

¹ Dietrich A., Le manager intermédiaire ou la GRH mise en scène.

informations tout en les traduisant pour qu'elles soient en lien avec les préoccupations de leur équipe et prennent des décisions qui ne sont pas toujours compatibles avec les attentes de la direction et de leur équipe. Les injonctions paradoxales, étant ignorées par leur propre manager, ils sont ainsi fragilisés ou dans l'obligation pour survivre de se ranger du côté de la direction. Ces propos sont à vérifier en étudiant les managers de proximité et leur insertion dans leur équipe et dans la chaîne de management. C'est là que notre méthode est utile car elle permet de comprendre la posture adoptée par les managers de proximité et de percevoir les jeux de pouvoir, de reconnaissance et de résistance à l'œuvre.

Ce sont les managers de proximité qui sont à la charnière du cadre d'action fixé par la direction et des activités menées par les collaborateurs, position leur assurant une posture de médiateur plus proche du conciliateur du fait de leur appartenance à la chaîne de management.

2. Un ordre dynamique négocié

2.1. La dualité du structurel pour comprendre l'hybridation des relations coopératives et collaboratives

Michèle Grosjean et Michèle Lacoste (1999)¹ définissent deux autres types d'articulation en plus de l'articulation opérationnelle visible en situation. La première relève de l'articulation institutionnelle structurante et désigne l'organisation de la coopération au niveau du système de santé d'un état par exemple. Le parcours médical d'un patient dépasse le cadre d'une intervention au sein d'un hôpital car il peut être suivi par différents spécialistes à différentes périodes de sa vie. L'articulation structurante locale, quant à elle, relève du service de l'hôpital concerné par une opération. La description de la prise en charge du patient décrite dans la citation de la sous-partie précédente de Stéphanie Gentil illustre ce type d'articulation. Parmi les modes de coordination proposés par Henry Mintzberg (1982)² deux modes relèvent de coordination à ce niveau. Il s'agit tout d'abord de la standardisation des tâches, celle où la coordination résulte de l'application de description de postes ou de fonctions, de manuels de procédures, de tout élément qui décrit comment les différentes tâches doivent être exécutées. La deuxième relève de la standardisation des compétences où la coordination résulte du fait que chaque opérateur possède des compétences répertoriées et connaît les compétences attendues des autres intervenants. L'exemple classique de coordination par standardisation des compétences est celui du bloc opératoire où les différents intervenants (chirurgien, anesthésiste, infirmière) ont acquis les compétences respectives nécessaires à l'intervention et en savent suffisamment pour interagir sans avoir besoin de longues délibérations. Ces deux types d'articulation modélisent des relations coopératives influentes.

Nous rapprochons le travail d'articulation structurant et le travail d'articulation opérationnel de la dualité du structurel d'Anthony Giddens qui permet d'articuler les niveaux individuel et institutionnel d'un système, « *les propriétés structurelles des systèmes sociaux étant à la fois des conditions et des résultats des activités accomplies par les agents qui font partie de ces systèmes* » (Giddens, 1987, p. 15)³. Les structures, ensemble de règles et de ressources, organisent les activités tout autant que les activités les organisent. En effet ce qui se passe au niveau local lors des interactions participe à la dynamique de changement des structures-

La validation du local et du global exige des modes de coordination qui ne peuvent être limités à la définition de règles a priori. Elle hybride des relations coopératives et collaboratives,

¹ Grosjean M. et M. Lacoste, Communication et intelligence collective, le travail à l'hôpital.

² Mintzberg H., Structure et dynamique des organisations.

³ Giddens A., La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration.

les modes de coordination permettant aux acteurs de construire des habitudes d'interprétation de leurs actions locales en fonction de l'environnement structurel et flexible.

2.2. La régulation conjointe

A l'imbrication du cadre d'action et des activités effectives sous-entendus par la dualité du structurel, nous y avons ajouté des dimensions coopératives et collaboratives. Comme la collaboration se met en œuvre par nécessité pratique tout en reconnaissant que les rapports de force font partie intégrante de la dynamique relationnelle dans l'organisation, Anselm Strauss (1992)¹ introduit un ordre négocié dynamique où certaines relations sont accompagnées de négociations qui donnent lieu à des accords (ou des compromis) temporellement limités². Cet ordre se construit dans une organisation représentée comme un espace de conflits et d'intérêts divergents où l'on cherche à s'entendre sur les situations d'action.

Le travail d'organisation est une activité distribuée entre les encadrants et les subordonnés qui supposent une représentation contextuelle et flexible des transactions dans les scènes d'activités et un ordre négocié dynamique. C'est « *une manière de définir le travail comme un processus d'échange négocié de règles par lequel les sujets modifient et construisent leurs relations dans un cadre de subordination. Par ce processus d'échange, les sujets confrontent leur point de vue, s'opposent ou s'associent, entrent en conflit ou coopèrent pour faire partager ces règles et se constituent comme collectif ; en même temps, ils construisent le cadre de leurs actions et de leurs interactions par apprentissage et négociations* » (Terssac, 2016, p. 212).

Les professionnels de l'organisation organisent l'activité des autres en construisant les cadres de leurs actions. En effet, les décideurs, les cadres, les qualitatifs, les concepteurs d'équipements entre autres ont dans leur mission la structuration de l'activité des autres, ce qui détermine les caractéristiques qui définiront le travail. La théorie de la régulation sociale rend compte de l'action et de ce qui la contraint en indiquant plusieurs sources normatives : l'une d'elles est issue du contrôle et émane de rôle d'encadrement ou de direction. Ce mode de régulation correspond aux règles formelles. Nous pouvons l'associer à la culture managériale décrite par Elise Maas (2015)³. Pour Jean-Daniel Reynaud, s'ajoute à la régulation de contrôle une régulation autonome construite par les sujets opérationnels : ce sont des règles élaborées par les acteurs eux-mêmes au cours de leurs activités. Elles sont souvent non écrites, enseignées de manière implicite et intériorisées dans l'expérience. Elise Maas les associe à la culture-relation qu'elle assimile à la culture en action qui « *se construit, et se déconstruit par les interactions des acteurs de l'organisation, dans un système d'actions et de représentations collectives* » (Maas, 2015).

Dans la perspective transactionnelle que nous avons adoptée, tout agent d'une entreprise participe aux activités organisationnelles. Pour réaliser les tâches qui lui sont assignées, un agent déploie des stratégies et des compromis opératifs, qui vont, à la fois, organiser son travail et celui des autres, qui devront alors s'adapter (Bruère, Chardeyron, 2013)⁴. Tout agent participe à la construction d'un ordre productif qui lui convient par des négociations, des jeux de pouvoir et des conflits permettant la mise en place de régulation conjointe (Reynaud, 1989⁵, Conté,

¹ Strauss, A.L. La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme.

² Les négociations observées par Anselm L. Strauss se situent dans les contextes où il y a du jeu où les conventions et agencements ne sont pas suffisamment robustes pour assurer la coordination.

³ Maas E., Culture managériale versus culture en action : les dimensions régulatrices des dynamiques culturelles dans les organisations.

⁴ Bruère S. et J. Chardeyron, Développer le travail d'organisation pour transformer l'organisation du travail.

⁵ Reynaud J.-D., Les règles du jeu - L'action collective et la régulation sociale.

2021¹). « *La régulation est un compromis entre les rationalités de 2 groupes, elle pourra se modifier non seulement quand ces rationalités changent, mais quand les pouvoirs respectifs des deux groupes se modifient* » (Reynaud, 1979)². Lorsque les pairs et leur encadrement parviennent à un consensus après une négociation et/ou un conflit, s'élaborent une régulation conjointe (Reynaud, 1979³ ; Reynaud, 1991⁴ ; Terssac, 2012⁵) qui aboutit à des règles acceptables et légitimes pour les parties qui ont négocié. Cette régulation conjointe⁶ est une solution provisoire au conflit qui se construit à partir d'une confrontation des points de vue et l'obtention d'un consensus.

La régulation conjointe souligne la dynamique des règles, le rôle fondamental des acteurs et de leurs interactions et la situation précaire des engagements. « *Les régulations mobilisent toutes les ressources et jouent sur tous les registres : elles prennent appui sur des solidarités élémentaires, sur des systèmes d'information ou de coordination impersonnels comme sur des injonctions et des rapports de force. Mais aucune de ces régulations ne parvient complètement à stabiliser les rapports. Elles sont toutes soumises aux pressions incessantes des acteurs pour modifier les règles, réaménager des espaces de négociation, bref réintroduire du mou, du flou et pour tout dire du jeu dans la rigidité des régulations* » (Friedberg, 1992, p.552)⁷

Le travail d'organisation est donc une activité de mobilisation et d'engagement qui permet d'agir à plusieurs et de gérer les interactions et les interdépendances entre les acteurs. L'activité de travail comporte une dimension opérationnelle mais aussi relationnelle. « *Cette notion de « travail d'organisation » nous permet de penser ensemble le travail et l'organisation, le fait de travailler et d'organiser en même temps et surtout de mettre au jour le travail de création des règles qui fait que l'on peut agir et interagir* » (Terssac, 2011).

Plus que l'activité individuelle opérationnelle réalisée par les individus, ce qui nous intéresse, c'est la participation des individus au travail d'organisation représentés notamment par les régulations sociales (autonomes ou conjointes). Dans les activités conjointes (Lorino, 2009)⁸, nous pouvons observer ces phénomènes de régulation. L'organisation dans lequel l'individu travaille comporte une dimension prescriptive et anticipatoire où l'individu peut exercer « *ses facultés et son pouvoir d'agir, de manière intentionnelle et coordonnée avec les autres* » (Terssac, 2016, p. 189). Pour Michèle Lacoste, la communication joue un rôle important dans la coordination où la régulation conjointe est essentielle. « *Les communications assurent l'harmonisation des règles et des manières de faire, la confrontation et la convergence des interprétations, la traduction entre les langages de métiers différents ou de services aux logiques distinctes* » (Lacoste, 2001, p. 23)⁹.

¹ Conté L., Une sociologie pour l'action. Itinéraire et héritages de Jean-Daniel Reynaud.

² Reynaud J.-D., Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe.

³ Reynaud, J.-D. *ibid.*

⁴ Reynaud J.-D., Pour une sociologie de la régulation sociale.

⁵ Terssac G. de, La théorie de la régulation sociale : repères introductifs.

⁶ Pour Jean-Daniel Reynaud, « *d'une certaine manière conscients du fait que toute action collective rend nécessaire l'adoption de règles communes sur lesquelles ils devront (implicitement ou explicitement) se mettre d'accord, quitte à renoncer à certains de leurs intérêts. Les règles, suggère-t-il, tirent leur force de l'action collective elle-même c'est-à-dire de la nécessité, intériorisée par les acteurs, d'accepter (au moins pour un temps) les contraintes normatives communes propres à toute action collective organisée* » (Richebé et al., 2020).

Nathalie Richebé et al., La théorie de la régulation sociale. Hommage à Jean-Daniel Reynaud.

⁷ Friedberg E., Les quatre dimensions de l'action organisée.

⁸ Lorino, P. Concevoir l'activité collective conjointe.

⁹ Lacoste M., Peut-on travailler sans communiquer ?

2.3. Le compromis

Dans ce document, nous nous intéressons aussi à l'épaisseur temporelle des relations dans un collectif, pas seulement à la relation établie à un instant T. Dans l'introduction de l'ouvrage portant sur la reconnaissance et l'épaisseur temporelle (Larroche et al., 2015, p. 8)¹, nous avons associé l'épaisseur temporelle à la prise en compte conjointe des trajectoires biographiques et professionnelles (Dubar, 2000)² des individus et des collectifs, à leurs champs d'expérience passée, à leur horizon d'attente (Koselleck, 1990)³ et à leurs identités plurielles (Lahire, 1998)⁴. Aux prises en compte de multiples dimensions identitaires pour analyser la dimension durable des relations individuelles et collectives, nous ajoutons des considérations liées au compromis car il participe à notre conception collaborative et coopérative des relations. Le compromis est obtenu après une discussion où chacun des participants fait preuve d'écoute et de respect envers les autres. Nous supposons dans notre réflexion le fait qu'un individu dans une organisation reconnaît à ceux avec lequel ils travaillent une légitimité à exprimer et à soutenir une position qui n'est pas la sienne. « *Le compromis implique non seulement le respect formel de l'autre mais la reconnaissance de la capacité de l'autre à trouver, lui aussi, des solutions pertinentes, voire même meilleures que celles que l'on préconise au nom de sa propre rationalité* » (Combrexelle, 2021)⁵.

En effet, la collaboration et la coopération supposent la confrontation des points de vue induisant des désaccords qui peuvent se résoudre lorsque les différentes parties sont en mesure d'écouter et de respecter la parole des autres. « *Le compromis exprime à la fois une forme d'échange social à base conflictuelle et une issue pacifique qui ne relève pas d'une imposition unilatérale par la force d'un protagoniste sur l'autre, mais d'une transaction ou négociation ayant un caractère donnant-donnant* » (Fusulier, 2013)⁶. Le compromis, qui démarre lorsque le désaccord est identifié, est une solution médiane qui convient temporairement aux parties ayant participé à la négociation. Les consentements des différentes parties peuvent s'exprimer sous forme explicites ou implicites.

Selon Christian Thuderoz (2020)⁷, un bon compromis est à la fois honorable, équitable et efficient et est basé sur des concessions réciproques et des échanges de promesse. La notion de compromis est associée aux notions de transaction et de confiance, de reconnaissance et de négociation.

La notion de compromis est pertinente dans notre contexte de travail collaboratif et coopératif où les règles collectives sont produites à partir des acteurs et non à partir de normes prescrites. Les consensus, quant à eux, sont privilégiés dans les environnements collaboratifs où l'on favorise le développement d'une intelligence collective qui vise à susciter l'adhésion et la mobilisation de chacun. Les caractéristiques que nous attribuons aux relations collaboratives comportent des similitudes avec la vision de la coopération de Norbert Alter (2010)⁸ : une dimension de relation d'égal à égal (sans lien hiérarchique de commandement) qui fonctionne sans véritable organisation préalable, où les accords s'obtiennent par consensus après des

¹ Larroche, V., J.-C. Domenget et M.-F. Peyrelong, Reconnaissance et temporalités, une approche communicationnelle.

² Dubar C., La socialisation, construction des identités sociales et professionnelles.

³ Koselleck R., Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques.

⁴ Lahire B., L'homme pluriel : les ressorts de l'action.

⁵ Combrexelle, J.-D., Le compromis social : éloge de la méthode et de la volonté.

⁶ Fusulier B., Le compromis : du concept descriptif au concept interprétatif. Une mise en chantier.

⁷ Thuderoz C., Penser la négociation ordinaire en milieu de travail.

⁸ Alter N., Donner et prendre : La coopération en entreprise.

négociations et où l'échange est essentiellement basé sur le don-contre don (Mauss, 2007)¹, l'entraide et le partage des ressources (matérielles et intellectuelles).

S'il est mal vu de remettre en cause un consensus une fois les délibérations terminées, le compromis est quant à lui considéré comme momentané.

Pour parvenir à des compromis, la sociologie de la justice (Boltanski, Thévenot, 1991)² apporte un éclairage intéressant car elle recense des ressources argumentatives dans des situations où les humains sont amenés à justifier leurs prétentions et leurs représentations en fonction du rôle qu'ils doivent endosser dans une situation. Dans ce modèle, l'unité de base n'est pas l'acteur mais la situation (Journé, Raullet-Croset, 2008)³ : ce sont les contraintes de la situation qui vont permettre de décrire et de comprendre les logiques argumentatives déployées par les acteurs. L'unité de base est donc un ensemble de personnes et d'objets reliés au sein d'une situation.

En d'autres termes, dans chacun des « mondes » ou « cités », les principes de justification mobilisés forment un système cohérent. Ce système combine une série d'ingrédients (par exemple, un principe supérieur, des petits, des grands, des sujets, des objets, *etc.*) sous une forme propre à chaque monde, en suivant une sorte de grammaire commune aux divers mondes. Lorsqu'une activité collective confronte des acteurs dotés de justification différente, le régime d'action conforte chacun sur ses positions. Mais le cœur de la problématique des *Économies de la grandeur* (Boltanski, Thévenot, 1991)⁴ concerne la production d'accord et de coordination entre personnes. Les conflits et les désaccords ne se règlent pas par la disparition du système de valeurs des participants, mais par la réalisation d'un compromis ou d'un arrangement, dans lequel de nouvelles échelles de valeurs communes apparaissent et sont admises par les deux parties. Le compromis, entendu comme hybridation de principes de justice différents et comme arrangement stabilisé est un des éléments de base de la coopération. Anselm Strauss (1993)⁵ propose un répertoire de stratégies relationnelles regroupant « *la négociation, le compromis, la discussion, l'éducation, la persuasion, le « lobbying », la manipulation, la menace ou la coercition* » (Courcis, Farinas, 2018, p. 211)⁶ pour favoriser la mise en place, le maintien ou la révision d'ententes. Elles concernent tant la nature de la tâche à accomplir, sa distribution auprès d'autres acteurs, la durée et le lieu de son exécution, sa signification ou encore son évaluation (Strauss, 1993). Bien entendu ces stratégies s'adaptent à la situation étudiée, les compromis étant plus faciles à établir quand les acteurs, appartenant à des cités différentes sont en capacité d'effectuer des mises au point permanentes pour gérer les déséquilibres et les rendre acceptables.

3. Des tiers symboliques médiateurs

3.1. Médiation symbolique et objets intermédiaires de négociation

L'ordre dynamique négocié a mis en avant l'importance des échanges entre les parties qui cherchent un accord même temporaire. Des tiers humains peuvent participer aux échanges pour favoriser l'obtention d'un accord. Seule la médiation idéale fait appel à un tiers neutre et impartial (Guillaume-Hofnung, 2012)⁷ car dans la réalité des jeux d'influence s'appliquent aux

¹ Mauss M., Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques,

² Boltanski, L. et Thévenot, L. De la justification.

³ Journé B. et N. Raullet-Croset, Le concept de situation : contribution à l'analyse de l'activité managériale en contextes d'ambiguïté et d'incertitude.

⁴ *Ibid.*

⁵ Strauss A. L., La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme.

⁶ Courcy I. et L. Farinas, Le travail relationnel : une notion plurielle, processuelle et dynamique.

⁷ Guillaume-Hofnung M., La médiation.

relations instaurées par le tiers comme aux autres entités de l'échange. Nous pouvons aussi voir l'accord, compromis ou consensus, comme le résultat d'une négociation, considérée comme un tiers symbolique dynamique. De même, nous pouvons supposer que la régulation conjointe est un tiers symbolique momentané qui stabilise les relations d'entente entre des entités¹.

Dans le cadre des relations professionnelles qui nous occupent, la médiation peut être considérée « *comme l'ensemble des interactions qui construisent l'équilibre variable des forces et des échanges entre management et salariés* » (Floris, 1997)². La médiation participe et favorise la recherche d'un équilibre dans les relations professionnelles traversées par des rapports de forces. Ces relations participent à un système d'échanges et de transactions entre des logiques et des intérêts à la fois convergents et différents. Ces rapports peuvent se stabiliser et donner lieu à des contrats, idéal-type de négociation réussie et relevant de médiation objective. Ces accords sont légitimes aux yeux de l'organisation et stabilisés, leur remise en cause demandant de nouvelles négociations. A ces relations contractuelles et coopératives s'ajoutent des relations subjectives et situées où les individus sont identifiables et vivent différentes relations que l'on peut placer sur un continuum allant du conflictuel aux relations pacifiées. Les rapports de force s'observent aussi. Nous considérons l'action distribuée comme se déroulant dans un espace où différents agents coopèrent pour produire un bien ou un service. Cet espace est en même temps « *un espace d'opposition d'intérêts différents ou divergents et de positions inégales dans la hiérarchie des pouvoirs qui placent les différentes catégories d'agents entre des pôles dominants et dominés* » (Floris, 1997). C'est pourquoi les médiations symboliques, notamment la négociation et la régulation sont essentielles pour maintenir la finalité de l'action malgré les tiraillements possibles dus aux logiques de pouvoir.

Ces médiations peuvent se matérialiser par des objets intermédiaires qui sont des artefacts circulant d'un acteur à l'autre ou autour desquels plusieurs acteurs gravitent (Vinck, 2009)³. Nous retenons cette expression en nous limitant aux objets intermédiaires de négociation. Nous allons donc transposer les caractéristiques des objets intermédiaires proposés par les auteurs dans le secteur de la science (Vinck, 2009) et de la conception (Jeantet, 1998)⁴ pour l'appliquer à la médiation symbolique et discursive.

Les objets intermédiaires sont caractérisés par leur existence transitoire : ils n'existent que le temps de la négociation et disparaissent lorsque l'accord est trouvé⁵. L'objet intermédiaire est le traducteur instantané des activités de conception et de négociation. Les dessins, les maquettes, les cahiers des charges, les prototypes circulent entre les parties prenantes, évoluent au fur et à mesure des interactions. Ils sont éphémères, intentionnels et subjectifs. Ils véhiculent une représentation transitoire qui est le résultat de la coopération à un instant T. C'est un élément de négociation, d'échange, de confrontation et de disputes. Cette confrontation est la condition de la coopération et de la collaboration.

Les objets intermédiaires comportent des formes de coordination et structurent le champ des divergences (Terssac, Friedberg, 2002, p. 92-93)⁶. Ils sont répandus dans les projets où les acteurs sont d'horizons divers et réunis le temps du projet. C'est donc « *un artefact construit*

¹ Le tiers symbolique dynamique s'adapte aux discours des entités présentes alors que le tiers interprétant traité dans le chapitre 2 sous-partie 2.3 s'adapte à la communauté interprétative qui interprète l'accord ou le compromis établi même temporairement.

² Floris B., Médiations symboliques et communication d'organisation dans les relations socioprofessionnelles.

³ Vinck D., Abstract: From intermediary object towards boundary-Object. Accounting for the work of equipment.

⁴ Jeantet, A., Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception.

⁵ S'ils perdurent, ils deviennent des objets frontières. Terssac G. de et E. Friedberg, Coopération et conception.

⁶ Terssac G. de et E. Friedberg, Coopération et conception.

par les acteurs du processus de conception, fortement investi par ceux-ci et qui circule entre eux. L'objet intermédiaire représente, traduit des idées et sert de médiateur et d'outil d'échange » (Decortis, 2015)¹.

Cet objet comporte aussi des éléments de compréhension commune. Les acteurs, étant issus de communautés professionnelles différentes, il leur faut trouver un langage commun pour se comprendre. Ces objets reflètent aussi l'état de leur compréhension. Un projet, avant qu'il ne se concrétise se matérialise par un nom et par des documents normés du type livrables, planning, etc. Ils conjuguent des dimensions fonctionnelles et fictionnelles susceptibles d'accélérer son acceptation et sa réalisation.

Les scènes d'activités liées à des projets en cours comportent des objets intermédiaires qui matérialisent la vision commune des acteurs à un instant T et équipent le collectif pour faciliter la réalisation des actions de coordination et de régulation.

3.2. Objet frontière : une ingénierie symbolique, imprégnée de l'idéologie managériale

En plus de ces objets partagés de négociation, d'autres sont stabilisés et sont utilisés naturellement alors qu'ils véhiculent des manières de faire et de penser. Ces d'objets frontières (Star, Griesemer, 1989² ; Star, 2010³), abstraits ou concrets, ont une structure suffisamment commune à plusieurs mondes sociaux pour qu'elle assure un minimum d'identité au niveau de l'intersection tout en étant suffisamment souple pour s'adapter aux besoins et contraintes spécifiques de chacun de des mondes (Trompette, Vinck, 2010)⁴ qu'ils réunissent. Ces objets ont des points communs avec les infrastructures. En plus de la flexibilité interprétative, de l'intercompréhension et de la matérialité des représentations déjà abordés dans le chapitre 1 sous-partie 3.1. pour les caractériser, la notion d'objet frontière ajoute l'idée d'un espace, où les communautés professionnelles qui coopèrent et collaborent, se rencontrent virtuellement et peuvent échanger. Un objet frontière est aussi un arrangement stabilisé qui permet à différents groupes de travailler ensemble sans consensus préalable : les habitudes d'interprétation donnent une certaine stabilité au tiers interprétant convoqué dans les relations médiatisées par l'objet.

La notion d'objet frontière souligne donc l'aspect communicationnel de cet objet dans la mesure où il est étudié du point de vue de sa capacité à établir des mises en relation. Le premier niveau de mise en relation « *est celui de la mise en concordance de la contribution des acteurs – salariés, contributeurs plus ou moins invisibilisés, sous-traitants, militants, citoyens... – pour permettre une activité collective. Le second niveau renvoie pour sa part à l'établissement de liens entre l'ici-et-maintenant de l'activité et l'environnement socio-économique et politique plus général* » (Bouillon, Loneux, 2021)⁵.

Les mises en relation (ou médiations) sont opérées par les objets frontière qui collectent, fournissent et permettent le partage d'informations tout en prescrivant, équipant et contrôlant l'activité. Ils rationalisent ainsi l'activité. L'usage d'une messagerie, d'un réseau social d'entreprise, d'un logiciel de gestion intégrée relève de routines lorsqu'ils sont utilisés quotidiennement, rendant invisibles les contraintes qu'ils imposent à ceux qui s'en servent.

¹ Decortis F., L'ergonomie orientée enfants.

² Star, S. L. et J. Griesemer, Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoologie.

³ Star, S.L., Ceci n'est pas un objet-frontière !

⁴ Trompette, P. et D. Vinck, Retour sur la notion d'objet-frontière (2).

⁵ Bouillon J.-L. et C. Loneux, De la constitution communicationnelle des organisations à l'organisation du social.

L'usage de ces objets médiateurs orientent tout de même les comportements et les représentations des individus qui les utilisent (Bouillon, 2004)¹. Comme ces instruments comportent des textes, ils sont porteurs de signification et d'interprétation, certaines d'entre elles étant celles voulues par l'organisation. L'obligation de tracer le cheminement des dossiers clients par exemple est une fonctionnalité du logiciel paramétrée selon les choix de l'organisation. Nous soulignons ce rôle des outils car ils influencent les pratiques des usagers bénéficiaires ou opérationnels tout en portant la marque de l'organisation. Ainsi, même si la direction n'est pas présente physiquement dans une relation, elle est présente par les objets qui circulent et/ou qui sont utilisés lors d'actions opérationnelles. L'analyse sémiotique de ces objets rend visible le travail en coulisse, dé-objectivent les significations qu'ils véhiculent, identifient les communautés professionnelles en présence et leur manière de se reconnaître.

Pour les chercheurs relevant des approches communicationnelles des organisations, « *Le registre communicationnel associé à cette dimension structurelle de l'organisation est celui de la médiation* » (Bouillon, Loneux, 2021). Pour ces chercheurs et pour nous-mêmes, l'analyse de ces objets est indispensable pour saisir et interpréter les situations d'interaction « *en les réinscrivant dans les enjeux politiques, sociaux et économiques où elles prennent place et qui expliquent leur existence* » (Bouillon, Loneux, 2021). Selon Jean Davallon (2003)², « *il y a recours à la médiation lorsqu'il y a mise en défaut ou inadaptation des conceptions habituelles de la communication* » : la communication comme transfert d'information souvent par le biais de moyens techniques et la communication comme interaction entre deux sujets sociaux où la relation est plus importante que le contenu. La médiation fait le lien entre ces deux modèles concurrents des sciences de l'information et de la communication en soulignant l'existence d'un tiers technique, humain ou symbolique³.

Dans le cas qui va nous servir de test, la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion électronique de documents est un objet frontière pour le moment, car il doit aider à la mise en place de nouvelles pratiques et de nouvelles manières de percevoir la connaissance. L'objectif du service de gestion des connaissances est à terme de le faire passer au statut d'infrastructure.

3. 3. Le tiers humain comme conciliateur

Le dernier point important pour cette réflexion autour de la médiation est celle assurée par des humains. Pour être en position de médiation, les professionnels apparaissent physiquement dans plusieurs scènes d'activités où les opérationnels en présence appartiennent à des communautés différentes. Ces médiateurs articulent ainsi deux espaces qui seraient disjoints sans leur intervention.

En discutant les notions de compromis et de négociation, nous supposons l'intervention possible d'un tiers qui pacifie la relation, laissant sous-entendre des possibilités de conflit et de lutte à réguler pour éviter l'incompréhension, la violence et la rupture. Dans ce contexte organisationnel, le tiers est dans une posture de conciliateur.

Un tiers humain conciliateur peut en effet assister les entités d'une relation qui souhaitent l'améliorer ou la pacifier. Le tiers suggère fortement la forme et le contenu du compromis. Le manager de proximité et le chef de projet, susceptibles de prendre le rôle de conciliateur sont fortement influencés par l'avis des décideurs de par leur position. Ils sont à la fois l'oreille de

¹ Bouillon J.-L., De l'approche conventionnelle à l'approche communicationnelle des mondes organisationnels.

² Davallon J., La médiation : la communication en procès ?

³ Nous supposons dans cette sous-partie que le rôle du tiers est détenu par un humain (nous réservons une réflexion sur l'objet intermédiaire en partie 2).

leur employé mais surtout des porte-paroles de la direction. C'est ce que nous avons observé dans le cas AE où F. possède cette posture de médiatrice-conciliatrice teintée d'une mission d'enrôlement (Latour, 2013)¹ pour convaincre les différentes parties prenantes d'accepter et de participer à la nouvelle vision de la connaissance dans l'organisation. Les formations auxquelles F. a participé illustrent ce travail d'enrôlement. La phase de mise en place permet d'observer plus facilement les jeux d'influence qui sont intériorisés et moins visibles lorsque les nouvelles pratiques sont intégrées et routinisées, les rendant presque naturelles.

D'autres professionnels peuvent participer à la régulation sans que cela soit une activité nécessairement valorisée sur leur fiche de poste. Michèle Grosjean et Michèle Lacoste (1999)² illustrent ce point de vue en attribuant ce rôle de tiers à certains agents lors d'opération chirurgicale, ces agents étant soucieux de sa réussite malgré les aléas.

Si l'organisation fait souvent appel à la conciliation dans le cas de conflits ou d'événements bouleversants, nous choisissons de considérer aussi les relations qui s'entretiennent par la médiation. Elle relève plus généralement de problématique du lien et de la relation où l'élément tiers, qu'il soit humain ou technique, est susceptible d'améliorer, de fluidifier les points de friction et/ou de blocage entre ces deux entités (Rouzé, 2010)³. L'intervention d'un tiers crée ou facilite la relation en responsabilisant les protagonistes, en construisant un équilibre dans les relations entre les parties et en encourageant les responsabilités civiques et communautaires. Ce travail de médiation conforte aussi l'institution, à savoir l'acceptation par chacun d'un ordre qui dépasse l'individu.

¹ Callon M., Sociologie de l'acteur réseau.

² Grosjean M. et M. Lacoste, Communication et intelligence collective, le travail à l'hôpital.

³ Rouzé V., Médiation/s : un avatar du régime de la communication ?

Partie 2 : le collectif de travail appréhendé par des relations socio-discursives

L'action distribuée telle que nous l'avons présentée en première partie est réalisée par un composite où des actants humains et non humains dotés de rôle spécifique sont liés ou reliés entre eux. L'environnement sur lequel se distribue l'action est fait d'objets matériels, mais également d'interactions avec autrui (Livet, Conein, 2020¹ ; Licoppe, 2022²). Nous désignons par collectif de travail l'ensemble des actants humains et non humains qui participent à cette action distribuée. Ce collectif inspiré par la théorie de l'« agencement »³ proposée par Gilles Deleuze et Félix Guattari (Deleuze, Parnet, 1999)⁴ lie fortement un niveau théorique et discursif et un niveau empirique où l'on observe des investissements corporels et affectifs (Chamois, 2012)⁵. Dans ce contexte, nous appréhendons le collectif associé à une action collective distribuée à partir d'un espace dispositif fondé « *sur la mise en système des agents et des conditions d'une action [...]. Un dispositif est une construction cognitive fonctionnelle, pratique, incarnée. Il présuppose quelqu'un derrière la représentation préalable de l'effet visé et une logique de type dramatique qui combine la mise en scène des protagonistes, des rôles et des circonstances avec les règles du déroulement de l'action* » (Linard, 1998)⁶. Les scènes d'activités auxquelles nous nous intéressons relèvent de l'espace dispositif de Monique Linard (*Ibid.*). Nos scènes d'activités ne présupposent pas seulement un agencement et des rôles prescrits. Elles présupposent aussi des actions effectives qui se déroulent sur ces scènes, d'autres parties de l'action distribuée restant au stade de représentation. Engager une recherche dispositive pour Brigitte Albero consiste moins à analyser une prescription et son application qu'à l'envisager comme « *la mise en jeu d'une dynamique susceptible de faire système, en étant porté par l'ensemble des acteurs, chacun dans son lieu d'exercice* » (Albero, 2018, p. 1). Cette vision portée sur la réforme dans l'Éducation nationale, nous souhaitons l'appliquer aux activités distribuées. Nous les envisageons à partir de l'analyse des relations qui s'établissent sur les scènes d'activités et des représentations de l'action collective véhiculées sur chaque scène. Cette posture suppose que nous acceptons l'idée que le collectif possède des réalités différentes selon l'opérationnel considéré. Les scènes d'activités du manager ne recouvrent pas l'ensemble des scènes d'activités des collaborateurs même s'ils sont présents physiquement simultanément sur certaines scènes comme les réunions.

Nous allons donc nous intéresser plus particulièrement dans cette partie à la manière dont un collectif et ses membres sont représentés dans les discours qui circulent dans une scène d'activités. Le chapitre 4 discute du positionnement de notre approche dispositive par rapport à la sémiotique des transactions coopératives de Manuel Zacklad. Rappelons que la partie précédente nous a permis de souligner notre intérêt pour les activités opérationnelles mais aussi identitaires des individus, préférant de ce fait la notion de transaction à celle d'interaction. La théorie de Manuel Zacklad apparaît alors comme la plus proche de nos préoccupations. Cette discussion nous permet de bien exposer notre positionnement qui situe l'activité sur une scène

¹ Livet P. et Conein, B. *Processus sociaux et types d'interactions*.

² Licoppe C., Hommage à Bernard Conein.

³ « *Qu'est-ce qu'un agencement ? C'est une multiplicité qui comporte beaucoup de termes hétérogènes, et qui établit des liaisons, des relations entre eux, à travers des âges, des sexes, des règnes – des natures différentes. Aussi la seule unité de l'agencement est de cofonctionnement : c'est une symbiose, une "sympathie". Ce qui est important, ce ne sont jamais les filiations, mais les alliances et les alliages ; ce ne sont pas les hérédités, les descendances, mais les contagions, les épidémies, le vent* » (Deleuze, Parnet, 1999, p. 84).

⁴ Deleuze G. et C. Parnet, *Dialogues*.

⁵ Chamois C., *Humains et non-humains : enjeux philosophiques d'une question anthropologique*.

⁶ Linard M., *L'écran de TIC, "dispositif" d'interaction et d'apprentissage : la conception des interfaces à la lumière des théories de l'action*.

et intègre dans les analyses l'ensemble des artefacts médiateurs (Zacklad, 2020)¹. Le chapitre se poursuit par une discussion portant sur la théorie de la communication en contexte de travail de Pierre Delcambre à qui nous empruntons quelques principes d'analyse, notamment sa distinction entre destinataire et récepteur. Nous nous en écartons par notre positionnement au sein des scènes d'activités et la prise en compte des plateformes numériques. Nous faisons appel au modèle de communication de Roger Odin qui sépare le sujet parlant et son destinataire du récepteur.

Enfin, des précisions sur la constitution du corpus, complémentaires à celles amorcées en partie 1, éclairent notre posture sémiotico-linguistique et sociologique, certains discours étant médiatisés sur des plateformes, d'autres circulant sur la scène d'activités, d'autres encore étant construits par des entretiens qualitatifs. Ce terrain permet d'intégrer au collectif, les sujets humains avec une consistance charnelle et ceux purement discursifs.

Cette diversité de discours entraîne une diversité de représentation des collaborateurs, qui peuvent dans certains cas être en position d'énonciateur de discours, d'autres fois de récepteur ou être une simple mention dans un texte. C'est l'objet de la première partie du chapitre 5.

Comme nous l'avons signalé en introduction, notre objectif est d'établir une méthode d'accompagnement du chercheur pour faciliter ces analyses basées principalement sur une analyse de discours. Pour faciliter la confrontation des représentations de différents membres du collectif, nous envisageons un encodage normé des parties du discours qui sont utiles aux analyses. Même si nous réservons à la partie 3 le développement d'une annotation normalisée du corpus, cette préoccupation traverse néanmoins l'ensemble des chapitres de cette partie, notamment par le choix d'une terminologie précise et d'un intérêt marqué pour les grammaires².

La visualisation des chaînes de désignation d'individus impliqués dans l'action collective est rendue possible par l'introduction d'étiquette dans les discours du corpus permettant de regrouper des valeurs coréférentes.

Le chapitre 6 approfondit l'aspect relationnel des collectifs amorcé dans le chapitre précédent à l'aide des lignes de traverse de Gilles Deleuze (1989)³, des régimes symboliques de l'échange de Philippe Chaniel (2008)⁴ et des modalités de reconnaissance d'Axel Honneth (2002)⁵. Ces théories inspirent et justifient l'ajout d'étiquettes apposées devant des citations, certaines d'entre elles étant dotées de valeurs pour faciliter les analyses des collectifs de travail.

Dans cette partie, c'est donc à partir de plusieurs scènes d'activité, des notions de reconnaissance et d'intercompréhension associées aux lignes de traverse que nous appréhendons le collectif de travail. Nous avons choisi une posture qui répond aux exigences énoncées par Philippe Bernoux : « *Dans le travail, il faut partir de ce que fait le travailleur et en même temps et tout autant prendre en compte la relations aux autres* » (Bernoux, 2015, p. 92)⁶.

¹ Zacklad M., L'action collective selon la sémiotique des transactions coopératives (STC).

² Nous avons déjà parlé de grammaire dans la première partie, notamment avec Laurence Kaufmann et sa grammaire relationnelle (voir la sous-partie 1.2 du chapitre 2 de la partie 1).

³ Deleuze, G. Le dispositif.

⁴ Chaniel, P. Générosité, réciprocité, pouvoir et violence. Esquisse d'une grammaire des relations humaines en clé de don.

⁵ Honneth, A. La lutte pour la reconnaissance.

⁶ Bernoux P., Mieux-être au travail : appropriation et reconnaissance.

Chapitre 4 : justification théorique du terrain d'analyse

1. Positionnement d'une analyse dispositive d'un collectif de travail par rapport à l'approche sémiotique des transactions coopératives

1.1. Transaction coopérative et collectif transverse

D'après Manuel Zacklad (2006)¹, toute action humaine dans une organisation s'inscrit dans un procès transactionnel où l'analyse de l'action implique d'identifier les transactions en cours. « Une transaction coopérative est une mise en commun de ressources personnelles et le cas échéant collectives qui engagent des participants, réalisateurs et bénéficiaires, dans la réalisation d'une performance commune associée à la production et ou à l'acquisition d'un artefact porteur de valeur, une œuvre, et au développement de leur expérience personnelle » (Zacklad, 2013)². Une des difficultés de cette analyse réside dans le caractère fragmenté des transactions, ces dernières étant liées à l'enchaînement des étapes d'une action collective tout en se situant également à l'intérieur de chaque transaction. Les transactions sont situées lorsqu'elles sont liées à des activités effectives se déroulant dans des situations transactionnelles dans lesquelles des actants³ destinataires et destinataires, des sujets réalisateurs et des sujets bénéficiaires sont en relation, l'action du sujet réalisateur modifiant l'individu et l'artefact sur lequel il agit.

Les transactions non situées constituent des flux transactionnels lorsqu'elles sont fractionnées et font partie d'un processus qui se reproduit dans le temps. Manuel Zacklad distingue dans les transactions, celles qui sont routinières souvent liées à la production de produits et de prestations ordinaires reproductibles en grande partie des transactions créatrices amenant des nouveautés ou des changements.

Nous reprenons à notre compte le sens de transaction de Manuel Zacklad, notamment le fait que les transactions opèrent toujours une transformation simultanée sur deux plans : celui des caractéristiques des artefacts médiateurs et celui du vécu expérientiel des personnes engagées dans la transaction.

Nous nous éloignons toutefois de sa théorie des transactions coopératives en nous positionnant dans des scènes d'activités et non dans des situations transactionnelles.

Pour Manuel Zacklad, la situation transactionnelle comporte le destinataire et le destinataire, le réalisateur et le bénéficiaire. Les transactions sont inscrites dans des programmes narratifs, qui contiennent quatre étapes : virtualisation, compétences, performance, évaluation.

Pour nous, les actants sont perçus dans une scène d'activités par le regard des actants humains présents physiquement sur la scène. Si l'objectif de Manuel Zacklad est de mieux appréhender les transactions coopératives, nous nous intéressons aux transactions pour mieux appréhender le sens du collectif pour un opérationnel et la représentation qu'il se fait de ses

¹ Zacklad M., Une approche communicationnelle et documentaire des TIC dans la coordination et la régulation des flux transactionnels.

² Zacklad M., Le travail de management en tant qu'activité de cadrage et de recadrage du contexte des transactions coopératives.

³ Manuel Zacklad s'inspire du schéma actantiel de Greimas (1986) dans lequel les actants sont des positions au sein d'une structure ; ils se définissent par leurs relations et ne sont pas à confondre avec les acteurs. Ils représentent des rôles actualisés lors de l'actualisation d'une action. Revoir en partie 1, chapitre 2, sous-partie 2.2. Greimas, Sémantique structurale.

membres. Pour analyser les autres actants présents virtuellement par leur présence dans des objets-médiateurs sur une première scène, nous analyserons aussi les scènes d'activités où les actants cités dans la première scène sont physiquement présents dans les autres. C'est par cette posture que nous atteindrons le point de vue des actants sur le collectif de travail, les uns et les autres n'ayant pas nécessairement la même perception et la même interprétation du contenu des objets-médiateurs. Néanmoins, la notion de transaction est essentielle pour comprendre ce qui se joue dans une scène d'activités, les opérationnels étant transformés par l'activité qu'ils ont réalisée et l'action collective aussi puisqu'ils ont avancé sur sa réalisation.

L'intérêt de Manuel Zacklad pour la coopération est aussi la raison pour laquelle nous cherchons à nous positionner par rapport à lui puisque nous nous intéressons au travail d'articulation et au collectif transverse. « *Une transaction est dite coopérative lorsqu'elle implique plusieurs participants engagés dans la réalisation d'une performance commune et la mise en commun de ressources personnelles et collectives* » (Ibid.). C'est bien à ce type de transaction que nous avons affaire quand nous parlons d'action collective distribuée.

Nous nous intéressons tout particulièrement aux scènes d'activités qui établissent des relations explicites entre les transactions situées et les flux transactionnels. Les flux traversent les scènes d'activités par les discours émis par les opérationnels, qu'ils soient oraux ou médiatisés ou par les documents qui circulent sur la scène. Des références à l'action collective ou à des étapes dans les discours des opérationnels se trouvent dans les discours des coordinateurs, par exemple les managers ou les chefs de projet.

La coordination est une activité transactionnelle que nous analysons pour illustrer notre méthode. Elle correspond pour Manuel Zacklad (2006)¹ « à l'ensemble des artefacts et des méthodes permettant de résoudre les problèmes liés à l'articulation d'activités interdépendantes complexes [...] et d'assurer une continuité entre les situations d'activités appartenant à un même flux transactionnel. Les problèmes de coordination se posent à l'intérieur des situations d'activité (coordination intrasituationnelle), mais également entre des situations d'activité différentes au sein d'un flux transactionnel (coordination intersituationnelle) ». Comme pour les précédentes transactions, nous les observerons à partir d'une scène d'activités toujours dans le but de mieux comprendre le collectif et ses membres.

Cette posture implique de comprendre comment l'opérationnel situe son activité dans l'action collective distribuée. Il nous faudra atteindre le sens de l'action collective distribuée par l'opérationnel. Il nous faudra aussi comprendre le contexte transactionnel par des entretiens éclairant la culture sociotechnique et la socialité liée à la communauté professionnelle de l'opérateur. La scène d'activités nous permet d'accéder à une situation transactionnelle représentée par le point de vue de l'opérateur observé, les autres actants étant observés de leur propre scène d'activités.

1.2. Les artefacts médiateurs et la coordination

La notion de transaction coopérative de Manuel Zacklad implique une dimension sociale et instrumentée de l'action. Il introduit la notion d'artefact² médiateur pour englober les artefacts

¹ Zacklad M., Une approche communicationnelle et documentaire des TIC dans la coordination et la régulation des flux transactionnels.

² Manuel Zacklad ne définit par la notion d'artefact en dehors de l'expression artefact médiateur. Ce qu'en dit Philippe Quinton (2007) nous semble aller dans le sens de Manuel Zacklad. En effet, pour lui, la notion d'artefact est associée à : « *artificiel, production, humain, intentionnel, relation, contexte, ce qui la rend de ce fait très intéressante d'un point de vue communicationnel. Il s'agit d'un fait (un produit) qui se présente dans un état (un design) fixe ou mobile, unique ou multiple, et qui peut lui-même participer d'un autre processus pour produire un*

à dominante tangible et les artefacts à dominante sémiotique dont la parole et la gestualité, mais aussi les médias informationnels et communicationnels. Il distingue les artefacts capacitants participant à la performance de l'activité « *des artefacts porteurs de valeur* » (Zacklad, 2013)¹ conçus en tant que finalité de l'activité. Les derniers artefacts sont la partie du produit ou du service, résultat de l'activité, portion de l'action collective distribuée.

En nous focalisant sur les activités de coordination, nous nous intéressons aux artefacts à dominante symbolique qui produisent et permettent l'échange d'information ou d'expression facilitant les adaptations de l'opérationnel à la situation et à ses prises de décision. « *Quand les artefacts médiateurs sont gestuels et incorporés aux sujets, on est alors dans le cadre d'une communication en présentiel, quand ils ont une existence autonome grâce à la pérennité de leur support, on est dans le cas d'une communication à distance médiatisée par des écrits ou des enregistrements* (Zacklad, 2012)².

C'est à ces deux formes d'artefact médiateur que nous allons nous intéresser. En nous situant sur une scène d'activités où les membres du collectif auxquels nous nous intéressons sont réunis physiquement, nous pourrions voir à l'œuvre les objets médiateurs incorporés aux sujets et percevoir les signes verbaux et non verbaux. Une réunion de coordination ou une intervention d'urgence illustrent une telle scène d'activités. Dans ces scènes, en plus de la présence physique de certains membres du collectif, d'autres peuvent être sollicités par des artefacts médiateurs permettant des échanges médiatisés synchrone comme une visio ou asynchrone comme une messagerie.

A ces artefacts médiateurs favorisant l'échange, nous pouvons y ajouter les documents, produits par certains et interprétés par d'autres membres du collectif, ces deux activités n'étant pas nécessairement concomitantes et dans la même scène d'activités, les documents pouvant circuler entre les scènes d'activité. Si l'on reprend notre réunion, un compte-rendu peut être rédigé et transmis aux membres du collectif. L'interprétation du compte-rendu aura lieu dans la scène d'activités de chaque membre du collectif et sera réalisée de manière asynchrone. Les documents de communication et d'information sont pour certains des genres institués³, d'autres sont plus inventifs et spécifiques à un collectif.

Concernant les documents à dominante créative, Manuel Zacklad les désigne par le terme d'œuvre en les intégrant aux transactions : « *Pour l'exprimer dans les termes de la théorie des transactions communicationnelles symboliques, le document est analysé comme étant l'objet d'une transaction entre des acteurs impliqués dans un processus d'échange visant à la fois des engagements mettant en jeu leur « self » et des connaissances liées à la production d'une « œuvre » au moins pour partie commune* » (Zacklad, 2004)⁴.

Manuel Zaclad (2004) ajoute à cet artefact sémiologique des artefacts sémiologiques à distance qui comprennent des documents collaboratifs. Ce sont des documents pour l'action (DoPA) qu'il définit comme : « *des documents qui soutiennent de manière évolutive les*

autre artefact. Par contre cela ne renvoie pas immédiatement et obligatoirement à ce qui est matériel, la tekhnè n'y est pas la seule dimension à considérer et en tout cas la première qui apparaît. Il n'y a pas d'artefact sans techniques [...]. Dans cette logique, un signe, un agencement de concepts, des symboles peuvent constituer des artefacts dans la mesure où ce sont des produits de l'activité humaine autant que des moyens d'action sur le monde ».

Quinton P., L'artefact : un objet du faire.

¹ Zacklad M., Sémiotique de la création de valeur dans l'économie des transactions coopératives.

² Zacklad M., Communication et travail : sortir de l'ambiguïté.

³ Nous avons déjà abordés cette notion de genre institué en partie 1 chapitre 1, sous-partie 1.2.

⁴ Zacklad M., Processus de documentarisation dans les Documents pour l'Action (DopA) : statut des annotations et technologies de la coopération associées.

transactions coopératives d'un collectif, dont le support est pérenne, qui sont marqués par un inachèvement prolongé, voire intrinsèque, par une grande fragmentation et par une distribution complexe des contributions des rédacteurs-lecteurs ». Dans ce cadre, la plateforme qui supporte les échanges et la rédaction partagée des contenus contraint les formats de contenus et prédéfinit les accessibilités et le type de rôles possibles. Manuel Zacklad caractérise par ce terme dans son texte de 2004 les Wiki ou les blogs qui permettent des annotations. Nous attribuons ce nom aussi à des plateformes comme les logiciels de planification des ressources d'entreprise (ERP), les Réseaux Sociaux d'Entreprise (RSE) ou les systèmes de gestion de contenus (Content Management Systems ou CMS). Toutes ces plateformes intègrent des contenus info-communicationnels et des traces d'activités.

Nous pouvons nous interroger sur la manière de considérer ces plateformes. Sont-elles des scènes d'activités pour les opérationnels menant des activités de coordination ou des instruments ? On pourrait associer un réseau social d'entreprise à un document pour l'action pour le *community manager* qui l'anime. En ce qui nous concerne, nous faisons le choix de considérer la scène d'activités comme l'espace où se situe *hic et nunc* l'acteur au moment où il interagit sur la plateforme, la scène pouvant être le métro si la personne se situe dans cet espace quand elle répond ou son bureau, son domicile, etc.

Cette posture permet de prendre en compte la multiactivité (Bidet *et al.*, 2017)¹ d'un acteur et donne un statut d'instrument (Rabardel, 1995)² aux artefacts médiateurs symboliques puisque c'est l'investissement du sujet dans la plateforme que nous prenons en compte. En considérant une plateforme comme une scène d'activités, nous déplaçons notre centre d'investigation puisque nous avons dit que c'est l'acteur opérationnel qui nous sert de point de départ et non les environnements dans lesquels il évolue.

Dans ce cadre, l'opérationnel coordinateur peut d'une scène d'activités écrire, lire, commenter, converser et interpréter les contenus sur différentes plateformes, certaines facilitant la transmission d'information, d'autres l'échange, d'autres une production communicationnelle, chaque plateforme pouvant relier l'opérationnel considéré à des membres différents du collectif.

Nous verrons plus précisément dans la partie suivante comment constituer le corpus d'analyse, les artefacts médiateurs se représentant le collectif d'une certaine manière qu'il faudra prendre en compte. En effet sur une plateforme, les membres d'un collectif interagissent selon les règles imposées par le média, ce média conservant les traces des choix faits par les concepteurs du logiciel et par les membres de l'organisation qui l'ont paramétré. Ces métaobjets médiateurs possèdent une certaine affordance qui contraint le type de texte et le type de relations possibles au sein de la plateforme. L'analyse du design de la plateforme sera utile pour comprendre l'influence de ces plateformes sur les modalités d'échange.

1.3. Le dispositif info-communicationnel et la scène d'activités

Pour rendre compte des hybridations possibles aujourd'hui sur les plateformes numériques entre partage d'information et échange conversationnel, Manuel Zacklad emploie l'expression de dispositif info-communicationnel (Zacklad, 2019)³.

« Le dispositif correspond à l'ensemble des artefacts qui médiatisent l'activité des sujets au sein des agencements collectifs où se négocient les contours des selfs et où sont créés les

¹ Bidet A., C. Datchary et G. Gaglio, Quand travailler, c'est s'organiser : La multi-activité à l'ère numérique.

² Rabardel P., Les hommes et les technologies; approche cognitive des instruments contemporains.

³ Zacklad M., Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation.

artefacts porteurs de valeur. Ces transactions peuvent être simples ou en réseau, plus ou moins distribués dans l'espace et le temps, uniques ou récurrentes » (Ibid.).

L'événement *Entretiens du nouveau monde industriel*¹, étudié par Louise Merzeau (2017)² nous sert d'exemple pour caractériser le dispositif info-communicationnel. L'environnement-support de l'événement comprend une pluralité d'applications multimodales utilisables préférentiellement avant l'événement, d'autres pendant et d'autres encore après. Certaines applications servent à la production ou à la collecte de ressources, en amont comme en aval de la manifestation. Il en est ainsi du glossaire interactif qui propose une sélection de mots-clés ou une carte heuristique *Freemind* qui spatialise les cheminements argumentatifs de chaque conférence. D'autres applications sont dédiées à la couverture de l'événement en live. C'est le cas notamment d'une plateforme de Tweet qui comprend le repérage et la catégorisation des tweets selon quatre modalités : question, référence, accord ou désaccord ou encore une plateforme de prise de notes collaborative en temps réel.

Les applications sont disponibles sur le site de l'événement dans une logique de services sans contraintes de combinaison entre les applications. Pour Louise Merzeau (2019) « *le maillage applicatif articulé à une diversité d'organes (photos, films, notes, diagrammes, arborescences...) fabrique à la fois le document et sa documentation, dans une indissociabilité des gestes d'écriture et de lecture* ». C'est cette caractéristique qui nous permet de le qualifier de dispositif info-communicationnel car c'est l'ensemble des contenus quelle que soit l'application qui le porte qui constitue le document pour l'action, les applications apparaissant comme conditions d'action. « *Par le travail d'éditorialisation collective, les traces des conférences et des interactions avec le public ne s'atomisent pas, mais reconstituent une sorte d'univers discursif* » (Ibid.)

Louise Merzeau s'intéresse à la constitution d'un document collectif et transmédiatique quand nous nous intéressons au sujet en activité dans une scène d'activités. Dans son contexte, cela pourrait correspondre à un des organisateurs qui anime le live tweet tout en travaillant sur la carte heuristique lors de l'événement.

Dans ce cas nous considérons qu'un sujet acteur se construit par l'ensemble de ses implications transmédiatiques et présentes, qu'il soit d'ordre communicationnel ou d'ordre informationnel. Si l'action collective relève de l'événement, les activités d'un sujet acteur relèvent de ses activités de réseautage et de redocumentarisation liées à ses activités d'écriture, de lecture et d'échanges, donc de ses usages effectifs des applications mises à sa disposition.

La scène d'activités se définit alors comme un environnement-support qui comporte des plateformes diverses sur lesquelles le sujet-acteur de la coordination choisit (parmi celles mises à sa disposition) celles qui vont lui permettre d'écrire, de parler, de commenter *etc.*

C'est l'action de coordination collective avec tous les acteurs et leurs activités au sein de différentes applications et environnements qui constituent le dispositif info-communicationnel.

Nous qualifions néanmoins notre approche de dispositif car elle étudie les activités des sujets-acteurs impliquées dans des applications numériques diverses même si notre point de

¹ Depuis 2007, l'IRI (Institut de recherche et d'Innovation du Centre Pompidou), le pôle de compétitivité Cap digital et l'ENSCI (École nationale supérieure de création industrielle) organisent une manifestation commune annuellement. C'est à l'édition de 2012 que fait référence Louise Merzeau dans son texte. Pour leur 6ème édition, les Entretiens du Nouveau Monde Industriel portaient sur le thème des technologies de la connaissance. Pour plus d'information voir : <https://enmi-conf.org/wp/enmi12/>

² Merzeau, L., Éditorialisation collaborative d'un événement.

départ situe le sujet-acteur dans un environnement où il est présent physiquement mais d'où il peut utiliser son ordinateur ou son téléphone pour accéder à d'autres espaces.

2. Théories communicationnelles et sujet parlant

2.1. Sujet parlant : identité et degré d'engagement

Au sein d'une scène d'activités, des relations en face-à face et des relations médiatisées sont observables au cours desquelles les opérationnels agissent et parlent. Si les psycho-sociologues appréhendent l'identité d'un individu par le soi et le moi, les philosophes s'intéressent plus volontiers au sujet lorsqu'il s'intéresse à l'individu. C'est un mot qui permet de donner une consistance à un individu en le dotant d'une conscience, d'un corps et/ou d'une mémoire. Parmi les nombreuses acceptions du sujet (Tomès, 2005)¹, nous retenons celle d'Emile Benvéniste pour qui l'homme se constitue comme sujet par le langage. Stéphane Chauvier distingue ainsi le Je, le Moi et le Soi censés nommer ce « *qu'un penseur devrait voir de lui-même, du dedans, lorsqu'il pense à lui-même* » du sujet qui se situe « *dans l'énonciation même de cette pensée* » (Chauvier, 2009)². C'est donc l'énonciation qui construit le sujet et non la représentation qu'il se fait de lui-même. L'identité du sujet n'existe qu'à travers ses discours. Emile Benvéniste le formule très clairement : « *Il n'y a pas d'autre témoignage objectif de l'identité du sujet que celui qu'il donne ainsi lui-même sur lui-même* » (Benvéniste, 1966, p. 262). C'est dans l'identité narrative de Paul Ricoeur que s'illustre le mieux cette vision du sujet. En effet cette composante de l'identité personnelle³ se construit à travers des récits et des fictions de soi énoncées par l'individu. C'est par l'acte du raconteur que se construit l'identité personnelle. Les formes identitaires du sujet sont aussi diverses que les champs d'activité qu'il investit de sens en énonçant des impressions, des faits, des manières de faire, etc. En tant que sujet, nous considérons l'individu comme un être doté de capacité discursive et interprétative utile à sa construction identitaire et aux relations qu'il établit dans les collectifs.

L'identité du sujet se construit en tenant compte du contexte d'énonciation et des autres pouvant être des co-énonciateurs (donc des sujets) ou des agents.

A l'identité sociale à laquelle nous associons les rôles et les identités professionnelles discutés dans les parties précédentes, Patrick Charaudeau (2009)⁴ y ajoute l'identité discursive, celle intégrant un sujet parlant. Pour aborder cette double identité, le linguiste introduit l'ethos, soit l'image que le sujet veut faire passer dans un contexte de communication. Il peut adopter plusieurs attitudes discursives qui dépendent des normes sociales associées au contexte de communication qui peut être médiatique, juridique, intime, professionnel, etc. Dans ces contextes, le sujet parlant peut montrer son engagement vis à vis de ce qu'il énonce et vis à vis de son interlocuteur ou au contraire montrer une certaine distance. Sa posture de porte-parole du fait d'une fonction de délégation peut notamment influencer sur la manière dont le sujet parlant va s'exprimer.

¹ Tomès A., Le sujet.

² Chauvier S., Ce que "Je" dit du sujet.

³ La première composante de l'identité personnelle pour Paul Ricoeur est l'identité-*idem* qui renvoie aux dispositions acquises par lesquelles on reconnaît un individu comme étant le même. La seconde composante, l'identité-*ipse* est définie en termes éthiques comme *maintien de soi* par la parole donnée à autrui : « *La tenue de la promesse paraît bien constituer un défi au temps, un déni du changement : quand même mon désir changerait, quand même je changerais d'opinion, d'inclinaison, je maintiendrais* » (Ricoeur, 1990, p. 149)

Ricoeur, P. Soi-même comme un autre.

⁴ Charaudeau P., Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière.

Il mentionne aussi un enjeu de captation dont la forme peut elle aussi varier. Pour attirer l'attention de ses interlocuteurs, le sujet peut adopter une attitude polémique, de séduction ou de dramatisation. Il précise que « *cette identité discursive est construite à l'aide des modes de prise de parole, de l'organisation énonciative du discours et du maniement des imaginaires socio-discursifs* » (Charaudeau, 2009, p. 23). Dans l'identité narrative de Paul Ricoeur, le sujet parlant s'engage dans son énonciation pour mieux se connaître. C'est le cas des récits biographiques. Comme nous allons aussi étudier l'identité du sujet à partir de discours émis dans des contextes d'activité, il sera utile de préciser l'attitude que le sujet parlant adopte dans ces discours. Ces aspects relèvent à la fois de l'état d'esprit du sujet mais aussi de la métacommunication, celle-ci définissant des normes d'énonciation et d'interprétation dépendant du cadre de communication. D'après Paul Watzlawick (2014)¹, la communication consiste en deux aspects : le contenu et la relation. Si le contenu renvoie à l'information véhiculée par le message, la relation décrit entre autres le type de relation qui cadre la relation entre l'énonciateur et son destinataire, cette conception étant dépendante du genre de discours dans lequel s'inscrit le message. Un genre de discours définit des places et stabilise la forme des échanges qui sont normalement connus et reconnus par les actants de l'échange. Les médias sociaux, les échanges en face à face, les documents qui circulent définissent des genres de discours dans lequel un sujet parlant s'exprime et s'adresse à un destinataire.

2.2. Le sujet parlant et les autres

Pierre Delcambre (2007)² partage cette conception tout en précisant que le destinataire est imaginé par l'énonciateur. Il n'est pas toujours à l'image du destinataire réel à qui Pierre Delcambre accorde des performances interprétatives. Il le désigne par le terme de récepteur interprétant. En effet, il ajoute à l'appréhension de l'engagement de l'énonciateur dans les genres de discours une théorie de l'expression, qui analyse l'effectuation de l'échange³ et la posture réelle du récepteur dans l'échange vis à vis de la norme du genre⁴. Même si le sujet parlant est au centre de ses investigations, l'écart de perception entre le destinataire imaginé et le récepteur interprétant est essentiel dans sa théorie communicationnelle, les deux faisant référence à la même personne. Cette préoccupation que nous reprenons à notre compte va orienter la manière de concevoir notre corpus d'analyse que nous présentons dans partie 3 de ce chapitre. Nous conserverons les appellations destinataire imaginé et récepteur interprétant au sens de Pierre Delcambre dans notre méthode.

Cette distinction entre destinataire et récepteur se traduit pour Roger Odin par une distinction entre un espace d'émission – où le discours est émis par un énonciateur – et un espace de réception dans lequel le message est interprété par un récepteur qu'il considère généralement comme un public⁵. Si ces deux espaces sont séparés dans les discours issus de documents ou dans les productions télévisuelles, ils se jouent sur la même scène dans une conversation en

¹ Watzlawick P., J. H. Beavin et D. D. Jackson, Une logique de la communication.

² Delcambre P., Pour une théorie de la communication en contexte de travail appuyée sur des théories de l'action et de l'expression.

³ Dans sa théorie communicationnelle, Pierre Delcambre (2007) ajoute que le temps de l'activité ne correspond pas seulement au moment de son effectuation. En effet « les formes pilotées, soit des régimes de management de l'activité » participent à l'activité. Nous en tiendrons compte dans la constitution de notre corpus, notamment par la mise à disposition lors des entretiens relationnels de documents produits par le management et qui circulent de manière transversale dans l'organisation.

⁴ Nous développons les genres de discours auxquels il est fait mention ici dans la sous-partie 3.1. de ce chapitre.

⁵ Roger Odin sépare l'espace de production et l'espace de réception en s'intéressant tout particulièrement à la lecture filmique et aux modalités de construction de sens.

face à face ou sur une plateforme. L'espace de communication de Roger Odin (2011)¹ suppose donc l'existence d'un double processus de production, du côté de l'émetteur et du côté du récepteur. Cet écart entre le récepteur et le destinataire justifie la construction de discours dirigé par le chercheur pour confronter les discours attestés et l'interprétation des récepteurs. Notre corpus et nos analyses conserveront cette logique théorique de séparation entre espace de production et espace de réception, postulat de la sémio-pragmatique (Adjiman, 2022)² construite par Roger Odin.

Cette distinction entre imaginaire et réel s'applique aussi aux personnes absentes de la scène d'énonciation qui sont citées dans le discours du sujet parlant. En effet, le sujet parlant cite des figures d'identification qui peuvent être des personnes absentes de la scène d'énonciation³ qu'il connaît. Cet absent représenté sous une forme de figure représente la vision imaginaire du sujet parlant qui est différente de cet absent en position de sujet parlant dans une autre scène. Nous verrons là aussi que cette remarque aura des incidences sur la constitution de notre corpus d'analyse et guidera nos analyses.

Enfin la théorie de l'expression de Pierre Delcambre (2007)⁴ attire notre attention sur le fait que l'énonciateur n'adhère pas nécessairement aux paroles qu'il énonce. Il faudra analyser la posture particulière de celui qui énonce⁵. Est-il un porte-parole ? Un sujet en construction identitaire ? Une simple courroie de transmission ? « *A côté d'une théorie de l'engagement (dans l'activité collective) c'est une théorie de l'énonciation et des conditions d'expression dans l'activité collective dont nous avons besoin* » (Ibid.).

2.3. L'espace de communication de Roger Odin comme point de départ pour construire l'espace d'investigation du chercheur

Roger Odin réunit l'espace de réception et l'espace de production dans ce qu'il désigne par l'expression *espace de communication* : « *J'appelle espace de communication, un espace à l'intérieur duquel le faisceau de contraintes pousse les actants à produire du sens sur le même axe de pertinence. Un espace de communication est une construction effectuée par le théoricien. Il s'agit d'un outil méthodologique à visée heuristique. C'est dire que quoique puisse laisser entendre le mot même d'espace, un espace de communication n'a rien de concret : c'est le théoricien qui choisit l'axe de pertinence et l'extension (en termes d'objet, d'espace et de temps) qui assure la consistance de l'espace de communication sur lequel il va travailler* » (Odin, 2016, p. 54)⁶.

Ce que nous retenons de cet espace de communication est son aspect théorique et abstrait construit par le chercheur. Pour Roger Odin, l'espace de communication permet de réunir l'espace d'émission discursive et l'espace de réception d'un discours médiatique. Dans son cas les deux espaces sont distincts car il s'intéresse notamment au média télévisuel où l'espace de production se situe dans les locaux d'une chaîne et l'espace de réception dans les foyers qui visionnent les émissions.

¹ Odin R., Les espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique.

² Adjiman R. La sémio-pragmatique : modèle ou théorie ?

³ Nous reviendrons sur les figures dans le chapitre 5, notamment dans la sous-partie 1.3.

⁴ Delcambre P., Pour une théorie de la communication en contexte de travail appuyée sur des théories de l'action et de l'expression.

⁵ Cette théorie de l'énonciation et de l'expression permet d'atteindre la ligne d'énonciation proposée par Gilles Deleuze. Nous y reviendrons au chapitre 6.

⁶ Odin, R. Les espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique.

Nous retenons de son modèle l'idée de non communication qui nous incite à interroger les destinataires des discours managériaux pour prendre en compte leurs contraintes. Nous avons traduit cette séparation par la prise en compte d'espace d'activités. Ainsi chaque membre du collectif sera étudié dans un de ses espaces de travail pour prendre en compte certaines de ses contraintes.

La matière discursive sur laquelle va porter l'analyse diffère de celle de Roger Odin. Il s'intéresse à la réception d'un film tout en étudiant la communication médiatisée et différée mettant en jeu un film, une émission de télévision, un livre, un article de journal... et des spectateurs ou des lecteurs tandis que nous nous intéressons à l'influence du discours des participants au cadre d'action et à la diversité de son interprétation selon le destinataire considéré.

Nous retenons aussi son principe de pertinence. « L'espace de communication est le résultat de la sélection des contraintes qui régissent le processus de production de sens, en fonction de l'axe de pertinence choisi par le théoricien pour son analyse » (Odin, 2011, p. 41)¹.

L'axe de pertinence que nous avons choisi porte sur le collectif de travail constitué des personnes qui participent à l'action collective.

Là où nous détachons de Roger Odin c'est dans ses « *modes des constructions théoriques qui visent à structurer en ensembles fonctionnels les processus de production de sens. La construction des modes répond à trois grandes questions :*

1. *Quelle(s) mise(s) en forme discursive(s) ce mode met-il en œuvre : narration, description, « discours » (au sens étroit de construction argumentative)³, structure poétique, etc. ?*

2. *Quelles relations affectives produit-il ?*

3. *Quelle relation énonciative, quel(s) énonciateur(s) invite-t-il à construire ? Il peut être utile parfois d'introduire une sous-question à la question 1 :*

1.a.: *Quel type d'espace ce mode construit-il ? un monde, un ensemble de signes, un espace symbolique ou « discursif », un espace abstrait, un espace plastique, etc. ?*

L'ensemble de ces questions déplie la question qui les résume toutes : À quel type d'expérience communicationnelle ce mode conduit-il ? » (Odin, 2011, p. 46).

Car nous ne cherchons pas à définir des modes de communication, mais à construire un espace d'investigation. Ce dernier permet de réunir des discours porteurs d'indices d'interprétation des collectifs par différents membres et d'accompagner le chercheur pour rendre le repérage systématique et confronter plus facilement les différentes représentations. Ce matériau est établi par le chercheur en constituant un corpus de discours qui tient compte aussi des influences humaines et non humaines qui traversent ce collectif. Cet espace d'investigation lui permet ainsi de comprendre la complexité du collectif et de la restituer sous la forme d'un fait info-communicationnel, ce terme reflétant la formulation d'une vision du collectif à partir du travail d'investigation constitué du corpus annoté.

Nous nous sommes toutefois inspirée de l'espace de communication de Roger Odin pour séparer l'espace de production des discours officiels sur le collectif (par exemple les organigrammes) des espaces de réception en écoutant et en récoltant le point de vue des membres d'un collectif de travail. Nous évitons ainsi le dogmatisme interprétatif en recréant un espace qui permette une représentation basée sur des discours énoncés par les interprétants même si elle est dirigée par le chercheur. Comme nous nous éloignons de l'espace de

¹ Odin, R. *Les espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique.*

communication de Roger Odin, nous désignons notre espace par l'expression espace d'investigation en reconnaissant notre dette vis-à-vis de ce chercheur. Son modèle est heuristique comme celui que nous construisons.

Une de nos hypothèses, inspirée par Roger Odin repose donc sur la non communication. Ce qui explique notre prise en compte des émissions du discours, mais aussi de leur réception.

L'autre hypothèse justifie l'axe de pertinence choisi. Nous considérons que le discours interprétatif d'un membre du collectif apporte des éléments sur son appréhension du collectif qui justifie certaines de ces actions.

Le résultat de l'analyse donnera lieu à la formulation d'un fait info-communicationnel représentant la complexité du collectif, aussi désigné par le terme d'objet discursif, car il va être reconstruit à partir de discours.

3. Les genres de discours constitutif du corpus

3.1. Techno-genres du discours

En plus de la prise en compte de l'agencement de l'espace, les scènes d'énonciation exigent aujourd'hui la prise en compte des technologies et des objets dans l'activité verbale surtout lorsque les genres de discours relèvent de relations médiatisées. Dans le contexte numérique, nous avons affaire à des relations équipées (Denis, Licoppe, 2006)¹. Pour les analyser, nous devons nous intéresser aussi à l'architexte et au processus de médiatisation (Peraya, 1999)², qui scénarise les contenus et les opérations de transposition sémiotique (quand un contenu est réadapté à un autre support tout en conservant un sens proche de l'original par exemple). L'architexte quant à lui, encadre les productions discursives et modélise l'activité d'écriture en préfigurant l'édition de contenus et l'énonciation éditoriale (Bonaccorsi, 2013, p. 132)³. C'est en quelque sorte l'interface du logiciel dans lequel un énonciateur peut s'exprimer. Un logiciel de gestion de contenus, le logiciel Excel, le logiciel Word propose des interfaces qui orientent l'écriture des discours des énonciateurs humains.

Pour Dominique Maingueneau la scène d'énonciation composée de trois scènes est remise en question sur le web. La scène générique qu'il place au centre pour les genres de discours classiques devient périphérique sur le web. C'est la scénographie qui prend la place centrale dans laquelle il distingue une scénographie verbale où énonciateur et co-énonciateur peuvent s'échanger des contenus, s'informer ou converser et une scénographie numérique encadrée par l'architexte, par la présence de signes passeurs qui permettent des actions de la part des internautes (notamment la navigation à partir des liens cliquables) et par une polyphonie énonciative⁴. Marie Després-Lonnet a proposé le terme de textiel pour désigner « *ce qui tout à la fois se lit et s'utilise ou peut-être, pourrait-on dire, se laisse agir. Le concept de textiel est une tentative de rendre compte de la dimension à la fois textuelle et opératoire des écrits concernés* » (Mayer, 2020⁵ ; Davallon et al. 2003⁶). Ce textiel relève pour nous de la scénographie numérique.

Marie-Anne Paveau regroupe les contenus médiatisés sur le web par l'expression « technogène de discours », qu'elle définit comme « *un genre de discours doté d'une*

¹ J Denis J. et C. Licoppe, La coprésence équipée. Usages de la messagerie instantanée en entreprise.

² Peraya D., Médiation et médiatisation : le campus virtuel.

³ Bonaccorsi J., Approches sémiologiques du web .

⁴ La polyphonie énonciative est aussi observable dans les textes publicitaires, administratifs, journalistiques. Où l'énonciateur est une instance collective.

⁵ Mayer I. et M. Després-Lonnet, Aux origines du textiel. Entretien avec Marie Després-Lonnet.

⁶ Davallon J. et al., Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés.

dimension composite, issue d'une coconstitution du langagier et du technologique. Le technogène peut relever d'un genre appartenant au répertoire prénumérique, mais que les environnements numériques natifs dotent de caractéristiques spécifiques (comme le commentaire en ligne), ou constituer un genre numérique natif et donc nouveau (comme la twittérature ou l'article de presse sous forme d'anthologie de liens ou de tweets). Le technogène de discours est donc marqué par ou issu de la dimension technologique du discours, ce qui implique un fonctionnement et des propriétés particuliers » (Paveau, 2017, p. 300)¹.

Nous insistons sur ces technogènes car certains contenus énoncés dans l'organisation en relèvent. Leur analyse est différente de celle des genres de discours car ils sont hypertextuels, multimodaux - où image fixe, image animée, son, texte sont imbriqués - et technologiques. L'analyse n'est plus seulement linguistique² mais sémiologique et technologique. Une des caractéristiques originales des discours produits dans un environnement numérique connecté est leur relationalité. D'après Marie-Anne Paveau, celle-ci se manifeste à trois niveaux : « *relation avec les autres technodiscours du fait de la structure hypertextuelle du web ; relation avec les appareils du fait de la nature composite des technodiscours, littéralement coproduits dans la machine ; relation avec les scripteurs et les (écri)lecteurs qui passe par la subjectivité de la configuration des interfaces d'écriture et de lecture* » (Ibid., p. 285). De même, nous pouvons repérer plusieurs énonciateurs : Le concepteur de l'architexte³ lié au concepteur du logiciel et à ceux qui ont participé à son paramétrage. Sa prise en compte dans les analyses permet de souligner son influence et de rendre visible l'idéologie que sous-tend la plateforme (Ouellet et al., 2014)⁴. L'autre énonciateur, étant le sujet parlant. Les relations entre les hommes, médiés par des ordinateurs, conduisent à de nouvelles formes de relations intersubjectives (Deschamps, 2018, p. 28)⁵.

S'ajouteront donc à notre corpus, l'analyse sémiotique de l'architexte des plateformes⁶.

3.2. Des discours suscités par le chercheur

Aux architextes qui constituent le matériau technologique de la précédente sous-partie, nous y ajoutons des discours conçus à partir de données suscitées. Elles constituent des textes « suggérés mais authentiques », qui ne deviennent discours « que par le travail de structuration des données » (Garric, Capdevielle-Mougnibas 2009)⁷.

Pour prendre en compte une dimension temporelle plus importante que les moments d'énonciation pris en compte dans les genres de discours et les techno-discours, nous allons

¹ Paveau M.A., L'analyse du discours numérique, dictionnaire des formes et des pratiques.

² Dans la partie précédente, certains genres de discours peuvent posséder des images et demander un traitement linguistique.

³ Nous verrons en partie 3 un exemple d'analyse d'architexte.

⁴ Ouellet M., A. Mondoux et M. Menard, Médias sociaux, idéologie invisible et réel : pour une dialectique du concret.

⁵ Deschamps J., La médiation, un concept pour les sciences de l'information et de la communication.

⁶ Ces analyses sont discutées dans le chapitre 6 sous-partie 2.3. Elle suppose de créer un genre de discours intitulé analyse sémiotique d'une plateforme réalisée par le chercheur. Nous n'avons pas dans un premier temps intégré un genre de discours intégrant les discours échangés sur des plateformes diverses (site web interne, messagerie, tchat, visio). L'extraction demandée est technique et demanderait un traitement statistique que nous n'avons pas encore bien intégré à notre méthode.

⁷ Garric N. et V. Capdevielle-Mougnibas, La variation comme principe d'exploration de corpus : Intérêts et limites de l'analyse lexicométrique interdisciplinaire pour l'étude de discours.

ajouter à ce corpus un matériau biographique construit par nos soins en interrogeant les opérationnels de la scène d'activités considérée.

Ce matériau permettra d'une part de donner une épaisseur socio-professionnelle aux individus du collectif et d'autre part d'accéder à certaines représentations inaccessibles dans des conversations en cours d'activité. L'entretien permettra d'aborder la vie professionnelle de l'individu interrogé et ses relations professionnelles. Plutôt que l'interaction, nous avons déjà mentionné notre préférence pour les transactions car elles prennent en compte la transformation lors des activités, des selfs dans leur dimension individuelle et collective. Cet entretien permettra d'obtenir quelques éléments concernant ce self.

En plus de cet entretien biographique, nous proposons d'ajouter au corpus un entretien relationnel pour mieux comprendre les liens de la personne interrogée avec les autres membres du collectif. Dans cet entretien sera aussi abordé la notion d'action distribuée pour mieux comprendre comment l'action de l'interviewé s'intègre selon lui dans l'action du collectif de travail. Dans les actions où la parole n'est pas l'activité principale de l'énonciateur, les énoncés extraits des échanges lorsqu'il réalise son activité ne peuvent être étudiés sans prendre en compte les actions auxquelles elles sont associées.

L'idée est aussi de mieux comprendre sa représentation du collectif et les relations qu'il établit avec les autres membres du collectif. Nous cherchons aussi à introduire un niveau de représentation méso du collectif.

L'entretien permettra de détecter notamment des alliances, des mésalliances, des jeux de pouvoir, les modalités de réciprocité et de générosité¹ (Chanial, 2008)². Cet entretien comporte une dimension sociologique et une connaissance préalable de l'organisation qui n'engage pas le jugement de la part du chercheur. Une confrontation entre la représentation de la direction et celle de l'interviewé est recherchée. A la présentation d'une cartographie pourra s'ajouter la présentation de documents qui circulent dans les scènes d'activités étudiées pour connaître l'interprétation de l'interviewé, toujours dans l'idée de mieux comprendre d'une part les spécificités de leur regard sur le collectif et sur leurs relations de travail et d'autre part de rendre visible les influences ou injonctions qu'ils subissent.

Intégrer les documents communicationnels aux comptes-rendus d'observation des activités des opérationnels participent à la pertinence de nos analyses et nous permet de ne pas laisser de côté les jeux d'influence. La citation d'Alain Mouchet résume bien notre idée de scène d'activités où des agents influent le cours de l'activité : « *L'enjeu prioritaire est alors, dans l'analyse de l'action, de se centrer sur l'action effective déployée en situation réelle, en articulant son caractère contingent lié aux circonstances locales et son horizon d'influences* » (Mouchet, 2016)³.

Nous tenterons aussi de cerner la vision que se fait l'interviewé du collectif dans son ensemble et son degré d'appartenance à ce collectif.

Le but de ces entretiens et de l'analyse des documents qui circulent dans la scène d'activités est de dépasser une analyse micro, liée au vécu dans le vocable de Brigitte Albero (2019)⁴ pour introduire une dimension méso.

¹ Nous y reviendrons dans la sous-partie 1 du chapitre 6.

² Chanial, P. Générosité, réciprocité, pouvoir et violence. Esquisse d'une grammaire des relations humaines en clé de don.

³ Alain Mouchet, « Comprendre l'activité en situation : articuler l'action et la verbalisation de l'action », *Savoirs* 40, n° 1 (4 mai 2016): 9-70.

⁴ Albero, B., Guérin, J., Watteau, B. Comprendre la relation entre influences de l'environnement et activité : questionnements théoriques et enjeux praxéologiques.

En résumé, le corpus construit ou plutôt notre terrain constitué pour formuler des hypothèses interprétatives comportera des discours diffusés sur les médias qui sont accessibles à l'opérationnel de la scène d'activités considérée, des analyses d'architextes, l'entretien biographique et l'entretien relationnel. Le corpus comporte essentiellement des discours construits par le chercheur. Nous y reviendrons dans le chapitre 6.

A l'aide de ce corpus, notre posture dispositif du collectif de travail va prendre en compte à la fois une vision organisante et interprétative de l'action distribuée observée de différentes scènes d'activité.

3.3. Genres de discours attestés

Nous supposons donc que les discours permettent de repérer les relations avec certains membres du collectif, puisqu'ils mettent en lien un énonciateur et un co-énonciateur ou un destinataire qui peuvent parler d'une tierce personne. Pour mener nos analyses sur les relations, nous allons tout d'abord élaborer un corpus de discours, constitués par les documents qui circulent sur le web ou sous forme de document papier. En reprenant la terminologie de Dominique Maingueneau (2021)¹, nous limitons nos analyses dans cette sous-partie au type discours professionnel dans lequel se déploie des genres de discours comme les réunions, les messages internes, les communiqués, les notes de services, , la rédaction d'un article, etc. où l'on peut identifier des identités énonciatives génériques qui seront identifiées dans une situation donnée par des catégories comme directeur, salarié, manager etc ou qui permettront d'identifier des personnes.

Là où nous nous détachons de l'analyse de discours, c'est dans la constitution du corpus qui pour Dominique Maingueneau ne s'intéressent pas aux individus mais « *au (x) statut(s) qu'ils occupent dans un secteur d'activités* » (*Ibid.*). Pour notre part, nous nous intéressons aux discours échangés dans un espace d'activités, que ce soit des discours échangés entre les personnes présentes physiquement dans l'espace ou virtuellement par l'intermédiaire de documents ou d'échanges de mails, ou autres. Nous proposons de constituer un corpus discursif à partir des discours présents dans une scène d'activité.

Dominique Maingueneau mentionne la constitution de corpus pour analyser des formations discursives, les discours étant réunis à partir de thématiques ou de documents réunis selon une même instance productive. Nous ne perdons pas l'objectif d'analyser une formation discursive liée à un collectif de travail² qui intègre « *des textes de divers genres dans un ensemble plus vaste, rassemblés autour d'un foyer* » (Maingueneau, *Ibid.*). Pour le moment, nous nous limitons à l'analyse du collectif à partir de scènes d'activités³ où nous trouvons la présence d'au moins un des membres du collectif en position d'activités. Par nos analyses, nous ne cherchons pas la consistance d'un discours mais nous cherchons à déterminer les formes de relations établies entre les protagonistes dans les différentes situations et à formuler des hypothèses interprétatives.

¹ Maingueneau, D. *Discours et analyse du discours*.

² La partie 3 permettra de dépasser le cadre d'une scène d'activités dans une organisation. En confrontant plusieurs scènes d'activités dans plusieurs organisations, nous pourrions envisager de réfléchir à la formation discursive d'un collectif de travail.

³ En partie 3, nous envisageons la formation discursive comme une analyse associant différents collectifs de différentes organisations. En partie 2, nous construisons d'abord le corpus associé à un collectif transverse de travail.

Pour analyser des genres de discours, Dominique Maingueneau décrit la scène d'énonciation. Pour lui, l'emploi du terme scène en français est intéressant car il réfère à la fois au cadre et au processus. « *Le discours présuppose un certain cadre, défini par les contraintes du genre, mais doit aussi gérer ce cadre à travers la mise en scène de son énonciation* » (Ibid.). Il distingue alors trois scènes : la scène englobante et la scène générique qui réfère au cadre et la scénographie qui explicite la situation observable. Dans l'environnement de travail, la scène englobante est professionnelle. Elle suppose des protagonistes comme les employés, les salariés, les clients, les managers, les opérationnels, les techniciens, les collaborateurs, etc. A ce niveau certaines propriétés attribuées à ces rôles se retrouvent attribuées aux locuteurs en fonction du rôle qu'il tient dans la situation. Ces propriétés sont des connaissances souvent partagées entre les locuteurs de la scène d'énonciation. La scène générique précise le cadre de la situation liée à un genre particulier. Caractériser un genre nécessite de préciser la ou les finalités à l'activité à laquelle les locuteurs participent pour pouvoir adapter leur comportement et leur parole. Les rôles sont définis, chaque locuteur est à une place précise. Si nous mentionnons par exemple le genre *note de service* qui est un genre institué dans les organisations, il y a un représentant d'une des directions de l'organisation qui s'adresse à des salariés. Est attaché à chaque rôle des droits, des devoirs et des compétences. Le support du discours est une autre caractéristique du genre ainsi que la temporalité et le format du discours. Pour poursuivre sur notre exemple, la note de service est une communication différée : c'est un document envoyé par le secrétariat de la direction aux salariés concernés. Ce document peut être joint à un mail par exemple. La forme du discours est aussi normée. Dans notre exemple, c'est un document administratif avec un objet, un expéditeur identifié, une date et un texte clair et de facture professionnelle. Cette connaissance relève là encore de normes partagées entre les protagonistes de la scène d'énonciation. Enfin la troisième scène, la scénographie représente la singularité du discours, l'occurrence unique qui a lieu à une date T dans un espace Y : Monsieur X, directeur des ressources humaines envoie une note aux salariés le 5 juillet 2022 pour leur exposer la nouvelle procédure pour poser ses congés.

Nous supposons que dans les documents qui circulent, certains matérialisent le point de vue de la direction, jouant ainsi un rôle non négligeable dans le pouvoir d'influence de la chaîne managériale.

« *Les managers, les cadres de direction, les communicateurs, les consultants (englobés dans l'ensemble générique du management ou de la sphère professionnelle managériale), en tant qu'ils conçoivent et promeuvent des modélisations, des normes et des procédures, forment et imposent des dispositifs, des techniques qui cristallisent des mémoires et savoirs collectifs et dans lesquelles sont projetées des idéologies d'efficacité, contribuent à la propagation de formes-projets et d'un agir professionnel orienté vers des buts, in fine au service du capitalisme* » (Lépine 2021, p. 164)¹.

Les tiers interprétants contenus dans les documents conçus par le planneur par exemple participent à la diffusion de la culture de l'organisation par les signes, les repères, les croyances et les valeurs d'action, de performance et d'excellence qui y transparaissent. Rappelons que pour Nicole Aubert, l'organisation est à la fois « *un lieu de vie, de formation et d'épanouissement et, par-dessus tout, une instance pourvoyeuse de sens.* » (Aubert, 1992, p. 161)². Ce sens se construit par les activités de l'opérationnel, par ses échanges et par les communications avec lesquelles il est en contact.

¹ Lépine V., La communication et ses acteurs : Les enjeux et finalités au-delà de la fonction et des métiers.

² Aubert N., Le management « psychique ».

Catherine Broyez et Philippe Détrie insistent sur le rôle de la communication sur l'agentivité. Pour eux « *Faire adhérer* » mais surtout « *faire agir : c'est ici la dimension opérationnelle de la communication interne. Celle-ci ne prend son utilité qu'au moment même où elle se rend capable d'influer sur les comportements (...). C'est en ce sens que le communicant se situe au cœur du management par sa capacité à produire un comportement* » (2001)¹.

Dans un genre de discours oral, l'espace où se déroule la scène d'énonciation peut faire partie de la caractérisation du genre. Un cours a lieu dans une salle de cours agencé d'une certaine manière, certaines sont organisées pour favoriser le cours magistral, d'autres peuvent favoriser le travail en groupe par le regroupement de plusieurs tables ou posséder un mobilier amovible pour permettre différentes organisations de l'espace. Les agencements sont plus ou moins stables selon les genres de discours considérés. Ils peuvent être imposés aux locuteurs lorsqu'il s'agit de genre de discours relevant d'une expertise communicationnelle : meeting, conversation prospects, commercial dans un salon par exemple.

Chapitre 5 : repères socio-praxématiques du collectif et de ses membres

1. Le collectif comme objet discursif

1.1. L'encodage des discours comme préalable à l'analyse

Depuis le début de la partie 2, nous prenons délibérément un parti discursif en considérant que le collectif est un objet discursif qui tire son sens des discours émis et interprétés par les membres du collectif. Nous empruntons à Julien Longhi (2021)² des éléments de sa Théorie des Objets Discursifs (désormais TOD), qui permet d'analyser les strates de sens et d'envisager la portée sociale des objets discursifs. Pour notre propos, l'objet discursif envisagé est le collectif de travail, expression qui n'est pas un emploi choisi parce qu'il relève du lexique du collectif observé. Il est choisi par le chercheur pour réunir des éléments relevant des relations entre les membres du collectif. Pour ce chercheur qui a développé la TOD, la constitution d'un corpus est à la base des analyses, le discours étant considéré comme « *une pratique sociale dans laquelle les sujets parlants construisent des objets signifiants qui constituent la réalité sociale telle qu'ils l'apprehendent* » (Ibid.). Nous reprenons de cet auteur l'idée de sémiotisation du monde par le discours, le monde étant remplacé par la sémiotisation du collectif et de l'action distribuée dans nos développements. Les problématiques sociales sont traitées du point de vue de la linguistique et de la socio-pragmatique à partir d'un corpus hétérogène construit à partir de discours préalables extraits et de discours construits par le chercheur à l'aide d'entretien avec des membres du collectif. Nous n'employons pas le concept de *corpus* au sens purement linguistique de « *collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques et extra-linguistiques explicites pour servir d'échantillon d'emplois déterminés d'une langue* » (Habert, 2000, p. 13)³. Ce corpus est en réalité notre terrain d'investigation qui construit l'espace du chercheur à partir duquel il va mener ses analyses.

Nous concevons le corpus comme un observable dans lequel nous allons limiter nos investigations au sens de l'action collective, au sens du collectif et au sens qu'un membre donne

¹ Broyez C. et P. Détrie, La communication interne au service du management.

² Longhi, J. Du discours comme champ au corpus comme terrain - Contribution méthodologique à l'analyse sémantique du discours.

³ Habert B., Des corpus représentatifs: de quoi, pour quoi, comment ?

à ses relations dans ce collectif. Nous supposons que le collectif peut être saisi à travers les discours des sujets parlants, qui laissent les traces de l'appréhension qu'ils en ont dans la mise en mots. Certains discours seront dirigés par le chercheur pour orienter le membre du collectif à donner son interprétation du collectif, de l'action distribuée et son appréhension des relations avec les autres.

Une fois le corpus constitué, nous allons envisager son encodage car il s'agit de penser la question des étiquettes apposées devant les praxèmes (Sarale, 2021)¹ et les citations non comme externes et accessoires, mais comme directement partie prenante de la méthodologie d'analyse comme le préconise Julien Longhi (2021) pour la TOD. « *Le corpus, dans la TOD, est un terrain d'analyse, qui rend disponible, par l'enrichissement de données, le maximum des ressources sémiotiques des discours tels qu'ils sont présentés dans leur environnement natif. La TOD est donc soucieuse de l'écologie des données* » (Ibid.).

Nous considérons que le travail d'étiquetage transforme certaines citations et certains praxèmes en donnée. Il va donc nous falloir définir des critères pour justifier des noms d'étiquettes² et leurs valeurs.

Ce travail minutieux et essentiel à nos yeux nécessite un détour par des considérations praxématiques qui justifient les premières étiquettes apposées sur des expressions référant à un individu du collectif ou à une désignation du collectif.

1.2. Praxème nominal humain et nomination

Dans cette sous-partie, nous considérons le collectif comme une entité constituée de membre en relation. Nous supposons que la manière dont un énonciateur désigne ou interpelle un autrui, dans ses discours produits lors de l'activité ou suscités par le chercheur, comporte des indices relationnels susceptibles de nous aider à caractériser les relations entre deux entités du collectif.

Comme nous sommes dans une approche socio-pragmatique, les outils linguistiques que nous allons employer sont nécessairement en relation avec le réel et font donc référence à des individus existants quelque part dans le monde (ou ayant existé) même si dans le contexte du discours, ils peuvent avoir une consistance purement médiatique pour l'énonciateur.

Nous nous référons donc à des outils de la praxématique, définie comme une « *théorie linguistique centrée sur l'analyse de la production du sens en langage dans un cadre anthropologique et réaliste* » (Détrie et al., 2017, p. 298³ ; Ruchon, 2018⁴).

Notre étude linguistique limite pour le moment le repérage dans notre corpus à des noms et à ses dérivés (pronoms, syntagme nominal, nom propre), les grammaires définissant le plus souvent le nom comme la catégorie grammaticale qui regroupe les désignations des êtres (Siblot, 1997, p. 43)⁵, notre principal intérêt dans cette analyse compréhensive du collectif. A la suite de Paul Siblot (Ibid.), nous désignons l'entité qui nous intéresse dans le discours par l'expression praxème nominal pour souligner sa référence à un être réel, existant dans le monde sensible et insister sur notre recherche de production de sens en actes. Nous verrons dans la suite que des étiquettes vont être apposées à certains praxèmes les transformant en données. Nous ne recherchons pas l'essence d'un être mais bien le sens que lui donne un individu au travail, en position d'énonciateur. Les praxèmes nominaux qui nous intéressent réfèrent à des

¹ Sarale, J.-M., Praxème.

² Dans la suite, nous nommons étiquette la mention d'un nom d'étiquette et de sa valeur.

³ Détrie C. et al., Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique.

⁴ Ruchon C., De l'approche praxématique à l'analyse du discours montpelliérain.

⁵ Siblot P., Nomination et production de sens : le praxème.

membres du collectif et leur sens dépend du point de vue d'un énonciateur. « À défaut de pouvoir nommer l'objet « en lui-même et pour lui-même », je le nomme tel qu'il m'apparaît et me concerne, tel que je le perçois, que je l'utilise et qu'à partir de là je peux le concevoir. Aussi quand je crois nommer l'objet lui-même, c'est mon rapport à lui qu'en réalité je nomme. Et comment ferais-je autrement, sauf à prétendre à la transcendance ? Cette dialectique du locuteur au réel qu'il nomme, faite d'une multitude d'interactions, à travers lesquelles catégorisation, représentation et sens sont sans cesse réajustés, confère une relativité foncière au « lien désignationnel » à travers lequel la relation du langage au réel est rejouée en chaque actualisation discursive. Toute nomination exprime une vision de la chose nommée, vue « sous un certain angle », à partir du « point de vue » auquel se place le locuteur » (Siblot, 2017)¹. L'énonciateur nomme les membres du collectif et fait apparaître son point de vue dans la manière dont il les désigne. Dans le cas d'une relation incarnée comportant un vécu partagé entre les individus, la nomination² fait souvent référence à un individu identifié. Certaines mentions discursives créent des relations médiatiques construites par des discours circulants dans des documents, la connaissance de l'autre étant médiatée par des discours qui peuvent construire un être stéréotypé, imaginaire voire mythique.

Nous pensons que c'est par la variété des discours que nous pourrions qualifier la relation, l'analyse d'un seul discours étant contextualisée à une situation particulière. C'est pourquoi, l'analyse porte sur différents discours où l'entité 1 est en position d'énonciateur, l'entité 2 de la relation pouvant être destinataire ou absente mais citée dans le discours. Nous y reviendrons.

La désignation identifiante des personnes et leur description classifiante sont deux procédés qui permettent de référer à un autrui, la première peut être représentée par un nom propre et la deuxième par une expression du type : les managers, les cadres de direction. Pour Georges Kleiber (2016)³, les noms propres dénomment des particuliers et réfèrent à ces particuliers car ils ont été nommés ainsi alors que les noms communs dénomment des catégories et renvoient à leurs membres « par le fait qu'elles répondent aux traits de la catégorie ». C'est un concept rassembleur d'entités qui ne portent pas le nom de la catégorie. Jean-Claude Milner cite, quant à lui les noms relationnels qu'il définit comme des unités lexicales « dont la référence virtuelle implique une mise en relation » (Milner, 1982, p. 28)⁴. Les noms d'individu en relation interpersonnelle (*ami, sœur*) et les noms d'agent (*manager, directeur, opérationnel*) en font partie et relèvent de praxème nominal qui nous donneront des indices concernant le lien entre les deux entités⁵.

Les nominations d'autrui sont de l'ordre du praxème du fait de ce double visage, l'un référant à des êtres et des objets du monde, l'autre donnant forme et sens au monde par des

¹ Siblot, P., Praxème.

² « Les nominations peuvent se transformer en dénominations si elles sont reprises par la communauté linguistique et ainsi lexicalisées. Ce fut le cas de gendarme, carte à puce, salle de shoot, voile islamique, d'abord des nominations discursives et désignatives, puis des dénominations lexicalisées » (Frath, 2015). Cette distinction entre nomination et dénomination est importante pour les linguistes (Longhi, 2015). Nous avons délibérément choisi la nomination car c'est surtout le point de vue de l'énonciateur qui nous intéresse pour comprendre la relation qui l'unit avec les autres membres du collectif.

Frath, P., Dénomination référentielle, désignation, nomination.

Longhi J., Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours.

³ Kleiber G., Noms propres : dénomination et catégorisation.

⁴ Milner J.-C., Ordres et raisons de langue.

⁵ Lucie Barque (2015) distingue les noms fortement relationnels comme *adversaire, amant, ami, associé, client, collègue, colocataire, compatriote, confident, confrère, cousin, disciple, ennemi, fils, fille, frère, patient, petit-fils, sœur, neveu* des noms faiblement relationnels comme *avocat, conseiller, élève, entraîneur, étudiant, grand-père, grand-mère, impresario, marraine, mère, oncle, parrain, patron, père, professeur, tante*.

Barque L. (2015), Les noms relationnels de type humain.

catégorisations (Laurendeau, 1998)¹. Le praxème modélise notre vision de l'activité car « *c'est dans le contexte de l'activité à l'œuvre dans les formations sociales que se construisent les actions imputables à des agents singuliers, et c'est dans le cadre structurel des actions que s'élaborent les capacités mentales et la conscience de ces mêmes agents humains* » (Bronckart, 1997, p. 11)². Cette idée rejoint notre distinction entre cadre d'action et activité où les ajustements sont fréquents et où la liberté de l'acteur est centrale même s'il est contraint.

Ces premières remarques nous incitent à proposer un premier nom d'étiquette [type de formulation du praxème]³ à laquelle nous associons deux valeurs, sur laquelle nous reviendrons après avoir défini la coréférence, qui distinguent un individu cité sous une forme identifiante ou sous une forme catégorielle. Nous proposons d'associer la valeur *forme identifiante* à Paul et *forme catégorielle* à manager.

Pour le moment, nous avons distingué des formes grammaticales comme le nom propre qui comporte une valeur identifiante, le groupe nominal pour le moment étant associé à une valeur catégorielle. Cette première distinction nous suggère d'introduire un nom d'étiquette [forme grammaticale] dont *nom propre* et *groupe nominal* sont ces valeurs.

1.3. Le collectif appréhendé par l'identité discursive et narrative de ses acteurs

Pour notre méthodologie d'analyse, nous associons théoriquement les participants à une action distribuée à l'existence d'un collectif. Nous précisons que ce collectif de travail est théorique car notre méthode va étudier l'existence de ce collectif et le degré d'appartenances des présumés participants. Nous cherchons aussi à voir dans les discours l'existence du collectif et l'image qu'en renvoient les énonciateurs dans leurs discours. Pour faire équipe et pouvoir faire référence à un « nous », la relation est nécessairement triadique car les individus reliés le sont par leur rattachement à un tiers commun qui dans notre cas correspond à leur participation à une action distribuée reproductible.

En termes de représentation du collectif, les membres d'une équipe la construisent à partir de leur vécu, marquée par l'identité des individus qui en font partie. Pour les extérieurs, les décideurs par exemple, le groupe apparaît comme une entité homogène marquée par des stéréotypes et leur imaginaire. Rom Harré (1981)⁴ distingue les collectifs taxonomiques, entités théoriques macro-sociologiques essentiellement fictives aux groupes relationnels ou structurés, entités empiriques institutionnelles ou interactionnelles, reliés entre autres par une culture commune, des règles et des normes d'interaction. Pour Frédéric Vandenberghe, « *les collectifs taxonomiques et les groupes structurés ne forment pas une opposition, mais un gradient : dans certaines conditions [...], les collectifs taxonomiques peuvent s'organiser en groupes structurés et constituer des réseaux organisés et, au fur et à mesure où ils se structurent et s'organisent, ils deviennent de plus en plus réels* » (Vandenberghe, 2020)⁵. Dans le vocabulaire de Rom Harré (1981)⁶, les membres d'une équipe relèvent du groupe interactionnel alors que la représentation de l'équipe par le décideur oscille entre un collectif taxonomique et un collectif structuré selon les relations établies entre les 2 groupes. Le collectif taxonomique est une construction logique à usage rhétorique qui représente une classe qui n'existe que dans le discours alors qu'un groupe

¹ Laurendeau P., Théorie des opérations énonciatives et représentations : la référenciation.

² Bronckart J.-P., *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif.*

³ Nous indiquons entre [] les données que nous retrouverons dans notre modèle de données en partie 3.

⁴ Harré R., *Philosophical Aspects of the Macro-Micro Problem.*

⁵ Vandenberghe F., *Le collectif en action : Des catégories aux groupes en fusion.*

relationnel ou structuré (les réseaux interpersonnels par exemple) est une entité empirique institutionnelle ou interactionnelle (Vandenberghe, 2020).

Pour Frédéric Vandenberghe, le porte-parole d'une équipe, en sera le représentant qui sera alors en position de délégation auprès du décideur par exemple. Cette position nécessite une représentation homogène du groupe qui est alors dissociée de celle du groupe si celui-ci ne se vit pas comme entité autonome. Nous faisons appel à l'ethos collectif - au sens d'image de soi qu'un groupe donné construit à travers ses discours (Chabrol, 2006)¹ pour décrire cette dichotomie entre représentation d'un collectif par ses membres pour faciliter le travail réalisé ensemble et la représentation de ce collectif par et pour les autres. Chaque membre préservant une identité singulière, diffuse par ses discours une image différente du collectif. La communication externe du collectif va demander de mettre en scène une image collective pour donner une consistance au groupe, sans demander de construire une identité commune comme pour une communauté.

Lorsque nous aborderons les analyses dispositives, l'ethos discursif individuel et l'ethos collectif seront à distinguer à partir des signes indiciels, des signes iconiques et des figures inscrites dans la textualité. En effet certains signes « *ne renvoient qu'à l'ethos discursif individuel* » tandis que les « *marques sociales qui réfèrent, quant à elles, à l'ethos collectif correspondent à des savoirs et attentes préalables sur les groupes d'appartenance des partenaires de l'interaction* » (Ibid.). Cet ethos collectif se construit aussi à partir des catégories sociales. Nous y reviendrons dans la sous-partie suivante.

Les groupes sont des entités empiriques organisationnelles au sens de Rom Harré (1981)² qui les opposent aux collectifs taxonomiques, entités purement fictives (Vandenberghe, 2020)³. Nous supposons que la participation à une action distribuée n'entraîne pas nécessairement une vision interactionnelle du groupe mais peut rester essentiellement discursive sans véritable incarnation au-delà des relations vécues au sein des scènes d'activités. Les stratégies discursives identitaires liées à une action distribuée relèvent de l'ethos de l'individu⁴ qui peut laisser transparaître dans son discours l'existence, voire son degré l'appartenance au collectif liée à une action distribuée. En d'autres termes, nous cherchons à caractériser le collectif en répondant tout d'abord à ces questions ? L'individu fait-il référence à un ethos collectif (Errecart, 2019⁵ ; Errecart, 2011⁶), entendu en tant que construction d'une voix collective dans son discours ? Cet ethos est-il basé sur l'existence d'un véritable collectif ou est-ce une simple formulation rhétorique ? Y-a-t-il une identité collective associée à une action distribuée ? L'énonciateur crédibilise et légitimise-t-il le collectif ? Associe-t-il son image à celle d'un soi collectif ? Le collectif est-il associé à une identité collective dans les discours des participants ?

Nous associons les valeurs *désignation identifiante* ou *désignation classifiante* au nom d'étiquette [Type de formulation du praxème]⁷, qui peut aussi être attribué à des entités individuelles. Nous ajoutons à l'élément *praxème nominal* un nom d'étiquette [type de

¹ Chabrol C., Identités » sociales et discursives.

² Harré R., *ibid.*

³ Vandenberghe F., Le collectif en action.

⁴ En termes d'éthos, « l'identité n'est pas le reflet d'une réalité préexistante, mais une construction dynamique en situation. Chaque individu construit des identités différentes qui correspondent à la variété des situations et des interactions dans lesquelles il est engagé » (Amossy, 2014).

Amossy R., L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires.

⁵ Errecart A., De la sociabilité associative : formes et enjeux de la construction d'un ethos collectif.

⁶ Errecart A., À la rencontre des SIC et de la sémiotique.

⁷ Nous aurions pu proposer une donnée [type de formulation du collectif]. Nous préférons une formulation plus générique pour pouvoir l'appliquer aux autres types de praxème.

praxème] qui a pour première valeur une expression qui réfère à un collectif que nous nommerons dans la suite *Nhcoll*.

2. Les divers statuts des membres du collectif dans une scène d'activités

2.1. Des modalités relationnelles discursives de différentes natures dans une scène d'activités

Chaque individu impliqué par une partie de l'action agit dans une scène d'opération et peut être influent sur les autres scènes par des discours rapportés ou des discours circulant sous forme de documents. C'est le cas notamment d'un manager en train de discuter avec son équipe. Il peut rapporter le discours du dirigeant pour justifier sa demande. Dans notre corpus, les relations de l'action distribuée sont surtout des mentions discursives présentes dans des documents ou dans les discours des acteurs de la scène. Nous supposons que des acteurs de l'action distribuée, absents d'une scène d'activités sont malgré tout influents sur cette scène, soit par des architextes (Souchier, Jeanneret, 2005)¹, soit par des mentions dans les discours. Concernant les architextes, nous considérons que les applications mises à disposition des salariés sont modelées par les concepteurs du logiciel et par les informaticiens d'une organisation qui les paramètrent en concertation avec le groupe projet. Helène Piment (2018)² a bien montré dans sa thèse comment l'interface du logiciel de RSE (Réseau Social d'Entreprise) contraint et met en scène des relations acceptables entre salariés et les rend visibles tout en les modérant. Les discours énoncés par les salariés dans les applications peuvent contenir des discours rapportés où sont mentionnés des membres des collectifs. De même un document circule sur une scène, rendant présent le signataire qui n'est pas présent physiquement sur la scène.

Nous supposons que l'action distribuée regroupe un ensemble de scènes opérationnelles, l'action étant répartie entre des êtres qui actualisent leur performance sur des scènes différentes. Le manutentionnaire agit sur la scène où se trouve les objets à déplacer, le gestionnaire agit dans son service par la saisie et l'échange d'informations gestionnaires. Dans le premier cas, la scène opérationnelle se traduit visuellement par des actes gestuels tandis que dans la deuxième les actes sont discursifs et passent par la lecture, l'écriture et le traitement d'informations. Dans chaque scène qualifiée d'opérationnelle, des acteurs de l'action distribuée, absents physiquement de la scène *hic et hunc* sont présents par des représentations intégrées dans les discours oraux ou dans les documents qui circulent, pouvant leur donner un statut d'agents influents. Dans la scène opérationnelle du manutentionnaire, peut apparaître sur un écran par exemple, le nombre idéal d'objets à déplacer dans un temps donné. Cette information provient d'un gestionnaire absent de la scène, mais présent par sa signature. Les manières de voir la situation peuvent aussi se traduire dans des objets techniques utilisés par les opérationnels de la scène. Le gestionnaire utilise un logiciel pour entrer des données et des informations qui lui impose un certain comportement et le contraint. Leur discrète présence agentive influence les acteurs opérationnels. Sur une scène d'activités, les acteurs de l'action distribuée sont soit des acteurs opérationnels présents *hic et nunc*, soit des agents influant le cours de l'activité par des discours différés ou qui circulent, soit par des outils, des infrastructures, des objets-frontières pour lesquels ils ont participé à la conception. Ajoutons que les acteurs opérationnels se représentent les autres acteurs de l'action distribuée de manière singulière qui ne correspond pas nécessairement à la représentation véhiculée par les autres. Les individus agissent pour

¹ Jeanneret Y. et E. Souchier, L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran.

² Piment H., Du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise.

l'action collective sur une scène opérationnelle tout en se représentant les autres d'une certaine manière. De plus, les agents absents sur une scène opérationnelle peuvent être les acteurs opérationnels d'une autre scène où d'autres agents sont présents discursivement.

Caractériser les collectifs de travail en observant les relations qui les concrétisent permet d'en faciliter l'observation et de clarifier les acteurs humains et non humains influents dans l'espace d'activité considéré. Nous proposons donc d'autres valeurs au nom d'étiquette [Type de praxème] pour distinguer des praxèmes nominaux. Nous avons déjà évoqué l'existence de la valeur *Nhcoll*. Nous proposons la valeur *Nhind* pour caractériser les expressions qui réfèrent à un individu humain¹.

2.2. Les membres d'un collectif comme actant ou figurant d'une scène

Les représentations d'un humain dans une scène d'activités peuvent relever de plusieurs acceptions. Celle d'agent fait référence au potentiel d'action des individus dans un cadre où l'agencement préexistant influence les individus en cours d'action. L'agent est intégré à une configuration qui lui attribue des compétences lui permettant d'agir. La notion d'acteur est quant à elle plutôt employée pour caractériser un individu ayant réalisé une action. Cette expression a été utilisée par Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977)² pour définir l'existence d'une stratégie localisée des individus agissant dans l'organisation. Nous avons souvent utilisé la notion d'opérationnel pour faire référence aux actions opérationnelles d'un acteur. L'acteur envisage l'individu en train de réaliser l'action ou l'ayant réalisé, l'aspect potentiel est inexistant. Pour Jean-Claude Passeron, le terme acteur se situe dans les théories sociologiques où les régularités sociales sont le fait d'une libre activité des acteurs individuels. L'agent quant à lui est un terme qui met en avant les mécanismes « *d'un système global dont la structure détermine le comportement anonyme d'agents interchangeable* » (Passeron, 2001)³. Nous nous situons à l'articulation de ces deux positions, l'individu étant tout à la fois acteur et agent dans notre perspective. Car il existe bien un agencement préalable à l'action dessinée par des statuts et des fonctions (représentés par des agents) qui sont investis par des individus en action (représentés par l'acteur). L'individu agit ainsi dans un système qui le contraint tout en lui laissant une marge de liberté. Nous attribuons à l'agent une idée de potentiel d'action car il oriente les attentes de l'acteur, mais ne les impose pas.

La notion d'actant utilisée notamment dans le schéma narratif d'Algirdas Julien Greimas (1986)⁴ est pertinente car elle comprend à la fois une notion de potentialité et de performance. Pour Lucien Tesnière, « *les actants sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants et de la façon la plus passive, participent au procès*⁵ » (1959, p. 112)⁶. L'expression actant introduit à la fois la potentialité d'une action et son effectivité dans un contexte discursif autant pour les actions réalisées par des humains ou des non humains. En effet des objets présents sur la scène d'action

¹ Nous ajouterons une valeur portant sur les expressions d'activités que nous présenterons dans la partie 3, chapitre 7 sous-partie 1.1., et une valeur pour les outils dans la sous-partie 1.2, cette partie étant consacrée à la préparation des analyses portant sur les collectifs.

² Crozier M. et E. Friedberg, L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective.

³ La citation se poursuit avec l'idée que l'agent ne peut rien décider. Nous réfutons cette idée car nous analysons l'individu sous le point de vue de l'acteur et de l'agent.

⁴ Greimas A.J., Sémantique structurale.

⁵ « *Ainsi, dans la phrase : Alfred donne le livre à Charles (...) Charles, et même le livre, bien que n'agissant pas par eux-mêmes, n'en sont pas moins des actants au même titre qu'Alfred (...). Les actants sont toujours des substantifs ou des équivalents de substantifs. Inversement les substantifs assument en principe toujours dans la phrase la fonction d'actants* » (Tesnière, 1959, p. 112).

⁶ Tesnière L., Éléments de syntaxe structurale.

peuvent contraindre le cours de l'action, ces objets ayant été pensés, conçus et voulus par des humains qui influencent de ce fait le cours de l'action sans être présents physiquement sur la scène d'action. « *On dit, sans y regarder de trop près que nous interagissons en face à face. Certes, mais l'habit que nous portons vient d'ailleurs et fut fabriqué il y a longtemps ; les mots que nous employons n'ont pas été formés pour la situation ; les murs sur lesquels nous nous appuyons furent dessinés par un architecte pour un client et construits par des ouvriers, toutes personnes aujourd'hui absentes bien que leur action continue à se faire sentir. La personne même à laquelle nous nous adressons provient d'une histoire qui déborde de beaucoup le cadre de notre relation* » (Latour, 1994, p. 590)¹. Nous privilégierons la notion d'actant dans l'encodage car elle comporte le sens d'agent et le sens d'acteur.

Le figurant est une notion utilisée dans le langage courant pour représenter une participation sans parole et sans acte. Une figure comporte une idée de présence-absence que l'on retrouve dans les discours en face à face lorsque deux énonciateurs parlent d'individus absents de la scène et pourtant présent dans l'échange. François Cooren (2010) désigne ces figures par le terme ventriloque pour souligner, comme pour la marionnette qu'un ventriloque manipule, qu'elle possède une apparence de vie (Thiéry, 2021)² et une présence dans l'activité discursive. Dans notre cas, la figure ventriloque humaine est en relation avec les énonciateurs et l'on peut caractériser la relation qui les unit. Certaines figures ventriloques sont prototypiques et ne font pas référence à un individu connu. C'est le cas dans la citation de Bruno Latour de l'architecte qui a construit le mur. « *Les entités humaines peuvent être des membres prototypiques d'une classe, ce qu'on appelle communément une figure (Le poilu de la première guerre mondiale, le terroriste, le jeune cadre dynamique...). Ce peut être aussi un individu doué d'un nom propre* » (Maingueneau, 2021)³. Ces distinctions sont essentielles pour les textes médiatiques, ceux écrits par des journalistes et où prévaut la communication publique. Les lecteurs d'un journal, les téléspectateurs d'une émission de télévision n'ont pas de contact direct avec l'émetteur et ne connaissent les individus que sous forme de figure incarnée ou de figure prototypique. Dans notre corpus, nous allons chercher des indices pour connaître le degré de connaissance de l'énonciateur et des personnes qu'ils citent. Ils peuvent dans leur discours citer des figures n'ayant qu'une consistance discursive, les locuteurs n'ayant pas d'échange véritable dans d'autres contextes avec la personne citée.

2.3. Agentivité discursive et ventriloquie

Les agents d'une activité collective sont présents sous différentes modalités, qu'elles soient textuelles (contrats, règlements, missions, etc.), humaines (porte-paroles, présidents, employés, etc.), ou inscrite dans des outils ou des médias. Nous empruntons à François Cooren sa notion de ventriloquie « *dans la mesure où elle permet de reconnaître l'agentivité de l'interlocuteur tout en montrant comment celui-ci fait aussi parler (souvent implicitement) quelque chose, quelque chose qui se met alors à agir par le biais de sa performance* » (Cooren, 2010, p. 40-41)⁴. Il ajoute : « *C'est donc montrer comment les interlocuteurs mettent en scène d'autres êtres/figures, que ce soit de manière explicite – des notes de service, des tabliers, des primes, des risques, des services – ou implicite – un principe de réciprocité, un principe de salubrité, un principe d'équité. Ces derniers êtres sont d'autant plus intéressants qu'ils sont positionnés comme animant lesdits interlocuteurs, vu que c'est bien en leur nom que les positions respectives des deux interactants sont défendues* » (Ibid. p. 45). Pour François Cooren, un

¹ Latour B., Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'interobjectivité.

² Thiéry N., Parcours d'une figure hybride : le ventriloque, entre transparence et opacité.

³ Maingueneau, D. *Discours et analyse du discours*.

⁴ Cooren F., Comment les textes écrivent l'organisation. Figures, ventriloquie et incarnation.

individu fait parler d'autres figures pour asseoir son autorité entendue « comme un phénomène distribué, inscrit dans des « textes » de plus en plus disloqués, fragmentés, hybrides, multi supports, et dont la cohérence est maintenue parfois au prix de longues « conversations » au cours desquelles les figures du pouvoir sont tour à tour invoquées, confrontées et finalement rendues présentes dans l'ici et maintenant des interactions » (Fauré, 2010)¹. L'école de Montréal représentée ici par François Cooren s'intéresse aux figures d'autorité et aux rôles des discours sur l'action. Notre focus porte plutôt sur les agents humains et leurs relations dans le contexte des activités collectives sans nous limiter aux figures d'autorité. Nous cherchons à partir d'une scène d'activités à comprendre la vision des autres membres du collectif de travail par un opérationnel et la nature des relations qu'il entretient avec ceux qu'ils citent ou qui sont cités dans les documents qu'il a à sa disposition. Ces éléments seront développés dans le chapitre 6.

Nous considérons donc à la fois les individus présents physiquement dans la situation d'énonciation, ceux présents par leur énonciation passant par la voix au travers d'un média ou par l'écrit dans une discussion, et ceux présents par l'intermédiaire d'un document par exemple. Les énonciateurs présents physiquement dans la situation seront désignées dans la suite par l'expression d'énonciateur humain hic et nunc ou corps-soi², celles où les énonciateurs sont présents à distance d'énonciateur médiatisé. Nous pensons notamment aux énonciateurs sur les plateformes de contenus numériques. Le statut de l'énonciateur dépend du genre du discours : les entretiens comportent des acteurs énonciateurs et le discours sur les plateformes comme les réseaux sociaux des énonciateurs médiatisés³. Nous désignons par figure humaine ventriloque les êtres identifiables, agissants mais non charnels⁴ (exemple du signataire d'une note de service). Les praxèmes nominaux dont les valeurs sont *Nhind* ou *Nhcoll* peuvent être des figures ventriloques. Les actants non humains représentent la catégorie des objets qui agissent sur la relation entre deux humains⁵.

Nous proposons d'aborder le collectif de travail à partir de l'agentivité discursive⁶, limitée pour le moment à l'analyse des relations entre les membres d'un collectif vues du point de vue d'un opérationnel agissant d'une scène d'activité, qu'il soit émetteur de discours ou interprétant des discours des documents mis à sa disposition. Les relations de pouvoir, d'alliance, de mésentente sont intégrées à nos réflexions car elles contraignent et influencent les actions⁷. Nous établirons les relations d'un collectif notamment par le repérage des arguments d'autorité énoncés par les énonciateurs. Nous y reviendrons au chapitre 6.

¹ Fauré B., James R. Taylor & Elizabeth J. Van Every, *The Situated Organization : Case Studies in the Pragmatics of Communication*.

² Nous avons défini le corps-soi dans la partie 1 chapitre 1 sous-partie 2.2.

³ Nous y reviendrons en partie 3.

⁴ Le terme charnel est employé ici pour faire référence au corps toujours sollicité dans l'activité de travail, « que cette sollicitation prenne la forme de la répression ou du développement du mouvement spontané, de l'économie psychosomatique, des sensations et des affects éprouvés » (Lhuillier, 2013, p. 20).

Lhuillier D., *Introduction à la psychosociologie du travail*.

⁵ Les acteurs non humains sont des outils ou des instruments. Nous y reviendrons dans le chapitre 7 sous-partie 1.1.

⁶ Les débats de chercheurs sur l'agentivité discursive comportent un autre point de vue, centré sur les intentions du sujet et sa puissance d'agir. Nous le verrons plus précisément dans la partie 2 lorsque nous aborderons les notions de subjectivité et d'assujettissement.

⁷ C'est l'objet de la partie 3 de ce chapitre.

3. Des notions praxématiques pour analyser le collectif

3.1. Coréférence des figures ventriloques et premières valeurs

Nous avons laissé sous-entendre dans la partie précédente qu'un absent de la scène d'activités peut être cité sous plusieurs formes et plusieurs fois dans un discours, nous entraînant vers des considérations coréférentielles. Pour Michel Charolles une chaîne de coréférence est constituée de « *suites d'expressions coréférentielles [...]. Seules peuvent appartenir (donner lieu à) une chaîne des expressions employées référentiellement, c'est-à-dire toutes et rien que les expressions nominales (ou pronominales) permettant d'identifier un individu (un objet de discours) quelle que soit sa forme d'existence (personne humaine, événement, entité abstraite)* » (Charolles, 1988, p. 8)¹. Un membre du collectif que nous désignons par X peut être représenté par une chaîne de coréférence. En posture d'énonciateur, ce membre peut être représenté par le pronom « je », sous forme médiatisé, par un pseudo « Val » et sous forme de figure par une expression du type, « le jeune professionnel » ou un pronom « il »². Ces formes linguistiques constituent les maillons d'une chaîne de coréférence pour notre corpus car il renvoie tous au même membre X considéré comme un individu qui porte la valeur Nhind à la suite de Michelle Lecolle (2019)³, cette valeur étant précisée dans le nom d'étiquette [Type de praxème].

Nous envisageons donc d'ajouter aux praxèmes nominaux référant à des membres du collectif, représentés par la valeur *Nhcoll* une marque indiquant la personne référente. Nous indiquerons devant [Type de praxème : *Nhcoll*] l'étiquette [référence à X], X étant la personne citée dans notre exemple.

Nous pouvons envisager cette étiquette devant toute désignation en faisant varier X en fonction de la personne référente. Par exemple : *il*⁴ extrait du discours de Jean⁵ qui fait référence à Paul serait précédé de la marque [référence à Paul]. Apposer cette étiquette devant toutes les formes qui réfèrent à X permettront dans un système automatisé d'envisager une requête qui permettra de visualiser toutes les occurrences de X. Nous pouvons faire de même avec des expressions linguistiques référant à un collectif en indiquant devant l'étiquette [Type de praxème : *Nhcoll*] le nom du collectif référent. Par exemple pour *les collègues, ces experts, ils*, nous apposerons devant chacun d'eux [référence à les collègues].

Michel Charolles précise que la coréférence se trouve dans des syntagmes nominaux, ce qui exclut du repérage les syntagmes verbaux et conforte notre repérage des praxèmes nominaux humains.

Nous reprenons à notre compte la définition de Frédéric Landragin, pour qui « *une chaîne de coréférences – ou « chaîne de référence » (nous ne ferons pas de distinction ici) – est une*

¹ Charolles M., Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences.

² Ces praxèmes comportent aussi une valeur pour la donnée [forme grammaticale] déjà abordée dans la sous-partie 1.2. de ce chapitre. Aux valeurs, *nom propre* et *groupe nominal*, nous ajoutons dans cet exemple les valeurs *pseudo* pour le praxème *Val* et pronom anaphorique pour *il*. Nous distinguons les pronoms anaphoriques (*il, elle, ils, elles*) qui réfèrent à un élément antérieur du discours d'une forme déictique qui réfère au contexte d'énonciation (*Je, tu, nous, vous*)

³ Lecolle M., Les noms collectifs humains en français - Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs.

⁴ La forme grammaticale *il* sera annotée par [forme grammaticale : pronom anaphorique], car il faut se référer à une portion du texte antérieure pour trouver son antécédent. Pour les pronoms déictiques (*Je, et tu* notamment), c'est le contexte d'énonciation qui permet de définir la valeur du pronom.

Leca-Mercier F., Question 35. Qu'est-ce que la référence ? Que recouvrent les notions de déictique et d'anaphore ?

⁵ La référence au discours de Paul sera précisée dans les métadonnées qui décrivent l'ensemble du discours. Voir le chapitre 7 de la partie 3.

structure qui regroupe un ensemble d'expressions référentielles – ou « mentions » ou encore, vu que l'on parle de chaîne, « maillons » – désignant toutes la même entité extralinguistique, par exemple un personnage, un objet concret ou abstrait dont il est question dans le texte » (Landragin, 2017)¹ en remplaçant le terme de texte par discours.

Ce repérage nous semble essentiel pour mieux comprendre le sens du collectif ou d'un des membres du collectif pour l'énonciateur car nous supposons que le choix des désignations informe de la représentation que se fait un énonciateur de ceux avec qui il échange ou qu'il cite. Nous appréhendons les entités représentant les membres du collectif ou le collectif à partir des fonctionnements discursifs, ce qui fait partie d'un des objectifs de l'analyse de discours. La chaîne de coréférence est spécifique à un discours, mais pourra se confronter à d'autres discours du même énonciateur pour construire sa représentation du collectif et son implication à une période donnée, le terrain délimitant une période d'analyse du changement. Le collectif comporte l'énonciateur et des autres, certains étant connus physiquement par l'énonciateur, d'autre étant connus médiatiquement.

A ces mentions de co-référence, il nous semble essentiel de préciser l'énonciateur. Cela nous sera très utile pour regrouper dans une même liste l'ensemble des expressions utilisées par un énonciateur X et les comparer plus facilement à la liste des expressions utilisées par l'énonciateur Y. Pour les étiquettes [type de praxème] dont les valeurs sont *Nhcoll* ou *Nhind*, la précision de l'énonciateur est utile. L'étiquette [Enonc. : Z]² référant à l'énonciateur Z peut apparaître devant le praxème ou devant l'élément *citation* que nous allons détailler au chapitre 6.

3.2. Focus sur des dénominations lexicales et grammaticales du collectif

La sous-partie précédente a fait mention des chaînes de coréférence d'un membre du collectif. Dans cette sous-partie, nous allons nous intéresser aux praxèmes nominaux faisant référence à un collectif de travail tout d'abord et aux activités de travail dans un deuxième temps. Le nom d'une équipe, d'un sous-groupe, d'un projet ou d'un service relève de praxèmes nominaux collectifs. Nous avons déjà fait mention de l'existence d'un nom d'étiquette [type de formulation du praxème] qui comporte les valeurs *désignation classifiante*, *dénomination identifiante*³.

Michelle Lecolle (2019)⁴ apporte des compléments à cette distinction. Elle s'est intéressée au nom collectif humains abrégé en *Nhcoll* dans la suite de notre développement. Si son corpus relève d'articles de presse, le nôtre est issu d'entretiens et de documents de communication. L'aspect performatif des noms de groupe évoqués par Michelle Lecolle est illustré par l'entretien que nous avons analysé (voir annexe n°2). En effet, l'interviewé est responsable du projet gestion des connaissances dans la société X, le projet étant encore en recherche de notoriété et d'engagement, voire de mobilisation des acteurs, l'interviewé fait mention de collectif en construction. « *Donc il y a les chargés de valorisation des connaissances, les chargés de communication, les référents projet qui correspondent aux profils des ingénieurs, sociologues, urbanistes* » (Ent. de YP société AE, 15 fév 2023, l. 322-324). Les dénominations relevées sont essentiellement catégorielles et n'ont pas encore d'existence concrète pour les acteurs concernés et pour ceux qui participent à l'interview. Les dénominations ont une fonction performative, l'énoncé cité ayant la fonction de présenter et de communiquer une nouvelle

¹ Landragin, F. Analyse, visualisation et identification automatique des chaînes de coréférences.

² Si le praxème est inclus dans une citation étiquetée, l'étiquette [enonc : Z] apparaît devant la citation.

³ Voir partie 1.3 de ce chapitre.

⁴ Lecolle M., *Les noms collectifs humains en français - Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*.

organisation. Ces **Nhcoll** doivent devenir des catégories référençant des groupes dont la représentation peut passer par l'identification et la connaissance d'un des membres de ce collectif ou de cette collection de membre. Dans la citation ci-dessus, les noms collectifs humains tels que *chargés de valorisation des connaissances*, *chargé de communication*, *réfèrent projet* référencent des formes fonctionnelles, *ingénieur*, *sociologue et urbaniste* relevant de formes identitaires professionnelles existantes dans l'agence A¹. Notre interprétation est corroborée par une autre citation où ils sont assimilés à des utilisateurs du nouvel outil à mettre en place : « *les acteurs qui interviennent avec nous, ce sont les différents chargés de valorisation, chargés de communication, qui sont régulièrement utilisateurs de CAD actuellement et qui vont utiliser le futur outil qui s'appelle Gec* » (Ent. YP société AE, 15 fev. 2023, l. 426-430).

L'enjeu de la dénomination se situe d'abord au niveau de l'acquisition du nom : pour les groupes sociaux institutionnels, l'acquisition d'un nom est, en soi, une manière d'exister discursivement, le groupe n'ayant pas d'identité ontologique. Il n'existe que dans les représentations et dans les discours ou dans les communications entre sujets humains. L'identité collective se construit par le discours et par le sentiment d'appartenance et d'engagement des membres du collectif, distinguant des collectifs taxonomiques des groupes relationnels. Le *nous* peut être une mise en scène purement discursive qui participe à la construction d'une identité collective ou peut relever de moments vécus en commun. Pour Anne Piponnier le projet lors de sa conception relève du discursif car il « *repose sur la mise en public de discours d'escorte grâce auxquels les projets construisent leurs identités et s'instituent socialement* » (Piponnier, 2021, p. 26)². Lorsque le projet démarre et que ses membres se connaissent et collaborent, le collectif revêt une dimension relationnelle. De même, lors de la rédaction d'un projet ANR, le collectif peut avoir une existence purement discursive si les individus qui composent le groupe se connaissent uniquement par la lecture de leurs publications. C'est ensuite, par des colloques en commun, des réunions régulières que le groupe devient relationnel. L'identité collective est en réalité hybride car elle comporte une vision taxonomique et relationnelle, la vie d'un groupe étant ponctuée de discours publics et de moment vécus. « *Les conduites verbales sont dès lors elles-mêmes conçues comme des formes d'action (d'où le terme d'action langagière), à la fois spécifiques (en ce qu'elles sont sémiotiques) et en interdépendance avec les actions non langagières* » (Bronckart, 1997, p. 11)³.

Nous avons aussi fait mention du nom d'étiquette [**forme grammaticale**] à laquelle nous avons associé la valeur **groupe nominal**. Cette valeur peut être attribuée à un praxème nominal référant à un collectif ou à un individu. Si le collectif réfère parfois à une catégorie, un praxème nominal individuel réfère nécessairement à un individu que nous pourrions situer dans une cartographie construite par le chercheur même si sa forme comporte une information catégorielle ou identifiante. Dans la citation suivante, l'ensemble des praxèmes réfèrent au même individu mais les groupes nominaux comportent des informations de nature différente. Pour faciliter la compréhension, nous avons séparé par des crochets les différents praxèmes nominaux.

« *Il ne revient pas au même d'appeler [la même personne]⁴ [Monsieur le Directeur], [M. Dupond], [le Rastignac de la grande distribution], [Pierre], [Pierrot], [le grand blond qui rit jaune], [l'autre imbécile]... Chacune des désignations repose sur l'assignation d'une*

¹ Ces distinctions reprises de Michelle Lecolle seront reprises sous formes de données ou de valeurs associées à ces données en partie 3.

² Piponnier, A., Politiques et pratiques du projet - Une approche communicationnelle.

³ Bronckart J.-P., *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif.*

⁴ C'est nous qui avons placée certains praxèmes entre [].

catégorisation ou d'un nom propre ; elle constitue une prédication et implique une prise de position du locuteur envers le référent en même temps qu'à l'égard des autres nominations » (Siblot, Leroy, 2000, p. 92)¹. Dans cet exemple, la nomination en plus de référer à un être identifiable peut aussi relever d'une catégorisation, notamment pour les formes grammaticales *groupe nominal*. Nommer pour les praxématiciens, rappelons-le, étant « [l'] *acte d'un sujet qui tout à la fois nomme et catégorise dans l'actualisation discursive* » (Détrie et al., 2001, p. 76)². Cette remarque nous incite à bien intégrer les groupes nominaux à la liste de coréférence, ces groupes nominaux indiquant des éléments intéressants de catégorisation, signes de la représentation de cet individu par l'énonciateur. Il peut être judicieux d'ajouter l'étiquette [*type de formulation du praxème*]³ pour distinguer l'expression *la jolie femme* de l'expression *ma femme*. Si la première qualifie et catégorise la femme de manière subjective, *ma femme* comporte un lien relationnel avec le référent.

3.3. Un nom d'étiquette [type nous]

Dès lors qu'un groupe, fût-il informel, reçoit une dénomination, il en reçoit une forme de reconnaissance en tant que groupe. Le nom (la dénomination) est un instrument performatif au service de l'existence du groupe et participe à sa matérialisation tout comme les événements communicationnels. Partager un événement commun comme une communication à plusieurs dans un colloque et en se dénommant par un nom d'équipe matérialise aux yeux des autres le groupe comme collectif et aide les auteurs de la communication à se reconnaître eux-mêmes comme collectif.

Il faut distinguer l'individu qui se rattache à un groupe par obligation de celui autonome, qui assume une responsabilité au sein de groupe de son plein gré. Dans le deuxième cas, le degré d'engagement est beaucoup plus fort et visible avec un usage fréquent de la figure pronominale du *Je*. Dans le premier cas, c'est la figure impersonnelle d'un collectif à la troisième personne qui prédomine. « *Elle oscille entre l'extériorité du Il, [...] mais aussi les ambivalences du On* » (Genard, 2017)⁴. Dans notre entretien, l'interviewé est engagé dans le projet et assume son appartenance au collectif gestion des connaissances quand il emploie le « je ». Il emploie aussi le pronom « on » quand il fait référence à un collectif générique dans lequel il ne s'inclut pas vraiment : « *Les changements que j'ai pu vivre existent à d'autres niveaux que le niveau national, quand on a un partenaire régional, qu'on est une direction régionale et que le conseil régional passe de gauche à droite, là on a de vrais changements, on a des partenaires qui disparaissent, des financements qui s'évaporent, des orientations politiques qui changent* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 196-301). Pour le Bescherelle⁵, « on » est considéré comme étant de la troisième personne du masculin singulier et exclut celui qui parle. Ces catégories réfèrent à des autrui catégoriels, certains pouvant être relationnels. Le co-énonciateur est notamment un autrui relationnel représenté par une deuxième personne de singulier ou du pluriel (*Tu, Vous*).

Nous considérons que le *nous* intègre l'énonciateur au collectif et s'emploie le plus souvent dans les groupes relationnels, ceux pour qui, le collectif partage du vécu par des actions

¹ Siblot P. et S. Leroy, L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale.

² Pour les linguistes, nommer se distingue de la dénomination qui est « *la désignation d'une chose ou d'une personne par un nom, [...] La dénomination est de la sorte du côté de la langue entendue comme une nomenclature d'étiquettes, celle dont les dictionnaires dressent l'inventaire et recensent les sens véhiculés par les discours* » (Détrie et al, 2001, p. 76). La dénomination relève de la langue et d'une généralisation des emprunts en discours.

³ Nous avons introduit cette étiquette dans le chapitre 5 sous-partie 1.2. et 1.3.

⁴ Genard J.-L., La consistance des êtres collectifs. Contribuer avec Peirce à une sociologie de l'engagement.

⁵ Ouindans C., Le pronom indéfini « on » : son emploi et son accord.

communes ou des événements collectifs. Pour faire équipe et pouvoir faire référence à un nous, la relation est nécessairement triadique car les individus reliés le sont par leur rattachement à un tiers commun, ce tiers étant le collectif et le motif du changement. L'« *ethos des discours en "nous" [témoigne]* « de la façon dont le moi s'étend et s'amplifie pour offrir une image de groupe » (Amossy, 2010, p. 159)¹. Le nous peut être employé pour faire référence à un collectif préexistant au discours qui contribue à son existence et participe à sa légitimation.

Virginie Lethier et Émilie Née ont étudié plus précisément l'emploi du pronom *nous* dans les rapports d'évaluation de l'HCERES. Dans ces écrits de commande, elles ont constaté suite à des analyses de discours que le *nous* « oscille entre locuteur singulier et collectif : le laboratoire comme institution, l'équipe du laboratoire, un membre du laboratoire (présentant ses recherches), le scripteur-rapporteur, la direction du laboratoire, plusieurs membres du laboratoire s'exprimant à l'unisson... » (Lethier, Née, 2022)². Les auteurs distinguent 7 types d'emploi du *nous* dont nous reprenons ceux non spécifiques au genre *rapport d'évaluation* : [nous_équipe](#), [nous_générique](#) (exemple : tout le monde), [nous_ambigu](#) (quand il est difficile d'interpréter la référence du nous), [nous_communauté](#), [nous_direction](#).

Deux emplois du *nous* sont plus spécifiques aux acteurs de la recherche, [nous_chercheur](#) ou au genre écrit, [nous_lecteur](#) que nous ne reprendrons pas. Nous leur substituons un [Nous_pairs](#) et un [nous_coénonciateurs](#).

Ajoutons un [nous_je](#) lorsque le *nous* est une formule de politesse ou de modestie³.

Les valeurs [nous_équipe](#), [nous_générique](#), [nous_ambigu](#), [nous_communauté](#), [nous_direction](#), [nous_pairs](#), [nous_coénonciateurs](#) et [nous_je](#) que nous venons d'exposer s'intègrent à une étiquette spécifique qui définit des types de nous possibles. L'étiquette [Type nous] comporte comme valeurs les huit inscrites ci-dessus plus la valeur *autre*.

Les étiquettes que nous avons proposées sont toutes justifiées par des linguistes ayant travaillé de manière très précise une catégorie grammaticale. Nous profitons notamment des travaux linguistiques sur le *nous* pour détailler cette forme grammaticale qui comporte une double référence, l'une à l'énonciateur, l'autre au collectif. Cette réflexion sur le collectif pris en référence apporte un complément à notre réflexion sur la nature du collectif qui peut être taxonomique ou identifiée. Le *nous* nous inciterait à intégrer l'énonciateur à un collectif. L'étude prise en référence illustre les nuances de son emploi qui sont utiles pour aider à la compréhension du collectif.

¹ Amossy R., La présentation de soi, ethos et identité verbale, l'interrogation philosophique.

² Lethier V. et É. Née, Nous dans les « rapports d'autoévaluation » de la recherche : un révélateur de logiques disciplinaires et institutionnelles ? .

³ Nous proposons une liste de valeurs non exhaustive. L'analyse réelle de discours amènera des ajouts à cette liste de valeur proposé pour distinguer des valeurs du pronom nous en position de praxème nominal.

Chapitre 6 : les lignes de traverse du dispositif de Gilles Deleuze au centre des analyses relationnelles

1. Les lignes de traverse de Gilles Deleuze

1.1. La posture de sujet ou de non sujet appréhendée par la subjectivation

La partie précédente a proposé des données pour des praxèmes nominaux construits sur des considérations linguistiques. Dans ce chapitre, nous proposons d'apposer des étiquettes sur des extraits de citation du discours pour repérer et qualifier les passages intéressants pour notre travail de compréhension des collectifs. Sur le même principe que le chapitre précédent, nous allons nous appuyer ici sur des philosophes et des sociologues pour proposer des étiquettes d'annotation des citations. Dans cette première partie, nous avons choisi de revenir sur les lignes de traverse de Gilles Deleuze considérant que la scène d'activités qui sert de point de départ à la constitution du corpus d'un membre du collectif comporte des lignes de traverse similaires à celles que Gilles Deleuze attribue au dispositif. En effet il considère qu'un dispositif a « *pour composantes des lignes de visibilité, d'énonciation, des lignes de force, des lignes de subjectivation, des lignes de fêlure, de fissure, de fracture qui toutes s'entrecroisent et s'emmêlent, et dont les unes redonnent les autres, ou en suscitent d'autres, à travers des variations ou même des mutations d'agencement* » (Deleuze, 1989, p. 320)¹.

Ces lignes sont intéressantes car elles permettent de considérer l'espace d'activités comme un espace ouvert où des signes extérieurs côtoient le point de vue de l'activité technique réalisée à un moment donné dans un lieu précis. Ces lignes vont nous aider d'une part à constituer notre corpus et d'autre part à envisager des annotations à intégrer au corpus pour pouvoir ultérieurement sélectionner les citations en lien avec chacune des lignes².

Commençons par la ligne de subjectivité. Nous avons déjà évoqué le fait qu'un individu en action vit son rôle et qu'il est capable d'en parler. Nous revenons ici sur le fait qu'il l'interprète en fonction de sa personnalité, ce qui lui permet de faire l'expérience de lui-même dans l'action. C'est par la réflexion de l'acteur sur sa situation, sur les processus dans lesquels il est impliqué, qu'il peut revendiquer, adapter ses activités selon la situation et mieux se connaître en tenant compte de ses aspirations et de ses besoins. Il devient de ce fait un acteur-sujet. La participation à une activité collective dépasse alors la simple collaboration d'un individu à un projet collectif car ses actions l'aident à se construire en tant que sujet³. L'acteur impliqué dans une action distribuée est un sujet, à la fois un être capable d'actions intentionnelles dont il peut être responsable, un être de conscience et de conscience de soi en capacité de réaliser d'autres opérations et d'atteindre des états mentaux comme la réflexion et le désir. Lorsque le sujet agit sur son environnement, il met en jeu ses raisons et son existence ; il fait l'expérience de lui-même et exprime sa subjectivité. Dans l'action distribuée, les activités sont finalisées, contextualisées, et transforment en retour son auteur et son monde. Les activités apparaissent « *toujours orientées à la fois par la conduite du sujet et ses mobiles propres, par le segment de*

¹ Deleuze, G. Le dispositif.

² Ces lignes seront réinvesties lors du développement portant sur les requêtes chapitre 7 partie 1.

³ Définition de Sujet : concept philosophique qui permet de recouvrir, d'une manière générique, l'ensemble des définitions relatives à l'individu, l'agent, l'acteur social, le citoyen et la personne, en partant de la distinction entre sujet et objet. On peut ainsi retenir l'expression du sujet qui semble la plus pertinente face à l'objet d'étude qu'est le développement et qui peut, lui aussi, prendre différentes formes comme le développement économique, social, humain ou durable.

Glossaire « Les mots de sen... et au-delà », *Revue Tiers Monde* n° 198, n° 2 (2009): 373-81.

réalité à transformer, et par les activités et les attentes des autres, qu'ils soient prescripteurs, coauteurs ou usagers – clients du travail réalisé » (Lhuilier, 2013, p. 19)¹.

L'introduction du non sujet proposée par Michel Wieviorka (2012)² permet de comprendre les situations où l'acteur est contraint de réaliser l'action sans lien avec ses propres convictions : dans ce contexte, un acteur-non sujet peut agir sans engager sa responsabilité et son existence. En effet, le sujet « *C'est d'abord la possibilité de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire* » (Wieviorka, 2008, p. 286)³. La notion de sujet, telle que nous l'avons présentée, est teintée d'une évolution humaniste et optimiste des relations humaines qui n'est hélas pas toujours envisageable dans toutes les situations humaines. Les conflits peuvent aboutir à des compromis et des discussions ou déraiper vers des comportements violents incompatibles avec une posture de sujet, que Michel Wieviorka qualifie d'anti-sujet⁴.

Ajoutons que notre observation d'une scène d'activités nous entraîne plutôt vers la notion de subjectivation car c'est plutôt l'état de sujet à un moment donné que nous pourrions appréhender. La subjectivation est un processus par lequel l'individu ou l'acteur devient un sujet par l'acquisition du langage et au contact d'environnement social. Le sujet se constitue à travers des pratiques qui peuvent être de pouvoir ou de connaissance⁵ ou bien par des techniques de soi (Foucault, 1994⁶, *Ars industrialis*, 2008-2012⁷). Dans la scène d'activités, la subjectivation associe le développement de la vie psychique et les exigences de l'action distribuée. Si le sujet est « *simultanément, ce que l'expérience ou l'action a fait, mais aussi d'ailleurs l'éducation et autres facteurs, et ce qu'il pourra faire. Il est à la fois déterminé et déterminant* » (Wieviorka, 2012, p. 6)⁸. L'état de sujet associe l'expérience vécue dans la scène d'activités aux identités requises (Lemoine, 2013)⁹ et au sentiment d'appartenance lié à une identité professionnelle (Dubar, 2000¹⁰ ; Osty, 2003¹¹).

Les lignes de subjectivation de Gilles Deleuze, voire de désobjectivation qui traversent les scènes d'activités soulignent l'importance de l'état de sujet où l'acteur est considéré comme un être singulier capable de formuler ses choix et de résister aux logiques dominantes. Il est dans

¹ Lhuilier D., Introduction à la psychosociologie du travail.

² Wieviorka M., Du Concept de Sujet à Celui de Subjectivation/Dé-Subjectivation.

³ Wieviorka M., Neuf leçons de sociologie.

⁴ L'anti-sujet quant à lui renvoie « *à la destruction, à la négation délibérée d'autrui, à la violence pour la violence, à la cruauté, et peut impliquer des notions de plaisir et de jouissance* » (Wieviorka, 2012). Pour ceux que l'on qualifie d'anti-sujet l'idée que tout être humain a le droit d'être sujet n'est pas respectée. Située dans notre réflexion au sein des organisations, les sujets et les non sujets peuvent être légitimes, Les comportements associés aux anti-sujets sont répréhensibles et considérés comme déviants.

⁵ L'étude des interactions au sein des dispositifs nous entraîne vers des études micro-sociologiques des interactions quotidiennes des individus, au sein du dispositif. Ce constat ne doit pas minimiser l'intégration de ces individus à des collectifs permettant de repérer des pratiques et des représentations sociales (Goffman, 1991). Goffman E., *Les Cadres de l'expérience*.

⁶ Foucault M., Les techniques de soi Michel Foucault texte n°363.

⁷ Filon d'Alexandrie a donné « *deux listes de techniques de soi qui portent la marque du stoïcisme. La première comprend : la recherche, l'examen approfondi, la lecture, l'écoute, l'attention, la maîtrise de soi, l'indifférence aux choses indifférentes ; la deuxième : les lectures, les méditations, la thérapie des passions, les souvenirs de ce qui est bien, la maîtrise de soi, l'accomplissement des devoirs. D'un point de vue pratique, les exercices intellectuels comme l'écoute, la lecture, la mémorisation préparent la méditation qui s'approfondit dans la recherche et l'examen, et débouche sur les techniques de maîtrise de soi* », *Ars industrialis*, Techniques de soi, disponible sur : <http://arsindustrialis.org/techniques-de-soi> (consulté le 29 janvier 2023).

⁸ Wieviorka M., Du Concept de Sujet à Celui de Subjectivation/Dé-Subjectivation ».

⁹ Lemoine S., Le sujet dans les dispositifs de pouvoir.

¹⁰ Dubar C., La socialisation construction des identités sociales et professionnelles.

¹¹ Osty F., Le désir de métier : engagement, identité et reconnaissance au travail.

un environnement où il oscille entre libertés et contraintes. A l'inverse, l'état de désubjectivation est celui où l'acteur n'a pas les capacités de rester lui-même, les contraintes l'emportant sur ces convictions. Son activité devient mécanique et le sens qu'il lui donne n'a plus d'adéquation avec ce qu'il est. L'analyse des discours produits devra prendre en compte l'écart de la posture d'énonciateur d'un individu en activité face à sa condition de sujet. Les entretiens suscités par le chercheur permettront de mieux appréhender cet écart par une prise en compte des conditions d'expression. Le sujet s'exprime par le *je*. Comme nous nous intéressons aux relations entre le sujet et d'autres, celui-ci peut s'adresser à un alter ego, représenté par un être humain présent sur la scène à qui il s'adresse avec un *tu*. Il peut aussi s'adresser à un être absent ou à un destinataire imaginé. Le fait d'être deux pour se construire et évoluer suppose que le sujet se construit dans l'intersubjectivité, considérant autrui comme un sujet et le prenant en compte dans ses jugements. L'intersubjectivité peut être absente si l'énonciateur ignore le statut de sujet de son destinataire.

Par les analyses portant sur les praxèmes nominaux, est-il possible de qualifier le référent, l'énonciateur, le destinataire imaginé de sujet ou de non sujet ? Quels signes peut nous donner des indices de subjectivation ou de désubjectivation ? Nous posons comme hypothèses que l'intersubjectivité suppose la présence de désignation identifiante des référents absents, d'une interpellation du destinataire imaginé compatible avec le récepteur ou de déictique de personne (*Je, Tu*) visible dans les conversations. L'usage d'un *je* impliqué et engagé entraîne nécessairement une posture de sujet. Des traces de subjectivité sont repérables dans les discours où l'énonciateur est un sujet, notamment des adverbes peuvent être employées pour faire passer l'opinion de l'énonciateur sur ses discours ainsi que l'usage de certains adjectifs.

Inversement, l'usage de formule impersonnelle ou de nom collectif par un énonciateur marque une distance qui objective le collectif et rend l'action plus importante que l'état de ceux qui y contribuent. Par exemple l'expression *le projet gestion des connaissances* suppose un collectif par le terme projet qui souligne la finalité de l'action du groupe et ignore l'implication des sujets, l'absence de formule appréciative, l'usage du pronom *on* peuvent être des indices de non subjectivation.

Nous chercherons à appréhender la ligne de subjectivation des membres du collectif principalement par des entretiens biographiques et relationnelles où la personne interrogée est en position d'énonciateur, ce qui lui permet d'exposer et de justifier sa posture de sujet ou de non sujet¹ dans l'organisation. D'une certaine façon, nous participons à la subjectivation de l'individu en l'incitant à réfléchir en tant que sujet par le biais d'un entretien semi-dirigé.

En effet « *Parler de subjectivation suppose d'abord que le sujet ne soit pas donné à lui-même, mais qu'il se construise, s'élabore, s'édifie à partir d'un certain nombre de techniques, par exemple, des techniques d'écriture ou de lecture, des techniques d'examen, d'examen de ses actes, de ses pensées ou de ses représentations, des techniques de remémoration, des techniques de connaissance de soi* » (Gros, 2002)². Les activités qu'il effectue ont-elles aussi un impact sur la subjectivation, car c'est à travers des dispositifs techniques, des systèmes de représentation et de perception de phénomènes que le sujet appréhende le monde et se construit. Jean-Samuel Beuscart et Ashveen Peerbaye (2006) considèrent les dispositifs, matérialisés dans

¹ L'énonciation est une autre ligne de traverse proposée par Gilles Deleuze. Cette ligne est au cœur de nos analyses que nous associons aux lignes de subjectivation dans cette partie. Nous allons aussi associer la ligne d'énonciation aux autres lignes de Gilles Deleuze dans la suite de ce chapitre.

² Gros F., *Sujet moral et soi éthique chez Foucault*.

notre méthode par les scènes d'activités « comme la « fabrique » même des acteurs, le lieu où s'éprouvent leurs qualités »¹.

Les guides d'entretiens seront consacrés pour une partie aux relations établies avec les autres membres du collectif. La manière de les désigner pourra nous donner des indices pour discuter la distance relationnelle établie entre l'énonciateur et ceux qu'ils citent.

1.2. Des hypothèses pour rendre visibles les lignes de force managériales et influencer les sujets

Aux lignes de subjectivation et d'énonciation², Gilles Deleuze mentionnent les lignes de forces qui permettent d'observer les relations de pouvoir et les stratégies qui se jouent entre les acteurs humains et non humains sur les scènes d'activité. Pour Michel Foucault (1994)³, le pouvoir est relationnel et s'exerce dans des foyers locaux : « *Rapports entre employé et employeur, entre amant et maîtresse, entre enfant et éducateur, entre patient et médecin, entre gardien et prisonnier, entre enfant et éducateur, entre patient et médecin, entre gardien et prisonnier, etc. En fait cette approche est fondamentalement réticulaire, au sens où il n'existe ni centre, ni source identifiable et légitime du pouvoir* » (Dupont, 2018, p. 26)⁴. Cette vision du pouvoir est compatible avec la scène d'activité, vue comme espace propice à l'observation des jeux de pouvoir qui pourront être perceptibles dans les relations entre manager et opérationnel, entre deux opérationnels ou entre un stratège et un opérationnel, ces relations pouvant se matérialiser dans des face à face mais aussi dans des discours circulants (note de service par exemple).

A partir du moment où nous définissons le pouvoir comme relationnel, la stratégie se caractérise par une série d'activités quotidiennes et multiformes cadrée selon des cadres cognitifs (routines et discours normatifs) et des cadres socio-matériels (lieux, situations). Dans ce contexte, tout interactant est un stratège, doté d'une rationalité limitée (Simon, 1955⁵ ; Simon, 1957⁶ ; Crozier, Friedberg, 1977⁷) qui régule et contrôle ces actes. A ces propriétés agentives⁸, nous pouvons ajouter celle d'être acteur de leur propre vie. Cela dépasse l'espace des scènes d'activités professionnelles actuelles pour prendre en considération les autres espaces de vie des interactants⁹ et leur trajectoire de vie. Cela nous ramène à la ligne de subjectivation que nous avons vue dans la sous-partie précédente.

¹ Beuscart J.-S. et A. Peerbaye, Histoires de dispositifs.

² Nous mettons les lignes au pluriel car nous considérons qu'il peut y avoir autant de lignes que d'énonciateurs ou de sujets sur une scène d'activités.

³ Nous rappelons ici la définition de dispositif de Michel Foucault qui souligne l'importance des relations et du discours : « *Un dispositif est un ensemble hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit, etc. Le dispositif, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments* ».

Foucault M., Dits et écrits (1954-1988) III : 1976-1979.

⁴ Dupont O., Le pouvoir, un concept pour les sciences de l'information et de la communication.

⁵ Simon H. A., A Behavioral Model of Rational Choice.

⁶ Simon H. A., Models of man : social and rational : mathematical essays on rational human behavior in a social setting.

⁷ Crozier M. et E. Friedberg, L'acteur et le système.

⁸ Considéré dynamiquement au sein des interactions, l'agentivité permet d'étudier les processus discursifs de création collective de pouvoirs mais aussi les mécanismes d'intériorisation et de reproduction des dominations. Nous allons y revenir.

⁹ Remarquons, que l'action collective est toujours multi-cadrée : un acteur est toujours pris dans plusieurs dispositifs qui le tirent dans des directions souvent opposées. La généalogie des dispositifs vise à étudier ces effets de combinaison et les contradictions qu'elles engendrent dans la durée (Aggeri, 2014).

Pour construire notre méthodologie d'annotation des relations, nous supposons que les managers sont des sujets où le rapport à soi et aux autres comportent une dimension acquise à la cause de l'entreprise et qu'ils la transmettent à leurs subordonnés. Nous nous appuyons sur les lignes de force, les lignes de subjectivation des managers et les lignes de visibilité pour justifier notre hypothèse.

En effet, dans une action collective, plusieurs acteurs dotés d'expertises différentes agissent avec plus ou moins d'autorité pour influencer le travail des autres. L'organisation conditionne certaines représentations à être plus légitimes que d'autres. Celles produites par la direction sont rendues légitimes par des mécanismes communicationnels et sémiotiques. Elles se diffusent dans les différentes scènes d'activités par des objets, des documents et des échanges discursifs, des voies formelles et légitimes envisagées par des stratégies de communication, leur donnant une visibilité inégalable.

De plus, la vision des dirigeants est la plus partagée car ils ont des porte-paroles, l'un des rôles des managers étant d'enrôler les salariés sous leur responsabilité à l'idéologie des dirigeants (Uhel, 2022)¹. Ils participent à la diffusion de la culture managériale « construite à partir de règles et de normes de comportements conçues par la direction » (Maas, 2015)² qu'Elise Maas distingue de la culture en action. La culture managériale est transmise notamment par le service communication dans des récits prescriptifs et performatifs, assurant un « *formatage symbolique de l'individu au travail, afin de favoriser son intégration dans l'organisation idéale et rationalisée* » (Ibid.).

Enfin le dernier argument pour justifier la pertinence de notre hypothèse est celui de la gouvernementalité entendue comme l'ensemble des « *techniques et procédures par lesquelles on entreprend de conduire la conduite des autres* » (Foucault, 2008 : 6) qui combinent judicieusement des techniques de domination exercées sur les autres et des techniques de soi. Les managers participent ainsi à la dissémination de l'idéologie managériale par les échanges formels et informels, l'un de leurs rôles étant d'enrôler leur équipe dans ce mode de recherche de l'efficacité et du contrôle.

Ajoutons une deuxième hypothèse construite par une ligne de force associée à une ligne de visibilité, autre ligne proposée par Gilles Deleuze : La matérialité de la gestion, par l'usage régulier d'outils par les membres de l'organisation, participe à l'invisibilisation de certains pouvoirs managériaux par leur caractère d'évidence qu'il faut rendre visible pour les questionner.

Le pouvoir des dirigeants se transmet donc aussi par les infrastructures et les objets frontières³ où ce pouvoir est invisibilisé par des habitudes⁴.

Pour vérifier notre première hypothèse, nous préconisons des entretiens avec des personnes de la chaîne managériale pour observer cette influence des dirigeants et pour la seconde des

Aggeri F., Qu'est-ce qu'un dispositif stratégique ? Éléments théoriques, méthodologiques et empiriques.

¹ Uhel M., Enrôler la "communauté universitaire".

² Maas E., Culture managériale versus culture en action : les dimensions régulatrices des dynamiques culturelles dans les organisations.

³ Voir partie 1, sous-partie 3 du chapitre 1 où les notions d'infrastructure et d'objet frontière ont été abordées.

⁴ L'habitude est une manifestation de la régularité qui, pour les pragmatistes, se constitue dans une action en commun, qui n'est pas une représentation intériorisée immuable car elle est mise à l'épreuve dans les actions effectives. « *Ce qui est primordial est le mouvement permanent de reconfiguration et de stabilisation provisoire de croyances opératoires* pour l'interaction en cours* » (Quéré, 2021).

*Pour John Dewey et George H. Mead, l'habitude est une croyance préalablement fixée dans la résolution de problèmes pratiques et sur la base de laquelle un individu est prêt à agir.

Quéré L., Comment concevoir le pouvoir de l'habitude?

analyses des plateformes pour rendre visible leur influence sur certaines pratiques professionnelles¹. L'analyse des textes de communication et la reprise du vocabulaire managérial par les employés est une autre marque de la dissémination de l'idéologie managériale. Reste à vérifier que le sens des termes est bien celui de la direction. S'ajoute à la définition du management comme ensemble des principes relatifs aux fonctions de gestion, d'encadrement, d'administration, de structuration et de suivi, un système de management de l'imaginaire par l'imaginaire que Nicole Aubert et Vincent de Gaulejac ont appelé système managinaire : « *Il ne s'agit plus d'imposer un ordre de l'extérieur mais de susciter, de l'intérieur, l'adhésion de l'individu à une logique d'organisation, à un projet collectif qui stimule son imaginaire et auquel il s'identifie* » (Aubert, 1991, p. 162-163)². L'adhésion s'obtient entre autres par la culture d'entreprise envisagée comme une médiation entre les besoins de l'organisation et les aspirations individuelles.

Enfin il nous semble important de repérer les figures d'autorité citées dans les discours des interviewés, car les jeux d'influence s'observent aussi dans les jeux d'autorité ce qui impose d'étudier l'interprétation des relations avec les êtres physiquement absents de la scène mais cités dans les textes. L'étiquette [Référence à X] proposée pour les praxèmes nominaux³ dont la valeur est *Nhcoll* ou *Nhind* va donner une première liste des figures citées par un énonciateur⁴. La qualification de la relation des énonciateurs avec des absents de la scène d'activités peuvent permettre de repérer les chaînes d'acteurs auxquels participent un énonciateur. Ce travail va nous demander de faire appel à Philippe Chanial pour approfondir cette notion de relation⁵. Nous avons laissé sous-entendre l'existence d'une chaîne d'agents qui participent à la chaîne d'influence du décideur. L'annotation complémentaire que nous allons proposer permettra de la vérifier et de voir s'il existe d'autres chaînes, notamment des chaînes de résistance.

Ces réflexions nous amènent à nous demander si le tiers interprétant n'est pas pour une grande part la traduction des objectifs de la direction et du management. Cette question est en partie liée au fait que les organisations que nous avons prises en exemple pour le moment sont liées au marché qui ne sont pas les seules formes possibles d'organisation des rapports économiques. Nous vérifierons cette hypothèse en proposant des données et des requêtes permettant de rassembler des citations liées notamment à la manière de désigner l'action distribuée⁶.

1.3. Capabilités et lignes de faille

Pour contrebalancer le pouvoir des dirigeants et des managers, Gilles Deleuze ajoute des lignes de fuite et de résistance. Lorsque les individus sont considérés comme des sujets, leur sont associés des affects et des désirs qui peuvent les amener à résister, voire à modifier leurs actions d'où l'ajout des lignes de faille par Gilles Deleuze qu'il croise aux lignes de subjectivité.

Nous l'avons vu, l'espace d'activités modèle le sujet en fonction des finalités de l'activité collective et tente de faire taire le désir des individus par le biais de l'assujettissement. En effet « *les individus acquièrent leur statut de sujets capables de parler et d'agir en se soumettant aux normes et aux systèmes d'interprétation d'une collectivité* » (Monnoyer-Smith, 2013)⁷.

¹ L'analyse des plateformes est détaillée dans le chapitre 8 dans la partie 3.

² Aubert N. et V. de Gaulejac, *Le Coût de l'excellence*.

³ Voir chapitre 5 sous-partie 3.1.

⁴ Sans le dire clairement encore, cette formulation est une requête (voir chapitre 8).

⁵ Ce sera l'objet de la partie 3.2. de ce chapitre.

⁶ Nous développons ce point dans le chapitre 8.

⁷ Quéré L., *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*.

Malgré ce risque d'assujettissement des sujets, le désir peut à tout moment réapparaître, provoquant alors des fêlures dans le dispositif. Gilles Deleuze considère que le dispositif canalise et réprime le désir des individus, ce qui produit des lignes de fuite lorsque le désir refait surface. Est alors introduit un sujet identitaire doté de désir qui résiste et remet en question le cadre d'action, comme l'ont montré Julia Bonaccorsi, Virginie Julliard (2010)¹ et Laurence Monnoyer-Smith (2013)². Une telle approche s'inspire de la psychosociologie du travail où l'on recherche l'articulation entre le sujet dans sa dynamique psychique et ses inscriptions sociales contextualisées et normées (Lhuillier, 2013).

Ces lignes permettent d'étudier les pratiques effectives des usagers et de pointer les détournements, les réinventions, les adaptations. Pour Laurence Monnoyer-Smith, les dispositifs canalisent et répriment le désir³: « *Ils construisent et structurent du désir, stratègisent et contraignent, mais leurs structures complexes et leurs limitations inhérentes à l'impossibilité d'instrumentaliser totalement le désir les rendent toujours perméables à la subversion et à la profanation* » (*Ibid.*, p. 22). Parfois, la transgression est salutaire pour sauver les sujets, la maladie mentale⁴ étant l'indice d'un malaise lié à l'incompatibilité des activités avec l'éthique du sujet, ces conduites étant contraires à ces valeurs distinguant le bien du mal. L'éthique suppose une certaine autonomie du sujet et le dote de capacité de jugement et d'un sens des responsabilités, conditions indispensables au développement du pouvoir d'agir (*empowerment*⁵) du sujet. Pour retrouver son intégrité, le sujet peut utiliser sa capacité d'agir pour la rendre compatible avec ce qu'il juge valable, c'est le sens même d'une éthique du sujet qu'il peut actionner s'il possède des capacités⁶ (Sen, 1985)⁷ éthiques. Chez Paul Ricoeur (Ricoeur, 2004)⁸ elles relèvent du pouvoir de faire, de dire, de se raconter et de s'imputer une action qui sont les conditions pour être l'auteur de sa vie. « *Les capacités éthiques valorisent la responsabilité de chacun à l'égard de lui-même (raison pratique), des autres (affiliation) et du monde (autres espèces)* » (Bert, 2010)⁹ intégrant le fait que ces habiletés ne sont pas uniquement le fait des individus, mais dépendent aussi de leur environnement social, professionnel et personnel. En plus des chaînes de pouvoir managérial, nous pourrions chercher à repérer au sein des collectifs des chaînes de résistance et en évaluer la portée.

Nous considérons ici que les normes et les systèmes d'interprétation collectifs sont des composantes du cadre d'action.

¹ Bonaccorsi J. et V. Julliard, Dispositifs de communication numériques et nouvelles formes de médiation du politique, le cas du site web d'Ideal-EU.

² Monnoyer-Smith L., Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ?

³ Le désir ne fait pas partie des préoccupations de Michel Foucault. C'est Gilles Deleuze qui l'a introduit dans son article intitulé *qu'est ce qu'un dispositif ?* (1989).

⁴ Les maladies viennent des empêchements du pouvoir d'agir pour les ergonomes et les psycho-sociologues (Bernoux, 2015, p. 91), l'activité au sein d'une organisation participant à l'accomplissement de soi.

⁵ L'*empowerment* désigne un processus qui permet aux individus de prendre conscience de leur capacité d'agir et ainsi d'accéder à plus de pouvoir.

⁶ Les capacités désignent les possibilités réelles des personnes d'être ce qu'elles aimeraient être et de faire ce qu'elles aimeraient faire. Cette notion comporte une dimension potentielle qui ne dépend pas uniquement de la personne pour se convertir en action, mais dépend aussi de son environnement social, environnemental et personnel. Nicolas Journet formule ainsi une synthèse de la notion : C'est « la possibilité pour les individus de faire des choix parmi les biens qu'ils jugent estimables et de les atteindre effectivement » (2012).

Nicolas Journet, « Capabilités », *Sciences Humaines*, 2012, https://www.scienceshumaines.com/capabilites_fr_29433.html

⁷ Sen A., *Commodities and Capabilities*.

⁸ Ricoeur P., *Parcours de la reconnaissance: trois études*.

⁹ Bert C., *Regard éthique sur l'approche des capacités de Martha Nussbaum*.

L'analyse des lignes de fuite est un point de vue optimiste où le social ne se laisse pas envahir « par les logiques dispositionnelles ». « De même que, au théâtre, le script de la pièce ne nous dit pas comment celle-ci va être effectivement jouée, de même le programme d'action que prescrit l'agencement matériel et organisationnel d'un dispositif peut être ignoré, bravé ou détourné — à ses risques et périls — par un acteur. Comme le rappelle Charlie Chaplin dans *Les Temps modernes*, le fait que le programme d'action d'une chaîne de montage soit des plus coercitifs ne rend pas impossible à l'ouvrier de le transgresser » (Lemieux, 2018)¹.

Pour Gilles Deleuze, la transgression dessine une ligne de fuite où la résistance à l'ordre établi trahit les significations dominantes, conteste les schèmes hérités et relève d'acte d'insubordination. A partir du moment où cette trahison permet à certains acteurs de survivre dans un environnement qu'il juge incompatible avec leurs valeurs, elle n'est pas aussi négative que la trahison d'une promesse. C'est une tricherie par probité qui se juge différemment.

La résistance au changement, étant de nature psychologique, cognitive, culturelle ou collective, illustre bien cette ligne qui renvoie à une variété de comportements comme le déni, l'indifférence, le rejet, la rumeur, l'obéissance aveugle, le refus, l'argumentation, la contestation, l'opposition, la répression, la grève, le sabotage... (Bareil, 2004² ; Soparnot, 2013³). Nous y reviendrons en partie 3. Cette vision plutôt négative est contrebalancée par les partisans de la résistance comme créativité.

En effet, considérer une scène d'activités comme un dispositif engage le chercheur à prendre en compte cette ligne de faille qui suppose que le dispositif comporte par essence les ingrédients de sa mutation et reconnaît la force de la créativité humaine. La prise en compte de cette ligne de faille va engager des entretiens avec les membres du collectif et des questionnements sur leur éthique, leur agentivité⁴, leur vulnérabilité, leurs actes de rébellion, leur lassitude, leur souffrance, leur bien-être, leur acte de résistance, etc.

Cette ligne nous incite à prendre en compte les capacités agentives des personnes qui réside pour Noémie Marignier dans la prise en compte des contraintes et des libertés des acteurs. « A la fois les sujets sont contraints par leur position dans le monde social, par la structure de celui-ci, et notamment dans les possibilités de ce qu'ils peuvent dire : à la fois ils disposent, dans des modalités particulières qu'il faut précisément définir au prisme du discours, d'une marge de manœuvre pour déplacer les lignes ou les frontières qui s'exercent sur eux » (2015)⁵.

2. Travail préalable au repérage des lignes de traverse

2.1. La réunion comme scène d'activités centrale pour la constitution du corpus

Nous avons cité dans la partie précédente quelques moyens pour parvenir à accéder au contenu des lignes de subjectivité, de pouvoir et de résistance. Nous avons mentionné la nécessité d'entretiens suscités par le chercheur qui prendront la forme d'entretien biographique.

¹ Lemieux C., II. Concepts.

² Bareil C., La résistance au changement.

³ Soparnot R. Les effets des stratégies de changement organisationnel sur la résistance des individus.

⁴ L'*agentivité* est utilisée ici dans le sens de l'habileté d'un individu à agir en fonction de ce qu'il considère comme valable (Morin et al., 2019).

Morin É., G. Therriault et B. Bader, Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble.

⁵ Marignier N., Questioning Agency: Discourses Practices Analysis of Pregnant Women on Web Forum.

Même si nous supposons une influence des managers sur les collaborateurs, celle-ci n'est pas toujours opérante et n'assure pas l'adhésion des salariés, ni l'adéquation de la réception des discours des destinataires imaginés avec l'interprétation des récepteurs. La culture managériale cohabite avec la culture en action qui est du côté de la relation et de l'effectivité. Elise Maas rapproche la culture en action de la régulation autonome (Reynaud, 1989)¹, celle de la culture managériale de la régulation de contrôle (*Ibid.*), l'hybridation étant analogue à la régulation conjointe (*Ibid.*). « *Le salarié, à partir de normes, rites et références culturels dont il est « imprégné » va choisir, voire adapter, faisant ainsi potentiellement évoluer la culture, son comportement et lui donner du sens pour chaque situation. Par son libre arbitre et en fonction de ses motivations, il adaptera, ou pas, ce comportement* » (Maas, 2015)².

Les lignes de Gilles Deleuze sont pour nous un moyen d'appréhender ces écarts d'interprétation. Reste à déterminer les personnes que nous allons interroger.

Nous choisissons de démarrer nos investigations des scènes où le manager de proximité est présent physiquement car nous supposons que sa position de marginal sécant (Crozier, Friedberg, 1977)³ lui assure des postures⁴ différentes, à la fois intéressantes car il peut contrôler des zones d'incertitude et inconfortables car il reçoit des injonctions contradictoires. La variété de ces postures est aussi liée au fait qu'il participe à un monde où le leadership personnel côtoie l'autorité statutaire, les réseaux relationnels s'imbriquent dans des rapports de pouvoir (Dietrich 2009)⁵.

Nous allons observer tout particulièrement les scènes de coordination car nous supposons que c'est dans ces scènes que l'on va trouver le plus de référence aux autres membres du collectif. Notre point de vue permet d'articuler un niveau de production de discours au sein de scènes d'activités de coordination (où des gestes et des activités discursives sont observés *in situ*). Ces discours vont circuler au sein d'autres scènes d'activités où l'on analysera leur réception.

Nous qualifions l'espace à partir duquel vont démarrer nos analyses de scène car ce terme implique des liens entre une préfiguration⁶, des figurations et des performances (Jeanneret, 2014, p. 193⁷ ; Boutaud, 1998⁸) qui décrit un régime social particulier et situé où l'on peut étudier les lignes proposées par Gilles Deleuze. Cette expression permet de conserver l'hybridité de notre approche à savoir la prise en compte des injonctions managériales et leur effectivité.

Le point de départ de nos investigations seront deux réunions qui comportent une activité de coordination, l'une en présence de managers, l'autre en présence de collaborateurs, le même manager de proximité étant présent aux deux réunions⁹.

¹ Reynaud, J.-D. Les règles du jeu - L'action collective et la régulation sociale.

² Maas E. Culture managériale versus culture en action : les dimensions régulatrices des dynamiques culturelles dans les organisations.

³ Crozier M. et E. Friedberg, L'acteur et le système.

⁴ Le concept de posture paraît approprié pour rendre compte des logiques sociocognitives en mouvement, car il conjugue la lecture d'une position momentanée chez le manager ou l'opérationnel étudiée au sein d'une scène d'activités, en même temps qu'il rend compte de processus évolutifs au regard des interactions en cours et en jeu entre le sujet et son travail (Bonnet, Bonnet, 2008)

⁵ Dietrich A., Le manager intermédiaire ou la GRH mise en scène.

⁶ Nous avons souvent employé le vocable cadre d'action qui comporte la même idée que celle de préfiguration.

⁷ Jeanneret Y., Critique de la trivialité, les médiations de la communication, enjeu de pouvoir..

⁸ Boutaud J.-J., Sémiotique et communication Du signe au sens.

⁹ Nous avons présenté un schéma dans le chapitre 3 Sous-partie 2.3 qui reprend les éléments constitutifs de notre corpus.

Pour construire notre espace d'investigation, nous allons aussi nous concentrer sur les interprétations singulières des discours que le collaborateur reçoit, soit par les documents, soit par des discours produits par d'autres membres lors d'échanges avec d'autres. L'espace comporte ces deux réunions mais aussi des entretiens avec chacun des trois, des analyses de documents formels et l'analyse des architextes de certains logiciels utilisés pour échanger. Nous analysons essentiellement des interprétations différées, qui prennent « *comme objet une interaction déjà élaborée* » (Boutet, 2016)¹.

Le schéma de la figure n° 2 résume le cadre de notre espace de communication construit à partir d'une réunion.

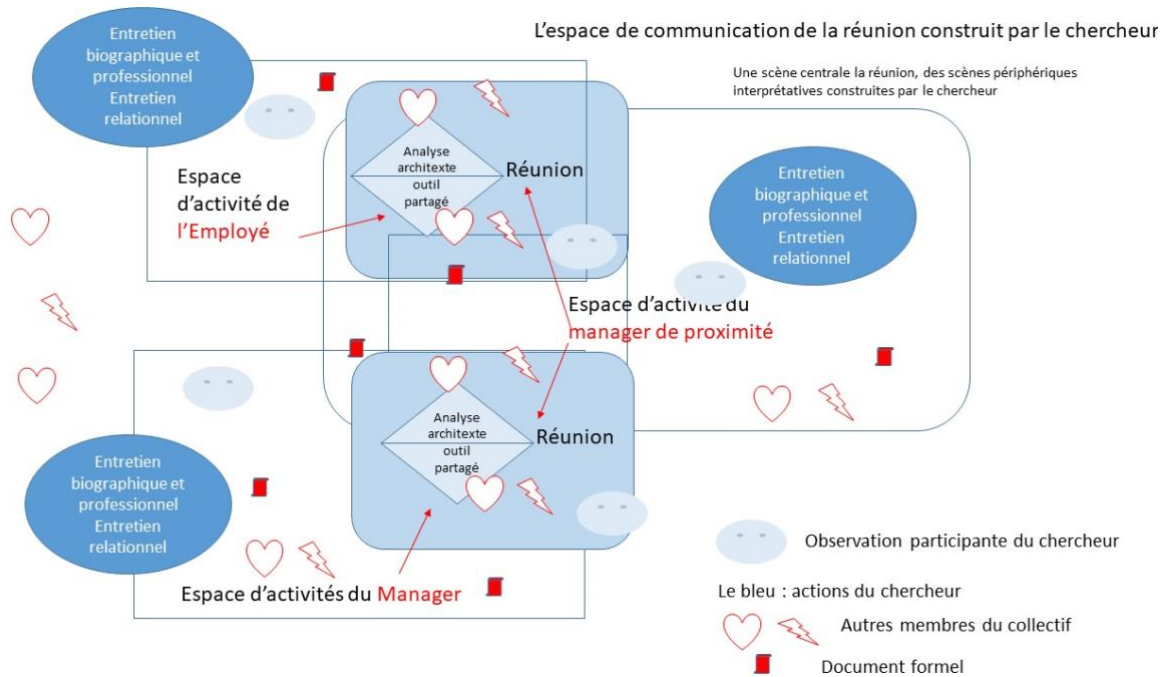


Figure n°2 : L'espace de communication de la réunion construit par le chercheur

2.2. La réunion comme espace pour choisir les espaces d'activité à investir

Le chercheur est présent lors des réunions comme observateur ethnographe, pour récolter des informations sur les interactions, les faces (Goffman, 1973)² des différents protagonistes. Le chercheur prend des notes qui contiendront des étonnements, prend des photos de la disposition de la salle et des outils utilisés et récupérera le support et le compte-rendu de la réunion. Le chercheur pourra revenir sur la réunion lors de l'entretien relationnel. Il pourra aussi récupérer les échanges mail ou autres échanges au sujet de la réunion. L'objectif de la réunion pour le chercheur est d'observer les relations entre les protagonistes et de relever des marques de pouvoir, de résistance, de subjectivité, de divergence d'opinion du manager de proximité mais aussi des autres participants.

Le chercheur transformera ces matériaux en un compte-rendu mettant l'accent sur la qualité relations.

Le choix de la réunion comme espace d'activités du manager de proximité se justifie par le fait que c'est un espace où il met en musique son expertise et son rôle de coordinateur. De plus

¹ Boutet J., La question de l'interprétation en linguistique.

² Goffman E., La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne.

c'est un espace où ces collaborateurs ou d'autres membres de la chaîne managériale sont physiquement présents, nous aidant à choisir les personnes de notre panel.

D'autres observations de type ethnographiques prendront place sur les lieux de travail de certains protagonistes de la réunion (le manager de proximité et deux autres participants par exemple). Ceci afin d'analyser leurs activités respectives. Le chercheur relèvera les objets utilisés, la composition de l'espace, les personnes avec lesquelles il est en interaction (sur place ou à distance) et tout détail qui lui permet de comprendre son activité, son expertise, ses relations.

Pour nos analyses, nous envisageons les personnes présentes aux deux réunions comme un collectif de travail transverse¹, chaque membre pouvant avoir une appréhension différente des autres membres du collectif, certains étant incarnés, d'autres n'ayant qu'une consistance médiatique. Pour Denise Jodelet « *l'autre, qu'il s'agisse d'un individu ou d'un groupe défini par l'appartenance à une catégorie socialement ou culturellement pertinente, est posé comme une entité abstraite, faisant l'objet d'un traitement socio-cognitif, discursif ou comportemental sur lequel se centre l'attention, sans que l'on s'attache à la diversité des critères qui le font autre* » (Jodelet, 2005, p. 25)². Notre objectif est de préciser ce sur quoi repose la représentation d'un autre pour un individu interrogé.

C'est sur l'analyse des écarts de représentations des uns et des autres que portent nos analyses, cet écart étant pour nous un élément important de compréhension de certains comportements. Nous allons de ce fait ajouter des entretiens relationnels à notre corpus pour interroger les représentations des autres, la coordination, les jeux d'influence, les chaînes d'autorité des interviewés. La réunion et l'observation de scène d'activités nous donnent des premiers éléments qui demandent à être approfondis. Les entretiens individuels nous permettent d'atteindre des éléments de signification de leurs actions, de leurs relations, de leur contribution à l'action collective et plus particulièrement aux actions de coordination.

Notre méthode nécessite de se situer dans des espaces d'activité pour récolter des discours qui seront annotés en fonction d'étiquettes afin de mieux comprendre le collectif, l'action collective qui les unit et les relations entre les membres. Nous assumons le choix de privilégier des entretiens qualitatifs et des analyses produites par le chercheur pour relever ces signes.

Nous pensons aussi à tous ceux qui sont cités dans les discours énoncés par l'opérationnel ou par les autres énonciateurs, mais aussi à ceux qui sont cités dans les documents qui circulent. Toutes ces représentations font référence à des agents dont l'autorité dépend à la fois de leur place dans l'organisation et du crédit que leur octroie l'opérationnel de la scène d'activités., nous y reviendrons.

2.3. Le travail préalable d'analyse des architextes

Parmi les lignes de Gilles Deleuze, nous n'avons pas encore abordé les lignes de visibilité pourtant essentielles dans les jeux d'influence. Nous pouvons considérer que les documents de communication interne que nous venons d'aborder participent à la visibilité des stratégies des décideurs. A l'inverse, la matérialité de certaines représentations illustre des lignes d'invisibilité qui jouent un rôle dans les jeux d'influence mais de manière plus insidieuse. Marshall McLuhan, en analysant la représentation du temps grâce aux horloges, a souligné la dépendance des représentations temporelles aux cultures et aux technologies, tout en remarquant la capacité des sociétés à rendre cette norme naturelle aux yeux des membres de la société, la rendant de

¹ Voir le chapitre 3 de la partie 1.

² Jodelet D., Formes et figures de l'altérité.

ce fait invisible ou tout du moins non remise en cause. En faisant référence à la représentation du temps liée à l'horloge mécanique opposée à la représentation du temps à l'aide de phénomènes naturels (position du Soleil), Marshall McLuhan montre que l'utilisation au quotidien d'objets standardisés comme l'horloge « *imprègnent petit à petit toute l'expérience sensorielle* » (McLuhan, 1977, p. 172)¹, les représentations du temps qu'elle induit devenant une norme indiscutable. Cet exemple montre que le visible (les éléments architecturaux, les instruments de mesure, les machines, l'agencement des espaces) n'est pas la traduction d'énoncés stratégiques mais constituent une dimension à part entière de l'action collective. Les lignes de visibilité ne viennent pas seulement « *éclairer les objets préexistants, mais distribuent le visible ou l'invisible* » (Lemoine, 2013, p. 31)².

Certaines technologies (messagerie, téléphone, Internet) utilisées sans y réfléchir par les employés modèlent aussi les échanges dans une organisation. Ces technologies standardisées participent à l'inculcation des représentations collectives par une utilisation au quotidien. Ils contraignent l'individu à percevoir le monde d'une certaine manière. Des technologies plus spécialisées, dépendantes des expertises d'une organisation, choisies et imposées par les décideurs et leurs directions, imposent des pratiques et des manières de voir au collectif qui les utilisent.

L'analyse du visible et de l'invisible permet d'élargir la réflexion aux impensés d'une époque. Les objets sont porteurs de représentations collectives perçues pour certaines comme naturelles. Ils sédimentent des représentations qui s'actualisent au moment de l'usage des objets lors d'une activité. Les lignes de visibilité permettent d'étudier le dispositif comme espace qui reconfigure des solutions de « *ce qui est perçu comme problématique à une époque donnée [...]. Tout se passe alors comme si l'on tirait le fil d'une pratique et que venait dans la main de l'observateur un filet finement tissé qui emporte avec lui tout un ensemble d'objets dont l'observateur (lui aussi pris dans les mailles du filet) n'avait pas pris la mesure* » (Monnoyer-Smith, 2013, p. 23)³. Les objets invisibilisent l'influence de certains agents. Par la manipulation régulière des infrastructures, des manières de faire et de voir sont intériorisés et donc tacitement acceptés et véhiculés. L'usage d'une plateforme d'échange, par son architexte impose une représentation de l'échange aux usagers. Dans le cas d'un réseau social d'entreprise, une analyse sémiotique de son architexte peut montrer l'écart des fonctionnalités de Facebook et du réseau social de l'entreprise (Piment, 2018)⁴.

Dans l'organisation, et notamment dans l'action distribuée, la force des concepteurs et des managers provient aussi des objets qui matérialisent leur point de vue sur l'action. Ces objets étant utilisés par tous, ils rendent visibles leurs points de vue et assurent une certaine légitimité à leur représentation. Nous posons donc que les membres d'un collectif subissent des influences d'autres membres perceptibles dans les discours.

Nous confrontons par notre méthodologie la parole des managers et des collaborateurs, mais nous cherchons aussi à mettre au jour les contraintes insidieuses portées par les outils. Les membres d'une organisation sont tenus d'utiliser des outils et des artefacts imposant des pratiques routinières « *La sociologie de la gestion a mis en lumière l'importance de la matérialité du management dans l'explication de son emprise, en décrivant les dispositifs de gestion comme des réseaux d'éléments matériels, idéels et sociaux qui possèdent comme propriété première d'encadrer les activités de travail* » (Maugeri, 2008)⁵.

¹ McLuhan M. et J. Paré, Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme.

² Lemoine S., Le sujet dans les dispositifs de pouvoir.

³ Monnoyer-Smith, L., Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ?

⁴ Piment H., Analyse du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise.

⁵ Maugeri S., Sociologie de la gestion et de ses dispositifs : vers une critique de la raison managériale ?

Cela suppose d'ajouter à nos entretiens des analyses sémiotiques de certains architectes des infrastructures, des objets intermédiaires et des objets frontières¹ mis à disposition des salariés, qu'ils utilisent de manière contrainte car ils sont acteurs de la plateforme, ou plus libre car ils y conversent pour échanger des informations. Les architectes sont une écriture qui invisibilise les actants qui agissent ainsi en coulisses. Ils sont pourtant « *au commandement de l'acte d'écrire, les maîtres de l'architecte détiennent un pouvoir considérable sur la production du texte et par là même sur celle du sens et de l'interprétation* » (Jeanneret, Souchier, 1999, p. 106)². Les architectes encadrent des formes d'interaction et d'action et de performativité (Hémont et al., 2017³) et instaurent certaines pratiques normées. Nous nous limitons à l'analyse des interfaces des pages d'accueil des plateformes qui favorisent la coordination.

Nous pouvons y ajouter les formulaires, ou autres documents de travail qui contraignent la manière d'effectuer le travail et de se coordonner.

Pour prolonger les éléments avancés dans le chapitre 4 en sous-partie 3 concernant les analyses sémiotiques de l'architecte conçus par le chercheur, précisons que nous nous limitons aux pages d'accueil, les pages étant sélectionnées en fonction de leur fréquence d'usage par le collectif et liées à des activités de coordination. L'analyse indiquera les éléments relevant de l'énonciation éditoriale et de l'identité numérique des différents énonciateurs⁴. Nous reprendrons des éléments de l'analyse d'Hélène Piment (2018)⁵ dans sa thèse (Voir annexe n° 1). Le logo de la page d'accueil sera associé par exemple au dirigeant de l'organisation, le calcul effectué automatiquement par l'algorithme aux concepteurs de la plateforme et à ceux qui ont demandé cette fonctionnalité dans l'organisation. Ces documents seront regroupés sous le genre analyse sémiotique de l'architecte. Nous ajouterons l'analyse des pages contacts, de la rubrique *qui sommes-nous* ou de celle qui présente l'organisation quand elles existent.

Dans les analyses, nous chercherons à dégager des éléments d'ordre énonciatif mais aussi des indices sémiotiques d'influence et d'autorité. La partie suivante va nous aider à trouver ces signes.

¹ Nous avons introduit ces notions dans la chapitre 1 sous-partie 3.

² Jeanneret Y. et E. Souchier, Pour une poétique de "l'écrit d'écran".

³ Hémont F. et al., Technologies de l'Information et de la Communication et « architecture » organisationnelle. Présentation.

⁴ Nous associons à l'analyse de l'architecte ce qu'Alexandra Saemmer appelle « computexte ». Les algorithmes qui effectuent des calculs, les pondérations dans les traces laissées par les utilisateurs et les traces elles-mêmes, organisées en bases de données relèvent de ces computexte. Nous associons ces computextes au concepteur du programme que nous considérons comme l'énonciateur de ces computextes (Saemmer, 2020).

Saemmer A., De l'architecte au computexte Poétiques du texte numérique, face à l'évolution des dispositifs.

⁵ Piment H., Analyse du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise.

3. Des étiquettes thématiques pour faciliter le repérage des lignes de traverse

3.1. Un élément citation intégrant les étiquettes linguistiques des praxèmes nominaux

Nous avons déjà évoqué dans le chapitre 5 l'existence d'une étiquette [Type de praxème] à laquelle nous avons associé trois valeurs *Nhcoll*, *Nhind* et *Noutil*, les étiquettes [forme grammaticale], [Enonc], [référence à] et [type nous]¹ nous permettant de constituer des listes de coréférence rattachées à un membre du collectif ou à un collectif. Nous pouvons assimiler notre recherche de coréférence à des lignes d'énonciation car nous avons associé ces listes à un énonciateur. A cette première matière intéressante pour évaluer la matérialité du collectif, nous attirons l'attention du chercheur sur les manières dont l'énonciateur désigne ses relations avec autrui et dont il légitime ses propos.

Le corpus discursif que nous avons constitué comporte des signes relevant des lignes de traverse. Il est possible de repérer dans le discours des thématiques liées aux lignes de traverse que nous avons évoquées puisqu'elles guident notamment les entretiens suscités par le chercheur. Il est donc possible de créer un premier nom d'étiquette intitulé [ligne de traverse citation] à laquelle nous pourrions associer les valeurs suivantes : *subjectivation*, *ligne de force*, *ligne de faille*. Nous proposons d'ajouter une valeur *ligne ambiguë* dans le cas de difficulté pour caractériser une citation qui semble en lien malgré tout avec le sujet des lignes de Gilles Deleuze.

Dans l'entretien retranscrit de la société AE (voir annexe n°2), nous pouvons introduire cette étiquette avec la valeur *subjectivation* [ligne de traverse citation : subjectivation] devant les passages suivants² :

1. « *Dans le cadre du déploiement de la démarche, j'essaie d'avoir une interlocution – alors bon, comme ce sont des managers et qu'ils ont plein de choses à faire, qu'il ne faut pas les déranger pour rien, c'est plutôt tous les deux mois avec les équipes de direction* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 347-350).
2. « *Il a des responsabilités au-dessus, mais il continue à bien me suivre autant qu'il peut, et donc il y a une grande relation de confiance* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 637-638).

La citation 2. Peut aussi être annotée avec l'étiquette [ligne de traverse citation : ligne de force]. Les citations suivantes pourraient aussi être annotées par cette étiquette :

« *Et en étant directrice de la communication, elle était vraiment bien placée pour la notoriété de la démarche* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 575-577).

Enfin [ligne de traverse citation : ligne de faille] pourrait être apposée devant ces deux extraits :

3. « *Depuis juin 2022 le poste de Directeur Général est vacant et donc ce méta-sponsoring n'existe plus et du coup ça fait un soutien quand même politique de poids en moins* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 587-589).
4. « *Ce malentendu a créé des tensions, que F. a ressenti d'ailleurs* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 526).

¹ Dans la partie 3 chapitre 7 partie 3, nous proposons un récapitulatif de l'ensemble des données à annoter dans le corpus ainsi que dans l'annexe n°6 qui sert aussi d'index.

² Nous numérotions les citations pour pouvoir les réutiliser dans les deux sous-parties suivantes.

A cette étiquette [ligne de traverse citation] placée avant la citation, seront intégrées des balises devant les praxèmes nominaux, contenant des étiquettes discutées dans le chapitre précédent¹².

Si je reprends le premier exemple cité avec l'ensemble des étiquettes discutées jusqu'ici nous avons (les praxèmes nominaux sont mis en gras)³ :

« [Enonc : X][ligne de traverse citation : subjectivation] *Dans le cadre du déploiement de la démarche, ([praxème nominal : Nhind] [forme grammaticale : déictique]j')* essaie d'avoir une interlocution –alors bon, comme c'est ([praxème nominal : Nhcoll] [forme grammaticale : gr nominal] [type de formulation du praxème : description classifiante] [référence à : les managers] **des managers**) et qu'([praxème nominal : Nhcoll] [forme grammaticale : pr anaphorique] [référence à : les managers] **ils**) ont plein de choses à faire, qu'il ne faut pas les déranger pour rien, c'est plutôt tous les deux mois avec ([praxème nominal : Nhcoll] [forme grammaticale : gr nominal] [type de formulation du praxème : description classifiante] [référence à : les équipes de direction] **les équipes de direction**) » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, 1.347-350).

La difficulté de lecture d'une citation annotée explique l'intérêt d'envisager un outil pour visualiser le résultat d'une ou de plusieurs étiquettes combinées, sélectionnées par le chercheur⁴.

Nous avons mentionné l'étiquette [Enonc : X] pour indiquer l'énonciateur⁵ devant les praxèmes nominaux. Nous préférons l'indiquer devant les citations car l'énonciateur est le même pour l'ensemble des praxèmes de la citation. C'est ce que nous avons fait dans l'exemple ci-dessus. Cette étiquette est d'autant plus intéressante qu'elle est pertinente pour prendre en compte la ligne d'énonciation de Gilles Deleuze⁶. Pour cela, il faut pouvoir relever l'ensemble des citations énoncées par X par exemple dans les discours circulant sur différentes scènes d'activités. C'est une raison supplémentaire de faire appel à un outil de requêtage que nous développerons dans le chapitre 8.

3.2. Les étiquettes pour annoter les relations et la reconnaissance

Le chapitre précédent s'est appuyé sur la discipline linguistique pour déterminer des données référentielles, cette sous-partie va plutôt proposer des étiquettes avec des valeurs sémantiques inspirées des logiques des relations en clé de don de Philippe Chaniel (2008)⁷. Cette étiquette peut alimenter prioritairement les lignes de force et les lignes de faille, valeurs associées à l'étiquette [ligne de traverse citation] développées dans la partie 1 de ce chapitre. Il nous semble utiles d'ajouter d'autres étiquettes afin d'affiner le classement des citations portant sur les lignes de traverse lors de l'exploration du corpus.

¹ Dans la suite j'appellerai balise citation l'ensemble des étiquettes apposées devant la citation et balise praxème nominal les étiquettes placées devant un praxème nominal. Dans la citation [Enonc : X][ligne de traverse citation : subjectivation] est un exemple de balise citation, [praxème nominal : Nhind] [forme grammaticale : déictique] est la balise du praxème J'. La citation et sa balise sont encadrée par des guillemets. La citation et le praxème sont encadré par des parenthèses. C'est ainsi que nous délimitons la fin d'un praxème nominal.

² La balise citation l'ensemble des étiquettes qui sont placées devant une citation. Des guillemets encadrent la balise et la citation.

³ Nous proposerons au chapitre 8 des valeurs complémentaires à des noms d'étiquette pour les activités.

⁴ Voir partie 3 chapitre 7 et 8 qui réfléchit à la constitution d'un prototype et approfondit la notion de requête

⁵ Voir partie 3.1 du chapitre 6.

⁶ Sa ligne de visibilité est prise en compte notamment par l'analyse des architextes des infrastructures.

⁷ Chaniel P., Générosité, réciprocité, pouvoir et violence. Esquisse d'une grammaire des relations humaines en clé de don.

Philippe Chaniel construit sur la triple obligation de donner, recevoir et rendre (voir annexe n°3) une boussole du don dans laquelle il envisage plusieurs modalités du don qu'il organise autour de deux axes dont les extrêmes sont pour l'axe horizontal le pouvoir et la réciprocité et pour l'axe vertical la violence et la générosité. Nous supposons qu'en annotant certaines citations du corpus, à l'aide des valeurs indiquées aux extrémités des axes du schéma de Philippe Chaniel, le chercheur pourra préciser la nature de la relation. Nous ajoutons donc à la liste de nos étiquettes, celle intitulée [registre thématique de la relation] qui comportera les valeurs suivantes : *pouvoir, générosité, violence, réciprocité*. Nous allons développer le contenu de chacune de ces valeurs en nous aidant de l'article de Philippe Chaniel.

Notre but n'est pas de constituer une grammaire comme c'est le cas par exemple pour Camille Alloing et Julien Pierre ont rendu visible l'existence d'une grammaire affective partagée par plusieurs plateformes (2021)¹. Nous allons plutôt proposer un métalangage pour annoter le corpus. Pour Camille Alloing et Julien Pierre, qui s'intéressent au web affectif, les emoji sont le lexique, et les affects dans les relations entre l'organisation et ses publics est la syntaxe qu'ils construisent à partir de leurs observations. Dans notre contexte, nous construisons un métalangage qui va se constituer à partir d'étiquettes liées à la constitution des collectifs, aux désignations de l'action collective, aux relations établies entre les membres des collectifs, acteurs de l'action distribuée considérée pour l'étude. Nous n'allons pas établir de règles de grammaire mais permettre la confrontation des formulations d'un énonciateur avec celles d'un autre à partir des champs sémantiques que le chercheur aura préalablement assignés aux discours des membres du collectif. Nous allons considérer les quatre registres comme des premières valeurs possibles de l'étiquette [registre thématique de la relation].

Même si l'échange vu du point de vue du don revêt en première approximation un aspect positif, nous apprécions la représentation de Philippe Chaniel car son modèle présente aussi le revers du don en proposant des formes de violence comme modalité du don où à l'obligation de « donner recevoir, rendre » s'ajoute l'éventualité du « prendre », les lois du talion, les guerres et la vengeance notamment, pouvant être interprétées comme autant de « *formes de don négatif, inversé* » (Caillé, 2005, p. 169-170)². Le registre de la violence peut être une valeur du registre thématique intéressante pour annoter les désirs de vengeance (Larroche, 2005)³ même s'ils ne sont pas mis en action. Nous y intégrons aussi des éléments relevant de la violence symbolique, de la défiance, de la trahison et du conflit. Pour Norbert Alter (2010)⁴, l'organisation est un espace de jeu pour le don qui oblige, voire trahit même s'il reconnaît aussi dans cet espace des jeux altruistes et pacifiques.

Le cas traité dans ce document ne comporte pas de citation à annoter avec la valeur violence.

Cette absence nous permet de préciser que les étiquettes que nous envisageons devraient être présentes dans certaines citations du corpus, mais pas l'ensemble des valeurs proposées.

Le registre inscrit à l'opposé de la vengeance dans la boussole de Philippe Chaniel est la générosité où l'auteur inscrit la bienfaisance, la confiance et la sollicitude comme base d'une sociabilité qui se construit sur des ressorts liés à l'endettement positif. Une mention du *care*

¹ Camille Alloing et Juline Pierre proposent une grammatisation, soit l'encadrement d'une nouvelle grammaire, définie « *comme un outil dédié à la description de la réalité et qui articule les composantes des ontologies avec des règles spécifiques* ». La grammatisation entrelace lexique et syntaxe.

Alloing C. et J. Pierre, L'usage des emoji sur Twitter : une grammaire affective entre publics et organisations ?

² Caillé A., Esquisse d'une analytique du don.

³ Larroche, V. La vengeance dans les organisations.

⁴ Alter N., Donner et prendre : La coopération en entreprise.

(Tronto, 2008)¹ par exemple dans une citation serait annotée avec cette valeur où le don permet à l'autre de recevoir des marques de bienveillance. Le véritable don se réalise sans intention de recevoir quelque chose en retour, mais l'autre se sentira en dette et poursuivra l'échange pour rendre d'une certaine manière ce dont il a bénéficié.

L'exemple 2) cité dans la partie précédente comporte une mention de la confiance. Nous pourrions attribuer au praxème « une grande relation de confiance » l'étiquette [registre thématique de la relation : générosité]

La violence et la générosité relèvent de l'axe donner- prendre dans la boussole de Philippe Chaniel, les modalités du don pouvant se placer aussi sur l'axe horizontal du recevoir rendre.

Sur cet axe, Philippe Chaniel situe à l'une des extrémités la réciprocité. Le champ sémantique que recouvre cette valeur relève de la norme en lien avec le rôle, le contrat, l'échange mutuel ; Elle comporte la formulation d'attente, d'échange, l'obligation de rendre puisque la réciprocité suppose de rendre en retour quelque chose qui n'est pas nécessairement de valeur équivalente. L'échange utilitaire, contractualisé par des échanges marchands crée des espaces où le don est envisagé de sorte que l'autre ne se sente plus redevable car il contribue à l'échange. L'échange social quant à lui, est conçu de sorte à faire perdurer l'échange par un échange de don – contre don. « *L'échange se cristallise ainsi sur la question de la contrepartie, de l'obligation de rendre. Rien sans rien. Prime ainsi la logique du donnant-donnant par lequel chaque partenaire ne s'engage que dans la perspective d'un retour – d'un bénéfice – à venir* » (Chaniel, 2008)².

L'exemple 1) cité dans la partie précédente comporte une compréhension de la posture d'une direction. Nous ajouterons l'étiquette [registre thématique de la relation : réciprocité] devant la citation car c'est l'ensemble de la citation qui expose cette compréhension qui permettra d'obtenir la participation des directions.

Le champ sémantique du pouvoir relève quant à lui de la domination et de l'autorité. Les deux relèvent d'un acte de réception, l'autorité interprétée dans le registre du don signifie que celui qui le reçoit ne peut rendre tandis que la domination agit de manière à ce que l'autre ne puisse pas rendre ce qui lui a été donné. Ce dernier est proche d'un comportement violent au moins symboliquement alors que l'autre est plus proche d'un don producteur d'estime.

Les exemples 1), 2), 3), 4) peuvent être annotés avec [registre thématique de la relation : pouvoir]

Comme la citation 2) comporte déjà une annotation [registre thématique de la relation : générosité] sur un praxème, nous apposons sur un autre praxème « *des responsabilités au-dessus* » la valeur : pouvoir.

Pour les autres citations, nous choisissons d'apposer l'annotation [registre thématique de la relation : pouvoir] devant la citation.

¹ Le terme de « care » s'avère particulièrement difficile à traduire en français car il désigne à la fois ce qui relève de la sollicitude et du soin ; il comprend à la fois l'attention portée à autrui qui suppose une disposition, une attitude ou un sentiment et les pratiques de soin qui font du *care* une affaire d'activité et de travail.

L'approche du *care* est posée dans ce document, dans la foulée des travaux de Joan C. Tronto, en termes de relations de *care* qui demande un équilibre entre le souci de soi et le souci des autres, une conciliation de ses propres besoins avec ceux des autres, un équilibre entre compétition et coopération et le maintien d'un réseau de relations sociales dans lesquelles l'individu se trouve placé (Tronto, 2008).

Tronto J. C., Du care.

² Chaniel, P. Générosité, réciprocité, pouvoir et violence. Esquisse d'une grammaire des relations humaines en clé de don.

Cette étiquette peut donc s'appliquer aux praxèmes ou aux citations. C'est au chercheur de décider où il trouve le plus pertinent d'apposer l'annotation.

Pour le moment, l'étiquette [registre thématique de la relation] comportent quatre valeurs. Le chercheur pourra y ajouter d'autres valeurs à la condition qu'il le fasse dès les premières annotations pour que ces valeurs ajoutées soient prises en compte dans l'ensemble du corpus. Les listes de valeurs devront alors être stabilisées dès les premières annotations et devront être justifiées par des études de cas réalisées par le chercheur ou d'autres ou par des articles similaires à ceux cités dans ce chapitre¹.

L'étiquette précédente sera apposée essentiellement devant des citations en lien avec les lignes de force et les lignes de faille.

Pour compléter les citations annotées avec la valeur ligne de subjectivation pour l'étiquette [ligne de traverse citation], nous proposons un nom d'étiquette en lien avec la [reconnaissance-déni de soi]. Nous associons à cette étiquette les valeurs de la reconnaissance relevant des trois sphères de la reconnaissance d'Axel Honneth (2002)², *confiance en soi, estime de soi, respect* et de leurs opposés, *défiance, mésestime de soi, irrespect et oubli de soi*. La reconnaissance peut participer au repérage de relations affinitaires et à des éléments de bien-être (Bernoux, 2015)³ quand le déni permet de repérer l'absence de relation ou des marques de souffrance (Dejours, 1998)⁴.

Comme la reconnaissance contribue aussi à qualifier la perception d'autrui par un énonciateur, nous proposons une autre étiquette liée à la reconnaissance que l'énonciateur porte sur les autres que nous désignons par [reconnaissance-déni d'autrui]. Cette étiquette permet de qualifier la relation avec des autrui absents de la scène d'activités. Les valeurs sont les mêmes que pour la précédente étiquette soit : *confiance en l'autre, estime de l'autre, respect de l'autre* et de leurs opposés, *défiance de l'autre, mésestime de l'autre, irrespect de l'autre et oubli de l'autre*.

Il nous reste à proposer une dernière étiquette qui porte sur la manière dont un autrui reconnaît l'énonciateur que nous désignons par [reconnaissance-déni de soi par un autrui] qui comportera les mêmes valeurs que l'étiquette [reconnaissance-déni de soi]. Dans la citation suivante, l'interviewé se plaint que l'effort pour bien faire son travail n'est pas valorisé : « Rien qu'un "merci" !... Personne n'est venu me dire : "merci, tu t'es bien débrouillée". (...) Entre celles qui font leur travail, qui sont consciencieuses, qui vont courir partout et celles qui sont je-m'en-foutistes, il n'y a pas de différence » (une infirmière de bloc) (Gentil, 2012)⁵. L'annotation suivante [reconnaissance-déni de soi par autrui : oubli de l'autre] sera annotée devant cette citation.

Pour Jean-Pierre Brun et Christophe Laval (2018)⁶, la reconnaissance existentielle apporte de la confiance. La reconnaissance de la pratique de travail, des efforts et des résultats assure de l'estime de soi si celui qui envoie ses signes de reconnaissance est légitime auprès de celui

¹ Notre objectif est d'accompagner un chercheur à la prise en main de la méthode dispositif tout en lui laissant la liberté de constituer son propre corpus, d'envisager d'autres données ou d'ajouter des valeurs aux listes préétablies. Nous illustrerons cette idée d'adaptation dans le chapitre 9 de la dernière partie.

² Honneth, A. La lutte pour la reconnaissance.

³ Bernoux P., Mieux-être au travail : appropriation et reconnaissance.

⁴ Dejours, C., Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale.

⁵ Gentil, S. Industrialisation des soins et gestion de l'aléa : le « travail d'articulation » au bloc opératoire, déterminants et obstacles.

⁶ Brun J.-P. et C. Laval, Le pouvoir de la reconnaissance au travail.

qui reçoit ses marques¹ (Larroche, 2008)². L'estime de soi comporte une prise en compte de l'engagement dans le travail qui est ignoré dans le respect.

Ces valeurs portant sur la reconnaissance, combinées avec d'autres valeurs, notamment celles inspirées par Philippe Chaniel apporteront des éléments intéressants pour détecter les jeux d'influence, les chaînes d'alliance et de mésalliance que nous aborderons dans le chapitre 8.

3.3. Les étiquettes [Justification], [Rôle] et [Modalités de l'accord] et [Modalités du désaccord] inspirées des cités de la justification

Nous avons proposé pour le moment pour les citations une étiquette inspirée des lignes de traverse de Gilles Deleuze et une étiquette inspirée par Philippe Chaniel qui peut aussi s'appliquer aux praxèmes nominaux.

Nous considérons les cités de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991)³ pertinentes pour prolonger notre codage car ils proposent différentes façons d'interpréter le monde social que certains auteurs ont déjà appliqué aux organisations professionnelles (Amblard et al., 2005)⁴. Nous interprétons leurs justifications comme des regroupements discursifs. Ils ont modélisé leurs cités à partir d'ouvrages dans lesquels ils ont relevé des manières différentes de voir le monde à partir des valeurs, des épreuves, des jugements, des évaluations en cours dans une cité. Cette grammaire permet de distinguer des vocabulaires distincts pour leurs six cités utiles pour notre travail de codage.

La cité de l'inspiration valorise la créativité et l'innovation. La cité domestique considère la génération, la hiérarchie et la tradition comme principes supérieurs communs. La cité de l'opinion valorise le succès et l'audience là où l'opinion des autres est centrale. La cité civique, met l'accent sur le collectif et la volonté générale qui justifient les actions. La cité marchande, a pour principe supérieur commun la rivalité et la compétition. Enfin la cité industrielle regroupe le champ sémantique de la performance et de la maîtrise.

Ces auteurs proposent une classification des justifications que nous reprenons pour créer une étiquette [justification] avec les valeurs suivantes : *inspiration, domestique, civique, marchande, industrielle et opinion*. L'annexe n°4 donne des éléments de vocabulaire liés à ces différentes cités qui aideront au codage. Cette étiquette, comme les précédentes sera apposée devant une citation ou un praxème qui illustre une des six cités.

Aux six valeurs, nous y ajoutons la valeur projet suite à l'ajout de cette cité dans l'ouvrage de Luc Boltanski et Eve Chiapello (1999)⁵. Pour ces auteurs, « *le projet est précisément un amas de connexions actives propre à faire naître des formes, c'est-à-dire à faire exister des objets et des sujets, en stabilisant et en rendant irréversibles des liens. Il est donc une poche d'accumulation temporaire qui, étant créatrice de valeur, donne un fondement à l'exigence de faire s'étendre le réseau en favorisant les connexions* » (Ibid., p.170).

Dans le monde projet, le principe supérieur commun est l'activité projet et l'extension du réseau. Les grands de cette cité sont engagés, engageants et mobiles qui sont des fédérateurs

¹ Cette remarque va imposer de croiser les données de reconnaissance de soi et de l'autre. Certaines marques de reconnaissance pourront être annulées si celui qui les reçoit ne considère pas celui qui les émet. Nous reverrons cet élément dans le chapitre 8 où nous aurons à envisager une requête pour prendre en compte ce cas.

² Larroche, V. Médiation et Reconnaissance.

³ Boltanski L. et Thévenot, L. *De la justification*.

⁴ Amblard H. *et al.*, Les nouvelles approches Sociologiques des Organisations.

⁵ Boltanski L. et E. Chiapello, E., Le nouvel esprit du capitalisme.

d'énergie ou des facilitateurs. Les sphères privée, professionnelle ou médiatique ne sont pas bien délimitées. L'horizontalité est de mise dans les relations ainsi que la collaboration. Nous avons été influencée par cette cité pour choisir le vocabulaire qui présente le collectif et ses membres.

Enfin certains autres auteurs ajoutent la *cit  verte* (Baba, Mailhot, 2016¹ ; Rougemont 2017²) o  le principe commun rel ve de la protection et de la pr servation de la nature et de l'environnement. Le champ s mantique de cette cit  comporte notamment les termes suivants : nature,  cosyst mes, biodiversit , d veloppement durable, d croissance, prot ger, maintenir, durabilit , g n ration future,  coresponsabilit , politique durable...

Pour illustrer nos propos   l'aide d'un exemple tir  de notre  tude de cas, voici un extrait de l'interview avec Y. P que nous annotons comme suit :

« [Enonc : YP] [justification : cit  verte] Je pense que c'est l'entreprise dans laquelle on a la chance d'avoir ce qu'on appelle du sens dans son travail. Heu, alors tous les gens qui travaillent   l'AE ne rentrent pas forc ment par vocation pour   une certaine  poque, la ma trise de l' nergie ou la gestion des d chets puis apr s le d veloppement durable et puis la transition  cologique. Ces termes-l  correspondent aux modes de l' poque, aux termes les plus employ s dans les politiques publiques, mais globalement, si la majorit  des gens qui rentrent   l'AE, c'est par vocation environnementale » (Ent. de YP soci t  AE, 15 f v. 2023, l. 220-224).

Concernant la cit  projet nous pouvons l'illustrer avec la citation suivante :

« [Enonc : YP] [justification : cit  projet] la n cessit  de r ussir ce projet num rique est que  a va  tre le premier jalon concret pour aller chercher de nouveaux acteurs conscients d' tre acteurs » (Ent. de YP soci t  AE, 15 f v. 2023, l. 606-607).

Un m me interview  pouvant faire appel   plusieurs cit s lors d' changes avec ses collaborateurs en r union ou lors d'activit s techniques, un relev  des cit s par le chercheur pour un interview , permet de rep rer ces modes d'argumentation.

A ces huit cit s nous pouvons y associer des r les (voir le tableau page suivante), ce qui ajoute une  tiquette [r le]³   notre mod le.

Nous avons d j  mentionn  la grammaire relationnelle de Laurence Kaufmann (2016)⁴ qui distingue le r le au sens s mantique et pragmatique. Le sens s mantique comporte un attribut cat goriel quand le sens pragmatique comporte une dimension v cue. Ces distinctions apparaissent avec l' tiquette [type de formulation du prax me]   laquelle nous avons associ  les valeurs *d signation identifiante*, *description classifiante*⁵. A l' tiquette [r le] qui comportera l'occurrence du texte, nous adjoindrons l' tiquette [type de formulation du prax me] pour indiquer le statut du prax me annot  par [r le].

En reprenant l'exemple 3) de la sous-partie 3.1., la balise prax me (en bleu dans l'exemple) s'inscrit comme suit : « *Et en  tant ([r le : directrice de la communication][type de formulation du prax me : d signation identifiante] directrice de la communication), elle  tait vraiment bien plac e pour la notori t  de la d marche* » (Ent. l. 575-577).

¹ Baba S. et C. Mailhot, De la controverse   l'acceptabilit  sociale : le r le constructif du conflit.

² Rougemont, H., Un monde   (re)trouver ? Essai en faveur d'une cit  verte.

³ Suite   la partie 1, nous associons l' tiquette [r le]   un individu en activit  et l' tiquette [fonction] dans les autres cas (notamment dans le cas de discours prescriptifs).

⁴ Kaufmann L., La « ligne bris e ».

⁵ Cette donn e a  t  introduit dans le chapitre 5 sous-partie 1.2 et 1.3.

Cité	Exemples de rôles sociaux
Cité inspirée	Artistes, avant-gardes politiques, religieux...
Cité domestique	Père de famille, patron...
Cité de l'opinion	Vedettes, influenceurs, <i>community manager</i> ...
Cité civique	Élus, représentants...
Cité marchande	Client, fournisseur...
Cité industrielle	Ingénieur, expert, technicien...
Cité projet	Chef de projet, collaborateur, facilitateur...
Cité verte	Défenseur de l'environnement, écologiste,

L'étiquette [rôle] s'applique le plus souvent à un praxème. Cela nous permet de préciser que les étiquettes des citations sont souvent complétées par des étiquettes praxématiques.

Les huit cités que nous avons mentionnées sont donc des registres argumentatifs que des membres du collectif emploient pour justifier leurs actions ou celles des autres. La diversité des arguments et des membres d'un collectif implique nécessairement des tensions et des critiques entre les membres ne partageant pas nécessairement les mêmes registres de justification. C'est pourquoi nous ajoutons deux étiquettes opposées qui permettront de préciser les modalités d'accord ou de désaccord entre les membres d'une relation inspirée là encore par les auteurs de la théorie de la justification. A l'étiquette [modalité de l'accord], nous proposons les valeurs suivantes : *compromis, consensus, dispositif, négociation, clarification, arrangement*. A [la modalité de désaccord], nous proposons les valeurs suivantes : *malentendu, controverse, conflit*.

Luc Boltanski et Laurent Thévenot, par leur travail de classification des registres argumentatifs nous ont permis de justifier trois étiquettes pertinentes pour le requêtage envisagé dans le chapitre 8 où ces données combinées à d'autres permettront de lister des citations illustrant les lignes de faille et les lignes de force.

Partie 3 : les prémisses d'un guide de compréhension d'un collectif dans un environnement de Sciences ouvertes

La partie 2 nous a permis de faire comprendre notre positionnement méthodologique et de justifier théoriquement nos propositions d'annotation. Nous pouvons à présent voir comment cette méthodologie peut être mise en œuvre dans un environnement de sciences ouvertes tout en accompagnant le chercheur dans la rédaction d'un fait communicationnel lié à une activité de travail distribué. Pour pouvoir le rédiger, notre méthode lui fournit des éléments pour construire un corpus de discours situés dans plusieurs scènes d'activités, observées aux deux extrémités d'une période choisie, auxquels s'ajoutent des annotations portant sur des désignations coréférentielles de soi, d'autrui, du collectif et de l'action collective par plusieurs membres qui participent à l'action distribuée. Le travail du chercheur est désigné par l'expression fait info-communicationnel par analogie au fait historique de Paul Ricoeur pour qui ce fait se construit à partir de la méthode historique où la collecte de sources authentifiées, la question et la rédaction sont les ingrédients indispensables au travail de l'historien. Notre méthode dispositive, différente de celle de Paul Ricoeur mais pour laquelle l'aboutissement est une rédaction, construit un autre type de fait que nous qualifions d'info-communicationnel.

Nous nous posons des questions similaires à celles de Brigitte Albero : « *Comment comprendre, dans ces circonstances, la complexité de ce qui se produit quand des sujets dont la relation est médiée par des objets matériels et symboliques, interagissent selon des perspectives stratégiques pour conduire une action que chacun interprète différemment, selon des représentations, intentions, préoccupations, préférences, manières de faire et d'être par définition singulières ? Comment comprendre la conduite d'une telle action quand les destinataires loin de se constituer en sujets passifs et modelables, se comportent en sujets actifs selon des mondes propres, des cultures d'activité et des systèmes d'intérêts particuliers ?* » (Albero, 2018)¹. Brigitte Albero fait référence au secteur de la formation et s'intéresse dans l'ouvrage dont nous avons extrait cette citation à la réforme des collèges. Nous poserons ces mêmes questions pour analyser l'action collective que le chercheur a choisi d'étudier.

Même si notre objectif est d'abord compréhensif, nos points d'attention sont liés à la conception du travail de Philippe Bernoux : le travail est « *un lieu créateur de sens et par là d'un mieux-être de l'individu et des sociétés* » (Bernoux, 2015, p. 200)², renversant de ce fait la vision purement économiste et taylorienne du travail.

Nous avons choisi de construire un corpus de discours émis, construit et interprété par le travailleur et de l'encoder avec des étiquettes précisant le type de mention des membres du collectif, les types de modalités relationnelles qui relient deux membres dans un discours, les manières de référer au collectif, qu'elles soient partagées ou originales, pour envisager une analyse de discours du collectif de travail et de l'action distribuée. Les marques apposées dans le discours facilitent le repérage des expressions ou des passages du discours nous permettant de formuler un fait info-communicationnel du collectif de travail considéré. La première étape de l'analyse des données qualitatives consiste donc à coder le corpus, ce que nous avons fait en partie 2 pour envisager des requêtes qui permettront d'interroger le corpus et de faire ressortir certains éléments saillants des discours. Un code est un ensemble d'étiquettes avec parfois des valeurs saisies par l'indexeur-chercheur, certaines étant des termes du corpus, d'autres, des valeurs prédéfinies apparaissant dans des listes que nous détaillerons lors de la présentation du modèle XML. L'avantage du codage est qu'il permet de transformer des bouts de texte étiquetés

¹ Albero, B. Entre prescription et appropriation.

² Bernoux P., Mieux-être au travail : appropriation et reconnaissance.

en données. Le résultat des requêtes constituées à partir des données facilitera la rédaction de fait info-communicationnel et permettra de visualiser les citations ou les praxèmes illustratifs. De plus, l'hétérogénéité de notre corpus constitué de différents genres de discours imposent de rendre la recherche cohérente par le choix de marqueurs similaires dans chacun des textes sans ignorer les spécificités de chacun des genres.

L'annotation des citations et des praxèmes est le processus d'attribution, de marquage ou d'étiquetage des données que nous avons choisi pour aider les algorithmes d'apprentissage automatique à comprendre et à classer les informations qu'ils traitent.

Précisons que le travail d'analyse repose sur une lecture et une annotation attentive des discours en grande partie manuelle du fait de la complexité des interprétations, ces annotations portant sur les praxèmes nominaux humains et sur des citations. Le fait info-communicationnel comportera notamment une qualification de la distance relationnelle entre les individus que nous ne pouvons pas envisager comme une donnée car il n'est pas possible de la mesurer sans combiner plusieurs données. Il faut donc trouver, parmi les données répertoriées en partie 2, celles susceptibles d'être combinées dans une requête pour apporter aux chercheurs des listes de citations pouvant triées en fonction d'autres données. Il en est de même pour les jeux d'influence qui pourront être interprétés à partir de la combinaison de plusieurs données vues dans la partie 2.

Le chapitre 7 ajoute quelques valeurs et quelques étiquettes pour indexer l'action collective, les deux parties précédentes se concentrant surtout sur les membres des collectifs. Il nous semble important d'annoter aussi les activités et les dénominations de l'action distribuée, les différences de place des membres du collectif pouvant leur donner un sens différent. Le chapitre se poursuit avec la présentation des principes du design d'information formulés par Manuel Zacklad (2019)¹. Ils nous permettent de positionner notre travail d'annotation dans un environnement informationnel, d'envisager un projet de conception et de préciser les conditions à réunir pour concevoir une plateforme adaptée au monde de la recherche actuel et aux chercheurs intéressés par l'analyse des actions collectives et distribuées.

La plateforme envisagée est à la fois un espace d'indexation mais aussi un espace d'exploration des corpus. Le chapitre 8 discute de questions auxquelles devront répondre les requêtes construites pour faciliter la rédaction du fait info-communicationnel et à l'affichage des résultats. La confrontation des listes de coréférence portant sur les énonciateurs, les autrui cités et l'action distribuée, la mesure de distance relationnelle et de jeux d'influence illustrent le principe des requêtes et l'utilité des étiquettes. D'autres questions pourront être formulées directement par le chercheur lorsqu'il se sera approprié les principes de cette méthode dispositive.

Le chapitre 8 émet des hypothèses sur les questions à poser pour obtenir des confirmations par le corpus ou pour confronter des citations permettant de confronter le point de vue de 2 individus situés dans des scènes d'activité différente

¹ Zacklad M., Le design de l'information.

Chapitre 7 : le modèle de données, préalable à un usage algorithmique des artefacts sémiotiques

1. Analyser l'action distribuée

1.1. Les valeurs *Actcoll*, *Actind*, *Noutil*, *Ninstrument* ajoutées aux étiquettes [type de praxèmes]

Nous avons dans la partie précédente annoté les relations entre les membres du collectif et proposé des étiquettes permettant de relever la coréférence des membres du collectif. Nous proposons en figure 3 (page suivante) un récapitulatif des étiquettes établies dans les chapitres 5 et 6. Nous allons ajouter des attributs à certaines étiquettes de ce tableau pour pouvoir les appliquer à une action collective.

Étiquette	Valeurs de l'étiquette	Conditions d'usage
[forme grammaticale]	Déictique, nom propre, Nom prénom, Prénom, Pseudo, groupe nominal, pronom personnel anaphorique, autres	
[type nous]	nous_équipe, nous_générique (exemple : tout le monde), nous_ambigu (quand il est difficile d'interpréter la référence du nous), nous_communauté, nous_direction, nous_je lorsque le nous est une formule de politesse ou de modestie.	Cette étiquette s'utilise si [forme grammaticale]= nous
[type de formulation du praxème]	désignation identifiante, description classifiante	
[Type de praxème]	Nhcoll, Nhind, Noutil (Ninstrument, Nactind, Nactcoll)	L'étiquette [type de formulation du praxème] est à ajouter à l'étiquette [type de praxème]
[référence à]	La valeur correspond au nom choisi par le chercheur pour désigner le collectif, l'individu, l'outil, etc.	Cette étiquette apparaît avec l'étiquette [type de praxème]
[Enonc]	Le chercheur choisit une manière de désigner l'énonciateur	
[Ligne de traverse citation]	Subjectivation, faille, force, ambiguë	
[Registre thématique de la relation]	pouvoir, générosité, violence, réciprocité	
[Reconnaissance, déni de soi]	confiance en soi, estime de soi, respect de soi, défiance, mésestime de soi, irrespect, oubli de soi	
[reconnaissance-déni d'autrui]	confiance en l'autre, estime de l'autre, respect de l'autre, défiance de l'autre, mésestime de l'autre, irrespect de l'autre, oubli de l'autre	
[reconnaissance-déni de soi par un autre]	confiance en soi, estime de soi, respect de soi, défiance, mésestime de soi, irrespect, oubli de soi	
[Justification]	Cité de l'opinion, cité projet, cité inspiration, cité industrielle, cité verte, cité civique, cité domestique, cité marchande	
[rôle]	Nom inscrit dans le praxème	sous condition que [type de formulation du praxème : désignation identifiante]
[Fonction]	Nom inscrit dans le praxème	sous condition que [type de formulation du praxème : description classifiante]
[Modalités de l'accord]	compromis, consensus, dispositif, négociation, clarification, arrangement	

Figure n° 3 : Les étiquettes et leurs valeurs pour les praxèmes nominaux et les citations des chapitres 5 et 6

Un collectif de travail est constitué de membres dotés d'expertise technique. L'action étant distribuée, les membres ne manipulent pas les mêmes objets techniques, chaque action demandant des compétences techniques différentes. A l'annotation du collectif et de ses membres, vue dans le chapitre 5, nous ajoutons des annotations aux praxèmes nominaux qui réfèrent à l'action distribuée et aux objets manipulés. Nous supposons que cette action distribuée peut être interprétée différemment selon la scène d'activités considérée. Pour vérifier cette hypothèse, annoter les éléments relevant de l'action distribuée et de l'activité des membres de la scène d'activités considérée va permettre de constituer un champ sémantique qui comporte la vision de l'action collective par un membre.

Nous ajoutons pour cela les valeurs *actind* et *actcoll* (respectivement pour une activité individuelle et une activité collective) à l'étiquette [type de praxèmes] introduite dans la sous-partie 1.3 du chapitre 5. Cette annotation combinée à l'étiquette [référence à] permettra de constituer une liste des signes relatifs à l'action distribuée pour la valeur *actcoll* ou une activité particulière pour la valeur *actind*. L'ensemble des [type de praxème]¹ dont la valeur est *actind* ou *Actcoll* pour un [enonc] donné, X par exemple, correspondra à sa vision de l'action distribuée².

Nous avons aussi proposé l'étiquette [Type de formulation du praxème] dans la même sous-partie que l'étiquette [type de praxèmes]. Les valeurs *désignation identifiante* et *description classifiante* sont aussi intéressantes à préciser pour les valeurs liées aux activités.

La confrontation des listes de coréférence de plusieurs énonciateurs, situés dans des scènes d'activités différentes, permettra de comparer leur vision de l'action collective et de mesurer la part de leur imaginaire partagé, l'imaginaire collectif étant « *un système d'interprétation destiné à produire du sens. Sens que le groupe donne à la réalité pour, en même temps, se signifier lui-même dans la mesure où la perception de la réalité est simultanément une perception d'existence* » (Giust-Desprairies, 2009, p. 121)³ et garantissant « *une certaine stabilité de l'objet collectif d'investissement groupal, et ce faisant, il acquiert un statut d'objectivité. Il est un référent nécessaire au point de se confondre avec la réalité elle-même. L'institutionnalisation de l'illusion partagée donne le sentiment d'une certaine maîtrise* » (Ibid.).

La confrontation de plusieurs visions de l'action distribuée par les listes de coréférence d'activités individuelles et collectives à plusieurs périodes permettra d'entrevoir les significations nouvelles partagées, l'imaginaire n'étant pas un univers stable mais dynamique.

Les activités individuelles étant techniques, elles sont réalisées à l'aide d'outils et d'instruments. Ce n'est pas l'usage de ces outils qui nous intéresse dans ce document mais leur intégration dans les activités. Nous adoptons une perspective écologique où « *ce qui compte avant tout c'est ce que font les personnes étudiées, ce dans quoi elles sont engagées. C'est uniquement parce que l'on suit le cours de leurs actions qu'apparaissent les objets techniques, Ceux-ci sont considérés comme des équipements, voire des partenaires de l'action. L'« usage » de l'un d'entre eux ne peut donc plus être isolé. Il faut prendre en compte le paysage technologique qui caractérise la situation observée et comprendre comment l'activité se déroule dans cet agencement hybride. La problématique a changé. Avec la sociologie des usages traditionnelles, on avait cette formule : « U (un usager) utilise T (une technologie),*

¹ Dans la suite nous indiquons entre [] des expressions qui sont des étiquettes sans nécessairement réécrire devant le terme étiquette ou nom d'étiquette.

² Nous proposerons au chapitre 8 des valeurs d'étiquette complémentaire pour pouvoir plus facilement confronter les différentes visions de l'action distribuée choisie par le chercheur.

³ Giust-Desprairies F., L'imaginaire collectif.

éventuellement pour faire A (action) ». L'écologie de l'activité incite à poser tout une autre équation : « U est engagé dans A avec plusieurs T à sa disposition » (Denis, 2009)¹. Les technologies ne sont pas au centre de l'analyse, même si elles tiennent un rôle indéniable. Ce sont les relations entre l'acteur et les objets qui nous intéressent.

Illustrons d'un exemple tiré de notre cas :

« il n'y a pas de coordinateur de la gestion des connaissances qui ait ([type de praxème : Noutil] son tableau de bord de suivi) par exemple, il faut que je le définisse avec ([type de praxème : Nhcoll] l'éditeur du logiciel) pour que je puisse avoir ([fonction : tableau de bord] des mesures de l'activité de gestion des connaissances) afin de voir si l'on atteindra les objectifs de la stratégie. (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023 l. 330-333).

Cet exemple illustre la valeur *Noutil* avec le tableau de bord. Nous avons ajouté une autre étiquette [fonction] pour pouvoir marquer les passages qui correspondent à une explication des fonctions de l'objet technique. Comme les fonctions peuvent aussi porter sur des collectifs, nous précisons dans cette étiquette le nom sur lequel porte l'explication fonctionnelle.

Relever des éléments relationnels qui s'établissent entre le professionnel et les objets techniques qu'il manipule par une valeur *Ninstrument* apposées au [Type de praxèmes] ajoute une information intéressante quant à l'expertise et à l'engagement de celui qui réalise l'activité. Nous désignons par la valeur *Ninstrument* les objets manipulés par un sujet, doté d'une certaine expertise pour les intégrer à ses pratiques. Pierre Rabardel assimile en première approximation l'instrument à un « *artefact² en situation* » (Rabardel, 1995, p. 55)³ que les usagers s'approprient (Rabardel, 1995) et intègrent à la réalisation de leurs activités. « *La mise en contact répétée avec les qualités sensibles d'un objet « fait être » le sujet autre que ce qu'il était, même s'il demeure nominalelement ce qu'il était au départ de l'expérience* » (Dujarier et al., 2016)⁴.

Les instruments comportent une relation plus impliquante que celle liant un outil et son usager. La notion de suivi dans la citation suivante extraite de l'étude de cas illustre le point de vue que nous défendons.

« ([type de praxème : Ninstrument] **le suivi**) est devenu hebdomadaire ([indication temporelle : présent] en 2023) alors qu' ([référence à : le suivi] **il**) était bi-hebdomadaire hebdomadaire ([indication temporelle : passé] en 2022) parce qu'il avait constaté que j' ([référence à : le suivi] **en**) avais besoin » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 629-630).

Nous avons limité les étiquettes uniquement à celles qui sont liées à l'instrument et aux indications temporelles pour faciliter la compréhension. C'est le passage « *parce qu'il avait constaté que j'en avais besoin* » qui a permis de considérer le suivi comme instrument et non comme outil. C'est le point de vue de l'énonciateur sur le suivi et l'accent mis sur la relation qui a fait pencher le choix de la valeur de l'étiquette [type de praxème].

¹ Denis J., Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'étude des chaînes sociotechniques.

² Le terme *artefact* désigne à l'origine un phénomène créé de toute pièce par les conditions expérimentales, un effet indésirable, un parasite. Mais sous l'influence du faux-ami anglophone *artifact*, le mot est aujourd'hui employé pour désigner de manière générale un produit ayant subi une transformation, même minime, par l'homme et qui se distingue ainsi d'un autre provoqué par un phénomène naturel. Ce sens est attesté dès 1821 (Coleridge, *Black Mag.* X. 256 ds NED t. 13). Ce terme est aussi formé à partir du latin *ars*, *artis* (art*), et du participe passé de *facere* (faire*). L'*artefact* permet, tout à la fois, de désigner de nombreuses actions humaines ou des objets conçus par les mains ou l'esprit de l'homme : les actions de consommation, les résultats d'une action de production, les objets fabriqués, les outils permettant de faciliter la création d'objets sont tous des *artefacts*.

³ Rabardel P., Les hommes et les technologies ; approche cognitive des instruments contemporains.

⁴ Dujarier M.-A. et al., L'activité en théories. Regards croisés sur le travail.

Nous réservons la valeur *Noutil* aux actions que l'énonciateur attribue aux autres membres qui participent à l'action distribuée lorsqu'il ne connaît pas la véritable relation qui unit l'objet technique avec son usager, l'outil donnant un point de vue plus descriptif des capacités et des prouesses techniques de l'objet (Larroche, 2018)¹, l'action étant elle aussi décrite de manière moins expérientielle.

A ces valeurs associées à un objet technique et à sa relation avec celui qui le manipule peut se combiner l'étiquette [référence à] pour constituer des listes de coréférence et ainsi faciliter la comparaison des visions de deux énonciateurs.

Nous avons ajouté dans notre dernier exemple une donnée [indication temporelle] qu'il nous semble nécessaire d'ajouter à nos étiquettes. En effet, les discours peuvent faire référence au passé, au présent ou à l'avenir, précision qu'il est intéressant de pouvoir annoter pour prendre en compte les évolutions dans le temps.

1.2. Les métadonnées descriptives du corpus, de la scène d'activités et des discours

Nous avons pour le moment présenté notre corpus sous la forme d'un ensemble de genre de discours réunissant des membres du collectif sélectionné par le chercheur, tout comme les scènes d'activités. La figure 2 du chapitre 6 partie 2.1 résume en réalité un sous-corpus d'une première période.

Nous soulignons ici l'importance de réinterroger les mêmes membres avec la même grille d'entretien, d'extraire les discours des mêmes plateformes, d'observer les mêmes types de scène d'activités sur une deuxième période. Ainsi le terrain représenté en figure 2 est reproduit au moins une deuxième fois pour pouvoir étudier les évolutions et entrevoir les dynamiques dans les relations d'alliance par exemple. Nous reviendrons plus en détail sur l'analyse de l'évolution d'une action distribuée dans le chapitre 8.

¹Larroche V., Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication.

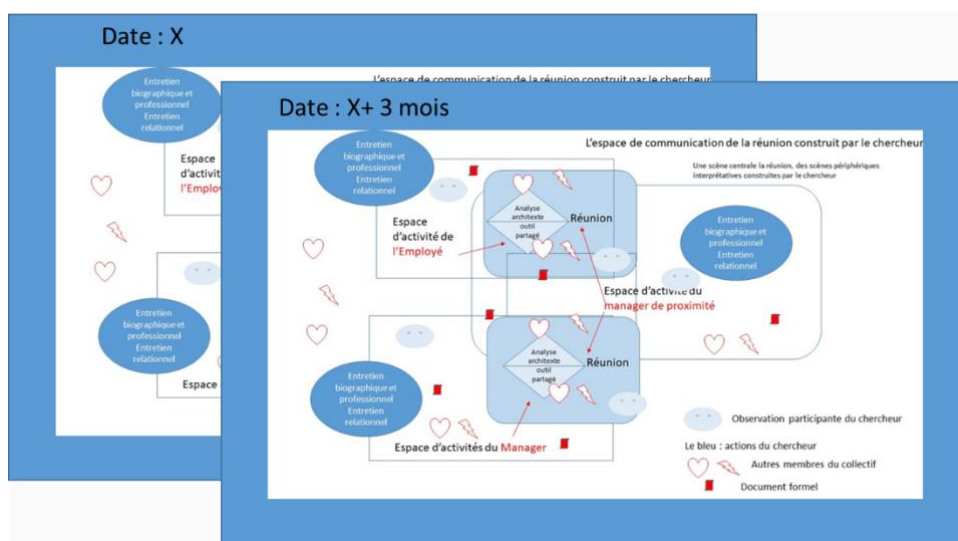


Figure n°4 : Le corpus constitué d'au moins deux phases d'investigation et regroupé par les scènes d'activités de l'organisation AE

Nous profitons aussi de la reproduction de ce schéma pour insister sur le rôle central des scènes d'activités dans nos investigations. Elles constituent différents contextes de production du corpus du chercheur auquel nous associons une date de constitution d'un sous-corpus. Ces scènes d'activités permettront aussi de regrouper les discours en fonction des scènes d'activités nous permettant une fois les annotations effectuées d'établir des requêtes permettant de confronter les corpus associés à une scène d'activités avec celles d'une autre.

Pour notre analyse de l'action collective, la scène d'activités est l'espace à partir duquel nous allons regrouper un certain nombre de documents de notre corpus. Du point de vue d'un modèle de données, ce corpus possède des métadonnées¹ descriptives pour préciser son contenu : le [Nom du chercheur producteur du corpus], le [Titre du corpus], la [Période où le corpus a été constitué] permettant de préciser la date de début et la date de fin de publication de l'ensemble des discours regroupés sous ce corpus, le [Sujet] et le [Nom de l'organisation anonymisée] constituent les métadonnées à produire pour décrire le corpus général².

Nous ajoutons un mode de regroupement des discours par scène d'activités. Les métadonnées suivantes décrivent ces scènes à l'aide des métadonnées suivantes : [Titre de la scène d'activités], le [type de scène d'activités] où les valeurs *réunion*, *service face à un bénéficiaire corps-soi*, *travail dans un atelier*, *plateforme numérique* ou *autres* peuvent être saisies, la [date scène d'activités] permettant de préciser le mois et l'année de constitution de ce sous-corpus.

Sur le schéma de la figure n°4 ci-dessus, le [titre de la scène d'activités] est la *réunion Z*. Sont représentées aussi les scènes d'activités dont les titres sont [titre de la scène d'activités : scène d'activités du manager] et [titre de la scène d'activités : scènes d'activités du manager].

¹ Les métadonnées sont donc un élément central du dispositif d'accès à l'information. Dans les dispositifs secondaires du web, les métadonnées ne sont visibles qu'aux usagers sachant lire les langages de programmation et sont utilisées dans des programmes. « Les métadonnées n'encadrent pas nos messages comme du métalangage. Elles les rendent disponibles pour d'autres situations de communication » (Merzeau, 2009, p. 28), notamment celles liées à son intégration à des calculs effectués par la machine.

² Nous proposerons un récapitulatif de l'ensemble des métadonnées liées à l'en-tête discours dans la partie 2.1. de ce chapitre.

La réunion Z est une scène d'activités conjointes à partir duquel nous engageons les discours suivants : un compte-rendu d'observation, un compte-rendu de réunion, une analyse de l'architexte des outils utilisés lors de la réunion, la réunion des documents utilisés pendant la réunion (power point, documents distribués ou partagés numériquement). L'ensemble de ces documents posséderont les métadonnées qui décrivent le contexte de production de ces discours et précisent leurs formes : l'[Identifiant du fichier pseudonymisé] permet de lui attribuer un numéro unique¹, [Titre du discours], [Date de production du discours] : jour mois année, la [Description scène d'activités], le [Type d'énonciateur], les valeurs pouvant être : *chercheur, un corps-soi, un énonciateur médiatisé, autres*. Le [Genre de discours] permet de préciser le genre, certains genres supposant par exemple un énonciateur spécifique. Les valeurs associées sont : *Entretien biographique, Entretien relationnel, Face à face, compte-rendu d'observation, Messages enregistrés, Document de communication, autres*.

Ces descriptions résument nos discussions concernant le terrain sur lequel vont porter les analyses du chercheur, les étiquettes étant intégrées aux différents discours.

Il est préférable que le chercheur sélectionne des scènes d'activités où l'un des participants de la scène centrale (dans la figure 4, il s'agit de la réunion), soit aussi présent dans les autres scènes, les scènes conjointes étant celles où les activités de coordination sont présentes et où se confrontent des représentations multiples de l'action collective.

Les représentations n'étant jamais stabilisées, il est nécessaire d'envisager plusieurs vagues de récolte d'informations sur une scène d'activités. La métadonnée [date de la scène d'activités] permettra de distinguer les deux scènes et de poser des requêtes pour confronter les deux scènes. Nous y reviendrons dans le chapitre 8.

Dans la figure n° 4, le corpus est composé des trois scènes d'activités observées une première fois puis trois mois après.

1.3. Qualifier le travail de coordination et les relations

Le schéma de la figure 4 illustre une scène d'activités conjointes qui permet à un individu pivot d'être en relation avec des acteurs qui ne se côtoient pas sur leur scène d'activités mais dont les activités relèvent de la même action collective et comportent des activités de coordination². Notre analyse privilégie la posture des individus en activité en considérant sur le même plan les managers et les collaborateurs. Dans le schéma qui donne un exemple de corpus et de scènes d'activités, nous avons choisi un manager de proximité car nous supposons qu'il est à la fois un traducteur et un porte-parole vis-à-vis des dirigeants et a un rôle d'animation d'équipe vis-à-vis des collaborateurs sous sa responsabilité. L'analyse nous permettra de vérifier ce double rôle et la manière dont il parvient à jouer avec les injonctions contradictoires liées à sa position. L'entretien en annexe n°2 est celui d'un manager pris entre la direction et son équipe.

L'importance que nous accordons au travail d'articulation nous incite à prévoir des étiquettes dans les différents discours composant le corpus pour pouvoir confronter les activités s'y référant.

Les étiquettes [modalités d'accord] et [modalités de désaccord] présentées dans le chapitre précédent sont intéressantes pour obtenir des informations argumentatives essentielles dans le

¹ Nous y reviendrons dans le chapitre suivant sous-partie 3.2.

² Le chapitre 3 sous-partie 1.1 a souligné l'importance du travail d'articulation dans une action collective.

travail d'articulation. De même l'étiquette [justification] permet de confronter les arguments des acteurs présents dans une scène d'activités.

Comme nous nous appuyons sur du discours, nous ajoutons le nom d'étiquette [Modalité du dire] qui permet de prendre en compte le degré d'engagement de l'énonciateur dans son discours. Nous associons à ce nom d'étiquette une des valeurs suivantes : *Information, opinion positive, opinion négative, vécu, justification, généralité, prescription, souhaits, incitation* devant les citations retenues pour les analyses. Même si nous introduisons cette étiquette dans une réflexion sur les activités conjointes, elle s'applique néanmoins aussi à des citations portant sur d'autres activités, sur des membres et sur des rôles.

Une étiquette spécifique à l'activité conjointe et donc liée uniquement aux étiquettes [type de praxèmes : Nactind] ou [type de praxèmes : Nactcoll] est celle intitulée [type d'act de management] avec les valeurs suivantes : *réguler, gérer le relationnel, former, déléguer, contrôler, diriger, coordonner, recruter*. Ces valeurs sont proposées pour aider le chercheur à déterminer un type d'activités de manager, sachant qu'au moins une des scènes d'activités comportera un corps-soi manager ou possédant des activités relevant des catégories que nous avons proposées¹.

Pour illustrer ces nouvelles étiquettes, voici un exemple tiré de notre cas :

Citation 1 :

« [Enonc : YP] [modalité du dire : programmation, opinion] [justification : projet] *La formation* ([type de praxème : Nhcoll] des administrateurs) et ([type de praxème : Nhind] moi-même) *il faut que je définisse mon outillage comme "je suis le seul de mon espèce", je dois me servir moi-même, mais pour l'instant, il n'y a pas de* ([type de praxème : Nhcoll]coordinateur) *de la gestion des connaissances qui ait son tableau de bord de suivi par exemple, il faut que je le définisse avec* ([type de praxème : Nhcoll]l'éditeur du logiciel) *pour que je puisse avoir des mesures de l'activité de gestion des connaissances afin de voir si l'on atteindra les objectifs de la stratégie* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023 l. 327-333).

Citation 2 :

« [Enonc : YP] [modalité du dire : justification, vécu] [justification : projet] [type d'act de management : gérer le relationnel] *Et donc il y a l'écoute* ([type de praxème : Nhcoll] des utilisateurs) *afin de savoir s'ils utilisent vraiment l'outil En fait,* ([type de praxème : Nhcoll] [référence à : YP et autres] on)([type de praxème : Nhcoll] [référence à : les utilisateurs] les) **implique** *dans la production, on fait des ateliers, cela fait partie des méthodes dites agiles de conception de logiciel* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023 l. 334-336).

Nous avons limité la mention dans cette citation aux étiquettes nécessaires à l'illustration des étiquettes [modalité du dire], [justification] et [type d'activité de management]. Pour rendre notre illustration plus lisible, nous avons omis d'étiqueter les outils et leurs fonctions pourtant très présents dans ces deux citations. Comme les citations portent essentiellement sur le rôle des acteurs de la gestion des connaissances, nous avons étiqueté les différents collectifs cités. Dans la deuxième citation, nous avons convoqué l'étiquette [référence à] pour comprendre la valeur des praxèmes anaphoriques. Nous illustrons le type d'activité de management

¹ Pour nous aider à établir cette liste, nous avons consulté plusieurs sites donnant des conseils pour bien manager, notamment : <https://www.demos.fr/blog/les-8-fonctions-cles-du-manager>
<https://solutions-horizon.com/management-de-transition/manager/fonction-management/>
<https://www.cadremploi.fr/editorial/conseils/conseils-carriere/bonnes-pratiques-manageriales>
<https://blog.b-flower.com/roles-et-missions-du-manager>

uniquement dans la deuxième citation, la première se contentant d'exposer le rôle imaginé pour chacun des acteurs cités.

En plus de déterminer des activités spécifiques au management, nous pouvons ajouter une étiquette spécifique concernant les objets techniques. Nous avons fait mention, dans le chapitre 3 de la première partie, de l'existence d'*objet intermédiaire*, d'*objet frontière* et d'*infrastructure* auxquels nous avons attribué une fonction de médiation. Nous ajoutons une étiquette [type d'objet technique de médiation] à laquelle nous attribuons les valeurs *objet intermédiaire*, *objet frontière* et *infrastructure*. Comme nous sommes en phase de construction, nous considérons qu'il est possible d'ajouter d'autres valeurs dans les listes de valeurs que nous proposons.

La donnée [type d'objet technique de médiation] répertorie les outils qui auront fait l'objet d'une analyse sémiotique de leur architexte¹.

Nous ajoutons enfin des étiquettes importantes pour qualifier les relations dans le but notamment d'évaluer la distance relationnelle entre les entités. Nous avons mentionné dans la sous-partie 3.3. du chapitre 2 une distinction intéressante de Pierre Livet et Bernard Conein (2020)² que nous reprenons ici pour construire une étiquette nommée [type d'interaction] dont les valeurs sont celles proposées par nos deux auteurs soit *interaction directe* pour annoter un échange en face à face, *interaction indirecte* pour annoter un échange médiatisé et la valeur hors *de portée* pour des échanges essentiellement unidirectionnels.

Il est intéressant de conserver les noms de ceux qui sont concernés par la relation avec la donnée [entité citée]. Nous parlons d'entité car cette relation peut certes caractériser une relation entre deux individus, un individu et un groupe mais aussi entre un individu et un instrument. Nous nous intéressons particulièrement aux absents cités par un énonciateur d'où le nom de notre entité. Ajoutons une donnée [en relation avec] pour préciser avec qui l'entité nommée est en relation. Il est notamment intéressant de pouvoir indiquer l'énonciateur si cette relation est en lien avec lui.

Avec l'exemple ci-dessous, nous voyons que la donnée [type d'interaction] s'annote seulement si [le type de formulation du praxème] porte la valeur *désignation identifiante*. Par contre les données [entité citée] et [en relation avec] s'appliquent aussi au *description classifiante*.

Voici un exemple dans lequel nous ne spécifions que les données relationnelles :

« Après dans la mesure de mes disponibilités je fais aussi des entretiens bilatéraux ([type de praxème : NHcoll] [type de formulation du praxème: description classifiante] [entité citée : acteurs du processus] [en relation avec : l'énonciateur] **avec les personnes qui sont acteurs du processus**). Par exemple, on vient de recruter le 9 janvier, ([type de praxème : NHind] [type de formulation du praxème: description identifiante] [Entité citée : une nouvelle collègue] [type d'interaction : interaction directe] [indication temporelle : futur] **une nouvelle collègue**) sur la valorisation des connaissances. J'ai instauré un point bi-hebdomadaire ([Type de praxème : Nhind][référence : nouvelle collègue] [forme grammaticale : pronom personnel] **avec elle**)³ pour vérifier qu'([Type de praxème : Nhind][référence : nouvelle collègue] [forme grammaticale : pronom personnel] **elle**) s'intègre, pour qu' qu'([Type de praxème : Nhind][référence : nouvelle collègue] [forme grammaticale : pronom personnel] **elle**) garde un recul sur lequel on va capitaliser » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023 l. 338-340).

¹ Nous avons précisé dans le chapitre 5 sous-partie 3.2. l'existence d'un genre de discours architexte qui contient l'analyse sémiotique d'une interface.

² Livet P. et B. Conein, Processus sociaux et types d'interactions.

³ Nous avons choisi de ne pas répéter les étiquettes apposées sur le praxème *nouvelle collègue* qui s'applique ici au pronom personnel. La donnée [référence à] indique le lien entre les deux expressions.

La figure n°5 ci-dessous récapitule les étiquettes que nous proposons dans l'élément praxème nominal. Nous avons ajouté dans cette sous-partie des valeurs supplémentaires à l'étiquette [type de praxème] pour élargir nos recherches ultérieures aux activités. Nous avons déjà introduit une étiquette [nous] dans le chapitre 5 pour l'attribut *nous* de l'étiquette [type de praxème nominal] pour la valeur groupe nominal (Voir figure n° 3). Nous ajoutons les étiquettes discutées dans cette sous-partie qui s'appliquent à des activités individuelles, à des activités collectives, à des outils ou à des instruments.

Étiquette	Valeurs de l'étiquette (les listes ne sont pas fermées)	annoté dans	Conditions d'usage
Chapitre 7			
[type de praxème]	Ninstrument, Nactind, Nactcoll, (Nhcoll, Nhind, Noutil)	praxème	
[Modalité du dire]	Information, opinion, vécu, justification, généralité, prescription, programmation, souhait, incitation	citation, praxème	valeurs multiples possibles
[type d'act. de management]	réguler, gérer le relationnel, former, déléguer, contrôler, diriger, coordonner, recruter	citation, praxème	Peut s'appliquer à certaines citations ou certains praxèmes dont les attributs sont Nactind et Nactcoll.
[type d'objet technique de médiation]	Objet intermédiaire, objet frontière, infrastructure, autre	citation, praxème	Si [Type de praxèmes : Noutil] ou [Type de praxèmes : Ninstrument], possibilité d'ajouter la donnée : [type d'objet technique de médiation]
[entité citée]	Nom inscrit dans le praxème	praxème	S'utilise en couple avec [en relation avec]
[en relation avec]	Nom inscrit dans le praxème	praxème	S'utilise en couple avec [entité citée]
[type d'interaction]	interaction directe, interaction indirecte, hors de portée	Praxème	S'utilise lorsque l'étiquette [formulation du praxème] possède la valeur <i>désignation identifiante et qu'il y a une relation</i>
[indication temporelle]	Passé, présent, futur	citation praxème	

Figure n°5 : Récapitulatif des étiquettes liées aux activités et aux outils

2. La conception d'un dispositif d'indexation

2.1. Le design de l'information

Les exemples qui jalonnent nos précédents développements concernant les étiquettes montrent qu'une citation comportant l'ensemble des annotations devient illisibles, donc peu utilisables en l'état pour espérer participer à la compréhension et à l'analyse de l'action collective ou des collectifs de travail. Notre idée est donc d'imaginer la conception d'un outil d'indexation permettant de visualiser un texte original du corpus dénué d'annotation ou de proposer de réduire la visualisation à des portions du texte relevant d'une question, par exemple voir uniquement la portion des discours du corpus mentionnant des membres du collectif.

Cet objectif nous a imposé une certaine rigueur dans la présentation de nos étiquettes, qui va s'intégrer à la phase amont d'une conception technique, voire d'une production logicielle. Manuel Zacklad (2019)¹ présente une vision intéressante du design d'information sur laquelle nous allons nous appuyer pour présenter ce que nous envisageons comme conception de l'outil d'aide à l'indexation et à l'exploration du corpus.

Nous considérons notre futur outil sous l'angle info-communicationnel puisqu'il va faciliter d'une part l'exploration du corpus pour permettre d'accompagner le chercheur dans la rédaction d'un fait info-communicationnel portant sur l'analyse des collectifs de travail et des actions distribuées. D'autre part, le futur outil va rendre possible la visualisation du corpus en fonction des questions du chercheur et va lui permettre de visualiser et de confronter les résultats selon les énonciateurs par exemple.

Notre ambition est de concevoir un dispositif info-communicationnel numérique qui propose « *une forme d'interactivité dialogique ou qui vient enrichir la mise à disposition de contenus traditionnels mis à disposition en format numérique* » (*Ibid.*, p. 49)

Si Manuel Zacklad envisage des dispositifs info-communicationnels pour enrichir des œuvres par des commentaires (*Ibid.*), nous envisageons un dispositif pour enrichir des discours du corpus du chercheur par des étiquettes.

Comme toute approche dispositif, Manuel Zacklad propose plusieurs points de vue sur l'information qu'il désigne par la textualisation, l'auctorialisation et la documentarisation. Nous allons discuter ces trois points de vue pour éclairer notre vision de l'outil d'indexation et d'exploration que nous envisageons.

Nous avons déjà proposé des éléments concernant la textualisation puisque le point de vue sur l'information caractérisée par cette expression relève de la production de contenus. Dans notre cadre, les contenus sont le corpus constitué de discours suscités par le chercheur lors d'entretiens, des comptes rendus d'observation, des analyses d'architexte et des discours attestés et enregistrés. Ce sont les interactions avec les deux autres processus informationnels, l'auctorialisation et la documentarisation qui va permettre l'ancrage des contenus sur un support.

L'auctorialisation désigne pour Manuel Zacklad « *le processus par lequel les identités se construisent à travers les textes et leurs support documentaires : auctorialisation textuelle, le devenir auteur par les textes, auctorialisation documentaire, le devenir auteur par la documentarisation* » (*Ibid.* p 53).

Dans notre projet, les producteurs de contenus sont des chercheurs qui ont suscité ou enregistré des discours pertinents pour leur recherche. Les lecteurs de ces textes seront le

¹ Zacklad M., Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation.

chercheur lui-même ou d'autres chercheurs intéressés par les problématiques de l'action distribuée dans les organisations. Dans le corpus, seules les parties correspondant aux discours concernant les actions et les collectifs, au sens où nous l'avons défini dans les parties précédentes, feront l'objet d'annotation et de questionnement. Dans notre cas ce n'est pas l'autorité qui est au centre de nos préoccupations, comme pour Manuel Zacklad, mais plutôt l'authenticité des propos recueillis et le statut d'acteur de l'organisation des producteurs de contenus. Les identités mises en scène par les contenus produits et diffusés sur la future plateforme seront celles du chercheur et des acteurs de l'action distribuée.

Enfin le troisième point de vue relève de la redocumentarisation définie par Manuel Zacklad comme « *documentariser à nouveau un document ou une collection en permettant à un bénéficiaire de réarticuler les contenus sémiotiques selon son interprétation et ses usages* » (Zacklad, 2007)¹. Cette définition nous permet de considérer notre travail d'étiquetage du corpus comme une forme de redocumentarisation puisque les contenus sont annotés pour donner à voir une nouvelle interprétation du discours en focalisant l'attention sur les préoccupations du chercheur.

Manuel Zacklad associe des rôles pour effectuer cette documentarisation au niveau de design systémique², certains étant assurés par la même personne dans l'espace numérique : auteur, éditeur, diffuseur, lecteur. Pour lui, l'auteur est celui qui rédige les contenus. C'est dans notre contexte le chercheur qui a aussi la charge de sélectionner et d'enregistrer les discours produits par des acteurs de l'organisation qu'il souhaite enregistrer. Il intervient également dans la mise en forme et la structuration du texte, notamment c'est à lui que va incomber la tâche d'annoter les discours avec les étiquettes développées dans les chapitres 5 et 6 et dans la partie 1 du chapitre 7. Ce chercheur est donc aussi éditeur. Il aura aussi la charge de structurer la collection de textes, la politique éditoriale étant ici liée au choix du corpus.

L'éditorialisation des contenus va relever de la plateforme choisie dans laquelle nous trouverons une interface pour réaliser l'indexation, deux autres interfaces pour l'exploration du corpus, la première pour poser sa requête et le deuxième pour présenter les résultats³. Ajoutons enfin un module permettant de voir le corpus d'origine.

Les contenus de la plateforme et son usage seront surtout diffusés auprès de la communauté des chercheurs intéressés par les questions traitées dans ce document, voire aux interviewés. Pour Manuel Zacklad, l'éditorialisation correspond à la production de paratexte spécifique dédié à la gestion logistique et intellectuelle du support dont la forme typographique représente une dimension. Le travail d'annotation que nous proposons relève d'une dimension intellectuelle de l'éditorialisation, l'affichage dans l'interface devant être pensé pour faciliter la compréhension du chercheur. Quant au paratexte documentaire, il permet avec les métadonnées de resituer la citation dans son contexte original tout en la présentant avec d'autres citations. L'éditorialisation permet de contextualiser, de rendre visibles, accessibles et compréhensibles les contenus, ce qui impose une coconstruction de l'objet intermédiaire qui va faciliter le travail du chercheur. Pour l'organisation des connaissances construite avec le corpus, les annotations et les questions notre vision de chercheur en SIC ayant conçu le modèle devra intégrer celle des designers, des développeurs, des formateurs et des chercheurs intéressés par l'analyse organisationnelle. Les designers permettront d'envisager le projet dans une démarche de codesign en respectant le temps et le budget alloué tout en se préoccupant d'esthétique et

¹ Zacklad M., Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées.

² Manuel Zacklad considère que le design systémique se situe en amont de la conception technique et de la réalisation. L'imprimeur/programmeur participe aussi à la documentarisation, mais dans les phases ultérieures du projet.

³ L'outil envisagé comporte un moteur de recherche.

d'ergonomie. Quant aux formateurs, ils auront un regard sur la manière d'indexer les discours et sur la conception des explications, les informaticiens sur les programmes à produire ou à récupérer et enfin les chercheurs en organisation testeront et évalueront le résultat en fonction de leur besoin.

2.2. Analec et la TEI comme source d'inspiration pour la conception de l'outil d'accompagnement à l'indexation

La boîte à outils qui permettrait d'envisager un outil d'indexation, d'exploration et de visualisation sélective du corpus fait partie intégrante du projet de recherche que nous abordons dans ce document. Le travail réflexif réuni dans ce document a un statut d'objet frontière (Star, Griesemer, 1989¹ ; Trompette, Vinck, 2010²) car il a été pensé pour faciliter le dialogue entre les acteurs qui participeront à la conception de la plateforme. Par le travail de précision du terrain et d'encodage des discours, nous avons envisagé le design amont du projet (Zacklad, 2019). Nous partageons dans cette sous-partie les premiers éléments réflexifs qui amorcent la phase de conception.

Si le design se résume parfois à la promotion d'une méthodologie sans véritable consistance (Martin-Juchat, Bonnet, 2023)³, nous envisageons le design comme une culture particulière de la conception que nous adoptons pour construire la suite de notre travail. Nous considérons le design comme une culture propre du projet que Stéphane Vial (2014) définit ainsi : « *Pratiquer le projet en design, c'est concevoir en fonction d'un idéal du monde un dispositif artéfactuel complexe qui donne forme à des usages autant qu'il produit des connaissances, en réaction à une demande ou à une insatisfaction, et grâce à une méthodologie rigoureuse en constante évolution qui vise, de manière créative et innovante, à améliorer l'habitabilité du monde* » (Vial 2014)⁴.

La philosophie du projet pour les designers comporte une valeur méliorative que nous revendiquons pour la suite de ce projet. Nous ambitionnons de concevoir une boîte à outils à l'aide d'une équipe interdisciplinaire et collaborative. Notre projet étant numérique, il se rapproche du design de service et du co-design. Dans le vocabulaire de Manuel Zacklad, notre projet a pour objectif de concevoir un dispositif numérique capacitant permettant de faciliter le travail des chercheurs dans leur analyse d'une action distribuée. Il considère lui aussi le design comme une discipline de la conception qui intervient dans les phases amonts des projets de conception, où la spécificité du design est « *l'utilisation de méthodes sensibles permettant de spécifier différents éléments de la forme, du fonctionnement, de l'architecture, de l'utilisation ou de l'usage d'un artefact et d'engager des acteurs dans le processus de conception au-delà des rôles formels auxquels ils sont tenus* » (Zacklad 2017)⁵.

Le projet de conception envisagé sous cet angle justifie nos discussions technologiques limitées à des inspirations pour respecter la logique projet choisie où les décisions sont collégiales et donc partagées par l'ensemble des acteurs du projet. La conception d'une interface ergonomique suppose une équipe pluridisciplinaire, où se trouveront des chercheurs en SIC,

¹ Star, S. L. et J. Griesemer, Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoologie.

² Trompette P. et D. Vinck, Retour sur la notion d'objet-frontière.

³ Bonnet F. et F. Martin-Juchat, Le tournant design face à la communication : Inscriptions socio-économiques, défis théoriques et nouveaux enjeux.

⁴ Vial S., De la spécificité du projet en design : une démonstration.

⁵ Zacklad M., Design, conception, création Vers une théorie interdisciplinaire du Design.

des linguistes, des informaticiens, des ergonomes, des ingénieurs de l'infrastructure Humnum et des designers.

Pour donner tout de même une matérialité à ce que nous souhaitons réaliser, nous présentons quelques interfaces et quelques fonctionnalités présentes dans des applications existantes. Commençons tout d'abord par Analec, un logiciel d'annotation et d'analyse de corpus écrits qui permet des annotations, des visualisations et des interrogations des chaînes de coréférence d'un texte. Analec¹ a été conçu pour aider des linguistes à construire leur grille d'annotation tout en annotant : un changement dans la grille ne conduit pas à la perte des annotations déjà réalisées, mais, au contraire, à leur prise en compte dans la nouvelle structure. C'est cette fonctionnalité, dite « annotation dynamique » qui a conduit les participants du projet MC4² à utiliser Analec plutôt qu'un outil d'annotation existant (Landragin 2011³ ; Landragin, 2014⁴).

L'interface qu'il propose reproduit en figure n°6 comporte des fonctionnalités intéressantes pour notre projet. Il est conçu comme une aide à l'annotation, ce que nous souhaitons concevoir et permet une visualisation des résultats. Les annotations coréférentes sont réalisables avec cet outil. L'ajout d'étiquettes linguistiques morpho-syntaxiques est possible. Il pourrait correspondre aux étiquettes que nous souhaitons apposer aux praxèmes nominaux. Par contre, il ne semble pas possible d'apposer des étiquettes sur des citations.

¹ La dernière version date de 2014 et est disponible sur : <https://www.lattice.cnrs.fr/ressources/logiciels/analec/>
Le logiciel a été présenté lors d'une conférence : Frédéric Landragin, Thierry Poibeau, Bernard Victorri. ANALEC: a New Tool for the Dynamic Annotation of Textual Data. International Conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2012), May 2012, Istanbul, Turkey. pp.357-362. (halshs-00698971)

² Le projet Modélisation Contrastive et Computationnelle des Chaînes de Coréférence (MC4) a permis d'initier un travail d'annotation de chaînes de référence sur un corpus de textes écrits. Le projet était porté par un laboratoire d'enseignement et de recherche (CNRS – École Normale Supérieure – Sorbonne Nouvelle) Langues, Textes, Traitements informatiques, Cognition (Lattice) qui consacre ses recherches à la linguistique (lexique, grammaire, discours) et au Traitement automatique des langues.

³ Landragin F., Une procédure d'analyse et d'annotation des chaînes de coréférence dans des textes écrits.

⁴ Mélanie-Becquet F. et F. Landragin, Linguistique outillée pour l'étude des chaînes de référence : questions méthodologiques et solutions techniques.



Figure n° 6 : L'interface de visualisation des co-occurrences dans la logiciel Analec¹

Le surlignement dans le texte de la figure n° 6 permet de visualiser les coréférences. Dans l'exemple sont surlignées les expressions référentielles de la catégorie description définie en lien avec d'Artagnan. Les catégories par couleur et la présence de la légende facilite le repérage. Les requêtes possibles sont simples et limitées à des recherches linguistiques. Nous verrons dans le chapitre 8 que ce sont les requêtes complexes qui sont une véritable plus value pour les chercheurs dans notre projet.

Le deuxième projet qui nous permet de rendre plus tangible nos idées est la TEI (Text Encoding Initiative) qui a été élaborée dès 1987 par trois sociétés savantes : *Association for Computers and the Humanities*, *Association for Literary and Linguistic Computing* et *Association for Computational Linguistics*. La TEI a pour objectif de répondre à des besoins de structuration de textes dans le secteur de la recherche et des humanités numériques (Burnard, 2015)².

Il s'agit tout d'abord d'un répertoire d'éléments de données normalisés issu de la norme ISO 12083³ qui a pour but de fournir des architectures de documents pour la création et l'échange de livres, d'articles et de publications en série. A cette norme internationale s'ajoutent des éléments d'encodage spécifiquement développés par la communauté scientifique TEI en charge du développement continu de la norme.

La norme TEI se compose de plusieurs éléments : le noyau qui comporte des balises et des éléments communs à toutes les disciplines et tous domaines ; Elle comporte aussi des balises et des éléments propres à des disciplines ou domaines : théâtre, poésie, dictionnaires, histoire ; enfin l'en-tête précise les informations sur la source et sur la transcription TEI (responsabilité, version, mode de disponibilité, etc.).

¹ Cet écran est disponible sur <http://explorationdecorpus.corpusecrits.huma-num.fr/analec-2/>

² Burnard L., *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?*

³ ISO 12083:1994 Information et documentation — Préparation et balisage de manuscrits électroniques disponible sur : [ISO 12083:1994 - Information et documentation — Préparation et balisage de manuscrits électroniques](#)

Ce qui nous a intéressée dans la TEI est le fait qu'elle transforme « *le texte et son appareil en une base de données complète consultable par le lecteur en fonction de ses besoins* » (Debouy, 2021)¹.

Comme la TEI fournit des éléments normalisés très précis pour la description des sources, nous l'avons utilisée pour décrire certaines métadonnées notamment descriptives et pour reprendre l'élément personne. Nous avons aussi proposé des éléments et des attributs personnalisés, notamment ceux liés à l'action collective et aux relations, spécifiques à notre projet. C'est en consultant la TEI que nous avons décidé de traduire nos étiquettes dans un langage XML². La TEI comme le schéma XML présenté dans la sous-partie suivante est un travail de modélisation, la TEI étant souvent liée à l'édition numérique.

2.3. Les étiquettes traduites en un modèle de données XML préalable à l'exploration du corpus

En termes d'interface, une donnée peut à la fois être intégrée à une interface pour être présentée de manière intelligible aux internautes (c'est une donnée culturelle) mais aussi posséder un degré d'autonomie qui lui permet d'être intégrée à divers traitements algorithmiques (c'est une donnée formelle), différents de sa production d'origine.

Les données sont des informations sociales lorsqu'elles apparaissent sur une interface, objet de médiation indispensable à la diffusion et à l'interprétation car elles sont contextualisées.

Les concepteurs de base de données sont à l'interface des considérations culturelles et algorithmiques. Ils doivent à la fois prévoir le stockage des données (donnée formelle), mais également les présenter de telle manière qu'elles puissent contenir des éléments d'information actualisable lors de leur consultation par un usager (donnée culturelle). L'intégrité des données et leur cohérence est à l'articulation des deux visions.

Avec le Web, la base de données est devenue une forme sociotechnique omniprésente (Flichy, Parasie, 2013)³. Les bases de données ont notamment permis d'évoluer d'un web statique, contenant des pages en HyperText Markup Language (HTML) codées à la main, vers un web dynamique, où la plupart des sites web sont gérés par ce que les anglo-saxons ont appelé Content Management System (CMS)⁴, traduit en français par système de gestion de contenus.

Le modèle des bases de données relationnelles assure une gestion efficace de données structurées. A ce modèle s'est ajouté à partir des années 2000⁵ le modèle basé sur un système de balisage avec en particulier le langage eXtensible Markup Language (XML) qui stimule l'échange de données structurées entre des systèmes d'information. Ce modèle permet de créer automatiquement et en même temps le document primaire et le document secondaire à l'aide de métadonnées, permettant le développement des dispositifs d'information secondaire.

¹ Debouy E., Édition critique numérique avec le logiciel Ekddosis pour LuaLaTeX. L'exemple des fragments latins d'atellanes.

² Voir les figures n° 9-10 et 11 présentées en sous-parties 3.2 et 3.3.

³ Flichy P. et S. Parasie, Présentation.

⁴ CMS est l'acronyme de content management system. Il s'agit d'un programme informatique utilisant une base de données et permettant de gérer de A à Z l'apparence et le contenu d'un site web. Wordpress, Drupal et Joomla permettent de créer des tels sites internet.

⁵ Le XML 1.0 est devenu une recommandation du World Wide Web Consortium (W3C), organisme de standardisation à but non lucratif chargé de promouvoir la compatibilité des technologies du World Wide Web.

Dans les dispositifs secondaires du web, les métadonnées ne sont visibles qu'aux usagers sachant lire les langages de programmation et sont utilisées dans des programmes. Nous pouvons considérer les étiquettes que nous avons proposées jusqu'à maintenant comme des métadonnées comprises comme telles par les machines. « *Les métadonnées n'encadrent pas nos messages comme du métalangage. Elles les rendent disponibles pour d'autres situations de communication* » (Merzeau, 2009, p. 28)¹, notamment celles liées à leur intégration à des calculs effectués par la machine. Dans notre contexte, le langage XML est intéressant car il permettra à terme d'offrir dans une interface plusieurs lectures des discours, certains affichages rendant invisibles les métadonnées, d'autres au contraire permettant d'en sélectionner certaines.

Chaque discours contenu dans le corpus peut être finalement considéré comme un fichier annoté qui prend facilement la forme d'un fichier XML. La particularité de XML est qu'aucune balise n'est prédéfinie : c'est au concepteur de définir les balises qui ont du sens pour lui, ce que nous avons proposé dans les précédents chapitres. Nous avons jusqu'ici eu recours à un langage d'étiquettes qui peut se traduire dans des langages formels de définition de schémas XML (schéma RNG, DTD, qui garantissent l'homogénéité du code en contraignant la structure des documents tout comme dans une base de données). Nous pouvons considérer l'annexe n° 5 et nos explications sur les étiquettes comme de la documentation facilitant la réutilisabilité de ce modèle par des chercheurs en SIC, les chercheurs et les ingénieurs en informatique préférant la version sous forme de schéma XML².

Nous avons donc intégré nos différentes étiquettes à un schéma XML. Il se compose essentiellement de déclarations d'éléments, d'étiquettes et de définitions de types. Chacun d'eux est déclaré avec un type qui peut être, soit un des types prédéfinis, soit un nouveau type défini dans le schéma. Le type spécifie les contenus valides. Un nouveau type est obtenu soit par *construction*, c'est-à-dire une description explicite des contenus qu'il autorise, soit par *dérivation*, c'est-à-dire modification d'un autre type.

Pour qu'un document soit valide pour un schéma, tout élément apparaissant dans le document doit être déclaré dans le schéma (Voir la note précédente). Cette déclaration lui donne un type qui détermine, d'une part, les contenus possibles et, d'autre part, les valeurs autorisés et obligatoires.

Les figures n°3 et 5 décrivent la partie balisage du schéma de données³. Pour traduire notre modèle de données en XML schema, nous avons repris certaines métadonnées de la TEI et proposer des attributs spécifiques à nos préoccupations liées aux analyses de l'action collective et aux relations entre les participants pour pouvoir l'intégrer ultérieurement dans un éditeur XML. Nous présentons en figure n° 7 et n° 8 des tableaux de correspondance qui présentent la traduction de nos étiquettes en attributs intégrés dans l'XML schema avec leurs valeurs. Le tableau de description des métadonnées associées à l'entité discours est présente dans la figure n°11 dans la sous-partie 3.3. de ce chapitre.

¹Merzeau L., Du signe à la trace : l'information sur mesure.

² Le documents XML définissant le modèle de données :

en format odd <https://github.com/valenssib/la-tei/blob/main/la-tei.odd>

en format rng <https://github.com/valenssib/la-tei/blob/main/la-tei.rng>

en format dtd <https://github.com/valenssib/la-tei/blob/main/la-tei.dtd>

Nous remercions Antoine Boutet pour la réalisation de ce schéma XML.

³ L'annexe n° 5 comporte une synthèse de nos étiquettes et la mention de la localisation de son explication dans ce document.

L'intégration de notre modèle dans un éditeur XML permettra d'outiller l'annotation des discours permettant d'envisager des calculs et des visualisations de certains extraits des discours à l'aide de requêtes. Nous développerons le principe des requêtes dans le chapitre 8.

Type d'étiquettes	Etiquettes	élément parent	élément	Attributs	Type	Valeurs d'attribut
Langage de balisage						
étiquettes intégrées dans des balises citations	[Enonc]	<text><body>	<citation>	enonc	liste ouverte	Le chercheur choisit une manière de désigner l'énonciateur
	[Registre thématique de la relation]			reg-relation	liste ouverte	pouvoir, générosité, violence, réciprocité
	[Ligne de traverse citation]			traverse	liste ouverte	Subjectivation, faille, force, ambiguë
	[Modalité de l'accord]			mod-acc	liste ouverte	compromis, consensus, dispositif, négociation, clarification, arrangement
	[Mots-clés citation]			keywords-cit	liste ouverte	Liste de mots (du texte ou autres)
	[Mots-clés liés à la question du chercheur]*			keywords-question	liste ouverte	Liste de mots (du texte ou autres)
	[Date citée]			date	texte libre	
	[Titre date citée]			titre	texte libre	
[Modalité de désaccord]	mot-desacc	liste ouverte	malentendu, controverse, conflit			
étiquettes intégrées dans des balises praxèmes nominaux	[Type de praxème]	<praxeme>	<praxeme>	typePrax	liste ouverte	Nhcoll, Nhind, Ninstrument, Noutil, Nactind, Nactcoll
	[type de formulation du praxème]			type-formulation	liste ouverte	désignation identifiante, description classifiante
	[forme grammaticale]			form-grama	liste ouverte	Déictique, nom_propre, Nom_prénom, Prénom, Pseudo, groupe_nominal, pronom_personnel_anaphorique, autres
	[type nous]			nous	liste ouverte	nous_équipe, nous_générique, nous_ambigu, nous_communauté, nous_direction, nous_je
	[référence à]			?		La valeur correspond au nom choisi par le chercheur pour désigner le collectif, l'individu, l'outil
	[Entité citée]			entite-cit	texte libre	Nom inscrit dans le praxème
	[Type d'interaction]			type-interaction	liste ouverte	interaction_directe, interaction_indirecte, hors_de_portée
	[en relation avec]			relate-to	texte libre	

Figure n°7 : Fichier de correspondance entre les étiquettes et les attributs du fichier XML

Type d'étiquettes	Etiquettes	élément parent	élément	Attributs	Type	Valeurs d'attribut
Langage de balisage						
étiquettes intégrées dans des balises citations ou praxèmes nominaux	[Reconnaissance, déni de soi]	<text><body>	<citation> ou <praxeme>	rec-selfdeny	liste ouverte	confiance_en_soi, estime_de_soi, respect_de_soi, défiance, mésestime_de_soi, irrespect, oubli_de_soi
	[Reconnaissance-déni d'autrui]			rec-otherdeny	liste ouverte	confiance_en_l_autre, estime_de_l_autre, respect_de_l_autre, défiance_de_l_autre, mésestime_de_l_autre,
	[Reconnaissance-déni de soi par un autrui]			rec-byother	liste ouverte	confiance_en_soi, estime_de_soi, respect_de_soi, défiance, mésestime_de_soi, irrespect, oubli_de_soi
	[Modalité du dire]			mod-dire	liste ouverte	Information, opinion, vécu, justification, généralité, prescription, programmation, souhait, incitation
	[Justification]			justif	liste ouverte	Cité_de_l_opinion, cité_projet, cité_inspiration, cité_industrielle, cité_verte, cité_civique, cité_domestique, cité_marchande
	[rôle]			role	texte libre	Nom inscrit dans le praxème
	[fonction]			fonction	texte libre	Nom inscrit dans le praxème
	[type d'act de management]			type-manag	liste ouverte	réguler, gérer_le_relationnel, former, déléguer, contrôler, diriger, coordonner, recruter
	[indication temporelle]			indic-tempo	liste ouverte	Passé, présent, futur
[Type d'objet tehnique de médiation]	type-mediation	liste ouverte	Objet_intermédiaire, objet_frontière, infrastructure, autre			

Figure n°8 : Fichier de correspondance entre les étiquettes et les attributs du fichier XML (Suite)

3. Les discours appréhendés comme jeux de données à partager

3.1. Publier un Data Paper en utilisant les principes de mise à disposition des données de la recherche de beQuali ou de l'infrastructure IR*Huma-Num

Maintenant que nous avons transformé nos étiquettes en des données, le corpus peut s'apparenter à des jeux de données spécifiques à une scène d'activités. Dans cette perspective, nous pouvons associer à la constitution du corpus des considérations pour rendre le corpus accessible, les institutions de la recherche promouvant de plus en plus la science ouverte¹ et la publication de Data Paper. Ce dernier permet de décrire un jeu de données et son contexte, la méthode d'obtention et le potentiel de réutilisation. C'est aussi un moyen de répondre aux enjeux d'intégrité scientifique et de reproductibilité.

Nous considérons donc dans cette partie que le corpus à constituer pour analyser une action collective relève des données de la recherche (Galonnier et al. 2019)². A l'inverse des constats émis par Ben Kaden (2019)³ concernant le peu d'intérêt des chercheurs pour la mise à disposition de leurs données de recherche, nous souhaitons dans cette sous-partie réfléchir aux incidences d'une mise à disposition publique des corpus constitués avec notre méthode dispositifiv et des actions préalables à réaliser. Nous souhaitons intégrer dès le départ de notre recherche un questionnement autour de la mise à disposition de ce corpus à des fins de partage et de vérification, voire de réutilisation. L'accessibilité des données de recherche suppose la préparation d'un plan de gestion des données de recherche (Martin)⁴, un long travail préparatoire du corpus et des réflexions quant aux limites de l'anonymisation des corpus (Clavier et Paganelli, 2019)⁵.

Le premier écueil qui décourage les chercheurs est le manque d'infrastructure spécialisée en SIC et opérationnelle pour rendre les données de recherche disponibles (Prost, Schöpfel, 2019)⁶ de manière appropriée et durable. Le fait de rendre les données accessibles, rend visible la collecte, l'analyse et la manipulation des données permettant à un autre chercheur de refaire les analyses et d'en détecter les faiblesses. Le manque de normes pour la gestion des données de recherche et de leur publication incite à faire des propositions qui sont à mettre en débat, car le jour où une norme en SIC apparaîtra, nos propositions seront obsolètes. En 2018, la revue RFSIC (Le Deuff, 2018)⁷ annonce l'ajout d'une rubrique Data Papers qui s'est finalement intégrée à une rubrique *Spicilèges* pour ouvrir le champ aux observations, aux études de cas, aux méthodes d'enquêtes et aux réflexions liées à la science ouverte, montrant le peu d'enthousiasme de la section à cette ouverture des données de la recherche. La phase de réutilisation des données qualitatives, données que nous traitons dans notre méthodologie dispositifiv ne semblent pas encore d'actualité en SIC, ce qui rend moins pressant la recherche de norme. La confidentialité des données qualitatives ainsi que les luttes de pouvoir entre

¹ Voir notamment le site ouvrir la science : <https://www.ouvri.lascience.fr/initiez-vous-a-la-science-ouverte/>

² Galonnier J. et al., Ouvrir les données de la recherche ?

³ Kaden B., Pourquoi les données de recherche ne sont-elles pas publiées ?

⁴ Martin J., Guides thématiques: Gestion des données de recherche: Plan de gestion des données de recherche (PGD).

⁵ Clavier V. et C. Paganelli, L'ouverture des données de la recherche dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire entre SIC et informatique : le cas des médias sociaux de santé.

⁶ Prost H. et J. Schöpfel, Les entrepôts de données en sciences de l'information et de la communication (SIC). Une étude empirique.

⁷ Le Deuff O., Une nouvelle rubrique pour la RFSIC : Le Data Paper.

chercheurs et managers de la recherche ne sont pas étrangères à ce désintérêt apparent (Duchesne, Brugidou, 2016¹ ; Duchesne, Noûs, 2019²).

En effet la communauté SIC plus impliquée dans la publication d'articles en sciences ouvertes (Gallezot *et al.*, 2003³ ; Alemanno *et al.*, 2016⁴ ; Chartron, Schöpfel, 2017⁵ ; Valluy, 2017⁶ ; Schöpfel *et al.*, 2018⁷) doit se mettre d'accord sur la signification et la forme de la publication des données de recherche (Quels formats ? Quelles métadonnées ? Quels jeux de données ? Quelle reconnaissance ?), un chercheur seul risque de faire des choix qui seront désavoués par la suite par la communauté. En effet, le Data Paper doit appliquer les bonnes pratiques, notamment disciplinaires, en termes de description, documentation et format ouvert, pour que les données soient trouvables, accessibles, compréhensibles, interprétables et réutilisables⁸. De plus, le Data Paper se publie dans un Data Journal ou dans une revue classique qui accepte ce type d'article. Nous avons vu que pour le moment cette pratique n'est pas encore bien répandue en SIC (Kembellec et Le Deuff, 2022)⁹. C'est en général la revue qui fixe le modèle du Data Paper, oriente vers certains entrepôts de données et peut limiter le choix de licences de diffusion des données. Dans le domaine des SIC, Jackson (2021)¹⁰ a publié les résultats d'une analyse de contenu des recommandations et instructions aux auteurs de 201 revues (sources : Web of Science et Scopus) : « (...) 10 (5%) exigeaient explicitement que les données de recherche originales soient rendues publiquement accessibles dans une archive ouverte, tandis que 6 (3%) exigeaient que les données soient rendues disponibles sous condition, sur demande » (*Ibid.*).

Dans notre cas, nos propositions actuelles s'inspirent des expériences et des idées véhiculées dans certaines infrastructures de la recherche et plus particulièrement par IR* Huma-Num du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mise en œuvre par le CNRS avec le Campus Condorcet et Aix-Marseille université et par la banque beQuali.

Nous avons choisi de discuter la potentialité d'intégrer nos données à beQuali, une banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales¹¹ car nos données sont aussi de nature

¹ Duchesne S. et M. Brugidou, BeQuali, une archive en question. Retour sur une expérience de création de banque d'enquêtes qualitatives.

² Duchesne S. et C. Noûs, Apories de la mise en banque : retour d'expérience sur la réutilisation d'enquêtes qualitatives.

³ Gallezot G. *et al.*, Conception d'une Archive ouverte en SIC.

⁴ Alemanno S., C. Le Moënne et G. Gramaccia, Libre accès aux publications et sciences ouvertes en débat.

⁵ Chartron G. et J. Schöpfel, Open access et Open science en débat.

⁶ Valluy J., Libre accès aux savoirs et accès ouvert aux publications

⁷ Schöpfel J., H. Prost, et A. Fraisse, Plus ou moins open : les revues de rang A en Sciences de l'information et de la communication.

⁸ Il est ainsi désormais attendu qu'à l'échelle de chaque projet, les données de la recherche soient gérées selon un ensemble de bonnes pratiques regroupées sous l'acronyme FAIR : des données « faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables ».

⁹ Kembellec G. et Le Deuff O. Poétique et ingénierie des Data Papers.

¹⁰ Jackson B., Open Data Policies among Library and Information Science Journals.

¹¹ La banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales (beQuali) fait partie de l'équipement d'excellence Dime-SHS (Données, Infrastructures, Méthodes en SHS). Elle est développée au Centre de données socio-politiques du CNRS (CDSP, UMS 828 Sciences Po - CNRS).

BeQuali propose, sous réserve d'autorisation, un accès à des matériaux d'enquêtes qualitatives et à une documentation restituant le contexte de leur production. Ses principaux enjeux sont les suivants :

- patrimoniaux, en participant, aux côtés de plusieurs acteurs comme HumaNum, PROGEDO, le CINES..., à la dynamique de conservation des données de la recherche en France ;
- pédagogiques, en montrant la diversité des démarches menées à partir de méthodes qualitatives (observations, entretiens, focus groups...) et en mettant des ressources à disposition des enseignants et des étudiants dans le cadre de la formation à la recherche ;

qualitative. beQuali fait aussi office d'espace d'archives des données et traite les enquêtes de façon à les documenter en normalisant leur description et en les anonymisant pour les mettre à disposition de tous. C'est un exemple intéressant car cette infrastructure a suscité des luttes lors de sa conception entre des chercheurs sociologues à l'initiative du projet et des ingénieurs, des documentalistes et des archivistes (Duchesne, Noûs, 2019).

De l'autre, nous allons aussi discuter des potentialités offertes par l'infrastructure IR*-Huma-Num, présente dans les maisons des sciences de l'Homme (MSH) qui ont une vocation de structuration de la recherche en sciences humaines et sociales au niveau régional. Elle est un des centres de référence de l'écosystème national Recherche Data Gouv et est engagée dans l'European Open Science Cloud, nous assurant un certain suivi dans les outils mis à disposition pour assurer le partage.

Dans la suite, nous discuterons les recommandations de ces deux objets techniques pour présenter quelques éléments de notre corpus, donner des éléments pour rédiger un Data Paper tout en montrant le travail chronophage préalable à la recherche que demande une mise à disposition des données qualitatives, le temps de préparation des données n'étant pas étranger au peu de données qualitatives publiées par rapport au faible potentiel de réutilisation (Duchesne, Noûs, 2019). Dans le cas de beQuali, l'intégration d'une enquête dans le catalogue beQuali prend une année et demande des prises de décision importantes quant à l'anonymisation des données (Cadorel et al. 2019)¹ qui détériore pour certains chercheurs la qualité des données (Duchesne, Brugidou, 2016)². Même si l'entrepôt beQuali promeut la réutilisation des données, peu de réutilisations sont signalées sur les données existantes, le nombre de données ajoutées étant plus important mais restant malgré tout assez faible. Au 28 août 2023, après plus de quinze ans d'existence, beQuali comptait vingt enquêtes et la mention de deux réutilisations, la plupart ayant été produites dans les laboratoires de Sciences Po, alors que beQuali revendique une ambition nationale et pluridisciplinaire. La banque peine à archiver plus d'une enquête par an, choisit celle qu'elle juge intéressante pour assurer une certaine cohérence (Cadorel et al., 2019) avec les ressources déjà archivées. La réutilisation de ces données, rendue possible grâce au travail de contextualisation réalisé par l'équipe de beQuali en collaboration avec les chercheurs producteurs, prend pour le moment la forme de réutilisation de données dans un cadre pédagogique d'apprentissage de méthodologie qualitative ou à des fins de comparaison dans le cadre d'un doctorat.

Nous ne sommes pas encore assez avancée dans le projet pour répondre à la question du choix de la plateforme d'archivage. Dans l'état actuel de notre projet, nous donnons accès à notre modèle de données disponible sur GitHub³. Le corpus équipé étant encore en phase de constitution, la question de l'archivage se pose en terme théorique, mais pas encore de façon pratique.

-
- scientifiques, en permettant aux chercheurs de produire de nouvelles recherches ou d'enrichir l'histoire des sciences et des méthodes à partir des données disponibles sur ce site.

Informations issues du site : <https://bequali.fr/fr/propos/>

¹ Cadorel S. et al., Archiver, documenter, enquêter sur l'enquête qualitative. Le travail de l'ombre de BeQuali.

² Pour le fondateur de beQuali, « l'anonymisation, qui abyme les enquêtes et limite la réutilisation qu'on peut faire des données, n'a pas lieu d'être dès lors qu'elles sont réanalysées par des chercheurs : la protection des enquêtés est le résultat du transfert de la confiance entre collègues, et de l'éthique professionnelle qu'ils partagent. À l'inverse, la banque tend à s'intercaler entre les chercheurs : dépositaire de la confiance, c'est elle qui garantit désormais la valeur des données » (Duchesne, Brugidou, 2016).

³ Voir en fin d'annexe n°5 les liens d'accès au schéma XML disponible au format RNG pour être utilisé avec le éditeur Oxygen, au format Odd pour pouvoir être utilisé par Roma

Même si beQuali offre un service national et gratuit de documentation, d'archivage et de mise à disposition en ligne de données qualitatives, nous ne pouvons pas encore nous y intégrer, le projet n'étant pas assez avancé.

Pour approfondir notre positionnement, voyons ce que peut nous offrir l'infrastructure IR* Huma-Num qui propose des services à des équipes qui travaillent sur des projets de sciences ouvertes avec mise à disposition des données de la recherche. Sur son site, ses services sont présentés à l'aide du schéma ci-dessous.

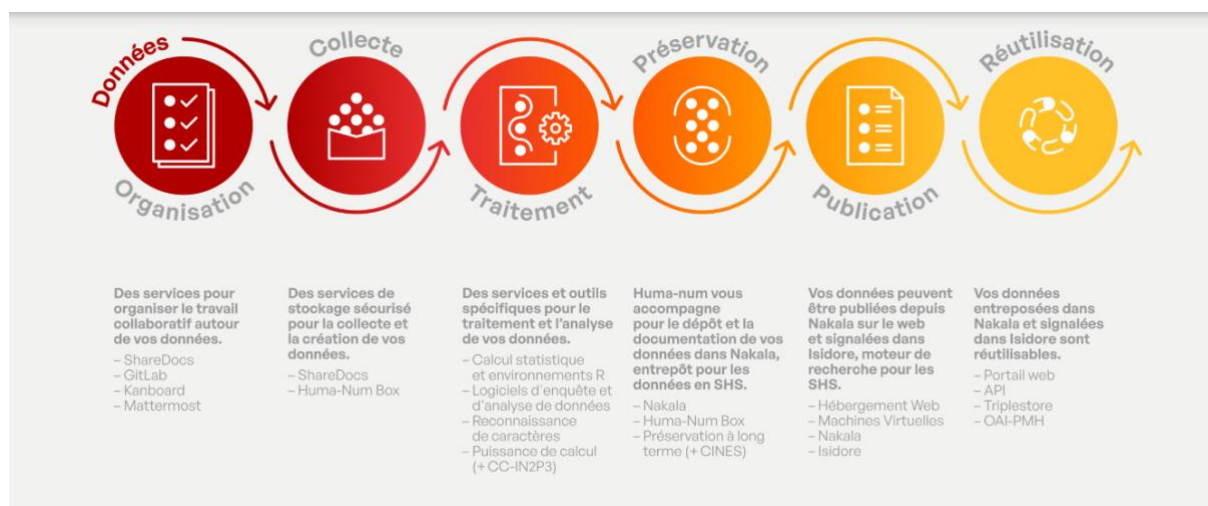


Figure n° 9 : Capture d'écran des services pour les données en sciences humaines et sociales (IR* Huma-Num, 2021)¹

Par rapport à beQuali, IR* Huma-Num propose différents services utiles à la mise en place de projets scientifiques émergents. Pour pouvoir utiliser ses services, le chercheur doit envisager de communiquer son projet scientifique en inscrivant son projet ou ses réalisations dans une démarche privilégiant les critères suivants :

- « avoir des besoins spécifiques sur le traitement des données (enrichissement, annotation, calcul, signalement, etc.)
- porter un engagement sur l'interopérabilité des données de la recherche
- avoir une démarche d'archivage à long terme des données » (IR* Huma-Num, 2021). »

Notre démarche méthodologique présente bien un besoin de traitement des données, une recherche d'interopérabilité et va imposer une démarche d'archivage.

Pour le moment, nous n'avons pas envisagé un projet mais proposer une méthode d'accompagnement d'un projet scientifique portant sur l'analyse d'une action collective. Le commentaire des outils mis à disposition par cette infrastructure va nous permettre d'indiquer les éléments à ajouter pour que le projet soit ouvert et accepté par l'équipe IR*Huma-Num qui valide les projets susceptibles d'utiliser leurs outils.

¹ IR* Huma-num, Présentation du contexte de mise en œuvre et de mise à disposition des services et outils, 2021, disponible sur : <https://www.huma-num.fr/presentation/> (consulté le 28 août 2023).

Le premier service indiqué dans la figure n°9 concerne notamment l'organisation du travail en équipe avec la mise à disposition d'outils de travail collaboratifs et des outils de planification de projet.

Le deuxième propose un espace de stockage sécurisé pour les données en cours de traitement qui sera utile pour stocker notre corpus de discours.

Le service n° 3 nous intéresse car il met à disposition des outils de traitement dont l'usage d'XML-Tei et d'XML Schema.

Le service 4 propose un archivage des données dans un entrepôt de données (Nakala¹ notamment) qui permet un stockage à long terme. Comme nous envisageons une réutilisation des données, l'archivage s'imposera, même si pour le moment, nous n'avons pas encore assez de données pour le concrétiser. En effet pour déposer ses données dans Nakala, des étapes de préparation et de description des données sont nécessaires avant de pouvoir les déposer. La préparation des données comporte la création d'un Plan de Gestion de Données (PGD ou DMP pour Data Management Plan) facilité par des outils de rédaction en ligne comme par exemple DMP OPIDOR² mis à la disposition de la communauté de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Un PGD explicite la manière dont sont obtenues et traitées les données tout au long de leur cycle de vie, de leur collecte à l'archivage. Nous y reviendrons dans la sous-partie suivante.

Il doit indiquer :

« • *quel est le traitement des données de recherche avant, pendant et après la fin du projet,*
• *les données qui seront collectées, traitées et/ou générées,*
• *si les données sont partagées, rendues accessibles, comment les données seront organisées et conservées (y compris après la fin d'un projet) »* (Cirad, p. 18)³.

Un PGD contribue à fournir des données « facilement accessibles, identifiables, reproductibles » (expression entre guillemets abrégée en FAIR), plus susceptibles d'être réutilisables.

A l'heure actuelle, l'avancement de notre travail ne permet pas de rédiger un PGD complet mais les réflexions autour du PGD aident à anticiper toutes les étapes du cycle de vie de la donnée.

La plupart des modèles de PGD suivent la même structure en six sections : Description des données ; Documentation et métadonnées ; Ethique et droits de propriété intellectuelle ; Responsabilités ; Stockage et conservation ; Partage et réutilisation. Nous donnerons quelques éléments en précisant le processus de publication des jeux de données dans la sous-partie suivante.

Le service n°5 est traité dans la sous-partie suivante car elle relève de la publication d'un jeu de données, objet de la prochaine sous-partie.

Enfin **le service n°6** prend en compte la réutilisation et mentionne des outils susceptibles de valoriser les jeux de données dans des catalogues ou des API (application *programming interface* ou « interface de programmation d'application »).

¹ Voir <https://www.nakala.fr/>

² Voir <https://dmp.opidor.fr/>

³ Source : Délégation en information scientifique et technique, Rédiger un plan de gestion des données, Cirad, disponible sur <https://coop-ist.cirad.fr/gerer-des-donnees/rediger-un-pgd/3-structure-globale-du-pgd>, consulté le 27 août 2023.

3.2. Le processus de publication des données dans un format ouvert, quelles contraintes ?

Pour expliciter le processus de publication des discours de notre corpus en accès ouvert (en lien avec l'étape n° 5 du schéma de la figure n°9 représentant les services de l'infrastructure IR* Huma-Num), nous avons choisi, tout en l'adaptant à notre corpus, le processus du réservoir d'archives scientifiques normalisées Istex¹ proposé dans (Fabry et al., 2017)². Nous assimilons chaque discours à un jeu de données à publier et mis à disposition dans un entrepôt.

La figure n° 10 reproduit le schéma du processus présenté dans l'article de Cécilia Fabry et ses collègues (*Ibid.*).



Figure n° 10 : Schéma de publication de donnée (Fabry et al., 2017)

La première étape précise le choix de la licence pour les jeux de données. Nous choisissons un format ouvert CC BY-NC-SA où le titulaire des droits autorise l'exploitation de l'œuvre originale à des fins non commerciales, ainsi que la création d'œuvres dérivées, à condition qu'elles soient distribuées sous une licence identique à celle qui régit l'œuvre originale.



Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions

Le fait de choisir une licence ouverte impose un travail d'anonymisation des données. Dans un environnement ouvert, l'anonymisation serait de rigueur, mais seule la pseudonymisation³

¹ Au réservoir Istex sont associées des technologies de fouille de textes (Text and Data Mining en anglais abrégé en TDM dans la suite) permettant une sélection et une exploration du contenu de ces archives. Ce catalogue rassemble 27 millions de publications scientifiques s'étalant sur 700 ans et couvrant toutes les disciplines. C'est une bibliothèque numérique partagée qui demande le respect d'un certain nombre de principes et de normes pour publier un jeu de données en accès libre.

² Fabry C. et al., Publier des données liées et ouvertes en sept étapes.

³ La pseudonymisation est un traitement de données personnelles réalisé de manière à ce qu'on ne puisse plus attribuer les données à une personne physique identifiée sans information supplémentaire. En pratique, la

sera possible car le travail sur notre corpus consiste à croiser des données de plusieurs documents du corpus pour établir le type de relation qui unit les membres du collectif. Dans le cas de la pseudonymisation, les membres ne sont pas identifiables directement mais une information complémentaire provenant d'une autre base pourrait permettre de les identifier.

Dans notre cas, la pseudonymisation doit permettre d'annoter de la même manière les références aux mêmes personnes. Pour pouvoir partager ces données, nous allons rendre impossible l'identification des personnes en créant un fichier d'équivalence qui sera le seul public, le fichier d'origine étant conservé par le chercheur et non mis à disposition. L'organisation sera anonymisée¹.

Nos propositions méthodologiques vont donc comporter un respect du Règlement Général sur la Protection des Données, abrégé en RGPD dans la suite (en anglais « General Data Protection Regulation » ou GDPR), règlement européen² paru en 2016 qui encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne. Ce règlement va contraindre les outils utilisés pour annoter le corpus car les données doivent être stockées dans un espace sécurisé en France ou en Europe.

Ce traitement devra être déclaré auprès de la déléguée à la protection des données du CNRS (DPO)³.

Cette recherche de mise à disposition des données va demander un travail complémentaire pour inscrire ce traitement dans le registre des traitements.

Le chercheur va devoir « *documenter les traitements de données personnelles et tenir à jour un registre des traitements qui précise notamment :*

- *Les finalités du traitement*
- *Les catégories de personnes et catégories de données concernées*
- *Les destinataires des données*
- *Les informations sur l'utilisation des données, leur conservation et les droits des personnes concernées*
- *Les noms et coordonnées du responsable du traitement et du délégué à la protection des données » (CNRS)⁴.*

Une étape préalable à toute pseudonymisation et annotation est de recueillir le consentement de la la personne interrogée quant aux traitements de ses données. Cette autorisation possède

pseudonymisation consiste à remplacer les données directement identifiantes (nom, prénoms, etc.) d'un jeu de données par des données indirectement identifiantes (alias, numéro séquentiel, etc.). La pseudonymisation permet ainsi de traiter les données d'individus sans pouvoir identifier ceux-ci de façon directe. Contrairement à l'anonymisation, la pseudonymisation est une opération réversible : il est possible de retrouver l'identité d'une personne si l'on dispose d'informations supplémentaires.

(Voir : <https://www.cada.fr/administration/lanonymisation-des-donnees>)

¹ La partie 3 donne un exemple d'organisation et d'entretien pseudonymisés.

² Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) disponible sur : <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

³ Pour ce projet le DPO est celui du CNRS mail : dpd.demandes@cnrs.fr outil REVCil du même service CNRS > <https://revcil.cnrs.fr> que votre DU a dû recevoir comme information avec ses codes d'accès. Cela vous permettra de déclarer en ligne votre projet et de suivre sa validation.

Une solution sera trouvée.

⁴ CNRS, « InSHS Les sciences humaines et sociales et la protection des données à caractère personnel dans le contexte de la science ouverte GUIDE POUR LA RECHERCHE », juin 2019, https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/pdf/guide-rgpd_2.pdf.

un identifiant affiché avec le discours. Nous avons choisi de lui donner comme valeur le nombre d'autorisation déjà publié incrémenté de 1. Le nom du fichier est construit à partir de la convention suivante : AUT-Nom du signataire anonymisé-Date

Revenons au schéma de la figure n°10. **L'étape 2** correspond au recueil de données qui consiste pour nous à collecter des discours de communication et des extraits de discours des plateformes à disposition des acteurs d'une scène d'activités et à produire des entretiens et des compte-rendus d'observation. Les jeux de données que nous serons en mesure de publier sont des discours produits ou suscités par le chercheur (Entretien biographique, Entretien relationnel, Extrait face à face, compte-rendu d'observation, Extrait messagerie, Extrait Appli RSE¹, document de communication). Les données sont construites ou extraites au sein de scènes d'activités, notion qui pourra être retenue pour le plan de classement du corpus. Les discours ne seront pas classés en fonction du genre de discours mais en fonction de la scène d'activités qui aura provoqué sa collecte ou sa production (voir figure n°2). A terme, les données devront être placées dans un entrepôt de données pour être archivées et accessibles. Il nous manque encore la transformation de notre méthode en un projet pour envisager l'archivage des données dans un entrepôt ainsi que des financements et une équipe de chercheurs.

Ce recueil implique une convention de nommage des fichiers et un classement.

Le regroupement en dossier sera lié d'abord à l'organisation puis aux scènes d'activités puis aux énonciateurs. Ce plan de classement simple et arborescent structure les données afin d'en faciliter la recherche, les contrôles et les traitements comme le préconise les administrateurs de Nakala².

Concernant le nommage des fichiers discours, nous proposons un code qui reprend des éléments de l'arborescence choisi :

Nous proposons de nommer les fichiers en formant un code comme suit : la première et la dernière lettre de l'organisation (correspondant au code d'anonymisation) suivi d'un tiret et de la mention SC mis pour scène d'activités + le nb total de scènes d'activités dans la base incrémenté de 1 auquel s'ajoute un autre tiret suivi de GR pour genre de discours et du code genre de discours suivi d'un tiret indiquant une date

Exemple de nom de fichier AE-SC2-GRObs-12 juin 2013

Les codes choisis pour les genres de discours sont les suivants : Entretien biographique : Entbio, Entretien relationnel : Entrel, Extrait face à face : FaF, compte-rendu d'observation : Obs, Extrait messagerie : ExtMes, Extrait Appli RSE : ExtRSE, document de communication : DocCom

L'étape 3 propose de constituer des URI (Uniform Resource Identifier) qui correspondent à un identifiant utile dans un contexte de web sémantique. Pour nos discours, un identifiant pérenne est utile. Nous appliquerons un identifiant numérique d'objet (abrégé en DOI dans la suite (Digital Object Identifier en anglais) à chacun de nos fichiers en passant par *datacite.org*.

Le DOI est une chaîne de caractères univoque et pérenne conçue pour internet. Il facilite l'identification d'une ressource en lui associant des métadonnées c'est-à-dire des informations la décrivant. En effet « *les données diffusées doivent ainsi être documentées, c'est-à-dire accompagnées des métadonnées qui s'y appliquent (source, date de dernière mise à jour, titre, description, périodicité de mise à disposition, format, couverture géographique, licence de*

¹ RSE est l'abréviation de Réseau Social d'Entreprise.

² Voir <https://documentation.huma-num.fr/nakala-preparer-ses-donnees/>

réutilisation applicable, les mots clés) et le public doit être informé de leur processus de création et de mise à jour » (Cluzel-Métayer, 2018, p. 498)¹.

Les métadonnées associées au DOI sont résumées dans la figure n°9 de la sous-partie suivante.

Comme le DOI d'une ressource peut être attribué à une entité juridique, nous créerons des DOI pour chaque discours quand la méthode sera appliquée à un projet où l'on peut identifier les contributeurs et le chef de projet.

La mise en banque des discours de notre corpus et l'objectif d'interopérabilité des données qui la motive, demande un travail de normalisation mis en œuvre « *à travers les métadonnées, le plan de classement, l'exigence de documents attestant le consentement des personnes interrogées et enfin l'anonymisation* » (Duchesne, Noûs, 2019)². La citation énumère les différents éléments développés dans les étapes 1, 2 et 3 du processus de publication de la donnée.

L'étape 4 analyse les données. Le travail exposé dans les chapitres 6 et 7 où nous avons établi des critères d'analyse de l'action collective à l'aide de données spécifiques apposées dans les discours correspond à cette étape.

L'étape 5 correspond à l'enrichissement des données par l'ajout de toute information pouvant apporter du sens à la donnée initiale. Dans notre cas, les annotations associées aux citations et aux praxèmes nominaux (voir figure n°3 et figure n°5 qui récapitulent les données relatives à l'élément *praxème nominal*) sont un enrichissement spécifique à l'analyse de l'action collective. Ces données peuvent créer des liens avec d'autres ressources enrichies avec ces mêmes données. Dans notre cas, les liens permettent un rapprochement avec des entités similaires mais n'augmentent pas la visibilité du jeu de données sur le Web.

Enfin **l'étape 6** présente le schéma conceptuel qui va garantir l'interopérabilité des données dans les différents discours et une réutilisation des données par d'autres chercheurs sur des terrains variés. Nous en avons parlé dans la sous-partie 2.3. en présentant notre XML schema³. A ce niveau, les métadonnées liées à chaque fichier sont définies en plus du DOI⁴.

Ces six étapes permettent de publier les données dans un format ouvert. Les données de nos analyses sont spécifiques à notre recherche du fait qu'elle porte sur des citations et des praxèmes nominaux.

¹ Fabry C. *et al.*, Publier des données liées et ouvertes en sept étapes.

² Duchesne S. et C. Noûs, Apories de la mise en banque.

³ Voir l'annexe 5.

⁴ Voir la figure n° 11 pour le récapitulatif des métadonnées. Et la sous-partie suivante pour des commentaires.

3.3. Fiche d'identité d'un discours préparatoire à une traduction en XML schema

Comme nous l'avons précisé dans le chapitre 5 en sous-partie 1.1., le matériau à partir duquel nous menons nos analyses est discursif et relève de la TOD (Théorie des Objets Discursifs) proposé par Julien Longhi¹. Nous partageons le sens du corpus donné par François Rastier pour qui le corpus « *est un regroupement structuré de textes intégraux, documentés, éventuellement enrichis par des étiquetages et rassemblés : (i) de manière théorique réflexive en tenant compte des discours et des genres, et (ii) de manière pratique en vue d'une gamme d'applications.* (Rastier, 2005)².

Le chercheur joue un rôle important dans la constitution du corpus. En effet c'est le chercheur qui choisit les données à collecter, certaines sont des discours qu'il suscite, les méthodes d'extraction et de présentation sont aussi définis par lui. Notre méthode propose un langage qui va être utilisé par le chercheur pour enrichir les discours et ainsi faciliter les analyses des actions collectives.

Le corpus, dans la TOD et pour notre méthode, est un terrain d'analyse, qui rend disponible, par l'enrichissement de données, des ressources sémiotiques des discours tels qu'ils sont présentés dans leur environnement natif.

La mise à disposition d'une méthode de constitution d'un corpus ouvert nous incite néanmoins à proposer des règles d'interopérabilité, de pseudonymisation, de normalisation et à présenter le corpus comme un jeu de données open data. C'est pourquoi nous nous référons à Etalab, le département de la direction interministérielle du numérique (DINUM), qui fait office de responsable des données de l'Etat. Il coordonne la conception et la mise en œuvre de la stratégie de l'État dans le domaine de la donnée et préconise certaines bonnes pratiques, notamment pour que les organisations territoriales et étatiques versent certaines données sur la plateforme Data.gouv.fr

Etalab conseille d'inscrire les éléments suivants avant de mettre à disposition des jeux de données³ que nous commentons avec notre corpus discursif :

- Une description générale des données qui correspond dans notre contexte à la présentation de notre corpus de discours classé en fonction des scènes d'activités et annoté de façon à faciliter l'analyse d'une action collective. Notre problématique n'est pas purement linguistique mais interprétative et compréhensive. Nous cherchons à formuler des hypothèses interprétatives de représentations socio-discursives d'un collectif de travail et de leur action collective à partir de discours essentiellement construit ou piloté par le chercheur. L'opérationnel sujet parlant dans nos analyses s'exprime essentiellement lors d'entretien piloté par le chercheur.
- La liste des fichiers mis à disposition ;
 - Les fichiers d'autorisation des interviewés
Le fichier qui liste le nom des participants à l'action collective (sous forme d'organigramme ou autre) à utiliser lors des annotations. Ce fichier peut être constitué par le chercheur ou être une traduction d'une présentation existante au

¹ Longhi J., Du discours comme champ au corpus comme terrain - Contribution méthodologique à l'analyse sémantique du discours.

² Rastier F., Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus.

³ Voir Etalab, documenter les données, disponible sur : <https://guides.etalab.gouv.fr/qualite/documenter-les-donnees/> (Consulté le 29 juin 2023).

sein de l'organisation. Le chercheur dans ce cas la transforme en un document anonymisé qu'il va utiliser pour employer les mêmes désignations d'un individu quel que soit le discours considéré lorsqu'il cherche à désigner le référent d'une chaîne de coréférence. Dans l'annexe n°2, la retranscription en lien avec le cas de l'AE comporte les noms suivants qui seront utilisés dans tous les autres discours lorsqu'il s'agira d'y faire référence : YP interviewé, (G.C., M., G., J.C, I.S. et V.L. sont des interviewers). Les autres personnes citées sont F.+ nom de famille, M.-O.+ nom de famille, J.+nom de famille

Pour notre cas d'étude, nous avons choisi de prendre l'interview d'Y.P. comme discours pivot à partir duquel nous allons définir les termes à utiliser pour faire références à l'action Gestion des connaissances (GDC) et aux membres du collectif ; F.+ nom de famille, M.-O.+ nom de famille, J.+nom de famille, Y.+nom de famille P. seront les noms utilisés en cas de référence à ces personnes dans les discours.

- La fiche descriptive des scènes d'activités qui comprend
 - La date de constitution du sous-corpus scène d'activités
 - Le nom du chercheur ayant constitué le sous-corpus d'une scène d'activités effectuées à une date précise
 - La liste des discours qui font partie de la scène
- Les fichiers discours annotés, balisés (par des citations et des praxèmes nominaux) et pseudonymisés
- La description du format des fichiers ; Les fichiers sont des fichiers texte. Le fichier avec le nom des participants peut être un format image si le chercheur juge utile de proposer une cartographie plutôt qu'une liste.
- La fréquence de mise à jour. Pour notre cas, les mises à jour dépendent de l'avancée des projets et du choix des chercheurs quant à la fréquence de reconduction de l'observation d'une scène d'activités. Nous pouvons envisager une fréquence de mise à jour tous les 6 mois en cours de projet.
- La description du modèle de données. Nous en avons donné des éléments tout le long de ce chapitre. Les figures n° 7 et 8 résument les étiquettes et attributs de notre modèle de données. La figure n°11 ci-dessous ajoutent les métadonnées utiles pour décrire les entités corpus, scène d'activité et discours.

Notre modèle de données expose la manière dont les discours sont annotés pour permettre de les confronter ultérieurement. Le modèle de données est un outil de dialogue entre les différents intervenants et permet à l'ensemble des annotateurs de se mettre d'accord sur les données et la manière de les indexer. Pour le moment, nous n'avons pas prévu d'intégrer d'annotation automatique. L'ensemble des données sont indexées manuellement, les données sémantiques choisies pour accompagner l'interprétation du chercheur étant trop complexe pour envisager un traitement automatique. Nous envisageons néanmoins dans la dernière partie de ce chapitre de proposer des logiciels d'aide à l'annotation et à l'exploration des données.

A chaque discours du corpus correspond un fichier qui comporte des métadonnées garantissant une identification précise des contenus de notre corpus et qui améliore sa diffusion, sa préservation et sa réutilisation. Ces métadonnées servent ainsi à décrire le contenu de ressources dans le but d'organiser, de catégoriser ou d'exploiter ces ressources. Elles peuvent

aussi servir à l'authentification des contenus et à la gestion des droits d'accès et de réutilisation (Mesguich, 2023)¹.

Nous avons regroupé les métadonnées d'un discours en plusieurs catégories. La première correspond à des métadonnées descriptives. Elles permettent de contextualiser le discours et de donner des éléments informatifs du type nom, date, auteur du discours, titre, sujet. Nous y ajoutons des données de contextualisation qui vont aussi permettre le classement des fichiers. C'est le cas de la donnée [Nom de la scène d'activités]. Nous avons donné un identifiant DOI pour le fichier pseudonymisé. La correspondance avec le fichier d'origine n'est accessible qu'au chercheur qui met les données à disposition. C'est pourquoi cette métadonnée n'existe pas dans le tableau récapitulatif visible en figure n° 11. Nous avons associé une métadonnée permettant de lister les énonciateurs qui sont impliqués dans le discours. A ces données que nous qualifions de descriptives, nous associons des métadonnées techniques précisant le type de fichier, sa taille et sa date de création. Les licences associées au fichier ainsi que les n° identifiant inscrits dans les fichiers d'autorisation sont des métadonnées juridiques. Enfin des métadonnées liées à la conservation sont aussi à prévoir. Pour le moment nous avons envisagé celle liés à des événements à notifier dans une métadonnée².

Le tableau de la figure 11 récapitulent les métadonnées du corpus. Ceux des figures n° 7 et 8 décrivent le langage de balisage.

Restent à préciser les conditions de réutilisation des données. Pour le moment, nous envisageons surtout un partage du modèle de données pour comparer des actions collectives menées dans une même organisation ou dans des organisations différentes.

¹ Mesguich V., Qu'est-ce qu'une donnée ? Formats, standards, cycle de vie des données.

² N'étant pas encore au stade de l'archivage des fichiers, le chercheur en charge du projet pourra ajouter des métadonnées au tableau de la figure n°11.

Type de métadonnée	Métadonnées	Usage primaire		élément
Métadonnées descriptives de la scène d'activités	[Titre de la scène d'activités] : texte libre [Type de scène d'activités] : réunion, service face à un bénéficiaire corps-soi, travail dans un atelier, plateforme numérique, autres [date scène d'activités] : mois année		<teiHeader><fileDesc><laDesc><activityScene>	<title> <objectType> <date>
Métadonnées descriptive du discours	[Identifiant du fichier pseudonymisé] : DOI [Titre du discours] : texte libre [Date de production du discours] : jour mois année [Description scène d'activités] : texte libre [Type d'énonciateur] : chercheur, un corps-soi, un énonciateur médiatisé, autres [Genre de discours] : Entbio, Entrel, FaF, Obs, ExtMes, ExtRSE, DocCom, autres		<teiHeader><fileDesc><laDesc><discoursGenre>	<idDoi> <title> <date> <desc> <type> <genre>
Métadonnées techniques	[Type de fichier] [Taille du fichier] [Date de création]	Conservation	<teiHeader><fileDesc><laDesc><technique>	<type> <size> <date>
Métadonnées de conservation	[Événement relatif à la conservation]	Conservation	<teiHeader><fileDesc><laDesc><conservati	<event>
Métadonnées juridiques	[Type de Licence], [N° d'obtention des autorisations de diffusion] : un identifiant OB nbre d'obtention de la base incrémenté de 1 pour toutes les personnes impliquées dans le discours		<teiHeader><fileDesc><laDesc><juridique>	<type>

Figure n° 11: Synthèse des métadonnées¹

¹ Certaines métadonnées et certains attributs sont repris d'XML-TEI.

Chapitre 8 : quelles requêtes et quelles hypothèses pour faciliter les analyses du chercheur ?

1. L'intégration des étiquettes dans le système de recherche d'informations

1.1. Construire un système de recherche d'informations à partir des étiquettes

Nous avons déjà parlé de l'indexation, étape indispensable pour envisager des traitements sur les données. Si dans un moteur de recherche web, le robot extrait les mots-clés de chaque page et les répertorie dans une gigantesque base de données appelée index, nous avons choisi d'indexer manuellement notre corpus de discours pour intégrer des données sémantiques qu'un moteur web ne peut pas indexer automatiquement. Nous avons par exemple choisi de sélectionner manuellement les citations intéressantes pour la question du chercheur car certaines regroupent un paragraphe, une phrase, parfois deux, parfois un extrait de phrase, ce qui n'est pas assez précis pour une machine. Par le modèle de données que nous avons proposé dans le chapitre précédent, des traitements sont envisageables ainsi que des recherches construites à partir des données indexées.

Pour Brigitte Simonnot, « *un système de recherche d'informations doit inclure des fonctionnalités qui permettent d'organiser et d'indexer les documents d'une collection, de traiter leur langage de représentation et les requêtes des utilisateurs ainsi qu'une interface d'interrogation et de présentation des résultats* » (Simonnot, 2012, p. 43)¹.

Nous avons déjà consacré la partie précédente à l'indexation. L'organisation du corpus repose pour le moment sur une action collective représentée sur différentes scènes d'activités. La caractérisation des genres de discours et des énonciateurs des discours est essentielle pour confronter les représentations de l'action collective par des collectifs et des individus qui y participent. C'est en effet par ces confrontations que le système accompagne l'interprétation du chercheur par des visualisations présentant des citations exemplaires quant à la question posée.

En introduisant la notion de requêtes, nous traduisons un questionnement du chercheur portant sur l'action collective ou sur les individus ou les collectifs qui y participent à l'aide des mêmes noms d'étiquette et des mêmes valeurs utilisées pour annoter les discours du corpus, L'appariement des données de la requête aux discours du corpus donnera une liste de résultats, les résultats pouvant être classés en fonction de métadonnées et d'étiquettes différentes de celles utilisées pour poser la question.

Les requêtes seront construites à partir des étiquettes listées en annexe n° 6 et des métadonnées listées en figure n°10².

Les requêtes simples comprennent une donnée interrogée. Par exemple, il est possible de lister l'ensemble des extraits du discours considéré comme praxème nominal en indiquant la donnée [praxème nominal] dans la requête. Il est aussi possible de limiter la liste en attribuant une valeur à une donnée. Par exemple une requête du type : [Enonc : X] listera l'ensemble des praxèmes annotés avec la donnée [Enonc : X].

Les listes qui nous intéressent particulièrement sont celles qui rassemblent l'ensemble des désignations d'un autrui par un énonciateur car cette liste sera une base intéressante pour

¹ Simonnot B., *L'accès à l'information en ligne: moteurs, dispositifs et médiations*.

² L'XML schema en annexe n°6 représente les données du corpus. Xquery est un langage utilisable pour formuler des requêtes. Comme nous ne sommes pas en mesure de présenter nos requêtes sous cette forme pour le moment, nous nous contenterons de les présenter à l'aide de nos noms d'étiquettes et de nos valeurs.

l'interprétation des relations entre deux individus. La liste de coréférence d'un autrui Y par un énonciateur X s'obtient en associant la donnée [référence à : Y] et [Enonc : X].

S'ajoutent dans ce cas des opérateurs booléens qui vont préciser si la valeur X trouvée dans l'étiquette [Enonc] et la valeur Y trouvée dans l'étiquette [référence à] sont présentes dans les résultats (opérateur ET), si l'un des deux termes est présent (opérateur ou) ou si l'un des deux termes est exclu (opérateur sauf). Dans notre exemple c'est l'opérateur *et* qui est à utiliser.

Les requêtes peuvent donc être complexes¹.

Les résultats se présenteront sous forme d'une liste classée en fonction des scènes d'activités, en fonction des genres de discours et de l'ordre d'apparition des praxèmes ou des citations. La référence comportera un lien pour donner accès directement à la citation dans le contexte du discours.

Ce qui nous donnera encore plus d'information sera la confrontation des désignations de Y par X avec les désignations de X par Y, ce qui impose une interface où deux requêtes peuvent être posées simultanément et leur résultat affiché en parallèle.

Autre exemple, une requête [Nom de la scène d'activités : X] peut permettre d'interroger l'ensemble des [énonciateur] en présentant les praxèmes et les citations de chacun dans des listes qui pourraient s'afficher en parallèle ou que l'on pourrait visualiser à la demande.

Le système envisagé est finalement un moteur de recherche qui comporte quatre fonctions : l'exploration, l'indexation, le traitement des données et la recherche. Les données indexées servent à questionner le corpus à l'aide de requête, mais aussi à trier les résultats et à préciser les valeurs des données à afficher dans la liste des références.

1.2. Quelle interface pour faciliter l'exploration du corpus et présenter les résultats des requêtes ?

Dans l'état actuel de nos recherches, nous pouvons seulement envisager le type de résultats que nous aimerions donner à voir au chercheur pour l'aider dans son interprétation sans être encore en mesure de réaliser cette interface.

Pour être un véritable outil d'exploration du corpus en plus d'un outil d'indexation, la conception de la boîte à outils doit envisager une présentation des résultats qui donne accès au discours complet qui sont en lien avec le résultat des requêtes. De plus, le système doit proposer des requêtes déjà formulées (comme celle proposées dans la sous-partie suivante), soit de nouvelles requêtes que le chercheur construit lui-même en fonction de ses questionnements. Nous avons développé en partie 2 du chapitre précédent les idées qui orientent la conception de l'interface d'indexation. Dans cette sous-partie, nous allons développer le module moteur de recherche qui comporte une interface de questions réponses.

Les réponses aux requêtes sont des listes de références de praxèmes nominaux ou de citations. Ces références comportent un lien qui resitue le praxème ou la citation dans son contexte original. Enfin le classement des requêtes peut être choisi par le chercheur en fonction des données disponibles ([Nom de la scène d'activités], [Enonc], [Type de praxèmes] par exemple). Dans l'annexe n°7, nous avons relevé les différentes valeurs d'une requête du type [type de praxème : NHcoll] et [enonc : YP]. Pour retrouver la citation dans son contexte

¹ Les parties 2 et 3 de ce chapitre illustrent deux requêtes complexes, l'une accompagnant l'interprétation des distances relationnelles, l'autre les jeux d'influence et de résistance.

original, nous avons mentionné la (ou les) ligne(s) où est située la valeur répertoriée dans la retranscription de l'annexe n°2.

L'outil envisagé s'inspire de la logométrie en simplifiant pour le moment la dimension statistique¹ à des comptages de mots. Dans ce document, nous avons envisagé les données à interroger, donnant en résultat des index de mot ou des concordanciers (Voir un exemple en figure n°11). Ces derniers sont des instruments documentaires qui permettent une mise en contexte des unités recherchées en les présentant avec le cotexte du mot gauche et/ou droit avec les mots recherchés au centre (Metzger, 2019)². Dans notre cas, la citation sera présentée dans le paragraphe dans lequel elle se situe. « *Plus généralement, la logométrie favorise un retour systématique au texte. [...] Elle organise la recherche et l'obtention d'informations du corpus* » (Metzger, 2019)³. Les mots ne sont pas nécessairement présents dans les textes puisque les requêtes peuvent porter sur des données dont les valeurs font partie d'une liste et non de la citation, ce qui nous distingue des logiciels de logométrie.

Nous pouvons aussi trouver des analogies de notre boîte à outils avec la textométrie où « *les fonctionnalités peuvent être décrites synthétiquement par le modèle SEMA (Synthèse, Edition, Moteur, Annotation) : on a non seulement un moteur de recherche (repérage des occurrences d'un motif donné), mais aussi une attention particulière accordée à l'édition (présentation) du texte (accès aux contextes) ; et surtout des calculs statistiques générant des vues synthétiques significatives (caractérisation des singularités d'un texte, repérage des thèmes, etc.)* » (Pincemin, Heiden, 2008⁴ ; Heiden et al., 2010⁵).

Comme la plateforme TXM permet à l'utilisateur une lecture qualitative du texte elle comporte des similitudes avec l'outil que nous envisageons. La fonctionnalité qualitative correspond à des fonctions documentaires qui permettent la navigation hypertextuelle dans le corpus, l'extraction de passage ou de concordances, la recherche plein texte de mots ou d'unité du discours. L'utilisateur peut ainsi construire une interprétation scientifique en la contrôlant à tout moment par une consultation précise et complète de ces données textuelles. TXM importe les textes encodés en XML, ce qui ajoute un autre argument pour nous y intéresser puisque notre modèle se traduit dans un schéma XML. Dans TXM, les mots sont accessibles non seulement à partir de leur forme de surface mais également par le biais de toutes les informations qui leurs sont associées comme les catégories identifiantes et relationnelles que nous avons discutées dans les chapitres précédents et notamment ceux de la partie 2. Le moteur de recherche permet de construire des requêtes avec les mots du texte mais aussi avec les données que nous avons ajoutées.

Prenons l'exemple du projet Fonds d'Archives NUMériques (FANUM) porté principalement par l'équipe ELLIAD, Unité de Recherche en sciences humaines placée sous la double tutelle de l'Université de Franche-Comté et de l'Université Technologique de Belfort-Montbéliard et le pôle Archive Bases Corpus de la Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE) de Franche-Comté. FANUM rassemble notamment le Corpus des Livrets d'Opéra première génération (1673-1732) qui constitue Le Fonds numérisé de la

¹ Nous le limitons pour le moment au comptage dans un résultat du nombre de fois où la forme relevée apparaît dans les résultats d'une requête (voir l'annexe n°7 qui liste l'ensemble des coréférences à la valeur NHcoll).

² Metzger J.-P., *Le discours, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*.

³ Le terme lexicométrie limite les traitements informatiques aux termes du lexique alors que le terme logométrie élargit les études à d'autres formes linguistiques ou textuelles. Dans notre cas, nous nous intéressons aux praxèmes nominaux et aux citations.

⁴ Pincemin B. et S. Heiden, Qu'est-ce que la textométrie ? Présentation.

⁵ Heiden, S., J.-P. Magué et B. Pincemin, TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement.

première génération des livrets de la tragédie en musique. Il rassemble les livrets de l'Académie royale de musique de Paris, couvrant la période de naissance de l'opéra français, *Tragédie en musique 1673-1732*.

« Il s'agit d'un fonds numérisé des livrets qui autorise simultanément la consultation de l'intégralité des livrets, page par page sous trois formes ; le fac-similé, une version du corpus qui respecte scrupuleusement la graphie d'origine et une version normalisée, plein-texte, conforme aux standards XML-TEI P5. Le corpus normalisé et annoté est directement exploitable en ligne à travers la plateforme TXM Web qui permet une exploration textométrique ouvrant ainsi la voie à une analyse transversale, hypertextuelle et multidimensionnelle (concordances, contextes, cooccurrences, spécificités lexicales, analyses factorielles de correspondances, etc.) »¹.

Le figure n°12 ci-dessous présente le concordancier du mot amour recherché dans le corpus des livrets d'opéra. Le concordancier est une fonctionnalité utile pour notre interface, notamment pour présenter les citations dans lesquelles se trouvent les praxèmes nominaux. Les divers formats de présentation des textes, les possibilités de recherche possèdent des similitudes avec ce que nous cherchons à concevoir. Dans ce projet, il est aussi possible d'avoir accès à des index conçus à partir d'une donnée.

Requête : amour/Amour

Chef de file : #1: Aucun #2: Aucun #3: Aucun #4: Aucun

Vue : Références Contexte gauche Pivot Contexte droit

Trier : text.id word word word

Taille : 8 12

Référence	Contexte gauche	Pivot	Contexte droit
1 01_CADMUS	nos désirs, Pour être des Humains l'	amour	, & les plaisirs. \$ 148 PERSONNAGES DU PROLOGUE. PALES
2 01_CADMUS	Amants ! Leurs jours sont charmants : L'	Amour	sait leur faire Mille doux moments. Que sert la jeunesse Aux
3 01_CADMUS	sans tendresse ? Qui n'a point d'	amour	, N'a pas un beau jour. Second Couplet. En
4 01_CADMUS	trop sévère, Qui n'a point d'	amour	N'a pas un beau jour. \$ 157 Un DIEUX champêtre
5 01_CADMUS	d'aimer bien ? Quelque embarras que l'	Amour	fasse C'est toujours un charmant lien ; Trop de repos bien
6 01_CADMUS	n'aime rien ? Second Couplet. L'	Amour	contente, Sa peine enchante, L'Amour contente, Tout en
7 01_CADMUS	Amour contente, Sa peine enchante, L'	Amour	contente, Tout en est bon : Dans les beaux jours de
8 01_CADMUS	que votre cœur consulte davantage Est peut-être l'	Amour	.DEUXIÈME PRINCE. Serait-il possible Qu'un Héros invincible Et
9 01_CADMUS	Qu'un Héros invincible Eût un cœur qu'	Amour	sut charmer ? CADMUS. Quel cœur n'est pas fait pour
10 01_CADMUS	a la noble fierté ; La mère d'	Amour	est sa mère, Elle en a la beauté. PREMIER PRINCE
11 01_CADMUS	. PREMIER PRINCE. A quoi sert un	amour	qui n'a point d'espérance ? Hermione est sous la puissance
12 01_CADMUS	plus doux, Pourront l'entretenir de mon	amour	extrême, En dépit d'un Rival jaloux. Préparons tout en

3600 occurrences

Nombre de lignes : 100

Figure n°12 : Le Corpus des Livrets d'Opéra, exemple de concordancier² portant sur le mot amour, capture d'écran d'un projet TXM

¹ Citation extraite du site <https://fanum-txm.univ-fcomte.fr/txm/>

² « En lexicographie, une concordance est un index de mots présentés avec leur contexte. Une fois réalisée, l'indexation des mots d'un texte, d'un auteur, d'une époque fournit des renseignements sur les références des mots et éventuellement sur leur fréquence ; on offre à l'utilisateur la possibilité d'étudier parallèlement les divers emplois du même vocable ». Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage (1994), Paris : Larousse, p. 108.

Les projets TXM sont souvent des projets éditoriaux. Le consortium Cahier (Corpus d’auteurs pour les humanités : informatisation, édition, recherche) (Idmhand, 2021¹ ; Idmhand, Marasescu-Galleron , 2022²), illustre la richesse des projets de numérisation et d’édition numérique tout en montrant la nécessité d’une collaboration scientifique et technique, ce qui apporte un argument complémentaire à la constitution d’un groupe scientifique et technique pour poursuivre la phase de conception de ce projet et notamment les différents interfaces d’exploration et d’affichage des résultats.

1.3. Des données et des valeurs à fixer pour indexer les coréférences et la question du chercheur

Pour permettre les appariements entre requête et discours, les données avec des listes doivent comporter des valeurs normalisées. C’est le cas des listes prédéfinies que nous avons détaillées en figure n°3 et n°5; Par exemple la donnée [type de praxème] comporte les valeurs *Nhcoll*, *Nhind*, *Noutil*, *Ninstrument* *Nactind*, *Nactcoll*.

Pour réunir ensemble les valeurs relevant d’un même collectif, d’un même individu, d’une même activité collective, d’une même activité individuelle, d’un même outil ou d’un même instrument, nous avons proposé une donnée [référence à] en précisant que les formes appartiennent à une liste prédéfinie. Il en est de même pour la donnée [enonc].

Le chercheur doit constituer ces listes avant de démarrer l’indexation ou retenir la première occurrence comme valeur de la donnée [référence à]. Le plus simple est de retenir la forme la plus communiquée dans l’organisation à un moment donné, celle présente dans l’organigramme par exemple ou celle qui circule dans les documents de communication sans la considérer pour autant comme la plus appropriée. En cas de confidentialité, ces formes sont alors anonymisées avant le démarrage de l’indexation. Quel que soit le choix du chercheur, il précise dans un document la manière dont il a choisi ces termes. Dans certains cas, retenir la forme de la première occurrence est aussi possible. Cette forme ne sert qu’à réunir dans la même liste les praxèmes qui font référence à la même action, à la même personne ou au même collectif. Ce n’est pas ce nom qui alimentera les interprétations mais la liste qui réunit l’ensemble des praxèmes et des citations qui y réfèrent.

Le chercheur démarre ses investigations avec une question portant sur une action distribuée. Dans l’exemple de notre étude de cas, l’action distribuée est celle du projet de gestion des connaissances, abrégé en *projet GDC*. Nous considérons tout passage du discours balisé par au moins une étiquette comme une citation qui intéresse le chercheur. Ces citations sont en lien avec l’action dans sa globalité, avec une des actions distribuées, avec le collectif dans sa globalité ou avec un collectif lié à une action ou à un individu, voire à une description de la société. Il nous semble utile d’associer à une citation une étiquette [mots clés citation] permettant au chercheur de lister les raisons qui le poussent à annoter cet extrait du discours. Cette donnée comporte des mots-clés choisis librement par le chercheur.

C’est peut-être la première annotation à affectuer sur quelques dicours pour décider ensuite des données à proposer. Notre méthode n’oblige pas l’usage de l’ensemble des données proposées dans ce document mais souligne la nécessité de bien justifier l’usage des étiquettes et leurs valeurs.

¹ Idmhand F., “Dix ans avec CAHIER”. Bilan du consortium CAHIER (2011-2021) de la TGIR Huma-Num.

² Idmhand F. et I. Marasescu-Galleron, Dix ans de corpus d’auteurs.

Nous ajoutons à la métadonnée descriptive [nom de l'organisation anonymisée] une donnée [mot-clés organisation] pour pouvoir saisir des éléments concernant la société (sa culture, des éléments de son histoire, etc.) dans laquelle se déroulent les entretiens.

Pour notre cas de l'agence AE, certains passages de l'entretien donne des éléments sur la culture d'entreprise qualifiée d'"environnementale" dans certains extraits que nous trouvons intéressant d'annoter comme suit :

« [mots-clés AE : culture environnementale] Les gens qui travaillent à l'AE ne rentrent pas forcément par vocation pour à une certaine époque, la maîtrise de l'énergie ou la gestion des déchets puis après la, le développement durable et puis la transition écologique. Ces termes-là correspondent aux modes de l'époque, aux termes les plus employés dans les politiques publiques, mais globalement, si la majorité des gens qui rentrent à l'AE, c'est par vocation environnementale » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l.221-226).

Enfin, un chercheur qui utilise notre méthode se pose une question sur une action distribuée collective pour laquelle il va constituer un corpus. Le chercheur va donner une valeur à la métadonnée [titre question du chercheur], projet GDC dans notre exemple. Il pourra utiliser cette valeur pour annoter les citations ou les praxèmes qui font référence à un élément en lien avec la question avec l'étiquette [référence à], que nous avons déjà introduits dans le chapitre 7 sous-partie 1.1.

Voici la citation avec laquelle nous allons illustrer la valeur *projet GDC* pour la donnée [référence à] :

« Le chef de projet est parti, et la... **le projet** a muté en **démarche**, c'est-à-dire que c'est rentré dans le fonctionnement courant de l'agence **la gestion des connaissances, très gros changement**, avec création de mon poste alors si ça avait été n'importe qui d'autre qui prenait le poste ça changeait rien, c'était déjà une décision stratégique de mobiliser un CDI en plus des documentalistes qui soit responsable de la gestion des connaissances » Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l.402-407)

Nous avons mis en gras les praxèmes sur lesquels nous allons apposer la valeur [référence à : projet GDC]. La retranscription ci-dessous expose les données annotées pour les praxèmes de la citation, illustrant l'intérêt d'un outil qui invisibilise les annotations, le texte étant illisible sous cette forme¹. Une requête portant sur [référence à : projet GDC] permettra de relever les formes en gras en les attribuant à l'énonciateur d'une société à une date précise.

« [modalité du dire : information] [temporalité : passé, présent] « ([type de praxème : NHind] [type de formulation du praxème : designation identifiante] *Le chef de projet*) est parti, et la... ([type de praxème : Nactcoll] [type de formulation du praxème : designation identifiante] [référence à : projet GDC] *le projet*) a muté en ([type de praxème : Nactcoll] [type de formulation du praxème : description classifiante] [Référence à : projet GDC] **démarche**), c'est-à-dire que c'est rentré dans le fonctionnement courant de l'agence ([type de praxème : NHcoll] [type de formulation du praxème : description classifiante] [référence à : projet GDC] **la gestion des connaissances, très gros changement**), avec création de mon poste alors si ça avait été n'importe qui d'autre qui prenait le poste ça changeait rien, c'était déjà une décision stratégique de mobiliser un CDI en plus ([type de praxème : NHcoll] [type de formulation du praxème : description classifiante] *des documentalistes*) qui soit ([type de praxème : NHcoll] [type de formulation du praxème : description classifiante] *responsable de la gestion des connaissances*) » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l.402-407).

¹ Nous avons omis celle à apposer sur l'énonciateur (Mon poste) et sur l'agence AE.

La donnée [référence à] est essentielle dans notre méthode car la constitution des listes de coréférence repose en grande partie sur elle. D'où un soin particulier à apporter à la manière de rassembler les ensembles coréférents.

2. Le collectif appréhendé par les distances relationnelles entre ses membres

2.1. Le collectif, groupe, équipe ou communauté

Nous avons jusqu'ici établi des moyens de relever des qualifications concernant les relations entre deux individus, un individu et un collectif, un individu ou un collectif en relation avec un outil à l'aide de la donnée [en relation avec]. La distance relationnelle est intéressante pour qualifier le collectif et distinguer un groupe, une équipe ou une communauté, ces acceptions comprenant toute une dimension collective. Au sein d'une organisation, un collectif de travail peut se construire à partir de la prescription d'un travail collectif par l'encadrement. Il est mis en œuvre par des individus qui se répartissent les tâches et se coordonnent. Nous qualifierons ce collectif d'équipe si les échanges interactionnels et communicationnels sont périodiques et surtout s'ils permettent d'exprimer tout à la fois désaccords, tensions, satisfactions, reconnaissances, etc. et d'élaborer en commun des objectifs. Les individus d'une équipe (par rapport à un groupe) se connaissent assez pour évaluer les aptitudes de tous les membres : « *Le « faire équipe » se construit par la coopération¹ et l'entraide entre chacun des membres du groupe de travail. Les indices de l'existence d'une équipe coopérative sont la discussion et la répartition de la charge de travail, la gestion collective de l'efficacité dans les manières de faire, l'efficacité permettant d'économiser l'énergie et les forces de chacun, la reconnaissance des rôles de chacun dans l'activité collective, l'anticipation favorisée par la mise en commun des connaissances et des expériences* » (Lhuillier, 2019)² Pour Dominique Lhuillier, un collectif est une équipe lorsqu'il y a collaboration entre les membres et solidarité. Chaque membre poursuit le même but mais ne perd pas sa singularité. De ce fait, l'équipe ne cherche pas nécessairement à construire une identité commune comme dans une communauté de pratiques (Wenger, 1998)³ par exemple où s'expérimentent « *des formes d'organisation de travail qui tentent de concilier la cohésion du collectif et l'intégration de chaque personnalité dans le collectif de travail* » (Imhoff, 2017, p. 95)⁴.

Un groupe de travail, quant à lui, possède des relations moins proximales, les individus étant réunis par nécessité. Les membres d'un groupe ne se connaissent pas aussi bien que dans une équipe qui suppose des relations régulières, celles d'un groupe pouvant être ponctuelles. Dans l'approche clinique en psychodynamique du travail, le collectif est un ensemble de relations stables entre plusieurs travailleurs, qui se sont dotés de règles pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exécution de leur travail. « *Un collectif de travail existe même lorsque les travailleurs ne sont pas réunis dans l'hic et nunc d'une œuvre à produire. Des infirmières qui travaillent ensemble dans un service hospitalier peuvent former un collectif, qui a le nom « d'équipe » soignante, mais les médecins généralistes qui travaillent seuls dans des cabinets privés peuvent aussi former un collectif qui prend alors le nom de « communauté d'appartenance à un métier », dont les membres ne se rencontrent qu'épisodiquement, à l'occasion des formations post-universitaires par exemple, ou de colloques et autres*

¹ La coopération pour Dominique Lhuillier, correspond à notre définition de collaboration.

² Lhuillier D., Équipe, groupe ou collectif de travail ? Construire le « faire ensemble ».

³ Wenger E., Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity.

⁴ Imhoff C., L'émergence de nouveaux collectifs de travail : ruptures et continuités dans l'histoire de l'entreprise.

manifestations collégiales centrées sur les pratiques de métier » (Dejours, 2013)¹. Nous pouvons distinguer des relations collaboratives qui supposent une connaissance, voire une reconnaissance de l'individualité des deux entités de la relation alors qu'une relation contractuelle se construit à partir de rôle prédéfini. Christophe Dejours, dans « Souffrance en France » (1998)², distingue le monde « proximal » et le monde « distal » : dans le premier, le sujet identifie autrui comme une personne avec lequel il partage un vécu alors qu'autrui dans une relation distale est plutôt de l'ordre d'une relation médiatique où le sujet ne perçoit pas autrui comme une personne mais le réduit à une catégorie ou à une figure discursive. L'individu qui se situe dans une relation distale n'éprouve plus « *ni compassion, ni sensibilité, ni empathie, ni capacité d'identification à autrui* », mais seulement de l'indifférence (*Ibid.*).

Nous avons introduit l'étiquette [type d'interaction] qui permet de qualifier une interaction avec les valeurs *interaction directe*, *interaction indirecte* ou *hors de portée*. Ces annotations nous seront très utiles pour réunir les formes de désignations sur le type de relations établies entre deux entités, ces deux entités étant indiquées dans l'étiquette [entité citée] et [en relation avec]³.

Dans le cas d'une relation médiatique, les actants peuvent être des catégories, des types et n'ont pas d'autres références que celles des images véhiculées par les médias internes et externes d'une organisation. Une figure imaginaire peut se construire dans l'esprit d'un individu sans rattachement à un vécu commun. Les éléments des discours s'y rattachant pourront être annotés par la valeur *interaction hors de portée* saisie dans l'étiquette [Type d'interaction].

En d'autres termes, au sein d'un collectif de travail, les actions sont mandatées et distribuées tout en maintenant des liens professionnels d'intensité variable entre les membres pour assurer une efficacité de la mission confiée. Notre travail d'analyse consistera notamment à caractériser les relations entre les membres d'un collectif pour déterminer le degré de cohésion du collectif, permettant de repérer au sein du collectif des groupes, des équipes et/ou des communautés. Une équipe se définit par un travail et des liens relationnels incarnés. Les membres de l'équipe sont identifiés. Même si les membres d'une communauté sont identifiés, une communauté se distingue d'une équipe car l'identité du groupe est essentielle pour la construction de l'identité des individus qui en font partie, ce qui n'est pas le cas dans une équipe. En plus de la distinction coopération et collaboration, l'ethos discuté dans le chapitre 4 sous-partie 2.1 et dans le chapitre 5 sous-partie 1.3. est une notion intéressante pour distinguer une équipe d'une communauté.

Analyser les relations au sein d'un collectif à partir des scènes d'activités permet d'évaluer la qualité de ce collectif pour les acteurs de scènes d'activités. L'interprétation ne se contente pas des discours promotionnels, mais confrontent les points de vue de plusieurs membres du collectif. Nous acceptons que le statut du collectif soit différent pour les membres du collectif.

Pour caractériser ce collectif, la *distance relationnelle* qui caractérise les liens qui unissent deux individus est nécessaire. Nous supposons qu'un collectif peut posséder plus ou moins d'épaisseur selon les relations nouées en son sein. Les annotations relationnelles vont permettre en partie 3 de proposer des requêtes permettant de qualifier les relations entre deux personnes, ce qui nous donnera des éléments pour caractériser le collectif et ces représentations par les uns et des autres.

¹ Dejours C., Effets de la désorganisation des collectifs sur le lien... à la tâche et à l'organisation.

² Dejours C., *Souffrance en France*. La banalisation de l'injustice sociale.

³ Voir chap. 7 sous-partie 1.3.

2.2. Désignation et nomination une distinction linguistique opératoire

L'étude de la distance dans les relations est complexe car « *les relations sont simultanément sociales et morales, structurelles et intersubjectives, contraintes et libres, matérielles et idéelles* » (Ibid. p. 116). Malgré tout, notre analyse cherche à déterminer des indices relationnels car c'est ainsi que nous pourrions mieux comprendre le sens du collectif pour ses différents membres, tout en rendant visible les écarts et les paradoxes.

En linguistique, les représentations distantes peuvent être assimilées à des rôles typiques et les représentations incarnées à des occurrences : « *Nous parlons d'occurrences d'un nom X, c'est pour renvoyer aux instances, particuliers, individus, membres ou encore exemplaires que subsume ou que rassemble le concept, type ou catégorie que dénomme le nom X* » (Kleiber, 2015, p. 115)¹.

Par exemple, la dénomination *manutentionnaire* peut faire référence à une fonction² ou à un rôle. Le même terme peut être employé sous forme discursive dans un espace pour référer à une classe et être tenu par une personne identifiée, dotée d'émotions et de vécu dans un autre. Dans le cas du manutentionnaire, l'énonciateur fera référence à une classe dans une réunion de décideurs qui étudient l'efficacité de la circulation des marchandises et sera une occurrence quand il sera cité par son prénom et son nom de famille dans le discours d'un de ses managers qui témoigne de la qualité de son travail.

Il existe une analogie entre notre distinction et celle qu'établissent les linguistes entre désignation et nomination. Désigner suppose de se référer à des éléments présents lors de l'interaction, la nomination relève quant à elle plus du lexique. « *Les désignations et les nominations font usage de dénominations existantes (en gras infra), les premières pour parler discursivement de tel ou tel objet hic et nunc (le **chien jaune** que tu vois là-bas) ou de manière définitoire (la **pomme de terre** est le légume avec lequel on fait les **frites**)* » (Frath, 2015, p. 34)³.

Pour notre propos, ce sont surtout les désignations et les nominations d'activités et des agents humains et non humains qui les effectuent qui nous intéressent. Pour faire référence aux activités au sens de nomination, l'usage des termes relève d'un usage prototypique proche de ce que l'on trouve dans des glossaires et des référentiels qui répertorient les savoir-faire, les compétences et les tâches pour chaque métier répertorié. L'acte de nommer ou de faire référence à des activités professionnelles sous un nom de métier permet de le catégoriser. Il transforme un processus d'action en entité du monde, autrement dit, il transforme un procès en un nom. Enfin il condense une série de tâches sous une dénomination. « *Dire l'activité, nommer le métier relève d'une activité de classification du réel comme une autre, d'ordonnement du monde social et d'établissement d'une hiérarchie. La nomination est une pratique sociale de classement et d'évaluation, qui permet tout autant de donner une valeur qu'une grandeur. Les catégories professionnelles apparaissent ainsi comme des répertoires discursifs et cognitifs à disposition des acteurs pour penser leurs pratiques. Elles entrent en résonance avec de nombreuses autres taxinomies et hiérarchies, et c'est l'emboîtement des unes et des autres qui permet d'exprimer et de classer la réalité sociale* » (De Larivière, 2010)⁴.

Que l'énonciateur désigne ou nomme des activités ou les personnes les exerçant, il fait appel à des préconstruits de la langue. Les dénominations sont données par la langue ; elles ne sont

¹ Kleiber G., Occurrences et noms.

² Revoir notre distinction entre fonction et rôle dans le chapitre 1.

³ Frath P., Dénomination référentielle, désignation, nomination.

⁴ Judde de Larivière C., Pour une "grammaire" de la nomination professionnelle : acteurs, pratiques, situations.

pas du ressort de l'individu. « *Dans une communication normée, prototypique, les locuteurs, pour l'efficacité de leurs interactions, tendent à recourir à des formes codées et synthétiques. Grâce aux dénominations, les interlocuteurs peuvent globalement s'entendre sur ce dont ils parlent, sans avoir à le reconstruire à chaque occurrence discursive. C'est là tout l'intérêt du préconstruit de la langue et le rôle dévolu au lexique. Ainsi, les dénominations lexicales concourent au principe global d'économie des discours* » (Guérin, 2015, p. 52)¹. Nous voyons ici ressurgir la nécessité d'un cadre, ici linguistique, dans lequel l'énonciateur peut naviguer. Il peut s'approprier les notions pour leur faire porter un bagage identitaire et un vécu ou l'employer plutôt comme une classe pour laquelle il a une certaine connaissance. C'est l'analyse des discours qui circulent dans les espaces d'activités qui permettra de répondre à cette question d'une représentation discursive incarnée ou d'un agent narratif distant, les représentations catégorielles relevant de la norme partagée et les représentations éprouvées d'actions effectives vécues.

Cette distinction apparaît essentiellement dans nos étiquettes par celles dénommées [[type de formulation du praxème](#)] qui comportent les valeurs suivantes : *désignation identifiante* ou *description classifiante*, cette donnée s'ajoutant à celle qui caractérise le [[Type de praxème](#)] Nous verrons dans la dernière partie comment cette donnée s'intègre à des requêtes complexes pour confronter les représentations de différents membres du collectif.

2.3. La confrontation de valeurs d'étiquettes [modalité du dire], [modalité de l'accord] [justification] et [ligne de traverse] pour argumenter la chaîne d'appartenance d'YP

Nous avons, dans le chapitre 2 partie 1, introduit le cadre d'action qui influence l'effectivité des activités, ces dernières pouvant à leur tour modifier le cadre d'action.

A ce titre, l'analyse des discours programmeurs est intéressante car elle comporte pour Pierluigi Basso Fossali trois modalités que nous allons chercher à traduire par nos étiquettes : « *l'architecture instructionnelle (dessein) ; l'incitation à l'action (déclenchement de l'initiative) et le dispositif dissuasif envers des rationalités et des formes d'engagement différentes* » (Fossali, 2021)². La programmation n'est pas pour lui seulement un découpage de l'action. Elle participe aussi à la structuration de l'horizon d'attente et à la définition du cadre de la transmission culturelle. Certains éléments proposés par l'auteur sont annotés dans les discours à l'aide notamment des étiquettes suivantes. Le dessein et l'initiative pourront être annotés par les étiquettes [[modalité du dire : programmation, prescription, incitation](#)] et le dispositif de dissuasif par [[ligne de traverse : ligne de faille](#)]. Les étiquettes [[ligne de traverse : ligne de force](#)] et l'écart observé entre les valeurs des étiquettes [[modalité de l'accord](#)] et [[justification](#)] pour différents enquêtés, donnera des indications sur l'état d'acceptation des instructions et des changements induits.

La figure n°1 en première partie est un schéma prescriptif rédigé par un prestataire consultant en gestion des connaissances de l'AE qu'YP, l'énonciateur de nombreuses citations prises en exemple, s'est approprié. Dans son entretien (en annexe n°2), nous retrouvons un vocabulaire similaire à ce qui est indiqué dans ce schéma, lui donnant une posture de porte-parole de la direction. Pour nos préoccupations, nous relèverons aussi dans ces documents prescriptifs et communicationnels les relations préconisées dans le document, que ce soit avec des personnes,

¹ Guérin O., La référence problématique dans les récits de voyage : un observatoire pour une conception modulaire de la nomination.

² Basso Fossali P., Introduction. Les enjeux pragmatiques des discours programmeurs.

des catégories ou des outils que nous pourrions confronter aux personnes, aux catégories et aux outils cités par l'interviewé à l'aide des étiquettes [en relation avec], [type d'interaction].

Confronter des documents de communication et de programmation qu'YP utilise dans ses activités de travail, qu'il co-rédige pour certains est utile pour relever le vocabulaire employé et voir l'écart éventuel entre celui préconisé dans les textes et celui utilisé lors de l'entretien. Pour notre exemple le vocabulaire d'YP reprend le vocabulaire du document produit par un prestataire. Sa place de responsable de la gestion des connaissances est en adéquation avec le résultat de notre analyse.

La donnée [modalité du dire] annote des citations en y intégrant les valeurs suivantes. Les valeurs prescription, programmation indiquées en nombre dans un discours le classe dans les discours programmatiques, les valeurs information, généralité en nombre le range du côté des discours info-communicationnels. Enfin les valeurs opinion positive, opinion négative, vécu apposées sur une majorité de citation dans un discours nous laissent supposer une implication subjective de l'énonciateur. Dans le cas d'YP, si l'on fait référence à l'ensemble de son entretien, les annotations positives sont nombreuses ainsi que les modalités prescriptives. Ils jouent son rôle de représentant du projet gestion des connaissances. Il participe à la matérialité du projet par des actions effectives (réunion, notamment). Le relevé des personnes qu'il cite ([entité citée] dans notre langage de balisage) avec la donnée [en relation avec : l'énonciateur] permet de l'inscrire dans la chaîne d'alliance de la direction, la plupart des personnes citées étant des collègues ou des parties prenantes du projet pour lequel il est missionné. Ses activités relèvent de la coordination, de la concertation et de la communication, les [modalités de l'accord] relèvent essentiellement de la clarification. YP participe d'une part au travail d'enrôlement et d'autre part il participe à rendre ce projet plus tangible en l'associant à des activités, à des événements et en l'incarnant.

L'exemple ci-dessous illustre une bonne partie des étiquettes mentionnées¹ :

« [modalités de l'accord : clarification] [modalité du dire : information, souhait, opinion positive] [cité projet] des ateliers de définitions fonctionnelles, ou des démonstrations pour l'outil, des réunions de préparation à l'existence du réseau de gestion des connaissances, et pis y a tous les... en fait, ([type d'interaction : hors de portée][entité citée : les autres acteurs][en relation avec : énonciateur] les autres acteurs) vont pas se sentir acteurs du processus de gestion des connaissances mais ils en font partie, et [indication temporelle : futur] petit à petit commencent à nous identifier quand même, ([cité de l'opinion]) notre notoriété avec le terme de gestion des connaissances) va croissant) » (Ent. de YP société AE, 15 fév 2023, l. 430-435).

Nous avons ajouté la mention [indication temporelle] car elle est essentielle dans cette citation.

Si nous avons pu analyser le discours d'ingénieurs moins impliqués dans le projet et néanmoins membres du collectif de l'action collective GDC, les valeurs annotées avec les mêmes étiquettes auraient sûrement donné des résultats moins cohérents et présenteraient plus d'écart avec le schéma de la figure 1². Cette hypothèse provient de l'entretien d'YP qui indique une moindre implication de cette catégorie d'acteurs pour le moment.

Nous considérons que le cadre d'action possède des discours programmeurs en son sein que nous souhaitons confronter à l'effectivité des prescriptions. Certains individus mais surtout certaines infrastructures mises à disposition des acteurs d'une scène d'activité ainsi que les

¹ Pour l'exemple suivant, nous n'avons inscrit que les étiquettes que nous évoquons dans la partie, ignorant celles liées aux [type de praxème], aux [type d'activités de management],aux [référence à], à l'[enonc], et à l'étiquette [en relation avec].

² Nous effectuerons ce type d'entretiens dans les mois qui viennent.

documents de communication transportent la représentation de la direction au sein de l'organisation, les transformant en portes-paroles qui véhiculent et adaptent le discours aux situations dans lesquels il sont insérées, d'autres résistent et sont imperméables à ces discours.

Nous proposons un dernier exemple, extrait de l'entretien d'YP, où nous avons relevé l'ensemble des étiquettes utiles pour envisager des confrontations avec d'autres discours. Pour plus de clarté nous avons juste indiqué dans la citation les étiquettes de la citation et indiqué les étiquettes des praxèmes nominaux dans le tableau de la figure 13 visible à la page suivante.

« [Enonc : YP][nom de l'organisation : AE] [titre question du chercheur : projet GDC][Modalité du dire : Information, vécu] [indication temporelle : passé] *Après dans la mesure de mes disponibilités je fais aussi des entretiens bilatéraux avec les personnes qui sont acteurs du processus. Par exemple, on vient de recruter le 9 janvier, une nouvelle collègue sur la valorisation des connaissances. J'ai instauré un point bi-hebdomadaire avec elle pour vérifier qu'elle s'intègre, pour qu'elle garde un recul sur lequel on va capitaliser. Lors de la première réunion de réseau, on va lui demander de voir les différences et les points communs qu'il y a entre son poste et celui de ses trois homologues, parce qu'elles sont quatre dans toute la boîte. En même temps, je suis à l'écoute de ses besoins pour l'aider à s'intégrer et à prendre son poste. Et je fais pareil avec les équipes managériales* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. l. 338-347).

Dans le tableau de la figure 13, nous avons extrait l'ensemble des praxèmes nominaux de la citation ci-dessus en distinguant les étiquettes à annoter pour les praxèmes liés à un collectif ou à un individu et indiqué dans une autre colonne les étiquettes liées à une activité individuelle ou collective. Ces annotations sont indispensables pour confronter ensuite différents discours car elles vont permettre la conception de requêtes et la confrontation des résultats de différents énonciateurs à différents moments.

Dans ce tableau, nous avons aussi indiqué le nombre de fois où le praxème apparaît (voir *j'* par exemple).

L'outil que nous allons concevoir va à terme pouvoir compter le nombre de références associées à une même entité. Dans cette citation, il y a trois mentions d'*une nouvelle collègue* avec le pronom personnel *elle*. Cette expression est aussi mentionnée avec deux déterminants possessifs. L'étiquette [référence à : une nouvelle collègue] permet de les répertorier.

Praxème	balises du praxème avec un NHind ou un NHcoll	Balises du praxème contenant une description d'une activité collective ou	Autres
Je (4)	[type de praxème : NHind] [type de formulation du praxème: description identifiante] [référence : YP] [forme grammaticale : déictique]		
On (2)	[type de praxème : NHcoll] [type de formulation du praxème: désignation identifiante] [référence à : YP] [référence à : les recruteurs, l'équipe de direction]		
Des entretiens bilatéraux		[type de praxème : Nactcoll][type de formulation du praxème: description classifiante]	
Les personnes qui sont acteurs du processus	[type de praxème : NHcoll] [type de formulation du praxème: description classifiante] [entité citée : acteurs du processus] [en relation avec : énonc]		
une nouvelle collègue	[type de praxème : NHind] [type de formulation du praxème: description identifiante] [Entité citée : une nouvelle collègue] [type d'interaction : interaction directe] [en relation avec : énonc]		
Elle (3)	[référence à : nouvelle collègue]		
Valorisation des connaissances		[type de praxème : Nactcoll][type de formulation du praxème: description classifiante]	
à l'écoute de ses besoins	[entité citée : ses] [référence à: une nouvelle collègue][type d'interaction : interaction directe] [en relation avec : énonc]	[type de praxème : Nactcoll][type de formulation du praxème: description identifiante] [fonction : à l'écoute][registre thématique de la relation : réciprocité][type d'activité de management : gérer le relationnel]	
son poste	[entité citée : son] [référence à: une nouvelle collègue]		
celui de ses trois homologues	[entité citée : ses] [référence à une nouvelle collègue] [en relation avec : ses trois homologues] [type d'interaction : interaction directe]		[indication temporelle : futur]
réunion de réseau		[type de praxème : Nactcoll][type de formulation du praxème: description identifiante]	[indication temporelle : futur]
le 9 janvier			[Date citée : 9 janvier 2023] [titre date citée : date embauche nouvelle collègue poste GDC]
les équipes managériales	[type de praxème : NHcoll] [type de formulation du praxème: description classifiante, identifiante]		
la boîte	[référence à AE]		
un point bi-hebdomadaire		[type de praxème : NHind] [type de formulation du praxème: description classifiante] [act avec énonc] [act avec : nouvelle collègue]	

Figure n°13 : les balises des praxèmes nominaux d'une citation extraite de l'entretien d'YP

3. Des requêtes pour accompagner les analyses du collectif et de l'action distribuée

3.1. Les requêtes pour confronter les représentations du collectif et de l'action distribuée

Les étiquettes seront apposées sur chaque discours permettant la constitution ultérieure de requêtes, la plus simple étant le regroupement de l'ensemble des documents référant à une scène X (sous la métadonnée [Titre de la scène d'activités : X]).

Pour qualifier le collectif du point de vue d'un acteur, il va falloir créer une requête à partir d'une combinaison de données, les résultats étant affichés en fonction de l'énonciateur pour regrouper l'ensemble des acceptions d'un individu donné.

Une première requête pourrait être :

Rechercher tous les praxèmes nominaux qui comportent la donnée [type de formulation du praxème] à laquelle on ajoute la donnée [modalité du dire] en les regroupant sous le [type de praxème], eux-mêmes regroupés en fonction du *nom* associé la donnée [référence à].

Les résultats devront être présentés et triés en fonction de la donnée [énonciateur], puis de la donnée [type de praxème], puis de la donnée [référence à], puis [du type de praxème] donnant ainsi des listes regroupant par énonciateur les expressions nominales ou des citations référant à des activités, à des rôles et à des acteurs cités par l'énonciateur, les activités, les rôles et les acteurs étant eux-mêmes sous-regroupés en fonction des types de formulation des praxèmes et de la [modalité du dire]¹.

La complexité de l'annotation qui s'applique à l'ensemble du corpus, associée à la complexité des listes produites expliquent la nécessité d'un logiciel pour présenter les résultats, sachant que des comptages sont utiles pour avoir une idée des personnes les plus citées, les personnes les moins citées, savoir sur quoi portent le plus souvent les formes de désignation identifiantes ou les descriptions classifiantes. Notre méthode ne prétend pas interpréter les résultats, ce qui est du ressort du chercheur. Elle lui facilite par contre l'exploration du corpus en lui permettant de le visualiser de multiples façons tout en conservant l'accès aux différents discours originaux.

C'est le fait d'analyser l'ensemble du corpus qui donne une idée de la relation établie entre un énonciateur et un membre du collectif car il pourra avoir une relation proximale avec un membre dans une situation et une relation plus médiatique dans une autre situation. Par exemple, le discours d'un dirigeant lors d'un événement interne met en scène des relations publiques plus médiatiques que personnelles alors que dans d'autres situations, ce même dirigeant peut avoir des relations inverses. D'où la nécessité d'étudier plusieurs situations relationnelles entre deux protagonistes pour voir ce qui relève du genre de discours et d'une relation dépendant d'un cadre convenu et ce qui relève d'une relation plus libre. C'est la raison pour laquelle nous proposons d'associer à des discours produits des entretiens dirigés où l'énonciateur peut révéler² son opinion et le type de relation qui l'unit aux autres membres. De même la prise en compte des relations au sein des textes officiels qui circulent dans la scène

¹ Pour comprendre nos formulations, il est conseillé de se reporter au modèle de données présenté dans le chapitre précédent sous-partie 3.

² La notion de révélation est une possibilité, l'interviewé pouvant rester sur la défensive et rester sur un discours convenu.

d'activités permet de voir l'écart qui existe entre les dires d'un énonciateur concernant ces relations et celles affichées dans des documents de communication.

Il est possible d'étudier cette distinction en posant une requête à l'aide de l'étiquette [référence à] associée à celle intitulée [Titre scène d'activités : maintenance]. Cette requête s'applique au discours dont la métadonnée est [Titre genre de discours : entretien relationnel] puis à [Titre genre de discours : document de communication]

La présentation des résultats dans les deux cas sera similaire à la requête précédente et permettra de visualiser les écarts de représentation par les énonciateurs des documents de communication et par les énonciateurs d'une scène d'activités. Pour présenter les résultats de la sorte, il faudra afficher les valeurs de la donnée [énonciateur] et classer les résultats en fonction des valeurs de cette donnée.

Nous n'allons pas proposer l'ensemble des requêtes possibles. Nous nous contenterons ici d'exemples afin de voir l'intérêt des données pour construire des requêtes et visualiser des données en fonction de critères choisis par l'auteur de la requête.

La partie précédente a notamment mis à l'honneur la donnée [type de formulation du praxème] car elle distingue les valeurs de description classifiante de la désignation identifiante. Ces dernières participent à la qualification des relations qui unissent les membres du collectif. Cette donnée nous permet aussi de mesurer l'écart et les points communs des représentations de l'action distribuée des membres du collectif. Les requêtes présentées permettent de confronter les points de vue de différents acteurs sans considérer un acteur plus important qu'un autre.

Pour associer cette distinction linguistique aux outils, aux instruments, aux individus, aux activités individuelles et collectives et aux collectifs, nous l'associons à l'étiquette [type de praxème].

Nous avons donc des listes de citations qui classent les praxèmes nominaux en fonction de cette distinction.

Il est important pour nous de spécifier l'énonciateur des citations car notre objectif est de confronter les manières de voir de différents énonciateurs.

Les étiquettes [Enonc : X] [Enonc Y] limitent les recherches à ces deux énonciateurs et permettra de confronter les manières de nommer un collectif par exemple.

Nous proposons de présenter deux requêtes en face à face l'une pour récupérer les citations énoncées par X et l'autre par Y.

Cela donnera [Enonc X] [Type de praxème : NHind] [type de formulation du praxème] et de même en remplaçant X par Y dans le nom d'étiquette [Enonc].

Les résultats seront classés en fonction de l'étiquette [référence à] et des [type de formulation du praxème].

Pour que ce calcul soit pertinent, il est nécessaire d'apposer cette donnée [type de formulation du praxème] à tous les praxèmes nominaux dans tous les discours étudiés en précisant l'[énonc] du discours. La donnée [référence à] appliquée aux activités permet de répertorier l'ensemble des valeurs qu'un énonciateur attribue à une activité. Pour nuancer l'hypothèse que plus les points communs entre le champ sémantique de l'activité de plusieurs énonciateurs est grande, plus les acteurs sont dans des relations proximales, nous avons ajouté une donnée [Modalité du dire] qui permet de prendre en compte le degré d'engagement de l'énonciateur dans son discours. Pour cette donnée, seules les valeurs *vécu*, *opinion positive*, *opinion négative*, *justification* associées à une valeur *désignation identifiante* de la donnée [Type de formulation du praxème] nous incitera à supposer une relation proximale entre

l'énonciateur et celui qui détient le rôle, cette relation pouvant être proche et positive ou proche et négative.

La représentation de l'action distribuée est quant à elle appréhendable par la métadonnée [titre question du chercheur], avec la valeur *projet GDC* dans nos exemples pour limiter les recherches dans le corpus aux citations dont le contenu est en lien avec la question du chercheur. Certaines données sont de l'ordre de la relation. C'est notamment le cas de [type de praxème : NHind] et [type de praxème : Nhcoll] que nous venons de voir. Nous ajouterons des requêtes qui permettent de répertorier l'ensemble des activités associées à la question du chercheur en associant les étiquettes [Type de praxème : Nactind] ou [Type de praxème : Nacticoll] à la donnée [référence à] que nous avons déjà présentée. Cette association permet de lister l'ensemble des formes linguistiques utilisées par un énonciateur pour désigner une activité en lien avec la question du chercheur, qui facilite l'interprétation de l'action collective par un membre du collectif. Elle permettra d'évaluer l'écart entre les représentations, mais aussi la part commune.

Nos requêtes portent à la fois sur les membres du collectif et leur représentation de ce collectif mais aussi sur l'action collective et ses représentations par les différents membres du collectif.

3.2. Les distinctions coopération-collaboration traduite en requêtes

La distinction entre nomination et désignation est linguistique. Nos préoccupations étant plus de l'ordre du relationnel et de l'organisationnel, nous avons montré que cette distinction est utile pour distinguer la coopération et la collaboration. Cette distinction caractérise la proximité des relations établies entre les membres du collectif, une relation coopérative étant la marque d'une relation plus distante que celle entre collaborateurs. Il s'agit notamment de distinguer l'intensité des liens « *faisant intervenir des relations préétablies et volontaires ou au contraire résultant de la juxtaposition de comportements individuels non coordonnés a priori* » (Gardère, Denise, 2019)¹.

Ce que nous appelons collaboration dans ce document, rejoint le troisième paradigme de la coopération de Manuel Zacklad (2015)², où l'interaction est centrale. Pour lui, « *Si les acteurs ne témoignent pas, à travers des manifestations expressives, d'un engagement constant dans l'action collective, la coopération [au sens de collaboration pour nous] ne peut être analysée ou comprise* » (Zacklad, 2015, p. 3). Ce paradigme interactionniste nécessite de porter un regard sur l'action effective où l'on observe les transformations des services ou produits en train de se faire, mais aussi des transformations cognitives et relationnelles. Parallèlement, l'espace d'activités est traversé d'injonctions que les acteurs intègrent à leurs activités et de représentations de l'action distribuée. La représentation de cette action distribuée permet de donner des indices quant aux relations établies entre certains acteurs. Dans la manière de décrire l'action distribuée, un énonciateur dévoile ses relations collaboratives et coopératives.

Nous posons que la donnée [type de formulation du praxème] qui distingue les désignations identifiantes des descriptions classifiantes nous donne des indices pour distinguer la collaboration et la coopération. En effet, les désignations identifiantes possèdent des valeurs pour les données [en relation avec] ou [type de relation avec l'énonc]. Nous supposons qu'une majorité de praxèmes annotée avec une valeur classifiante pour un énonciateur donné relève plus de la coopération qu'une majorité de praxème avec une valeur identifiante.

¹ Gardère E. et F. Denise, De l'organisation aux interactions humaines et numériques dans le travail collaboratif.

² Zacklad M., Régimes de coopération dans les comportements collectifs médiatisés.

Le praxème les managers dans la citation suivante « *donc, il y a les chargés de valorisation des connaissances, les chargés de communication, les référents projets [...] et puis les managers qui vont avoir des rôles de validation* » (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 322-325), le praxème *les managers* sera annoté comme suit :

[énonciateur : YP] [forme grammaticale : *gr nominal*] [type de formulation du praxème : description classifiante] *les managers*

Nous pourrions dans cet exemple annoter de la même façon les autres praxèmes suivants : *les chargés de valorisation des connaissances, les chargés de communication, les référents projets*.

Cette indication nous laisse supposer que l'énonciateur YP possède des relations coopératives avec les membres du collectif que sont les managers, les chargés de communication et les référents projet.

A l'inverse, si l'on trouvait une majorité de praxème du type *ma chef*, nous pencherions pour des relations collaboratives. Ce praxème serait annoté comme suit :

[énonciateur : YP] [référence à : X] [type de relation avec l'énonc : relation hiérarchique]
[forme grammaticale : *gr nominal*] [type de formulation du praxème : désignation identifiante] [rôle : chef]
ma chef

Nous aurions pu illustrer notre idée avec une valeur du [type de praxème] liée à l'activité ou à l'outil, les mentions classifiantes et identifiantes annotant aussi les praxèmes de ce type. Ces distinctions sont essentielles à notre propos car nous observons au sein des discours émis ou qui circulent dans les scènes d'activités d'un côté le cadre dans lequel des normes, des rôles, des manières de faire, des *patterns* sont partagés par un collectif et de l'autre côté des interactions effectives se déroulant dans un contexte situé qui respectent ou non le cadre et qui privilégient l'identification des personnes participant à l'interaction.

En reprenant la citation où nous avons détaillé l'ensemble des balises associées au paragraphe cité dans la figure 13, nous pouvons illustrer les relations au sein d'une activité avec la praxème suivant : *à l'écoute de ses besoins*¹. La balise de ce praxème comporte les étiquettes suivantes :

([type de praxème : Nactcoll][type de formulation du praxème: description identifiante] [fonction : à l'écoute][registre thématique de la relation : réciprocité][en relation avec enonc] [en relation avec nouvelle collègue] [type d'activité de management : gérer le relationnel] À l'écoute de ([type de praxème : NHind] [type de formulation : désignation identifiante] [entité citée : ses] [Refer à: une nouvelle collègue][type d'interaction : interaction directe] [en relation avec : énonc] ses) besoins) (Ent. de YP société AE, 15 fév. 2023, l. 346)

Nous voyons que l'activité d'écoute est annotée avec une valeur identifiante. La relation qui unit l'individu écoutant, ici l'énonciateur YP et l'individu écouté, ici la nouvelle collègue est de l'ordre de l'interaction directe. L'association de ces deux valeurs nous laisse supposer une interprétation collaborative de la relation de l'énonciateur avec sa collègue. Il faudrait ajouter d'autres extraits du discours et confronter également le discours d'YP avec celui de sa nouvelle collègue pour le confirmer.

Les étiquettes sont essentielles à nos analyses. Elles vont aider le chercheur à évaluer l'écart d'interprétation des relations et des activités pour les membres d'un collectif. Analyser la relation et distinguer la collaboration et la coopération est essentielle car elle « *est le lieu des contraintes rituelles, des attentes normatives et des ajustements situés qui rendent possible la*

¹ L'extrait en figure 13 permet de transformer « son écoute » en « l'écoute de la nouvelle collègue ».

constitution d'un monde commun et désamorcent l'imprévisibilité, voire les menaces potentielles qu'engendre la coprésence des corps » (Kaufmann, 2016, p. 115)¹. Si les jeux de coopération-collaboration et de distance relationnelle discutée dans la dernière sous-partie aident à la visibilité du cadre et des activités, la représentation du monde commun sera analysable notamment par la confrontation des désignations de l'activité collective en constituant des listes de praxèmes coréférents².

3.3. Les requête pour repérer les jeux d'influence et mesurer la distance relationnelle

Même si nous nous intéressons aussi à l'action distribuée à travers les activités et les outils, nous proposons des requêtes spécifiques pour qualifier les relations entre individus.

La distinction entre coopération et collaboration est pertinente pour qualifier la relation entre deux individus. Les étiquettes relationnelles vont nous permettre de poser des requêtes permettant au chercheur d'évaluer la distance entre les membres d'un collectif.

La typologie des distances (personnelle / intime / sociale / publique) popularisée par Edward T. Hall (Hall 1971)³ dans son analyse des positions corporelles d'individus en situation de coprésence est intéressante à adapter au contexte numérique. En effet, dans un contexte distant et/ou numérique, la distance n'est plus mesurée en fonction d'une distance spatiale et d'une dichotomie individu collectif mais par rapport à une distance relationnelle qui peut relever d'un des registres mis en évidence par ce chercheur.

Nous avons déjà introduit dans le chapitre 7 sous-partie 1.3 l'étiquette [en relation avec] qui permet d'inscrire le nom de l'énonciateur en lien avec une [entité citée] pour caractériser les relations de l'énonciateur avec ceux qu'ils citent dans son discours. Ces étiquettes favoriseront la confrontation des représentations des uns par les autres. C'est ce que nous avons illustré avec l'exemple « *à l'écoute de ses besoins* » commenté dans la sous-partie précédente.

La distinction entre liance et alliance nous semblent intéressantes afin de compléter les données que nous avons établies pour distinguer collaboration et coopération dans un contexte discursif⁴. La liance relève de stratégies énonciatives ciblées sur la relation, mises en œuvre pour « *soigner la qualité des liens entre les interlocuteurs* » (Quintin, Masperi, 2010)⁵ alors que l'alliance qualifie les procédures énonciatives de type coopératives qui visent « *à établir et à conforter le contrat d'association entre les co-actants en vue de la réalisation du travail commun* » (Ibid.).

¹ Kaufmann, L., « La « ligne brisée ».

² Voir Chapitre 7 sous-partie 1.1. qui présente le principe de la coréférence avec un outil.

³ Edward T. Hall (1971) distingue ces différentes modalités de distance comme suit : la distance intime s'accompagne d'une implication physique et d'un échange sensoriel élevé, elle relève de la sphère de l'amour et de l'amitié. La distance personnelle correspond aux conversations particulières et aux interactions entre collègues-amis ou amis. La distance sociale concerne les interactions entre collègues et s'applique bien au cadre du travail. Enfin, la distance publique est celle d'un individu qui s'adresse à un groupe. Il résulte, de ces différentes distances, l'existence de territoires de l'individu, qui se définissent en fonction du type d'interactions et des relations qu'il pratique.

Hall E.T., La dimension cachée.

⁴ Rappelons que notre terrain est constitué d'un corpus de genre de discours.

⁵ Quintin J.-J. et M. Masperi, Reliance, liance et alliance : opérationnalité des concepts dans l'analyse du climat socio-relationnel de groupes restreints d'apprentissage en ligne.

Ces deux formes de lien nous amènent à deux formes de reconnaissance, la première étant celle où l'acteur se borne au respect des procédures sans investissement de son être alors que la deuxième l'engage dans des relations interpersonnelles où la confiance est à l'œuvre.

A la forme identifiante d'un référent, nous pouvons ajouter la donnée [reconnaissance-déni d'autrui] qui permettra d'annoter des praxèmes nominaux dont la valeur est *Nhind*. Les individus sont dotés d'une subjectivité qui leur permet de considérer l'autre individu de la relation comme un semblable plein d'humanité à l'égard duquel il peut développer amitié, respect, sollicitude ou à l'inverse de la haine, de l'irrespect et de l'indifférence. Selon les valeurs de cette donnée, la relation sera considérée comme subjective (confiance, défiance en l'autre), collaborative (estime, mésestime de l'autre) ou coopérative (respect, irrespect, oubli de l'autre). Dans une collaboration, les acteurs du fait de leur présence sur le terrain des interactions (Goffman, 1991)¹, sont en mesure d'être réactifs et flexibles sans ignorer les procédures, ni le contexte dans lequel ils sont insérés. Une relation n'est pas seulement sociale au sens de la participation à un système organisé de rôles, elle est sociale « *au sens de l'échange avec un autrui concret, doté d'un corps sensible et d'un esprit subjectif, caractérisé par des émotions, des désirs et des projets propres* » (Kaufmann, 2016, p. 107-108)².

Les annotations proposées permettent de repérer ces éléments et de les intégrer à des requêtes. Poser une requête contenant les données [en relation avec] ou [type de relation avec l'énoncé] sur un praxème nominal associé à un énonciateur permet de relever les termes contenant une notion relationnelle. Faire afficher les résultats en fonction de la donnée [référence à] permet de connaître les personnes avec lequel l'énonciateur est en relation.

Ces hypothèses entraînent la formulation de requêtes aptes à produire des listes des réponses utiles au chercheur, voire à lui faciliter la mesure de la distance qui les unit.

Voici une requête permettant d'afficher les relations d'un énonciateur X :

La requête : [Type de praxème : NHind] et [entité citée] et [Enonc : X] et [en relation avec : enonc] devrait renvoyer les citations où un individu est en relation avec l'énonciateur X. Nous proposons de classer les résultats en fonction du nombre de [référence à] associée à l'[entité citée], considérant que plus une personne est citée, plus ses liens avec l'énonciateur sont forts (Granovetter, 1973)³.

Les références sont regroupées par entité citée et présente :

Le lien vers la citation du discours annotée avec l'affichage des valeurs pour les données suivantes si elles sont présentes : [Type de formulation du praxème] [type d'interaction] [reconnaissance déni d'autrui] [ligne de traverse] [rôle] [fonction]

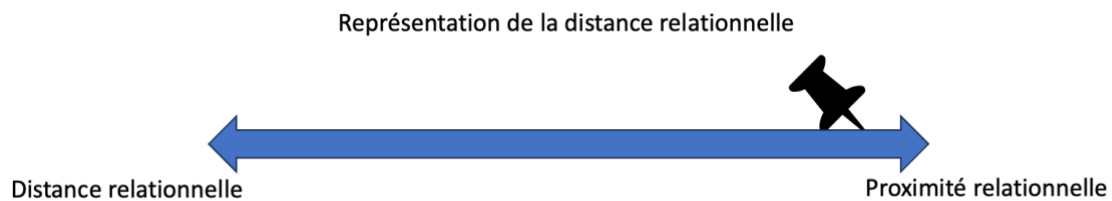
Chaque entité citée comporte en début de liste la mention du nombre de valeurs associées aux données suivantes : [Type de formulation du praxème : désignation identifiante], [Type de formulation du praxème : description classifiante], ([reconnaissance déni d'autrui : confiance en l'autre] ou [reconnaissance déni d'autrui : défiance de l'autre]), ([reconnaissance déni d'autrui : estime de l'autre] ou [reconnaissance déni d'autrui : mésestime de l'autre]), ([reconnaissance déni d'autrui : respect de l'autre] [reconnaissance déni d'autrui : irrespect de l'autre]), [type d'interaction : interaction directe] et [type d'interaction : interaction directe] à [type d'interaction : hors de portée].

¹ Goffman E., Les Cadres de l'expérience.

² Kaufmann I., « La « ligne brisée » ».

³ Granovetter, M. Getting a Job. A Study of Contacts and Careers.

Nous proposons d'évaluer les relations en fonction de la distance supposée des deux entités en relation en fonction des valeurs liées aux données citées ci-dessus. Cette distance s'évalue selon le type de relations instaurées entre les membres du collectif. Nous supposons que la donnée [type de formulation du praxème] qui distingue les désignations identifiantes des descriptions classifiantes nous donnent des indices pour distinguer la collaboration et la coopération. Un nombre important de désignation identifiante associé à un nombre important de valeur de confiance et d'estime pour la donnée [reconnaissance déni d'autrui] et/ou associé à la présence de la donnée [rôle] et/ou associé à la valeur interaction directe de la donnée [type d'interaction] permet de associer à cette relation la valeur relation proximale ou du moins de considérer que la relation est plus proche d'une relation de ce type que d'une relation distante. La figure ci-dessous représente cette idée avec un curseur placé sur un axe distance- proximité.



A l'inverse trouver dans les citations un nombre important de valeurs *classifiantes* pour la donnée [Type de formulation du praxème], un nombre important de valeurs *hors de portée* pour la donnée [type d'interaction], la présence de la donnée [fonction], un nombre élevé de valeurs *respect* associées à la donnée [reconnaissance déni d'autrui] place le curseur à l'autre extrémité qualifiant la relation de distante.

Cet exemple illustre le fait que l'outil envisagé pourra proposer des calculs à partir des données associées aux valeurs présentes dans une citation et les proposer sous forme de visualisation facilitant la rédaction du fait info-communicationnel par le chercheur. L'affichage des résultats permet aussi de revoir les citations liées aux références.

Nous ajoutons à la mesure de cette distance relationnelle des requêtes pour observer les personnes, les activités et les outils les plus cités leur donnant une importance plus grande que celles qui sont absentes du discours.

Une requête associant les [entité citée] avec une [indication temporelle : passé] ou une [indication temporelle : futur] peut nous aider à repérer une figure ventriloque spectrale qui « relie une expérience spécifique et singulière avec des éléments "hors situation", des fantômes absents et pourtant aussi présents dans la situation : catégories sociales de signification, expériences passées, anticipations de l'avenir, événements et actions se déroulant ailleurs » (Lorino, 2020, p. 55)¹.

De même les données indexées peuvent permettre des jeux d'alliance et de mésalliance notamment avec les valeurs des données [reconnaissance déni d'autrui], [reconnaissance déni de soi] ou [reconnaissance déni d'autrui : mésestime de l'autre]

Enfin, nous pourrions approfondir les relations de pouvoir en proposant une requête avec la donnée [registre thématique : pouvoir]. Pour envisager une cartographie des rapports de force,

¹ Lorino P., Pragmatisme et étude des organisations.

il faudrait ajouter une donnée pour mieux qualifier les jeux de pouvoir. Pour le moment, nous avons juste la mention d'une relation de pouvoir. Les rapports de force se dessinent en étudiant « *la rationalité à l'œuvre dans la coordination des relations et des médiations qui s'établissent entre les différents éléments (institutions, acteurs, discours, lois, énoncés) et la manière dont elle contraint les acteurs selon leur situation au sein de ce dispositif* » (Monnoyer-Smith, 2013, p. 26). La donnée [registre thématique] pourra aussi permettre de repérer les lignes de faille utile pour pointer les résistances et les jeux d'alliance liés à ces résistances.

Nos requêtes et nos calculs sont à l'état d'hypothèses pour le moment. Elles seront à tester sur notre terrain de recherche à l'AE. Ils permettront de mettre en évidence le potentiel des calculs possibles avec un outil de traitement et de visualisation de nos étiquettes.

Conclusion

Pour conclure, nous allons argumenter notre posture de médiatrice entre chercheurs et concepteurs d'outils et notre approche dispositive. Nous nous sommes ainsi à la fois adressée aux chercheurs intéressés par des problématiques liées à l'action collective tout en nous intéressant aux acteurs participant à la conception d'une interface numérique pour faciliter l'indexation et l'exploration d'un corpus de discours.

Avant de donner d'autres arguments, nous rappelons le contenu des différentes parties de ce document qui aborde la question de l'action collective sous des angles différents pour intégrer des préoccupations de différents ordres. La première partie développe l'action collective pour en préciser les caractéristiques lorsque l'on endosse une posture de chercheur situé, intéressé par l'activité des participants à cette action, qu'ils soient dans un rôle de manager ou de contributeurs opérationnels. Nous partons du postulat que les cadres d'action, constitués de discours managériaux, d'infrastructure, d'habitude, propres aux scènes d'activités qu'ils investissent influencent leur activité effective, la représentation de leur rôle et de celui des autres. Nous nous sommes intéressée plus spécifiquement aux activités conjointes, car nous pensons que les acteurs de telles activités investissent des scènes où ils côtoient des managers et des scènes où ils côtoient des opérationnels, ce qui peut créer des situations paradoxales intéressantes à observer pour analyser l'action collective.

Nous présentons dans la deuxième partie la conception d'un terrain adapté à la fois à notre vision de l'action collective distribuée tout en cherchant à trouver des repères pour engager le travail d'analyse. La théorie de Roger Odin est convoquée pour justifier la confrontation de scène d'énonciation et de scène de réception, les acteurs pouvant, selon les scènes, être dans l'une ou l'autre posture. Le choix de cette théorie nous entraîne vers une analyse de discours nécessitant la construction d'un corpus. Nous ajoutons le postulat suivant dans la deuxième partie : l'action collective est distribuée au sein de différentes scènes d'activités, les acteurs d'une scène n'ayant pas nécessairement la même représentation que les membres présents physiquement sur une autre scène. Nous envisageons l'action collective à partir de la représentation des actions des uns et des autres, supposant aussi que la désignation des autres dans les discours des énonciateurs du corpus est un élément interprétatif intéressant. Ce deuxième postulat a des conséquences importantes en termes de représentation du collectif car la distance qui sépare deux membres du collectif peut être représentée par une ligne représentant un continuum dont l'une des extrémités représente des relations purement médiatiques et l'autre des relations où les personnes se connaissent bien du fait de passer du temps ensemble sur des activités communes.

Cette deuxième partie permet aussi de justifier la constitution du terrain à partir de différents genres de discours collectés dans différentes scènes d'activités et constitués par des discours suscités par le chercheur, par des analyses d'architexte, par des documents circulants sur la scène et par des enregistrements d'échanges. La diversité des discours qui constitue le corpus nous a amenée à réfléchir à un repérage systématique d'éléments linguistiques et organisationnels permettant la confrontation ultérieure du point de vue d'un acteur avec d'autres. D'où la présence d'une réflexion sur les étiquettes à apposer au discours qui complète et traduit un travail de réflexion justifiant le choix de ces annotations par des arguments praxématiques et socio-organisationnels.

Ce travail de catégorisation relève de la sociologie du travail de classification (Bowker et Star, 1999¹ ; Desrosières et Thévenot, 2002²) dont les outils mettent en lumière les effets politiques des micro-choix de codage (Girard-Chanudet, 2023)³. Il relève aussi de la sociologie des sciences et des techniques en rendant visible le travail préalable à la conception d'un outil, évitant ainsi l'évidence d'usage associée à certaines technologies. Le risque de proposer un outil clé en mains est de dénaturer par là-même « *le phénomène sémiotique étudié en ne le décrivant, l'expliquant et le comprenant que sous l'angle des algorithmes et paramètres du logiciel utilisé* » (Meunier, 2017)⁴. Nous considérons la collecte, le classement et l'annotation comme un travail à part entière que certains auteurs résument par la formule suivante : « *data as labor* » (Bastin, Tubaro, 2018 ; Arrieta-Ibarra *et al.*, 2018)⁵.

La troisième et dernière partie présente des arguments quant à la faisabilité à poursuivre cette recherche dans un contexte de sciences ouvertes et la nécessité d'envisager un travail collaboratif pour la conception et la réalisation de l'outil d'aide à l'indexation, à l'exploration des discours et à l'affichage des résultats.

L'outil envisagé relève de la logométrie qui « *ne proscrie ni la simple lecture ni l'exégèse de l'analyste mais offre à celui-ci une étape intermédiaire de calculs systématiques et exhaustifs sur la matière textuelle. [...] Si la lecture humaine est fondamentalement séquentielle (sensible à la progression), la lecture métrique est transversale (sensible aux analogies lexicales et syntaxiques)* » (Metzger, 2018)⁶.

Nous pouvons envisager d'approfondir la notion de distance relationnelle évoquée dans ce document. Notamment les génogrammes (Compagnone, 2010)⁷ pourraient être une source d'inspiration pour envisager de telles représentations dans un contexte organisationnel (Voir annexe n°8). De même, la dimension statistique n'a pas été très développée dans ce document, mais elle sera à prendre en compte dans la conception de l'outil, la notion de distance pouvant être complétée par des calculs.

Si nous envisageons notre recherche à partir de l'outil d'accompagnement du chercheur, nous pouvons l'envisager selon une triple vision dispositive si l'on suit le point de vue de Brigitte Albero (2010)⁸. La première relève du dispositif idéal qui regroupe l'ensemble des idées, des principes et des modèles qui orientent et structurent la conception du projet. C'est cette partie que nous avons présentée dans ce document.

A ce dispositif s'ajoute pour Brigitte Albero « *le dispositif fonctionnel de référence qui est la mise en actes pratique de l'idéal, le projet opérationnel explicité dans les discours, les textes et documents (définitions, planifications, étapes, évaluations). Il constitue le pivot central de l'ingénierie qui organise, contrôle et régule le fonctionnement global, la référence pragmatique normative qui permet d'évaluer les résultats, non seulement par rapport au dispositif idéal, mais aussi aux réalités pédagogiques, économiques et matérielles du moment* » (Albero, 2010). Les parties 2 et 3 de ce document amorcent ce deuxième dispositif en proposant notamment la constitution d'une équipe pluri-compétente et la traduction des annotations en schéma XML. Le modèle de données apparaît alors comme un objet frontière apte à favoriser les échanges des

¹ Bowker G. et S. L. Star, *Sorting Things out. Classification and its Consequences.*

² Desrosières A. et L. Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles.*

³ Girard-Chanudet C., « Mais l'algo, là, il va mimer nos erreurs ! ».

⁴ Meunier J.-G., *Humanités numériques et modélisation scientifique.*

⁵ Theviot A. et É. Treille, *Présentation du dossier. Les "big data" au travail. Les métiers de la donnée entre expertises professionnelles et effets de croyance.*

⁶ Metzger J.-P., *Le discours, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*

⁷ Compagnone P., *Le génogramme : et si on le remettait à l'endroit.*

⁸ Albero B., *Une approche sociotechnique des environnements de formation.*

chercheurs avec les concepteurs de la plateforme, qu'ils soient experts de la partie indexation ou de celle concernant l'exploration et l'éditorialisation des résultats. Sans être spécialiste du design de service, de la programmation et des applications de visualisation, néanmoins essentiels à la réalisation d'un outil d'annotation et d'exploration des corpus, nous avons amorcé un langage de traduction susceptible d'être partagé par l'ensemble des acteurs en précisant les contours d'une méthode dispositif utilisée dans un contexte de science ouverte où l'anonymat des interviewés et du terrain doit être préservé.

Pour nous, l'usage du terme dispositif engage la prise en compte de multiples acteurs, ces derniers étant différents de ceux présents dans le dispositif idéal. En effet, les scènes d'activités étant différentes, le statut du modèle n'est pas le même. Si dans le dispositif idéal, le modèle et les annotations sont le résultat des activités se déroulant sur des scènes d'activités, ils sont ici un ingrédient du cadre d'action et font intervenir de nouveaux acteurs (ingénieurs, informaticiens), les chercheurs et spécialistes de la sociologie des organisations et de l'indexation étant présents aussi à ce niveau.

La présence d'usagers-chercheurs permettra d'envisager des paramètres pour adapter l'outil aux différents contextes dans lesquels il pourrait être utilisé. En effet le terrain peut susciter des annotations particulières, non envisagées dans ce document. En effet nos étiquettes peuvent avoir différents statuts. Elles sont élaborées dans cette recherche comme mode d'intelligibilité des discours à visée d'analyse. Des chercheurs peuvent élaborer leur propre modèle de données avec des questions différentes portant sur les discours mises à disposition. Dans ce cas, l'outil doit être assez flexible et doit prévoir l'accompagnement à la traduction du modèle de données en schema XML. Le partage se limite au plan de gestion des données que le chercheur doit établir pour rendre disponible le sien ou argumenter sur sa non diffusion. Le modèle d'analyse proposé dans cette recherche peut aussi être transposé sur un nouveau terrain où l'on pose une question liée à de nouvelles actions collectives, le modèle de données orientant la constitution du corpus. Dans ce contexte, l'outil d'annotation et d'exploration pourra reprendre les étiquettes envisagées dans cette recherche

En s'intéressant au modèle de données dans le secteur du bâtiment dénommé "BIM" (Building Information Model, Modeling ou Management), Bruno Chaudet, Marcela Patrascu et Jean-Luc Bouillon (2016) étudient les technologies au sein des organisations et leur impact sur les représentations de l'action collective et sur les changements organisationnels. La plateforme qu'ils analysent donne une vision globale du processus de conception, de construction et d'exploitation du bâtiment. Ce double numérique, autre dénomination donnée à ce modèle, rassemble l'ensemble des informations relatives à un chantier dans un dispositif, qui comporte entre autres une représentation en 3 D du chantier. Ce terrain, déjà bien analysé par ces chercheurs est un exemple de terrain dans lequel pourrait être envisagé l'usage de la méthode dispositif, les analyses de l'architexte de l'application BIM, étant un discours essentiel du corpus. Un autre exemple de terrain possible en dehors de l'AE qui a servi d'illustration tout le long de notre démonstration et que nous espérons poursuivre dans les années à venir est celui de l'objet frontière étudié par Anthony Garrido, actuellement en thèse avec Marie Després-Lonnet. En contrat Cifre à la Division de la recherche scientifique et au Centre d'études et de recherches interdisciplinaire de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers, il étudie et évalue notamment l'usage d'une plateforme d'information lors des interventions. Ce terrain nous semble propice au test de notre méthodologie car l'objet numérique en usage ou en adaptation doit prendre en compte les besoins des sapeurs-pompiers en intervention, mais aussi les activités de coordination d'autres acteurs. Le fait d'étudier une plateforme en test réel et lors d'un événement précis, ici l'intervention dans un contexte d'urgence peut modifier les paramètres envisagés pour les analyses, d'où une certaine liberté à prévoir dans l'outil, en termes d'annotation et de requêtes. Des paramètres permettant une flexibilité interprétative,

caractéristique essentielle d'un objet frontière, sont à envisager dans la conception de l'outil d'aide à l'annotation d'où l'importance d'y associer des chercheurs en cours de conception de leur terrain.

Le système d'interrogation à développer dans l'outil envisagé relève aussi du dispositif fonctionnel. Nos requêtes ont le statut d'hypothèses du fait de notre corpus trop restreint pour le moment. Ce travail va se poursuivre par d'autres entretiens qui permettront de les vérifier.

Le troisième et dernier dispositif de Brigitte Albero n'est pas envisagé à ce stade, le dispositif vécu correspondant à celui expérimenté par les chercheurs avec l'outil en mains. Le nôtre n'a pas d'existence pour le moment. Pour atteindre ce niveau, il faudrait que l'outil envisagé se déploie assez pour envisager des études d'usages. Ce niveau peut être illustré par Gephi, un logiciel libre d'analyse et de visualisation de réseaux utilisés dans des projets scientifiques et éditoriaux, notamment par Stéphane Chaudiron¹ pour comprendre l'évolution de la revue *Études de communication* à partir des auteurs citants, des auteurs cités et des citations (Chaudiron, 2018)².

En définitive, cette recherche peut être envisagée comme un guide pour les chercheurs intéressés par la compréhension d'une action collective et par les humanités numériques. Elle les aide à construire leur objet de recherche à partir des scènes d'activités, d'un terrain constitué d'un corpus de discours et d'étiquettes permettant de sélectionner et de confronter des citations et des praxèmes nominaux. Cette méthode privilégie l'analyse de discours envisagée comme « *une démarche fondée sur la linguistique, mais qui fait le lien entre le discours et le social, entre le verbal et l'institutionnel, entre les mots, les figures, les arguments et ceux qui les énoncent, dans leur dimension aussi bien individuelle que collective* » (Bonnafous, 2006, p. 213)³. Simone Bonnafous résume bien le travail engagé dans cette recherche où certaines citations sont privilégiées pour analyser et confronter les relations, l'action collective et les désignations des uns par les autres. Notre approche analyse conjointement les activités et les cadres d'action. Ces derniers subissent les jeux d'influence des acteurs soulignant leur caractère contingent.

Notre recherche n'a pas la prétention d'offrir une constitution exhaustive du terrain, ni l'ensemble des étiquettes utiles à l'analyse de l'action collective. Elle oriente et démontre tout d'abord l'importance accordée à la constitution du corpus, à sa délimitation, aux genres de discours retenus. Elle souligne la nécessité de se situer dans des scènes d'activités pour construire les discours retenus dans le corpus ou pour récupérer des discours produits par les acteurs. Elle justifie aussi, par des théories éprouvées, la mise en avant d'étiquettes facilitant la confrontation des points de vue sur l'action collective des différents contributeurs. Les étiquettes proposées dans ce document sont des traductions de phénomènes sociologiques et linguistiques liés à l'action collective.

Ce document illustre aussi les coulisses de la fabrique de la science en détaillant notamment le modèle de donnée envisagé et les prérequis à la conception de l'outil d'accompagnement. Il rend visible le travail chronophage demandé aux chercheurs pour rendre accessible leur corpus équipé et favorise une analyse plus systématique et plus fine qu'une méthode d'analyse d'entretiens reposant sur la constitution de grille de thèmes. Il relève de la littérature des données et donne un sens particulier aux données de la recherche, ses dernières n'étant pas seulement

¹ L'analyse de la revue *Étude de communication* a demandé de collecter un corpus quantitatif importé dans *Gephi* avec le module d'extension intitulé "*Convert Excel and csv files to network*". La visualisation des données a été réalisée en utilisant l'algorithme de spatialisation *Force Atlas 2*.

² Chaudiron S., *Le dessous des cartes*.

³ Bonnafous S., *L'analyse de discours*.

constituées par le corpus de discours, mais étant aussi accompagnées du modèle de données et de ses justifications, Cette mise à disposition rend possible une critique argumentée du traitement effectué sur les données et ouvre des débats sur les méthodes de recueil et de traitement des données trop souvent invisibilisés. Notre modèle de données est finalement l'objet partagé qui est réutilisable par un chercheur sous condition de l'existence d'un outil ergonomique et d'une documentation associée. Celui-ci pourrait aussi faciliter la conception d'autres modèles de données mis à leur tour à disposition de la communauté scientifique. La question reste de savoir si dans le contexte d'évaluation des chercheurs en SIC, les *data papers* portant sur des modèles de donnée auront une légitimité et si des thèses pourront s'envisager sur ce sujet. C'est en tout cas cette conviction qui nous a porté tout au long de cette recherche. Reste à concevoir l'outil avant d'envisager une telle perspective.

Bibliographie

- Adjiman, R. (2022), La sémio-pragmatique : modèle ou théorie ? In Denizart J.-M., Péquignot, J., *La sémio-pragmatique Théories et pratiques Cinéma, télévision, audiovisuel, numérique*, 13-28, Aix-Marseille : Presses Universitaires de Provence.
- Aggeri, F. (2017). Qu'est-ce que la performativité peut apporter aux recherches en management et sur les organisations. Mise en perspective théorique et cadre d'analyse. *M@n@gement* (20)1, 28-69. <https://doi.org/10.3917/mana.201.0028>.
- Akrich M., Callon M. et Latour B. (dirs.) (2006). *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, Paris : Presses des Mines.
- Albero, B. (2010). Une approche sociotechnique des environnements de formation. *Éducation & didactique*, (4), 7-24. <https://doi.org/10.4000/educationdidactique.715>
- . (2018). Entre prescription et appropriation : les logiques d'action qui font dispositif. In E. Brossais et G. Lefeuvre (dirs.). *L'appropriation de la prescription en éducation. Le cas de la réforme des collèges*. 126-133. Toulouse : Octarès. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02165259>.
- . (2019). La théorie de l'enquête : relier les pôles épistémè et praxis de l'activité. *Recherche & formation*, Ai 92(3), 39-56. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.5651>.
- Albero, B., Guérin, J. et Watteau, B. (2019). Comprendre la relation entre influences de l'environnement et activité : questionnements théoriques et enjeux praxéologiques, *Savoirs* (49) 103-24. <https://doi.org/10.3917/savo.049.0103>.
- Alemanno, S., Le Moëne, C. et Gramaccia, G. (2016). Tendances contemporaines en communication organisationnelle. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*. Société Française de Sciences de l'Information et de la Communication, 9. <https://journals.openedition.org/rfsic/2506>.
- Alloing, C. et Pierre, J. (2021). L'usage des emoji sur Twitter : une grammaire affective entre publics et organisations ? *Communication & langages*, 208-209, (2-3), 269-98. <https://doi.org/10.3917/comla1.208.0269>.
- Alter, N. (2010). *Donner et prendre : La coopération en entreprise*. Paris : La Découverte.
- Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G. et Livian, Y.-F. (2005). *Les Nouvelles Approches Sociologiques Des Organisations*. Paris : Seuil.
- Amigues, R. (2009). Le travail enseignant : prescriptions et dimensions collectives de l'activité. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ere nouvelle*, 42(2), 11-26.
- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi, ethos et identité verbale*. Paris : PUF. https://www.puf.com/content/La_pr%C3%A9sentation_de_soi.
- . (2014). L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires. *Langage et société*, 149(3), 13-30. <https://doi.org/10.3917/lis.149.0013>.
- Appel, V. et Heller, T. (2010). Dispositif et recherche en communication des organisations. In V. Appel, H. Boulanger, L. Massou (dirs.), *Les dispositifs d'information et de communication, concepts, usages et objets*, 39-57. Louvain La Neuve : De Boeck.
- Arnoud, J., et Falzon, P. (2014). Favoriser l'émergence d'un collectif transverse par la coanalyse des pratiques. *Le travail humain*, 77(2), 127-53.

- Astier, P., Gal-Petitfaux, N., Leblanc, S., Sève, C., Saury, J. et Zeitler, A. (2003). Autour des mots, les approches situées de l'action : quelques outils. *Recherche et formation*, (42) 119-25.
- Aubert, N. (1992). Le management « psychique ». *International Review of Community Development*, (27), 161-67. <https://doi.org/10.7202/1033863ar>.
- Aubert, N. et Gaulejac V. de (1991). *Le Coût de l'excellence*. Paris : Seuil.
- Baba, S. et Mailhot. C. (2016). De la controverse à l'acceptabilité sociale : le rôle constructif du conflit. [*Vertigo*] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, 16(1). <https://www.erudit.org/fr/revues/vertigo/2016-v16-n1-vertigo02678/1037566ar/>.
- Baillargeon, D., Bencherki N. et Boivin G. (2021). 20 ans des approches de la communication constitutive des organisations : émergence et innovations. *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (59), 13-25.
- Barbier, J.-M. (2022, 9 Mai) Engagement des interactions et concept de transaction. *Innovation pédagogique* [billet de blog]. <https://www.innovation-pedagogique.fr/article12105.html>.
- Bareil, C. (2004). *La résistance au changement*. HEC Montréal, Centre d'études en transformation des organisations.
- Barque, L. (2015). Les noms relationnels de type humain. *Langue française*, 185(1) 29-41. <https://doi.org/10.3917/lf.185.0029>.
- Basso Fossali, P. (2021). Introduction. Les enjeux pragmatiques des discours programmeurs. *Langages*, 221(1), 9-22. <https://doi.org/10.3917/lang.221.0009>.
- Beauvois, J.-L., Mugny G. et Oberlé D. (1995). *Relations humaines, groupes et influence sociale, 1*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Becker, H. S. (2010). *Les mondes de l'art*. Paris : Flammarion, 2010.
- Bernard, F. (2006). Organiser la communication d'action et d'utilité sociétales. Le paradigme de la communication engageante. *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (29) 64-83. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3374>.
- Bernoux, P. (2004). *Sociologie du changement dans les entreprises et les organisations*. Paris : Seuil.
- . (2015). *Mieux-être au travail : appropriation et reconnaissance*. Toulouse : Octarès.
- Bert, C. (2010). Regard éthique sur l'approche des capacités de Martha Nussbaum. *Les Politiques Sociales*, 3-4(2), 97-103. <https://doi.org/10.3917/lps.103.0097>.
- Beuscart, J.-S. et Peerbaye, A. (2006). Histoires de dispositifs. *Terrains travaux*, 11(2), 3-15.
- Bidet, A., Datchary, C. et Gaglio, G. (2017). *Quand travailler c'est s'organiser*. Paris : Presses des Mines.
- Boltanski, L., et Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Boltanski, L., et Thévenot, L. (1991) *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris : Gallimard.
- Bonaccorsi, J. (2013). Approches sémiologiques du web. In C. Barats (dir.), *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, 125-46. Paris : Armand Colin.

- Bonaccorsi, J. et Julliard, V. (2010). Dispositifs de communication numériques et nouvelles formes de médiation du politique, le cas du site web d'Ideal-EU. In M. Aghababaie et al., *Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, 65-78. Nancy : Presses Universitaires de Nancy. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01967789>.
- Bonnaïfous, S. (2006). L'analyse de discours. In S. Olivesi (dir.), *Sciences de l'information et de la communication, Objets, savoirs, discipline*, (213-228). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Bonnet, F., et Martin-Juchat, F. (2022). Le tournant design face à la communication : Inscriptions socio-économiques, défis théoriques et nouveaux enjeux ». *Approches Théoriques en Information-Communication (ATIC)*, 4(1), 5-10. <https://doi.org/10.3917/atic.004.0005>.
- Bonnet, R., et Bonnet, J. (2008). Postures managériales et évolution des compétences d'encadrement et de direction. *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (33), 85-106. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.498>.
- Borzeix, A., et Fraenkel, B. (2001). *Langage et Travail - Communication, cognition, action* -. Paris : CNRS Editions.
- Bougnoux, D. (2019). *La crise de la représentation*. Paris : La Découverte.
- Bouillon, J.-L. (2004). De l'approche conventionnelle à l'approche communicationnelle des mondes organisationnels. *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (24). <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2912>.
- Bouillon, J.-L. et Loneux, C. (2021). De la constitution communicationnelle des organisations à l'organisation du social: enjeux et perspectives pour les ACO et la CCO. *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (59), 27-43. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.9740>.
- Bourdaloie, H., et Douyère, D. (dirs.). (2014). *Méthodes de recherche sur l'information et la communication. Regards croisés*. Paris : Mare & Martin.
- Boutaud, J.-J. (1998). *Sémiotique et communication Du signe au sens*. Paris : L'Harmattan.
- Boutet, J. (2016). La question de l'interprétation en linguistique. *Travailler*, 35(1), 161-172. <https://doi.org/10.3917/trav.035.0161>.
- Bowker, G. et Star, S. L. (1999). *Sorting Things out. Classification and its Consequences*. Cambridge, MA, USA : MIT Press. 10.7551/mitpress/6352.001.0001.
- Bronckart, J.-P. (1997). Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:37758>.
- Broyez, C., et Détrie, P. (2001). *La communication interne au service du management*. Rueil-Malmaison : Liaisons.
- Bruère, S., et Chardeyron, J. (2013). Développer le travail d'organisation pour transformer l'organisation du travail. *Activités*, 10(1). <https://doi.org/10.4000/activites.573>.
- Brun, J.-P., et Laval, C. (2018). *Le pouvoir de la reconnaissance au travail*. Paris : Eyrolles. <https://www.eyrolles.com/Entreprise/Livre/le-pouvoir-de-la-reconnaissance-au-travail-9782212570120/>.

- Burnard, L. (2015a). La TEI et le XML. in L. Burnard (dir.), *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?*. Marseille : OpenEdition Press. <https://doi.org/10.4000/books.oep.1298>.
- . (dir.) (2015b). *Qu'est-ce que la Text Encoding Initiative ?* Marseille : OpenEdition Press, Marseille : OpenEdition Press. <https://doi.org/10.4000/books.oep.1237>.
- Cadorel, S., Garcia, G., Groshens, É, Juillard, É, Vandembunder, J., Le Courant, S., Pecqueux, A. et Noûs C. (2019) Archiver, documenter, enquêter sur l'enquête qualitative. Le travail de l'ombre de beQuali. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (19), 183-198. <https://doi.org/10.4000/traces.10968>.
- Caillé, A. (2005) Esquisse d'une analytique du don. In *Dé-penser l'économique*. Paris : Desclée de Brouwer. <https://www.revuedumauss.com.fr/Pages/DEP.html>.
- Callon, M. (2006). Sociologie de l'acteur réseau. In M. Akrich et B. Latour (dirs.). *Sociologie de la traduction : Textes fondateurs*, (267-276). Paris : Presses des Mines.
- Caroly, S., et Clot, Y. (2004). Du travail collectif au collectif de travail : développer des stratégies d'expérience. *Formation Emploi*, 88(1), 43-55. <https://doi.org/10.3406/forem.2004.1737>.
- Cefai, D. (2020). Les cadres de l'action collective : Définitions et problèmes ». In D. Trom (dir.). *Les formes de l'action collective : Mobilisations dans des arènes publiques*, (51-97). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <http://books.openedition.org/editionsehess/10885>.
- Chabrol, C. (2006). « Identités » sociales et discursives. *Questions de communication*, 9(1) 15-27.
- Chamois, C. (2022). Humains et non-humains : enjeux philosophiques d'une question anthropologique. In M. Lequin, *Penser l'humain : définitions, descriptions, narrations*, (63-86). Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre. <http://books.openedition.org/pupo/17875>.
- Chanial, P. (2008). Générosité, réciprocité, pouvoir et violence. Esquisse d'une grammaire des relations humaines en clé de don. *Revue du MAUSS*, 32(2), 97-123. <https://doi.org/10.3917/rdm.032.0097>.
- Charaudeau, P. (2008). L'argumentation dans une problématique d'influence. *Argumentation et Analyse du Discours*, (1). <https://doi.org/10.4000/aad.193>.
- . (2009). Identité sociale et identité discursive. Un jeu de miroir fondateur de l'activité langagière. In P. Charaudeau (dir.). *Identités sociales et discursives du sujet parlant*, 15-28. Paris : L'Harmattan. <http://www.patrick-charaudeau.com/Identite-sociale-et-identite.html>.
- . (2015). Les instructions discursives du discours de médiatisation. Unisciel. texte-charaudeau06b.pdf.
- Charolles, M. (1988). Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences ». *Pratiques*, 57(1), 3-13. <https://doi.org/10.3406/prati.1988.1468>.
- Chartron, G. et Schöpfel, J. (2017). Open access et Open science en débat. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (11). <https://doi.org/10.4000/rfsic.3331>.
- Chaudiron, S. (2018). *Études de communication : le dessous des cartes, Études de communication*, (50). <https://doi.org/10.4000/edc.7706>.

- Chauvier, S. (2009). Ce que “Je” dit du sujet. *Les Études philosophiques*, 88(1), 117-35. <https://doi.org/10.3917/leph.091.0117>.
- Clavier, V. et Paganelli, C. (2019). L’ouverture des données de la recherche dans le cadre d’un projet pluridisciplinaire entre SIC et informatique : le cas des médias sociaux de santé. *Études de communication. Langages, information, médiations*, (52), 117-36. <https://doi.org/10.4000/edc.8759>.
- Clot, Y., (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.
- Cluzel-Métayer, L. (2018). La construction d’un service public de la donnée ». *Revue française d’administration publique*, 167(3), 491-500. <https://doi.org/10.3917/rfap.167.0491>.
- CNRS. (2019). InSHS Les sciences humaines et sociales et la protection des données à caractère personnel dans le contexte de la science ouverte Guide pour la recherche. https://www.inshs.cnrs.fr/sites/institut_inshs/files/pdf/guide-rgpd_2.pdf.
- Combrexelle, J.-D. (2021). Le compromis social : éloge de la méthode et de la volonté. *Après-demain*, (58, NF), 23-24. <https://doi.org/10.3917/apdem.058.0023>.
- Compagnone, P. (2010). Le génogramme : et si on le remettait à l’endroit... *Le Journal des psychologues*, 281(8), 18-22. <https://doi.org/10.3917/jdp.281.0018>.
- Conein, B. (1998). La notion de routine : problème de définition. *Sociologie du travail*, 40, (4), 479-89. <https://doi.org/10.3406/sotra.1998.2681>.
- . (2001). Classification sociale et catégorisation. In M. de Fornel (dir.), *L’ethnométhodologie*, 239-258. Paris : La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.forne.2001.01.0239>.
- . (2004). Cognition distribuée, groupe social et technologie cognitive ». *Réseaux* 124, (2), 53-79.
- Conté, L. (2021). *Une sociologie pour l’action. Itinéraire et héritages de Jean-Daniel Reynaud*. Paris : Presses des mines.
- Cooren, F. (2000). *The organizing property of communication*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- . (2010). Comment les textes écrivent l’organisation. Figures, ventriloquie et incarnation ». *Études de communication*, (34), 23-40.
- Cooren, F. et Martine, T. (2016). Matérialité, communication et organisation : La vidéo-filature d’une idée ». *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, (9). <https://doi.org/10.4000/rfsic.2065>.
- Coquelin, L., Saemmer, A. et Tréhondart, N. (2022). *Sur quoi se fondent nos interprétations ? Introduction à la sémiotique sociale appliquée aux images d’actualité, séries télé et sites web de médias*. Villeurbanne : Presses de l’Enssib.
- Cordelier, B. (2016). Retour sur le concept de transaction. *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, (9). <https://doi.org/10.4000/rfsic.2078>.
- Courcy, I. et Farinas L. (2018). Le travail relationnel : une notion plurielle, processuelle et dynamique ». In *Tisser des liens : perspectives interdisciplinaires sur le travail relationnel. Actes du colloque (486) tenu le 9 mai 2018 dans le cadre du 86e Congrès de l’Association francophone pour le savoir (ACFAS)*, 6-18. Chicoutimi. <https://centreinteractions.ca/publication/tisser-des-liens/>.

- Coutarel, F., Caroly, S., Vézina, N. et Daniellou, F. (2015). Marge de manœuvre situationnelle et pouvoir d'agir : des concepts à l'intervention ergonomique. *Le travail humain*, 78(1), 9-29. <https://doi.org/10.3917/th.781.0009>.
- Crozier, M. et Friedberg, E. 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Seuil.
- Dameron, S. (2005). Dual aspect of the co-operative work. *Revue française de gestion*, 158(5), 105-20.
- Davallon, J. (2003). La médiation : la communication en procès ? *MEI*, (19), 37-59.
- . (2004) Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès, La Revue* 38(1), 30-37.
- Davallon, J., Després-Lonnet, M., Jeanneret, Y., Le Marec, J. et Souchier, E. (2013). *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. *Lire, écrire, récrire : Objets, signes et pratiques des médias informatisés*. Études et recherche. Paris : Éditions de la Bibliothèque publique d'information. <http://books.openedition.org/bibpompidou/394>.
- Debouy, E. (2021). Édition critique numérique avec le logiciel Ekddosis pour LuaLaTeX. L'exemple des fragments latins d'atellanes. *Humanités numériques*, (4). <https://doi.org/10.4000/revuehn.2509>.
- Decortis, F. (2015). *L'ergonomie orientée enfants*. Paris : PUF.
- Dejours, C. (1998). *Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale*. Paris : Seuil.
- . (2013). Effets de la désorganisation des collectifs sur le lien... à la tâche et à l'organisation. *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 61(2), 11-18. <https://doi.org/10.3917/rppg.061.0011>.
- Delain, P. (2008). Derrida, itérabilité, marque, re-marque ». Les mots de Jacques Derrida, Ed : Guilgal, 2004-2017. <https://www.idixa.net/Pixa/pagixa-0806191043.html>.
- Delcambre, P. (2007). Pour une théorie de la communication en contexte de travail appuyée sur des théories de l'action et de l'expression. *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (31) 42-63. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.108>.
- . (2017). Textes et échanges dans une organisation : Prescrire comme travail d'organisation : le cas d'une administration d'État et de ses services (la Protection Judiciaire de la Jeunesse en France). *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (51), 123-140. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.5567>
- Deleuze, G. (1989). Le dispositif. In *Michel Foucault philosophe : rencontre internationale, Paris, 9, 10, 11 janvier 1988 / [organisée par l'Association pour le Centre Michel Foucault]*, 185. Paris : Seuil.
- Deleuze, G., Parnet, C. (1999). *Dialogues*, Paris : Flammarion.
- Denis, J. (2009). Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'étude des chaînes sociotechniques. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00641283>.
- Denis, J. et Licoppe, C. 2006. La coprésence équipée. Usages de la messagerie instantanée en entreprise ». In A. Bidet, *Sociologie du travail et activité, Le travail en actes, nouveaux*

- regards, 47-65. Toulouse : Octarès. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00266076>.
- Derrida, J. *Limited Inc*. Paris : Galilée, 1990.
- Deschamps, J. (2018). *La médiation, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Londres : ISTE éditions.
- Després-Lonnet, M. (2012). Médiations des lieux de médiations. *Communication & langages*, (173), 43-48. <https://doi.org/10.4074/S0336150012013038>
- Desrosières, A. et Thévenot, L. (2002). *Les catégories socio-professionnelles*. Paris : La Découverte.
- Détrie, C., Siblot, P., Verine, B. et Steuckardt, A. (2017). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Champion. <https://hal.science/hal-01505838>.
- Dewey, J. (1916). *Essays in experimental logic*. Chicago: University of Chicago Press.
- . (2006). *Logique : la théorie de l'enquête*. Paris : PUF.
- Dietrich, A. (2009). Le manager intermédiaire ou la GRH mise en scène. *Management & Avenir*, (21), 196-206.
- Dubar, C. (2010). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- . (2014). Du temps aux temporalités : pour une conceptualisation multidisciplinaire. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, (20). <https://doi.org/10.4000/temporalites.2942>.
- Duchesne, S. et Brugidou, M. (2016). BeQuali, une archive en question. Retour sur une expérience de création de banque d'enquêtes qualitatives. *Revue d'anthropologie des connaissances* 10(4), 531-556. <https://doi.org/10.3917/rac.033.0531>.
- Duchesne, S. et Noûs, C. (2019). Apories de la mise en banque : retour d'expérience sur la réutilisation d'enquêtes qualitatives. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (9), 89-100. <https://doi.org/10.4000/traces.10738>.
- Dujarier, M.-A., Gaudart, C., Gillet, A. et Lénéel, P. (2016). *L'activité en théories. Regards croisés sur le travail*. Toulouse : Octarès.
- Dupont, O. (2018). *Le pouvoir, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Londres : ISTE éditions.
- Engeström, Y. et Sannino, A. (2021). Des actions de travail aux coalitions hétérogènes : quatre générations d'études théoriques de l'activité de travail. In M.-A. Dujarier, C. Gaudart, A. Gillet et P. Lénéel, *L'activité en théories, regards croisés sur le travail*, 2, 241-79. Toulouse : Octarès.
- Errecart, A. (2011). À la rencontre des SIC et de la sémiotique ». *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (39), 167-181. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3122>.
- . (2019). De la sociabilité associative : formes et enjeux de la construction d'un ethos collectif ». *Mots. Les langages du politique*, 121(3), 89-105.

- Fabry, C., Roussel C., Collignon, A., Parmentier, F., Moreau, E. et Thouvenin, N. (2017). Publier des données liées et ouvertes en sept étapes. *I2D - Information, données & documents* 54, (1), 12-14. <https://doi.org/10.3917/i2d.171.0012>.
- Fauré, B. (2009). James R. Taylor & Elizabeth J. Van Every, *The Situated Organization : Case Studies in the Pragmatics of Communication Research*. London, New York: Routledge Editions, . *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (36), 252-56.
- Fayol, H. (2016). *Administration industrielle et générale*. Castres, Paris : Édi-gestion & Andèse. <https://ihpm.hypotheses.org/files/2016/09/Fayol-1916.pdf>.
- Flichy, P. (2008). Technique, usage et représentations ». *Reseaux 148-149*(2), 147-74.
- Floris, B. (1997). Médiations symboliques et communication d'organisation dans les relations socioprofessionnelles ». *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (11). <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1919>.
- Forest, J. (2007). Artefact, les apports de l'approche simonienne. *Les Enjeux de l'information et de la communication* 2, (8). <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2007/supplement-a/10-artefact-les-apports-de-lapproche-simonienne/>.
- Fornel, M. de. (2020). Indexicalité, dépendance contextuelle et situations ». In L. Quéré et M. de Fornel. *La logique des situations : Nouveaux regards sur l'écologie des activités sociales*, (119-28). Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <http://books.openedition.org/editionsehess/10663>.
- Fornel, M. de, Ogien A., et Quéré L. (2001). *L'ethnométhodologie*. Paris : Éditions La Découverte.
- Foucart, J. (2013). Pragmatisme et transaction. La perspective de John Dewey ». *Pensée plurielle*, 33-34, (2), 73-84.
- Foucault, M. (1994). *Dits et écrits (1954-1988) III : 1976-1979*. Paris : Gallimard, 1994.
- . (1994). Les techniques de soi. Michel Foucault texte n°363 ». In *Dits et Écrits 1954-1988, tome IV*. Paris : Gallimard.
- . (2001). *Dits et écrits II 1976-1988*. Paris : Gallimard.
- Fraenkel, B. (2007). Actes d'écriture : quand écrire c'est faire. *Langage et société*, 121-122, (3), 101-112. <https://doi.org/10.3917/lis.121.0101>.
- Frath, P. (2015). Dénomination référentielle, désignation, nomination. *Langue française* 188(4), 33-46. <https://doi.org/10.3917/lf.188.0033>.
- Friedberg, E. (1992). Les quatre dimensions de l'action organisée, *Revue française de sociologie*. 33(4), 531-57. <https://doi.org/10.2307/3322225>.
- Fusulier, B. (2013). Le compromis : du concept descriptif au concept interprétatif. Une mise en chantier. *Négociations*, 20(2), 19-29. <https://doi.org/10.3917/neg.020.0019>.
- Fusulier, B. et Lannoy, P. (1999). Comment "aménager par le management" *Hermès, La Revue*, (25), 179-98.
- Gallezot, G., Rossi, C., Chartron, G., et Noyer, J.-M. (2003). Conception d'une Archive ouverte en SIC : le sens de la technique, 349-362 H2PTM'03. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000943.

- Galonnier J., Le Courant S., Pecqueux A., et Noûs C. (2019). Ouvrir les données de la recherche ? *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (19), 17-33. <https://doi.org/10.4000/traces.10588>.
- Gardère, E., et Denise, F. (2019). De l'organisation aux interactions humaines et numériques dans le travail collaboratif. *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, 55(1), 141-52.
- Garric, N. et Capdevielle-Mougnibas V. (2009). La variation comme principe d'exploration de corpus : Intérêts et limites de l'analyse lexicométrique interdisciplinaire pour l'étude de discours . *Corpus*, (8), 105-28. <https://doi.org/10.4000/corpus.1681>.
- Genard, J.-L. (2017). La consistance des êtres collectifs. Contribuer avec Peirce à une sociologie de l'engagement. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6545>.
- Gentil, S. (2012). Industrialisation des soins et gestion de l'aléa : le « travail d'articulation » au bloc opératoire, déterminants et obstacles. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 109(3) 34-43.
- Gibson, J. (1979). *The Theory of Affordances, The Ecological Approach to Visual Perception*. Boston : Houghton Mifflin,
- Giddens, A. (2012). *La constitution de la société, Éléments de la théorie de la structuration*, Paris : PUF.
- Girard-Chanudet, C. (2023). “Mais l'algo, là, il va mimer nos erreurs !”. Contraintes et effets de l'annotation des données d'entraînement d'une IA. *Réseaux*, 240, (4), 111-44. <https://doi.org/10.3917/res.240.0111>.
- Girin, J. (1995). Les agencements organisationnels. In F. Charue-Duboc (dir.), *Des savoirs en action : contributions de la recherche en gestion*, (233-279), Paris : L'Harmattan.
- . (2016). Les agencements organisationnels. In *Langage, organisations, situations et agencements*, (199-239), Girin, J., Chanlat, J.-F., Dumez, H. et Breton, M. Laval : Presses de l'université de Laval.
- Giroux, N. (1993). Communication et changement dans les organisations. *Communication & organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (3) <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1615>.
- Giust-Desprairies, F. (2009). *L'imaginaire collectif*. Toulouse : Erès.
- Goffman, E. (1973) *La Présentation de soi. La Mise en scène de la vie quotidienne*. Le sens commun. Paris : Editions de Minuit.
- . (1991). *Les Cadres de l'expérience*. Paris : Editions de Minuit.
- Goody, J. (1979). *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris : Éditions de Minuit.
- Granovetter, M. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380.
- Greimas, A. J. (1986). *Sémantique structurale*. Paris : PUF.
- Grosjean M., Lacoste M. (1999). *Communication et intelligence collective*. Paris : PUF.
- Gros, F. (2002). Sujet moral et soi éthique chez Foucault. *Archives de Philosophie*, 65(2) 229-237. <https://doi.org/10.3917/aphi.652.0229>.

- Guérin, O. (2015). La référence problématique dans les récits de voyage : un observatoire pour une conception modulaire de la nomination. *Langue française* 188(4), 47-60. <https://doi.org/10.3917/lf.188.0047>.
- Guerrier, O. (2020). Qu'est-ce qu'un « régime de vérité » ? *Les Cahiers de Framespa. e-STORIA*, (35). <https://doi.org/10.4000/framespa.10067>.
- Guillaume-Hofnung, M. (2012). *La médiation*. Paris : PUF.
- Habert, B. (2000). Des corpus représentatifs : de quoi, pour quoi, comment ? *Cahiers de l'université de Perpignan : Linguistique sur corpus, études et réflexions*, (31), 11-58.
- Hall, E. T. (1971). *La dimension cachée*. Paris : Seuil.
- Harré, R. (1981). Philosophical Aspects of the Macro-Micro Problem ». In K. K. Cetina et A.V. Cicourel, *Advances in Social Theory and Methodology. Toward an Integration of Micro-and Macro-Sociologies*, 139-160. Londres : Routledge.
- Hébert, L. (2006). Le modèle actantiel. *Signo, Rimouski (Québec) blog*, 2006. <http://www.signosemio.com/greimas/modele-actantiel.asp>.
- Heiden, S., Magué J.-P. et Pincemin B. (2010). TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010, Juin 2010, Rome, Italie. http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/54/97/79/PDF/Heiden_al_jadt2010.pdf.
- Hémont, F., Mayère A., Bazet I. et Bouillon J.L. (2017). Technologies de l'Information et de la Communication et « architecture » organisationnelle. Présentation. *Communication. Information médias théories pratiques*, 34(2). <https://doi.org/10.4000/communication.7276>.
- Honneth, A. (2002). *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Cerf.
- Hubault, F. (2013). Le travail de management. *Travailler* 29(1), 81-96. <https://doi.org/10.3917/trav.029.0081>.
- Idmhand, F. (2021). « ”Dix ans avec CAHIER”. Bilan du consortium CAHIER (2011-2021) de la TGIR Huma-Num ». Rapport de recherche, 2021. [ffhalshs03419128](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03419128).
- Idmhand, F. et Marasescu-Galleron I. (2022). *Dix ans de corpus d'auteurs*. Paris : Editions des archives contemporaines. <https://archivescontemporaines.net/publications/9782813004352>.
- Imhoff, C. (2017). L'émergence de nouveaux collectifs de travail : ruptures et continuités dans l'histoire de l'entreprise ». *Management Avenir*, 93(3), 85-102.
- . (2019). L'animation de communauté sur le réseau social d'entreprise : injonction à la collaboration et invisibilisation de la coordination ». *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (55). <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.7789>.
- Jackson, B. (2021). Open Data Policies among Library and Information Science Journals. *Publications*, 9(2), 25. <https://doi.org/10.3390/publications9020025>.
- Jakobson, R. (1981). *Essais de linguistique générale « Linguistique et poétique », 1*. Paris : Editions de Minuit.
- Jeanneret, Y. (2014). *Critique de la trivialité, les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris : Editions Non Standard.

- Jeanneret, Y, et Souchier, E. (2005). L'énonciation éditoriale dans les écrits d'écran ». *Communication & Langages*, 145(1), 3-15. <https://doi.org/10.3406/colan.2005.3351>.
- . (1999). Pour une poétique de "l'écrit d'écran". *Xoana*, (6), 97-107.
- Jeannerod, M. (2010). De l'image du corps à l'image de soi ». *Revue de neuropsychologie* 2(3), 185-94. <https://doi.org/10.3917/rne.023.0185>.
- Jeantet, A. (1998). Les objets intermédiaires dans la conception. Éléments pour une sociologie des processus de conception. *Sociologie du travail* 40(3), 291-316. <https://doi.org/10.3406/sotra.1998.1333>.
- Joas, H. (1999). *La créativité de l'agir*. Paris : Cerf.
- Jodelet, D. (2005). Formes et figures de l'altérité. In M. Sanchez-Mazas et L. Licata (dirs). *L'Autre : Regards psychosociaux*, (23-47). Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
http://classiques.uqac.ca/contemporains/jodelet_denise/forme_figure_alterite/forme_figure_alterite.html.
- Journé, B., et Raullet-Croset, N. (2008). Le concept de situation : contribution à l'analyse de l'activité managériale en contextes d'ambiguïté et d'incertitude. *M@n@gement*, 11(1), 27-55. <https://doi.org/10.3917/mana.111.0027>.
- Judde De Larivière, C. (2010). Pour une "grammaire" de la nomination professionnelle : acteurs, pratiques, situations. In G. Hanne et C. Judde de Larivière, *Noms de métiers et catégories professionnelles : Acteurs, pratiques, discours (XVe siècle à nos jours)*, (325-349). Toulouse : Presses universitaires du Midi.
<http://books.openedition.org/pumi/33186>.
- Julliard, V., et Saemmer A. (2022). Un regard situé pour étudier les communautés interprétatives et émotionnelles. *Communication & langages*, 212(2), 21-32. <https://doi.org/10.3917/comla1.212.0021>.
- Juskenaite, A., Becquet C., Eustache F. et Quinette P. (2016). L'identité : une représentation de soi qui accomode la réalité. *Revue de neuropsychologie* 8(4), 261-268. <https://doi.org/10.3917/rne.084.0261>.
- Kaden, B. (2019). Pourquoi les données de recherche ne sont-elles pas publiées ? *Études de communication. Langages, information, médiations*, (52), 137-146. <https://doi.org/10.4000/edc.8783>.
- Kaufmann, L. (2016) La « ligne brisée » : ontologie relationnelle, réalisme social et imagination morale ». *Revue du MAUSS*, 47(1), 105-28.
- . (2022). Communauté (1). Du concept au « Peuple-Un ». In *Publictionnaire*. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/communaute-1/>.
- Kaufmann, L. et Rivoal, I. (2021). Relation : anthropologie, cerveau, communauté, individu, langage, reconnaissance, singes, société, symbole. In A. Piette et J.-M. Salanskis *Dictionnaire de l'humain*, (473-481). Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre ., <http://books.openedition.org/pupo/12695>.
- Kaufmann, L. et Trom, D. (dirs). (2020). *Qu'est-ce qu'un collectif? : Du commun à la politique*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. <http://books.openedition.org/editionsehess/11481>.

- Kembellec, G., et Le Deuff, O. Poétique et ingénierie des Data Papers. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (24) <https://doi.org/10.4000/rfsic.12938>.
- Kleiber, G. (2015). Occurrences et noms ». *Langue française*, 185(1), 113-25.
- . (2016). Noms propres : dénomination et catégorisation. *Langue française* 190(2), 29-44. <https://doi.org/10.3917/lf.190.0029>.
- Koselleck, R. (1990). *Le Futur passé : Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris : Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences.
- Lacoste, M., (2001). Peut-on travailler sans communiquer ? In *Langage et travail - communication, cognition, action - (21-53)*. Paris : CNRS Éditions.
- Lafleur, S. (2015). Foucault, la communication et les dispositifs », *Communication. Information médias théories pratiques*, 33(2). <https://doi.org/10.4000/communication.5727>.
- Lahire, B. (1998.). *L'homme pluriel : les ressorts de l'action*. Paris : Nathan.
- Landragin, F. (2011). Une procédure d'analyse et d'annotation des chaînes de coréférence dans des textes écrits. *Corpus*, (10), 61-80. <https://doi.org/10.4000/corpus.2010>.
- . (2017). Analyse, visualisation et identification automatique des chaînes de coréférences : des questions interdépendantes ? *Langue française*, 195(3), 17-34. <https://doi.org/10.3917/lf.195.0017>.
- Larroche, V. (2005). La vengeance dans les organisations. In *XXVIe Colloque international d'Albi Langages et signification*, édité par CALS, n°26 : 315-22. Albi, France, 2005. <https://hal.science/hal-00610042>.
- . (2008) Médiation et Reconnaissance. In *16ème congrès de la SFSIC*, Compiègne, France, 2008. <http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00630406>.
- . (2018). *Le dispositif, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Londres : ISTE éditions.
- Larroche, V., Domenget, J-C, et Peyrelong, M.-F. (2015) *Reconnaissance et temporalités, une approche communicationnelle*. Paris : L'Harmattan.
- Latour, B. (1994). Une sociologie sans objet ? Note théorique sur l'interobjectivité. *Sociologie du travail*, 36(4), 587-607. <https://doi.org/10.3406/sotra.1994.2196>.
- . (1997). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris : La Découverte.
- Laurendeau, P. (1998). Théorie des opérations énonciatives et représentations : la référenciation. *Cahiers de praxématique*, (31), 91-114. <https://doi.org/10.4000/praxématique.1232>.
- Lave, J. et Wenger, E. (1991). *Situated Learning. Legitimate Peripheral Participation*. Cambridge : Cambridge University Press., DOI : 10.1017/CBO9780511815355.
- Le Deuff, O. (2018). Une nouvelle rubrique pour la RFSIC : Le Data Paper. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (15). <https://doi.org/10.4000/rfsic.5275>.
- Le Marec, J. (2002). *Ce que le « terrain » fait aux concepts : Vers une théorie des composites*, Mémoire d'HDR, Université Paris 7.

- Le Marec, J., et Babou, I. (2003). De l'étude des usages à une théorie des composites : objets, relations et normes en bibliothèque. In *Lire, écrire, récrire : objets, signes et pratiques des médias informatisés*, (233-99). Paris : BPI. fhalshs-00159180f.
- Lecolle, M. (2019). *Les noms collectifs humains en français - Enjeux sémantiques, lexicaux et discursifs*. Limoges : Lambert Lucas.
- Leheis, S. (2012). L'infrastructure comme objet technique territorialisé, une définition ». Echange d'expériences et partage de connaissances entre praticiens, chercheurs, élus, associations et citoyens. Citego. http://www.citego.org/bdf_fiche-document-1015_fr.html.
- Lemieux, C. (2018). II. Concepts. In *Sociologie pragmatique*, 37-62. Paris : La découverte.
- Lemoine, S. (2013). *Le sujet dans les dispositifs de pouvoir*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Lépine, V. (2021.). La communication et ses acteurs : Les enjeux et finalités au-delà de la fonction et des métiers ». In P. Delcambre et S. Gallot (dirs.), *Communications organisationnelles : comprendre et discuter les propositions théoriques de Christian Le Moëne : un corpus de textes de 1994 à 2016*, (145-70). <https://hal-univ-montpellier3-paul-valery.archives-ouvertes.fr/hal-03676021/>.
- Lethier, V. et Née, E. (2022). Nous dans les « rapports d'autoévaluation » de la recherche : un révélateur de logiques disciplinaires et institutionnelles ? *Cahiers de praxématique*, (77). <https://doi.org/10.4000/praxématique.7858>.
- Lhuillier, D. (2013). Introduction à la psychosociologie du travail. *Nouvelle revue de psychosociologie*, 15, (1), 11-30.
- . (2019). Équipe, groupe ou collectif de travail ? Construire le « faire ensemble ». In G. Amado (dir.) *Faire équipe*, (51-66) Toulouse : Erès. <https://www.cairn.info/faire-equipe--9782749263335-page-51.htm>.
- Licoppe, C. (2022). Hommage à Bernard Conein. *Revue d'anthropologie des connaissances* 16(3). <https://journals.openedition.org/rac/28283>.
- Linard, M. (1998). L'écran de TIC, "dispositif" d'interaction et d'apprentissage : la conception des interfaces à la lumière des théories de l'action. Présenté à edutice-00000913, Louvain-La-Neuve, Belgique. <https://hal.archives-ouvertes.fr/edutice-00000913/>.
- Livet, P., et Conein, B. (2020). *Processus sociaux et types d'interactions*. Paris : Hermann.
- Longhi, J. (2015). Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours, *Langue française*, (188), 5-14, <https://doi.org/10.3917/lf.188.0005>
- . (2021). *Du discours comme champ au corpus comme terrain - Contribution méthodologique à l'analyse sémantique du discours*. Paris : L'Harmattan.
- Longhi, J., et Sarfati, G-E. (2018). Conception du Corpus et Méthodologie d'analyse : Pour Un Renouveau de l'analyse Des Discours Institutionnels et Politiques. *Semiotica*, (223). <https://doi.org/10.1515/sem-2017-0024>.
- Lorino, P. (2009). Concevoir l'activité collective conjointe : l'enquête dialogique. *Activités*, 6 (1). <https://doi.org/10.4000/activites.2154>.
- . (2013). L'activité collective, processus organisant : un processus discursif fondé sur le langage pragmatiste des habitudes. *Activités* 10(1). <https://doi.org/10.4000/activites.656>.

- . (2020). *Pragmatisme et étude des organisations*. Paris : Economica. <https://www.economica.fr/livre-pragmatisme-et-etude-des-organisations,fr,4,9782717871067.cfm>.
- Lorino, P., et Peyrolle, J.-C. (2005). Démarche pragmatiste et mise en processus dans les situations de gestion. In P. Lorino et R. Teulier (dirs.), *Entre connaissance et organisation, l'activité collective*. Paris : La Découverte. DOI : [10.3917/dec.lorin.2005.01.0220](https://doi.org/10.3917/dec.lorin.2005.01.0220)
- Lorino, P, et Tarondeau, J.-C. (2015). De la stratégie aux processus stratégiques ». *Revue française de gestion* 253(8), 231-50. <https://doi.org/10.3166/RFG.160.307-328>.
- Maas, E. (2015). Culture managériale versus culture en action : les dimensions régulatrices des dynamiques culturelles dans les organisations. *Communication & management*, (12)2, 81-97.
- Maingueneau, D. (2021). *Discours et analyse du discours*. Paris : Armand Colin.
- Marignier, N. (2015). Questioning Agency: Discourses Practices Analysis of Pregnant Women on Web Forum ». *Langage et société* 152(2), 41-56.
- Marion, G. (2017). L'émergence de la valeur d'usage et l'« agentivité » des objets matériels ». *Revue française de gestion*, 265(4), 71-92.
- Martin, J. (2023). « Guides thématiques : Gestion des données de recherche : Plan de gestion des données de recherche (PGD) ». Consulté le 27 août 2023. <https://libguides.biblio.usherbrooke.ca/gdr/pgd>.
- Maugeri, S. (2008). Sociologie de la gestion et de ses dispositifs : vers une critique de la raison managériale ? In J.-L. Metzger et M. Benedetto-Meyer, *Gestion et sociétés*. (151-185). Paris : L'Harmattan.
- Maurer, B. (1998). Représentation et production de sens ». *Cahiers de praxématique*, (31), 19-38. <https://doi.org/10.4000/praxématique.1228>.
- Mauss, M. (2007). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : PUF. http://classiques.uqac.ca/classiques/mauss_marcel/socio_et_anthropo/2_essai_sur_le_don/essai_sur_le_don.pdf.
- Mayeur, I. et Després-Lonnet M. (2020). Aux origines du textiel. Entretien avec Marie Després-Lonnet ». *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-33). <https://doi.org/10.4000/corela.11756>.
- McLuhan, M. et Paré J. (1977). *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*. Paris : Points.
- Mead, G. H. (2006). *L'esprit, le soi et la société*. Paris : PUF.
- Mélanie-Becquet, F., et Landragin, F. (2014). Linguistique outillée pour l'étude des chaînes de référence : questions méthodologiques et solutions techniques », *Langages*, 195(3), 117-137. <https://doi.org/10.3917/lang.195.0117>.
- Merzeau, L. (2014). Éditorialisation collaborative d'un événement. *Communication & Organisation*, 43(1), 105-122. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4158>.

- Mesguich, V. (2023). Qu'est-ce qu'une donnée ? Formats, standards, cycle de vie des données... ». In *Les bibliothèques face au monde des données*, (21-40). Villeurbanne : Presses de l'Enssib. <https://doi.org/10.4000/books.pressesensib.17761>.
- Metzger, J-P. (2019). *Le discours, un concept pour les sciences de l'information et de la communication*. Londres : ISTE éditions.
- Meunier, J-G. (2017). Humanités numériques et modélisation scientifique. *Questions de communication*, (31), 19-48. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.11040>.
- . (2019). Le paradoxe des humanités numériques. *Quaderni. Communication, technologies, pouvoir*, (98),19-31. <https://doi.org/10.4000/quaderni.1407>.
- Milner, J.-C. (1982). *Ordres et raisons de langue*. Paris : Seuil.
- Mintzberg, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*. Paris : Editions d'organisation. https://mip-ms.cnam.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1295877018134.
- Monnoyer-Smith, L. (2013) Le web comme dispositif : comment appréhender le complexe ? In C. Barats, *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, (12-31). Paris : Armand Colin.
- Moreno, J. L. (1934). *Who Shall Survive: A New Approach to the Problem of Human Interrelations*. Nervous and Mental Disease Publishing Co. <http://archive.org/details/whoshallsurviven00jlmo>.
- Morin, É., Therriault, G. et Bader, B. (2019). Le développement du pouvoir agir, l'agentivité et le sentiment d'efficacité personnelle des jeunes face aux problématiques sociales et environnementales : apports conceptuels pour un agir ensemble ». *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, (51). <https://doi.org/10.4000/edso.5821>.
- Motté, F. (2012). Le collectif transverse : un nouveau concept pour transformer l'activité. Innovation et travail : sens et valeurs du changement. 1. La conduite de l'innovation pour le travail. 47e Congrès de la Société d'ergonomie de langue française (SELF). Lyon, 5-7 septembre 2012.Lyon, France.
- Mouchet, A. (2016). Comprendre l'activité en situation : articuler l'action et la verbalisation de l'action *Savoirs*, 40(1), 9-70.
- Odin, R. (2011). *Les espaces de communication. Introduction à la sémio-pragmatique*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- . (2016). De quelques formes de créativité dans le cinéma amateur. In *Savants, artistes, citoyens : tous créateurs ?* (53-80). Québec : Éditions science et bien commun, 2016. <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/touscreateurs/>.
- OECD. (2007). Principles and Guidelines for Access to Research Data from Public Funding. Organisation for Economic Co-operation and Development. <https://www.oecd.org/sti/inno/38500813.pdf>.
- Olivesi, S. (dir.) (2006). *Sciences de l'information et de la communication : objets, savoirs, discipline*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble.
- Osty, F. (2003). *Le désir de métier : engagement, identité et reconnaissance au travail*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

- Ouellet, M., Mondoux, A. et Menard, M. (2014). Médias sociaux, idéologie invisible et réel : pour une dialectique du concret. *tic&société*, 8(1-2). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1391>.
- Passeron, J.-C. (2001). Acteur, agent, actant : personnages en quête d'un scénario introuvable. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, 34(121), 15-30. <https://doi.org/10.4000/ress.643>.
- Paveau, M.-A. (2013). Genre de discours et technologie discursive. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, 15(7-158), 7-30. <https://doi.org/10.4000/pratiques.3533>.
- . (2017). *L'analyse du discours numérique, dictionnaire des formes et des pratiques*, Cultures numérique. Paris : Hermann. <https://www.editions-hermann.fr/livre/l-analyse-du-discours-numerique-marie-anne-paveau>.
- Peraya, D. (1999). Médiation et médiatisation : le campus virtuel ». *Hermès, La Revue*, 25(3), 153-67.
- Pesqueux Y., (2016). Théories des organisations : les nouveaux tournants, *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, (126), 75-76. <https://doi.org/10.3917/geco1.126.0075>.
- . (2020). Le modèle de l'organisation par projet. Master. France. 2020. halshs-02910381
- Piment, H. (2018). Analyse du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise : quelle communication, pour quel travail ? Thèse de doctorat, Lyon 2, 2018. <https://www.theses.fr/2018LYSE2091>.
- Pincemin, B. et Heiden, S. (2008). Qu'est-ce que la textométrie ? Présentation ». *Site du projet Textométrie* (blog). <https://pages.textometrie.org/textometrie/Introduction>.
- Piponnier, A. (2021). *Politiques et pratiques du projet - Une approche communicationnelle*. Paris : L'Harmattan.
- Prost, H. et Schöpfel, J. (2019). Les entrepôts de données en sciences de l'information et de la communication (SIC). Une étude empirique. *Études de communication. Langages, information, médiations*, (52), 71-98. <https://doi.org/10.4000/edc.8604>.
- Quéré, L. (1982). *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*. Paris : Aubier.
- . (1991). D'un modèle épistémologique de la communication à un modèle praxéologique. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 9(46), 69-90. <https://doi.org/10.3406/reso.1991.1832>.
- . (2021), Pierre Livet et Bernard Conein, Processus sociaux et types d'interactions. *Lectures Les compte rendus*. <https://journals-openedition-org.docelec.enssib.fr/lectures/49158>.
- Quintin, J.-J. Et Masperi, M. (2010). Reliance, liance et alliance : opérationnalité des concepts dans l'analyse du climat socio-relationnel de groupes restreints d'apprentissage en ligne. *Alsic. Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication*, 13. <https://doi.org/10.4000/alsic.1702>.
- Quinton, P. (2007). L'artefact : un objet du faire. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 8(2). <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2007/supplement-a/19-lartefact-un-objet-du-faire>.
- Rabardel, P. (1995). *Les hommes et les technologies ; approche cognitive des instruments contemporains*. Paris : Armand Colin. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01017462>.

- Rastier, F. (2005). Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus. In *La linguistique de corpus / actes des deuxièmes Journées de la linguistique de corpus, Lorient, du 12 au 14 septembre 2002*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Enjeux.html.
- Renaud, L. (2020). Modélisation du processus de la recherche participative ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (30), 89-104. <https://doi.org/10.4000/communiquer.7437>.
- Renault, M. (2007). Une approche transactionnelle de l'action et de l'échange : la nature d'une économie partenariale ». *Revue du MAUSS*, n° 30(2), 138-160.
- Reynaud, J.-D. (1979). Conflit et régulation sociale. Esquisse d'une théorie de la régulation conjointe », *Revue française de sociologie*, 20(2), 367-76. <https://doi.org/10.2307/3321090>.
- . (1989). *Les règles du jeu - L'action collective et la régulation sociale*. Paris : Armand Colin.
- . (1991) Pour une sociologie de la régulation sociale, *Sociologie et sociétés*, 23(2), 13-26. <https://doi.org/10.7202/001632ar>.
- Ricoeur, P. (2005). *Parcours de la reconnaissance : trois études*. Paris : Gallimard.
- . (1990). *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- Riley, J. (2017). Understanding Metadata: What is Metadata, and What is it For ? : A Primer | NISO website NISO, National Information Standards Organization. <https://www.niso.org/publications/understanding-metadata-2017>.
- Robert, P. (2000). Qu'est-ce qu'une technologie intellectuelle ? *Communication & Langages* 123(1), 97-114. <https://doi.org/10.3406/colan.2000.2992>.
- Rougemont, H. Un monde à (re)trouver ? Essai en faveur d'une cité verte. *Pensée plurielle*, (45), 31-46. <https://doi.org/10.3917/pp.045.0031>.
- Rouzé, V. (2010). Médiation/s : un avatar du régime de la communication ? », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, (2), 71-87.
- Ruchon, C. (2018). De l'approche praxématique à l'analyse du discours montpelliéraine. *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, (45). <https://doi.org/10.4000/semen.11678>.
- Saemmer, A. (2020). De l'architexte au computexte Poétiques du texte numérique, face à l'évolution des dispositifs ». *Communication & langages*, 203(1), 99-114. <https://doi.org/10.3917/comla1.203.0099>.
- Sarale, J.-M. (2021). Praxème. *Langage et société*, (HS-1), 285-88. <https://doi.org/10.3917/lhs.hs01.0286>.
- Schöpfel, J., Prost, H. et Fraisse, A. (2018). Plus ou moins open : les revues de rang A en Sciences de l'information et de la communication. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, (15). <https://doi.org/10.4000/rfsic.4706>.
- Schwartz, Y., et Durrive, L. (2003). *Travail et Ergologie*. Toulouse : Octarès.
- Schwartz, Y, et Echternacht, E. (2009). Le corps-soi dans les milieux de travail : comment se spécifie sa compétence à vivre ? *Corps* 6, (1), 31-37. <https://doi.org/10.3917/corp.006.0031>.

- Sen, A. (1985). *Commodities and Capabilities*. Amsterdam : North Holland.
- Siblot, P. (1997). Nomination et production de sens : le praxème. *Langages*, (127), 38-55. <https://doi.org/10.3406/lgge.1997.2124>.
- Siblot, P. et Leroy, S. (2000). L'antonomase entre nom propre et catégorisation nominale ». *Mots. Les langages du politique*, 63(1), 89-104. <https://doi.org/10.3406/mots.2000.2207>.
- Simon, H. A. (1955). A Behavioral Model of Rational Choice ». *The Quarterly Journal of Economics*, 69(1), 99-118. <https://doi.org/10.2307/1884852>.
- . (1997). *The Sciences of the Artificial*. 3ème édition. Cambridge, MA : MIT Press.
- Simonnot, B. (2012). *L'accès à l'information en ligne : moteurs, dispositifs et médiations*. Paris : Hermès -Lavoisier.
- Smith, A. (1991). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, Inquiry into the nature and causes of the Wealth of Nations*. Paris : Garnier Flammarion.
- Soparnot, R. (2013). Les effets des stratégies de changement organisationnel sur la résistance des individus. *Recherches en Sciences de Gestion*, 97(4), 23-43. <https://doi.org/10.3917/resg.097.0023>.
- Soubiale, N. et Cooren, F. (2020). Le groupe de recherche sur le langage, l'organisation et la gouvernance (LOG) de l'université de Montréal. *Communication & organisation*. (58), 111-118. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.9452>.
- Star, S. L. (2010). Ceci n'est pas un objet-frontière ! *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4 (1) 18-35.
- . (2018). L'ethnographie des infrastructures ». *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (35) : 187-206. <https://doi.org/10.4000/traces.8455>.
- Star, S. L., et Griesemer, J. (1989). Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoologie. *Social Studies of Science*, 19(3), 387-420.
- Star, S. L., et Ruhleder, K. (2010). Une écologie de l'infrastructure : conception et accès aux grands espaces d'information. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 41, n° (1), 114-161.
- Stérin, A-L., et Noûs, C. (2019). Ouverture des données de la recherche : les mutations juridiques récentes. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, (19), 37-50. <https://doi.org/10.4000/traces.10603>.
- Strauss, A. L. (1985). Work and the Division of Labor. *The Sociological Quarterly*, (26)1, 1-19.
- . (1992). *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*. Paris : L'Harmattan.
- Strauss, A.L., Fagerhaugh, S., Suczek, B. et Wiener, C. (1985). *Social organization of medical work*. Social organization of medical work. Chicago, IL, US: University of Chicago Press
- Suchman, L. A. (1987). *Plans and situated action*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Taylor, J. R. et Van Every, E. J. (1999). *The Emergent Organization : Communication As Its Site and Surface*. New-York : Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781410602275>.

- Terressac, G. de (2012). La théorie de la régulation sociale : repères introductifs. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, (45). <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1476>.
- Terressac, G. de et Friedberg, E. (dirs.). (2002). *Coopération et conception*. Toulouse : Octarès.
- Tesnière, L. (1959). *Éléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- Theviot, A. et Treille, E. (2019). Présentation du dossier. Les “big data” au travail. Les métiers de la donnée entre expertises professionnelles et effets de croyance ». *Politiques de communication*, 12(1), 5-20. <https://doi.org/10.3917/pdc.012.0005>.
- Thiéry, N. (2021). Parcours d’une figure hybride : le ventriloque, entre transparence et opacité ». In L. Schifano. *La vie filmique des marionnettes*, (175-188). Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre. <http://books.openedition.org/pupo/821>.
- Thievenaz, J. (2019). La théorie de l’enquête de John Dewey : actualité en sciences de l’éducation et de la formation ». *Recherche et formation*, (92), 9-17. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.5596>.
- Thuderoz, C. (2020). Penser la négociation ordinaire en milieu de travail. *Négociations*, 33(1), 99-115. <https://doi.org/10.3917/neg.033.0099>.
- Tomès, A. (2005). *Le sujet*. Paris : Ellipses.
- Tönnies, F. (2010). *Communauté et société*. Paris : PUF.
- Trompette, P. et Vinck, D (2010). Retour sur la notion d’objet-frontière (2), *Revue d’anthropologie des connaissances*, 41(1),11-15.
- Uhel, M. (2022). Enrôler la “communauté universitaire” La conversion managériale de l’encadrement intermédiaire. *Savoir/Agir* 59-60(1), 49-57. <https://doi.org/10.3917/sava.059.0050>.
- Valluy, J. (2017). Libre accès aux savoirs et accès ouvert aux publications. *Revue française des sciences de l’information et de la communication*, (11). <https://doi.org/10.4000/rfsic.3194>.
- Vandenbergh, F. (2020). Le collectif en action : Des catégories aux groupes en fusion ». In L. Kaufmann et D. Trom, *Qu’est-ce qu’un collectif ? : Du commun à la politique*, Paris : Éditions de l’École des hautes études en sciences sociales. <http://books.openedition.org/editionsehess/11562>.
- Vial, S. (2014). De la spécificité du projet en design : une démonstration ». *Communication & Organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, (46), 7-32. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4699>.
- Vinck, D. (2009). Abstract: From intermediary object towards boundary-Object. Accounting for the work of equipment. *Revue d’anthropologie des connaissances*, 31(1), 51-72.
- Vouilloux, B. (2007). La critique des dispositifs. *Critique*, (718), 152-68.
- Vygotsky, L. (1978). *Mind in Society. The Development of Higher Psychological Processes*. Boston : Harvard University Press.
- Watzlawick, P., Beavin, J. H. et Jackson, Don D., (2014). *Une logique de la communication*. Paris : Points.
- Wenger, E. (1998). *Communities of Practice: Learning, Meaning, and Identity*. Cambridge (UK) : Cambridge University Press.

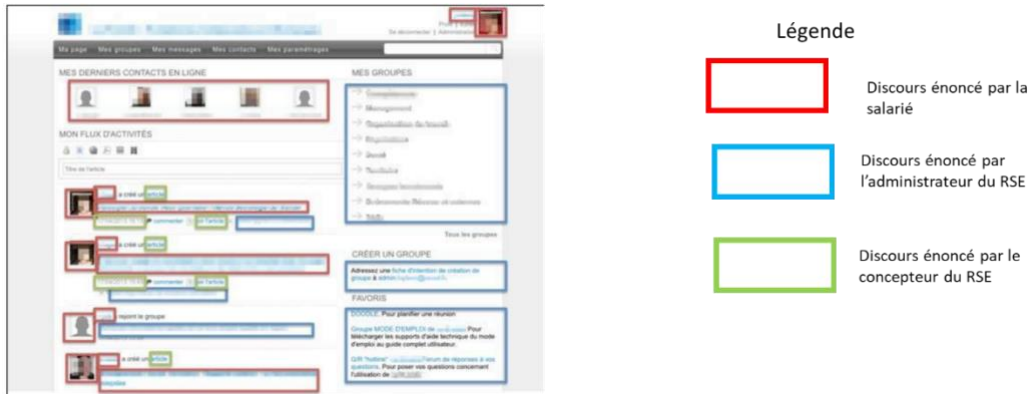
- Wieviorka, M. (2008). *Neuf leçons de sociologie*. Paris : Robert Laffont.
- . (2012). Du Concept de Sujet à Celui de Subjectivation/Dé-Subjectivation. *Working Papers Series*, (16). <https://shs.hal.science/FMSH-WP/halshs-00717835>.
- Winance, M. (2010). Mobilités en fauteuil roulant : processus d'ajustement corporel et d'arrangements pratiques avec l'espace, physique et social *Politix*, 90(2), 115-137.
- Winnicott, D. W. (1978). Distorsion du Moi en fonction du vrai et du faux Self. In *Processus de maturation chez l'enfant*. Paris : Payot.
- Zacklad, M. (2004). Processus de documentarisation dans les Documents pour l'Action (DopA) : statut des annotations et technologies de la coopération associées. In *Actes du colloque, 13-15 octobre 2004, Montréal*, (139-75). <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/1209-processus-de-documentation-dans-les-documents-pour-l-action-dopa>
- . (2005). 15. Innovation et création de valeur dans les communautés d'action : les transactions communicationnelles symboliques. In P. Lorino (dir.), *Entre connaissance et organisation : l'activité collective*, (285-305). Paris : La Découverte.
- . (2006). Une approche communicationnelle et documentaire des TIC dans la coordination et la régulation des flux transactionnels. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00113272.
- . (2007). Réseaux et communautés d'imaginaire documédiatisées. In R. Skare, N. W. Lund et A. Varheim, *A Document (Re)turn*, (279-97). Frankfurt am Main: Peter Lang., https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00180185/document.
- . (2012). Communication et travail : sortir de l'ambiguïté. In *Communiquer dans un monde de normes. L'information et la communication dans les enjeux contemporains de la « mondialisation »*, 7, 8 et 9 mars 2012, ENPJJ, Roubaix. France, <https://hal.univ-lille.fr/hal-00825957>.
- . (2013). Le travail de management en tant qu'activité de cadrage et de recadrage du contexte des transactions coopératives. *Activités*, 10(1). <https://doi.org/10.4000/activites.650>.
- . (2013). Sémiotique de la création de valeur dans l'économie des transactions coopératives. In F. Aggeri, O. Favereau et A. Hatchuel (dirs.), *L'activité marchande sans le marché ? : Colloque de Cerisy*, (265-283). Paris : Presses des Mines. <https://doi.org/10.4000/books.pressesmines.1255>.
- . (2015). Régimes de coopération dans les comportements collectifs médiatisés. in S. P. Alemanno (dir.), *Communication organisationnelle, management et numérique*, Paris : L'Harmattan. https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_01832326
- . (2017). Design, conception, création Vers une théorie interdisciplinaire du Design. <http://www.wikicreation-test.fr/fr/articles/934>.
- . (2019). Le design de l'information : textualisation, documentarisation, auctorialisation, *Communication langages*, 199(1), 37-64.
- . (2020). L'action collective selon la sémiotique des transactions coopératives (STC). *Les cahiers de la SFSIC*, (9) . <https://cahiers.sfsic.org/sfsic/index.php?id=746>.
- Zask, J. (2015). L'enquête sociale. In *Introduction à John Dewey*. 71-90. Paris : La Découverte.

Liste des figures créées par l'auteur

Figure n° 1 : Cartographie du processus gestion des connaissances à l'AE	p. 23
Figure n° 2 : L'espace de communication de la réunion construit par le chercheur	p. 102
Figure n° 3 : Les étiquettes et leurs valeurs pour les praxèmes nominaux et les citations des chapitres 5 et 6	p. 119
Figure n° 4 : Le corpus constitué d'au moins deux phases d'investigation et regroupé par les scènes d'activités de l'organisation AE	p. 124
Figure n° 5 : Récapitulatif des étiquettes liées aux activités et aux outils	p. 128
Figure n° 6 : L'interface de visualisation des co-occurrences dans le logiciel Analec	p. 133
Figure n° 7 : Fichier de correspondance entre les étiquettes et les attributs du fichier XML	p.137
Figure n°8 : Fichier de correspondance entre les étiquettes et les attributs du fichier XML (Suite)	p. 138
Figure n° 9 : Capture d'écran des services pour les données en sciences humaines et sociales (IR* Huma-Num, 2021)	p. 142
Figure n° 10 : Schéma de publication de donnée (Fabry et al., 2017)	p. 144
Figure n° 11 : Synthèse des métadonnées	p. 151
Figure n°12 : Le Corpus des Livrets d'Opéra, exemple de concordancier portant sur le mot amour, capture d'écran d'un projet TXM	p. 156
Figure n°13 : les balises des praxèmes nominaux d'une citation extraite de l'entretien d'YP	p. 165

Annexes

Annexe n° 1 : Repérage des énonciateurs sur une page d'accueil



The image shows a screenshot of a social network interface. The interface is divided into several sections: 'MES DERNIERS CONTACTS EN LIGNE' (top left), 'MON FLUX D'ACTIVITES' (middle left), 'MES GROUPES' (top right), 'CREER UN GROUPE' (middle right), and 'FAVORIS' (bottom right). The text elements in the 'MON FLUX D'ACTIVITES' section are highlighted with colored boxes: red, blue, and green. A legend titled 'Légende' is located to the right of the screenshot, defining the colors: a red box for 'Discours énoncé par la salarié', a blue box for 'Discours énoncé par l'administrateur du RSE', and a green box for 'Discours énoncé par le concepteur du RSE'.

Légende

- Discours énoncé par la salarié
- Discours énoncé par l'administrateur du RSE
- Discours énoncé par le concepteur du RSE

Figure 26 : Énonciateurs de « texte premier » de l'écran « page d'accueil » du RSE du cas Agence Hélène Piment, « Analyse du dispositif info-communicationnel formé par un réseau social d'entreprise : quelle communication, pour quel travail ? » (Thèse de doctorat, Lyon, 2018), <https://www.theses.fr/2018LYSE2091.p.156>

Annexe n° 2 : Les matériaux du cas AE pris comme exemple¹

Retranscription entretien une heure Y P le 15 février 2023 de l'AE

Les mots en orange ont été anonymisés

- 5
Y.P. : Bonjour.
G.C. : Bonjour Monsieur.
Y.P.. : Vous me voyez ?
G.C. : Oui, nous vous voyons.
- 10
Y.P. : D'accord. Je suis en beaucoup plus gros plan que vous. Bon.
G.C. : Vous nous entendez bien ?
Y.P. : Oui, oui, vous êtes normalement lointain.
G.C. : D'accord. Est-ce que c'est audible pour vous ?
Y.P. : Oui. Il ne faudra pas que vous parliez en même temps par contre.
- 15
G.C. : D'accord. Là, vous entendez ma voix clairement ?
Y.P. : Oui.
G.C. : Parfait. Alors merci vraiment d'avoir accepté notre invitation Monsieur.
[Enregistrement en cours – Zoom]. On enregistre l'entretien juste à des fins
d'utilisation du cours. Ce ne sera pas diffusé. Est-ce que vous êtes d'accord ?
- 20
Y.P. : Oui, oui, oui.
G.C. : Merci de votre accueil.
Y.P. : J'ai cliqué sur « J'ai compris ».
- 25
G.C. : Ah oui. Merci de votre compréhension. Je m'appelle Gautier, je vais être le
modérateur pour l'heure qui va suivre et je suis accompagné de Julien et de Marine
qui sont à ma droite. Il y a d'autres personnes qui sont dans la salle que vous ne voyez
pas qui pourront intervenir pour vous poser quelques questions. Le but vraiment c'est
de faire connaissance avec vous et de comprendre, en fait, vraiment, votre parcours,
qui vous êtes et surtout quel est votre rôle au sein de l' AE et l'organisation de votre
travail au quotidien, peut-être des anecdotes aussi sur votre évolution au sein de
- 30
l'organisation et votre ressenti personnel, c'est vraiment ça qui nous, qui est important,
on est tous dans un cours, ici à l'ENSSIB, donc l'école des bibliothèques pour un cours
qui traite de la sociologie des organisations donc on a vraiment envie de comprendre
le mode de fonctionnement de votre organisation et surtout le rôle que vous y jouez.
- 35
Y.P. : D'accord. Ben je vais faire au mieux pour répondre à vos questions.
G.C. : Alors, on vous remercie. Et donc, ça c'est pour le contexte. Notre entretien, il va
se dérouler très simplement donc sur un retour sur vous-même, sur qui vous êtes en
fait, on est curieux, et sur ce que c'est que la gestion des connaissances à l'AE
précisément et sur l'organisation de votre travail dans l'organisation. Donc, vous
savez, on pose généralement les questions existentielles : qui sommes-nous ? d'où

¹ Je remercie la promotion 2022-2023 de la mention Sciences de l'information et des bibliothèques parcours information scientifique et technique pour leur collaboration à cet entretien (construction du guide, animation de l'entretien et retranscription).

40 venons-nous ? et où allons-nous ? Ben alors, on vous pose ces questions-là. [rires].
Si vous êtes d'accord, on vous laisse la parole.

Y.P. : Alors, pour la blague, je suis Y.P., je viens des pistes de ski de Vallandry et j'y
retourne. [rires]. Attendez, je vais brancher mon ordinateur, excusez-moi. [silence].
Alors, je remonte jusqu'à quand ? Mon poste actuel ou mon parcours professionnel et
45 les études ?

G.C. : Ce qui vous convient, y'a pas de barrières chez nous, donc exprimez-vous
librement, vraiment, on est intéressé par vous donc tout ce que vous nous direz nous
apportera beaucoup.

Y.P. : Bon, alors heu, j'ai fait des études, d'abord j'ai fait une prépa BL, heu, comme F
50 G.C. : Oui.

Y.P. : Vous connaissez son parcours, elle vous expliquera ce que c'est du coup. Heu,
après, j'ai fait une thèse en économie, heu, je suis passé par l'Ecole Nationale
Supérieure de la Statistique et de l'Administration Économique et heu au cours de ma
thèse, j'ai croisé un peu par hasard le développement durable dans un séjour chez
55 l'équivalent de l'OCDE mais pour l'Amérique latine, ça s'appelle la CEPAL¹ et parmi
les intervenants de ce, c'était une université d'été, heu pendant 3 mois, des cours
d'économie là-bas, de la conférence de Johannesburg de 2002, heu de 2002 pardon
!

G.C. : Ouais.

60 Y.P. : Alors l'ordinateur me dit que la liaison n'est pas très bonne je vais peut-être
couper ma caméra pour assurer le son.

G.C. : On vous entend très bien.

Y.P. : Ok. Alors, du coup, j'ai pu m'orienter vers des études conformes au
développement durable en 2006. Et du coup pendant ma dernière année de thèse de
65 doctorat, j'ai fait un master spécialisé « Ingénierie gestion de l'environnement »
[raclement de gorge], Pardon, commun à ce qui s'appelait à l'époque Mines et Ponts
et Chaussées et ça, ça m'a beaucoup plu. C'était une très grande ouverture
pluridisciplinaire depuis les sciences de l'ingénieur jusqu'à la sociologie justement,
l'exercice que vous êtes en train de mener. Bon, on a été formé et cette formation
70 distille des bases pour la notion de ce qu'on appelle une controverse
environnementale. Heu donc c'est vraiment les mêmes outils que ceux que vous êtes
en train d'apprendre à utiliser là. Et un peu par hasard positif, j'ai pu rentrer à l'AE, et
ma mission de fin d'études, qui finançait le master spécialisé, a porté sur la mise sur
le marché du bilan carbone qui était un outil très innovant à l'époque, sa version
75 collectivité. Donc heu Jean-Marc Jancovici, qui en est l'inventeur et qui est un
personnage assez médiatique dans le domaine de l'énergie et de l'environnement,
était en partenariat avec l'AE à l'époque. Il avait déjà une exclu pour la version
entreprise. Et là, le but de ma participation, c'était de contribuer au marketing de l'offre
bilan carbone collectivité à destination de cette cible, des collectivités territoriales. Et
80 donc après, je suis rentré à l'AE, pour de vrai entre guillemets, plus en fin d'études, et
j'ai pas quitté cette entreprise depuis 2007. Donc j'ai eu différents postes, certains
assez opérationnels, d'autres plus généralistes, notamment j'étais auditeur interne
avant d'être le responsable de la gestion des connaissances à l'AE. Et donc, je suis

¹ Commission Économique Pour l'Amérique Latine et les Caraïbes

85 devenu responsable de la gestion des connaissances en septembre 2021. J'ai postulé
suite à un webinar interne destiné à tout le personnel qui avait été programmé par le
chef du projet, parce que c'était encore un projet heu de gestion de connaissances, le
18 mai 2021. Donc il faisait le bilan de deux années de travaux qui avaient abouti à
90 élaborer une stratégie de gestion des connaissances qui a été validée en comité
exécutif en septembre 2020, définir une fiche de poste de chargé de gestion des
connaissances qui est un métier en émergence à l'AE et qui a été formalisée par ce
travail et finir la fiche de poste du responsable de la gestion des connaissances sur
laquelle j'ai postulé. Quelques éléments d'outillages plus opérationnels comme les
95 nomenclatures des familles, les types d'objets de connaissance que le logiciel de fonds
documentaire doit servir à gérer. Et les grands objectifs de pilotage de la démarche de
gestion des connaissances notamment en termes de processus à formaliser et
d'indicateurs quantitatifs aussi heu par exemple les téléchargements par type d'objet
de connaissance sur la librairie, qui est le site web auquel aboutissent les objets de
connaissance destinés à être diffusés à l'extérieur.
G.C. : Donc ça fait 15 ans maintenant que vous êtes en mission pour l'AE, si j'ai bien
100 compris.
Y.P. : Oui, c'est ça.
G.C. : Une quinzaine d'années !
Y.P. : Le poste de gestion des connaissances, c'est le dernier.
G.C. : Voilà.
105 Y.P. : Et je suis rentré en 2007, voilà.
G.C. : Merci. Du coup, pour rentrer dans le vif du sujet, sur la gestion des
connaissances, est-ce que vous pouvez nous expliquer fondamentalement ce que
c'est et comment c'est à l'AE, pour la gestion des connaissances. La genèse du projet
peut-être et qu'est-ce que ça représente pour vous personnellement.
110 Y.P. : Oui, alors, pour préparer cet entretien, j'avais donné un certain nombre de
documents à vous diffuser, à F. Est-ce que vous avez la carte mentale en tête, sous
la main ou à portée de main ?
G.C. : On l'a dans l'email qui date du [...] je suis en train d'ouvrir
Y.P. : Parce qu'en fait, elle reflète un peu la complexité de la démarche.
115 G.C. : En tout cas, on s'est renseigné sur l'AE, on a une vision d'ensemble de ce que
ça représente, on a lu les documents. On est en train de retrouver le mail là mais je
vous en prie.
Y.P. : Donc, en fait, l'idée, c'est que sur la base de cette stratégie, y'a plusieurs grands
120 pans de travaux dans la démarche. Y'en a un qui nous occupe beaucoup depuis 2021,
déjà, quand j'ai pris mon poste, on était en train de finaliser une étude de marché pour
un logiciel de gestion des connaissances.
G.C. : Oui.
Y.P. : Qui était un outillage pour concrétiser heu la mise en œuvre de la stratégie. Et
125 le travail sur cet axe numérique de la démarche est celui qui nous accapare la plupart
du temps mais ce n'est qu'un axe parmi les autres et il y a une interdépendance,
évidemment, tout ça formant la cohérence à la fois de mon poste et de la stratégie
elle-même. Donc, y'a un axe par exemple, processus et organisation, qui a pour but
d'identifier les postes de chargé de valorisation des connaissances qui restent à staffer
130 dans l'organisation et quand l'organisation ne se prête pas à isoler un poste de chargé
de valorisation des connaissances, inventer une organisation alternative. Alors, vous

l'avez probablement compris, l'AE est structurée à la fois par des services dits centraux qui fournissent de l'expertise nationale sur des grandes thématiques et puis des directions régionales qui sont comme des petites AEs du point de vue des parties prenantes, chacune dans les grandes régions administratives issues des divisions de 2015. La direction qui coordonne les directions régionales, elle n'est pas structurée de manière à pouvoir supporter de créer des postes de chargé de valorisation des connaissances dans l'état actuel de notre organisation. Donc quand je dis inventer un équivalent en poste de chargé de valorisation des connaissances, c'est à cette direction-là que je pense qui représente quand même presque la moitié des troupes. Donc heu. Par contre, en volume de production d'objets de connaissance, c'est moins de 10%. Mais y'a des liens à faire donc il faut adapter le schéma organisationnel principal à, quand même, une moitié du personnel. Donc voilà, ça c'est le volet organisationnel. Le volet processus, c'est que la stratégie présente un macro-processus gestion des connaissances générique. Et en fait, quand on rentre dans l'opérationnel, il y a des variantes, nombreuses. Y'en a qui sont justifiées, par la nature de ce qui passe dans le processus. Si je simplifie le processus, c'est un tuyau, et il contient trois flux. Les objets de connaissance qui sont produits en interne, avec que des AEmiennes et des AEmiens, qui fabriquent la structure, sur une commande interne ou du Ministère mais on n'a pas besoin de prestataires ou de partenaires pour faire ces travaux-là. Donc ça c'est la variante du processus gestion des connaissances interne. C'est la moins formalisée parce que comme on n'a pas de contraintes relationnelles, chaque projet vit un peu sa vie avec des modalités de classement, d'archivage, de versionnage. Les seules choses qui sont communes, c'est les chartes graphiques à respecter pour publier sur la librairie à la fin. Et quand c'est pas publié, c'est encore plus divers. Parce que parfois on fait des points internes sur, pour heu, parce que des sujets sont en émergence et le discours n'est pas stabilisé et l'AE, en tant que [?] d'œuvre de l'Etat, ne peut pas prendre l'initiative. Après, 2^e flux, les objets de connaissance qui font l'objet d'un achat. Généralement, on appelle ça des études. Et là, c'est beaucoup plus organisé parce que on distribue, enfin on utilise l'argent public pour acheter la production de l'objet de connaissance. Alors, il y a toujours au moins une personne de l'AE qui est impliquée. Mais on a formalisé, vraiment, la gestion du contrat d'achat et pas tellement la vie totale du projet d'objet de connaissance. Notamment, ce qui est en cours de formalisation, c'est en amont de l'achat, comment émerge l'idée, comment on définit la problématique qui va justifier de bloquer le budget. A partir du moment où on a un go pour le budget, là c'est bien formalisé jusqu'au moment où on le met en ligne sur la librairie, si c'est destiné à être publié. Mais il y a un petit flou entre le moment où c'est livré par le prestataire et le moment où c'est prêt pour être mis en ligne. Là encore, y'a des étapes qui sont pas complètement formalisées. Et là on passe dans une 2^e version de processus quand même où y'a des grands pans qui sont déjà bien formalisés mais pas dans l'outil de gestion des connaissances, dans un outil de gestion de contrats ou dans l'aval, l'outil de publications. 3^e version du flux, les objets de connaissance aidés, qui font l'objet d'une subvention auprès d'un partenaire, typiquement les projets de recherche. Et là y'a un processus qui est en cours de formalisation sur les appels à projet de recherche qui est pas, entre guillemets, le nôtre, celui de l'équipe de gestion des connaissances, mais qui va envoyer dans le processus de gestion des connaissances des livrables et puis y'a le processus de gestion des contrats d'aide, qui lui-même contient des infos

180 dont on peut réinvestir en grande partie dans la gestion des projets d'objets de
connaissance dans le futur outil. Donc ces 3 versions de processus, et ben elles
demandent des travaux de type management, formalisation, harmonisation, et
conduite du changement quand y'a des diversités de pratiques qui sont pas tolérables
si on veut être plus efficient. Et ça c'est des travaux qui peuvent être faits en continu,
185 tout le temps et qui sont lents et en fait ils devraient être très avancés pour que le
projet numérique se déroule de manière fluide. On fait les deux en même temps, donc,
là c'est compliqué. Après y'a un volet animation. Heu le métier de la gestion des
connaissances, c'est pas encore une activité aussi reconnue et présente dans l'esprit
des AEmiens que la gestion des contrats par exemple. C'est un backoffice
d'importance équivalente au moins mais méconnu. La plupart des acteurs du
190 processus ne se visent pas comme acteurs de ce processus-là. Et donc il faut qu'on
crée un réseau interne autour de cette nouvelle activité et faire émerger un réseau,
c'est soi-même une activité organisationnelle assez lourde qui demande de la
disponibilité, de l'énergie pour l'animation. Et déjà sur le processus organisation, alors
l'animation réseau, il reste pas grand-chose. Et on a encore d'autres axes dans cette
stratégie à déployer dont la communication. Alors la communication, on en fait dans
195 le cadre de déploiement du projet numérique puisqu'il s'agit d'accompagner un nouvel
outil. Vous avez dû déjà soit vous apercevoir par vos pratiques soit par les cours et les
conférences que vous avez eus que changer de progiciel notamment de gestion
documentaire, ça a un impact sur l'organisation, sur des gens. Et donc il faut faire de
la comm. autour. Et de la formation pour les nouveaux usages. Donc on fait pas 0
200 communication mais F., par exemple, on l'a missionné très clairement, y'a un mois,
sur la construction du plan de communication. On n'avait pas assez d'ingrédients et
pas de vision d'ensemble assez structurée pour le lui demander jusqu'à présent. Donc
ça va progresser mais c'est en retard par rapport à ce qu'on devrait faire dans l'idéal.
Et puis y'a la formation à la gestion des connaissances, indépendamment de l'outil.
205 Faut que les gens comprennent ce que c'est et donc notre plan de formation, il est à
2 étages et ce n'est pas simple de les articuler. On ne peut pas former à la gestion des
connaissances à travers la formation à l'outil. Parce que se former à un outil, ça veut
dire, en gros, vous voulez faire ça, l'outil vous permet de faire comme ça. Et pourquoi
on fait ça, c'est une autre formation, et donc, il faudrait qu'on arrive à préparer les deux
210 jeux de formation en parallèle. C'est très difficile.

G.C. : On a bien compris, heu, le process, c'est très clair, merci infiniment. Heu, mais
du coup, on est vraiment intéressé dans votre vision en fait, de ce que représente
l'organisation où vous travaillez et comme vous disiez il faut que ce soit clair pour les
gens et donc qu'est-ce que ça représente en fin de compte pour vous, l' AE ? Parce
215 que vous avez parlé de la communauté des AEmiennes et des AEmiens, c'est le mot
que vous avez employé, donc du coup, on a compris qu'il y avait une sorte d'esprit de
cohésion en fait, mais on a, on aimerait bien en savoir plus sur ce que ça représente
à vos yeux, heu, avec votre expérience de 15 ans au sein de votre organisation, donc
comment vous percevez votre, votre, votre organisation ?

220 Y.P. : Je pense que c'est l'entreprise dans laquelle on a la chance d'avoir ce qu'on
appelle du sens dans son travail. Heu, alors tous les gens qui travaillent à l'AE ne
rennent pas forcément par vocation pour à une certaine époque, la maîtrise de
l'énergie ou la gestion des déchets puis après la, le développement durable et puis la
transition écologique. Ces termes-là correspondent aux modes de l'époque, aux

225 termes les plus employés dans les politiques publiques, mais globalement, si la
majorité des gens qui rentrent à l'AE, c'est par vocation environnementale. Pour les
fonctions supports, ce n'était pas forcément le cas. Maintenant que les gens cherchent
à donner du sens dès le début de leur carrière ou ont des chocs de manque de sens
230 en cours de carrière et quand ils se reconvertissent, généralement postuler à l'AE,
c'est un choix. Il y a pas mal de choix de perte de revenus. Alors heu, parce que on
est dans le système public et il y a des profils qui à l'AE seraient payés 10% à 100%
de plus dans le privé.

G.C. : Vous diriez que c'est un choix idéologique ? Politique, ou ?

235 Y.P. : Alors, on peut l'appeler idéologique. Moi je le ... Idéologique c'est encore une
autre forme de conviction. Moi, je dirais, c'est par vocation. Idéologique, ça suppose
un appareil conceptuel partagé et heu, y'en a, aussi, ça peut se mélanger avec une
conviction personnelle mais je pense que c'est plutôt de la recherche de sens pour
l'engagement dans le travail. Parce que le travail ça nous prend beaucoup de temps
240 quand même. C'est globalement 8 heures par jour quand on est très efficace. On a 8
heures par jour sur une vie qui peut durer 43 années si on se laisse faire. Là, vous
voyez ce que je viens de dire, c'est idéologique par exemple. Et bien heu ... Disons
qu'en 42 ou 41 en étant optimiste, heu, c'est beaucoup beaucoup de temps. Donc
c'est bien qu'on se dise le matin en se levant même les jours où ça n'avance pas, bon
en fait ça sert à ça, donc j'y vais. Je pense qu'à l'AE, c'est rare que les gens perdent
245 ça. Ça arrive parce que ce n'est pas des bisounours comme on dit [rire] y'a des projets,
y'a des organisations, y'a des boîtes de management par endroit, par période, qui font
qu'y a des gens qui sont paumés. Mais typiquement l'AE pour une relativement petite
taille d'organisation comparée à des grosses boîtes, on est ... les mauvaises années
on est 750, enfin sur les 15 ans que moi j'ai vécu on a pu descendre en dessous de
250 800 et là maintenant on est au dessus de 1100. Donc ça fait une grosse entreprise
moyenne quoi. On n'est pas une très grosse boîte mais pourtant on met en place
toutes les réglementations du travail, euh la surveillance de la qualité de vie au travail,
des baromètres, là, on vient de créer un service de médiation interne. On a une cellule
transversalité-qualité-responsabilité sociétale des entreprises. On a remis un boost sur
255 l'exemplarité de l'AE en matière environnementale. On a rénové notre site, parce qu'on
n'est pas propriétaire de tous nos sites mais tous les sites sur lesquels on est
propriétaire, on a fait des très gros progrès de maîtrise de l'énergie, de conversion aux
énergies renouvelables. On essaie d'être exemplaire sur nos transports. On était parmi
les entreprises en France sur le fait mobilité durable pour inciter les gens à prendre
260 autre chose que la voiture pour venir au travail. Donc en plus, il y a des choses où je
trouve que notre cohérence dans l'ensemble s'améliore. Mais on est un outil de l'Etat
et donc parfois quand il y a des changements politique au sein du gouvernement, il y
a des gens qui le vivent plus ou moins bien selon ce qui arrive à leur politique à eux,
celle sur laquelle ils interviennent en tant qu'acteur depuis l'AE et la façon dont ils
265 trouvent des capacités à s'adapter à ces fluctuations de directive et de portage
politique.

G.C. : C'est votre cas ?

270 Y.P. : Globalement, le terme AEmien, AEmienne, vous l'avez noté, ça reflète que
quand même, il y a une culture d'entreprise très forte et en plus les deux derniers
présidents ont investi dans des conventions du personnel qui sont des événements

coûteux, mais qui contribuent beaucoup à la régénération de cette cohésion d'entreprise et à la réactualisation heu de la culture d'entreprise.

G.C. : Est-ce que c'est votre cas du coup quand il y a une alternance politique par exemple vous-même, vous ressentez ... ?

275 Y.P. : Alors du, de là, je suis tellement sur le backoffice que ça glisse sur moi comme sur les plumes d'un canard. Je suis hors de portée des variations politiques, par contre quelqu'un qui serait sur le terrain en train de distribuer des subventions euh pour la gestion des déchets par exemple, là oui, il y a des fortes fluctuations depuis 4-5-6 ans, ça change tout le temps, euh, le fait que les investissements d'avenir de ... lancés par

280 Nicolas Sarkozy aient eu des avatars depuis lors dans tous les gouvernements ça a un impact sur l'AE qui fait que son budget a été démultiplié. Alors, je devrais savoir par cœur l'ordre de grandeur, mais comme je ne m'en sers pas personnellement, j'ai oublié. Mais globalement, à un moment donné, on est passé en ordre de grandeur en milliards alors qu'avant l'ordre de grandeur, c'était quelques centaines de millions.

285 G.C. : Vous êtes entré il y a une quinzaine d'années, sous la présidence Sarkozy. Vous étiez jeune recrue à l'AE et là vous avez donc vous-même des ptet des entraves ou des choses qui vous ont ... ?

Y.P. : Je suis rentré dans une période très stimulante, c'était le grenelle de l'environnement. Ce qui est drôle par rapport à votre terme "idéologique", cela avait

290 beau être un gouvernement de droite, dans l'histoire politique de France, quand le gouvernement est qualifié de droite, en général, cela n'avance pas trop les sujets environnementaux. Là, il y a eu un coup de boost. Après la mise en œuvre n'a pas toujours été à la hauteur des attentes des acteurs les plus mobilisés sur les sujets environnementaux mais il y a eu un moment avec le Grenelle de l'environnement et le

295 terme de "grenelle" était pour marquer la vraie mobilisation nationale pour tous les secteurs professionnels. Moi j'étais plutôt poussé par l'énergie gouvernementale quand je suis entré à l'AE. Les changements que j'ai pu vivre existent à d'autres niveaux que le niveau national, quand on a un partenaire régional, qu'on est une direction régionale et que le gouvernement et que le conseil régional passe brusquement de gauche à droite là on a des vrais changement : on a des partenaires

300 qui disparaissent, des financements qui s'évaporent, des orientations politiques publiques qui changent et cela est un impact mais l'avantage d'être un acteur, on a toujours des partenaires volontaires, ce n'est pas toujours les même mais sur deux décennies, on trouve toujours quelqu'un avec qui agir. Parfois il faut chercher plus.

305 Marine : Vous présentiez la carte mentale de l'AE et vous parliez qu'il y avait des impacts ou des tensions liées à l'outil, ce qui a attiré mon attention et je me demandais comment est-ce que vous faites pour passer des outils parmi des personnes différentes et comment vous faites pour que chacun puisse s'approprier l'outil suivant ces compétences, ces fonctions dans l'organisation ?

310 Y.P. : Juste une petite précision, la carte mentale que je décrivais c'est juste celle pour la démarche de la gestion des connaissances, ce n'est pas pour tout l'AE. Pour répondre à votre question, je n'ai pas encore tous les outils à portée de main sur le périmètre, tous les outils d'aide à l'adoption à un nouvel outil, encore dans notre boîte à outil mais F. a été embauchée dans l'objectif de compléter cet outillage. Donc on a

315 la communication, donc le plan de communication a pour objectif d'être global, il va servir à expliquer les étapes de déploiement de l'outil, son enrichissement fonctionnel, son rôle, le pourquoi de sa couverture fonctionnelle partielle au début et le plan de

320 formation et de conduite de changement. La communication va parler de tout cela. De
l'existence d'un réseau en "germes" etc. Donc c'est le premier outil, un plan de
communication global. Deuxièmement, la formation et on fait des formations par profils
utilisateurs et qui correspondent aux grands types de métiers qui interviennent dans
la gestion des connaissances. Donc il y a les chargés de valorisation des
325 connaissances, les chargés de communication, les référents projet qui correspondent
aux profils des ingénieurs, sociologues, urbanistes qui sont les pilotes d'action de
production des connaissances, qui sont dépositaires expertise métier de l'AE et puis
les managers qui vont avoir des rôles de validation qui pour l'instant ont lieu dans des
instances outillées de manière un peu artisanale et dont l'outillage va être intégré à
l'outil principal de gestion des connaissances. La formation des administrateurs et moi-
330 même il faut que je définisse mon outillage comme "je suis le seul de mon espèce", je
dois me servir moi-même, mais pour l'instant, il n'y a pas de coordinateur de la gestion
des connaissances qui ait son tableau de bord de suivi par exemple, il faut que je le
définisse avec l'éditeur du logiciel pour que je puisse avoir des mesures de l'activité
de gestion des connaissances afin de voir si l'on atteindra les objectifs de la stratégie.
335 et donc il y a l'écoute des utilisateurs afin de savoir s'ils utilisent vraiment l'outil. En
fait, on les implique dans la production, on fait des ateliers, cela fait partie des
méthodes dites agiles de conception de logiciel. Là on ne le conçoit pas de zéro, on a
acheté un progiciel, on l'adapte mais c'est un peu la même démarche. Est-ce que
j'oublie des éléments pour répondre à votre question ? Après dans la mesure de mes
340 disponibilités je fais aussi des entretiens bilatéraux avec les personnes qui sont
acteurs du processus. Par exemple, on vient de recruter le 9 janvier, une nouvelle
collègue sur la valorisation des connaissances. J'ai instauré un point bi-hebdomadaire
avec elle pour vérifier qu'elle s'intègre, pour qu'elle garde un recul sur lequel on va
capitaliser. Lors de la première réunion de réseau, on va lui demander de voir les
345 différences et les points communs qu'il y a entre son poste et celui de ses trois
homologues, parce qu'elles sont quatre dans toute la boîte. En même temps, je suis à
l'écoute de ses besoins pour l'aider à s'intégrer et à prendre son poste. Et je fais pareil
avec les équipes managériales. Dans le cadre du déploiement de la démarche,
j'essaie d'avoir une interlocution - alors bon, comme c'est des managers et qu'ils ont
350 plein de choses à faire, qu'il ne faut pas les déranger pour rien. C'est plutôt tous les
deux mois avec les équipes de direction je fais un point sur le déploiement de la gestion
des connaissances dans leur direction dans leurs difficultés opérationnelles
notamment le recrutement de chargé de la valorisation. Et je leur redonne des piqûres
de rappel d'actualités que j'ai diffusées dans des instances où ils étaient présents,
355 mais pas forcément attentifs ou pas forcément disponibles, où ils se sont fait
représenter du coup ils ont pas eu l'info en [?]. Voilà tous les outils que je pense pouvoir
mentionner pour la conduite du changement.

G. C. : Merci monsieur, on a une question de la part de Julien.

360 Julien : Bonjour, vous parliez de l'organisation et en fait on aimerait davantage
d'informations sur justement l'organisation du travail et des relations dans
l'organisation à savoir est-ce que vous pouvez nous présenter comment sont établies
les relations les personnes avec qui vous travaillez pour mettre en place la démarche
de gestion des connaissances ? Est-ce que vous pourriez nous expliquer, en termes
de coopération, comment vous vous avez construit la cellule autour de la gestion des
connaissances et... de toute cette cellule... son fonctionnement en fait. Comment vous

365 avez fait pour faire appel à tels ou tels acteurs, telles compétences pour constituer cette cellule ?

G. C. : Comment les services coopérant entre eux au sein de l'AE, s'il vous plaît ?

Y. P. : Oui, alors, je vais essayer de répondre en deux temps. Dans un premier temps, par cercles concentriques d'acteurs, il y a la cellule, comme son nom l'indique, c'est le

370 noyau de la gestion de la connaissance. Au départ c'était M.-O. + NOM DE FAMILLE et moi. Donc, M.-O. + NOM DE FAMILLE la documentaliste senior qui, en plus, d'être documentaliste était la principale administratrice de logiciel de gestion du fonds documentaire depuis son arrivée à l'AE. Ce logiciel est arrivé en deux mille... en dix...

375 Il y a dix-huit ans. Maintenant, ça va faire dix-neuf ans, parce que c'était dix-huit ans en 2021. Il y a dix-neuf ans qu'on a CAD comme logiciel de gestion de fonds documentaire. Donc M.-O., elle a ce double... cette double compétence métier, documentaliste et expertise technique du logiciel qui sert d'appui à son activité... enfin à cette activité à l'AE. Elle a suivi trois versions du projet de stratégie de gestion des connaissances. Parce que, moi je suis arrivé à l'aboutissement du troisième avatar d'élaboration d'une stratégie de gestion des connaissances et M.-O., elle a participé à

380 toutes ces expériences. Et donc, elle a l'historique, l'expertise métier, irremplaçable. Et ce que je lui disais la semaine dernière c'est que si on devait choisir entre elle ou moi pour quitter l'agence, il vaudrait mieux que ce soit moi, parce que, en fait, si on fait l'inverse le projet est planté. Au stade où on en est, l'expertise métier y'a qu'elle qui en dispose à ce niveau là.

385 G. C. : Donc, il n'y a pas de transmission parce M.-O. + NOM DE FAMILLE, ça fait quand même une trentaine d'années qu'elle est à l'AE. Il n'y a pas une transmission de sa part ? Comment ça va se passer ?

Y. P. : En fait, c'est parce que jusqu'en deux mille... On est en 2023 là, hein.

390 G. C. : Ouais.

Y. P. : Ouais, jusqu'en 2020, de 2010... de 2007 où je suis rentré à l'Agence jusqu'en 2020, on a eu des réductions de postes. Et donc, les postes de documentalistes ont été progressivement fermés. Et donc, M.-O. a de plus en plus mécaniquement concentré des fonctions, et donc de l'expertise, et donc pas eu grand monde à qui la

395 transmettre. Et ça c'est une des fragilités de notre organisation.

Julien : Et est-ce que vous avez d'autres personnes sur lesquelles vous pouvez vous appuyer pour construire le projet, pour instaurer le projet, vraiment l'ancrer au niveau de l'AE ? Ou est-ce que vous êtes vraiment vraiment partis que de...

400 Y. P. : Oui oui, ben je n'ai pas fini de... J'ai pas fini de décrire... de répondre à votre question par cercles concentriques mais j'essaie de décrire comment la cellule elle s'est créée, donc en fait y avait un projet gestion des connaissances avec un chef de projet, et M.-O. qui était en binôme avec lui. Le chef de projet est parti, et la... le projet a muté en démarche, c'est-à-dire que c'est rentré dans le fonctionnement courant de l'agence la gestion des connaissances, très gros changement, avec création de mon

405 poste alors si ça avait été n'importe qui d'autre qui prenait le poste ça changeait rien, c'était déjà une décision stratégique de mobiliser un CDI en plus des documentalistes qui soit responsable de la gestion des connaissances. Et donc... pendant quelques mois, on a été deux. Ensuite, on a obtenu le droit de recruter F., et donc on est trois. Le poste de F., par construction, il est pas forcément pérenne, je sais pas si on aura

410 la possibilité de poursuivre le partenariat avec l'E. Moi je le souhaite à titre personnel, d'abord parce que ça se passe très bien avec F. et ensuite parce qu'être trois c'est

quand même pas négligeablement plus, même si y faut six mois pour former un alternant, pendant ces six mois déjà cette personne assure des tâches utiles et les six mois où F. sera présente elle a déjà saisi à peu près l'ampleur de son poste, elle va pouvoir être productive tout en continuant à se former. Donc moi ça me paraît être utile. Autour de cette cellule y a un comité de suivi de la démarche, qui nous permet d'avoir des échanges de vues, de tester nos éléments de langage sur les nouveautés, et d'avoir des remontées de terrain sur comment est perçue la démarche et comment est perçu l'avancement du projet numérique. Ensuite, on a un comité stratégique, qui décide, qui arbitre, qui oriente et qui est normalement chargé de vérifier que je fais bien mon travail, M.-O. aussi en terme de déploiement de la stratégie. Et puis y a, de manière fractale, une gouvernance dédiée là-dedans à la gestion du projet numérique lui-même. Donc y a un petit groupe d'utilisateurs principaux autour de la cellule de pilotage, y a un comité de pilotage du projet numérique, qui ont des acteurs communs mais qui n'ont pas le même périmètre et la même ampleur que le comité stratégique de la démarche dans son ensemble. Et ensuite, les acteurs qui interviennent avec nous, ce sont les différents chargés de valorisation, chargés de communication, qui sont régulièrement utilisateurs de CAD actuellement et qui vont utiliser le futur outil qui s'appelle GEC, et ces personnes on les mobilise en fonction de ce qu'on juge comme opportunité pertinente. Par exemple, des ateliers de définitions fonctionnelles, ou des démonstrations pour l'outil, des réunions de préparation à l'existence du réseau de gestion des connaissances, et pis y a tous les... en fait, les autres acteurs vont pas se sentir acteurs du processus de gestion des connaissances mais ils en font partie, et petit à petit commencent à nous identifier quand même, notre notoriété avec le terme de gestion des connaissances va croissant, c'est tous les gens qui produisent de la connaissance formalisée, destinée surtout, surtout celle qui est destinée à être publiée sur la librairie, ces gens ont bien conscience de transformer leur expertise ou de contribuer à acquérir de l'expertise à l'extérieur pour la mettre à disposition des acteurs de la société, pour la transition écologique. Même s'ils ne se disent pas, ce faisant, "je suis dans le processus gestion des connaissances" parce qu'ils sont plutôt dans l'idée de partager, augmenter, formaliser leur expertise. C'est plutôt... leur mot-clé c'est plutôt l'expertise que la connaissance, mais on va y travailler pour articuler les deux.

Marine : Est-ce que vous avez des outils ou des... des... des lieux, des choses, des événements qui vous permettent de faire dialoguer tout ce petit monde en fait, vous parlez des ingénieurs, des managers, des urbanistes, en fait des corps de métiers assez différents ? Comment est-ce que vous créez le dialogue entre ces personnes-là ?

Y. P. : Euh du point de vue de la gestion des connaissances vous voulez dire, ou en général à l'AE ?

450 M : Les deux, tout est à prendre.

Y. P. : Waouh, on va manquer de temps là... Euh... Alors je vais commencer du point de vue de la gestion des connaissances. En fait on a mis en place différentes instances de différentes tailles et de...

M : Juste la gestion des connaissances, désolée, je me permets de vous interrompre mais...

455 Y.P. : Pardon ?

M : Ah excusez-moi, juste du point de vue de la gestion des connaissances en fait ça suffit.

G : Synthétiquement, pour que ce soit...

460 Y.P. : On a... On a des instances... La plus limitée c'est un point hebdomadaire avec M.-O., que j'ai instauré dès la première semaine où je suis rentré dans mon poste...

G : Mais M.-O., elle est à Angers ou elle est à Lyon ?

Y. P. : Elle est à Angers. Ca fait partie des complexités en fait.

465 G : C'est quand même important aussi de le préciser, vous n'êtes pas tous géographiquement sur le même point ?

Y.P : Ah non. On est réparti sur 26 sites en métropole et outre-mer.

G : Dans le trinôme, j'entendais, entre vous, F. et M.-O.

470 Y.P : eh beh le trinôme y'a eu J. + nom de famille pendant son stage et maintenant F. pendant son contrat d'alternance, et moi on est sur Lyon. Tous les autres acteurs principaux sont sur Angers. Et, *le sponsor*, est sur Paris. Euh, et c'est mon manager direct aussi. La majorité des acteurs les plus impliqués dans le processus sont sur Angers. Et M.-O. au premier chef. Et son équipe à elle, elle est quasiment 100% sur Angers. Son équipe, au sens de l'organisation, pas de la démarche gestion des connaissances.

475 G : D'accord.

Y.P : Donc on a créé des instances qui ont des objets définis, avec des participants qui ont des sujets communs ; donc que ce soit pour le projet numérique en particulier, ou pour la démarche dans son ensemble, de manière à assurer un suivi et une coordination donc globalement l'outil principal c'est des réunions en visio pour

480 répondre à votre question, et puis rarement des réunions en présentiel. Surtout qu'en plus on doit avoir des très bonnes raisons de faire du présentiel depuis qu'on a tous la capacité de travailler - en tous cas techniques - à distance en réseau ou en réunion ou en bilatéral grâce aux visioconférences. Donc, du coup, le présentiel doit vraiment être qualitatif, très préparé, et productif avec une valeur ajoutée nette par rapport à de

485 la visioconférence, donc on n'en fait pas trop. Et, qu'est-ce qu'on a comme autres outils ? Après, on essaie de mettre en place des outils numériques qui possèdent des méthodes d'organisation comme un classeur OneNote collectif, un fichier Excel avec la liste des choses à faire qui a besoin d'être connue de tous, car chacun a ses petites choses à faire qu'on partage pas forcément pour des raisons d'efficacité mais y'a -

490 qu'est ce qu'on a comme autres outils communs ? - on a un répertoire partagé, qui est basé à Angers, sur le serveur ; F. a ,à temps très partiel, un rôle de documentaliste du projet en quelques sortes, même si du coup on lui a pas laissé beaucoup de temps pour vraiment le faire complètement ; mais toute la documentation et les documents accumulés ou produits, pardon, depuis le début du projet en 2019, bon ben ça ça

495 représente une grande masse de fichiers numériques qu'on a essayé de structurer dans une structure cohérente avec celle de la carte mentale, mais on fait des aller-retours en permanence par rapport [???]. La structure est typique du classement de l'information, plus [?] par rapport à la façon dont elle [?] la démarche et donc on se questionne sur comment on repartage, etc., mais on a ce type d'outils modernes

500 OneDrive, Teams, Sharepoint qu'on est en train de s'approprier - Ah oui ! - et puis on a un nouvel outil qui s'appelle Gyra qui est un outil de gestion des projets numériques agiles qui sert spécifiquement à suivre l'évolution des sous-ensembles fonctionnels du futur outil, et il a plein de fonctionnalités (tableaux de bord, statistiques, etc.). Voilà, je crois que j'ai à peu près fait le tour.

505 J : Est-ce que vous considérez que ça a un impact le fait d'être toujours en travail à distanciel ou finalement c'est quelque chose avec lequel vous êtes, qui est assez naturel et qui ?

510 Y.P : Non, non, ça a un impact qu'on a peut-être un peu négligé d'ailleurs. En fait, parmi les choses que je ferais autrement si je recommençais, y'a le fait que j'attendais d'avoir de bonnes raisons pour aller à Angers, des réunions qui nécessitaient qu'on soit en présentiel, etc. Et en fait c'était une erreur. Il aurait fallu que j'aille à Angers tous les mois et demi dès le départ, pour avoir des occasions de discussions informelles d'approfondissement de la confiance, des choses qui ne se font pas à distance quoi. Et là ça commence à manquer quand il y a des sujets de malentendus, c'est difficile de savoir dans quelle mesure c'est du malentendu ou du désaccord de fond, par exemple. Et quand c'est des sujets très structurants, le fait d'être à distance, c'est un problème. Par exemple, là, on s'est beaucoup concentré sur les autres que nous-mêmes, M.-O. et moi. Et en fait, l'arrivée de mon poste a des conséquences sur le travail de M.-O. que nous n'avons pas réfléchi collectivement, et c'est passé inaperçu pendant toute l'année 2022 parce qu'on était accaparés par le projet numérique, à périmètre organisationnel constant. Mais, quand le logiciel va remplir son rôle en fait, M.-O. aura plein de choses à faire en moins, et des tâches à valeur ajoutée qui sont pré-identifiées mais mal définies, et notamment, leurs frontières, avec les autres - et avec moi en particulier. Et là, il y a quelques jours j'ai fait un mail alors que j'aurais dû en parler, pour ébaucher toutes ces perspectives de changement. Eh bien le fait de l'avoir fait par mail c'était une erreur, comme on ne se connaît pas comme si ça faisait deux ans qu'on bossait sur le même site, ce malentendu a créé des tensions, que F. a ressenti d'ailleurs. C'est très intéressant d'avoir F. dans notre équipe, en alternance, parce que lorsqu'elle vient, on a instauré un rapport d'étonnement continu, d'abord parce qu'elle est en début de carrière, et qu'il y a des choses qu'elle découvre et deuxièmement parce qu'elle n'est pas cent pour cent de son temps dans l'X, et lorsqu'elle revient il y a des petites choses qui ont changé, et ça lui saute au yeux, alors que nous on était dedans, et c'est moins clair. Donc, ce rapport d'étonnement tous les quinze jours qu'on fait en dix minutes, un quart d'heure avec F., ça m'a permis de prendre conscience du fait que la distance, pour répondre à votre question, a un gros impact.

525 J.C. : OK. Et justement, comment vous faites dans ce contexte pour arriver à instaurer un réseau d'acteurs qui vont être porte-parole ou relais de tout le travail qui est fait sur la gestion de la connaissance, et qui vont vous permettre de faire redescendre ou circuler l'information autour de tout ce qui est mis en place, et que ce soit approprié par les acteurs qui vont devoir s'en saisir ?

530 Y. P. : J'ai commencé à l'ébaucher tout à l'heure: on va actionner des actions destinées à susciter l'existence de ce réseau, avec un noyau au départ, une douzaine de personnes, la cellule, et les documentalistes qui ne sont pas dans la cellule, et des chargés de valorisation des connaissances. En gros, ça fait une dizaine de personnes. On essaie de réunir régulièrement, au moins pour avoir des échanges, sur une base de diffusion descendante et puis de questions-réponses, puis après on va avoir des réunions physiques, donc la première est prévue pour le 21 mars, elle a été reportée du 31 janvier à cause des retards sur planning officiel. Donc il y a l'animation directe d'un réseau, pour répondre à votre question. Ensuite, il y a le fameux plan de communication, qui permet d'entretenir un bruit de fond, d'infos et de diffusion de

connaissances, c'est-à-dire d'acculturation sur la gestion de la connaissance plus l'actualité sur ce qui se passe sur la démarche, que ce soit sur le volet numérique, ou d'autres choses. Et puis, il y a de l'énergie, de dialogue bilatéral ou avec des petits collectifs pour maintenir le sujet dans l'actualité de la tête des acteurs, des décideurs qui chapotent les acteurs. Donc, globalement, c'est beaucoup d'énergie, et en plus, c'est plus d'énergie que si on n'était pas à distance, parce que, quand vous croisez le responsable de la gestion des connaissances à la machine à café et que vous le reconnaissez, vous pensez gestion des connaissances, vous vous souvenez que ça existe. Moi, personne ne me croise à la machine à café, enfin, sur le site de Lyon, j'ai des collègues directement concernés par la gestion des connaissances, qui sont deux, et à temps extrêmement partiel. Ce sont les chargés de communication de la direction régionale. Pour être très clair, j'ai eu deux réunions formelles avec elles depuis septembre 2021, deux. Sur un an et demi, donc ça vous dit qu'en proximité je ne fais pas beaucoup de boulot, c'est tout à distance.

G. C. : On a une question d'Ibrahima, qui va vous la poser dans un moment.

I.S. : Bonjour. J'avais une question sur l'organisation. Je voulais savoir votre positionnement entre la direction, la direction générale de l'AE, les informations qui viennent de l'AE sur l'outil, sur les directives que vous recevez directement de la direction générale, et les différents acteurs qui peuvent être des ingénieurs, qui ne font pas partie de la gestion des connaissances, et que l'outil doit forcément influencer dans leur travail. Quel est votre rapport entre la direction et les acteurs ?

Y.P: Alors, jusqu'en juillet 2022, la gestion des connaissances bénéficiait d'un double sponsoring. Il y avait le sponsor officiel, qui était la directrice de la communication, pendant les 2 années du projet, elle a été un vrai sponsor, très actif. Et en étant directrice de la communication, elle était vraiment bien placée pour la notoriété de la démarche. Et pour entraîner un certain nombre d'acteurs qui étaient directement dans sa ligne hiérarchique. Et au-dessus d'elle, le Directeur Général était lui-même très convaincu de la nécessité d'aboutir à ce projet et la culture de la gestion des connaissances dans le fonctionnement de l'AE. Parce que l'ancien directeur général qui s'appelle F.+ nom de famille y avait travaillé avant comme dirigeant à l'ANDRA qui est l'Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs où la gestion documentaire est particulièrement importante parce qu'on doit suivre les lots de déchets radioactifs de leurs sources jusqu'à leurs lieux de stockage et pour l'éternité quelque part, donc c'était particulièrement pointu la gestion des connaissances. Donc, il a vu un parallèle à faire à l'AE, puis il a mis quand même huit années. Parce que... ça a réussi à aboutir que l'année où il est parti. Et donc la direction était très porteuse jusqu'en juin 2022, depuis juin 2022 le poste de Directeur Général est vacant et donc ce méta-sponsoring n'existe plus et du coup ça fait un soutien quand même politique de poids en moins. Alors avec la création du poste de responsable de la gestion des connaissances, le sponsoring s'est déplacé de la direction de la communication à la direction de l'expertise, c'était également une décision politique de ce Directeur Général qui a fait valider en comité exécutif justement pour pouvoir plus facilement entraîner la majeure partie des plus gros producteurs de connaissances. Je vais vers la deuxième partie de votre question, les acteurs du processus dont les producteurs de connaissances eux-mêmes. Alors selon leurs anciennetés dans l'entreprise, leur ouverture d'esprit et la direction où ils sont. C'est-à-dire une direction où il y a un chargé de gestion des connaissances qui peut acculturer les ingénieurs pour une sorte

de projet de gestion de connaissance en direct ou d'autres directions où il n'y a pas ce genre de poste et où ils sont, du coup, moins sensibilisés. Et il y a une grande diversité d'acculturation et ça fait partie des défis de mon poste que d'harmoniser tout ça et de créer une culture commune minimale qui va théoriquement aller croissante et s'insérer dans la culture générale de l'entreprise de chaque individu. Mais pour l'instant au niveau des acteurs quotidiens du processus, il y a une très forte hétérogénéité de niveau de professionnalisation et même de conscience de l'existence du processus. Et... la nécessité de réussir ce projet numérique est que ça va être le premier jalon concret pour aller chercher de nouveaux acteurs conscients d'être acteurs. Et notamment aujourd'hui CAD, le logiciel de gestion du fonds documentaire, gère en gros 70-80 utilisateurs dont une petite poignée d'utilisateurs au quotidien et une bonne cinquantaine d'utilisateurs occasionnels qui vont entre une et cinq fois par an dedans. Et avec GEC, le nouvel outil, on est censé avoir 800 utilisateurs. Et donc multiplier par 10 le nombre d'utilisateurs ce n'est pas juste un problème quantitatif, c'est qu'on a plus d'utilisateurs différents et dans chaque catégorie d'utilisateur, il y aura une plus grande hétérogénéité de pratiques et d'acculturations. Et donc tout le défi du plan d'accompagnement du changement, c'est d'arriver à créer un sentiment de communauté de la gestion des connaissances.

G.C: Il reste quelques minutes avant de conclure, on va passer la parole à notre enseignante qui a une question à vous poser.

V.L: Alors, bonjour.

Y.P: Bonjour.

V.L: Donc ma question va porter sur votre manager. Est-ce que vous pourriez nous donner un exemple qui nous explique en fait la relation que vous avez entre lui et vous ? Le type de relation que vous avez entre vous ? Je ne sais pas si vous prenez l'exemple d'une réunion, d'un entretien l'un avec l'autre.

Y.P: Alors oui bin pas plus tard que ce matin, j'avais mon suivi hebdomadaire avec lui et cet exercice est un bon exemple. Déjà, on se tutoie ce n'est pas anodin, il y a beaucoup d'entreprises où avec une telle distance hiérarchique, on se vouvoierait. Bon après, on a le même âge et on est rentré en même temps dans l'entreprise ça facilite les choses. Ensuite, le suivi est devenu hebdomadaire en 2023 alors qu'il était bi-hebdomadaire en 2022 parce qu'il avait constaté que j'en avais besoin donc il a décidé, un peu encouragée par son assistante qui était aussi au courant des problèmes, elle m'a dit écoute on va programmer une demi-heure toutes les semaines plutôt qu'une heure tous les quinze jours et on verra si ça marche et globalement ça marche. Il fait l'effort d'être disponible même si c'est 20 minutes parce qu'il est pris par autre chose, etc. La semaine dernière, il est arrivé avec un retard de 7-8 minutes, il s'est excusé. Mais avec la vacance du poste de directeur général lui-même il est devenu directeur exécutif de la direction intérimaire. Il a des responsabilités au-dessus, mais il continue à bien me suivre autant qu'il peut, et donc il y a une grande relation de confiance. Chaque fois que je lui demande quelque chose, il fait de son mieux pour répondre, que ce soit du budget, que ce soit un avis sur comment me comporter, que ce soit du personnel de prestataire en plus, parce que je n'ai pas eu le temps de décrire tout l'aréopage de prestataires qu'on a autour de la démarche, mais c'est assez riche. Si vous avez besoin de complément, je pense que F. peut vous expliquer pas mal de choses. Et, il a arbitré à chaque fois, et même quand c'était en fin d'année dernière. Dans les entreprises publiques, les négociations de budgets sont faciles en début

d'année et très compliquées en fin d'année, parce que le budget a été de plus en plus consommé. Et moi, j'ai mis du temps à comprendre tous les problèmes que j'avais, à les formaliser et à demander le budget. Et il a quand même réussi à aller chercher à droite à gauche, à mobiliser des gens, pour qu'on ait les budgets nécessaires. Donc,

650 de ce point de vue là, franchement, j'ai de la chance. Il a bien compris ses responsabilités de sponsor. Et, en plus il a l'ampleur de vue, il a une formation initiale d'ingénieur, parce qu'il a fait Polytechnique, mais il est pas du tout techniciste, il a vraiment une ouverture d'esprit sur tout ce qui est sujet Sciences Humaines et Sociales, en gros ce qu'il aime bien c'est comprendre en général, et donc, en

655 particulier les leviers et les freins à notre démarche et donc il est très attentif. Et dès qu'il peut lever un frein ou actionner un levier, il le fait.

G.C. : Nous arrivons au terme. Il est bientôt 17h. On vous remercie sincèrement, parce qu'on a bien compris qui vous étiez, qu'est-ce que c'était que la gestion des connaissances à l'AE, comment l'organisation du travail et les relations que vous entretenez avec vos collègues et les différents services s'opèrent, et comment on coopère tout simplement. Cela nous a été bien utile, surtout les documents que vous nous avez transmis en amont et la carte mentale. Peut-être en guise de conclusion, est-ce que vous auriez quelque chose à valoriser à tout prix au sein de l'AE ou bien des axes d'amélioration que vous souhaiteriez partager avec nous ?

660

665 Y.P. : Là, vous me prenez un petit peu de cours. Il y a forcément des choses à améliorer. Je pense que ce n'est peut-être pas propre à l'AE et à commencer par moi, je pense qu'il faut qu'on ait confiance dans le fait qu'on gagne plus à écouter qu'à parler.

G.C. : Ce sera le mot de la fin. On vous remercie beaucoup pour votre temps. On vous souhaite le meilleur pour la suite.

670

Y.P. : Merci beaucoup. Pareil pour vous. Bonne fin d'après-midi. Au revoir.

G.C. : Au revoir.

V. L. : On vous fera un retour.

675 Y.P. : Merci. Je suis très intéressé, parce que parmi les choses que j'ai apprises depuis que je suis à l'AE, c'est qu'avoir un regard nouveau sur ce qu'on fait au quotidien, c'est toujours éclairant, soit du simple fait qu'on ne s'est pas forcément bien exprimé et qu'on doit choisir ses mots, mais aussi, les outils conceptuels d'analyse des autres sont différents des siens, et ça enrichit toujours en fait. Donc, oui. En plus vous êtes nombreux, alors ça fait beaucoup de neurones qui vont pouvoir contribuer.

680

V.L. : Merci beaucoup.

Y.P. : Merci beaucoup. Au revoir.

V. L. : Au revoir.

Annexe n° 3 : La formalisation d'une grammaire des relations humaines sous forme d'une boussole

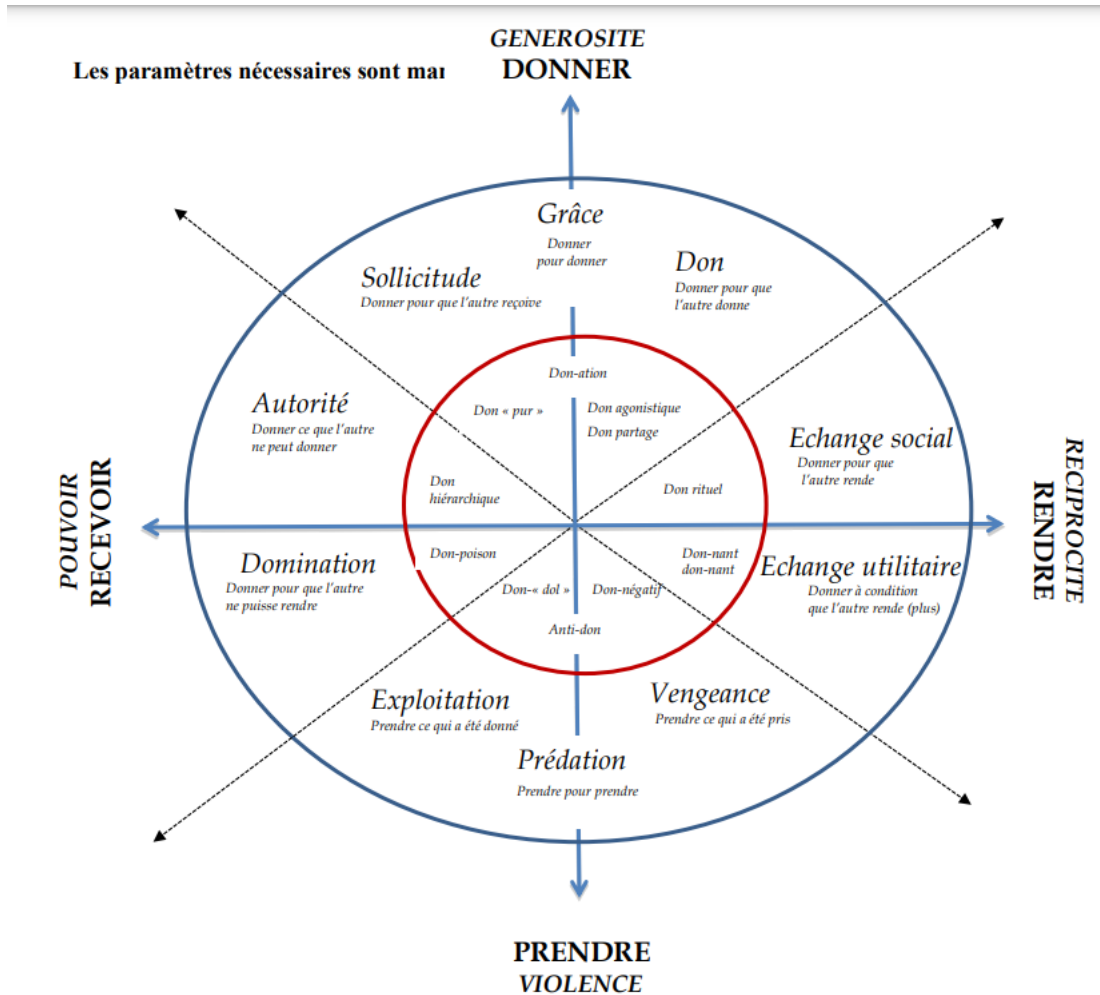


Schéma p. 11 extrait de : Philippe Chanial. Du symbolique au diabolique ambivalences et normativité du don. In Donner, reconnaître, dominer. Trois modèles en philosophie sociale, Presses universitaires du Septentrion, pp.85-104, 2016, Philosophie, 978-2-7574-1389-0. fihal-02143514f

Annexe n° 5 : Repérage des étiquettes, préalables à l'analyse de l'action distribuée et des collectifs de travail, dans le document

Etiquette	Explication et exemple	Valeurs de l'étiquette (les listes ne sont pas fermées)	annoté dans	Valeurs Inspirées par	Précisions	Conditions d'usage
Chapitre 5						
[forme grammaticale]	Chap. 5 sous-partie 1.2. pour valeur groupe nominal, nom propre	Déictique, nom propre, Nom prénom, Prénom, Pseudo, groupe nominal, pronom personnel anaphorique, autres	Praxème			
[type nous]	Chap. 5 sous-partie 3.3	nous_équipe, nous_générique (exemple : tout le monde), nous_ambigu (quand il est difficile d'interpréter la référence du nous), nous_communauté, nous_direction, nous_je lorsque le nous est une formule de politesse ou de modestie.	Praxème	Lethier, Née		Cette étiquette s'utilise si [forme grammaticale]= nous
[type de formulation du praxème]	Chap. 5 sous-partie 1.2. et 1.3	désignation identifiante, description classifiante	Praxème	Kleiber		
[Type de praxème]	Chap. 5 sous-partie 1.3 pour la valeur NcollH, chap. 5 sous-partie 2.1 pour HIndH	Nhcoll, Nhind, Ninstrument, Noutil, Nactind, Nactcoll	Praxème	Lecolle pour Nhcoll Rabardel pour Ninstrument	ajout des valeurs Ninstrument, Noutil, Nactind, Nactcoll dans le chapitre 7 sous-partie 1.1.	L'étiquette [type de formulation du praxème] est à ajouter à l'étiquette [type de praxème]
[référence à X]	Chap. 5 sous-partie 3.1.	La valeur correspond au nom choisi par le chercheur pour désigner le collectif, l'individu, l'outil, etc.		Charolles, Landragin		Cette étiquette apparaît avec l'étiquette [type de praxème]
[Enonc : nom Enonciateur]	chap. 5 sous-partie 2.3. énonciateur médiatisé, corps-soi, sous-partie 3.2	Le chercheur choisit une manière de désigner l'énonciateur	citation		[Enonc Z] cité aussi Chap 7 sous-partie 1.1. et 1.3.	
Etiquette	Explication et exemple	Valeurs de l'étiquette (les listes ne sont pas fermées)	annoté dans	Valeurs Inspirées par	Précisions	Conditions d'usage

Chapitre 6						
[Ligne de traverse citation]	Chap. 6 sous-partie 3.1. , 3.2.	Subjectivation, faille, force, ambiguë	citation	Deleuze		
[Registre thématique de la relation]	Chap 6 sous-partie 3.2.	pouvoir, générosité, violence, réciprocité	citation	Chanial		
[Reconnaissance, déni de soi]	Chap. 6 sous-partie 3.2	confiance en soi, estime de soi, respect de soi, défiance, mésestime de soi, irrespect, oubli de soi	citation	Honneth, Bernoux et Dejours		
[reconnaissance-déni d'autrui]		confiance en l'autre, estime de l'autre, respect de l'autre, défiance de l'autre, mésestime de l'autre, irrespect de l'autre, oubli de l'autre	citation			
[reconnaissance-déni de soi par un autrui]		confiance en soi, estime de soi, respect de soi, défiance, mésestime de soi, irrespect, oubli de soi	citation			
[Justification]	Chap 6 sous-partie 3.3.	Cité de l'opinion, cité projet, cité inspiration, cité industrielle, cité verte, cité civique, cité domestique, cité marchande	citation	Boltanski, Thévenot		
[rôle]	Chap 6 sous-partie 3.3.	Nom inscrit dans le praxème	Praxème		Peut s'appliquer à des extraits de citation qui donne notamment des explications sur la fonction dévolue à un Nhcoll, Nhind,	la donnée [type de formulation du praxème] comporte une valeur désignation identifiante
[fonction]	Chap 6 sous-partie 3.3.	Nom inscrit dans le praxème	Praxème		Ninstrument, Noutil, Nactind, Nactcoll	la donnée [type de formulation du praxème] comporte une valeur description classifiante
[Modalités de l'accord]	Chap 6 sous-partie 3.3.	compromis, consensus, dispositif, négociation, clarification, arrangement	citation	Boltanski Thévenot		
[Modalités du désaccord]	Chap 6 sous-partie 3.3.	malentendu, controverse, conflit	citation	Boltanski Thévenot		

Etiquette	Explication et exemple	Valeurs de l'étiquette (les listes ne sont pas fermées)	annoté dans	Valeurs Inspirées par	Précisions	Conditions d'usage
Chapitre 7						
[Modalité du dire]	Chap. 7 sous-partie 1.3.	Information, opinion, vécu, justification, généralité, prescription, programmation, souhait, incitation	citation, praxème			valeurs multiples possibles
[type d'act. de management]	Chap. 7 sous-partie 1.3.	réguler, gérer le relationnel, former, déléguer, contrôler, diriger, coordonner, recruter	citation, praxème	Des discours communicationnels en management (voir note n° 525)		Peut s'appliquer à certaines citations ou certains praxèmes dont les attributs sont Nactind et Nactcoll.
[type d'objet technique de médiation]	Chap. 7 sous-partie 1.3	Objet intermédiaire, objet frontière, infrastructure, autre	citation, praxème	Star et Ruhleder, Vinck, Trompette		
[entité citée]	Chap. 7 sous-partie 1.3	Nom inscrit dans le praxème	praxème			S'utilise en couple avec [en relation avec]
[en relation avec]	Chap. 7 sous-partie 1.3	Nom inscrit dans le praxème	praxème			S'utilise en couple avec [entité citée]
[type d'interaction]	Chap. 7 sous-partie 1.3	interaction directe, interaction indirecte, hors de portée	Praxème	Livet, Conein		S'utilise lorsque l'étiquette [formulation du praxème] possède la valeur <i>désignation identifiante et qu'il y a une relation</i>
[indication temporelle]	Chap. 7 sous-partie 1.1	Passé, présent, futur	citation praxème			

Étiquette	Explication et exemple	Valeurs de l'étiquette (les listes ne sont pas fermées)	annoté dans	Valeurs Inspirées par	Précisions	Conditions d'usage
Chapitre 8						
[titre question du chercheur]	Chap. 8 sous-partie 1.2	Valeur de la métadonnée descriptive attribuée par le chercheur. Dans notre cas <i>projet GDC</i>	Métadonnée du corpus			
[Refer à]	Chap. 8 sous-partie 1.2	Ajout d'une valeur pour action distribuée liée à la question du chercheur, <i>projetGDC</i> pour notre cas	citation praxème			
[mots-clés question du chercheur]	Chap. 8 sous-partie 1.2	Liste de mots (du texte ou autres)	citation praxème			
[mots-clés citation]	Chap. 8 sous-partie 1.2	Liste de mots (du texte ou autres)				
[nom de l'organisation anonymisée]	Chap. 8 sous-partie 1.2	Nom établi par le chercheur, AE pour le cas développé				
[Mots-clés organisation] dans notre cas [mots-clés AE]	Chap. 8 sous-partie 1.2	Liste de mots (du texte ou autres)				
Liste nom outil, liste nom personne, liste nom collectif à prévoir par le chercheur en amont						

Ces métadonnées et ses étiquettes sont intégrées à un schéma XML disponible sur GitHub :

- au format odd sur : <https://github.com/valenssib/la-tei/blob/main/la-tei.odd>
- au format rng sur : <https://github.com/valenssib/la-tei/blob/main/la-tei.rng>
- au format dtd sur : <https://github.com/valenssib/la-tei/blob/main/la-tei.dtd>

Annexe n° 4 : Synthèse des cités de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991)

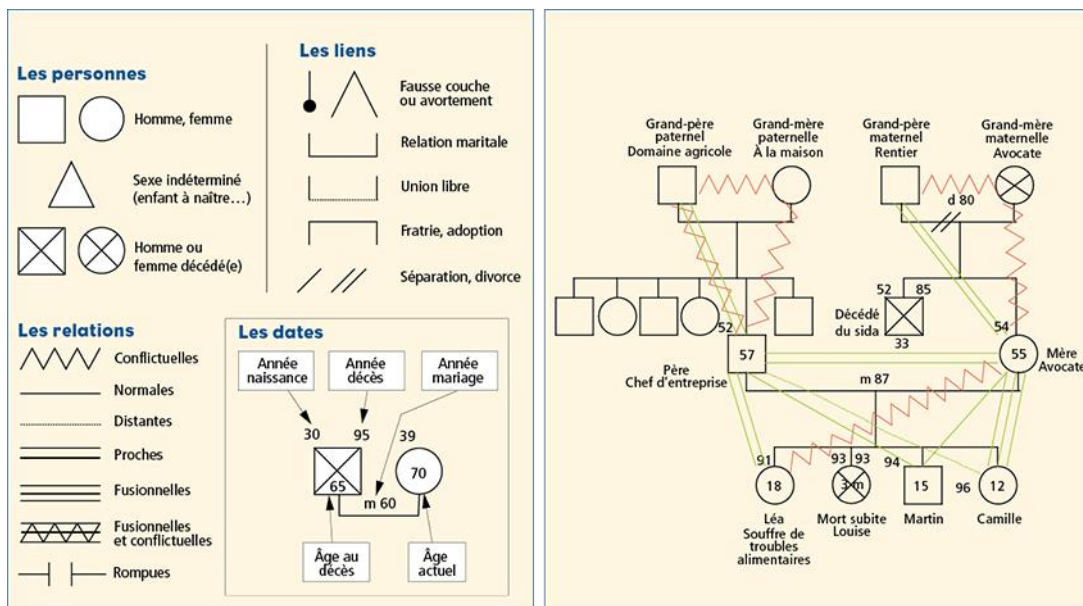
	Inspiration	Domestique	Opinion	Civique	Marchand	Industriel
Principe supérieur commun	Jaillissement de l'Inspiration	Génération, hiérarchie tradition	Autres, public, réputation	Volonté générale	Concurrence, rivalité	Efficacité, performance, avenir
Ce qui est valorisé (état de <i>grand</i>)	Bizarre, insolite, innovateur	Bienveillant, distingué, fidèle	Réputé, reconnu, avoir du succès	Représentatif, unitaire, réglementaire	Valeur marchande, désirable	Fonctionnel, efficace, opérationnel
Ce qui est dévalorisé (état de <i>petit</i>)	Routine	Vulgarité	Banal	Isolement et division	Perte	Inefficacité
Épreuves modèles	Passion, enthousiasme	Confiance	Popularité, audience	Égalité et solidarité	Compétitivité du marché	Fiabilité des compétences
Forme du jugement	Intuition	Exemple	Succès, notoriété	Textes de loi	Argent, bénéfice	Mesure
Grammaire	Innovation, idée, créative, passionné, spontanée, spirituelle, génie, artiste, inspiration, divin, gracieux, salut, maître, émotionnel, imagination.	Bienveillant, bien élevé, serviable, fidèle, confiance, correcte, responsable, politesse, bon sens, paternaliste, mémoire, patrimoine, accueillant, expérience, bagage, voisins.	Célèbre, spectacle, vedette, attention, apparaît, image, nom, en vue, influent, audience, impact, connu, accrocheur.	Collectif, opinion publique, vote, groupe, inauguration, participation, devoir, national, bien commun, cause, majorité, aspirations, solidarité, mobilisation.	Millénaire, échange, intérêt, égoïsme, prix, valeur, rareté, commerce, libre-échange, désir, opportunité, réussir, affaire, vendable.	Performance, rationalité, diversification, procédure, fiable, efficace, efficience, structure, objectivité, fonctionnelle, dirigeant, objectifs, moyens, mesurer, qualité, progrès, méthodes.

Grille de lectures des mondes de Luc Boltanski et Laurent Thévenot (1991).

Annexe n° 6 : La liste de Nhcoll pour l'énonciateur YP dans l'entretien du 15 février 2023 de l'AE

L'AE (cité 46 fois dans l'entretien), Comité exécutif(1. 88), des services dits centraux (1. 131), des directions régionales (1. 133), la direction (1. 135), une moitié du personnel (1.142), du ministère (1.150), l'Etat (1. 157), la plupart des acteurs du processus (1. 188), un réseau interne (1. 189), des gens (1. 198, 247), les gens (1. 205, 227, 244, 259), tous les gens qui travaillent à l'AE (1. 221), une cellule transversalité-qualité-responsabilité sociétale des entreprises (1.253), le terme AEmiens AEmiennes (1.268), tous les gouvernements (1.280), un partenaire régional, une direction régionale, le gouvernement, le conseil régional (1. 298-299), des partenaires (1.300, 305), Donc il y a les chargés de valorisation des connaissances, les chargés de communication, les référents projet qui correspondent aux profils des ingénieurs, sociologues, urbanistes (1. 322-324), les managers (1. 325), des administrateurs (1. 328), l'éditeur du logiciel (1.332), des utilisateurs (1. 334), des personnes qui sont acteurs du processus (1. 339), son poste et celui de ses homologues (1. 344), les équipes managériales (1. 347), des managers (1.348), les équipes de direction (1.350), leur direction (1.351), des instances où ils étaient présents (1. 353), cercles concentriques d'acteurs, il y a la cellule (1. 369), cette cellule (1.416), l'agence (1. 383), postes de documentalistes (1. 392), comité de suivi de la démarche (1. 416), comité stratégique (1. 419),(1. 425), un petit groupe d'utilisateurs principaux autour de la cellule de pilotage, y a un comité de pilotage du projet numérique (1. 423, 424), les acteurs qui interviennent avec nous, ce sont les différents chargés de valorisation, chargés de communication, qui sont régulièrement utilisateurs de CADIC actuellement et qui vont utiliser le futur outil qui s'appelle Geco, et ces personnes on les mobilise en fonction de ce qu'on juge comme opportunité pertinente (1. 426-430), les autres acteurs (1.432), tous les gens qui produisent de la connaissance formalisée (1.435), des gens (1. 437), des acteurs de la société (1. 438), des instances (1. 460, 1.476), le sponsor (1. 470), La majorité des acteurs les plus impliqués dans le processus (1. 471), des acteurs (1. 555), les acteurs (1. 566), Son équipe, au sens de l'organisation, pas de la démarche gestion des connaissances (l'équipe de M.-O.) (1. 473), un rôle de documentaliste du projet (1. 491), les autres (1. 516, 424), notre équipe (1. 528), ce réseau (1. 543), des petits collectifs (1. 554), des décideurs (1.555), des collègues directement concernés par la gestion des connaissances (1. 561), les chargés de communication de la direction régionale (1. 562), Le sponsor officiel, qui était la directrice de la communication (1. 574), la direction (1. 587), la majeure partie des plus gros producteurs de connaissances (1.593), les acteurs du processus dont les producteurs de connaissances (1.595), des acteurs quotidiens du processus (1.603), de nouveaux acteurs (1. 607), 800 utilisateurs (1.611), l'aréopage de prestataires qu'on a autour de la démarche (1.642).

Annexe n° 7 : L'exemple d'un génogramme



Source : Veronique Tison, Le génogramme ou le ressenti de l'arbre, 24 avril 2022, consultée le 21 octobre 2023, disponible sur : <https://www.rfgenealogie.com/dossiers/le-genogramme-ou-le-ressenti-de-l-arbre>